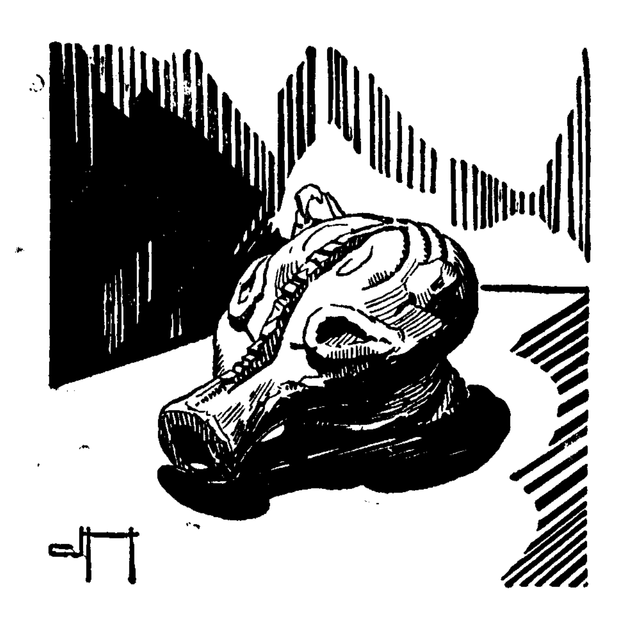
HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES



Année 1956 — 1er-2e Trimestres

LIBRAIRIE LAROSE, PARIS
11, RUE VICTOR-COUSIN, Ve

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES ET BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

La Revue HESPÉRIS, publiée par l'Institut des Hautes Études Marocaines, est consacrée à l'étude du Maroc, de son sol, de ses populations, de leurs civilisations, de leur histoire, de leurs langues. Elle s'intéresse aussi, d'une manière générale, à l'histoire de la civilisation de l'Occident musulman.

Elle paraît annuellement en quatre fascicules simples ou en deux fascicules doubles. Chaque fascicule comprend en principe des articles originaux, des communications, des comptes rendus et des notes bibliographiques.

Une revue bibliographique périodique concernant tout ce qui est publié sur le Maroc complète pour le lecteur le tableau des résultats de l'enquête scientifique dont ce pays est l'objet de la part des savants de toutes disciplines.

HESPÉRIS a publié :
d'une part, une bibliographie marocaine 1923-1933 ;
d'autre part, la liste des publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines (1915-1935) qui renferme une table de la revue (Archéologie, Arts Indigènes, Droit, Ethnographie, Géographie, Histoire, Linguistique, Littérature, etc.).

Pour tout ce qui concerne la rédaction de la Revue (insertions, publication de manuscrits, épreuves d'impression, tirages à part, demandes de comptes rendus) et pour les services d'échanges de périodiques, s'adresser au **Secrétariat des Publications, Institut des Hautes Études Marocaines, Rabat.**

Les demandes d'abonnements et d'achat de collections doivent être **adressées à la Librairie Larose, 11, rue Victor-Cousin, Paris (Ve).**

HESPÉRIS

TOME XLIII

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

ANNÉE 1956

TOME XLIII

LIBRAIRIE LAROSE, PARIS
11, RUE VICTOR-COUSIN, Ve

HESPÉRIS

TOME XLIII

Année 1956 — *1er et 2e Trimestres*

SOMMAIRE

ARTICLES :

Robert RICARD. — *La relation portugaise de la bataille du Salado (1340)*.......... 7
Charles PELLAT. — *Une charge contre les secrétaires d'État attribuée à Ǧāḥiẓ*.......... 29
Jacques MEUNIÉ et Charles ALLAIN. — *Quelques gravures et monuments funéraires de l'extrême Sud-Est marocain*.......... 51
Max GUIRONNET. — *Note sur la tendance à simplification des consonnes doubles dans le parler des Ūlād-Ḫəllūf des Srāġna*.......... 89
Charles ALLAIN. — *La carrière saadienne et les chapiteaux d'Imi n'Tala.* 101
Armand LUQUET. — *Prospection punique de la côte Atlantique du Maroc*.......... 117
Daniel EUSTACHE. — *Monnaies musulmanes trouvées à Volubilis*.... 133

*
* *

COMMUNICATIONS :

Robert RICARD. — *Ibero-Africana. — Canon espagnol de Salé*...... 199
Robert RICARD. — *Les ravages de l'« Istiqṣā' »*.......... 201
Jean CÉLÉRIER. — *Contribution à la sociologie du Haut-Atlas d'après M. J. Berque*.......... 203
G.-H. BOUSQUET. — *A propos de la traduction du Kitāb al-wara'*. 214
Georges VAJDA. — *Note sur l'œuvre de Muḥammad Al-Murābiṭ Ad-Dilā'ī*.......... 215
R. P. Paul NWYIA. — *Note sur quelques fragments inédits de la Correspondance d'Ibn al-'Arîf avec Ibn Barrajân*.......... 217
Chantal DE LA VÉRONNE. — *Sîda El-Ḥorra, La Noble Dame*........ 222
Paul PASCON. — *La Gara Medouar*.......... 226

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES:

Arsène ROUX, *La vie berbère par les textes, Parlers du sud-ouest marocain (tachelhit).* — Charles PELLAT, *Textes berbères dans le parler des Aït Seghrouchen de la Moulouya* (Lionel GALAND), p. 229. — *Actes du Congrès Panafricain de Préhistoire. IIe session* (Georges SOUVILLE), p. 232. — François CHARLES-ROUX et Jacques CAILLÉ, *Missions diplomatiques françaises à Fès* (Henri TERRASSE), p. 234. — *Documentos sobre a expansão portuguesa* (Robert RICARD), p. 237. — Esteban RODRIGUEZ AMAYA, *Una relación desconocida de la expedición a Africa del rey don Sebastián* (Robert RICARD), p. 238. — P. CINTAS, *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc* (Maurice EUZENNAT), p. 239. — *Société archéologique de Constantine. Livre du Centenaire 1852-1952* (Raymond THOUVENOT), p. 240. — SLIMANE-MOSTAFA ZBISS, *Corpus des inscriptions arabes de Tunis* (G. DEVERDUN), p. 242. — J. MAZARD, *Les monnaies coloniales supposées de Babba et de Banasa* (Maurice EUZENNAT), p. 243. — R. REZETTE, *Les Partis politiques marocains* (Jean-Paul TRYSTRAM), p. 244.

La vignette qui orne la couverture de ce fascicule est due à la plume de Jean HAINAUT et empruntée à l'article d'Alexandre DELPY, *Note sur quelques vestiges de céramique recueillis à Salé*, planche III, fig. 3, Hespéris T. XLII, Année 1955, 1er et 2e trimestres.

LA RELATION PORTUGAISE DE LA BATAILLE DU SALADO (1340)

Le moyen âge portugais nous a laissé un certain nombre de nobiliaires *ou* livres de lignages (1). *Le seul d'entre eux qui nous soit parvenu en manuscrit original* (2) *et qui est conservé à la bibliothèque d'Ajuda près de Lisbonne contient un récit de la bataille du Salado (1340)* (3), *qui est bien connu des érudits portugais, mais qui ne semble pas avoir beaucoup attiré l'attention des historiens du Maroc et de l'Espagne musulmane. C'est pourtant une source d'une indéniable valeur. Sans doute, on croit généralement qu'il constitue une interpolation dans le texte où il figure. Mais la théorie qui en faisait un simple emprunt à la chronique espagnole dite de 1344 est abandonnée depuis les belles recherches de M. Lindley Cintra* (4), *les critiques sont d'accord pour lui attribuer une date rapprochée de l'événement* (5), *et tel d'entre eux estime que l'auteur a assisté personnellement à la bataille* (6).

(1) Sur ces *nobiliaires*, voir Luis Gonzaga de Azevedo, *História de Portugal*, vol. IV, Lisbonne, 1942, p. 293-311, A. Botelho da Costa Veiga, *Os nossos nobiliários medievais*, dans *Anais das Bibliotecas e Arquivos* (Lisbonne), vol. XV, 1940 (1942), p. 165-193 (t. à p., Lisbonne, 1943, 31 p.), et António Soares Amora, *O Nobiliário do Conde D. Pedro*, S. Paulo, 1948, spécialement p. 28.

(2) On l'appelle *Nobiliário da Ajuda* ou *Nobiliário do Colégio dos Nobres*.

(3) Nous n'avons pas à examiner ici le problème de la date exacte de la bataille. Les historiens divergent : les uns ont adopté la date du 30 octobre, les autres celle du 28 novembre 1340. La date du 30 octobre semble bien être la bonne (cf. Luis Seco de Lucena de Paredes, *La fecha de la batalla del Salado*, dans *Al-Andalus*, XIX, 1954, p. 228-231).

(4) Luís Filipe Lindley Cintra, *Crónica Geral de Espanha de 1344*, vol. I, Lisbonne, 1951 (achevé d'imprimer en 1952), spécialement p. 36, p. 42-46, p. 95-119 et p. 185-187 (je transforme en chiffres arabes les incommodes chiffres romains de l'original). Le texte qu'on lira plus loin est d'ailleurs manifestement d'origine portugaise par la perspective sous laquelle il présente les événements.

(5) M. Lindley Cintra (*op. cit.*, p. 185-186) ne me paraît pas s'exprimer sur ce point de façon très nette ; on ne voit pas bien s'il date notre texte de 1360-1365 ou de 1371-1373. M. Botelho da Costa Veiga (*Os nossos nobiliários*, p. 188, et p. 26 du t. à p.) propose 1360-1365, et plus précisément 1361-1365. Alfredo Pimenta (*Fontes medievais*, I, p. 212 ; voir référence complète plus loin) objecte à cette chronologie que le texte, comme on le voit par la fin, est postérieur à la mort d'Álvaro Gonçalves Pereira, qui survint vers 1378-1379 (voir aussi *ibid.*, p. 255-256 note). La relation serait donc des environs de 1380. Il semble difficile de la rajeunir davantage.

(6) Pimenta, *Fontes*, I, p. 212. Cette collection s'est trouvée interrompue par suite de la mort de l'auteur. Elle a fait l'objet d'un compte rendu dans *Hespéris*, 1949, p. 251-252.

Le texte d'Ajuda a été publié pour la première fois par le célèbre historien Herculano dans ses Portugaliae Monumenta Historica (Scriptores, *I, Lisbonne, 1856, p. 184-229). Cette édition d'Herculano a été reproduite intégralement par Alfredo Pimenta, avec des notes copieuses, mais de valeur inégale, dans ses* Fontes medievais da história de Portugal, *vol. I, Lisbonne [1948], p. 214-256. Il existe en outre deux éditions partielles: celle d'Adolfo Coelho,* Questões da lingua portuguesa *(2ª parte), pratiquement inaccessible en dehors du Portugal, et celle de José Joaquim Nunes,* Crestomatia Arcaica, *3e éd., Lisbonne, 1943, p. 45-60. Cette dernière donne le texte presque en entier: l'éditeur a seulement omis à peu près une page au début et une page à la fin; il est vrai que la première est d'une grande importance pour la bonne intelligence du morceau. José Joaquim Nunes ne précise pas s'il suit l'édition d'Herculano ou s'il s'est reporté à l'original. Certaines de ses variantes et de ses notes font envisager la seconde hypothèse.*

J'ai pris pour base le texte d'Alfredo Pimenta, en le collationnant néanmoins avec celui de José Joaquim Nunes. Lorsque j'ai préféré la leçon donnée par la Crestomatia Arcaica *(abrév.* C. A.*), je n'ai pas manqué de l'indiquer. En établissant une traduction française de ce récit, j'ai simplement voulu en faciliter la consultation et l'étude aux historiens peu familiers avec le portugais ancien. L'examen littéraire et historique de ces pages demeurait hors de mon propos. Au surplus, bien qu'elles ne soient pas longues, ma tâche de traducteur était déjà suffisamment ardue. Le texte comporte en effet des difficultés nombreuses et quelquefois graves. Elles tiennent à la date même de la relation, à sa langue archaïque, à la maladresse avec laquelle l'auteur manie cet instrument encore imparfait, à notre ignorance de certains événements, de certains usages, de certains détails, au fait enfin que le texte ne nous a été transmis que par un* unicum *incontrôlable. La traduction que j'ai élaborée ne prétend donc nullement à une exactitude complète et irréprochable. Ce que je puis dire, c'est que je me suis efforcé d'y garder l'allure, voire la gaucherie de l'original sans tomber dans l'incorrection et l'obscurité. Il appartient au lecteur de juger si j'y suis parvenu. Mais je puis lui assurer que, bonne ou mauvaise, cette traduction a été exécutée avec le plus grand soin* (1), *et que, dans les cas très*

(1) Cette traduction a été établie en travail de « séminaire » avec les étudiants de l'Institut portugais de la Sorbonne pendant l'année scolaire 1949-1950. Je remercie de leur collaboration assidue Mme Guerreiro, Mlle Ombredane (Mme Roussel), Mlle Paris et particulièrement Mlle Moutault (Mme Augarde), qui a assuré le secrétariat. Je remercie également mon ami M. Joaquim Figanier, qui a bien voulu revoir la traduction et m'a fait d'utiles suggestions.

rares où elle semble s'écarter légèrement du texte — abrègements, additions, interversions, transpositions, etc., — ces petites modifications sont le fruit d'une mûre réflexion et n'ont d'autre but que de rendre le récit plus accessible et mieux utilisable.

Les noms arabes ont été reproduits sous la forme qu'ils ont dans le texte, même si cette forme varie. J'ai préféré laisser aux orientalistes le soin de restituer la forme arabe. Par précaution, ces noms sont imprimés en italiques. J'ai d'autre part placé entre crochets verticaux les rares additions que j'ai cru nécessaire de me permettre.

Robert RICARD.

(lacune au début)

.... Et ce Maure *Alcarac* (1), ayant déjà appris dans la disposition des batailles que livraient les chevaliers de l'Hôpital qu'ils pratiquaient toujours la formation en parc (2), et craignant que les Chrétiens ne prissent cette formation en parc, disposa ces deux corps en triangle pour qu'ils la fendissent en deux. La formation en parc est ronde comme une meule,

(1) Il faut sans doute lire *Alcaraç*, c'est-à-dire *Alcaraz*. Rui de Pina, si l'édition est correcte, donne la forme *Alcaras* et nous dit, comme notre texte, qu'il était « Turc de nation » (*Crónica de D. Afonso IV*, ch. LIX, édit. Lisbonne, 1936, p. 172-173). En fait, cette indication n'a aucune valeur de confirmation, car Pina l'a certainement empruntée à la relation traduite ici. Le texte de la même chronique de Pina reproduit par le P. SILVA TAROUCA dans ses *Crónicas dos sete primeiros reis de Portugal*, vol. II, Lisbonne, 1952, apporte la variante *Allcharc* (p. 343-344). Ce personnage, à ma connaissance, ne figure ni dans les chroniques castillanes ni dans les chroniques arabes. Il faut se rappeler que les sultans mérinides avaient à leur service des mercenaires turcs hérités des Almohades (cf. GAUDEFROY-DEMOMBYNES, *Masālik el Absār*, Paris, 1927, p. 141, n. 1, et p. 146). Après avoir lu l'étude de M. CANARD, *Les relations entre les Mérinides et les Mamelouks au XIVe siècle* (dans *Annales de l'Institut d'Études orientales*, V, 1939-1941, p. 41-81, spécialement p. 47-68), on peut se demander si *Alcaraz* n'était pas un Mamelouk. Sans doute, M. Canard ne mentionne pas la présence de Mamelouks au Salado et croit même que l'Égypte ne se soucia jamais vraiment d'aider les Mérinides contre les Chrétiens (p. 73). Mais il faut remarquer — et ceci est une simple constatation — que son information et son exposé comportent un trou complet entre 1337-1338 et 1344. Il ne semble pas possible de penser au vizir d'Abu l-Hassan *Ibn al-Ka's*, qui était un pur Marocain et qui fut tué à la bataille du Salado (cf. E. LÉVI-PROVENÇAL, *Le* Musnad d'*Ibn Marzūk*, dans *Hespéris*, 1925, p. 47-48, avec les références indiquées p. 47, n. 2). On doit écarter aussi l'*Algarafe* qui apparaît dans les textes castillans et qui était Grenadin (cf. Diego CATALÁN MENÉNDEZ PIDAL, *Poema de Alfonso XI*, Madrid, 1953, p. 17, 94 et 101).

(2) *a az do cural*. Le mot *az*, *aaz*, pl. *azes*, *aazes*, commun à l'espagnol et au portugais, revient fréquemment dans la relation, seul ou accompagné d'un complément. C'est un terme de l'ancienne langue militaire qui désignait une formation en pointe, coin ou triangle (*cuña* en cast. ; *coinha* en pgais. ; d'où ici un peu plus loin *duas aazes de coinha*) destinée à rompre et à enfoncer les lignes adverses. Secondairement, le mot a désigné une troupe guerrière, une armée en général. Si le sens du vocable ne prête pas à difficulté, on note un grand flottement dans la forme, à cause de la confusion qui s'est produite entre *az* (du latin *acie-*), *faz* (du lat. *facie-*) et *haz* (du latin *fasce-*). Cf. José María AGUADO, *Glosario sobre Juan Ruiz*, Madrid, 1929, p. 256, et surtout Ramón MENÉNDEZ PIDAL, *Cantar de mio Cid*, 2e éd., t. II, Madrid, 1945, p. 491-492. La confusion ressort bien des articles *az* et *haz*, d'ailleurs très instructifs, du *Diccionário da lingua portuguesa* de MORAIS (éd. Lisbonne, 1858). Aux textes cités par Menéndez Pidal, on peut ajouter BERCEO, *San Millán*, 223 d. La confusion entre *az*, *faz* et *haz* est attestée tout au long du *Poema de Fernán González*, éd. A. Zamora Vicente, Madrid, 2e éd., 1954 (Clás. cast., no 128), p. 93-96, 133-138, 143-144, 147, 150, 156-157, 162-163, 206-207. Sur *haz* et *cuña* (ou *cuño*) comme formation militaire, cf. José Maria CASTRO Y CALVO, *El arte de gobernar en las obras de Don Juan Manuel*, Barcelone, 1945, p. 192-193 (*haz*) et p. 338, 384-385 et 387 (*cuña* ; traduction de Végèce, 1764). Il faut se rappeller que D. Juan Manuel était exactement contemporain de la bataille du Salado, à laquelle du reste il participa (*ibid.*, p. 37). Le texte des *Partidas* reproduit par MENÉNDEZ PIDAL (*loc. cit.*,

et son office est de protéger ceux qui se trouvent là et de leur permettre d'en sortir pour combattre quand il convient. Elle est faite d'éperons fichés sur des hampes plantées en terre, et les éperons sont munis de fers triangulaires. Ces fers sont tournés contre ceux qui veulent pénétrer dans le parc, et le parc est bordé de boucliers carrés (1). Les chevaliers del'Hôpital adoptent cette formation dans ces guerres qu'ils font aux Maures parce qu'ils ont avec eux des galères et des hourques (2) dans lesquelles ils transportent leurs chevaux. A cet endroit que j'ai dit plus haut (3), ils font ces parcs pour garder les galères et les hourques et pour servir de refuge aux chevaliers qui vont attaquer la Turquie, au cas où ils rencontreraient une grande résistance et afin qu'ils trouvent là une protection. Car ils laissent toujours dans ces parcs une grande quantité de chevaliers, et, comme ceux qui font les attaques et les incursions s'y réunissent tous, ils sortent tous ensemble les uns en corps serrés, les autres en ordre dispersé, les autres en triangle, et ils combattent l'armée turque. C'est pourquoi *Alcarac* se décida à disposer ainsi ses armées. Il fit un parc pour jeter des réserves fraîches dans la bataille, pour y accueillir les blessés graves, et afin que tous en sortissent ensemble pour combattre s'il convenait et que ceux qui auraient perdu leur cheval pussent en trouver là un autre. Et les champs, les vallées et les montagnes étaient si bien couverts d'ennemis que les Chrétiens qui se trouvaient là croyaient qu'il ne pouvait pas y avoir un plus grand nombre de cavaliers maures dans toute l'Afrique et dans toute l'Asie, et beaucoup pensèrent que Dieu montrait cela aux Chrétiens

p. 492) donne bien à *haz* le sens de *file* et l'oppose implicitement à *cuño* (triangle). A Zalaca-Sagrajas, en 1086, les Musulmans combattirent disposés en files (cf. Ambrosio Huici Miranda, dans *Hespéris*, 1953, p. 65). Dans la *Crónica de D. Afonso Henriques* de Duarte Galvão († 1517) — beaucoup plus tardive —, le mot *az, azes*, a simplement le sens de « corps de bataille, corps de troupe, armée » ; cf. éd. José de Bragança [Lisbonne, s. d.], p. 42, 81-85, 229-231 (ch. VII, XVI, XVII et LII). Le mot a également le simple sens de « corps de bataille » etc., dans *Crónica do Rei D. Afonso Henriques*, ch. XIV (Silva Tarouca, *Crónicas dos sete primeiros reis de Portugal*, vol. I, Lisbonne, 1952, p. 43 et 46), et dans *Crónica do Rei D. Dinis*, ch. XLIII (*ibid.*, vol. II, 1952, p. 124-125).

(1) Cette disposition est éclairée par le texte de Rui de Pina, *Afonso IV*, ch. LIX, p. 173 : « este [Alcaraz] ao modo de sua terra, tinha feyto duas hazes de gente, e com repayro de páos ferrados, e muy fortes de redor, feytos em huma forma de cunha, e outra redonda como curral, e nestas podiam entrar, e sahir os feridos sem torvaçam nem impedimento, e outros sãos, e folgados de refresco, em ajuda das batalhas a que comprisse ». Sur le *curral* ou *corral*, cf. Ferdinand Lot, *L'art militaire et les armées au moyen âge*, 2 vol., Paris, 1946, t. II, p. 281.

(2) *ouxees* (p. 225, l. 11). Mot énigmatique. D'après le contexte il ne peut s'agir que d'un bateau, mais la traduction par « hourque » reste conjecturale. Ce terme est peut-être à rapprocher du vieux français *uissier*, qui désignait un bateau de charge ou de transport.

(3) Le texte est ici particulièrement confus (peut-être altéré). La traduction de ce passage reste conjecturale.

pour humilier leur cœur et les punir de leurs péchés. D'autres croyaient, comme les Maures sont de grands magiciens, qu'ils avaient fait apparaître des fantômes d'hommes à cheval et qu'ils n'étaient pas aussi nombreux qu'ils le paraissaient (1). Ils étaient si galamment rangés pour combattre que l'on aurait bien pu penser que, même si les Espagnols, les Français, les Allemands et les Anglais s'étaient tous trouvés là réunis, la bataille aurait duré huit bonnes journées.

Les rois chrétiens décidèrent de diviser leurs armées en deux parties : le roi de Castille le long de la mer, le roi de Portugal entre les montagnes et la plaine. Ils interdirent à leurs hommes de s'écarter pour escarmoucher à la genette et ils ordonnèrent à tous d'aller attaquer corps à corps les plus gros escadrons. Les rois se séparèrent alors ; l'un alla à droite et l'autre à gauche. Le roi D. Afonso de Portugal était fait pour de grands exploits, et plus il regardait du côté des Maures, plus son courage croissait et s'affermissait, en homme qui était déjà âgé (2) et qui croyait que Dieu lui avait accordé une grande grâce en lui permettant de vivre jusqu'au moment où il pouvait racheter ses péchés pour le salut de son âme et offrir sa mort pour Jésus-Christ.

Faisant belle contenance, il s'adressa alors aux siens et leur parla ainsi :

« Chers compatriotes et chers vassaux, vous savez bien comment ce « pays d'Espagne a été perdu par le roi Rodrigue et conquis par les Maures, « comment *Almançor* y entra ensuite, comment vos ancêtres de qui vous « descendez, à grand'peine, avec des morts et des souffrances, ont conquis « le royaume de Portugal, comment le roi D. Afonso Henriques, avec qui « ils l'ont conquis sur eux, leur a accordé des fiefs, des terres exemptes, des « privilèges et des pensions, afin qu'ils vécussent honorés, et non seulement « il leur a fait cela à eux, mais aussi, pour les honorer, il a donné de « l'argent (3) aux enfants qui étaient couchés dans leurs berceaux et pour « qui servaient leurs pères. Vous savez aussi comment les rois qui sont « venus après lui ont conservé cela. Pour moi, depuis que j'ai été appelé

(1) Sur les pratiques magiques attribuées aux Musulmans, cf. BOISSONNADE, *Du nouveau sur la Chanson de Roland*, Paris, 1923, p. 249, et *Poema de Fernán González*, 473-476 (éd. citée, p. 140-141).

(2) Pina (ch. LIX, p. 168) rappelle qu'il avait juste cinquante ans — âge avancé pour l'époque ; il était né exactement en 1291.

(3) Exactement des maravédis.

« à cette place, j'ai fait ce que ces rois avaient fait, et, s'il y a une chose « à amender, je la corrigerai, si Dieu me tire d'ici sain et sauf. Regardez « ces Maures qui veulent vous conquérir l'Espagne, qui disent que leur « victoire est inévitable, et (1) qui aujourd'hui entendent s'en emparer, « si nous ne sommes pas victorieux. Prenez donc dans vos cœurs la résolu- « tion de vous conduire comme se sont conduits ceux de qui vous venez, « afin de ne pas perdre vos femmes et vos enfants et ce pays où doivent « vivre ceux qui viendront après vous. Ceux qui mourront comme ceux « qui survivront seront sauvés et renommés pour toujours ».

Les gentilshommes portugais lui répondirent : « Sire, ceux qui sont ici « aujourd'hui vous feront vaincre, ou bien nous recevrons la mort dans « ce combat ».

Le Roi en fut très content. Il dit à D. Álvaro Gonsalvez de Pereyra, prieur de l'Ordre des Chevaliers de Saint-Jean au royaume de Portugal (2), de leur faire montrer la véritable croix du Marmelar (3) qu'il lui avait fait amener. Le prieur D. Álvaro de Pereyra fit revêtir un prêtre de vêtements blancs et mettre la vraie croix au haut d'une longue hampe pour qu'on pût la voir de partout, il fit monter le prêtre sur un mulet tout blanc, et fit amener la vraie croix devant le Roi. Alors le prieur D. Álvaro dit à celui-ci : « Sire, voici la vraie croix ; adorez-la, placez en elle votre confiance « et demandez à celui qui y a souffert la passion et la mort pour nous « sauver, de vous rendre vainqueur de ces hommes qui sont les ennemis de

(1) La leçon *e*, que donne la *C. A.*, p. 46, semble préférable à la leçon *a*, que donne Pimenta (p. 220, l. 8), peut-être par erreur d'impression. Ce qui précède immédiatement n'est pas tout à fait clair. Je ne crois pas cependant qu'il faille comprendre que les Maures combattent malgré eux, contraints à la guerre par l'insolence des Chrétiens.

(2) D. Álvaro Gonçalves Pereira, prieur de Crato en Alentejo. Il était le fils de l'archevêque de Braga D. Gonçalo Pereira, qui l'avait eu d'une liaison contractée à Salamanque lorsqu'il était encore étudiant, et il fut le père du célèbre connétable Nuno Álvares Pereira. Cf. *Chronica do Condestabre de Portugal Dom Nuno Alvarez Pereira*, éd. Mendes dos Remédios, Coimbre, 1911, ch. I, p. 2-3, et Mgr J. Augusto FERREIRA, *Fastos episcopaes da Igreja primacial de Braga*, t. II, Braga, 1930-1931, p. 126, n. 1, et p. 154-155.

(3) *Marmelar* ou *Marmelal*, ancien nom de Portel en Alentejo. A une dizaine de kilomètres de cette localité se trouve l'église de la Vera Cruz de Marmelar. Il y eut à cet endroit un couvent de l'Ordre de Malte — dont la croix figure dans les armes de la ville — fondé et construit en 1268-1281 par le prieur de Crato Afonso Pires Farinha et D. João de Aboim (B. N. de Lisbonne, *Guia de Portugal*, t. II, [1927], p. 144, et I. XAVIER FERNANDES, *Topónimos e Gentílicos*, 2 vol., Porto, 1941 et 1943-44, t. I, p. 166, et t. II, p. 411). La *Cruz do Marmelar* est mentionnée dans la *Chronica do Infante Santo D. Fernando* (le captif de Fès) et dans le testament de celui-ci, en 1437 (cf. João ALVARES, *Chronica* etc., éd. Mendes dos Remédios, Coimbre, 1911, p. 7, 141 et 171). Voir aussi FERREIRA, *Fastos episcopaes*, t. II, p. 154.

« sa foi. Ne doutez pas que, grâce à sa vertu et aux bons gentilshommes « vos sujets qui sont ici, vous serez vainqueurs dans cette bataille et vous « serez le premier vainqueur (1) ».

Le Roi et ceux qui étaient avec lui furent très contents et encouragés en entendant ces paroles du prieur D. Álvaro et ils dirent : « Qu'ainsi fasse Jésus-Christ ! » Puis ils adorèrent très humblement la vraie croix.

Alcarac le Turc vit comment les Chrétiens se séparaient. Il fit alors dire à *Albofaçem* que les Chrétiens s'étaient divisés en deux parties, que l'une voulait passer le long des montagnes pour attaquer l'arrière-garde et que, sachant ce que les Chrétiens faisaient, lui-même pensait bien s'arranger pour que ce fût à leurs dépens. Qu'il combattît ceux qui venaient le long de la mer, car de son côté : il vaincrait rapidement les Chrétiens et le rejoindrait aussitôt pour attaquer l'arrière-garde de ceux qui combattraient contre lui. *Alcarac* ordonna aux Rois (2), aux Infants et aux autres grands seigneurs d'attaquer très violemment les Chrétiens à l'avant-garde, sur les côtés et à l'arrière-garde, avec la moitié des trente-deux escadrons de genétaires et d'archers.

Alors la bataille entre les rois chrétiens et les Maures devint très dure, très cruelle et sans pitié. Les Maures se conduisaient avec beaucoup de vaillance et frappaient de tous côtés. Aux uns ils donnaient des coups de zagaie, aux autres des coups de lance corps à corps, et aux autres ils lançaient des flèches de leurs arcs turcs (3), et elles étaient si serrées

(1) La seule interprétation possible de cette phrase, c'est que les Portugais remporteront la victoire de leur côté avant leurs alliés castillans. Pina d'ailleurs attribue à Alphonse IV le mérite d'avoir été le premier et le principal vainqueur (*Afonso IV*, ch. LIX, p. 170 ; dans Silva Tarouca, vol. II, p. 341).

(2) L'auteur met le mot au pluriel sans doute parce qu'il veut parler à la fois du sultan mérinide et du roi de Grenade.

(3) *Arcos torquies*. Sur ces arcs orientaux, cf. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, t. V, Paris, 1874, art. *Arc*, p. 44 et p. 50, et Victor GAY, *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance*, t. I, Paris, 1887, p. 49, col. 2, et 50, col. 1, et t. II, Paris, 1928, p. 435, col. 2, et 436, col. 1. Alfredo Pimenta cite (p. 225, l. 1) un passage de la *Primera Crónica General de España*, ch. 995 : *todas muy bien armadas de lorigones et de arcos torquis* (cette mention, au moment de la mort du Cid en 1099, est d'ailleurs peut-être un anachronisme ; cf. Ambrosio HUICI MIRANDA, dans *Hespéris*, 1953, p. 67, où il faut lire, à la note 1, 1059 au lieu de 1159). On rapprochera également le *Poema de Fernán González* (*circa* 1250), 383 : « [*Los*] turcos [*e*] alarabes... trraan arcos de nervyos e ballestas çerberas... » (éd. Zamora Vicente, p. 117). Ces arcs sont mentionnés plusieurs fois, avec des précisions intéressantes, dans l'*Itinérário* (1560) du voyageur portugais António Tenreiro (cf. *Itinerários da India a Portugal por terra*, éd. António Baião, Coimbre, 1923, p. 5, 9, 25 et 58-59). CERVANTES (*Quijote*, 1re partie, ch. XV, *in fine*) emploie l'expression *arco turquesco*, et il y a dans le *Guzmán de Alfarache* de MATEO ALEMÁN (2e partie, Liv. I, ch. II) un passage qui atteste la réputation de puissance de l'*arco turquesco*: « camisa de

qu'elles cachaient le soleil. Des cavaliers et des chevaux tombaient morts de part et d'autre, ... (lacune) des chevaux sans maître courir en liberté et les cavaliers qui étaient démontés se saisissaient par les courroies des casques et des bassinets et se donnaient des coups de poignard qui les transperçaient de part en part (1).

Les Portugais se battaient, frappaient et désarçonnaient, et ils se disaient les uns aux autres : « Seigneurs, voici venu pour nous le jour où « nous devons nous illustrer, voici venu le jour de la victoire et de la gloire « des gentilshommes, voici venu le jour du salut de nos femmes, de nos « enfants et de ceux qui descendront de nous, voici venu le jour où il nous « faudra imiter nos aïeux qui ont conquis l'Espagne ; et voici venu le jour « du salut de nos âmes ; ne le laissons pas perdre par notre faiblesse, et « frappons-les cruellement ». Ils étaient animés d'un très grand courage, et ils se comportaient si bien et si pareillement qu'il n'y aurait eu personne pour les voir souffrir et frapper et tuer leurs ennemis sans les louer et sans célébrer la gloire de leur honneur de chevaliers.

Les Maures n'oubliaient pas pourquoi ils étaient venus, car ils étaient renforcés à chaque instant par des troupes fraîches, et ils frappaient les Portugais à droite et à gauche de telle sorte que l'acharnement était si grand de tous côtés que l'on ne pourrait pas le dépeindre. Les Portugais allèrent attaquer les quatre corps doubles comme il leur avait été ordonné par les Rois. Ce fut une chose difficile à faire à cause du grand acharnement des escadrons. Alors le combat reprit très dur par sa cruauté et sa fureur ; on enfonçait les épais hauberts, on brisait, on déchirait, on coupait les boucliers, les casques, les bassinets, en se portant des coups rudes et violents. Il y avait beaucoup de blessés qui répandaient des flots de sang.

Les Portugais eurent ainsi à endurer et à soutenir les attaques, pressés et meurtris comme vous l'entendez, mais toute leur peine ne leur servait de rien, car, lorsqu'ils avaient malmené les Maures, chaque fois ceux-ci

cuello colchado, que no se le pasara un arco turquesco con una muy aguda flecha ». — Sur la manière de combattre des archers turcs, cf. Ibn KHALDOUN, *Prolégomènes*, trad. de Slane, t. II, Alger, 1936, p. 83. Sur l'arc turc dans l'antiquité, cf. MEDINGER, *L'arc turquois et les archers parthes à la bataille de Carrhes*, dans *Revue archéologique*, 1933, II, p. 227-234.

(1) Traduction conjecturale. Voici le texte : « os cavaleiros que eram em terra filhavam-se pelos lazes das capelinhas e dos bacinetes, e davam-se das brochas que as poinham da outra parte ». Le passage est obscur, et Pimenta (p. 225, l. 7) a renoncé à l'interpréter. Rappelons qu'en castillan *capellina, capiello, capielo*, est synonyme de *yelmo* (cf. *Poema de Fernán González*, éd. Zamora Vicente, p. 16-17 et 154-155). Pour le mot *brocha* = « aguja, púa », cf. Georg SACHS, *El libro de los Caballos, Tratado de albeiteria del siglo XIII*, Madrid, 1936 (R. F. E., Anejo XXIII), p. 91 et p. 122.

se renforçaient de troupes fraîches. Ce fut un moment plein d'angoisse et d'affliction pour ceux qui livraient une pareille bataille, car l'affliction des Chrétiens était si grande avec la grande peine qu'ils avaient qu'on ne pourrait pas la décrire. Au milieu de toute cette presse, ils ne pensaient qu'à manier leurs armes et à se parler les uns aux autres pour s'encourager, disant : « Seigneurs, souvenez-vous que Jésus-Christ a souffert la mort « pour vous sauver. Voici qu'à notre tour nous devons tous accepter la « mort aujourd'hui pour lui et pour sa foi. Ceux d'entre nous qui mourront « aujourd'hui seront avec lui dans son royaume céleste, où il y a des « demeures si belles que notre langue ne saurait les dépeindre. Et ceux qui « resteront sains et saufs verront leur victoire et leur courage loués et « célébrés par toute la chrétienté, qui se trouve en grande affliction et en « grand danger, qui verse beaucoup de larmes, et qui attend aujourd'hui « son salut de vous et des nobles chevaliers de Castille ».

Comme ils livraient ce combat acharné que nous racontons, leurs membres s'affaiblissaient de telle manière à force de frapper qu'ils ne pouvaient plus les mouvoir qu'à grand'peine. Leurs voix s'étaient si assourdies et si altérées qu'ils ne s'entendaient plus les uns les autres, car ils avaient engagé la lutte à l'heure de prime, et il était plus de midi. Quant aux Maures, ils se renforçaient de plus en plus de troupes fraîches, et leurs cris, le son des trompes, des trompettes, des clairons, des tambours et des chalumeaux retentissaient si fort qu'il semblait que les montagnes allaient s'écrouler de tous côtés (1). Ce furent pour les Chrétiens des heures remplies de ténèbres, d'amertume et d'angoisse, et ils disaient en s'adressant à Jésus-Christ : « Seigneur, pourquoi es-tu entré dans le ventre « de la Vierge Marie, pourquoi es-tu né d'elle qui est restée vierge avant « ta naissance et après ta naissance ? Seigneur, pourquoi as-tu voulu « souffrir la mort pour le salut des Chrétiens ? Seigneur, pourquoi es-tu « ressuscité le troisième jour pour délivrer ceux qui vivaient dans les « ténèbres et le malheur ? Seigneur, pourquoi nous as-tu montré le chemin « du salut par les sacrements que tu nous as donnés ? Seigneur, pourquoi « nous as-tu montré à faire des églises pour t'y louer et t'y adorer, puisque, « aujourd'hui, tu prives de tout cela toute la chrétienté ? »

(1) Il s'agit ici d'une espèce de poncif, qu'on trouve déjà chez les chroniqueurs au sujet de la bataille de Zalaca-Sagrajas ; cf. MENÉNDEZ PIDAL, *La España del Cid*, 4e éd., t. I, Madrid, 1947, p. 335, et Ambrosio HUICI MIRANDA, dans *Hespéris*, 1953, p. 66.

Commes les Chrétiens étaient dans cette presse, cette angoisse et cette situation désespérée, trois chevaliers s'approchèrent du prieur D. Álvaro de Pereira et lui dirent : « Seigneur, que faites-vous ? Les Chrétiens sont « en perdition comme vous le voyez, et ils n'ont plus de salut qu'en Dieu. « Les hommes du triangle et du parc, ainsi que cinq escadrons, sont frais « et, quand ils entreront dans la bataille, c'est une chose à laquelle vous ne « pourrez résister. N'avez-vous pas ici la vraie croix ? » Le Prieur en fut fort attristé, parce qu'il avait dit au roi D. Afonso que, grâce à la vraie croix, sainte et bienheureuse, il serait vainqueur le premier, et il s'écria : « Mon Dieu, pourriez-vous me dire où elle se trouve ? ». Et les chevaliers lui dirent : « Oui, Seigneur, car nous avons vu le prêtre dans cette vallée »... (lacune).

... Et les dix mille cavaliers arabes d'un triangle, qui étaient frais, chargèrent au milieu des Chrétiens, et les enfoncèrent de telle sorte que les uns furent repoussés d'un côté et les autres de l'autre. Le combat reprit alors avec un tel acharnement que les cottes de mailles très blanches et l'herbe des champs en étaient à cet endroit toutes teintes de sang. Les Chrétiens étaient si épuisés, à cause du grand effort qu'ils avaient dû faire ce jour-là, et de tout le sang qu'ils avaient perdu, qu'ils ne pouvaient plus mouvoir leurs membres, mais leurs cœurs étaient si courageux et si vaillants à faire ce que chacun pouvait qu'il faut bien comprendre que cela leur fit accomplir des prouesses extraordinaires, l'emportant sur le reste du monde pour que leur nom en fût loué un jour. Qui pourrait conter tout le mal que souffrirent et endurèrent alors les Chrétiens ?

Et comme ils étaient dans cette presse et cette angoisse arriva le chevalier qui était allé à la recherche de la vraie croix, avec ses trois ècuyers, tous bien armés ainsi que leurs chevaux. Il portait entre ses bras la vraie croix au bout d'une longue hampe. Les trois chevaliers étaient devant lui, et, partout où ils voyaient les bataillons de Maures les plus serrés, il se présentait avec la vraie croix (1)... (lacune).

[Les Chrétiens], qui étaient alors complètement épuisés et qui avaient

(1) Passage confus (p. 234). Il semble bien que ce sont les mêmes personnages qui sont qualifiés tout d'abord de *criados* et ensuite de *cavaleiros*. Ce dernier mot a dans le texte un sens mal défini : tantôt il signifie « cavalier » *stricto sensu*, tantôt « chevalier », tantôt « guerrier » ou « soldat » en général. *Criado* et *cavaleiro* ne sont pas des termes incompatibles, surtout lorsque le premier est pris dans son sens étymologique (élevé, nourri). On voit précisément par la fin du texte que trois personnages avaient été élevés, *criados*, avec le Prieur. Bien que l'auteur s'exprime sans précision, il est probable que ce sont ceux dont il est question dans ce passage.

perdu toute force, regardèrent vers elle et la virent passer parmi les Maures. Aussitôt ils sentirent que la grâce de Dieu était avec eux, parce qu'ils se trouvèrent dès lors vaillants et courageux comme au début du combat, et ils s'écrièrent à haute voix : « Seigneur Jésus-Christ, nous te louons, et, « puisqu'il te plaît ainsi, Seigneur miséricordieux, de secourir ceux qu'il « te plaît, conserve-nous les forces que tu nous a données, et aujourd'hui « ton nom sera connu et proclamé parmi toutes les nations du monde ». Alors changea la fortune, qui inspirait à tous les Chrétiens des pleurs et des larmes, de la désolation et de l'amertume, et tout redevint joie et allégresse.

Les Chrétiens suivirent la vraie croix là où elle allait. Les quatre escadrons des quatre mille cavaliers qui étaient en réserve pour faire les Chrétiens prisonniers, comme je vous l'ai déjà dit, virent que les Chrétiens allaient à leur perte et que l'armée du triangle était en train de les massacrer. Ils pensèrent que la lutte était finie et les Chrétiens vaincus. Ils vinrent donc les attaquer et lancer leurs zagaies avec grand acharnement pour les prendre, en poussant de grands hurlements et en maniant leurs épées de toutes leurs forces, et ils disaient à grands cris : « Rendez-vous ! ». Mais tout cela ne leur servait de rien, car les Chrétiens recouvraient de plus en plus leurs forces, comprenant qu'ils étaient protégés par la grâce de la vraie croix sur laquelle ils avaient les yeux fixés, et ils parcouraient le champ de bataille en désarçonnant, tuant et massacrant à leur gré, en chevaliers qui se trouvaient bien meurtris de tout ce qu'ils avaient souffert, et ils se battaient comme des lions furieux. Leurs épées, qui étaient très blanches, devinrent alors rouges de sang, et celui-ci coulait sur les manches des hauberts jusqu'au coude, à cause de la violence des coups qu'on se portait alors (1). Les Maures virent que leurs affaires allaient tout à fait mal et se dirent que leur Mahomet n'était pas capable de les défendre. Alors la plupart d'entre eux commencèrent à s'enfuir vers le parc qui se trouvait sur le rivage de la mer et dont les troupes étaient encore en réserve. Alors s'accomplit ce que le prieur D. Álvaro de Pereira avait dit au roi D. Afonso : que, grâce à la sainte et vraie croix et à ses nobles chevaliers, il serait vainqueur le premier.

(1) *Coria pelos manipulos delas lorigas alaa os cotovelos.* Alfredo Pimenta orthographie *délas* (= *de elas*) et ne parvient pas à trouver un sens satisfaisant (p. 236). Il semble préférable, comme la *C. A.* (*de 'las*, p. 52), de lire *de las*, le second mot étant la forme archaïque de l'article, et de donner à *manipulo* le sens de manche (fém.). Le passage prête de toute manière à difficulté.

Les Castillans livrèrent leur grande bataille aux Maures pour franchir la rivière du Salado sur le bord de la mer. Ils se battirent durant une grande journée parce que les forces des Maures se renouvelaient, et il mourut là beaucoup de monde. Mais, comme les Castillans étaient de bons soldats, ils finirent par les enfoncer et ils passèrent la rivière. Le combat fut là si violent entre eux que l'on n'aurait pu voir les chevaliers castillans sans dire qu'il n'y en avait pas de meilleurs au monde. Les Maures se renforçaient sans cesse, et, comme c'étaient des troupes fraîches, ils les frappaient de toutes leurs forces. Comme les Castillans étaient dans cette difficulté, les Maures virent que les leurs étaient vaincus par les Portugais et que ceux-ci les poursuivaient déjà. Ils craignirent que, s'ils s'obstinaient à combattre, les Portugais ne vinssent les attaquer par derrière, et ils commencèrent à s'enfuir, mais cela ne leur servit guère, car les Portugais se portèrent au devant d'eux. Alors moururent beaucoup d'entre eux, parce que les Castillans s'étaient mis à leur poursuite, les frappaient et les désarçonnaient.

Quand il vit les siens quitter le champ de bataille, le roi *Almofacem* s'écria à haute voix en regardant le ciel : « Hélas, Dieu tout-puissant ! « Hélas, Dieu vainqueur ! Pourquoi as-tu abandonné ce vieillard frappé « de malheur et d'affliction, plein de misère et de honte plus que tous les « autres rois du monde ? Hélas ! vieillard, tu as perdu aujourd'hui la « renommée que tu avais partout en Europe, en Afrique et en Asie ». Il portait les mains à sa barbe, qu'il avait très longue et très blanche, il s'en arrachait les poils et il se frappait violemment le visage. A ce moment, *Alcarac* s'approcha de lui et lui dit : « Seigneur, il ne faut pas agir ainsi, « car, lorsque le courroux et la colère de Dieu viennent où il lui plaît, tous « les conseils et toutes les connaissances ne servent de rien. Rejoignez au « parc les troupes à qui j'ai donné ordre de vous protéger, et grâce à elles « vous arriverez sain et sauf à Algeciras *(Aliazira)* [1], et vous échapperez « à la mort qui est bien près ; sinon, il pourrait arriver que les guerriers « qui s'y trouvent aient une défaillance et ne s'occupent pas de vous ». Le roi *Almafacem* lui dit : « Dis-moi, combien y as-tu de cavaliers ? ». *Alcarac* lui répondit : « Seigneur, ils étaient quatorze mille au début, « j'en ai envoyé cinq mille renforcer les combattants lorsque j'ai vu que

(1) Il est bien évident qu'il s'agit ici d'Algeciras. On ne s'explique pas comment Pimenta (p. 239) a pu penser à Cadix, ville d'ailleurs occupée à cette date par les Chrétiens.

« toute nos forces (1) étaient engagées et ne parvenaient pas à vaincre, « et ainsi il en est resté neuf mille ». Le Roi lui dit : « Dis-moi, *Alcarac*, « ces neuf mille dont tu parles sont-ils de bons guerriers ? — Oui, Seigneur, « dit *Alcarac*, car ce sont tous des Arabes ». Le Roi lui dit : « *Alcarac*, sache « que les constellations du ciel changent très vite, selon le cours du ciel « des planètes, et les bonnes et les mauvaises fortunes qu'apportent ces « constellations naissent du pouvoir que Dieu leur a accordé ; si maintenant « nous avons eu une mauvaise constellation, plus tard nous en aurons « une bonne. Ces Chrétiens ne sont plus commandés et croient que nous « ne pouvons plus les attaquer de nouveau. Suis-moi, *Alcarac*, ne m'aban- « donne pas, et retournons au combat ».

Puis il rejoignit ces neuf mille cavaliers, se tourna vers l'endroit où venaient les Chrétiens, et il s'écria à haute voix : « Seigneurs, souvenez-vous « que je suis votre roi *Almafacen*, heureux et vainqueur dans tous les « combats que j'ai livrés. Vous savez que j'ai vaincu et soumis les rois de « *Soioromeça* et de *Tremecem* et les grandes tribus des Arabes, que j'ai « franchi les montagnes et que j'ai parcouru les sables et tout le vaste « pays de *Puscoa* et *Almadia* (2). Vous savez que l'Espagne a appartenu « à vos ancêtres. Ces chiens de Chrétiens qui vous l'ont prise de force n'ont « pas réuni aujourd'hui sur le champ de bataille treize mille guerriers ; « beaucoup d'entre eux sont morts ou à bout de forces à cause de la grande « fatigue qu'ils ont supportée ; ne perdez pas cette renommée de bons « guerriers que vous avez toujours eue, ni les fils, les filles et les femmes si « belles et les grandes richesses que vous avez amenées ici ». Puis il s'écria

(1) *algazunas* (PIMENTA, p. 239, l. 8). Pimenta ne voit pas ce que peut être ce mot. C'est presque certainement le vocable d'origine arabe *algazua* (il faut peut-être lire dans ce passage *algazuuas*, de préférence à *algazũas*, correction de la *C. A.*, p. 53), expéditions de guerre sainte, expédition militaire, d'où ici forces armées en général. *Cf.* Luis DE SOUSA, *Les Portugais et l'Afrique du Nord de 1521 à 1557*, Lisbonne-Paris, 1940, trad. Ricard, p. 44, n. 1, et David LOPES, *Cousas luso-marroquinas*, Lisbonne, 1941, p. 10, nº 14 (t. à p. du *Boletim de Filologia*, VII, 1941).

(2) *Soioromeça*, qu'il faut sans doute lire *Sojoromeça*, ne peut être que Sijilmassa, et pour *Tremecem* il n'y a naturellement pas de doute. *Cf.* *Masālik*, trad. GAUDEFROY-DEMOMBYNES, p. 169, 194-195 et 221-222. *Almadia* ne peut être que al-Mahdia ou Mehdiya en Tunisie. Si cette interprétation est exacte, il y aurait ici un anachronisme, facilement explicable soit par l'ignorance de l'auteur, soit par une simplification littéraire : la conquête de l'Ifriqiya par Abu l-Hassan est de 1347 (cf. Robert BRUNSCHVIG, *La Berbérie orientale sous les Ḥafṣides*, t. I, Paris, 1940, p. 165-167). *Puscoa* semble impossible à identifier. Ce n'est évidemment par le Guipúzcoa. Faut-il envisager une faute de lecture pour *Bugia* (ou une autre forme du mot) ou pour *Gafsa?* Mais, d'une façon générale, ni Mehdiya ni Bougie ni Gafsa ne sont à leur place dans le contexte. Il ne faut probablement pas essayer de serrer de trop près la signification de ce passage. On rapprochera néanmoins CANARD, *Les relations entre les Mérinides et les Mamelouks*, p. 49-52.

à très haute voix : « Mahomet, Mahomet, n'abandonne pas les tiens ». Il éperonna très violemment son cheval pour attaquer les Chrétiens qui le poursuivaient et dit : « *Marim*, *Marim*, c'est moi qui suis le roi *Almo-* « *facem*, vainqueur dans toutes mes entreprises ». Et comme il partait en toute hâte pour aller frapper de son épée, *D. Alcarac* le Turc et l'infant *Bazayne*, fils du Roi (1), le poursuivirent, attrapèrent son cheval par la bride et lui dirent : « Seigneur, votre jour n'est pas encore venu, et nous vous « faisons prisonnier. Nous ne voulons pas que vous mouriez ici ; car, si les « Chrétiens vous trouvent ainsi, comme ils viennent tous en masse, vous « ne pourrez pas vous défendre ».

Alcarac remit le Roi à cet infant son fils et à vingt cavaliers et leur ordonna d'aller avec lui rejoindre le parc. *Alcarac* resta à l'arrière-garde avec deux mille cavaliers, les meilleurs qu'il trouva au parc ; il regroupait ainsi tous les Maures qui s'enfuyaient, et il les envoyait devant vers le parc. Lui battait en retraite très lentement avec un grand bruit de tambours et de trompettes ; et, lorsque les Chrétiens qui le poursuivaient l'atteignaient, il les écartait en faisant volte-face contre eux très vaillamment, en sorte que tous ceux qui l'atteignaient n'y gagnèrent aucune gloire. Et il défendit son arrière-garde de telle manière que ceux qui rejoignirent le parc furent sauvés.

Lorsqu'il vit que le parc était sauvé, *Alcarac* dit au roi *Albofacem* : « Seigneur, Seigneur, ne vous attristez pas et ne perdez pas courage, car « vous aurez l'occasion de vous venger ». Le Roi lui dit : « On ne peut pas « se venger lorsque l'on meurt de chagrin, et moi je ne peux pas échapper « à cette mort, à cause de la noble armée que j'ai perdue après l'avoir « choisie parmi les tribus de l'Afrique et de l'Asie ; et toi, tu m'as arrêté « au moment où j'aurais encore pu venger et recouvrer mon honneur. « Pour beaucoup moins, il y a quelques jours, j'ai fait couper la tête à « ceux qui étaient avec l'infant *Abomelique*, mon fils, dans sa bataille contre « les Andalous, parce qu'ils n'étaient pas morts avec lui » (2). *Alcarac*

(1) Non autrement identifié ; il est encore mentionné plus loin.

(2) L'épisode est raconté par PINA, *Afonso IV*, ch. L, p. 131-138 (en particulier p. 136-137) et par la *Crónica de Alfonso XI*, ch. 199 et 200 (B. A. E., t. 66 = *Crónicas de los reyes de Castilla*, I, p. 299a-302a). Pour les textes arabes, voir Ibn KHALDOUN, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, t. IV, Alger, 1856, p. 229-230, et *Masālik*, trad. GAUDEFROY-DEMOMBYNES, p. 243. L'« infant » *Abomelique* figure parmi les fils d'Abu l-Hassan dans la *Rawḍat en-Nisrīn* d'Ibn EL-AḤMAR (trad. G. Bouali et G. Marçais, Paris, 1917, p. 76 : Aboû Malik Abd el-Wâḥid), mais les circonstances de sa mort ne sont pas rappelées. Il était alors gouverneur d'Algeciras. La bataille

« lui répondit : « Seigneur, si tu me fais couper la tête, je n'y perdrai pas « grand'chose, car ma vieillesse est grande et il me reste peu à vivre. Mais « j'aime mieux mourir moi-même que de voir ta mort, que l'on ne pourra « éviter aujourd'hui ». Le Roi lui dit : « Comment sais-tu que je vais « mourir? (1) ». Il répondit : « Seigneur, je le sais parce que j'ai vu des choses « étranges et si prodigieuses que personne ne pourrait les imaginer ». — « Et quelles sont ces choses si étranges ? dit le Roi. Explique-le moi ».

Alcarac lui répondit par ces mots : « Seigneur, comme je m'occupais « à répartir et à envoyer les renforts aux endroits de la bataille où ils me « semblaient nécessaires, je vis quatre mille cavaliers portugais s'efforcer « de conquérir gloire et honneur plus que tous ceux que j'ai vus ou dont « j'ai entendu parler. Car, à une demi-lieue des armées déployées, je les « fis attaquer de face, vers les côtés et sur l'arrière-garde par huit mille « genétaires et archers (2). Je pensais bien qu'ils cesseraient rapidement le « combat et que, dès leur défaite, les nôtres vous secourraient avec toutes « les autres forces qui étaient entre la montagne et la plaine ; et eux, en « combattant contre ces huit mille, attaquaient avec autant de puissance « qu'ils pouvaient et foncèrent contre les quatre corps déployés. Et, comme « ces quatre corps étaient composés de très vaillants soldats, je tirai « cinq mille des huit mille hommes (3) qui étaient venus là pour vous les « envoyer, et je vis ces Portugais bouleverser si bien les choses et se battre « si extraordinairement qu'ils semblaient des diables jaillis de l'enfer. « Ces cinq mille hommes que j'avais retirés et six mille que j'avais en « réserve, je les envoyai tous à la bataille. La lutte était si dure et si serrée, « tant nous étions nombreux, qu'il semblait que les Chrétiens ne pouvaient « plus remuer leurs bras. Et, pour mettre fin au combat plus rapidement « afin de vous secourir, j'ordonnai au triangle qui se trouvait à cet endroit « d'aller les attaquer. Lorsque le triangle pénétra parmi eux, il les coupa

eut lieu en 1339 d'après Henri Basset et E. Lévi-Provençal, *Chella, Une nécropole mérinide*, Paris, 1923 (extrait d'*Hespéris*, 1922), p. 15-18, et Henri Terrasse, *Histoire du Maroc*, t. II, Casablanca, 1950, p. 55. M. Carlos de Luna (*Historia de Gibraltar*, Madrid, 1944, p. 135) la place en mai 1340, mais sans préciser ses raisons.

(1) L'original porte : *recebera morte*, conservé par Pimenta, p. 243, l. 16. Il semble préférable d'adopter la correction de la *C. A.* (p. 55) : *receberei.*

(2) *oito mil cavaleiros de geneles e darqueiros* (Pimenta, p. 244, l. 8-9). Le texte paraît donc distinguer les cavaliers ordinaires, armés de l'épée et de la lance, et les cavaliers armés d'un arc.

(3) Le texte porte ici (p. 244, l. 16) *mogotes*, mot peu précis qui signifie « troupe de soldats » en général. Mais je crois qu'il faut comprendre 8.000 hommes, comme le montre le contexte, et en particulier ce qui est dit un peu plus haut.

« en deux, rejetant les uns d'un côté et les autres de l'autre, et avec le « grand acharnement du combat je les vis si fatigués, eux et leurs chevaux, « bien que leur vaillance ne les abandonnât point, que j'envoyai chercher « les quatre mille hommes que j'avais mis tout d'abord en réserve, pour les « tuer et les faire captifs ; et j'aurais voulu les engager contre eux pour les « tailler en pièces et aller vous rejoindre avec tout le reste de nos forces. « Alors qu'ils étaient en déroute comme je viens de vous le dire, on vit « pénétrer parmi les vôtres un grand chevalier orné de devises rouges, lui « et son cheval... (lacune) d'argent. Il portait dans ses mains une grande « hampe très belle, et en haut de celle-ci une croix qui resplendissait comme « le soleil et qui lançait des rayons de feu. Elle fut cause [1] de pleurs, de « tristesse, de douleur, de danger et de ténèbres pour tout votre peuple, « car, dès qu'elle nous apparut, les Portugais recouvrèrent toutes leurs « forces et suivirent ce chevalier partout où il allait. Les guerriers étaient « si ardents et si courageux et les chevaux si rapides qu'ils arrivaient « aussitôt là où ils voulaient attaquer ; et les coups qu'ils portaient étaient « tels que, lorsqu'ils [2] frappaient de leurs épées, personne ne pouvait leur « tenir tête. Nous étions trente-huit mille à nous battre contre eux. Au bout « de peu de temps, il n'en resta sur le champ de bataille que douze mille, « que les Chrétiens poursuivaient et taillaient en pièces, au-delà de la « grande montagne qui était au-dessus de nous, lorsque vous avez voulu « retourner au combat. Et, Seigneur, comme j'avais vu toutes ces choses, « je craignais, si vous vous battiez comme vous le vouliez, que les Portugais « ne viennent d'un autre côté sans que vous puissiez vous défendre, et je vous « remis entre les mains de votre fils. Si je me suis trompé, voici ma « personne, faites comme il vous plaira ».

Le roi *Almofacem* dit : « *Alcarac*, je ne peux pas croire des choses « comme celles que tu me dis, car elles sont contraires à la nature : « quatre mille cavaliers tenir tête aux miens, si nombreux et si vaillants ! « et finir par les vaincre grâce à un bâton ! ». *Alcarac* répondit : « Seigneur, « ne doutez pas que c'est chose vraie, et sachez en outre que, dès que ce « chevalier apparut aux yeux des vôtres avec cette grande hampe sur la

(1) *Esta foi mazelada de coita*, etc., dit le texte (p. 245, l. 16). Il paraît inutile de suppléer *ora* après *Esta*, ainsi que le fait la *C. A.* (p. 57). Le passage semble pouvoir s'interpréter sans cette correction.

(2) L'original porte ici *o*, qui n'a pas de sens. C'est peut-être l'arch. *u* (« où »), écrit aussi *hu*, comme le proposent également José Joaquim Nunes (*C. A.*, p. 57) et Pimenta (p. 245, l. 22).

« hauteur qui dominait l'endroit où vous combattiez, aussitôt ils furent « vaincus, et Dieu vous a protégé en l'empêchant de descendre vers le bas. « Car, s'il en avait été ainsi, vous auriez été perdus, vous et le parc. Sachez « encore que les cavaliers semblaient d'énormes géants, et les chevaux « plus gros que de grands chameaux. Si vous en doutez, interrogez tous ces « cavaliers qui sont ici et qui ont assisté à tout ». Et les cavaliers dirent que c'était la vérité. Le roi *Albofacem* reprit : « *Alcarac*, je te fais grâce de la « vie, parce que tu es venu d'un pays lointain pour me servir avec une « grande force de cavalerie que tu as perdue aujourd'hui ».

Le roi *Albofacem* pensa alors à ses femmes et à ses enfants, à la cavalerie, aux dames et aux jeunes filles et aux innombrables richesses qu'il avait amenées pour conquérir l'Espagne. Il descendit de son cheval, mit les genoux en terre, plaça le Coran devant lui, leva les yeux vers le ciel et se mit à dire, à si haute voix que tout le monde l'entendait : « Dieu tout-« puissant, Seigneur du ciel et de la terre — et il n'y a pas d'autre Dieu « que toi seul —, Seigneur Dieu par qui fut écrit ce Coran que tu as donné « à Mahomet ton prophète pour qu'il nous apprît comment nous devons « vivre et comment nous devons te servir, pourquoi as-tu abandonné et « ruiné la gloire et l'honneur qui me mettaient au-dessus des autres rois « d'Afrique ? Seigneur, pourquoi as-tu abandonné ma puissance, qui « était crainte et respectée dans (1) tous mes royaumes, provinces et « possessions ? Seigneur, pourquoi m'as-tu privé du bonheur que j'ai « toujours eu grâce à toi dans toutes les batailles que j'ai livrées, et pourquoi « as-tu abandonné mes fils qui me remplaçaient au combat et qui étaient « déjà meilleurs que moi, et ma belle cavalerie que j'avais éprouvée dans « beaucoup de batailles,et pourquoi as-tu séparé de moi mes femmes et « mes filles que j'aimais tant et que je préférais à toutes choses ? Si mon « désastre, Seigneur, est dû à quelque péché que tu me reproches d'avoir « commis contre toi, tu n'avais pas de raison pour perdre des dames et « des jeunes filles de si haute naissance et de si grande beauté et les livrer « au pouvoir des Chrétiens ! Tu vas me faire vivre dans le malheur, dans la « peine, dans la tristesse et dans le chagrin. Puisque j'ai souffert tant de « mal, je te demande de me donner sagesse et courage, de façon que je « puisse venger ma défaite ».

(1) L'original porte ici (p. 250, l. 5) *e*, que je propose de corriger en *ẽ (em)*.

Sa douleur, son affliction et sa peine étaient si grandes que tous ceux qui le virent furent surpris qu'il ne mourût pas sur-le-champ. Ce dont il s'affligeait le plus ainsi, c'était d'avoir été écarté de la bataille par *Alcarac* et par l'infant *Boçaynne* (1) son fils, lorsqu'ils l'avaient arrêté, car il aurait voulu mourir là. Puis il tint aussitôt conseil avec ceux de ses notables qui étaient encore avec lui, et tous furent d'accord qu'il repassât outre-mer pour chercher de la cavalerie et revenir avec elle en Espagne pour se venger. Il agit ainsi : il repassa la mer et il réunit cent vingt mille cavaliers et un grand trésor que l'on évalua à huit cent cinquante chameaux chargés d'or. Comme il était occupé à cela, des messagers lui apportèrent la nouvelle que *Aboemar*, roi de Tunis et de Berbérie (2), lui avait pris des villes et des châteaux et qu'il parlait mal de lui parce qu'il avait été vaincu par un si petit nombre de Chrétiens. Il en ressentit une grande colère, et, de ces cavaliers qu'il avait rassemblés pour attaquer l'Espagne, il prit cinquante mille des meilleurs et marcha contre lui. De *Tremecen*, où il était, jusqu'à l'endroit où se trouvait le roi *Aboamar*, il y a plus de quatre cents lieues. Il lui livra bataille, le vainquit, lui prit le royaume de Tunis et une grande partie de la Berbérie, et le roi *Aboamar* mourut alors.

Comme *Albofacem* repartait avec grande joie vers son royaume pour aller conquérir l'Espagne, et qu'il avait déjà renvoyé une grande partie des siens dans leur pays, pour leur permettre de reconstituer leurs forces, un seigneur des Arabes appelé *Anza* (3), à qui il avait fait beaucoup de tort, apprit qu'il s'en retournait, et tint conseil avec les notables de ce pays qui étaient mécontents de lui parce qu'il les tenait sous sa domination et parce qu'il leur avait fait perdre beaucoup de leurs parents à cette grande bataille de Tarifa. Ils décidèrent d'un commun accord de combattre contre lui, réunirent une grande force, l'attaquèrent et le vainquirent, et il perdit là tous ceux qui venaient avec lui.

Ainsi frappé par l'adversité, le roi *Albofacem* prit la mer avec trois

(1) *Baçayne* dans la *C. A.*, p. 59 (cf. plus haut), *Bayzaja* dans le texte de PINA, *Afonso IV*, reproduit par SILVA TAROUCA, *Sete Reis*, vol. II, p. 344.

(2) Abū Ḥafṣ 'Umar, de la famille almohade des Hintāta. Les événements rappelés dans ce passage et dans le passage suivant se placent en 1346-1347 ; cf. Ibn EL-AḤMAR, *Rawḍat en-Nisrīn*, trad. fr., p. 79, et l'exposé de BRUNSCHVIG, *Berbérie orientale*, t. I, p. 165-167.

(3) Il ne peut s'agir ici, à ce qu'il semble, que du chef arabe 'Umar ben Ḥamza, sur lequel on peut se reporter à Georges MARÇAIS, *Les Arabes en Berbérie du XIe au XIVe siècle*, Constantine-Paris, 1913, p. 453 et p. 466, et à BRUNSCHVIG, *Berbérie orientale*, t. I, p. 170-171.

galères et aborda à une de ses villes appelée *Almadia* [1]. Dans cette ville se trouvaient des hommes de l'infant *Aboanem*, son fils, qu'il avait laissé à sa place pour gouverner le royaume. Ces hommes l'attaquèrent et lui tuèrent un [autre] de ses fils qu'on appelait l'infant *Nazar* [2]. Se trouvant dans ce malheur, le roi *Albofacem*, avec les faibles troupes qu'il put rassembler — car toutes les autres avaient déjà pris le parti de l'infant *Boanem* — arriva à la rivière de *Marce*, dans le royaume de *Suiurumeça*, qu'il avait conquis [3]. Cet infant *Aboenem*, son fils, vint contre lui et l'attaqua. Le père fut vaincu et se réfugia dans la grande montagne d'*Aazayra*, dont le seigneur était *Cecio* et qu'il n'avait jamais pu conquérir. Il fut accueilli par *Cecio* avec beaucoup d'honneur, mais il était dépouillé de tout et de ses royaumes, et il en mourut de chagrin [4]. C'est ainsi que Jésus-Christ manifeste ses miracles contre ceux qui combattent contre sa foi.

Pour les Maures, on trouva que, sur le terrain et dans les montagnes de cette grande bataille de Tarifa, ils avaient perdu 57.300 morts et captifs. Nous ne parlons pas ici des gentilshommes castillans et portugais et des grands exploits qu'ils accomplirent dans cette bataille. Car tous firent si bien et de manière si semblable ce qui incombait à chacun qu'il paraîtrait injuste de louer les uns et non les autres, et, si l'on entendait raconter les merveilles et les actes héroïques qu'ils accomplirent, le livre serait si long que ceux qui le liraient jugeraient ennuyeux un récit de pareille étendue, et les autres dont on ne parlerait pas ici se trouveraient humiliés.

En outre, comme ce livre est un livre de lignages, il n'est pas nécessaire d'y parler de tout, sauf — et brièvement — de quelques choses

(1) Mehdiya en Tunisie. Ces détails sont-ils exacts ? Ils ne figurent pas dans l'exposé de BRUNSCHVIG, *Berbérie orientale*, t. I, p. 170-171. En revanche, l'identité du personnage mentionné ensuite ne fait pas difficulté : c'est le sultan bien connu Abū 'Inan, qui se révolta en effet contre son père et régna sur le Maroc de 1351 à 1358.

(2) C'est-à-dire an-Nāṣir. Sur ce fils d'Abu l-Hassan, cf. Georges MARÇAIS, *Les Arabes en Berbérie*, p. 467-468, et BRUNSCHVIG, *Berbérie orientale*, t. I, p. 170. Je n'ai pas retrouvé trace de l'événement rappelé ici.

(3) Le premier toponyme paraît impossible à identifier. *Suiurumeça* ou mieux *Sujurumeça* est évidemment Sijilmassa comme plus haut.

(4) La mort d'Abu l-Hassan chez les Hintāta du Haut-Atlas marocain est un fait bien connu dont il paraît inutile de rappeler les circonstances. Nous savons que le sultan malheureux fut accueilli par 'Abd el-'Aziz ben Moḥammed, gouverneur des Hintāta (cf. Pierre DE CENIVAL, *Les émirs des Hintāta, « rois » de Marrakech*, dans *Hespéris*, XXIV, 1937, p. 245-257, nº 12 des Notes généalogiques, p. 256). On peut se demander si ce n'est pas 'Aziz qui a été altéré en *Cecio*. Quant au mot *Aazayra*, on pense à Sahara, mais ici il ne peut désigner que la montagne de l'Atlas.

merveilleuses et exceptionnelles qui arrivèrent à ces lignages. Ce prieur D. Álvaro de Pereyra, qui provient de ce lignage dont nous avons parlé avant de raconter cette bataille, fut celui qui passa outre-mer à l'endroit où se trouve le Grand Maître de l'Ordre de Chevalerie de Saint-Jean de l'Hôpital avec des cavaliers et beaucoup d'autres soldats pour participer à la guerre que les Hospitaliers font contre les Turcs, les Syriens, les Barbares et les gens d'Alexandrie (1). Et il fut traité avec beaucoup d'honneur par le Grand Maître et par tout l'Ordre, parce qu'ils s'estimèrent bien servis de lui. De là il revint très satisfait et avec grande renommée. Il édifia beaucoup de forteresses et d'endroits dans le royaume, fut aimé des Portugais et est enterré dans une chapelle qu'il fit construire pour le service de Dieu et qui a nom Santa Maria de Flor de Rosa. Là sont enterrés autour de sa sépulture les trois chevaliers qui avaient été élevés avec lui et qui étaient allés avec lui à la recherche de la vraie croix pour sauver la foi de Jésus-Christ et toute la chrétienté, ainsi que nous l'avons raconté (2).

(Trad. Robert Ricard).

(1) *a guerra que os espitaleres ham com os turcos e com soriaos e barbaros e daleyxadria* (Pimenta, p. 255, l. 5-7). *La Chronica do Condestabre, op. cit.*, ch. I, p. 2, parle également de ce voyage : « E foy fora deste regno ao convento de Rrodes muy grandemente e bem acompanhado : assy de cavaleyros e escudeiros como de cavallos muy boons ».

(2) La date généralement adoptée pour la mort de D. Álvaro Gonçalves Pereira est 1378-1379 (voir la note d'introduction plus haut). La *Flor da Rosa* se trouve à un peu plus de 2 kilomètres de Crato en Alentejo (cf. *Guia de Portugal*, t. II, p. 431). La chapelle aurait été bâtie en 1356. Les constructions du Prieur sont énumérées au début de la *Chronica do Condestabre*, ch. I, p. 2 ; sur sa mort et ses obsèques, *ibid.*, ch. VI, p. 13-14 (la *Chr.* ne mentionne pas les tombeaux des trois chevaliers). Sur plusieurs de ces points, on se reportera à la longue note d'Alfredo Pimenta, p. 255-256.

UNE CHARGE CONTRE LES SECRÉTAIRES D'ÉTAT ATTRIBUÉE À ǦĀḤIẒ

Ǧāḥiẓ est certainement l'auteur d'un *Kitāb Aḫlāq al-wuzarā'* (1), qui est probablement perdu, mais deux autres écrits concernant les Secrétaires d'État et les scribes lui sont attribués. Du premier, intitulé *Risāla fī madḥ al-kuttāb* (Éloge des secrétaires), et signalé par deux biographes au moins (2), nous pourrions avoir deux lignes reproduites par Ibn 'Abd Rabbih (3), si tant est que ce texte soit authentique. Le second, cité par les mêmes biographes (4), et mentionné par Brockelmann (5), a été édité par Finkel (6) et partiellement traduit en allemand par Rescher (7) ; il constitue en apparence l'antithèse du premier et s'intitule *Ḏamm aḫlāq al-kuttāb* (Blâme des mœurs des secrétaires).

La mention du titre d'un ouvrage par Yāqūt et Kutubī fournit certes une présomption en faveur de l'authenticité, et il est bien probable que Ǧāḥiẓ est effectivement l'auteur d'une *risāla* contre les secrétaires, mais il est permis de se demander si l'ensemble du texte dont nous disposons est bien de sa plume. La tendance qui consiste à voir en lui un virtuose capable de soutenir avec le même brio la thèse et l'antithèse conduit les critiques et les historiens de la littérature à une fausse appréciation de son

(1) Cité dans sa *Risāla fī faṣl mā bayn al-'adāwa wa-l-ḥasad*, éd. Kraus-Ḥāǧirī, *Maǧmū' rasā'il*, Caire, 1943, 99.

(2) Yāqūt, *Iršād*, VI, 78/*Mu'ǧam*, XVI, 109 ; Kutubī, *'Uyūn al-tawārīḫ*, ms. Paris, 1588, 155 a ; cf. Sandūbī, *Adab al-Ǧāḥiẓ*, n° 126.

(3) *'Iqd*, éd. du Caire, 1346/1928, III, 16 : فضائل الكتابة : قال أبو عثمان الجاحظ : ما رأيت قومًا أنفذ طريقة في الأدب من هولاء الكتاب ، فإنهم التمسوا من الألفاظ ما لم يكن متوعرًا وحشيًّا ولاسا قطًا .

(4) Yāqūt, *Iršād*, VI, 78/*Mu'ǧam*, XVI, 109 ; Kutubī, *op. cit.*, 155 a.

(5) *GAL*, S. I, 244, n° 50 ; cf. Sandūbī, *op. cit.*, n° 69.

(6) *Three Essays*, Caire, 1926, 40-51 ; pour mémoire, éd. en marge du *Kāmil*.

(7) *Excerpte*, 67-77.

talent et à l'acceptation sans examen des titres antithétiques. Or un critère subjectif permet de déceler immédiatement une falsification partielle dans la *risāla* éditée par Finkel, et cette opinion est corroborée par le *Livre des secrétaires* de 'Abd Allāh al-Baġdādī qui vient d'être édité ([1]).

Cet auteur qui résidait à Bagdad au moment où Ǧāḥiẓ mourut (255/868-69) a pu très aisément connaître la *risāla* authentique et en extraire les deux passages reproduits dans son propre *Livre des secrétaires ;* ces passages figurent également dans le texte de Finkel, mais dans un ordre différent, et il est probable que l'auteur de la *risāla* dont nous disposons a puisé à la même source. Tout nous porte à croire en effet que nous sommes en présence d'une compilation postérieure, peut-être anonyme, dans laquelle ont été utilisés des documents divers, et qu'un copiste a attribuée à Ǧāḥiẓ parce qu'il y était cité ([2]). On doit cependant reconnaître qu'il était facile de s'y tromper, car les emprunts confèrent à l'ensemble du texte un cachet littéraire tout à fait remarquable, et, si l'on met à part quelques expressions inhabituelles, le style est bien dans la manière ǧāḥiẓienne.

Nous nous bornerons à relever, parmi les indices qui permettent de conclure à une erreur d'attribution, le fait que Ǧāḥiẓ, quand il se cite, a l'habitude de parler à la première personne, ou d'employer sa *kunya*, Abū 'Uṯmān ; il n'y a donc aucune raison pour qu'il dise (§ 22) : « Un jour, Ǧāḥiẓ s'assit dans un bureau... » ; d'autre part, il entretenait des relations d'amitié avec Ibn al-Mudabbir qui, dans le texte (§ 20), est passablement dénigré ; enfin, si le personnage nommé Ibrāhīm b. al-'Abbās (§ 20) est bien al-Ṣūlī, il est étonnant de voir Ǧāḥiẓ parler de lui en termes désobligeants.

Cependant, malgré la suspicion qui pèse sur l'authenticité d'une partie de cette *risāla*, nous avons jugé que sa valeur littéraire, jointe à son intérêt documentaire, en justifiait une traduction ; mais, dans l'ignorance de la date de sa composition et de la personnalité réelle de son auteur, nous nous sommes abstenu de la commenter.

L'édition de Finkel (sigle F) nous a servi de base, mais nous avons pu

(1) Éd. D. Sourdel, *BEO Damas*, XIV, 1952-54, 115-153.

(2) Dans les mêmes conditions, Brockelmann, S. I, 244, n° 57, signale parmi les œuvres de Ǧāḥiẓ, un *K. al-Farq fī l-luġa*, sur la foi du catalogue de Qarawiyyīn (1261), où l'auteur s'est contenté des premiers mots du texte pour l'attribuer tout entier à Ǧāḥiẓ (renseignement dû à M. Lakhdar).

mettre à profit le ms. de Dāmād Ibrāhīm Pacha (fonds arabe 949 ; sigle D) qui nous a fourni quelques bonnes leçons*.

Charles PELLAT.

* * *

[F 40 ; D 190 *b*]. Au nom de Dieu, le Bienfaiteur miséricordieux.

Que Dieu te garde et prolonge ton existence, afin que nous puissions longtemps jouir de ta présence.

1. J'ai lu l'épître dans laquelle tu fais l'éloge des mœurs et des actes des secrétaires, et décris leurs vertus et leurs fastes ; je l'ai comprise (1).

Quand un auteur brosse un tableau fouillé qu'il présente sous un jour favorable, il rencontre peu d'approbation ; au contraire, l'opposition ne lui fait point défaut, car il n'est pas pénible à ses contradicteurs de réfuter ses prétentions, et ses plus vils adversaires n'éprouvent aucune difficulté à attaquer les idées qu'il exprime ; la plus rude épreuve frappe en effet ce qui, rapporté aux choses visibles, est réduit à néant, et qui, soumis à l'examen de la raison, apparaît impossible et absurde. Les arguments les plus faibles sont ceux que l'on recherche *a posteriori* et qu'on établit comme des signes distinctifs de l'existant après son existence ; en revanche, lorsque la cause préexiste à l'objet, on peut se passer de juge et la faiblesse d'un témoin apparaît clairement (2).

2. Je t'ai vu consacrer avec complaisance de longues louanges aux individus de cet acabit et conclure à la vertu des créatures de cette classe ; or je sais que l'admiration excessive de l'auteur, quand elle concorde avec sa propre profession (?), s'implante si profondément et si solidement dans les cœurs qu'il est difficile au contradicteur (1) de la faire taire (2), et à l'adversaire sûr de son droit, d'y mettre fin. Par la difficulté qu'on éprouve

* Je dois de vifs remerciements à D. Sourdel qui a bien voulu relire ce travail et me suggérer d'heureuses corrections.

§ **1.** (1) Cette expression paraît indiquer — si elle n'est pas une addition de copiste, — que l'épître date d'une époque largement postérieure à Ğāḥiẓ.

(2) Tout ce paragraphe est trop obscur pour être véritablement de Ğāḥiẓ ; au demeurant le texte ne semble pas avoir été parfaitement établi, bien que les deux mss utilisés concordent.

§ **2.** (1) D المناظر (F الناظر).

(2) (F et D إفهامه) ; nous lisons : إفحامه .

à la supprimer, et l'impossibilité où l'on est de la repousser, son cas est semblable à celui du *consensus* quand il rencontre une révélation sûre.

3. Je n'ai cependant pas la prétention ([1]) de te faire toucher du doigt tes erreurs d'argumentation, ni d'attirer ton attention sur les points fautifs de ton raisonnement basé sur des données que l'auditeur ne saurait ([2]) nier ni déclarer nulles. Je vais toutefois exposer la bassesse de la conduite et des actes des scribes, la vilenie de leur caractère et de leurs mœurs, en te rappelant — tu le sais bien, et le lecteur de cet écrit aussi — que je ne parle qu'après avoir acquis des preuves et que je n'avance que des arguments éclatants. En outre, pour étayer ma dialectique ([3]), j'invoquerai en témoignage des opinions contraires et, pour être équitable ([4]), je signalerai les points sur lesquels les adversaires sont d'accord ([5]), car ce procédé offre le moyen de leur couper le souffle et de leur river le clou.

4. Cela dit, que pensez-vous d'une catégorie de gens au nombre desquels figure le premier apostat [F 41] de l'Islam ? En sa qualité de secrétaire de l'Envoyé de Dieu, il dénatura les passages de la Révélation qui lui étaient dictés, si bien que Dieu révéla à son sujet quelques versets du Coran [D 191 *a*] pour interdire ([1]) de l'employer comme scribe ; cet individu prit la fuite et mourut en Arabie dans l'infidélité : j'ai cité 'Abd Allāh b. Sa'd b. Abī Sarḥ. Après lui, l'Envoyé de Dieu utilisa les services de Mu'āwiya b. Abī Sufyān qui fut le premier, en Islam, à trahir son Imām et à tenter, par ses crimes, de rompre les liens de la foi.

5. 'Uṯmān b. 'Affān servit de secrétaire à Abū Bakr ; malgré la pureté de ses mœurs et la vertu de sa conduite, il ne put achever sa vie sans s'être attiré le blâme de ses partisans, à cause de la veine du métier de scribe qui était en lui.

6. Ensuite, 'Umar b. al-Ḫaṭṭāb eut pour secrétaire Ziyād b. Abīh qui

§ **3.** (1) F ادعى - (D ادع).
(2) F يمكن - (D ينكر).
(3) F تبيانا (D s. p.).
(4) F انصافا (D منصفا).
(5) F وما اجمع (D واجمع).
§ **4.** (1) F نهى فيها (D نهى فيه).

devint par la suite le pire des hommes élevés dans la foi islamique ; par sa propagande, la *sunna* fut détruite et c'est à l'époque de son proconsulat en Irak qu'apparut la *ǧabariyya* (1).

7. 'Uṯmān b. 'Affān prit pour scribe Marwān b. al-Ḥakam qui le trompa en usant de son sceau, et alluma parmi ses sujets la guerre contre son règne.

8. Le pouvoir échut ensuite à 'Alī b. Abī Ṭālib, mais il était si averti des méfaits des scribes qu'on ne lui en connaît aucun jusqu'à sa mort.

9. Si l'écriture était noble et la calligraphie méritoire, c'est le Prophète qui, parmi les humains, eût été le plus digne d'y exceller, de même que les seigneurs, les hommes de vertu (1) et d'honneur eussent été les plus indiqués pour y atteindre la perfection (2) ; mais Dieu a privé Son Prophète de cette aptitude, a fait de l'écriture une besogne trop basse pour lui et a marqué son incompatibilité (3) avec la mission prophétique. Et puis, Il a fait en sorte que le roi dans son royaume et le noble dans sa tribu réussissent tout en ayant une mauvaise écriture et atteignent à la noblesse tout en écrivant d'une manière détestable. Il est même arrivé (4) que certains aient enlaidi volontairement leur écriture, même si elle était naturellement belle, et n'aient pas condescendu à écrire de leur propre main, même s'ils y étaient habiles et pouvaient le faire aisément ; ils préféraient en charger leurs subordonnés, et encore éprouvaient-ils quelque retenue à confier cette fonction aux plus importants de leurs familiers.

10. Aḥmad b. Yūsuf traça un jour devant al-Ma'mūn des caractères qui enthousiasmèrent le calife au point qu'il s'écria : « Par Dieu ! je voudrais » bien savoir en faire autant, et je donnerais (1) un million pour cela ! » Mais Aḥmad b. Yūsuf répondit : « Prince des Croyants, ne le regrette pas » [F 42 ; D 191 *b*], car si c'était un privilège, l'Envoyé de Dieu n'en eût » point été privé ».

§ **6.** (1) Déterminisme ; doctrine favorisée par les Umayyades soucieux de faire accepter leur usurpation comme imposée par Dieu ; cf. *E. I.*, s. v., I, 1013.

§ **9.** (1) F الفضل - D القدر .

(2) F الغاية - (D العناية).

(3) F وسدّ - (D وصدّ).

(4) Nous lisons وحتى ان (F وان - D وكان ان).

§ **10.** (1) F مغرم - (D مغرما).

11. Ce qui prouve que le métier de scribe est chose détestable, c'est que seuls l'exercent des subordonnés ou des gens de condition pour ainsi dire servile. Nous n'avons jamais vu un Grand s'occuper lui-même de cette tâche ou partager la besogne de son secrétaire. Tout secrétaire (1) est condamné à une constante loyauté et l'on exige de lui qu'il supporte l'adversité ; voilà des conditions diverses qui lui sont imposées, et une épreuve complète qui l'attend. De son côté, il n'a le droit d'imposer aucune espèce de clause ; au contraire, il est taxé de lenteur à la première défaillance, même s'il s'est éreinté, et s'expose à des reproches (2) à la première erreur, même si cela ne lui convient pas (3). L'esclave, au moins, a le droit de se plaindre à son maître pour que sa situation soit améliorée, et de demander à en changer s'il le désire, alors que le scribe n'a pas le droit de réclamer ses gages en retard, ni de se séparer de son maître s'il tarde à le payer. Sa condition est celle des esclaves, et encore, parmi eux, il occupe le rang des idiots. Malgré tout cela, il se place au faîte de la vantardise, au sommet de la vanité, sur la mer gonflée de l'orgueil et de la suffisance !

12. Dès l'instant qu'il porte une ample robe aux pans allongés, qu'il natte sur ses joues les mèches de ses tempes et qu'il coupe ses cheveux en V sur son front (1), il s'imagine qu'il est le maître et non le subordonné, le suzerain au-dessus du vassal. Lorsqu'un scribe débutant s'est assis sur le siège du pouvoir, s'est installé dans le conseil du califat, a placé une corbeille (2) pour le séparer [du commun] et a mis devant soi son écritoire,

§ **11**. (1) Le passage qui commence ici et se termine à la fin du § 15 est reproduit par Baġdādī (éd. Sourdel), 153, avec quelques variantes, et partiellement traduit par l'éditeur, 125-126 (§§ 12-15).

(2) Nous lisons العذل (F et D العدل).

(3) لم يرض : s'il n'est pas d'accord sur la réalité de sa faute. En lisant *lam yuraḍ*, il faudrait comprendre : s'il n'est pas encore complètement formé à son métier.

§ **12**. (1) (F et D تحوذف). D. Sourdel, 125 et n. 1, lit, avec Baġdādī, تحفف الشابورتين qu'il traduit par « encadre son visage des deux pointes du voile ». *Šābūra* impliquant une idée d'angle aigu et حذف (que nous lisons à la forme simple ou à la 2e forme) voulant dire couper, il s'agit probablement d'une coupe de cheveux sur laquelle on trouvera, dans *Luġat al-ʿArab*, IX, 620-1, de longues explications ainsi résumées :

قص الشعر على هيئة الرقم ٧ العربي تسيل فيها القصة على وسط الحاجب

(2) On ne sait exactement de quel objet il s'agit ; peut-être les secrétaires avaient-ils devant eux une corbeille destinée à recevoir des papiers ; cf. D. Sourdel, 125 n. 2.

dès qu'il connaît par cœur, en fait de rhétorique, les clichés les plus brillants et, de la science, ses traits les plus gracieux (3), qu'il a appris les sentences de Buzurgmihr, le testament d'Ardašēr, les épîtres de 'Abd al-Ḥamīd et l'*adab* d'Ibn al-Muqaffa', qu'il a fait du *Livre de Mazdak* la source de son savoir et du recueil de *Kalīla et Dimna* le trésor secret de sa sagesse, il se prend pour le Grand Fārūq en matière d'administration, pour Ibn 'Abbās dans la science exégétique, pour Mu'āḏ b. Ğabal dans la connaissance du licite et de l'illicite, pour 'Alī b. Abī Ṭālib dans la délivrance hardie (4) de jugements et de sentences, pour Abū l-Huḏayl al-'Allāf dans les questions d'atome (5) et de *ṭafra* (6), pour Ibrāhīm b. Sayyār al-Naẓẓām dans la doctrine du *kumūn* et de la *muğānasa* (7), pour Ḥusayn al-Naǧǧār dans la connaissance des obligations cultuelles et la doctrine de l'*iṭbāl* (8), pour al-Aṣma'ī et Abū 'Ubayda en lexicographie et en généalogie !

13. Son premier soin est alors d'attaquer la composition du Coran [D 192 *a*] et de dénoncer [F 43] ses contradictions. Puis il manifeste (1) sa finesse d'esprit en démentant les faits historiques transmis par la tradition et en récusant les traditionnistes. Si quelqu'un, devant lui (2), accorde la prépondérance aux Compagnons du Prophète, il fait la moue, et, en entendant vanter leurs mérites (3), il se détourne. Si l'on cite Šurayḥ, il le récuse ; si l'on fait devant lui l'éloge d'al-Ḥasan, il le juge ennuyeux ; si on lui vante al-Ša'bī, il le trouve insensé ; si l'on prononce le nom d'Ibn Ğubayr, il le déclare ignorant ; si l'on met en avant al-Naḫa'ī, il minimise son importance. Et puis, sur-le-champ, il tranche le débat en

§ **12.** (3) D مليحه - F ملحه .

(4) F الجراة - (D الجرة).

(5) Nous lisons الجزء (F et D الجر).

(6) Mutation par saut brusque

(7) Le texte porte المكامنات والمجانسات . Le *kumūn* est la doctrine d'al-Naẓẓām d'après laquelle les choses sont cachées les unes dans les autres ; la *muğānasa* est la doctrine d'après laquelle tout ce qui est vivant forme une seule catégorie.

(8) Déterminisme.

§ **13.** (1) F يظهر فيه - D يظهر .

(2) D احد عنده - (F احد).

(3) F عن محاسنه - D عند محاسنه .

parlant de la politique d'Ardašēr Pāpagān, de l'administration d'Anōšarvān, de la parfaite gestion du pays sous les Sassanides.

14. S'il se méfie des espions, si les Musulmans le surveillent, il cite des traditions prophétiques pour passer aux sciences rationnelles, et des versets « solides » du Coran lui permettent d'aborder les « abrogés ». Il rejette tout ce qui ne tombe pas sous les sens et assimile l'invisible au visible.

Parmi les livres, il n'agrée que la *Logique* [d'Aristote], n'accorde de louanges qu'à ceux qui n'ont pas de débit et ne trouve jamais beaux ceux qui connaissent la vogue (1).

Voilà des traits célèbres, bien connus, de leurs agissements et de leurs mœurs.

15. Une preuve de leur conduite est que l'on n'a jamais vu un scribe faire du Coran son livre de chevet, ni de l'exégèse la base de son savoir, ni de la connaissance de la religion sa devise, ni de l'étude des traditions le soutien de sa culture. Si l'on en rencontre un (1) par hasard qui cite quelques passages du Coran et de la Sunna, ses mâchoires, en les prononçant, ne jouent pas librement, et sa salive (2) manque de douceur. Si l'un d'eux préfère consacrer ses efforts à la recherche du ḥadīṯ, et s'occuper de citer les ouvrages des juristes, ses collègues le trouvent fâcheux et taré ; ils lui attribuent un vice dans sa façon de vivre et un manque d'habileté (3) dans son métier, puisqu'il tente de sortir de sa nature et de rechercher une culture pour laquelle il n'est point fait.

16. Al-Zuhrī dit à quelqu'un : « Le ḥadīṯ te plaît-il ? — Oui. — Il ne » plaît en effet qu'aux hommes virils et ne déplaît qu'aux efféminés ». Que cette parole d'al-Zuhrī s'applique parfaitement à eux, voilà qui ressort clairement (1) de leur caractère et de leurs gestes.

§ **14.** (1) Texte : ولا يحمد الا الواقف ولا يستجيد منها الا السائر

Pour que cette phrase soit intelligible, il faut supprimer le deuxième الا, ce qui rétablit d'ailleurs le rythme.

§ **15.** (1) F الواحد - (D الواجد).

(2) D ولا لمحبه - (F ولا المحبة) ; il faut sans doute lire : ولا لمجّه .

(3) F والحرفة - D والجرفة .

§ **16.** (1) D مفهوم - (F ومفهوم).

17. Un jour, Ṯumāma b. Ašras fut interrogé alors qu'il sortait de chez 'Amr b. Mas'ada : « Abū Ma'n, [D 192 *b*] lui dit-on, quel savoir attribues-tu » à cet homme et, à l'expérience, quelle intelligence remarques-tu en lui ? » — Je n'ai jamais vu de gens, répondit-il, [F 44] dont la nature soit aussi » réfractaire aux sciences et dont les facultés soient aussi incapables de » supporter les subtilités du discernement que les secrétaires ; à tel point » que la science devient une cause de leur ignorance, l'éloquence l'emblème » de leur égarement, l'étude et la réflexion le guide de leur sottise (1) et » la philosophie la source de la suspicion qui pèse sur eux ».

18. Abū Bakr al-Aṣamm parlait en ces termes d'Ibn al-Muqaffa' : « J'ai toujours vu une petite quantité plus légère qu'une grande, sauf en ce » qui touche à la science car, à mesure qu'elle augmente, elle devient plus » légère à porter ; or, j'ai constaté que ce 'Abd Allāh b. al-Muqaffa', malgré » la richesse de son savoir et l'abondance de son érudition, était, comme » dit Dieu : « *semblable à un âne portant des livres* » (1) ; son savoir, en effet, » l'abaisse, son *ḥilm* l'avilit, sa philosophie l'aveugle et sa clairvoyance le » plonge dans la perplexité ».

19. Nous étions un jour dans le salon de Bišr b. al-Mu'tamir, en compagnie d'al-Mudkān (lire : al-Murdār ?), de Ṯumāma et d'al-Ġallāl (?) (1), au milieu d'un groupe de Mu'tazilites et de *mutakallimūn* qui parlaient de la plèbe, de la séduction qu'exerce sur elle l'imitation routinière et de l'imperméabilité (2) de son cœur à presque tout ce qui n'entre pas dans sa nature innée. [L'un de nous disait : « ...] (3) la plèbe » les vénère (4) et attribue à ceux d'entre eux (5) qui paraissent nobles

§ **17.** (1) D قايد عيهم - (F حايد عنهم).
§ **18.** (1) *Coran*, LXII, 5.
§ **19.** (1) Baġdādī (éd. Sourdel), 153 :
قال الجاحظ : كنا يومًا في مجلس بشر بن المعتمر وعنده المرزبان الغلال
وثمامة من جماعة في المعتزلة (lire في جماعة من المعتزلة) فتذاكروا الكتاب
فقال بعضهم لبعض : لهم خلق حلاوة ...حتى يقطعه »
alors que dans notre texte, les paroles prêtées ici à l'un des assistants, sont mises dans la bouche de Ǧāḥiẓ (voir ci-dessous § 22-23).
(2) F واستغلاف - D واستغلاق .
(3) Lacune probable non signalée dans le texte.
(4) Certainement : les secrétaires.
(5) F منهم - (D عنهم).

» une parfaite rectitude dans leurs paroles, même si elle n'y comprend » rien ([6]). Elle n'a pas le culte de la vérité et ne loue que le clinquant. » Une preuve de la bassesse de son caractère et de la sottise ([7]) de son » jugement réside dans son habitude de prêter un mérite supérieur à des » gens qu'elle ne comprend pas, de reconnaître du savoir à des personnes » qu'elle ne connaît pas ; de ce fait, le secrétaire est devenu un critère » parmi les gens du peuple qui lui accordent de la clairvoyance en matière » d'*adab* sans qu'il les ait le moins du monde fréquentés et sans qu'il » manifeste à leur égard la moindre amitié. Cela tient au fait que le » populaire, par son esprit, ne saurait s'élever à la hauteur des scribes » qui « emplissent » son cœur ; ce sont leurs paroles qu'il retient, et la foi » en eux fait partie intégrante de sa religion. Il se dit en effet : « Comment » Un Tel, avec sa majesté, ne serait-il pas à l'abri de l'erreur, et comment » serait-il permis de le taxer d'ignorance, lui qui est si noble ? »

20. « S'il arrive aux gens du peuple de l'analyser, ils éprouvent envers » lui une crainte révérencielle, et s'ils sont invités à le dénigrer ([1]), ils le » glorifient et disent : « Celui-ci n'a pu accéder à cette charge que parce » qu'il possède une qualité propre, même si nous l'ignorons, une vertu » signalée, même si notre entendement n'y atteint pas » ([2]), [D 193 *a*] » alors qu'il est peut-être ([3]) aussi sot et menteur que 'Umar b. Farağ, » aussi avide et stupide qu'Ibrāhīm b. al-'Abbās, aussi frivole et inintelligent » que Nağāḥ [F 45] b. Salāma, aussi vil et ignorant qu'Aḥmad b. al-Ḫaṣīb, » aussi vorace et bas que les Banū Wahb, aussi humble et miséreux que » Yaḥyà b. Ḫāqān, aussi malsain ([4]) et apathique que Mūsà b. 'Abd al-» Malik, aussi nerveux et fier qu'Ibn al-Mudabbir, aussi sot ([5]) » qu'al-Faḍl b. Marwān.

§ **19.** (6) D يعلمه - (F يعلموا).
(7) F بسفالة - D بفسالة .

§ **20.** (1) (F et D تفهيمه) ; nous lisons : تهجينه .
(2) F عنها - (D عنهم).
(3) F ولعله - (D أولعله).
(4) F الرخم - D الوخم .
(5) F الفدامة القصوى - (D العدامه مقصوده).

» C'est à propos de 'Umar b. Farağ que le poète a dit :

Ne recherche pas le bien chez les Banū Farağ ;
Que Dieu ne bénisse pas les Banū Farağ !
Maudis, quand tu le rencontres, 'Umar,
Avec assurance, le plus fort possible.
Une malédiction, si tu l'adresses à 'Umar,
Équivaut à une preuve recevable.
Celui qui forge des mensonges contre 'Umar
Ne saurait redouter ni châtiment ni scandale. »

21. On m'a rapporté qu'Abū l-'Atāhiya se rendit un jour chez Yaḥyà b. Ḫāqān pour le saluer, mais, le portier ne l'ayant pas autorisé à entrer, il fit demi-tour ; il revint un autre jour et rencontra Yaḥyà à sa descente de cheval : il le salua, mais Yaḥyà entra chez lui sans lui permettre de le suivre. Abū l-'Atāhiya lui écrivit aussitôt un billet contenant notamment ceci :

Je te vois t'enfuir (1) quand tu aperçois mon ombre.
Qu'est-ce qui t'effraie en mon ombre ?
Peut-être crains-tu de ma part une sollicitation (2) ?
Oh non ! tu ne cours sur ce point aucun risque.
Qu'il te suffise de savoir que ta condition ne m'attire pas assez
Pour que je cherche à remplacer mon sort par un sort semblable au tien.
L'aisance et la gêne sont pareilles à mes yeux ;
Que l'une ou l'autre me soit réservée, cela m'est bien égal.

Après avoir lu ce billet et compris qu'il n'avait certainement pas à redouter une sollicitation, Yaḥyà b. Ḫāqān autorisa le poète à entrer, mais quand l'huissier sortit, il ne retrouva plus Abū l-'Atāhiya ; ce dernier ne revint plus et, par la suite, les deux hommes ne se rencontrèrent jamais.

22. Un jour, al-Ğāḥiẓ s'assit dans quelque bureau, contempla les scribes et dit [D 193*b*] : « Des figures agréables, une nature aimable, de » l'esprit à l'égal des gens intelligents, une dignité de savants ; mais si on

§ **21.** (1) D تراح - (F : manque un mot, de sorte que le vers est faux ; nous avions songé à تفرّ).
(2) D من السوال - (F في السوال).

» les met au pied du mur (1), on les trouve pareils à l'écume qui se réduit à » néant, ou à une plante printanière (2) que brûle le vent du sud-ouest. » En matière de science, ils ne s'appuient pas sur des documents sûrs et ne » croient à aucune réalité. Plus jaloux que quiconque de la loyauté qui leur » est due, ils sont les plus disposés à acheter à vil prix leurs engagements (?). » Malheur à eux pour ce qu'écrivent leurs mains, malheur à eux pour ce » qu'ils gagnent ! »

23. Il décrivit ensuite les membres des diverses professions, parlant de leur sympathie pour leurs confrères et de l'esprit de corps qu'ils manifestent à l'égard des étrangers : « Tous, à ma connaissance, dit-il, marchent en » cela vers un but louable, marquant ainsi une particularité digne d'éloges, » sauf les scribes. On les voit en effet, pour étaler leur fausse habileté, » soumettre leurs semblables à une véritable inquisition, et trouver plus » de poids à leur propre avis quand ils sont en contradiction avec l'un de » leurs collègues ». Puis il cita quelques exemples et ajouta : « Ils sont » semblables aux chiens qui aboient (1) dans leur enclos : quand passent » toutes sortes d'êtres humains, ils ne bougent pas, mais que vienne à passer » un chien de leur espèce, alors ils se dressent tous contre lui, à le tuer ».

24. 'Umar b. Sayf m'a rapporté qu'il (1) assistait un jour à une réunion de secrétaires dans la demeure d'Abū 'Abbād Ṯābit b. Yaḥyà ; il (1) parla de leurs mœurs blâmables et de leurs actes déshonorants, puis de leur manque de solidarité quand l'un d'eux est dans le besoin, de leur égoïsme (2) en face de l'adversité, de leur indifférence aux rapports cordiaux. « Secrétaires, dit-il, je ne connais aucun métier qui attire plus que le vôtre » l'admiration de la foule ; je ne sache pas que des gens jouissent d'un » bonheur plus apparent que le vôtre ; mais (3) personne plus que vous

§ **22.** (1) Le texte فان القيت عليهم الاخلاص ne veut rien dire ; sans doute faut-il lire الاحلاس : si l'on jette sur eux des couvertures de cheval.
(2) D الربيع - (F : manque).

§ **23.** (1) F كالهرهرة - (D كالهرهة).

§ **24.** (1) On ne sait ce que représente ce pronom. Il en est de même au début du § 26.
(2) F وعدم تعاطفهم - D وتقاطعهم .
(3) D انكم - (F انا).

» n'abandonne des collègues dans le besoin, et vous atteignez au summum » de l'égoïsme quand l'un de vous est dans le malheur. Il m'est revenu » que lorsqu'un boucher a fait de mauvaises affaires, les autres bouchers » le laissent maître de tout le marché pendant un jour, lui abandonnant » les bénéfices qu'ils pourraient réaliser, de sorte qu'il est seul à vendre sur » la place et seul à faire quelque bénéfice ; [D 194 *a*] ainsi ils le remontent » et réparent le dommage qu'il a subi. Mais vous, lorsque vous vous » réunissez — alors que vous vous connaissez bien — vous affectez d'être » aussi étrangers les uns aux autres que le lézard et la tortue. Et puis, » malgré votre maîtrise dans votre profession et le petit nombre de concur- » rents que vous avez à redouter, je vois que vous êtes les seuls à faire » exception à la règle qui veut que [F 47] tous les travailleurs ajoutent au » métier auquel ils s'adonnent, une autre occupation qu'ils mènent simul- » tanément ([4]), ou un autre négoce qu'ils tiennent en même temps. Au » contraire, celui d'entre vous qui s'adonne au métier de scribe, celui de » vos collègues qui se pare du titre de secrétaire ne saurait exercer une » autre profession, ni se croire autorisé à remplir d'autres occupations. » Par votre hostilité et votre haine mutuelles, vous ressemblez à des fils » de co-épouses, à des enfants de mères différentes ! Fi de vous et de vos » mœurs ! »

25. « Les secrétaires ont un vil caractère ; s'il n'en était pas ainsi, » il n'y aurait aucune raison pour que les autres travailleurs — artisans et » commerçants — se montrent bienveillants envers leurs camarades et, » par derrière, les soutiennent. Vous, vous rabaissez vos semblables et » vous diminuez vos confrères. Que Dieu confonde ceux qui disent : « Nous jugeons des choses en nous fondant sur les plus fortes présomptions, et nous connaissons les capacités des gens d'après leur gagne-pain ([1]) et leur conduite sociale ; plus noble est le métier d'un homme, plus générale est la noblesse de ses actes », car je ne connais pas de métier plus noble que le » vôtre aux yeux de l'aristocratie ».

26. Il fit un autre jour le portrait suivant des membres anciens de cette corporation : « Sālim fut le secrétaire de Hišām b. 'Abd al-Malik ; il avait la

§ **24.** (4) (F فيعانونها - D فيعاونونها). Nous lisons فيعانونهما .
§ **25.** (1) D مكاسبهم - (F تكاسبهم).

» plus grande propension à l'erreur et possédait le jugement le plus faible ; » Hišām le convoquait, écoutait ses médiocres conseils, lui demandait son » avis et se gaussait de lui ([1]). Ensuite, Mas'ada fut le secrétaire [des » Umayyades] ; il était précepteur et possédait la faiblesse des précepteurs. » Puis vint 'Abd al-Ḥamīd, qui était maître d'école ; par sa prévention » contre Naṣr b. Sayyār, le Ḫurāsān s'effondra et le règne des Marwānides » prit fin. »

27. « Les 'Abbāsides eurent ensuite pour secrétaire 'Abd Allāh b. al- » Muqaffa'. Il monta contre eux 'Abd Allāh b. 'Alī, si bien que ses inten- » tions furent percées à jour et qu'on l'exécuta, tandis que son maître eut » sa maison démolie sur lui. Ils employèrent ensuite comme secrétaire » Yūnus b. Abī Farwa qui était *zindīq;* recherché par la police, il se cacha » à Kūfa, puis il fut emprisonné jusqu'à sa mort. [D 194 *b*] Al-Rašīd prit » Yazdān b. Bādān ([1]) comme chef du dīwān du *ḫarāǧ;* il était dualiste. »

28. « Ensuite, on ne fait pas mention de secrétaires jusqu'au règne » d'al-Ma'mūn. Ce dernier amena avec lui Ibn Abī l-'Abbās al-Ṭūsī, à cause » de qui la délation se répandit en Irak. Le calife utilisa aussi les services » d'Abū 'Abbād qui était précepteur à al-Rayy ; il était sot et violent ; il » ne cessa d'occuper son poste sous Ibn Abī Ḫālid al-Aḥwal. Al-Ma'mūn » eut encore pour secrétaire Raǧā' b. Abī l-Ḍaḥḥāk qui fut le plus tyrannique » et le plus violent. [F 48] Ḥafṣawayh fut employé comme sous-directeur » du service du *ḫarāǧ;* il était peu considéré à cause de son mouchardage. » Ibn Yazdād ([1]) fut ensuite le plus misérable des secrétaires 'abbāsides » jusqu'à sa mort. 'Amr b. Mas'ada, également scribe, fut seulement un » épistolier. »

29. « Al-Ma'mūn, encore au Ḫurāsān avant sa venue à Bagdad, » accordait sa préférence, parmi les secrétaires de l'Irak, et sans les avoir » mis à l'épreuve, à Ibrāhīm b. Ismā'īl b. Dāwūd et Aḥmad b. Yūsuf. » A son arrivée, il les mit à l'épreuve, mais ils montrèrent de la noncha- » lance ([1]) ; il essaya de les activer, mais ils échouèrent dans leurs travaux

§ **26.** (1) (F et D يهزأ). Nous lisons فيهزأ .

§ **27.** (1) (F et D يزدابعدان).

§ **28.** (1) (F يزدان - D يزداذ).

§ **29.** (1) F فنعسا - (D : illisible).

» et ne furent employés à aucune tâche jusqu'à leur mort. Ibrāhīm était » šu'ūbite et suspect de dualisme ; si c'est vrai, son inclination pour cette » doctrine provenait de la mode et non d'un choix justifié par l'étude et » le raisonnement. Voilà une cause de dégradation (²) pour tous les secré- » taires. Des gens avisés disent que c'est pur aveuglement que l'imitation » servile dans le domaine de la *zandaqa*, car lorsqu'elle s'implante dans le » cœur d'un homme simplement parce que c'est la mode, elle augmente son » audace, et les dialecticiens se heurtent à une porte fermée quand ils » veulent lui faire entendre raison. »

30. « Aḫmad b. Yūsuf était affligé d'une anomalie sexuelle (¹) et il fut » le premier à être connu pour une infirmité contraire (²) aux mœurs des » secrétaires. Ibrāhīm al-Ḫāsib et al-Ḫasan b. Abī l-Mušrif furent nommés » juges au service du *ḫarāǧ* et de l'armée. Parmi toutes les lettres et les » sciences, cet Ibrāhīm n'avait appris que l'arithmétique (³) et, jusqu'à » sa mort, on n'eut jamais recours à lui pour une affaire ou un avis. Ce qui » l'avait avili, c'est son avidité, maladie fréquente chez les scribes, de l'armée » particulièrement. Les chefs militaires purent juger de la faiblesse d'esprit » d'al-Ḫasan b. Abī l-Mušrif lorsqu'al-Faḍl b. Marwān, alors vizir, lui dit : « Ḫasan, nous avons besoin d'un homme riche d'avis, de toute confiance, [D 195 *a*] expérimenté dans le maniement des affaires et capable, par son savoir (⁴), de remplir de hautes fonctions ; indique-nous où il est, fais-le nous connaître ; nous le chargerons d'une fonction importante ». Il lui répondit à la hâte : « Je l'ai trouvé. — Qui ? interrogea al-Faḍl. — Moi ! » répondit-il avec assurance. Al-Faḍl sourit et dit : « Qu'une telle proposition en ta faveur provienne d'un autre que toi, cela vaudrait mieux (⁵) ! Nous continuerons nos recherches et nous verrons, s'il plaît à Dieu ! »

31. Qu'il te suffise de voir des gens dont le plus noble occupe le rang le plus bas dans la richesse, et le plus fortuné est le moins raisonnable aux

§ **29.** (2) F المرتد qui ne convient pas - (D : illisible) ; faute de mieux, nous lisons للهد .

§ **30.** (1) (F et D ما فونا). La bonne leçon est sans doute ما بونا .

(2) Il est douteux que la leçon المخالفة soit bonne. En lisant ce mot avec un *ḫ*, le sens serait : pour une infirmité qui devint courante dans les mœurs...

(3) D علم الحساب - (F على الحساب).

(4) D بعلمه - (F بعمله).

(5) (F et D احسن منك). Nous lisons : احسن منه .

yeux des gouvernants. Le chef de la Chancellerie — et c'est par son propre organe que le souverain s'adresse au monde entier — gagne [F 49] dix fois moins que le chef du *ḫarāǧ*. Le rédacteur — et c'est grâce à sa calligraphie que les lettres du calife ont quelque beauté — gagne une fraction du traitement d'un copiste dans les services du *ḫarāǧ*. Le secrétaire de chancellerie n'est pas convoqué à l'occasion d'un malheur, et l'on n'a pas recours à lui en cas d'accident. Lorsque les vizirs ont pris des dispositions et des décisions en conséquence, on lui remet une minute portant les éléments du document qu'il doit mettre en ordre ; quand il a tout composé et rédigé d'une façon satisfaisante, on lui envoie le rédacteur définitif de la pièce (1). Tous deux occupent la place la plus proche du calife et la position la plus inexpugnable (2) aux yeux des visiteurs (3), mais quand ils ont achevé leur travail, ils sont logés à la même enseigne que le populaire (4).

32. Or leur habileté professionnelle n'est pas courante chez les scribes et on ne la trouve pas dans le vulgaire ; le plus savant est donc le plus méprisé, et le plus proche du calife est le moins important. Comment le secrétaire du *ḫarāǧ* — dont la science n'est pas inaccessible et qu'il n'est interdit à personne d'égaler, au point que quiconque (1) a travaillé en conséquence est capable d'occuper sa place, — comment le secrétaire du *ḫarāǧ* peut-il juger que la conduite la plus louable consiste à embrouiller les plaignants, que le sort le plus heureux auquel il souhaite de parvenir est représenté par le goût du lucre et le déni de justice, que l'habileté la plus grande à ses yeux consiste à violer les traditions et à agir en vertu des erreurs de... (2).

C'est pourquoi on rapporte qu'une autorité d'al-Šaʿbī lui dit : « Abū » ʿAmr, les secrétaires sont les pires individus !

» — Ne dis pas cela », répondit al-Šaʿbī (3), parce qu'il ménageait son gouvernement.

§ **31.** (1) D محرره - (F محررا).
(2) D وامنع المنازل - (F. وامتع للنازل).
(3) Traduction conjecturale.
(4) Tout ce passage est délicat à comprendre.

§ **32.** (1) D كل من - (F كل ما).
(2) Nous ne comprenons pas l'expression فلتات الدفوع.
(3) D فقال - (F : manque).

33. Parmi les secrétaires de l'armée, il convient de citer [D 195 *b*] Maḥmūd b. 'Abd al-Karīm. Ḥumayd b. 'Abd al-Ḥamīd, lors de l'entrée d'al-Ma'mūn à Bagdad, l'agitation calmée et la révolte éteinte, adressa au calife un rapport dans lequel il disait que l'armée contenait de nombreux éléments étrangers parmi les troupes enrôlées à l'occasion de ces guerres, au moment de la conscription ; que c'étaient des gens qui n'étaient pas originaires du Ḫurāsān mais qui se faisaient passer pour ḫurāsāniens et se prétendaient tels ; qu'il s'agissait de Bédouins et de propagandistes appartenant à des catégories qui n'avaient pas droit à une pension du *dīwān* (1), alors que les Ḫurāsāniens avaient reçu des allocations importantes qu'ils ne méritaient pas pour leur peine. Il notait que le Trésor ne pouvait supporter (2) ces charges et demandait à al-Ma'mūn qu'on lui confiât le rôle de l'armée. Or le but de Ḥumayd, en l'occurrence, n'était ni la sauvegarde des finances d'al-Ma'mūn, ni [F 50] la pitié pour le Trésor des Musulmans ; c'était simplement par fanatisme et par haine contre les Ḫurāsāniens, parce qu'ils l'avaient combattu au temps d'al-Ḥasan b. Sahl avec son fils Muḥammad b. Abī Ḫālid et d'autres ; à cause aussi des biens qu'ils lui avaient confisqués à l'occasion de ces batailles et de ces défaites. Al-Ma'mūn le chargea donc du rôle de l'armée et fit remettre aux troupes deux mois de solde. Ḥumayd confia au secrétaire Maḥmūd b. 'Abd al-Karīm le soin de la solde et du rôle. Ce dernier, comprenant ce que cela voulait dire, agit durement et mit en œuvre haines et rancunes pour diminuer les soldes et supprimer les allocations. Il envoya des troupes dans les districts et marcha contre les nobles parce qu'il les enviait et voulait assouvir (3) la soif que son maître avait de se venger d'eux. Il employa contre eux des procédés détestables et vexatoires ; les uns refusèrent de se présenter pour recevoir leur solde et laissèrent leurs noms [sans émargement] ; d'autres se rallièrent à Ṭāhir b. al-Ḥusayn au Ḫurāsān, ce qui occasionna la radiation de nombreux hommes. Après quoi, al-Ma'mūn ordonna de compléter leur solde (4). Maḥmūd y gagna la réprobation et

§ **33.** (1) F الديوان - D للديوان.
(2) F يحمل - D يحتمل.
(3) D اشفاء - (F شفاء).
(4) F عطياتهم - D عطاياهم.

devint un objet de malédiction dans les maisons, les salons et les rues de Bagdad.

34. Parmi eux, je dois encore citer le secrétaire Zayd b. Ayyūb qui fut chef du *dīwān* de l'armée pendant quarante ans et devint, à la fin de sa vie (1), le pourvoyeur du cadi Yaḥyà b. Akṯam. Al-Ma'mūn avait fait remettre à Yaḥyà [D 196 *a*] une part d'héritage, mais ce dernier en chargea Zayd en lui ordonnant (2) de ne l'accorder qu'à un homme d'une éminente beauté, d'une taille et d'une figure magnifiques ; l'affaire de ce *farḍ* était célèbre et chacun la connaissait. C'est à ce propos qu'al-Ḥasan b. 'Alī al-Ḥirmāzī a dit à Zayd b. Ayyūb :

Zayd, secrétaire du *farḍ* du lit,
Tout cela est-il un moyen de gagner sa vie ? (3)

35. Outre cela, je n'ai pas entendu dire qu'il y eût parmi les chefs de services de l'armée, ni parmi leurs secrétaires, un homme aussi noble, aussi éminent, d'un commerce aussi généreux, aussi honnête, d'une aussi belle conduite, ni aussi disposé [F 51] à défendre ses compagnons et ceux qui lui demandaient protection qu'al-Mu'allà b. Ayyūb. Al-Ma'mūn et ses successeurs lui ont reconnu ces qualités. Que son pas soit sûr, que ses fonctions durent et que son œuvre soit louable !

36. Nous avons cité une partie de ce qui constituait notre propos ; nous n'avons pas mis en œuvre, dans notre exposé, de tendances partisanes, et, dans notre description, nous avons évité les interprétations tendancieuses. Nous nous sommes borné à la tradition et nous l'avons rapportée, aux faits connus dans les temps anciens, et nous les avons cités, afin que nos adversaires ne trouvent rien à redire au tableau que nous avons brossé, et que ceux qui nous reprocheraient les critiques que nous avons émises, ne puissent trouver une justification. Nous savons que dans ces conditions, quiconque s'entêterait, repousserait l'évidence et nierait des faits réels et patents ; il y aurait là une preuve éclatante de sa décadence

§ **34.** (1) D عمره - F اپامه .
(2) D وامره - (F وامر).
(3) Le second vers est pour nous incompréhensible :
مالي أرى فرضك حملا نهم يثبت فى القرنين قبل الكبا ش .

et un témoin véridique de son esprit de contradiction. Si nous rapportions tout ce qui a été dit dans cet ordre d'idées, avec les comparaisons et les similitudes qui y entrent, notre livre serait trop long et le lecteur le plus aimable se lasserait. Nous nous sommes donc contenté de rapporter des faits partiels et fragmentaires, sachant bien que le lecteur, s'il est avisé, saura se satisfaire de ce peu ; s'il est sot et ignorant, un plus long travail ne ferait qu'augmenter son incapacité et l'éloigner de la connaissance du sujet que nous nous sommes proposé.

INDEX DES NOMS PROPRES

(les chiffres renvoient aux paragraphes)

'Abd Allāh b. 'Alī (27). Il s'agit de 'Abd Allāh b. 'Alī b. 'Abd Allāh b. 'Abbās, prince 'abbāside ; v. *E. I.*, s. v.

'Abd Allāh b. al-Muqaffa' (12, 18, 27).

'Abd Allāh b. Sa'd b. Abī Sarḥ (4). Voir *E. I.*, s. v.

'Abd al-Ḥamīd al-Kātib (12, 26). Voir *E. I.*, s. v.

Abū 'Abbād Ṯābit b. Yaḥyà (24, 28). Secrétaire d'al-Ma'mūn ; v. Ibn 'Asākir, *Ta'rīḫ Dimašq*, III, 372 ; Baġdādī (éd. Sourdel), 141.

Abū l-'Atāhiya (21).

Abū Bakr (5). Voir dans Ṭabarī, II, 836, la liste de ses scribes.

Abū Bakr al-Aṣamm (18). Appellatif de 'Abd al-Raḥmān b. Kaysān, mu'tazilite contemporain d'Abū l-Huḏayl ; v. *Lisān al-mīzān*, III, 427.

Abū l-Huḏayl al-'Allāf (12). Voir *E. I.*, s. v.

Abū 'Ubayda (12). Voir *E. I.*, s. v.

Aḥmad b. al-Ḫaṣīb (20). Vizir d'al-Muntaṣir ; v. Mas'ūdī, *Murūǧ*, VII, *passim ;* Ṭabarī, à l'index ; Baġdādī (éd. Sourdel), 141.

Aḥmad b. Yūsuf (10, 29, 30). Vizir d'al-Ma'mūn ; v. *E. I*[2]., s. v.

'Alī b. Abī Ṭālib (7, 12). Ṭabarī, II, 837, cite pourtant quelques scribes de 'Alī.

'Amr b. Mas'ada (17, 28). Secrétaire d'al-Ma'mūn ; v. Mas'ūdī, *Murūǧ*, VII, 3, 12.

Anōšarvān (13).

Ardašēr (12). Un extrait de son testament se trouve dans Kurd 'Alī, *Rasā'il al-bulaġā'*, 382-384.

Ardašēr Pāpagān (13).

Aristote (14).

al-Aṣma'ī (12). Voir *E. I.*, s. v.

Bišr b. al-Mu'tamir (19). Voir *E. I.*, s. v.

Buzurgmihr (12). Voir *E. I.*, s. v.

al-Faḍl b. Marwān (20, 30). Vizir d'al-Ma'mūn ; v. Mas'ūdī, *Murūǧ*, VII, 3, 148.

al-Fārūq al-Akbar (12). 'Umar b. al-Ḫaṭṭāb.

al-Ǧāḥiẓ (22).

Ḥafṣawayh (28). Il est cité dans Ibn 'Asākir, III, 372.

al-Ḥasan b. Abī l-Mušrif (30). Non identifié.

al-Ḥasan b. 'Alī al-Ḥirmāzī (34). Non identifié.

al-Ḥasan [al-Baṣrī] (13). Voir *E. I.*, s. v.

al-Ḥasan b. Sahl (33). Voir *E. I.*, s. v.

Hišām b. 'Abd al-Malik (26).

Ḥumayd b. 'Abd al-Ḥamīd (33). Général d'al-Ma'mūn, m. empoisonné en 210 ; v. *Aġānī*, XIX, 100-114 ; *Ḥayawān*, VI, 421 ; Ibn Qutayba, *Ma'ārif*, 169 ; le même, *Ši'r*, 550, 552.

Ḥusayn al-Naǧǧār (12). Voir *E. I.*, s. v. al-Nadjdjār.

Ibn 'Abbās (12).

Ibn Abī l-'Abbās al-Ṭūsī (28). Il s'agit peut-être de Ḥumayd al-Ṭūsī ; v. Ibn Qutayba, *Ma'ārif*, 170.

Ibn Abī Ḫālid al-Aḥwal (28). Sans doute Aḥmad b. Abī Ḫālid ; v. Baġdādī (éd. Sourdel), 118 n. 6.

Ibn Ǧubayr (13). Muǧāhid b. Ǧābir, *tābi'ī* m. en 103 ; v. Ibn Qutayba, *Ma'ārif*, 196.

Ibn Yazdād (28). Sans doute Muḥammad b. Yazdād al-Marwazī ; v. Baġdādī (éd. Sourdel), 141.

Ibrāhīm b. al-'Abbās (20). Il s'agit probablement d'al-Ṣūlī, 176-243/792-857 ; v. *GAL*, S. I, 218.

Ibrāhīm al-Ḥāsib (30). Cf. Ṣūlī, *Awrāq*, 56.

Ibrāhīm b. Ismā'īl b. Dāwūd (39). Non identifié.

Ibrāhīm b. al-Mudabbir (20). Voir Mas'ūdī, *Murūǧ*, VII, 160-64, 193, VIII, 13.

Ibrāhīm b. Sayyār al-Naẓẓām (12). Voir *E. I.*, s. v. al-Naẓẓām.

Maḥmūd b. 'Abd al-Karīm (33). Non identifié.

al-Ma'mūn (10, 28, 29, 33, 34, 35).

Marwān b. al-Ḥakam (7). Le futur calife ; v. *E. I.*, s. v. ; Ṭabarī, II, 837, le cite parmi les secrétaires de 'Uṯmān ; sur l'incident auquel l'auteur fait allusion, v. Ibn Qutayba, *Ma'ārif*, 80.

Mas'ada (26). Peut-être s'agit-il du père de 'Amr b. Mas'ada.

Mazdak (12). *Le Livre de Mazdak* avait été traduit en arabe par Ibn al-Muqaffa' ; v. *RSO*, XIII, 1932, 216.

Mu'āḏ b. Ǧabal (12). Compagnon du Prophète ; v. *Iṣāba*, nº 8037 ; Nawawī, *Tahḏīb*, 559.

al-Mu'allà b. Ayyūb (35). Secrétaire m. en 255 ; v. Ṭabarī, III, 1706.
Mu'āwiya b. Abī Sufyān (4).
al-Mudkān (?) (19). Il faut sans doute lire al-Murdār, nom d'un mu'tazilite sur lequel v. Arnold, *al-Mu'tazilah*, à l'index. Baġdādī, 153, donne : al-Marzubān al-Ġallāl.
Muḥammad b. Abī Ḫālid (33). Voir Ibn Qutayba, *Ma'ārif*, 169.
Mūsà b. 'Abd al-Malik (20). Directeur des Domaines sous al-Ma'mūn ; v. Mas'ūdī, *Murūǧ*, VII, 238, 285.
Naǧāḥ b. Salama (20). Ministre des Finances d'al-Mutawakkil, m. en 245/860 ; v. Ṭabarī, III, 1440-47.
al-Naḫa'ī (13). Ibrāhīm b. Yazīd al-Naḫa'ī, *tābi'ī* m. en 96 ; v. Ibn Qutayba, *Ma'ārif*, 48, 204.
Naṣr b. Sayyār (26). Voir *E. I.*, s. v.
Raǧā' b. Abī l-Ḍaḥḥāk (28). Gouverneur du Ḫurāsān sous al-Ma'mūn, puis chef du dīwān du *ḫarāǧ* et enfin chef du *ǧund* de Damas et du Jourdain sous al-Wāṯiq ; m. en 226 ; v. Ibn 'Asākir, V, 316-17 ; Baġdādī (éd. Sourdel), 141.
al-Rašīd (27).
al-Ša'bī (13, 32). Voir *E. I.*, s. v.
Sālim [b. 'Abd Allāh ou 'Abd al-Raḥmān] (26). Voir Baġdādī (éd. Sourdel), 140.
Šurayḥ (13). Cadi de Kūfa.
Ṭāhir b. al-Ḥusayn (33). Voir *E. I.*, s. v.
Ṯumāma b. Ašras, Abū Ma'n (17, 19). Voir *E. I.*, s. v.
'Umar b. Faraǧ (20). Secrétaire d'al-Mutawakkil, m. vers 233 ; v. Mas'ūdī, *Murūǧ*, VII, 228 ; Ṭabarī, à l'index.
'Umar b. al-Ḫaṭṭāb (6).
'Umar b. Sayf (24). Non identifié.
'Uṯmān b. 'Affān (5, 7).
Banū Wahb (20).
Yaḥyà b. Akṯam (34). Ses mœurs sont bien connues.
Yaḥyà b. Ḫāqān (20, 21). Voir Ṭabarī, III, 1379, 1406.
Yazdān b. Badān (27). Voir Ṭabarī, à l'index.
Yūnus b. Abī Farwa (27). Voir *Lisān al-mīzān*, VI, 334.
Zayd b. Ayyūb (34). Non identifié.
Ziyād b. Abīh (6).
al-Zuhrī (16). Voir *E. I.*, s. v.

QUELQUES GRAVURES ET MONUMENTS FUNÉRAIRES DE L'EXTRÊME SUD-EST MAROCAIN

Au mois de février 1954, nous nous trouvions à Zagora, dans la vallée du Dra, occupés aux fouilles de la forteresse almoravide, lorsque nous parvint une lettre de M. H. Terrasse. Celui-ci nous demandait de pousser jusqu'à Taouz pour voir des « maisons de pierre sèche voûtées et des gravures rupestres » qui lui étaient signalées par le Dr Desnot, médecin-chef de l'hôpital d'Erfoud.

Pressés par le temps, car la Jeep dont nous disposions était attendue à Rabat, nous ne pouvions envisager de remonter le Dra et le Dadès pour redescendre le Ziz jusqu'au Tafilalt. Nous décidâmes de couper au plus court et d'emprunter les pistes qui, par le Tizi n'Tafilalt, Tazzarine, Aït Saadane, Alnif, conduisent à Rissani et Erfoud (300 kilomètres), en suivant à peu près un très ancien itinéraire joignant le Tafilalt à la Mauritanie (1).

Nous avons été admirablement accueillis à Taouz par le Lt. Heckenhauer. Très intéressé par tous les vestiges anciens, c'est lui qui avait fait alerter M. Terrasse et il nous fit avec enthousiasme les honneurs de ses découvertes. Nous n'avons pu consacrer alors que deux journées à Taouz et, lorsqu'il nous fut possible de revenir, en février 1955, le Lt. Heckenhauer était parti vers un autre poste et n'eut pas la satisfaction de nous voir effectuer les fouilles qu'il avait souhaitées. Mais, à Erfoud, le Colonel d'Élissagaray voulut bien nous témoigner l'intérêt qu'il prenait à nos recherches et nous gardons aussi le meilleur souvenir du cordial

(1) V. El-Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. Mac Gucklin de Slane, Alger, Jourdan, 1913, pp. 295 à 302 — et J. Meunié et Ch. Allain, *La forteresse almoravide de Zagora*, à paraître dans *Hespéris*.

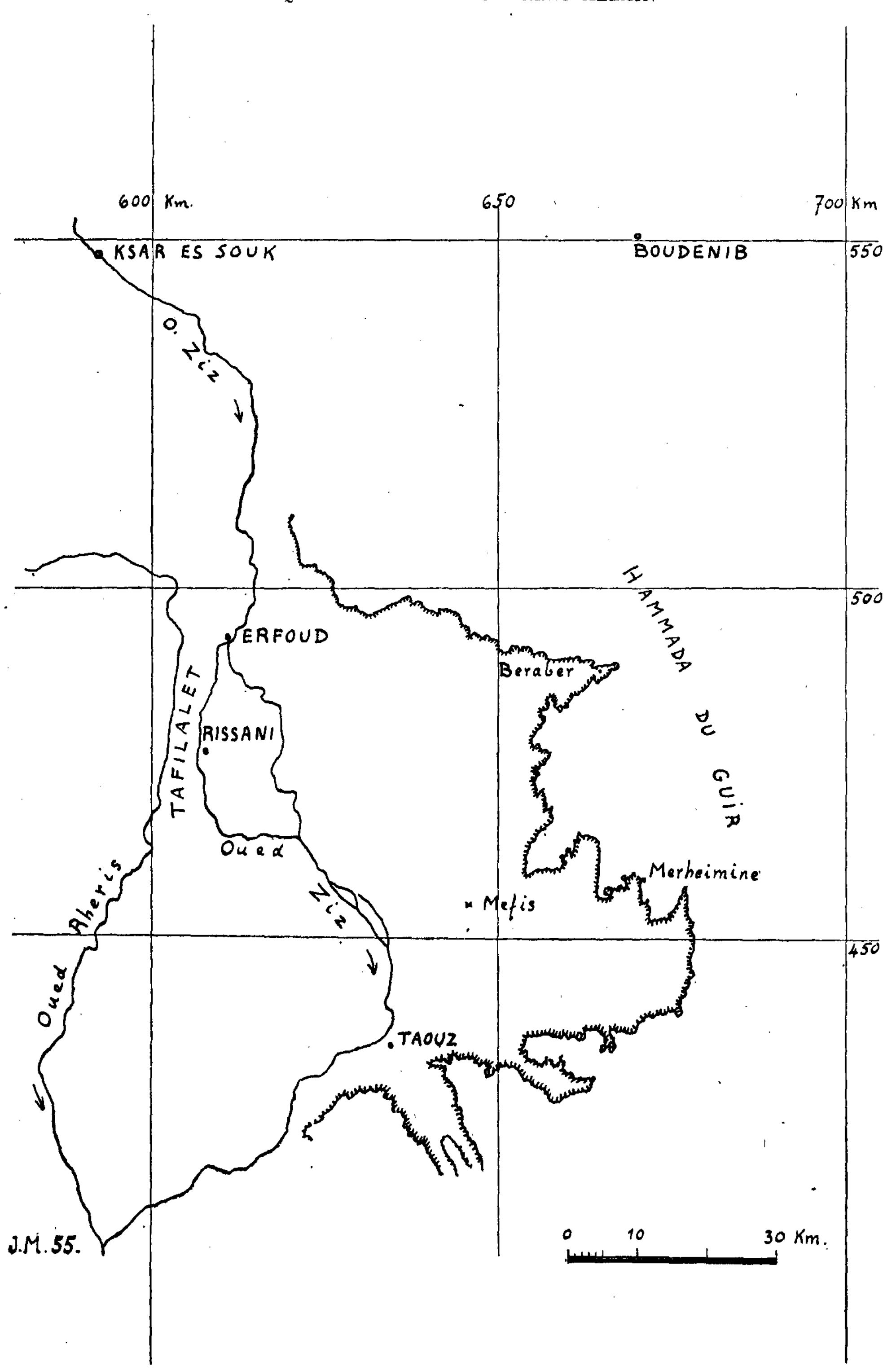


Fig. 1. — Croquis de situation d'après les cartes de l'Institut Géographique National.

accueil que nous trouvâmes à Taouz, où l'Adjudant-chef Chaouï mit tout en œuvre pour rendre possible notre travail et le faciliter.

LES SITES DE TAOUZ

Trois stations à gravures rupestres s'échelonnent sur la rive droite du lit du Ziz, en face du poste de Taouz situé vers l'E., à quelque distance de la rive gauche [fig. 2]. La première station vers le N., est situé à l'extrémité du djebel Ouafilal à 3 kilomètres et demi au N.-N.-O. du poste ; l'éperon rocheux qui termine la petite chaîne montagneuse et les importants restes de murailles attirent de loin les regards et ce site est connu depuis longtemps. Le Colonel Le Pivain semble en avoir été l'inventeur et le premier photographe ; trois de ses photographies ont été reproduites par Th. Monod (1), qui qualifie ces gravures de libyco-berbères et publie également trois croquis de « chars à deux roues » dessinés d'après ces photographies. A. Ruhlmann, qui avait visité le site, a publié (2) trois photographies de « chars à deux roues, du style géométrique bien connu » et qu'il qualifie de « graffiti libyco-berbères ». L'un des chars est accompagné d'une inscription qui pourrait être du *tifinar* (ce char et l'inscription avaient été fâcheusement passés à la craie avant d'être photographiés, ce qui augmente toujours les risques d'erreurs dans l'interprétation ; nous publions un dessin de cette inscription, calqué sur le terrain [fig. 9 a]).

Le char schématique qui orne le fanion du Makhzen méhariste de Taouz indique bien que les gravures de cette station avaient été remarquées, sans doute depuis la création du poste ; mais il ne semble pas que les investigations des premiers chercheurs se soient étendues au-delà de la forteresse du site 1. L'existence d'autres gravures avait pourtant été remarquée par des ingénieurs chargés de prospecter cette région riche en gisements miniers. Les filons de galène étaient exploités par des indigènes et les prospecteurs attribuèrent aux mineurs de l'antiquité, les dessins gravés sur les roches ; M. Kegreith en aurait découvert « sur le sommet dominant l'extrémité E. du grand filon du M'fis »

(1) *Contribution à l'étude du Sahara occidental*, série A, n° 7, fasc. 1, Larose 1938, p. 71, pl. VIII, fig. 1-3 et fig. 4 a n° 5-7.

(2) A. RUHLMANN, *Les recherches de la préhistoire dans l'extrême sud marocain*, « Publ. du Serv. des Antiq. du Maroc », fasc. 5, Geuthner, 1939, pp. 88-89 et fig. 58-60.

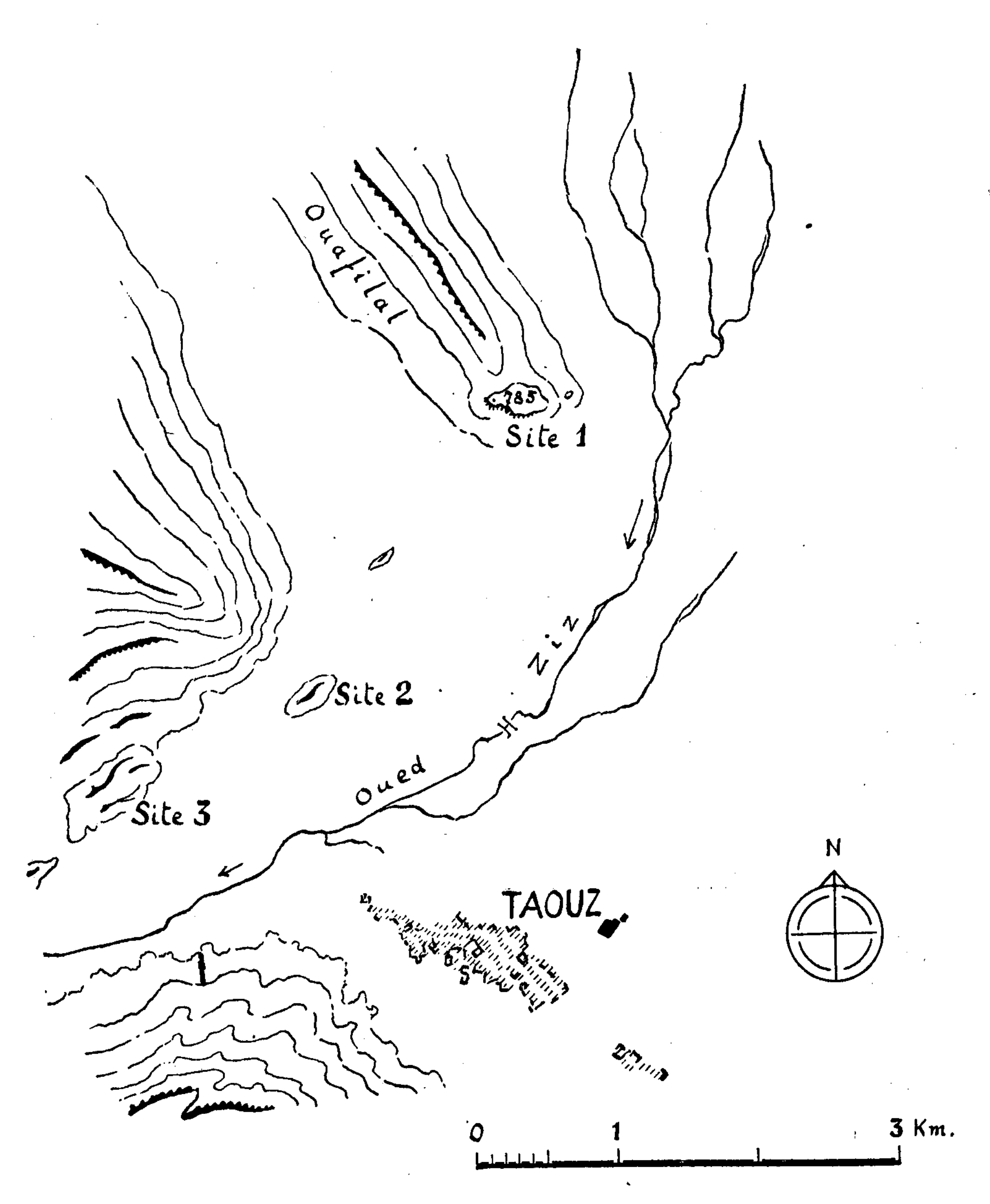


Fig. 2. — Emplacements des 3 sites par rapport à Taouz.

[fig. 1] (1). Aux mines du M'fis, nous n'avons pu recueillir aucun renseignement sur ces dessins ou gravures ; nous avons parcouru à pied les alentours du grand filon et sommes monté sur tous les sommets ou crêtes situés à proximité, mais sans succès. Il se peut que l'extension des travaux d'exploitation de la mine ait fait disparaître ces vestiges.

Site 1

En 1954, puis en 1955, nous avons longuement visité le site 1, afin de photographier, calquer et dessiner la plupart des gravures ; celles-ci ne se trouvent pas seulement « sur la crête méridionale de la colline d'Ouafilal » (2), mais bien sur toutes les roches présentant une surface suffisamment lisse pour se prêter à la gravure, et particulièrement sur les pentes S.-E., presque jusqu'à la base de ces pentes. Elles se situent indifféremment sur des dalles verticales ou horizontales. Le plus grand nombre de ces gravures représentent des chars stylisés à deux roues, mais il convient d'insister sur le fait, déjà signalé par Ruhlmann, que le dessin mural appelle le dessin et que toutes ces gravures ou graffiti ne sont pas de même époque. Certaines dalles se sont fendues depuis l'exécution des gravures ; d'autres s'écaillent en surface, rendant le dessin presque illisible. Malgré nos recherches, nous n'avons pu retrouver (ou identifier) l'un des chars photographiés par Le Pivain et reproduit par Th. Monod. Le « croquis linéaire d'une figure humaine » signalé par A. Ruhlmann « tout à fait au sommet », et qu'il n'a d'ailleurs pas jugé utile de photographier, n'est qu'un dessin moderne, dû peut-être à l'occupation militaire.

C'est vraisemblablement le passage ou le stationnement de différentes troupes qui a modifié l'aspect des vestiges de murs et de remparts et rend plus incertain tout essai de datation. Le point culminant d'Ouafilal est situé vers l'extrémité S.-O. où des roches abruptes constituent une défense naturelle ; la pente générale du terrain s'abaisse vers le N.-E. et un mur de pierre délimite une vaste enceinte, qui a dû constituer anciennement une forteresse ; ce mur est construit d'un seul tenant dans son épaisseur et ne comporte pas les habituels parements réunis par un blocage ; bien des

(1) *Rapport sur les gisements miniers du Mefis*, 15 octobre 1946, par J. AGARD, G. JOURAVSKY et F. PERMINGRAT.

(2) A. RUHLMANN, *op. cit.*, p. 88.

réfections, ou même constructions, semblent dater d'une époque récente. Vers l'E., détaché de la grande enceinte, un petit mamelon est entouré d'une muraille de pierres disposées avec régularité ; l'ensemble figure à peu près un ovale (ou un rectangle ovalisé, car les deux grands côtés sont parallèles) de 31×54 mètres et l'entrée se trouvait au milieu du grand côté S.-E. ; l'intérieur présente une rangée de chambres, étroites et longues, adossées à la muraille, qui mesure 1 m. 20 d'épaisseur. Parmi les pierres qui ont servi à la construction et qui proviennent du voisinage immédiat, deux dalles portent des traces de gravures qui semblent antérieures à leur emploi comme matériau de construction.

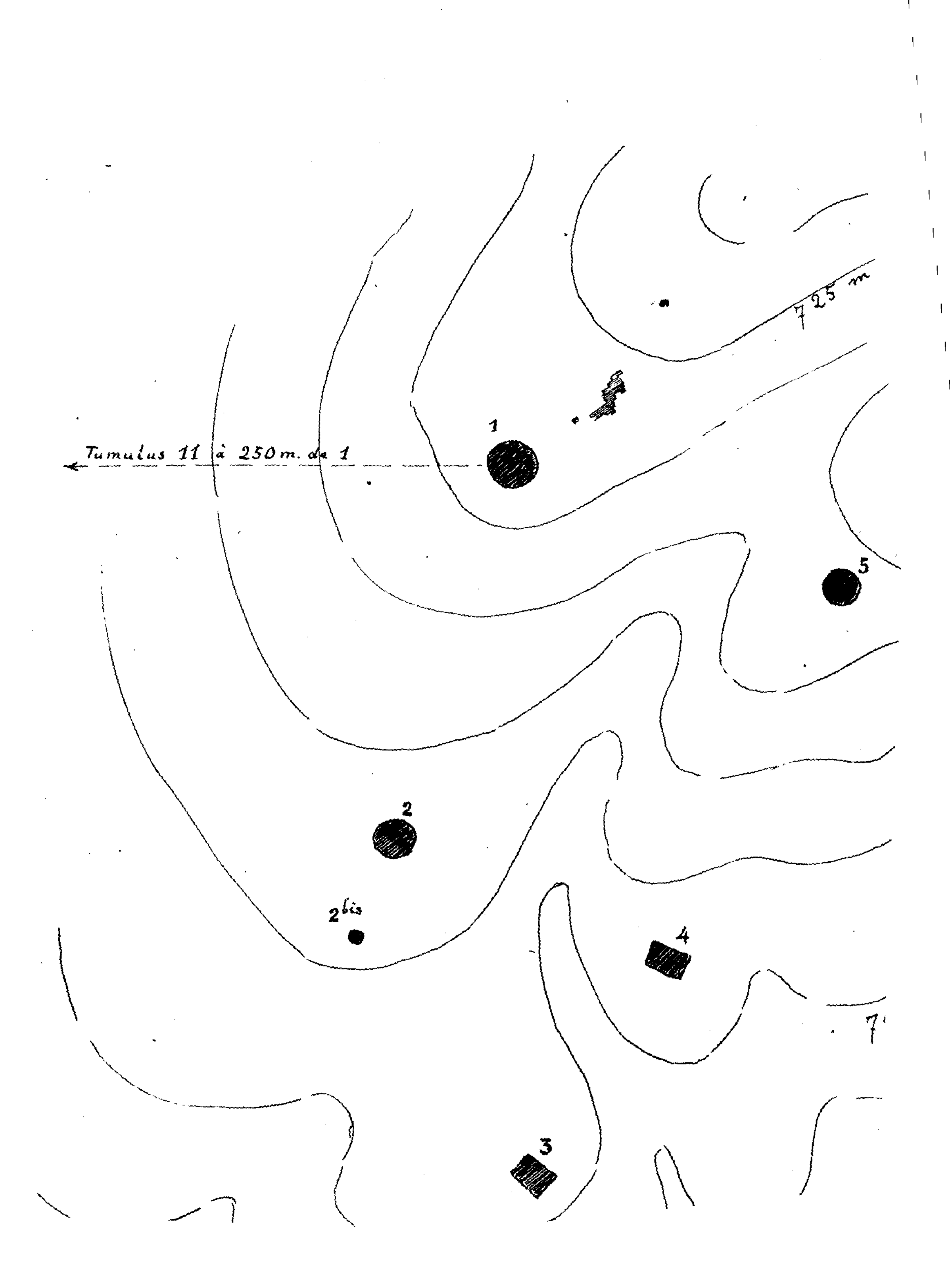
Site 2

Les deux autres sites n'ont fait jusqu'à ce jour l'objet d'aucune publication.

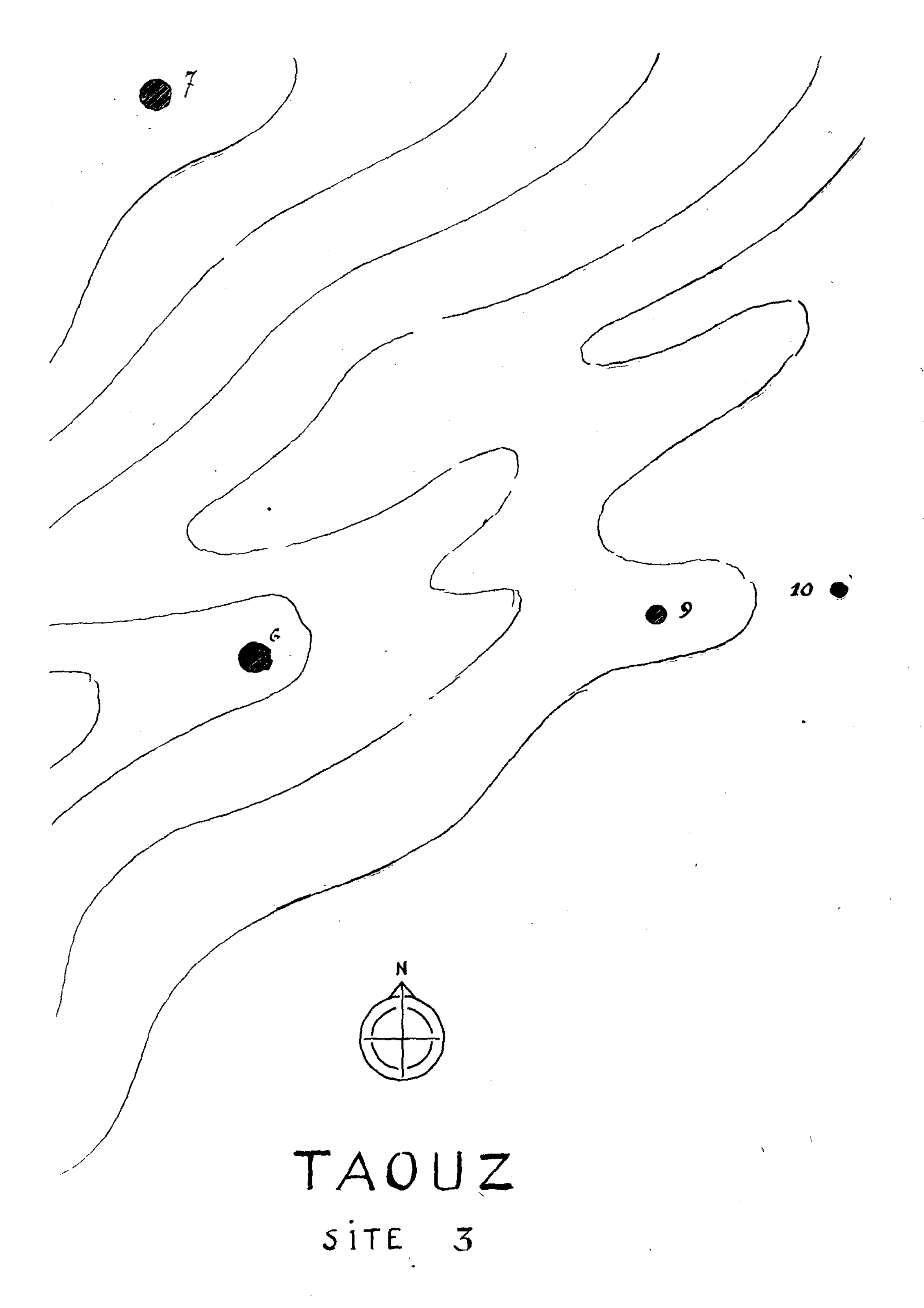
A 2 kilomètres et demi au S.-S.-O. du site 1 et à 2 kilomètres et demi au N.-O. du poste de Taouz, le site 2 se présente sous l'aspect d'un petit mamelon isolé, mesurant environ 400 mètres sur 200. Vers l'extrémité E., quatre fours à goudron récents (le goudron sert à soigner les chameaux) pourraient être confondus, au premier abord, avec des tumulus ; ce sont d'ailleurs les mêmes pierres ou dalles qui ont servi à la construction et peut-être a-t-on démoli des tumulus pour se les procurer. Quelques tumulus véritables se trouvent sur la croupe N.-E. et vers le sommet ; le plus grand (6 mètres de diamètre) a été ouvert et laisse apparaître au centre une chambre circulaire de 2 mètres de diamètre, limitée par des dalles dressées. Les gravures se trouvent sur les dalles légèrement inclinées de l'extrémité orientale. Elles représentent des chars à deux roues ressemblant à ceux du site 1, mais exécutés à plus grande échelle ; il se trouve aussi des contours de pieds, ou mieux de sandales, car les points d'attache des courroies sont souvent indiqués.

Site 3

Le troisième site s'étend sur une colline allongée au pied de la montagne à un kilomètre et demi en aval et au S.-O. du site 2. On y retrouve des gravures figurant des chars, comme sur les sites précédents. Les constructions qui avaient été signalées à M. H. Terrasse comme étant des habitations en pierre sèche et voûtées, sont en réalité des tumulus, mais d'un



Tumulus 11 à 250 m. de 1
725 m
1
5
2
2bis
4
3
7



100 mètres

Equidistance des courbes = 5 m. env. J.M. 55.

type plus élaboré que les habituels tertres, ou tas de cailloux recouvrant des caveaux funéraires, qui existent aussi dans la région et sont particulièrement abondants dans la vaste nécropole au S.-E. d'Erfoud, où Ruhlmann avait pratiqué quelques fouilles, antérieurement à 1938 [1]. Le hasard de nos recherches en compagnie du Lieutenant Heckenhauer nous permit de retrouver également des gravures d'animaux auprès des tumulus du site 3. Les mokhazni qui nous accompagnaient se disposaient à préparer leur thé sur une plate-forme rocheuse, quand leur attention fut attirée par ces piquetages qu'ils n'avaient encore jamais remarqués. Il ne s'agissait plus de chars, mais de mammifères.

Les gravures

Nous pouvons distinguer à Taouz trois catégories de gravures :

1° Des représentations d'animaux, bovidés ou antilopidés, réparties sur le site 3 [pl. 1, 2 et fig. 4 à 7]. Les scènes principales sont groupées sur une grande dalle de quartzite en plan incliné, s'étendant de 40 à 60 mètres au N.-E. du tumulus 1 [fig. 3] ; des bêtes isolées sont disséminées un peu partout sur le reste du site. Quelques figurations humaines accompagnent certains bovidés [pl. 1 a ; fig. 4] ; ces hommes schématiques, de très petites proportions par rapport aux bêtes, tiennent à bout de bras une longe reliée aux bœufs, à la base des cornes. Deux antilopes sont caractérisées par la longueur de leurs cornes [pl. 1 b et fig. 5] ; chez l'une, les cornes semblent jointes par le milieu au moyen d'un anneau qui leur donne la forme de deux S symétriques — ou bien faut-il y voir une représentation de disque ? Le disque surmontant une tête de taureau ou de bélier est connu en Afrique du Nord, depuis l'Égypte jusqu'au Maghreb ; chez l'autre antilope, les cornes sont extrêmement développées et effilées. On observe également un animal au cou démesuré que nous n'avons pu identifier [pl. 1 a et fig. 4].

Ces gravures sont piquetées : les traits de force sont obtenus par plusieurs frappes successives surchargées ; un pointillé léger et serré ressortant sur des points plus espacés semble indiquer des différences de couleur ou d'épaisseur dans le pelage des bêtes. Un piquetage clairsemé, autour des animaux, représente sans doute le pâturage. La facture de ces

(1) A. Ruhlmann, *op. cit.*, pp. 42-51.

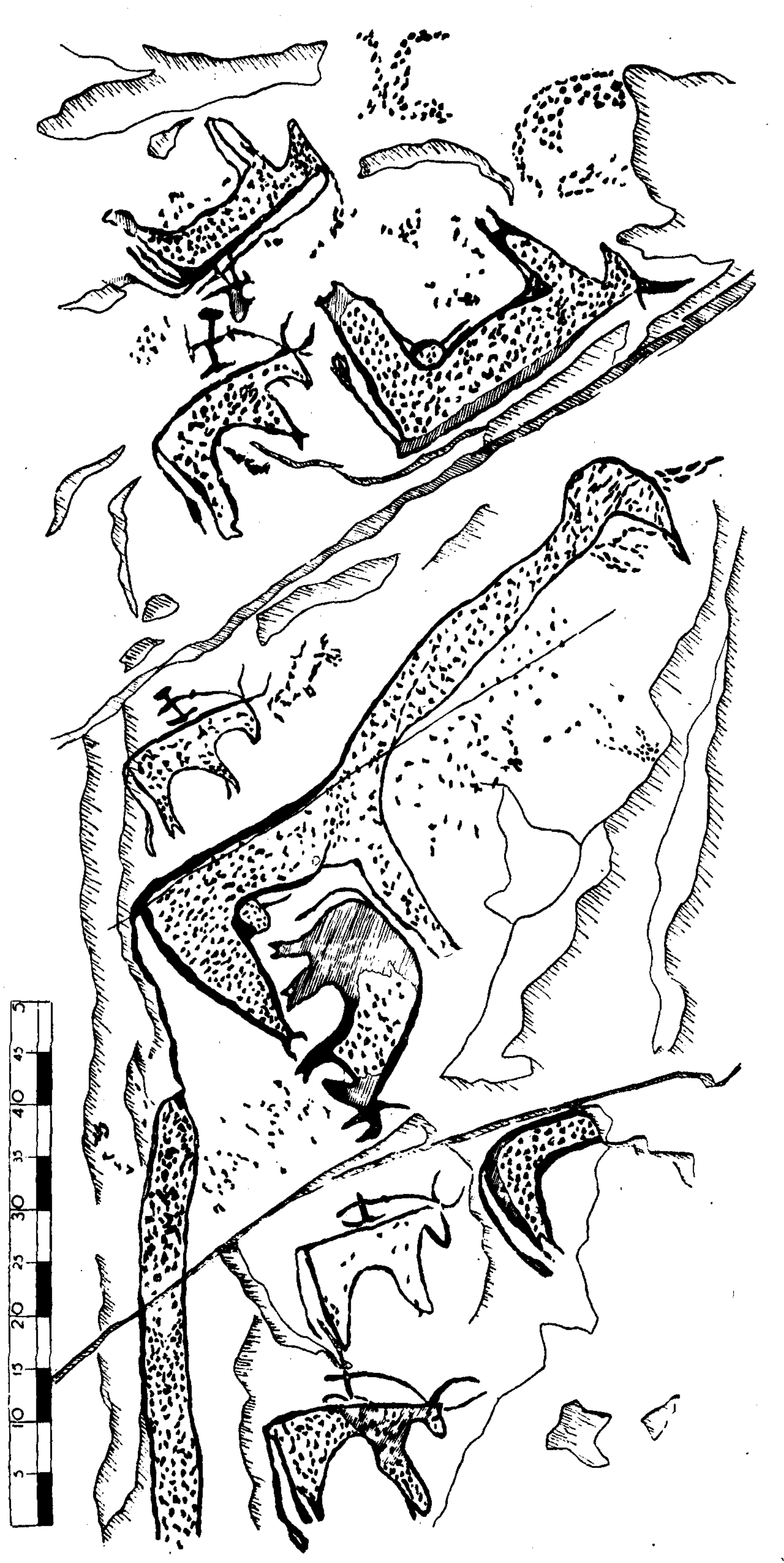


Fig. 4. — Groupe de gravures du site 3, à 48 mètres au N.-E. du tumulus I, cf. pl. I a.

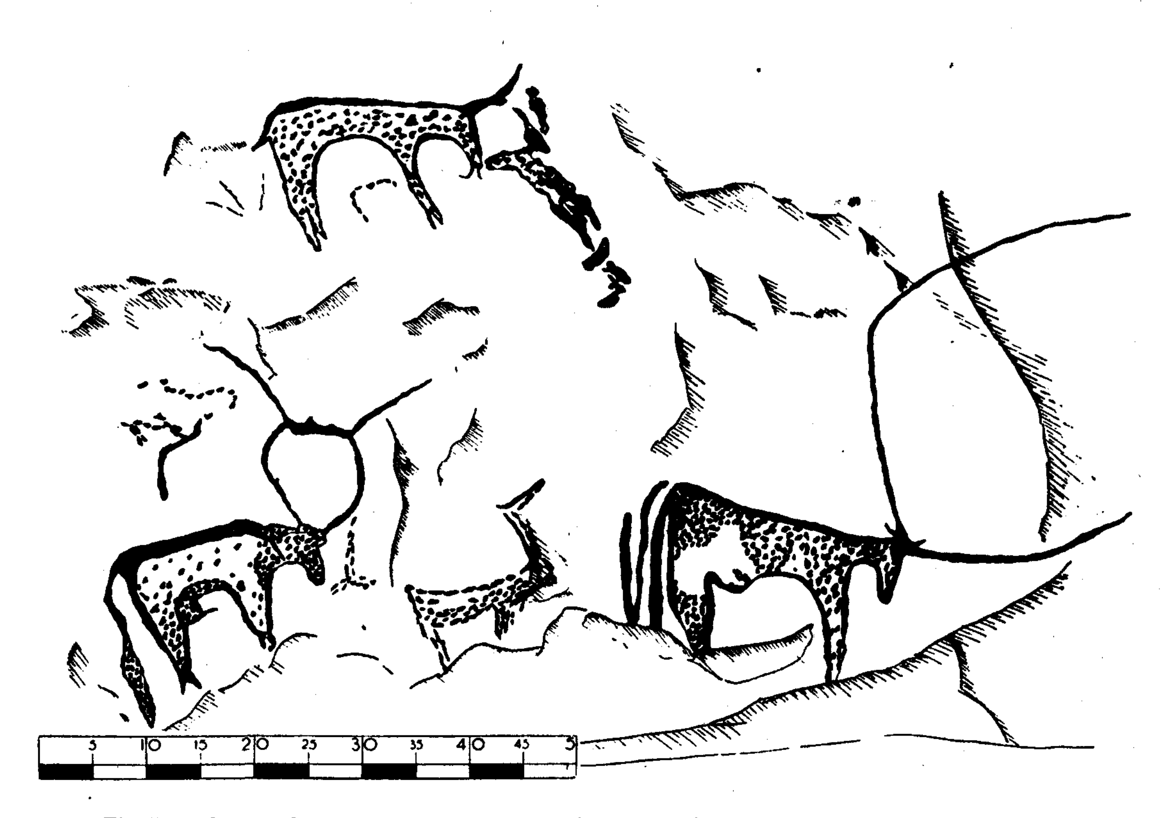


Fig. 5. — Groupe de gravures du site 3, à 53 mètres au N.-E. du tumulus 1, antilopes, cf. pl. I b.

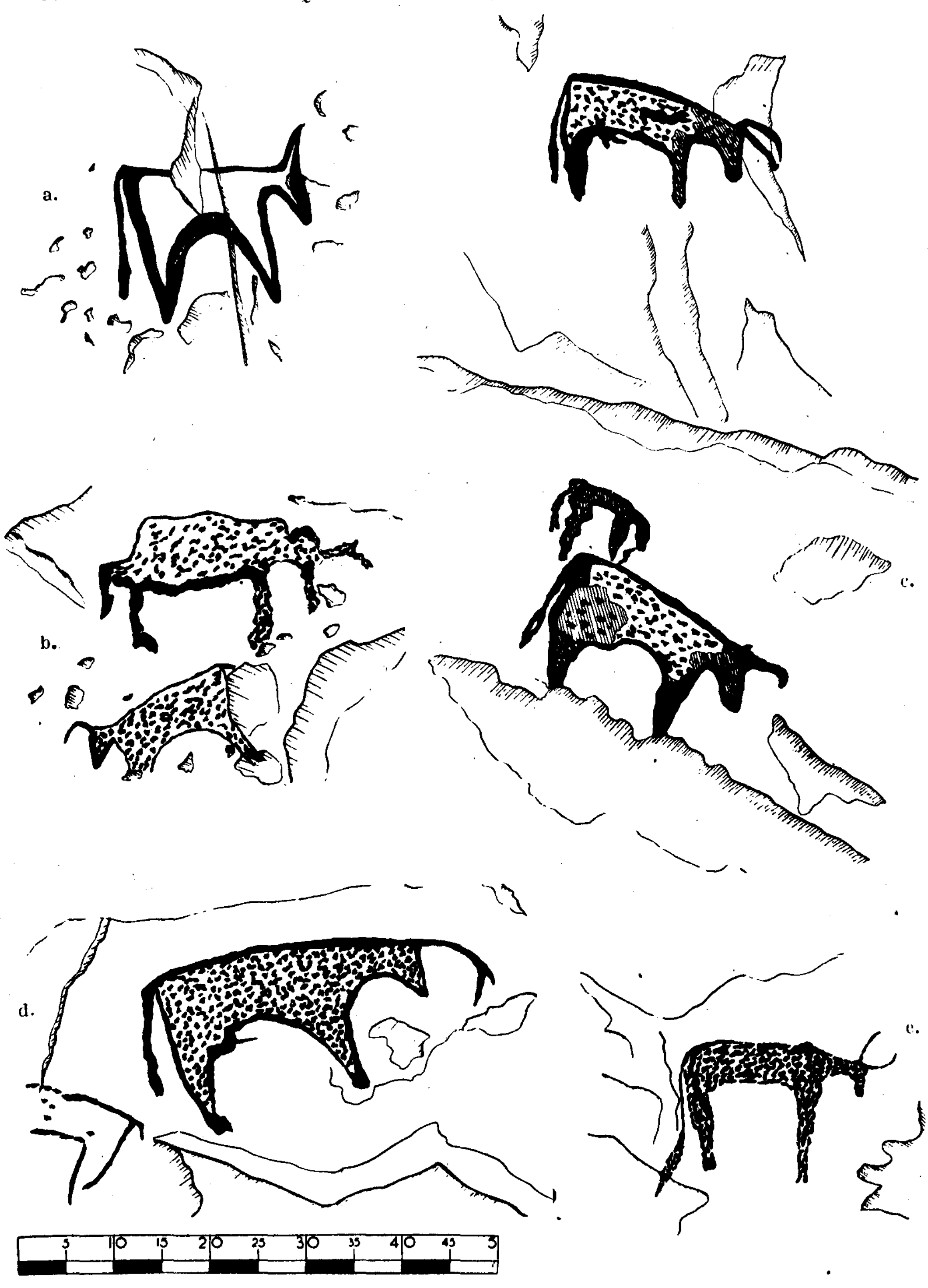


Fig. 6. — a, b, c, d, gravures à 57 mètres au N.-E. du tumulus 1, d = cf. pl. II b ; e antilope, à 80 mètres à l'E. du tumulus 1 et à 60 mètres au N. du tumulus 5, cf. pl. II e

gravures est assez homogène et il se peut que l'on soit en présence d'œuvres d'un même artiste. La forme quadratique des animaux paraît indiquer, et c'est l'avis de M. l'abbé Breuil, que ces représentations ne remontent pas à un âge très reculé ; peut-être sont-elles antérieures à celles des chars, mais les unes et les autres sont à classer parmi les gravures libyco-berbères.

2° Les chars, que l'on retrouve sur le site 1 et le site 2 et, plus rarement, sur le site 3. Ils sont particulièrement nombreux au sommet et sur le versant en gradins de la colline d'Ouafilal. Il existe deux espèces de chars : ceux qui n'ont qu'un timon central destiné à recevoir un attelage de deux bêtes et qui sont souvent représentés par deux roues réunies par un essieu [pl. 3 b] ; et ceux qui comportent deux timons et utilisaient un attelage de quatre bêtes [pl. 3 a, b ; pl. 4 a, d, et fig. 10]. Les premiers possèdent presque toujours un châssis de forme semi-circulaire [pl. 4 d ; fig. 9 d] ; les seconds supportent une caisse quadrangulaire, divisée généralement en quatre compartiments, ceux de l'avant étant souvent plus étroits que ceux de l'arrière [pl. 4 a, d ; fig. 10] ; il arrive cependant que dans un tel véhicule, le châssis soit semi-circulaire à l'avant. Les brancards se trouvent dans le prolongement des côtés latéraux. Dans les deux cas, les chars ne comportent que deux roues et l'essieu se confond avec le train arrière. Divers appendices viennent parfois s'ajouter au châssis ; nous en ignorons le sens. De part et d'autre des timons et s'alignant parallèlement à ceux-ci, on remarque souvent une série de signes circulaires ou en forme de fer à cheval [pl. 3 a, d] ; peut-être s'agit-il des empreintes des sabots des bêtes attelées, qui semblent être rarement représentées, ou le sont très schématiquement [pl. 4 c] (1). Nous n'avons pas remarqué de figuration humaine, sauf sur le site 3 où une forme schématique près d'un char pourrait être anthropomorphe [pl. 5 d]. Quelques éléments épars et sans forme définie apparaissent parfois dans les compartiments : nous ne saurions dire s'il s'agit là de denrées transportées, de formes humaines ou animales [fig. 10].

Sur le versant d'Ouafilal, nous avons remarqué un train de chars composé de véhicules à deux ou à quatre compartiments [pl. 4 b et fig. 8]. Des liens réunissent les véhicules entre eux par le centre du châssis, ou par le milieu du timon dans le cas des chars simples. Les liens étant prolongés dans la gravure par les éléments centraux de chaque véhicule,

(1) R. Mauny, *Initiations africaines*, XI, IFAN, Dakar 1954, fig. 5, attelages des n° 2 et 9.

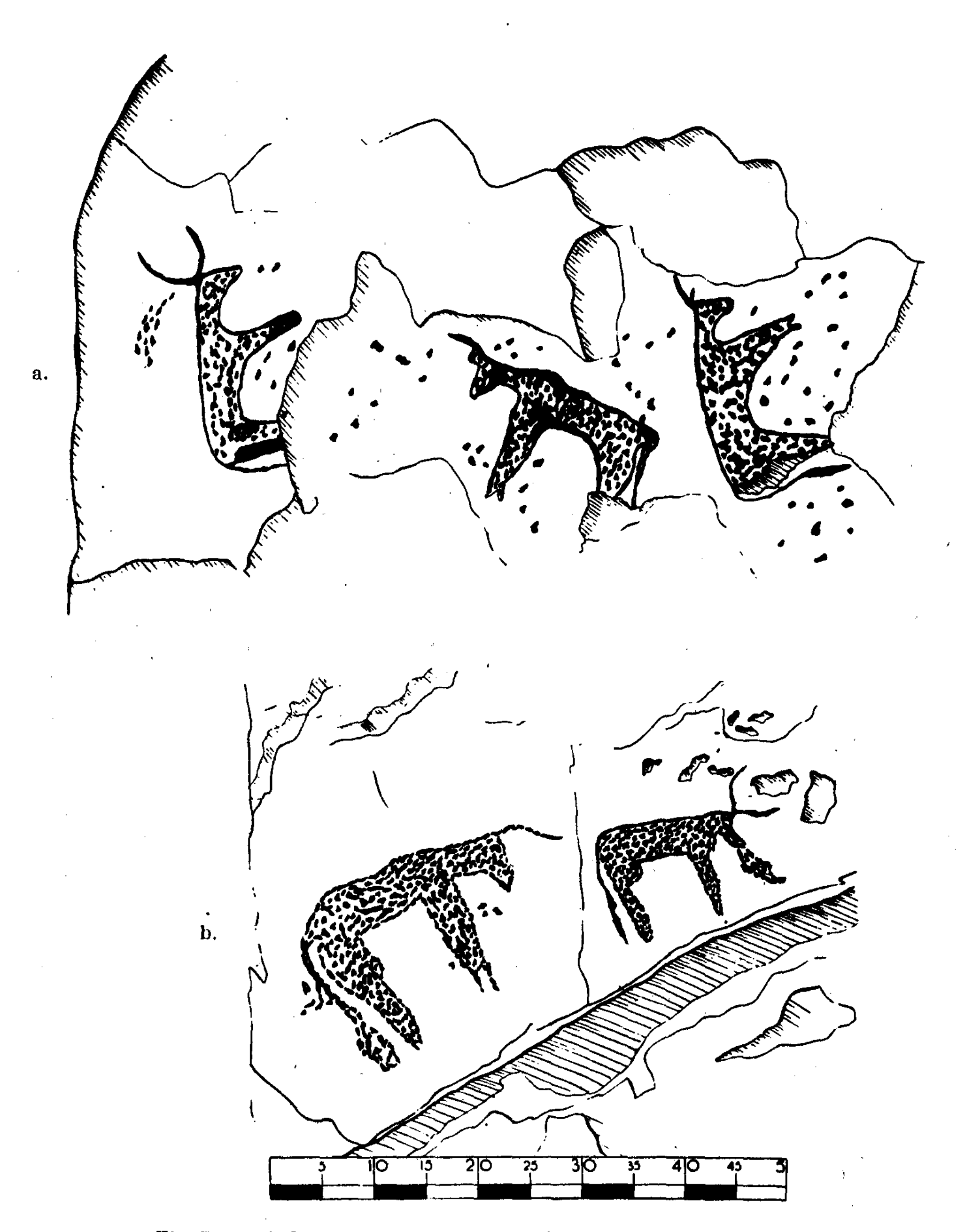


Fig. 7. — *a)* Groupe de gravures à 46 mètres au N.-E. du tumulus 1 ; *b)* Deux antilopes à 60 mètres au S.-E. du tumulus 4 — cf. pl. II c

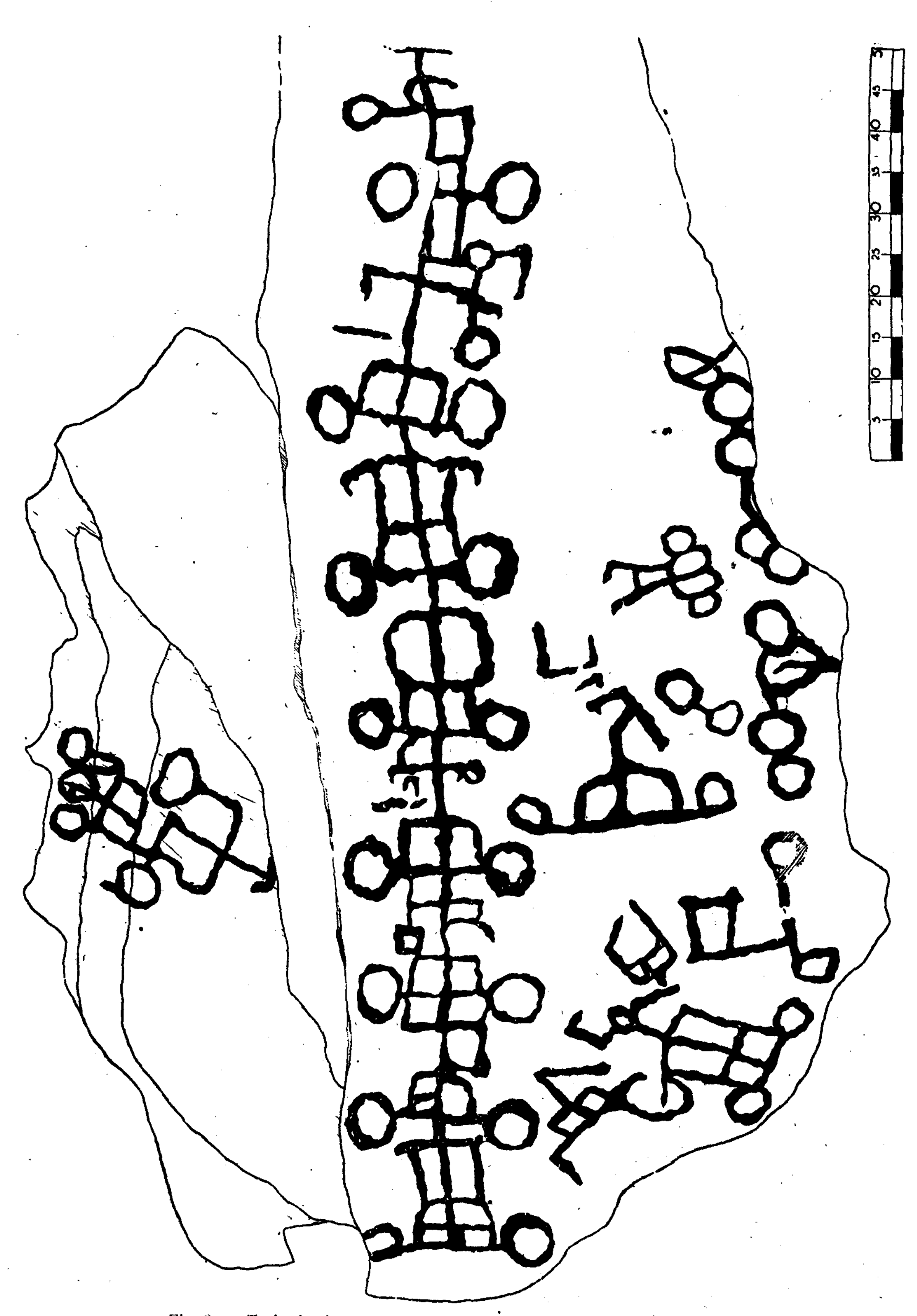
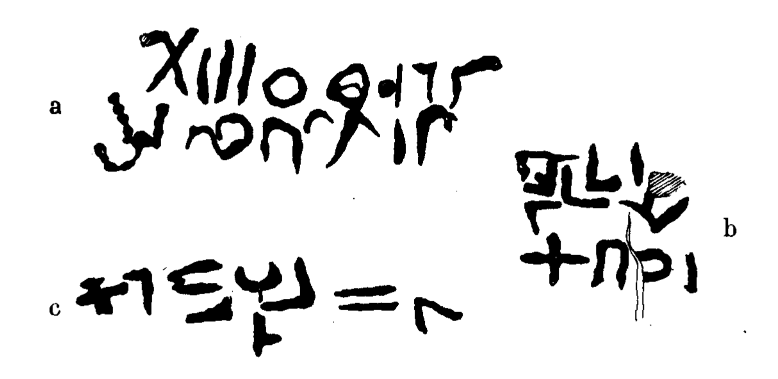
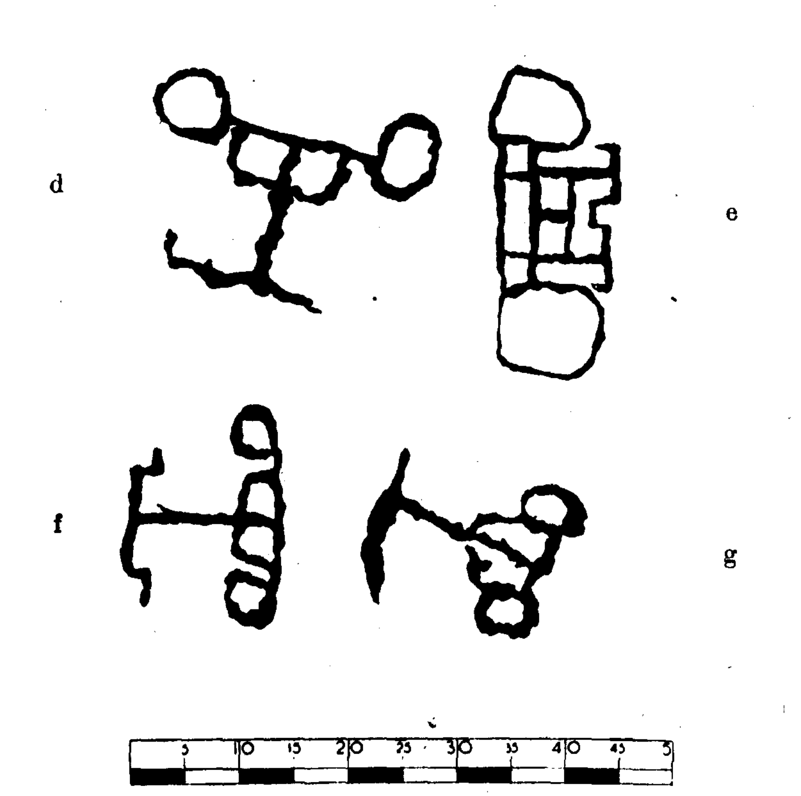


Fig. 8. -- Train de chars gravé sur dalle horizontale, site 1 — cf. pl. IV b





Gravure du site I :
Fig. 9. — *a* Inscription tifinar photographiée par Ruhlmann ; *b*, *c*, inscriptions tifinar — *b* = cf. pl. V a ; *d*, *f*, *g*, chars à un timon, sur dalle verticale au-dessus du train de chars fig. 8 ; *e*, char.

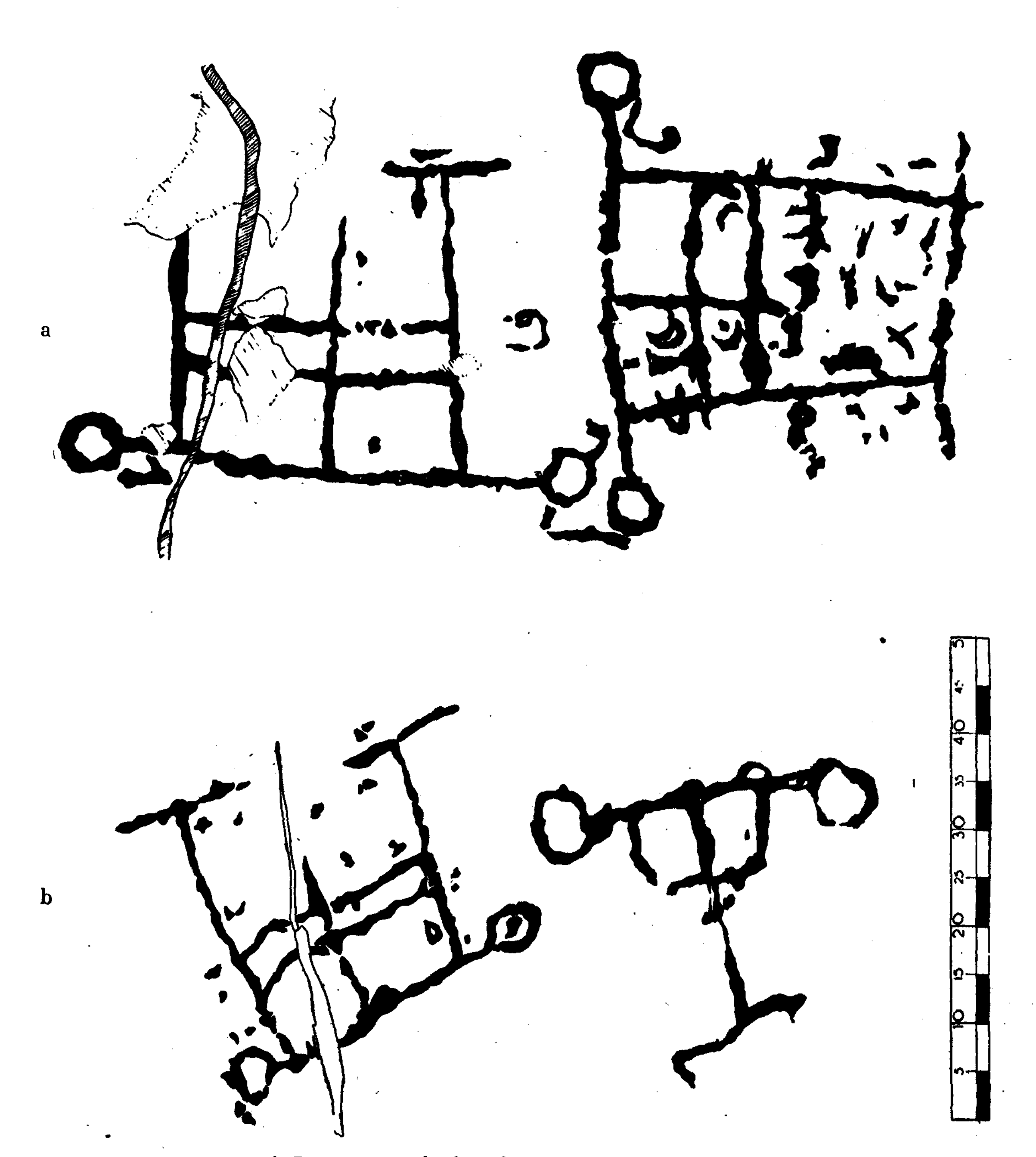


Fig. 10. — *a*, *b*, Deux groupes de chars de grandes dimensions du site 2, cf. pl. IV *a*, *d*.

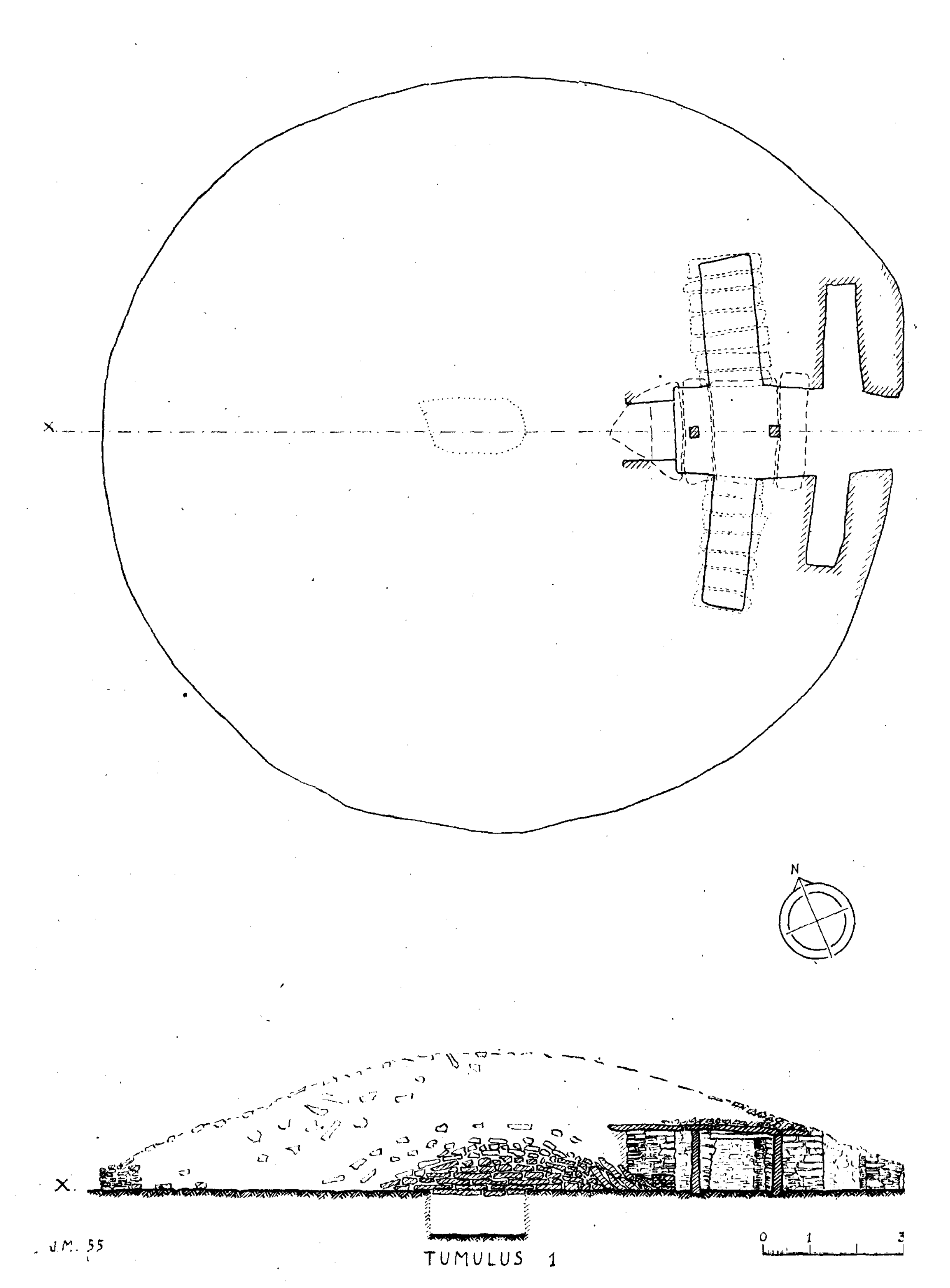


Fig. 11. — Tumulus 1, plan et coupe — cf. pl. VI *a, b, c.*

cloisons ou timons, le train se trouve traversé par une ligne axiale continue. Ce convoi est entouré d'autres chars, incomplets et sans doute plus ou moins effacés, mais qui paraissent assez déformés. Ces indices sont cependant insuffisants pour pouvoir prétendre qu'il s'agirait là de débris résultant d'une bataille et au milieu desquels passerait un train victorieux.

La facture est grossière et les traits, obtenus par piquetage serré, renouvelé à diverses reprises, sont profonds et atteignent souvent un centimètre de largeur. Les différences que l'on observe dans la patine, les formes et les dimensions, peuvent indiquer que la confection de ces gravures a connu une certaine perennité. Les occupants du point stratégique semblent avoir imité, dans leurs moments de loisirs et à diverses époques, les faciles représentations. C'est pourquoi nous ne saurions dire si les dessins gravés sur le site 1 et qui représentent des chars ébauchés, sont des tracés conducteurs anciens ou modernes [pl. 3 e]. Les chars du site 2 sont, en général, de plus grandes dimensions que ceux des sites 1 et 3.

Nous avons relevé près des chars, sur le site 1, trois inscriptions *tifinar* que nous reproduisons [fig. 9 a, b, c ; pl. 5 a]. La présence de cette écriture laisse à penser que ces diverses représentations sont d'époque libyco-berbère. Nous laissons aux spécialistes le soin d'interpréter ces caractères.

Disséminées sur les sites 1 et 3, d'autres figures, plus rares, représentent des cercles concentriques à éléments multiples, ou des figures en forme de sabots de bêtes, ou anthropomorphiques, entourant d'autres figures à tracés concentriques ; nous en ignorons la signification [pl. 5 b, e] ;

3° Enfin, sur le site 2, des gravures beaucoup plus récentes représentent des contours de pieds chaussés de sandales (naïls). L'une de ces empreintes surcharge un char, ce qui indique qu'elle est moins ancienne ; sa patine beaucoup plus claire vient d'ailleurs confirmer ce fait. Les figurations du scorpion et du serpent que l'on reconnaît facilement en avant d'une paire de sandales donnent sans doute l'explication de ces représentations qui appellent la protection contre les dangereuses piqûres [pl. 5 c].

Les tumulus du site 3

Les tumulus qui se trouvent sur le mamelon du site 3 [fig. 3] ne sont pas tous semblables. Le tumulus 1, le plus important et placé dans une situation dominante, est de plan circulaire [pl. 6 a, b ; fig. 11] ; sa base,

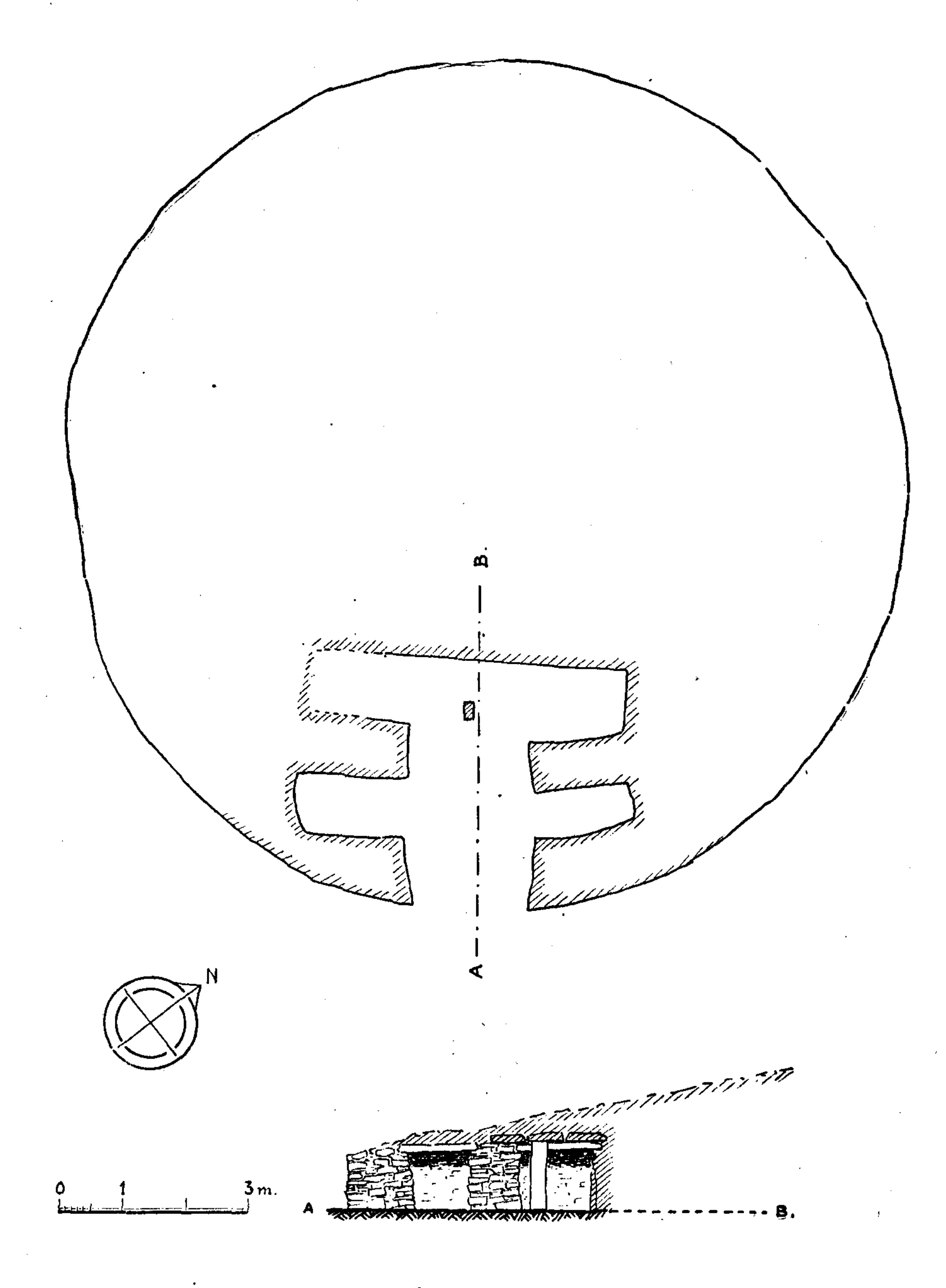


Fig. 12. — Tumulus 2, plan et coupe — cf. pl. VI d

constituée par un mur vertical, est construite en pierres appareillées vers la face externe ; une entrée s'ouvre vers l'E.-S.-E. Les tumulus 2, 5, 6, 7 et 8, bien que moins importants, présentent les mêmes caractéristiques et sont bien du même type. Pour tous ces tumulus la partie supérieure n'est qu'un entassement de pierres qui forment un cône plus ou moins aplati, parfois creusé au centre, sans qu'il soit possible de décider si ce creux est la forme d'origine ou s'il résulte de tentatives de fouilles. Nous avons fouillé le tumulus 1 et le décrirons en détail ; pour les autres (2, 5, 6, 7), nous les avons dégagés, en particulier vers l'E., de façon à pouvoir les photographier et lever le plan de leur entrée avec les chambres ou niches auxquelles elle donne accès [pl. 6 d ; 7 d ; fig. 12, 15, 16, 17]. Le tumulus 8 étant très ruiné, son entrée n'a pu être reconnue.

Les tumulus 2 *bis*, 9 et 10, plus petits, n'ont pas de mur circulaire construit, ni d'entrée et ressemblent à ceux que l'on trouve en grand nombre dans bien des régions du Maroc, en particulier au S.-E. d'Erfoud, là où Ruhlmann en avait fouillé et étudié cinq.

Les tumulus 3 et 4 [fig. 13, 14 et pl. 7 a, b] sont différents en ce qu'ils sont de plan rectangulaire, mais leur base est constituée, elle aussi, par un mur vertical et ils ont également leur entrée vers l'E.

Hors les limites de la colline du site 3, la plupart des tumulus semblent du type ordinaire, présentant l'apparence d'un tas de pierres, sans entrée ni base construite. L'un se trouve à mi-pente de la montagne ,au N. ; tout un groupe s'étend à l'O., à faible distance du pied de la colline ; le plus grand tumulus de ce groupe (tum. 11), situé à 250 mètres à l'O. du tumulus 1 et qui mesure 6 mètres de diamètre, montre pourtant une base construite et, à défaut d'entrée, présente vers le S.-E. une saillie longue de 3 mètres et large de 2 environ, qui l'apparente à un tumulus d'Aïn Sefra (Sud oranais), publié par M. Reygasse (1). Nous avons remarqué un autre tumulus de 6 mètres de diamètre et à base construite ,à un kilomètre et demi au S.-O. du site 3. Sur la rive gauche du Ziz, en face du site 3, nous sommes allé reconnaître un important tumulus (à 1.500 mètres environ du tumulus 4, direction 175 grades) ; il mesure 15 mètres de diamètre et 4 de hauteur, ne présente pas de construction appareillée, mais est entouré d'un cercle de pierres de 21 mètres de diamètre.

(1) M. Reygasse, *Monuments funéraires préislamiques de l'Afr. du N.*, A. M. G. 1950, fig. 35, d'après le Lt. M. Petit.

Nous trouvons donc à Taouz des tumulus de types déjà connus ; notons à ce propos que Ruhlmann a signalé et fouillé, près d'Erfoud, des tumulus « construits, comme tous les autres, en pierres sèches, amoncelées pêle-mêle », mais qu'il s'y trouve également des tumulus à base construite en pierres appareillées ; l'un d'eux est situé à 7 kilomètres au S.-E. d'Erfoud, à gauche de la piste en allant vers Taouz, sur l'extrémité de la crête du Bou Tchrafine. Certains tumulus de Taouz s'apparentent à des formes signalées dans le Sud oranais — ce qui n'est pas surprenant, la distance à vol d'oiseau de Taouz à Aïn Sefra atteignant à peine 400 kilomètres. Mais les tumulus à mur circulaire construit, avec leur entrée à l'E., commandant une ou plusieurs chambres, présentent une disposition que nous ne connaissions pas encore et qui semble inédite.

Le tumulus 1

Il est de forme circulaire, très légèrement ovalisée (diamètres : 16 m. 15×17 m. 20) [fig. 11] ; sa hauteur avant les fouilles atteignait environ 2 m. 90. Le mur extérieur, en fragments de dalles appareillés, ne dépasse guère actuellement 0 m. 50 de hauteur, sauf en un point où il mesure 0 m. 80, mais il est très probable qu'il atteignait partout au moins 1 mètre, qui est la hauteur libre, sous plafond, des chambres dégagées. L'entrée regarde à l'E., légèrement S.-E. ; c'est un couloir de près de 5 mètres de long, sur lequel ouvrent quatre chambres, deux de chaque côté, et qui aboutit au fond à une niche surélevée d'une marche ; cette niche devait être limitée en arrière par une paroi verticale, semblable à celles qui existent encore dans d'autres tumulus, mais elle a disparu, par suite certainement de tentatives qui ont été faites pour trouver le « trésor ». Tout cet ensemble situé vers l'E. et qui n'a pas de communication avec l'intérieur du tumulus, était partiellement comblé, principalement par du sable ; il suffit de le dégager jusqu'au sol. Aucun squelette, ni fragments d'ossements, ni mobilier funéraire n'a été trouvé ; il convient d'ailleurs de noter que la disposition des jambages à l'entrée des chambres laisse supposer que celles-ci ne devaient pas être closes et n'ont jamais dû constituer des tombes [pl. 6 c] ; l'entrée du vestibule semble avoir été libre elle aussi. Les murs intérieurs sont construits de fragments de dalles, exactement de la même manière que le mur circulaire extérieur. La

couverture est constituée par des dalles d'environ 0 m. 10 à 0 m. 15 d'épaisseur, plus longues que larges et pouvant dépasser 2 mètres de longueur pour une largeur souvent inférieure à 0 m. 50 ; cependant l'une, encore en place, mesure 1 m. 35 de largeur. Ces dalles proviennent des pentes voisines d'où elles ont été détachées, vraisemblablement à l'aide de coins de bois. La formation en strates de la roche rendait l'exploitation aisée et nous avons remarqué, au-dessous de leurs lieux d'extraction, de grandes dalles de quartzite abandonnées au cours du transport et dont la forme s'adaptait exactement à des emplacements restés vides dans la carrière. Deux piliers monolithes étaient placés dans l'axe du vestibule pour soutenir les dalles de couverture [pl. 6 b] ; la portée est en effet de 2 mètres vers le centre du couloir et il n'existe, nulle part, de traces d'encorbellement.

Afin de laisser autant que possible son aspect extérieur au tumulus, au moins du côté E., nous avons pratiqué une tranchée à partir du bord opposé et en direction du centre. Vers le milieu du tumulus, quatre lits superposés de grandes dalles nous ont, quatre fois, donné l'espoir d'avoir trouvé le couvercle d'un caveau. Le dessus des dalles du lit inférieur correspond au niveau du sol extérieur ; au-dessous des dalles, le sol, constitué de terre, de pierres et de sable, est fortement tassé et emplit une fosse dont les côtés sont difficiles à discerner ; cette fosse, profonde de 0 m. 80 et de forme irrégulière, semble avoir été creusée dans le sol vierge ; nous l'avons vidée précautionneusement et avons trouvé, à des niveaux différents et dans des positions qui ne permettent pas de conclure à la présence d'un ou de plusieurs squelettes entiers, des fragments d'os humains, dont trois assez longs étaient sans doute des tibias et un fragment de boîte crânienne, tous en mauvais état, très friables et présentant des cassures anciennes ; aucun objet mobilier ou bijou n'a été retrouvé. L'impression très nette qui résulte de cette fouille est que, si des essais de pénétration ont pu être tentés précédemment par le sommet ou par la niche située au fond du vestibule E., ces essais n'avaient pas été poussés jusqu'au centre où les quatre lits de dalles semblent bien ne pas avoir été dérangés ni atteints. Au-dessus et autour de ce bloc central, le tumulus a été construit par lits successifs, bombés au milieu pour s'abaisser vers la périphérie, de sorte que les pierres ou fragments de dalles sont inclinés (voir la coupe, fig. 11) et c'est bien ainsi qu'ils apparaissent au fond de la

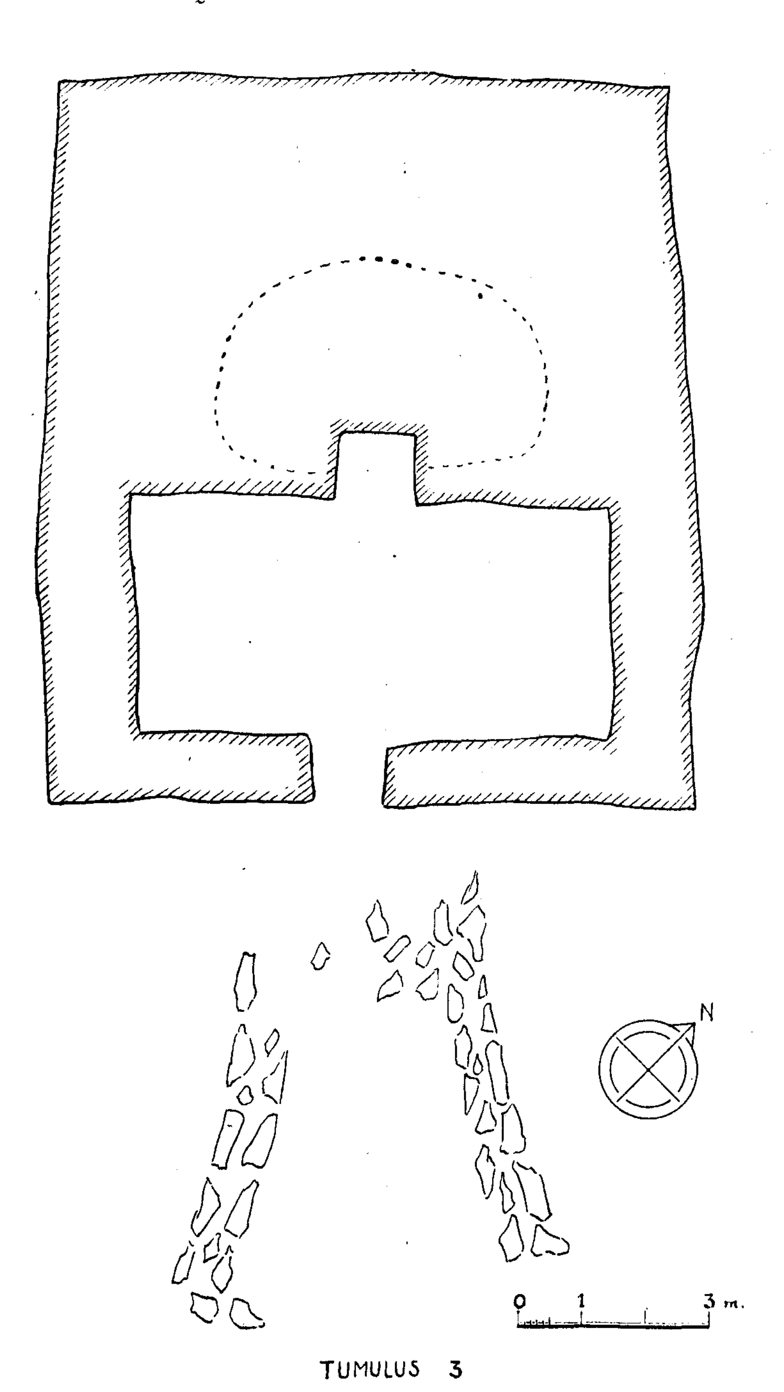


Fig. 13. — Tumulus 3, plan.

niche C ; les parois latérales de cette niche ont été édifiées sur ces pierres inclinées et c'est à partir du noyau central que le tumulus, puis les niches et chambres, puis le mur circulaire, ont été construits. Au centre, les restes d'ossements brisés, qui n'étaient pas disposés dans l'ordre anatomique, paraissent provenir de squelettes dont les débris auraient été réunis pour être réinhumés sous ce monument important. Les chambres de l'E., dont l'accès restait libre de l'extérieur, n'ont pas dû être des tombes, mais ont pu servir à la célébration de rites funéraires.

Le tumulus 4

De plan rectangulaire, il mesure environ 8×13 mètres [fig. 14 ; pl. 7 a, b, c]. Malgré sa forme différente, il s'apparente nettement au tumulus 1, par le mode de construction, le mur vertical à la base, la présence de l'entrée et des chambres vers l'E. Cette partie orientale, qui correspond ici au tiers de la surface du tumulus, est la plus importante et la plus complexe de toutes celles que nous avons examinées. La façade E, longue de 7 m. 70, s'ouvre par une triple entrée, donnant accès à un ensemble de loges moins profondes que celles du tumulus 1 et réparties : deux à droite, deux à gauche et deux au fond ; il n'y a donc pas de niche axiale au fond. Le mur postérieur de la loge F est partiellement constitué, à la base, par une dalle placée de champ. Quelques seuils en pierre ont sans doute été établis à cause de la pente générale du terrain, qui s'abaisse vers le S.-E. Une dizaine de dalles de couverture sont encore en place au-dessus des loges dont la hauteur sous plafond varie de 1 m. 10 à 1 m. 30. Bien qu'il ne subsiste pas actuellement de dalles au-dessus des passages d'entrée, ni en arrière de ceux-ci, il est tout à fait probable que tout l'ensemble était couvert. Il est permis de supposer que la façade E et vraisemblablement aussi les trois autres faces du tumulus, étaient construites verticalement jusqu'au niveau des dalles de couverture, mais le peu de hauteur actuelle du monument (1 m. 50 du côté N.-N.-E. et, étant donnée la pente du terrain, 2 mètres du côté S.-S.-O.) ne permet pas de dire quel aspect pouvait présenter la partie supérieure ; il ne faut peut-être pas se contenter d'imaginer des pierres entassées sans ordre ; nous aurons à comparer le groupe des tumulus de Taouz à un autre groupe que nous avons pu reconnaître plus à l'E. et dont nous parlerons plus loin.

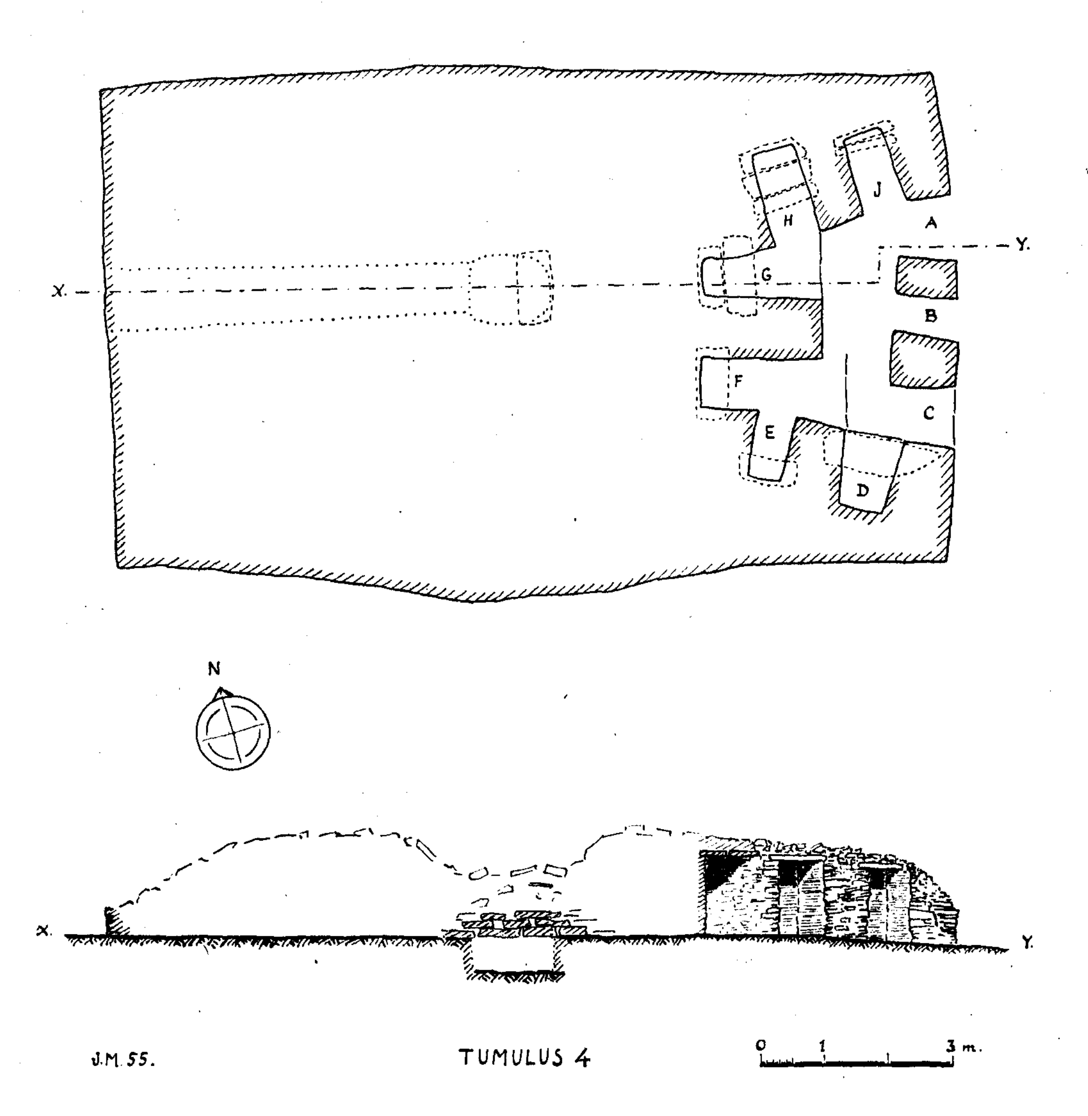


Fig. 14. — Tumulus 4, plan et coupe — cf. pl. VII a, b, c.

Les entrées et les loges étaient presque entièrement remplies de terre, pierres et sable ; en les dégageant, nous avons recueilli des fragments d'os épars, au-dessus du sol, principalement en A, B et C ; des traces de foyers se remarquaient en A et C, à 0 m. 30 au-dessus du sol ancien. Pour visiter l'intérieur du tumulus, nous avons commencé par creuser vers le centre, à partir du sommet déjà très affaissé, mais nous avons également pratiqué une tranchée à partir de la face postérieure du tumulus, tranchée permettant de voir, en coupe, la disposition des pierres et fort utile aussi pour faciliter la sortie des importantes dalles qui se trouvaient disposées en trois lits superposés, de la même manière que pour le tumulus 1. Le lit inférieur était au niveau du sol extérieur ; l'une des dalles, perpendiculaire à la loge G et à 2 m. 40 du fond de celle-ci, était en place et ne semble pas avoir été touchée ; mais l'autre dalle posée, sinon de champ, du moins nettement de biais, permet de se demander si la sépulture n'avait pas été violée, ce qui pourrait expliquer la présence de quelques petits débris d'ossements, au-dessus du sol, vers la façade E. ; pourtant, dans le cas d'une fouille même partielle du tumulus, il faudrait supposer que les dalles supérieures avaient été soigneusement remises en place, ce qui paraîtrait surprenant étant donné leur taille et leur poids. Au-dessous des dalles inférieures, nous avons dégagé une fosse de 0 m. 55 de profondeur, sans parois latérales construites et dont le fond est constitué par la roche naturelle. La ressemblance est grande avec la fosse du tumulus 1 et nous trouvons ici le même mélange de terre et pierres très tassées, avec des fragments d'os épars sur toute la hauteur de la fosse ; mais ici, nous avons recueilli en outre quelques objets de parure :

Bronze : un anneau ouvert ressemblant à une bague ; deux feuilles roulées en forme de tube ou de douille ; une feuille pliée en deux et contenant un petit fragment de bois ;

de nombreux et très petits fragments ressemblant à des débris de coquilles ; il s'agit de petites feuilles bombées comme des demi-perles creuses et prolongées par deux pointes qui, en s'incurvant, se rejoignent pour former une sorte d'anneau non soudé ; peut-être, agrafées autour d'un cordon, formaient-elles un collier (la largeur du chaton varie de 3 millimètres et demi à 6 millimètres et le diamètre de l'anneau de 5 à 7 millimètres) ;

d'autres fragments, qui proviennent certainement d'un collier,

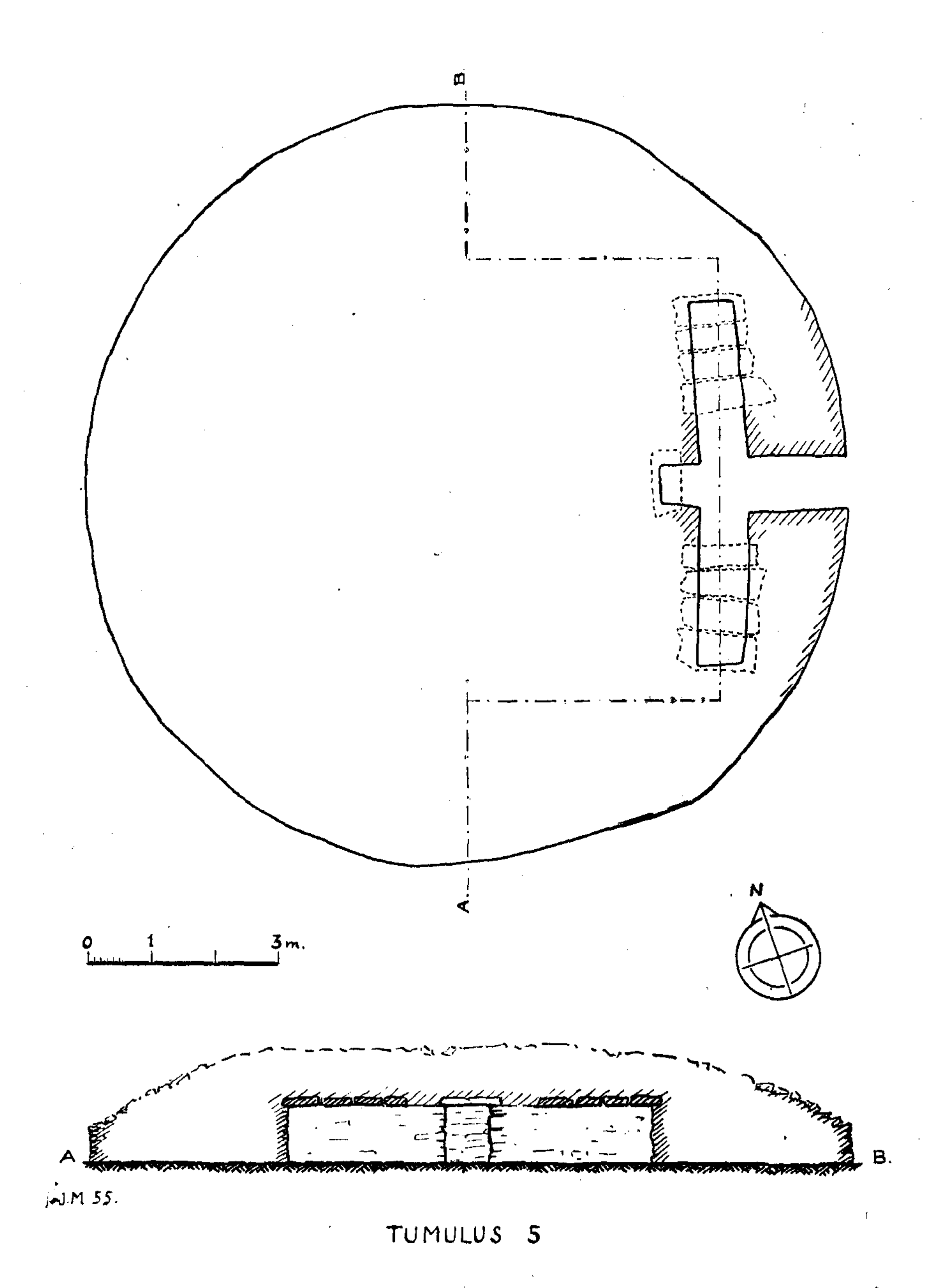


Fig. 15. — Tumulus 5, plan et coupe

ressemblent à des tronçons de ressort à boudin de 5 millimètres de diamètre et sont constitutés par l'enroulement régulier d'un fil de métal de 1 à 1 millimètre et demi de section.

Fer : un seul fragment de 40 millimètres de long, semblable à un clou.

Verre : une perle percée, en pâte de verre bleue, de 15 millimètres de diamètre.

Coquille d'œuf d'autruche : une soixantaine de petits disques percés (diamètre 6 à 9 millimètres, trou 2 à 3 millimètres, épaisseur 1 à 2 millimètres), certains sont encore pris dans la terre tassée et se présentent juxtaposés comme s'ils étaient encore enfilés pour former un collier.

Quelques morceaux d'ocre rouge.

Les autres tumulus n'ont pas été fouillés, mais nous avons relevé la disposition de leurs aménagements du côté de l'entrée et pouvons remarquer que leur importance va de pair avec le diamètre du tumulus. Nous avons vu que le tumulus 1 [fig. 11], le plus important, avec un diamètre moyen de 16 m. 70, est doté de quatre loges et d'une niche au fond du vestibule d'entrée ; le tumulus 2 [fig. 12], diamètre 13 m. 50, a quatre loges disposées de la même manière, deux de chaque côté, mais n'a pas de niche axiale ; le tumulus 5 [fig. 15], diamètre 12 mètres, n'a qu'une loge à droite et une à gauche, mais aussi une niche face à l'entrée ; le tumulus 6 [fig. 16], diamètre 9 m. 70, n'a pas de niche ni loges, simplement un vestibule prolongeant directement l'entrée, mais celle-ci est construite en saillie à l'extérieur du tumulus ; le tumulus 7 [fig. 17], diamètre 9 m. 50, a une entrée plus étroite, après laquelle un petit vestibule s'élargit légèrement, mais sans former de loges, et une petite niche fait face à l'entrée ; le tumulus 11 enfin, diamètre 6 mètres, n'a pas d'entrée, seulement une importante saillie construite du côté où pourrait se trouver l'entrée.

Outre le tumulus 4 [fig. 14] dont nous avons parlé ci-dessus, il existe un autre monument de plan quadrangulaire, le tumulus 3 [fig. 13] qui est d'un type particulier : presque carré, 11 m. 50 × 10 m. 50, son entrée au S.-E. donne accès à une cour profonde de 3 m. 75 et large de 7 m. 50, qui n'a jamais été couverte et au fond de laquelle se remarque un défoncement, peut-être une niche, face à l'entrée. A l'extérieur, deux sentiers dallés convergent, en V, vers l'entrée. Tout le tour du monument est construit

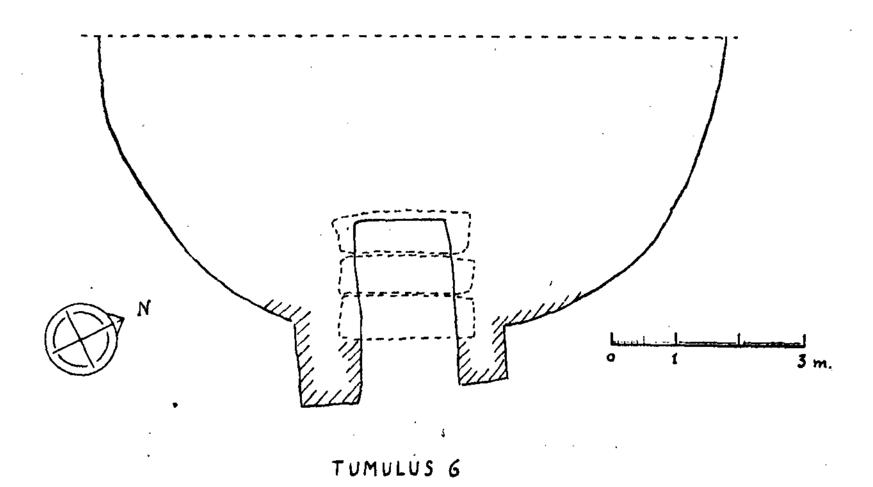


Fig. 16. — Tumulus 6, plan.

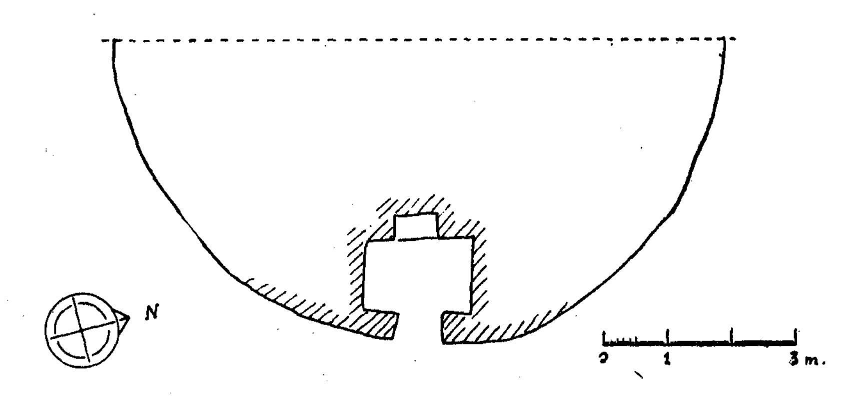


Fig. 17. — Tumulus 7, plan — cf. pl. VII d.

en pierres appareillées comme pour les tumulus circulaires et la partie située en arrière de la cour est pleine et constituée par des blocs entassés, avec une légère dépression centrale.

LES TUMULUS DE BERABER

Comme nous demandions si d'autres constructions du même genre étaient connues dans la région, on nous en signala, assez loin vers le N.-E. et le chef de poste de Taouz voulut bien nous donner pour guide le brigadier méhariste qui affirmait connaître le site. La voie d'approche la plus pratique, en Jeep, est d'atteindre d'abord le dessus du plateau à l'E. de Taouz, puis de parcourir le sol pierreux de la hammada du Guir pour atteindre, après 130 kilomètres, le bord de la falaise qui domine de 150 mètres la dépression où une touffe de palmier marque l'emplacement du point d'eau de Beraber (carte Maroc au 100 000e, x = 664 kilomètres, y = 89 kilomètres) [fig. 1]. Des tumulus sont groupés en grand nombre au pied de la falaise S, ou sur la première terrasse [pl. 8 a] ; quelques-uns sont situés du côté opposé, au pied de l'éperon N. Il n'y a pas de voie possible pour une Jeep et c'est seulement à pied que l'on peut dévaller de la hammada : le circuit représente trois heures de marche, si l'on se contente d'un aperçu rapide ; pour dénombrer tous les tumulus du site S et les situer sur un plan, il faudrait pouvoir camper plusieurs jours sur place, ce qui nécessiterait des moyens d'accès pour apporter du matériel. Au retour, nous avons quitté la hammada au point appelé Merheimine ; on nous avait déconseillé ce chemin très dur pour la montée, et il est certain que les éboulements et ravinements rendaient la descente même difficile — du moins à la date du 15 février 1955. Ce que l'on gagne en réduisant la distance par ce chemin est d'ailleurs à peu près compensé par la perte de temps résultant d'un parcours beaucoup plus accidenté, avant de retrouver la piste, aux mines du M'fis.

Beaucoup des tumulus de Beraber se présentent, comme ceux de Taouz, avec un mur circulaire construit et une entrée vers le S.-E. [pl. 8 c] ; tous ceux que nous avons vus sur le site S. sont circulaires. L'un des plus importants, qui mesure près de 15 mètres de diamètre et 3 m. 50 de hauteur [fig. 18 ; pl. 8 d et au deuxième plan au centre de pl. 8 a], possède une large avancée où se trouve l'entrée, qu'une sorte d'avant-mur protège

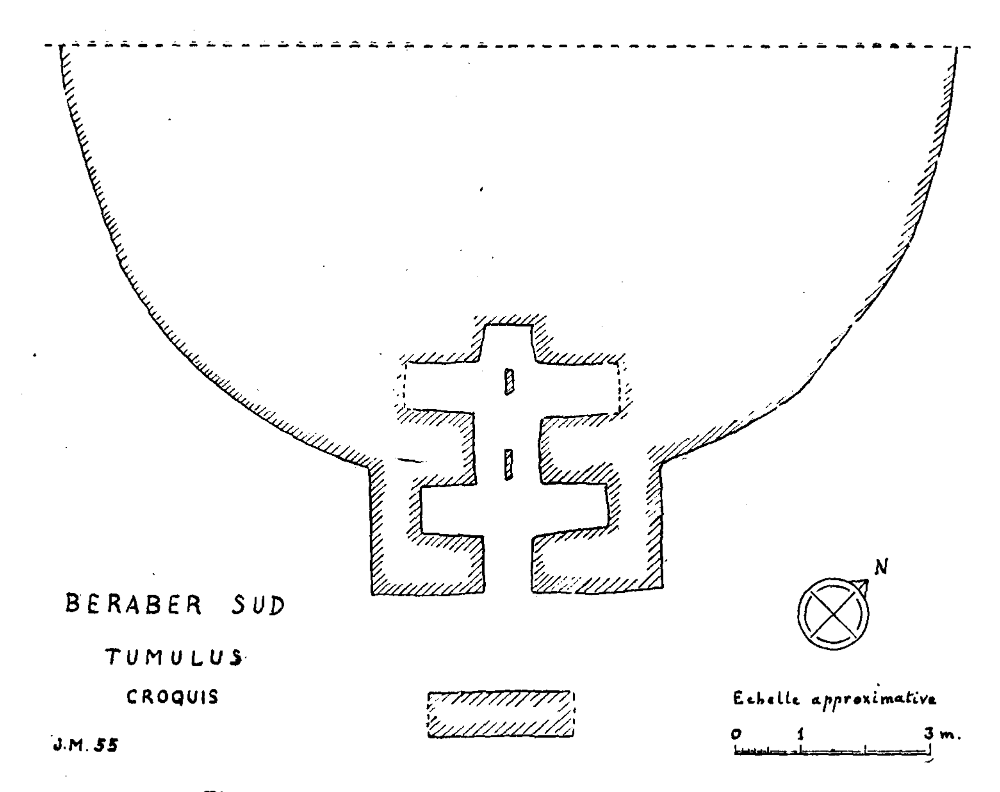


Fig. 18. — Tumulus de Beraber Sud, plan — cf. pl. VIII d.

vers l'extérieur ; à l'intérieur s'aperçoivent quatre loges et un prolongement axial qui peut être une niche ; deux dalles-piliers supportent le plafond de dalles, comme à Taouz, où les tumulus 1 et 2 ont aussi quatre loges et le tumulus 6 une avancée en saillie. Nous avons relevé les mesures extérieures ; à l'intérieur très ensablé, où il est malaisé de se glisser, les mesures ont été évaluées approximativement.

Tout au bord de la terrasse, quelques tumulus semblent en danger, dominant un chaos de grandes dalles effondrées : l'érosion entraîne peu à peu les terrains meubles de la base de la terrasse, laissant en suspend la plate-forme calcaire qui bientôt se brise et s'écroule. Les dalles de toutes dimensions, abandonnées sur la pente argileuse, présentent une surface alvéolée aux aspérités coupantes et il serait pénible d'avoir à fouiller les tumulus construits exclusivement avec ce matériau qui blesse rapidement les mains. Cette texture de la pierre doit être la cause de l'absence de gravures, aucune surface suffisamment lisse ne se trouvant dans le voisinage des tumulus.

De l'autre côté de la vallée, sur le site N. [pl. 8 b et fig. 19], un tumulus de plan rectangulaire attire l'attention ; malgré son état de ruine avancé, on remarque aussitôt qu'il est constuit et ne comporte pas seulement un mur à la base, mais trois étages de gradins ; nous ne pouvons dire si le monument comportait d'autres assises, qui seraient devenues de plus en plus étroites jusqu'au sommet ; trois entrées couvertes de dalles, bien que très enterrées, apparaissent encore nettement sur la face S.-S.-E. A peine plus long que le tumulus 4 de Taouz, il est plus large et presque carré ; son aspect est actuellement déformé, au N. et à l'E., par l'adjonction d'enclos de pierre sèche édifiés par les caravaniers de passage ; les plus petits de ces enclos, minuscules tours creuses, servent à abriter les chevreaux durant la nuit.

La ressemblance des monuments de Beraber et de Taouz est évidente ; les tumulus circulaires à base construite, avec leurs loges, entrée, adjonction vers le S.-E., sont bien de la même famille ; pour tous, nous imaginons qu'au-dessus du mur construit le sommet était constitué par un amas de pierres entassées sans ordre et nous n'avions jusqu'à présent trouvé aucun indice tendant à infirmer cette supposition ; mais le monument rectangulaire de Beraber N. apporte une donnée nouvelle : les trois gradins construits, qui semblent bien exclure l'idée de pierres simplement entassées. Or, le

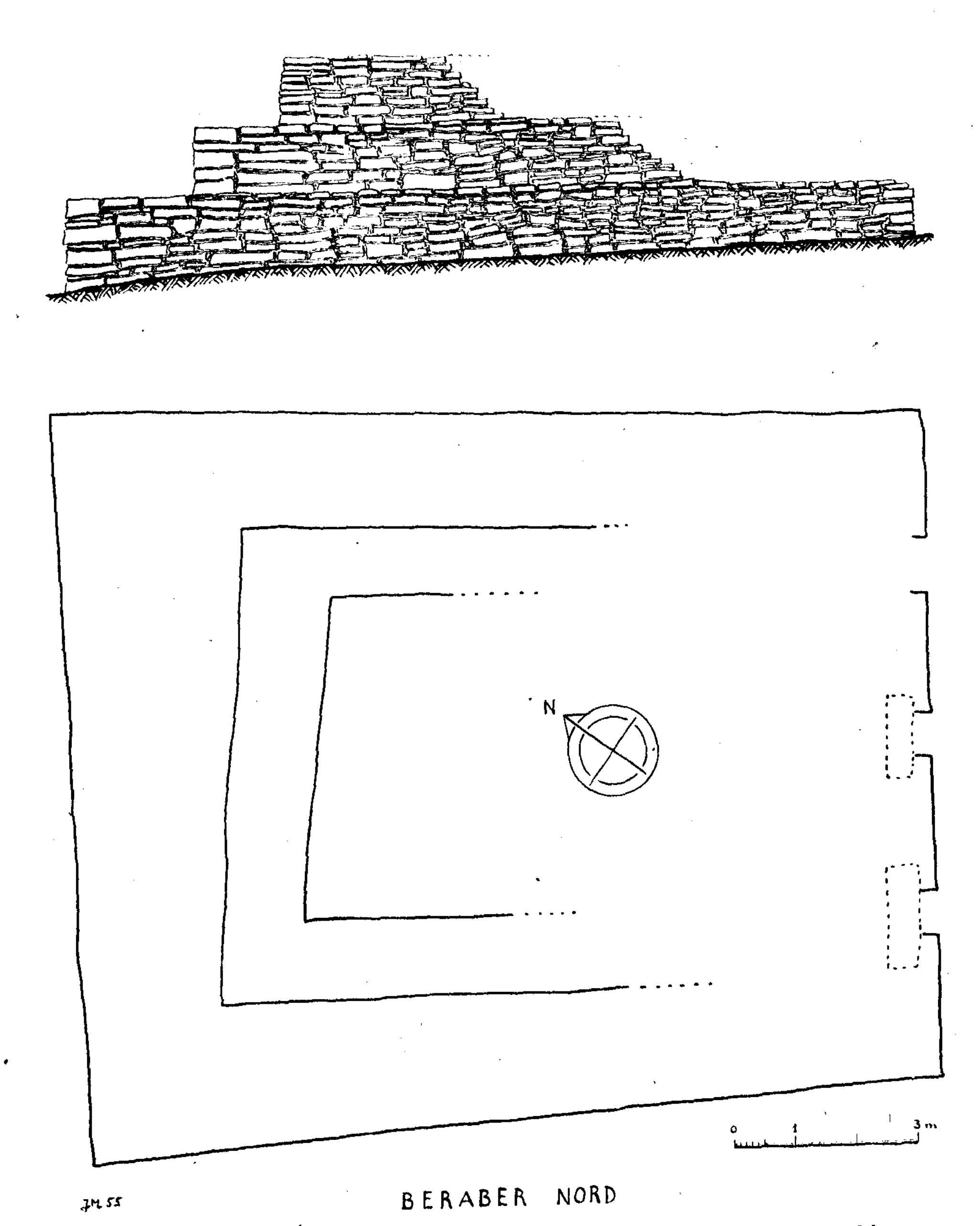


Fig. 19. — Tumulus de Beraber Nord, plan et élévation — cf. pl. VIII b

tumulus 4 de Taouz est presque de même forme et dimension, son mur vertical construit correspond au mur de base de Beraber N (celui-ci mesure encore 1 m. 20 à l'endroit le plus élevé et les loges du tumulus 4 ont 1 m. 30 de hauteur de plafond), l'un comme l'autre a trois entrées sur la face S.-E. ; dès lors, faut-il supposer que le tumulus 4, si peu élevé maintenant, a pu, lui aussi, posséder à l'origine deux autres étages construits en retrait ?

* * *

Les quelques objets trouvés dans un seul tumulus ne permettent pas une datation, mais les fouilles et l'examen des monuments appellent cependant quelques remarques.

Nous avons indiqué déjà que des tumulus présentant un mur construit à la base se trouvent dans la région d'Aïn Sefra ; notons qu'à Taouz les plus petits tumulus avec mur construit ont 6 mètres de diamètre (tumulus 11 et tumulus à 1500 mètres au S.-O. du site 3), mais certains tumulus de 6 mètres de diamètre (tumulus 9) et ceux qui sont plus petits, ne sont pas construits. Notons aussi que les petits tumulus ordinaires, qui ont été fouillés précédemment, comportaient une chambre sépulcrale à parois construites et contenant un ou plusieurs squelettes, tandis que les tumulus plus importants semblent avoir été dépourvus de chambre sépulcrale. Dans les petits tumulus, la chambre construite est souvent au-dessus du niveau du sol ; on peut se demander si les gros tumulus dépourvus de chambre funéraire n'ont pas, comme ceux de Taouz, été édifiés au-dessus de quelques ossements placés (peut-être réinhumés) dans une fosse sans parois construites, simplement creusée dans le sol et qui, comblée avec des matériaux fortement tassés, pourrait ne pas avoir été remarquée. Dans les fouilles de tumulus publiées jusqu'à présent, la chambre construite est souvent représentée, en coupe, comme située au-dessous du sol, ce qui est peut-être parfois une erreur due au fait que le temps a surélevé le sol autour du tumulus ; nous avons eu l'occasion d'examiner un tumulus ouvert près d'Erfoud et de vérifier que le fond de la tombe correspondait au niveau du sol ancien.

La disposition des chambres ou loges, qui occupent la partie orientale des monuments de Taouz et de Beraber, semble originale. Ces chambres, particulièrement nombreuses dans le tumulus 4, de même que la cour du tumulus 3, inciteraient à se demander s'il ne s'agit pas là d'une restitu-

tion, à échelle réduite, de l'aspect des lieux que les défunts avaient habités durant leur vie.

Si les monuments de Taouz diffèrent des djeddars de la province d'Oran, qui sont de véritables constructions régulièrement appareillées, ils ne sont pourtant pas de simples tas de pierres amoncelées. Les vestiges de trois grands gradins étagés, au tumulus de Beraber N, conduisent à se demander si le tumulus 4 de Taouz n'était pas, lui aussi, construit jusqu'à son sommet. Dès lors, faut-il supposer que les tumulus circulaires, dont nous ne retrouvons que la base construite et surmontée d'un tas de pierres, ont pu être entièrement construits eux aussi ? Avant d'entreprendre les fouilles du grand monument de Tin-Hinan, M. Reygasse avait constaté « la présence d'amas de grosses pierres qui recouvraient le monument, disposées sans ordre par suite de l'effondrement des murs » (1). Si nous tenons compte uniquement de l'aspect extérieur du monument, il faut admettre que les photographies prises avant et après les fouilles de Tin-Hinan (2) ressemblent étrangement à celles que nous avons prises nous-mêmes avant et après la fouille du tumulus 1.

Sans pouvoir dater exactement les tumulus de Taouz et de Beraber, ni en désigner précisément les auteurs, il convient de remarquer que c'est dans le Sud algérien et vers le Hoggar que se trouvent des monuments auxquels on pourrait les apparenter. Leur structure, bien que grossière, reflète une tradition dont nous ignorons l'origine et qui peut avoir rayonné dans différentes directions et influé également sur des monuments situés dans d'autres régions et datant d'époques différentes ; mais, pour les tumulus construits du S.-E. marocain, c'est vers l'E. qu'il convient de chercher un modèle, dont Taouz marque sans doute la limite d'extension occidentale.

Quant aux gravures, elles constituent des documents qui viennent s'ajouter à de très nombreuses manifestations identiques dans le Sahara ; elles n'en sont pas moins intéressantes, au moins du point de vue de l'histoire régionale. Nous ne pouvons affirmer jusqu'à présent que les constructeurs des tumulus de Taouz sont les auteurs des gravures ; un fait est pourtant certain, c'est qu'au cours des fouilles nous n'avons observé aucune gravure

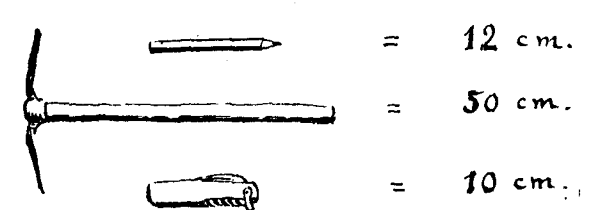
(1) M. REYGASSE, *Monuments funéraires préislamiques...*, p. 88.
(2) M. REYGASSE, *op. cit.*, phot. 131 et 132, p. 89.

sur les dalles utilisées pour la construction des monuments et qui proviennent indubitablement du site même, tandis que quelques gravures se voient sur des pierres prises dans le mur de la petite enceinte ovale, plus récente, du site 1. Nous n'avons pas non plus remarqué de gravure coupée par l'arrachement d'un bloc sur le plateau. Ces observations permettent de penser que les représentations qui avoisinent les constructions ne leur sont pas antérieures : gravures et tumulus pourraient être contemporains.

Rabat, 1955.

Jacques MEUNIÉ et Charles ALLAIN.

Pour les planches I à V, l'échelle est indiquée par :



PLANCHES

Pl. I. *a*. Groupe de gravures du site 3, à 48 mètres au N.-E. du tumulus 1 (cf. fig. 4).
b. Groupe de gravures du site 3, à 53 mètres au N.-E. du tumulus 1, antilopes (cf. fig. 5).

Pl. II. *a*. Gravure du site 3, au N.-E. du tumulus 1.
b. Gravure du site 3, à 58 mètres au N.-E. du tumulus 1 (cf. fig. 6 d).
c. Gravures du site 3, à 60 mètres au S.-E. du tumulus 4, antilopes (cf. fig. 7 b).
d. Gravure du site 3, à 40 mètres au S. du tumulus 4, bovidé.
e. Gravure du site 3, à 80 mètres à l'E. du tumulus 1 et à 60 mètres au N. du tumulus 5 (cf. fig. 6 e).
f. Gravure du site 3, à 49 mètres au N.-E. du tumulus 1.

Pl. III. *a*. Gravure, char, site 3, à 11 mètres en avant de l'entrée du tumulus 6.
b. Gravures chars à un et deux timons, à l'extrémité N.-E. du site 3.
c. Gravures chars, du site 1.
d. Gravures chars à deux timons, site 1.
e. Gravures chars, avec tracés légers et gros piquetages, site 1.

Pl. IV. *a*. Gravures grands chars, du site 2 (cf. fig. 10 a).
b. Gravure train de chars, site 1 (cf. fig. 8).
c. Gravures grands chars du site 2.
d. Gravures grands chars du site 2 (cf. fig. 10 b).

Pl. V. *a*. Inscription tifinar, près de chars, site 1 (cf. fig. 9 b).
b. Gravure, cercles concentriques, site 1.
c. Gravure, contours de pieds, site 2.
d. Gravure char et forme anthropomorphe (?), site 3.
e. Gravures du site 3, devant le tumulus 6.

Pl. VI. *a*. Taouz, site 3, tumulus 1 (cf. fig. 11).
b. Taouz, site 3, tumulus 1.
c. Tumulus 1, deuxième loge à gauche.
d. Taouz, site 3, tumulus 2 (cf. fig. 12).

Pl. VII. *a*. Taouz, site 3, tumulus 4 vu de l'E. (cf. fig. 14).
b. Tumulus 4, vu du N.
c. Entrées du tumulus 4.
d. Taouz, site 3, tumulus 7 (cf. fig. 17).

Pl. VIII. *a*. Site Sud de Beraber et tumulus.
b. Tumulus rectangulaire de Beraber Nord (cf. fig. 19).
c. Un tumulus de Beraber Sud.
d. Grand tumulus de Beraber Sud (cf. fig. 18).

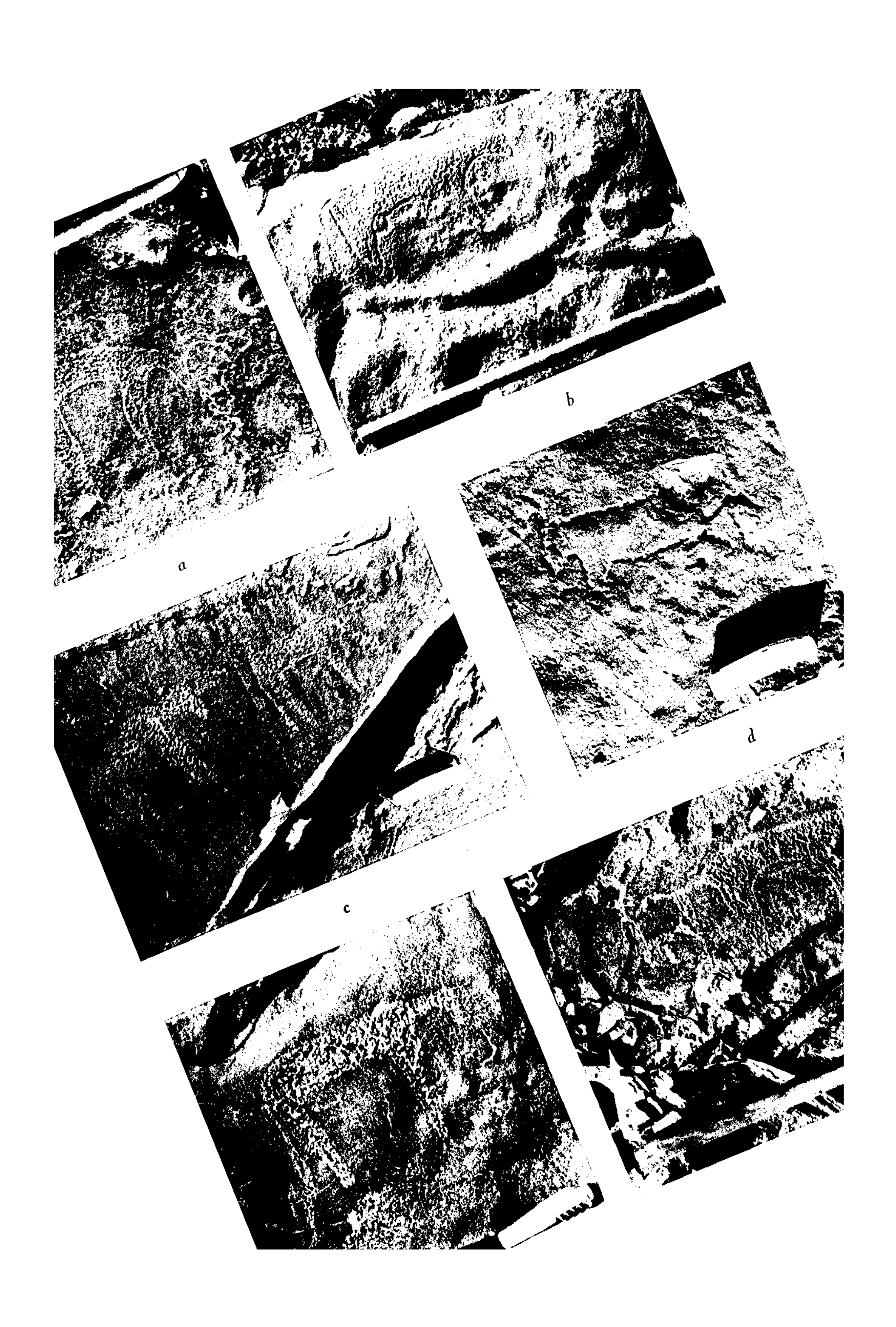


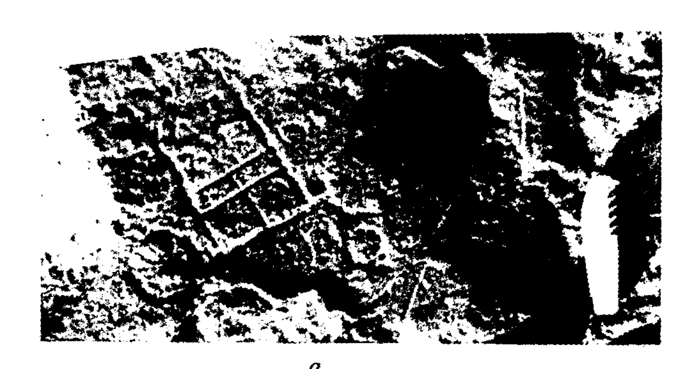


a



b





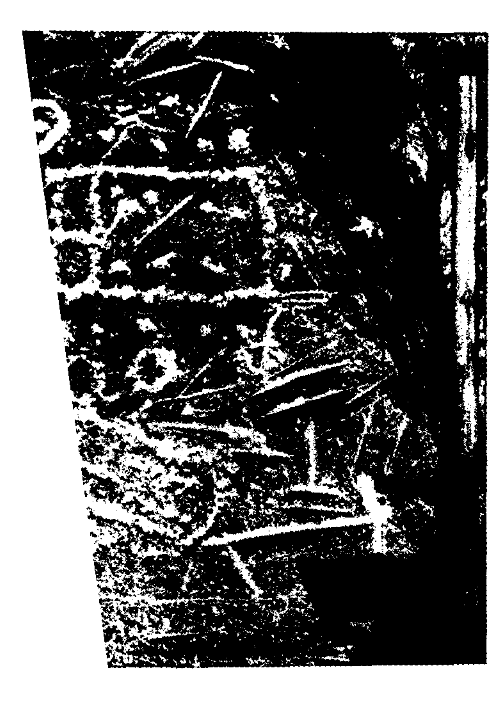
a

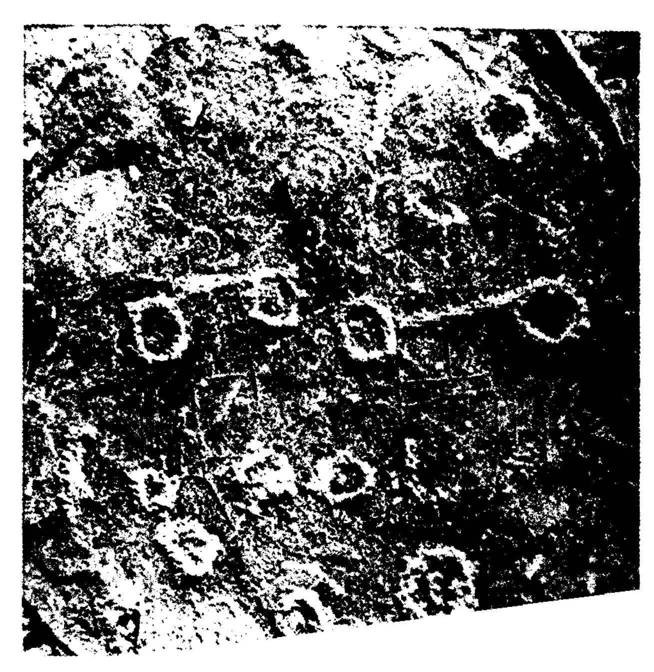


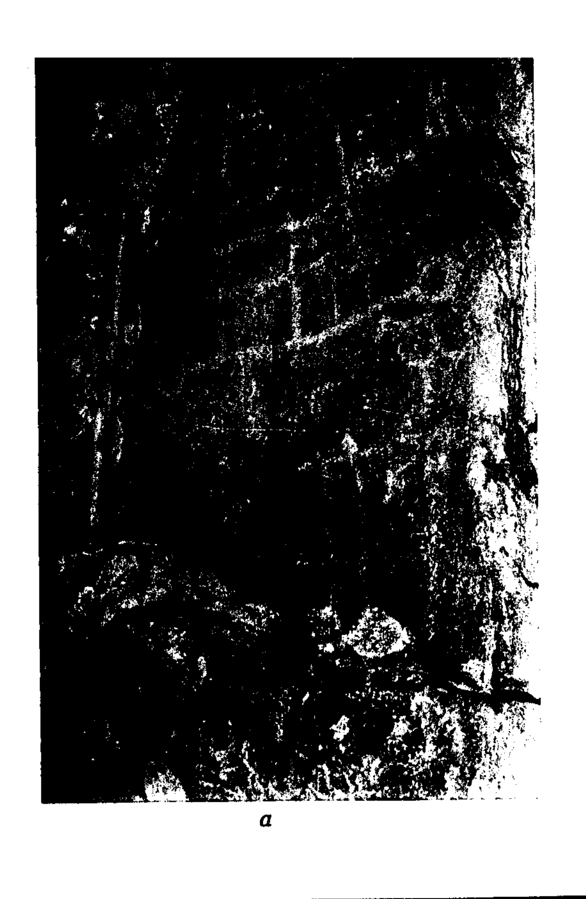
b



c







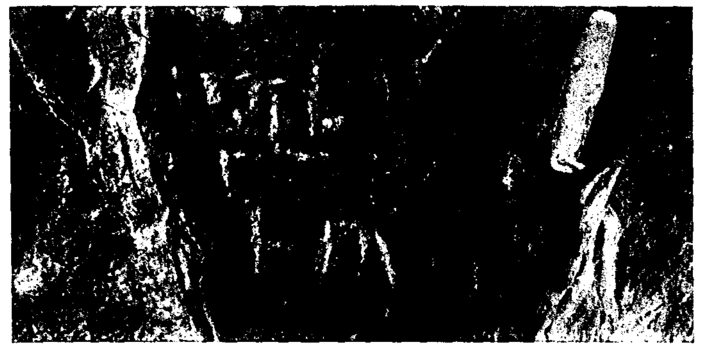
a



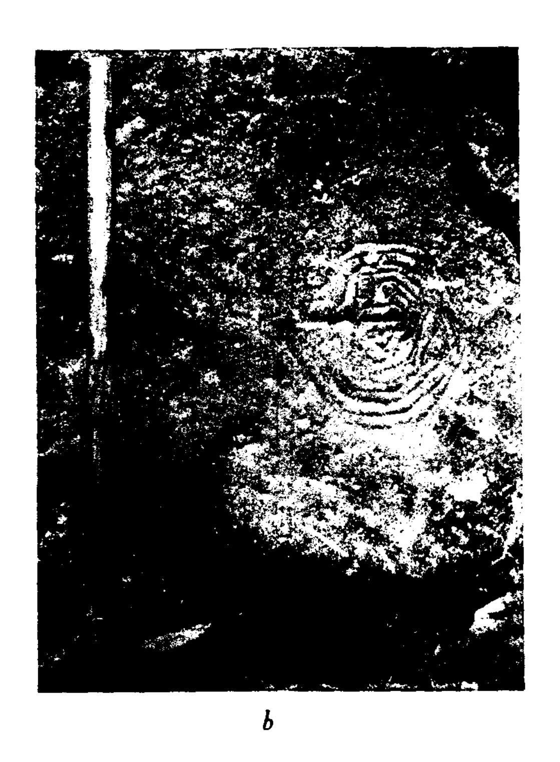
b







a



b

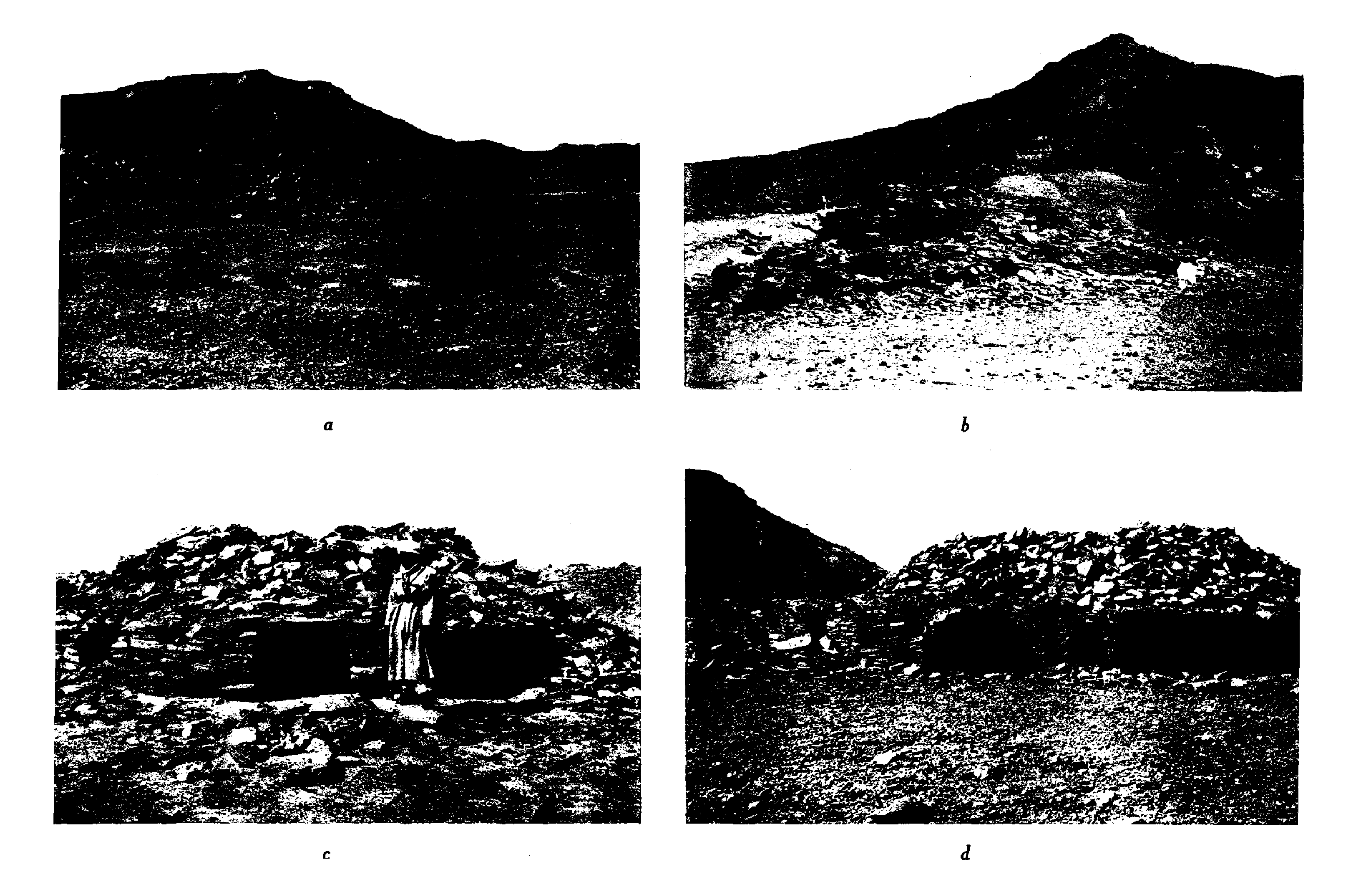


c

d



e



a *b*

c *d*

NOTE SUR LA TENDANCE A SIMPLIFICATION DES CONSONNES DOUBLES DANS LE PARLER DES ŪLĀḌ-ḪƎLLŪF DES SRĀĠNA

On sait que la constitution syllabique de l'arabe dialectal marocain est régie par les principes suivants :

1° *La syllabe ouverte* est en principe toujours longue, soit par nature : *gā/ləs*, assis, *ṣḥā/bọ:* ses amis, soit par allongement d'une brève ancienne : *ṭā/mạn:* prix ; *nā/kul*, je mange.

Elle s'abrège en finale :

bġa, il veut ; *jī/bọ!* apporte-le ! (Cf. *bġāh*, il le veut, *jā/bọ̄h*, ils l'ont apporté.

2° *La syllabe fermée :* elle peut l'être simplement, en position

initiale : [*kₔt*]*fọ*, son épaule.

intérieure : *gₔd*[*dₔm*]*ni*, il m'a heurté.

finale : *wā*[*ḥₔd*], un seul.

Elle peut l'être doublement :

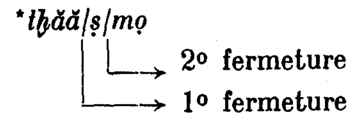
a) Par deux consonnes en finale :

l-gə̆mḥ, le blé ; *ḍṛₔbt*, j'ai frappé ; *dₔrt*, j'ai fait ;

b) Par un élément complexe (voyelle + consonne), à l'intérieur : *tḫāṣ/mọ*, ils se sont fâchés.

On peut considérer en effet que *ā* = *ă* + *ă*, et poser

**tḫăă/ṣ/mọ*



Mais une forme comme *šădd*, tenant fermement, qui aurait trois fermetures :

**šăă/d/d/*
1 2 3

est théorique, et aboutit phonétiquement à *šād*, par perte d'un élément de la consonne finale géminée (1).

Si les parlers maghribins — et le dialectal marocain en particulier — admettent d'une façon générale la syllabe doublement fermée en position finale par une consonne double :

šə́dd! tiens bon ! *l-qə̀bb*, le capuchon

acceptent-ils cette double fermeture dans le cas de la syllabe intérieure (2), et notamment dans les pluriels du type *fəʒʒlo*, *tfəʒʒlo*, *mfəʒʒla*, *mfəʒʒlīn*, des formes verbales intensives *(fəʒʒəl)* et médio-passive *(tfəʒʒəl)?*

Les ouvrages actuels à intention pédagogique l'admettent régulièrement. Ainsi, M. L. Brunot, « Introduction à l'Arabe marocain », 10e leçon ;

mnəzzlīn, *nʒămmṛọ*, *nsərrḥọ*, etc.

De même, M. Buret, « Cours gradué d'Arabe marocain », p. 61 :

mwussḫa, *tṣəbbnọ*, *itnəʒʒhọ*, etc.

La Chrestomathie de M. G. S. Colin donne elle aussi constamment (p. 17) *ḫərrjọ̄h*, *iṭəḷḷqọ*, etc.

Des recueils plus savants la notent avec une fréquence quasi généralisée. Ainsi M. W. Marçais, « Tanger », p. 61 :

u kẹ̄ïtférrqọ (l. 5), *kẹ̄ïfáṛṛšọ*, *kẹin ͗zzlọ* (l. 8), *kẹ̄ⁱláqqmọ* (l. 9).

M. L. Brunot, « Ṛabat », p. 29 :

iḫárrʒu (l. 10), *mḥăzzmīn* (l. 12), *kạinézzlu* (l. 19).

Notons aussi p. 27, l. 9, *uulad ʒámmha.*

Loubignac, « Zaer », p. 71 :

wisəllmulu (l. 12), *nḫərrjŭha* (l. 18), en relevant au passage *uʒáddhum* (l. 12) (pour *u-ʒăndhum*).

M. Ph. Marçais, « Djidjelli », p. 49 : *tkéṣṣrĕt* (l. 9), *ntéllqək* (l. 13) ; p. 53 : *mʒ́ămmṛa* (l. 16).

Mais par ailleurs :

1° Il arrive de rencontrer dans les mêmes ouvrages des formes comme

Tanger : *lmqáddᵉma* (p. 59, l. 6) ; *um ͗ṣsḥáqqᵒna* (p. 63, l. 1).

Rabat : *uʒómᵐṛọ* (p. 33, l. 17) ; *ịaʒamᵐti* (p. 31, l. 19) ;

(1) W. Marçais, dans *Tlemcen*, à propos des verbes sourds, constate, p. 65, qu'au participe « le redoublement de la 2e radicale ne se fait généralement pas sentir après la voyelle longue : ḥâj, pèlerin ; ḍân, pensant, etc. » et ajoute en note : « De même que dans la plupart des dialectes ». Relevons « Gabès », Glossaire, p. 243 : sâdᵈ, *Ūlád-Brāhīm*, p. 80 : mâs.

(2) J'entends naturellement syllabe intérieure du mot phonétique.

2° Dans son étude sur « Le dialecte arabe parlé à Tlemcen », M. W. Marçais remarque, p. 48 : ... « Une voyelle très brève apparaît aussi volontiers « dans l'intérieur des mots après une lettre redoublée : *ibérrĕdu*, ils « refroidissent, à côté de ibérrdu ».

3° Le même, dans les textes de Takrouna, note presque régulièrement la réduction du second élément de la géminée : ainsi, p. 79 :

l. 17 : *ḥå̆ṣ*^{s}*lọt-mkậnha*, il regagna son nid.

l. 20 : *ui-ṣų̆b*^{b}*-f*^{e}*luṣ̌å̆ṛ*, et il versait (le grain) dans le sac.

l. 21 : *ukŭl*^{l} *mų̆-ššặddâdạ*, et chacun des aides (qui maintiennent).

Lorsque celle-ci conserve son intégrité, un léger appui vocalique lui est nécessaire :

p. 81, l. 5 : *ậš ḥå̆ṣṣ*^{o}*lọ̆t-*^{v}*l-bå̆ṛka*, combien a produit la bénédiction.

p. 80, l. 17 : *u kŭll-*^{o}*ṭụệṛa*, et chaque oisillon.

4° La même alternative se retrouve dans les textes des Nefzaoua, de Gilbert Boris, où je relève dans la même page 49 :

d'une part :

l. 2 : *uməssạ́l*^{l}*ḥa-ž̌ẹ́mlạ məṭḥaz*^{z}*ma ʒla-lḥáṛ*^{ə}*b*, tous en armes et cartouchiers au dos, en tenue de guerre ;

l. 11 : *u lạ̄bậl mraž̌*^{ž}*dạ*, et les chameaux groupés-en-grand-nombre.

d'autre part :

l. 16 : *mḫåḷḷ*^{a}*ṭîn*, mêlés ;

l. 30 : *ḷagg*^{ə}*mộlhum*, ils se rabattent sur eux ;

l. 27 : *laḥḥ*^{á}*ganna-lmê*, elles apportèrent de l'eau jusqu'à nous.

5° Enfin, la même double physionomie du traitement de la géminée se rencontre dans des parlers arabes ruraux de Syrie, où M. Cantineau note, dans « Les parlers arabes du Horan », p. 248, pour le même paradigme des verbes à la 2e forme (*šammas/išammäs :* se chauffer au soleil) :

Accompli, 3e pers. pl.	*šammasu*
Inaccomp. 3e pers. pl.	*išam*^{m}*su*
Participe actif, pl.	*mšam*^{m}*sīn*

Et à propos du « thème » intensif de la IIe forme, Mgr M. T. Feghali, dans son étude du parler libanais de Kfarεabîda, relève, p. 162 :

« La géminée (seconde radicale) perd une partie de son explosion toutes

« les fois que, par suite de la chute de la voyelle brève qui la suivait, elle « se trouve immédiatement devant une consonne :

ḥámmalat> **ḥámmlẹt*> *ḥám*ᵐ*lẹt* (1) »

M. W. Marçais semble du même avis lorsqu'il écrit (Tlemcen, p. 49) :

« J'incline à voir dans les voyelles très brèves de *ʒăbîd*, esclaves ; *ʒŏša*, dîner ; *kŭlîba*, petite chienne, etc. *(peut-être aussi ibérrĕdu)* des résidus de voyelles brèves classiques. La couleur y semble assez bien conservée ».

L'explication de ce double aspect { *fəʒʒ*ᵊ*lọ* / *fəʒ*ᶻ*lọ* }

du théorique *feʒʒlọ* < فعّلوا réside donc sans doute dans le fait que, dans la première de ces deux formes, la voyelle ancienne partiellement conservée, a permis le maintien entier de la géminée. Dans le second cas, la voyelle ayant complètement disparu, l'aboutissement a été un groupe de trois consonnes tendant à simplification intérieure par abréviation du second élément de la géminée, *le premier suffisant pour fermer la syllabe* (2) et p. 75 , n. 1.

Jusqu'à quel point peut aller dans ce cas — et dans d'autres — cette simplification, c'est ce que nous nous proposons d'examiner, dans le parler des Ūlạ̄d-Ḫəllūf des Srāġna, à partir de textes que nous y avons recueillis, et qui seront prochainement publiés.

I. — Réduction ou simplification dans le groupe intérieur ´C²C²C³V-C des verbes dits à la IIe et à la Ve formes

A) Cas des verbes a C² forte ·

1° *C³ n'est pas une liquide L ou R :* la simplification est complète :

*u-šəṭ/bọ-l*ᵊ*/mṛáḥ*, ils balayèrent la cour (Sg. šəṭ/ṭəb).
ta-it/ḥáz/mọ, ils se préparent (au travail) ; Sg. itḥăz/zəm etc.
ta-i/gə̆r/dō/lă-ʒ/wạ̄d, ils coupent le bois en morceaux.

(1) Dans un autre chapitre du même ouvrage, Mgr Féghali va plus loin : « ... Cette réduction arrive même à être complète surtout à la finale dialectale... cl. ʒâmmuⁿ, public>ʒâm ; cl. ḫâṣṣataⁿ, surtout, >ḫâṣtẹⁿ.

(2) Pour M. Cantineau (*Phonologie-Gabès*, p. 74), « il ne semble pas que cet affaiblissement de la géminée soit phonologique : ce n'est qu'une variante combinatoire de la géminée en des positions déterminées ».

nzə̆r/bǭ-dī/k-əz/zrī́/ba, nous regarnirons cette clôture d'épines.
ta-i/wŭ́j/dǭ/-fəl/-mḥā́rət, ils préparent les araires.
w-ī/šər/bǿ/họm, et ils leur donnent à boire.
w-ī/sə̆r/tǭ/-lī/ha, et ils la dégageront (la séguia).
ther/sọ ! ils sont cassés !
ṭṛẹ̄q/-msə̆ṛ/ḥa, la route est libre.
jau-l/-m°qā́d/mīn, les moqaddem-s sont venus.

2° *C³ est une liquide L ou R :* il y a seulement réduction du second élément de la géminée ; celui-ci passe dans la syllabe suivante, formant avec la liquide vibrante subséquente un groupe d'ouverture à articulation facile (1) :

ta-i/dəḫ/ḫlǿ/họm, ils les introduisent.
wŏk/klǿ/họm, ils les ont fait manger.
ta-i/ṣə̆b/brọ/-hālọ, ils prêchent la résignation à sa famille.

N.-B. — Ce phénomène ne se produit pas avec la liquide nasale-dentale N : *ta-i/kə̆f/nọ-l/-mīy/yət*, ils enveloppent le mort dans son linceul.

B) Cas des verbes a C² faible (W-Y)

Il y a perte de réduplication, mais l'équilibre originel est conservé par allongement compensatoire (2) de la voyelle précédente et vocalisation du second élément de la géminée :

(1) L'articulation du complexe vibrante+consonne nécessite un appui antérieur inutile dans le complexe consonne+vibrante. Comparer :

əl-ḫóf	la crainte	et	ḫḷā́ṣ ! assez !
ərbə̆g !	mets un collier !	et	brə̆k ! accroupis-toi !

Remarquons que ce fait a été déterminant pour la constitution syllabique des langues indo-européennes anciennes :
latin : obse/cro, j'adjure, en face de ster/cus, le fumier,
grec : ἀρ/γός, oisif en face de ἀ/γρός, champ,
sanskrit : pa/tram, la coupe à boire
dhar/ma, la loi religieuse.

Rappelons enfin qu'en ancien français, toute l'entrave gallo-romane est commandée par la place de la vibrante, avant ou après consonne.

(2) Il y a d'autres exemples d'allongement compensatoire à la perte d'un élément d'une géminée doublement fermante : ainsi le cas de la 9e forme de l'arabe ancien, attestée par cl. إِفْعَلّ (i)fʒā́lla> *fʒā́ll> *fʒā́l> fʒāl. Relevé dans « Zaer », p. 19, l. 15 : ídu pour íddu. On connaît parfois des hésitations dans le cas de la syllabe ouverte : Marrakech et Rabat : ḍəṛbā́tọ et Fès : ḍəṛbəttọ, elle l'a frappé. Cf. là-dessus, W. Marçais, *Ūlād Brāhīm*, p. 71, *Tlemcen*, p. 58, et M. Cantineau, *Phonologie-Gabès*, p. 96, et *Horan*, p. 83.

Ex. : *hắu/dọ/m-əj-/jbə̂l*, ils descendirent de la montagne (Sg. *hăw/wəa*
pl. **hăww/dọ* **hāw/dọ hāudọ*).
bdắu/la͡-i/ṣộọ/bọ-l/kwệš, ils se mirent à préparer les meules (Sg. *ṣọ̆w/wọ̆b*
u-hō̤/ma-i/wĭi/lọ, ils se lamentaient (sur leur sort). Sg *wîy/yəl*.
i/ḫệi/ṭọ/-lẹ̄h, elles lui piquent (ses vêtements). Sg. *ḫệy/yọ̆ṭ*.

Remarque. — Dans le cas où C[1] est une des laryngales *ḥ-h-ʒ*, et C[2] = ˋ
l'allongement de la voyelle se fait par diphtongaison avec le premi
élément vocalisé de C[2] :
ta-iʒa͡ii/ṭọ-ʒ/l-əd/drắuš, ils appellent les pauvres.
ḥəl/ta-i/ḥa͡ii/dọ-t/ṭrắb, jusqu'à ce qu'ils enlèvent la terre.

II. — Le groupe ́C³C³ - C V dans les mots phonétiques

A) *Cas du verbe où C² et C³ sont identiques*, soit par nature (verb sourds), soit par évolution phonétique.

a) *Cas des verbes sourds*

En général, cette question ne semble pas avoir retenu d'une faç particulière l'attention des arabisants dialectologues qui notent dans to les cas et de la même façon, soit le maintien intégral de la géminée, soit réduction, donnant ainsi un seul et même visage au traitement la consonne double.

Ainsi, dans « Tanger », M. W. Marçais note, p. 69, l. 22 :
uḫọ́ṣṣ-ḫ̥ˇṣṣọ́k, et manque à ce qui te manque ; et p. 97, l. 19 : *kẹidọ́qq-fẹ̄k*
il frappe (à la porte).

La même notation intégrale est de règle dans « Rabat » (M. L. Brunc « Zaer » (Loubignac), Djidjelli (M. Ph. Marçais).

Mais si M. W. Marçais note encore *mədd/imə́dd* dans « Tlemcen *méss/ĭméss* dans les « Ūlād Brahim », il donne régulièrement *šắd^d/išə́* *ḥắṭṭ/iḥə́ṭṭ*, etc., dans le glossaire de « Gabès ».

Par ailleurs, dans *Kfarʒabîda*, Mgr Feghali cite comme paradigı des « verbes à 2e et 3e radicales identiques » (p. 154), *ḥás^s/(b)iḥẹ́s^s*.

De même, M. Cantineau (Ḥōrān, p. 227), transcrit *šad^d/iše* *mad^d/imud^d*.

Enfin, M. Lévi-Provençal, dans son étude sur le dialecte de l'Ouargha va plus loin et donne comme type de verbe sourd, à la page 25 : *mădd/aimŏd*, avec la « Règle » suivante :

« La 2e radicale n'est jamais redoublée, quand elle n'est pas suivie d'un » affixe : *mặd-iẹddọ*, il a tendu la main ; *ẓẹ̄s-ăẓla-diậlặk*, veille sur ton bien ! » Le redoublement reparaît dès qu'il y a suffixation à la racine : *kọ̆b-lī-* » *lmạ̄*, verse-moi de l'eau ! *kọ̆bbọ̄-lĕm-ˇlmạ̄*, versez-leur de l'eau ! (1) »

Il semble que ces diverses attitudes soient un peu trop catégoriques, et qu'on n'ait pas toujours tenu compte de ce que le mot n'est qu'un élément de la chaîne sonóre où il doit être replacé pour être convenablement étudié.

Ainsi, dans le parler des Ūlād-Ḫellūf, le traitement de la consonne géminée finale varie selon que ses éléments assurent la fermeture simple ou double de la syllabe.

1° *Fermeture simple :*

u-ḥowwa ta-i/hăz/z-əl/fạ̄s, alors il prend le pic ;
w-ī/šăd/d-əs/-sạ̄/gya, et il prend l'eau ;
u-hĕyya ta-t/rọ̆š/š-ən/-nạ̄s, et elle asperge les gens ;
ḥọ̆ṭ/ṭ-əl/-qặ/ləb ! Dépose le moule (à briques) !
ḫọ̆s/sọ-l/-ma, il lui faut de l'eau.

Les deux éléments se conservent intégralement, le premier fermant la syllabe, le second ouvrant la syllabe suivante.

2° *Fermeture double :*

ta-t/kọ̆b/ẓlẹ̄/ha-l/-ḥăn/na, elle lui verse du henné sur la tête ;
w-ī/rọ̆š/-bī/h-ən/nạ̄s, il en asperge les gens ;
w-ī/rọ̆ḍ/-dạ̄/k-əš/ši lli bqá, èt il rapporte ce qui reste ;
ḫọ̄ṣ/na nəm/šīu..., il nous faut aller... ;
w-ī/lā/-ḫəṣ/tọ̄/-šī/-ḥá/ja, et s'il lui manque quelque chose... ;
i/ḥọ̆ṭ/ha, il la dépose ;

(1) BROCKELMANN (*Linguistique sémitique*, p. 65), note que l'hébreu et l'araméen « abandonnent en finale de mot les géminations étymologiquement justifiées (le syriaque en vérité seulement dans le verbe) : hébr. 'appī « ma colère », mais 'af « colère » ; syr. pekkap « elle a brisé », mais pax « il a brisé » (x = ch fort allemand) et il ajoute : « L'hébreu a perdu en outre la gémination des laryngales et la gémination devant une voyelle ultra-brève, par exemple : zikkărōn, mais à l'état construit *zikkᵊrōn> zixrōn « souvenir ». »

ḍắṛ/họm/-ᵊlbə̆rd/f-yĭd/dī/họm, le froid leur faisait mal aux mains ;
šə̆d ! tiens bon !

On constate dans chaque cas la perte d'un élément de la consonne double, le second sans doute, car le premier est indispensable pour fermer la syllabe, tandis que le second n'est plus utile pour ouvrir la syllabe suivante, ce rôle étant assuré par la consonne subséquente ; et dans le dernier exemple, il s'agit d'une syllabe absolue.

b) *L'évolution phonétique* fait que, dans ce même parler, certaines formes verbales aboutissent au même traitement. C'est le cas de

gə̆t/-lẹ̄h, je lui ai dit,

représentant un **gə̆lt/-lẹ̄h* < **gə̆lt/-lẹ̄h*, l'assimilation régressive ayant pu être facilitée par la dissimilation des deux *l* (Cf. W. Marçais, « Gabès », Glossaire, à l'article قول . Cf. également Loubignac, « Zaër », p. 15, l. 11 : *gāt-/lī/hum*, elle leur dit, où le groupe **gālt* s'est d'autant plus facilement simplifié qu'il était pratiquement impossible, comme on l'a vu plus haut).

Par ailleurs, il ne faut pas négliger le rôle de l'accent qui peut être déterminant dans des cas comme celui-ci :

tā/-yə̆nj//-f-əl/-gᵒṣẹ̆b, il entrelace des roseaux.

On peut reconstituer à partir du primitif نسج :

s > *š* par assimilation partielle à *j*, puis se sonorise : *š* > *j* et *nsə́j* > *nə́jj*, considéré comme verbe sourd.

Dans le groupe **i/nə̆jj/f-əl-/gᵒṣẹ̆b*, le second *j* tombe et l'accent passe sur la syllabe précédente, entraînant la chute de *ə* et provoquant la consonantisation du *i* voyelle, et l'épenthèse d'un appui vocalique.

Notons au pluriel : *ta-i/nə̆j/jọ//-fə̆l/gᵒṣẹ̆b*.

B) *Cas des noms trilitères à C^2 C^3 identiques*

Le même traitement que pour le verbe sourd se retrouve.

1° Les deux éléments de la géminée se maintiennent quand le premier ferme la syllabe et que le second ouvre la suivante :

ḥəl/ta-l/-fŭm/m-əḍ/-ḍắṛ, jusqu'à l'entrée de la maison ;
w-i/ġə̆n/sọ̄/-lẹ̄h/-qẹ̆b/bọ, ils lui rabattent son capuchon ;
mə̆d/-lẹ̄h/-šə̆d/dọ, il lui tendit son turban ;

2° Le second élément tombe, s'il est suivi d'une consonne elle-même ouvrante :

šəd/dí/na/-nǿṣ/-fər/dí/ya, nous avons pris une demi-journée d'eau ;

dŭg/-l-ū/təd/ṣăḥ/-ma/-ɣəl/mə̆k/kən, enfonce le piquet le plus solidement possible...

(qu'il est intéressant de rapprocher de « Tanger », p. 67, l. 18 : *mnẹ̄in-kẹir ḅḷọ ṣăḥḥ-mâ-ilmĕkkḗn*, quand il l'a attachée le plus solidement possible) ; *u-n/-nás/-tā/dji/mək/-kŭl/-jī/ha*, les gens viennent de partout.

Parfois le deuxième élément se maintient, mais par la volonté du sujet parlant

— soit qu'il veuille marquer une insistance, généralement soulignée par une pause subséquente :

ta͡-it/qəs/mọ/ʒᵃla/jūj : nǿṣṣ//mən/wāḥd-əj/jíh, u-nǿṣṣ//məj/jīha l-ọḥºra, ils se partagent en deux (groupes) : la moitié passe d'un côté, l'autre moitié de l'autre ;

— soit qu'il charge le mot d'un accent émotif :

ʒḷáwəh kŭll/ši-l/flūs, ils lui donnèrent absolument tout l'argent.

Il arrive d'autre part que, sous l'influence de l'accent, la chute d'un élément de la consonne double s'accompagne d'un allongement compensatoire de la voyelle tonique précédente :

(l)-lbən/-mā̆ṛ, le petit lait est amer ; *(mā̆ṛ <mă̆ṛṛ)*, voir p. 73, n. 2.

Enfin, là encore, l'accent est capable de provoquer des crases comme celle-ci :

u-/fə̆nṣ/-ḷẹ́il/bda-l/-bə̆rd ta-infə̆ḫ, et, au milieu de la nuit, le vent se mit à souffler ;

jạ́tkum ā-sīdī sá/ʒā/-ʷŭ-nṣ/-l-⁽ˡ⁾ḫéima, il vous revient, Monsieur, une heure et demie pour chaque part d'eau.

C) *Cas de l'article*

Ici, à la tendance à simplification de la consonne double, s'oppose la conscience très forte du groupe homogène article +nom, qui ne peut être que difficilement dissocié, cette résistance étant favorisée par le fait que la syllabe dialectale admet deux consonnes ouvrantes.

Plusieurs cas sont à envisager :

a) *L'article, assimilé à la 1re consonne du mot qu'il détermine, ferme la syllabe précédente :*

nhǎ/ṛ-əl/tlạ̄t, le Mardi ;

ʒạ̄t-lā-tər/mi-ṛ/ṛbāṭa, alors seulement elle rejette les interdictions qui la liaient (au défunt) ;

ta-izīd bəzzạ̄f dyạ̄/l-əl/tṛāb, il ajoute beaucoup de terre ;

u-hād-əl-ḫọ̄ṭba//fī/ha-t/-tmǝ̆r, cette demande en mariage comporte une offrande de dattes ;

u-ta-iʒǎzzīuhọm/b-əs/-sŭkkǎṛ, ils leur présentent leurs condoléances qu'ils accompagnent de sucre.

b) *L'article est précédé d'une préposition de même articulation :*

1° *Cas de la préposition l- (l + l + nom) :*

Il y a fusion des deux éléments en un seul, et ceci peut s'expliquer par le fait que le sujet parlant unit dans sa pensée comme dans l'expression orale les deux phonèmes identiques. Le rôle de l'accent n'est pas sans importance : frappant la syllabe précédente (*ˊ/ləl-*), il a amené la chute de la voyelle atone et le contact des deux *l*, conditionnant la simplification. Ainsi :

w-im/ší-l/-qǎhwa, et il se rend au café (pour *imšī/ləl/qǎhwa*) ;

ta-irmīu-l-/flū/s-ᵉl/-bəṛ/ṛāḥ, ils jettent de l'argent à l'annonceur.

Il est remarquable que très souvent, dans le cas où *l* (<*l* + *l*) est suivi d'un complexe ouvrant de deux consonnes, l'appui vocalique ne se place pas entre *l* et le nom, mais vienne en épenthèse devant lui (1) :

u-ta-ihəzzọ́h iqǎṛ/bọ́/h-ǎl/-qᵒbəṛ, ils le soulèvent et l'approchent de la tombe ;

ta-imšīu mʒa-l/-gná/za-l/-mdī/na, ils partent avec le cortège pour le cimetière.

2° *Cas de la préposition mən + art. + nom :*

La dernière consonne s'assimile à l'article, mais il y a dans ce cas seulement réduction de l'article :

ta-it/ḫọ̄l/ṣọ//məl/ˡmǎḫ/zən, ils sont payés par l'État ;

ijīu-lī/họm//məl/-ˡtạ̄ḥt, ils viennent à eux « par-en-bas ».

(1) M. W. Marçais a signalé ce fait dans *Ûlâd-Brāhîm*, p. 168, g-3, et cite əlḫyā̃mhọm, à leurs tentes — ěllwâḥŏd (tant) la pièce, mais ne note pas de réduction de consonne.

Toutefois l'article disparaît complètement, lorsqu'il est déjà assimilé à la 1re consonne du mot :

háu/dọ/-məj/-jbə̆l, ils descendirent de la montagne ;

**məj-j-jbəl* pour *mn-əj-jbəl*

mənni kə̆mᵐlọ məz/-zbīr, quand ils eurent fini de tailler...

D) *Cas du démonstratif-relatif lli/li*

Il suit la loi générale et se présente :

a) Sous la forme *lli* si l^1 ferme une syllabe quand l^2 ouvre la suivante :

ṛāhᵊṛ-ṛbáẓ-dyạl/na-l/lī/-ġá/di͡ isbə̆q, c'est notre quartier qui va passer le premier ;

há-l/lī/-ġádi imši-līha, voici celui qui va y aller ;

b) Sous la forme *li* si un seul des deux éléments suffit à la constitution syllabique :

ẓáyyəṭ ẓᵃl-ən/-nạs/-lī/-fəṛ/báẓ/na, appelle les gens de notre quartier ;

škúl-/lī/-ġá/di͡ is/bə̆q fīkum? (1) qui d'entre-vous va passer le premier ?

De tout cela on peut conclure que le parler des Ūlạd-Ḫəllūf présente une nette tendance à la simplification des consonnes doubles en toute position dans les groupes phonétiques, lorsqu'elles ferment doublement la syllabe, et que souvent l'accent a joué un rôle important dans cette évolution.

Max GUIRONNET.

(1) *škul-lli> skul/li, pose le cas de trois consonnes identiques successives qui se réduisent toujours à deux chez les Ūlād-Hellūf. Le phénomène le plus fréquent est celui des verbes sourds à la 2e forme : type fəɛɛəɛ.

Ex. : səbbọ lẹ̄h ɛänd-əṭ-ṭọlba = ils font rédiger à son intention des talismans chez les lettrés səbbọ <*səbbbọ, sg. : səbbəb.

Une simplification semblable apparaît à la 3e personne du pluriel des verbes du type fəɛləl : tərnən, tinter-šərnən, chanter (bouilloire), šəqləl, faire du vacarme, où l'on a régulièrement au pluriel : tərnọ, šərnọ, šəqlọ, etc.

BIBLIOGRAPHIE

BORIS (G.). — Documents linguistiques et ethnographiques sur une région du Sud tunisien (Nefzaoua), Paris, 1951.

BROCKELMANN (C.). — Précis de linguistique sémitique, traduit de l'allemand par W. Marçais et M. Cohen, Paris, 1910.

BRUNOT (L.). — Textes arabes de Rabat. (Publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines, XX) Paris, 1931.

BRUNOT (L.). — Introduction à l'Arabe marocain, (Les langues de l'Orient), Paris, 1950.

BURET (M.-T.). — Cours gradué d'Arabe marocain, Casablanca, 1952.

CANTINEAU. — Les parlers arabes du Horan (Collection linguistique, publiée par la Société de linguistique de Paris. — LII), Paris, 1946.

CANTINEAU. — Analyse phonologique du parler arabe d'El-Hamma de Gabès, Bulletin de la Société de linguistique de Paris, Tome 47°, 1951, Fascicule I.

COLIN (G. S.). — Chrestomathie marocaine (Publications Institut des H. E. M.) Paris, 1939.

FÉGHALI. — Le parler de Kfarʒbida (Liban-Syrie), Paris 1919.

LÉVI-PROVENÇAL (E.). — Textes arabes de l'Ouargha (Publications de l'Institut des H. E. M., XIV), Paris, 1922.

LOUBIGNAC (V.). — Textes arabes des Zaër (Publications de l'Institut des H. E. M.), Paris 1952.

MARÇAIS (W.). — Le dialecte arabe parlé à Tlemcen, Paris, 1902.

MARÇAIS (W.). — Le dialecte des Ulād Brāhīm de Saïda, Paris 1908.

MARÇAIS (W.). — Textes arabes de Tanger, Paris 1911.

MARÇAIS (W.). — Textes arabes de Takroûna, Paris 1925.

MARÇAIS (W.). — Trois textes d'El-Hamma de Gabès (Extrait du journal asiatique) Paris, 1933.

MARÇAIS (P.). — Textes arabes de Djijelli, (Publications de la Faculté des Lettres d'Alger, Paris, 1954.

LA CARRIÈRE SAADIENNE
ET LES CHAPITEAUX D'IMI N'TALA

L'existence de chapiteaux ébauchés dans la vallée de l'Asif Imi n'Tala nous a été signalée en mai 1954 par M. l'abbé Glory, dont la mission à Toulkine s'est prolongée par une reconnaissance aux environs d'Azegour, en compagnie de M. Gailloux, de la Direction des Mines de la région. C'est le frère de M. Gailloux (Georges), qui semble avoir remarqué pour la première fois les chapiteaux, lors d'une prospection forestière, en 1925. Depuis cette époque, ceux-ci sont demeurés l'une des curiosités de la région et bien des personnes ont été frappées par leur présence dans le paysage pittoresque d'Imi n'Tala, mais ne semblent pas y avoir prêté un intérêt scientifique.

M. l'abbé Glory a bien voulu se déplacer le 22 et le 23 mai pour nous conduire à Imi n'Tala ; nous l'en remercions très vivement. M. Dallier, chef du Contrôle civil d'Amizmiz, a eu l'obligeance de nous faciliter l'accès de la vallée. Nous ne saurions oublier l'aimable accueil de M. Bourg qui dirige les mines d'Azegour, et de ses adjoints, MM. Gailloux et Ponieski qui nous ont permis de mettre à profit leur connaissance parfaite de la région.

Nous avons eu la bonne fortune de pouvoir consulter M. Edmond Buri, directeur de la marbrerie de la S. T. I. C., société qui extrait la pierre calcaire et le quartzite au site de Sidi Abderrahman près de Casablanca. En examinant les photographies d'Imi n'Tala, M. Buri, qui a assisté à l'extraction des blocs en calcaire à l'aide de coins de bois aux carrières de Villette dans l'Ain, estime qu'il s'agit nettement de la même technique à Imi n'Tala et a bien voulu nous communiquer ce qu'il savait sur l'exploitation française qui se sert des procédés employés depuis des siècles dans de nombreux pays.

Le site : (fig. 1, 2 ; pl. I, a)

Le village d'Imi n'Tala est situé à vol d'oiseau à 10 kilomètres au Sud d'Amizmiz. La voie d'accès normale en venant du Nord est la verdoyante vallée de l'oued Anougal où les villages perchés au-dessus des terrasses artificielles dominent les cultures de céréales et les forêts de noyers. La route d'Azegour qui s'élève au-dessus de la rive gauche de la rivière permet de prendre aujourd'hui le centre minier comme base de départ ; l'itinéraire le plus praticable est alors la vallée de l'asif Ouanemerou, puis de son affluent l'asif Tnirt ; on quitte les noyers pour passer le Jebel Ouiazzane au Tizi n'Fourna (1630 mètres), où la tradition veut que les chrétiens aient établi là plusieurs fours à plâtre, d'où le nom ; on distingue en effet de nombreux affleurements de gypse, et nous pensons que quelques monticules indiquent l'emplacement de fours. Les thuyas et les genévriers poussent sur les pentes, mais quand on redescend à l'Est vers la vallée de l'asif n'Tala ils sont remplacés par une forêt de pins d'Alep qui s'étale sur le versant Sud transformant l'atmosphère de cette riante région. Le calcaire crétacé s'ouvre brusquement en une gorge encaissée que l'on suit pendant trois kilomètres environ ; puis le cañon s'élargit d'un seul coup et laisse apparaître une végétation luxuriante alimentée par l'importante source vauclusienne de l'Aïn Tala.

Le débit de l'Aïn Tala est considérable : quatre *séguia-s* sont alimentées au niveau de la source : trois d'entre elles suivent le versant Nord du thalweg, la quatrième est tracée sur le flanc plus abrupt de la rive droite ; le trop plein alimente d'autres canalisations en aval. MM. Bourg et Gailloux supposent que cette résurgence est un collecteur des bassins supérieurs qui bordent l'importante faille géologique de Mdinet.

Ce phénomène naturel a, bien entendu, engendré un culte ; la source est sacrée et de nombreux *kerkūr-s* jalonnent les sentiers qui y conduisent : toucher à ceux du Tizi n'Fourna serait reprendre la fatigue du pèlerin qui l'y a figée ; enlever les petits tas qui surplombent la source serait accepter la maladie qu'un autre y a concentrée ou subir le maléfice que la pierre a retenu. Le culte des sources est partout le même : ainsi que Sidi Chamarouch dans le Haut-Atlas, Sidi Ahmed ou Tala soigne avant tout les yeux et guérit les aveugles, ce qui ne l'empêche pas d'accomplir



Fig. 1. — Plan de situation

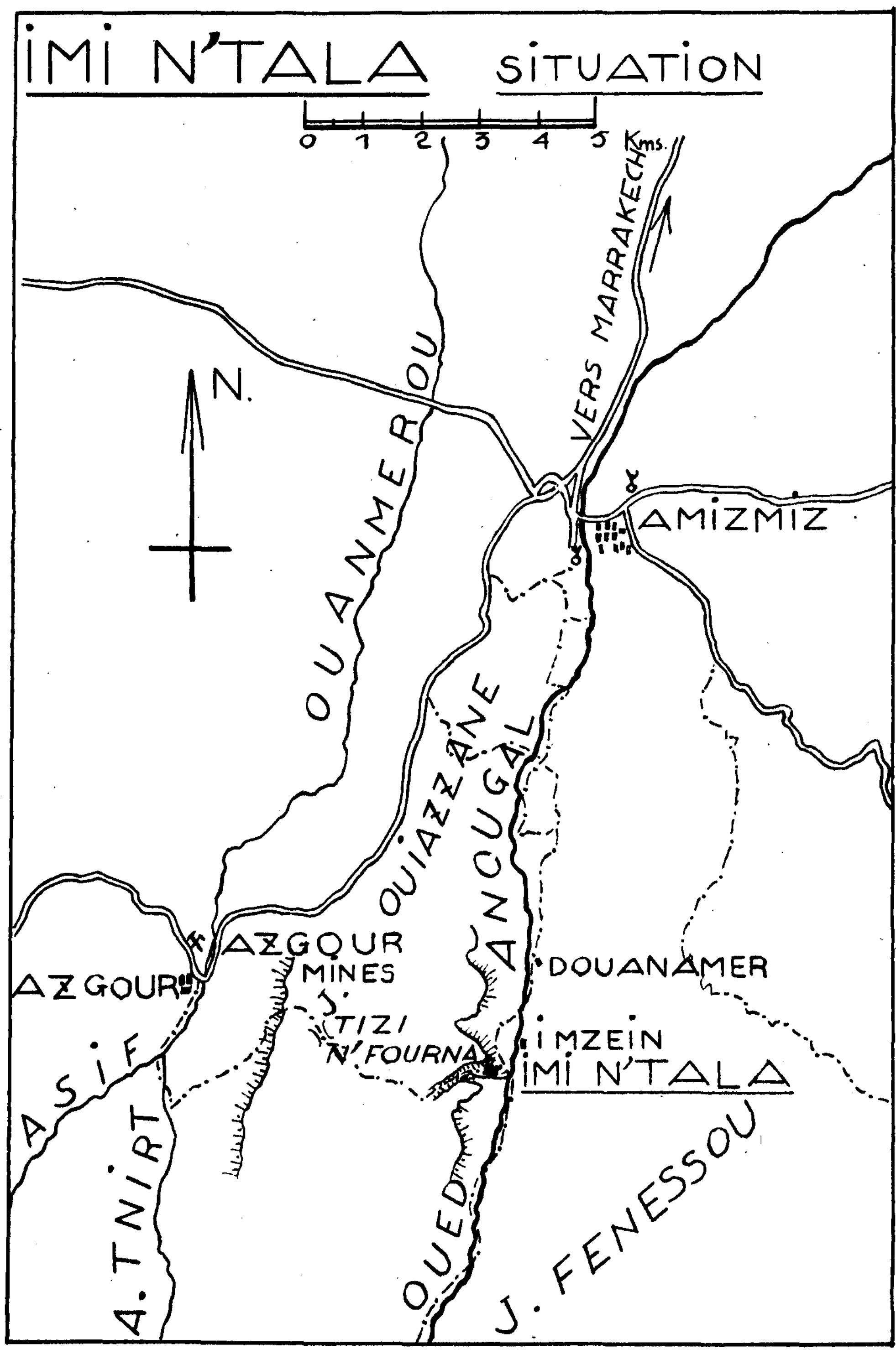


Fig. 2. — La vallée d'Imi n'Tala, situation des carrières.

d'autres miracles et l'inévitable trou à oracles a été aménagé dans un recoin de la falaise où l'écho est toujours favorable.

Le sentier serpente sur le versant Nord, au pied de la falaise et relie la source au village d'Imi n'Tala (pl. I, a). Le ksar berbère ressemble à ceux que nous connaissons déjà sur la bordure Nord de l'Atlas : la pierre et le pisé s'allient, supportant des terrasses où les plaques de schiste surmontées de chaume débordent sur le faîte des murs et où la roche effritée donne une coloration bleue aux matériaux de couverture. Des noyers séculaires ombragent la vallée et les terrasses s'étagent en gradins de plus en plus larges vers l'oued Anougal qui se perd bientôt sous la végétation.

Le village d'Imi n'Tala est dominé par un éperon calcaire abrupt, séparé du reste de la falaise par une faille verticale. Sur le sommet de ce rocher on distingue des ruines que nous avons visitées. Il s'agit d'un *agadir* de plan barlong (30 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur) dont il ne subsiste que les murs du pourtour, en béton de chaux, d'une épaisseur de 90 centimètres. La faille est en partie remplie par des éboulis pour former un plan incliné facilitant l'accès (1).

Sur le sommet de l'autre versant on aperçoit d'autres ruines que nous n'avons pas visitées et qui représentent sans doute l'*agadir* d'une tribu rivale.

Les textes

Léon l'Africain (2) nous décrit : *Hantera, montagne très haute... prenant son origine du côté du ponant aux confins de Guedmeua, se jetant sur le levant, environ quarante-cinq mille, jusques au Mont Adinmei.* La tribu des Guedmioua existe toujours à l'Ouest d'Amismiz et les monts d'Adinmei ont déjà été identifiés avec les Mesfioua et les Glaoua (3). L'Erdouz et la vallée de l'Anougal semblent donc bien s'implanter dans cette montagne d'Hantera. A la fin de sa description Léon nous signale : *beaucoup de lieux où l'on pourrait tirer beaucoup de marbre de parfaite blancheur, de quoy on tient peu de compte pour ce que les habitans ignorent l'usage de le savoir tirer et polir. Davantage, il s'y trouve plusieurs lieux là où il y a des colonnes,*

(1) M. Gailloux se rappelle avoir vu des briques cuites dans la construction ; nous pensons que ces matériaux ont été récupérés, car il n'en subsiste aucune.

(2) Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*. Éd. Scheffer, 1er vol., pp. 229-231.

(3) Massignon, *Le Maroc dans les premières années du XVIe s.*, Alger, 1906, p. 197-198.

chapitaux, fragmens et fort grans vases propres pour faire fontaines qui furent taillez du temps que ces grans et puissans seigneurs regnoyent (1).

C'est là le seul témoignage ancien que nous possédons sur cette région.

Le géologue Brives (2) est passé à Imi n'Tala et nous décrit ce site pittoresque, sans oublier l'énorme émergence de l'Aïn Tala. La présence des carrières lui a échappé. Il nous signale que Hooker et Ball, puis Thomson ne sont pas allés jusqu'à la source et que les indigènes se sont abstenus de la leur signaler.

E. Doutté (3) ne parle pas de la source ; il est pourtant passé par le village d'Imi n'Tala, *au pied d'une grande roche rouge* et il a entendu parler de *vestiges de constructions anciennes, à l'endroit dit Koudiat en ns'âra, tout à côté du village;* il s'agit vraisemblablement des ruines que nous avons visitées sur l'éperon coupé qui surplombe l'agglomération. L'explorateur nous signale également *un amoncellement de pierres qui semblent taillées et il paraît aujourd'hui si extraordinaire aux indigènes que l'on puisse tailler des pierres, qu'ils ne manquent pas d'attribuer cette œuvre aux chrétiens.*

Les carrières d'Imi n'Tala comparées a l'exploitation conservatrice de Villette dans l'Ain

Toutes les carrières s'ouvraient à la base de la falaise, dans l'étage turonien du calcaire crétacé. Les blocs étaient choisis là où leurs formes étaient propices à la taille et nécessitaient le moins d'épannelage possible, aussi les roches effondrées présentant des arêtes proches de l'angle droit furent-elles utilisées avant de procéder à l'exploitation des bancs stratifiés. On distingue des emplacements dans la falaise où les fronts de taille sont en retrait de plusieurs mètres sur l'alignement naturel, notamment dans la carrière principale qui se trouve sur la rive gauche du ravin, à 300 mètres environ en aval de la source (pl. II, a). C'est là que nous retrouvons le plus grand nombre de blocs travaillés, mais on distingue partout, de part et

(1) Léon ne nous dit pas qui sont ces seigneurs dont l'un était « *parent de celuy de Maroc* ».

(2) Brives : *Voyages au Maroc*, 1901-1907, pp. 132-134, fig. 83 à 88 (Jourdan éditeur, Alger, 1909).

(3) Doutte : *En tribu*, p. 156. Paris, Geuthner, 1914.

d'autre de ce chantier, depuis l'Aïn Tala jusqu'au village et sur l'autre rive, des arrachements dans la falaise et des blocs bruts amoncelés. Étant donnée l'importance de ces carrières, et comparativement, le peu de blocs travaillés que nous avons rencontrés, il paraît vraisemblable que de nombreuses pierres de taille et autres éléments ébauchés ont pris le chemin de la vallée.

I. — ***Procédés d'extraction*** (fig. III) : les différentes phases de l'extraction et du découpage des blocs nous sont indiquées par les traces qu'ont laissées les outils des tailleurs dans la roche. Nous reprendrons les termes techniques employés dans l'exploitation similaire de Villette pour les appliquer aux carrières d'Imi n'Tala.

a) *Saignées* (fig. III, 1) : à Villette : pour détacher les blocs mères de la masse de la montagne, on pratique d'abord des saignées horizontales à la base des saillies rocheuses, à l'aide de la *pique*. Ces profonds sillons laissent au-dessus d'eux une charge en porte à faux que l'on dégage en disposant des *ponciottes* ou coins en bois dans des trous aménagés à la partie supérieure. Ces ponciottes, dilatées par l'humidité font éclater la roche suivant une forme définie.

A Imi n'Tala, la formation calcaire étant disposée en strates sensiblement horizontales le creusement des saignées était relativement facile. Nous avons remarqué, dans la carrière principale des fissures ainsi dégagées et des blocs portant à faux. Les bancs sont d'ailleurs si bien séparés qu'une partie de l'extraction a pu se faire par simples chutes lorsque des cavités naturelles se présentaient à la base. Ces chutes pouvaient être provoquées par l'action de coins de bois profondément enfoncés dans les fissures supérieures et soumis à la dilatation dans un bain d'eau que l'on pouvait retenir dans ces cavités presque horizontales, par un colmatage d'argile.

b) *Sillons de traçage* (fig. III, 2) : à Villette, pour marquer l'emplacement préalable des trous de ponciottes, dont la distance à la crête du parement le plus proche détermine la dimension du bloc à extraire, on trace sur le rocher un léger sillon horizontal, dit *sillon de traçage*. Le long de ces sillons, les *trancheurs* préparent les trous et veillent soigneusement à obtenir à l'extraction des pierres bien quadrangulaires, pour éviter ensuite un travail supplémentaire d'équarrissage à la *pique* ou au *taillant;* la roche présente toujours ainsi deux parements à angle droit. Le

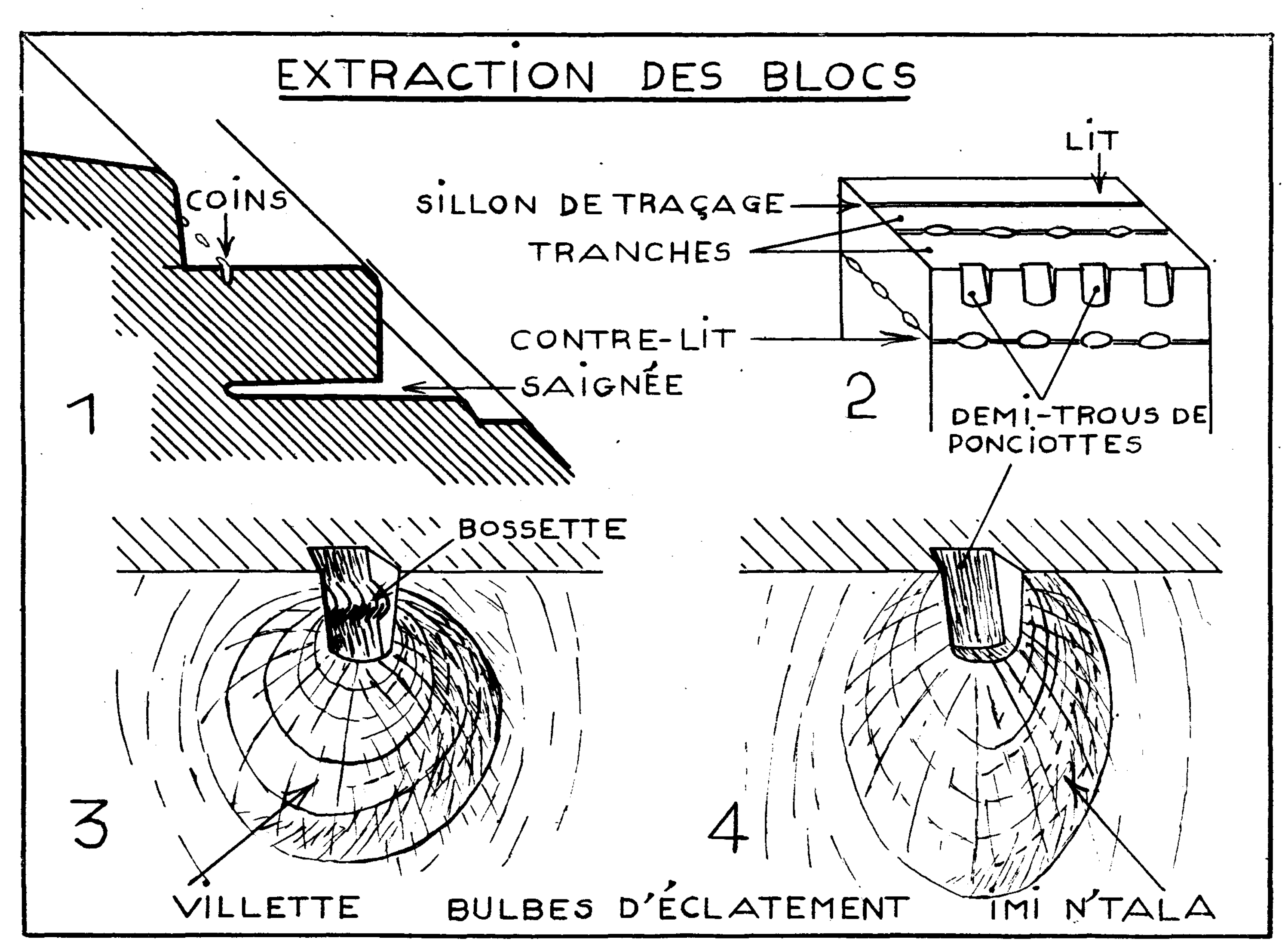


Fig. 3. — Les différentes phases de l'extractionpar ponciottes.

trancheur aligne donc les trous de ponciotte suivant le *lit* de la pierre (orientation des particules qui composent la roche) de façon à obtenir des *tranches* (fig. III, 2) bien droites à cassure homogène, puis à *contre-lits* pour diviser ces tranches en quartiers parallélépipédiques.

A Imi n'Tala, juste au-dessus de la source (pl. I, b) on remarque deux lignes d'entailles parallèles disposées sur des sillons encore visibles. Les tranches préparées suivant le lit de la roche mesurent 30 et 20 centimètres d'épaisseur. Les entailles mesurent 8 centimètres de longueur sur 2 à 3 de largeur et leurs extrémités sont arrondies ; elles sont espacées de 8 à 10 centimètres. Le travail est resté inachevé. Au pied de la carrière principale, nous avons remarqué, dans un bloc isolé, des sillons de traçage disposés en croix et destinés à prélever des pierres d'assez petites dimensions (hauteur : 15 centimètres, largeur : 60 centimètres, longueur indéterminée, les sillons n'ayant pas encore été tracés sur la partie supérieure de la roche).

c) *Trous de ponciottes* (fig. III, 2, 4) : Villette, ces trous à profil très spécial, sont creusés à l'aide d'une pointe de métal appelée *broche*, par un ouvrier très expérimenté qui doit tenir compte de certaines particularités. Les trous, longs de 8 à 10 centimètres, larges de 3 à 4 centimètres sont approfondis à une dizaine de centimètres ; les angles sont légèrement arrondis et le fond doit présenter une base légèrement évasée pour que l'extrémité en biseau du coin soit libre et ne heurte pas la roche et pour que les parois intérieures du trou comportent des *bosselles* convexes qui doivent servir de point d'appui à la pression latérale des ponciottes. Le travail des coins doit être réparti avec la même force sur toute la longueur du bloc calcaire : tous les trous ont donc la même dimension et le même degré de courbure intérieur. Lorsque la pierre est plus dure, comme le granit, les trous sont plus petits et plus nombreux.

Imi n'Tala : la carrière principale (pl. II, a) présente l'emplacement typique d'un bloc arraché artificiellement dans la falaise (pl. I, c). Les blocs épars, plus ou moins travaillés qui jonchent le versant ont conservé des empreintes qui nous permettent de reconstituer la technique employée. Les entailles ou trous de ponciottes dont on ne remarque que la moitié de la cavité sur chaque bloc éclaté ont conservé la forme de l'outil qui a servi à les creuser : tranchant et arrondi à l'extrémité, à section hexagonale au-dessous. Nous ne pensons pas que les entailles furent

ici creusées à l'aide de la broche, l'usage des bossettes ne paraissant pas avoir été connu à l'époque ; il semble plutôt que la tranche, enfoncée à coups de masse ait été utilisée, les résidus étant sortis au fur et à mesure à l'aide d'une curette. Les trous étaient approfondis jusqu'à 10 centimètres et leur disposition correspond à celle des entailles observées sur les sillons de traçage de la source.

d) *Les ponciottes et l'arrachement des blocs :* Villette : les coins en bois dur, enfoncés par chocs rythmiques dans chacun des trous, sont arrosés le soir pour éviter l'action de l'évaporation solaire. Les ponciottes qui baignent entièrement dans l'eau, gonflent lentement pendant la nuit en produisant une puissante et progressive pression sur les bossettes latérales des trous. Le lendemain la pierre se fissure et brusquement éclate en se séparant suivant le lit et selon une légère courbure du parement.

La zone d'éclatement produit un bulbe dont le sommet est déterminé par l'emplacement des bossettes (fig. III, 3), points d'appui des ponciottes. Le bulbe ainsi créé est beaucoup plus important que celui qui résulterait de coins de métal enfoncés en force dans la masse. Le procédé est également appliqué aux roches traversées occasionnellement par des veines terreuses : les trancheurs profitent de la fissure naturelle pour y disposer une série de coins.

Imi n'Tala : nous ne savons pas quelle était la forme des coins en bois, mais leur volume était certainement plus petit que celui des cavités de façon à ce qu'ils puissent baigner dans l'eau qui devait les dilater. En l'absence de bossettes, la pression la plus forte devait s'exercer dans la partie supérieure où le coin était plus épais et se dilatait donc plus fortement, ce qui explique la forme des bulbes d'éclatement (fig. III, 4) qui se répartissait à partir du sommet, provoquant parfois quelques arrachements imprévus. La pression étant accentuée du côté du bloc à enlever, portant à faux, l'éclatement se produisait généralement suivant une surface courbe, le bloc arraché restant convexe et la roche-mère gardant son empreinte, concave.

Nous avons remarqué que certains blocs, arrachés sans doute par pressions de leviers, prenaient une forme semi-cylindrique ; il semble qu'un début de travail pour améliorer cette courbe est sensible dans deux ou trois de ces blocs, qui bien que n'étant pas suffisamment longs pour faire des fûts de colonnes, auraient pu servir d'éléments pouvant être superposés par la suite.

Les ponciottes étaient aussi employées dans des fissures naturelles verticales aux parois très resserrées dans lesquelles on aménageait également des trous destinés à recevoir les coins. Nous avons pu observer ce procédé au pied de la carrière principale, dans un énorme rocher qui devait se trouver à cette place bien avant le début de l'exploitation (pl. III, b). La présence d'une fissure naturelle, plus ou moins sinueuse nécessitait moins d'efforts pour la séparation des blocs et les trous de ponciottes furent espacés de 15 à 20 centimètres. L'une des parties de la roche, après s'être détachée, a basculé sous l'effet de son propre poids, ce qui fait que les demi-trous de ponciottes se trouvent maintenant décalés les uns par rapport aux autres.

e) *Débilage :* Imi n'Tala. Les blocs principaux extraits de la roche-mère étaient découpés suivant le même procédé en parallélépipèdes plus petits, par tranches d'abord, suivant le lit, puis perpendiculairement, à contre-lit. L'un des blocs qui se trouvent au pied de la carrière principale présente trois faces éclatées où se remarquent les demi-trous de ponciottes et mesure 1 m. 20 × 0 m. 90 × 0 m. 60. Le bloc devait être retourné après chaque opération pour que les trous puissent retenir l'eau où baignaient les coins.

II. — ***Les pierres de tailles :*** l'équarissage se poursuivait à la pique et au taillant et sans doute aussi à la masse ; il fallait débarrasser la roche des traces d'entailles et des bulbes d'éclatement. On obtenait ainsi des pierres épannelées grossièrement comme celles qui se trouvent au-dessous de la source, versant Sud. Un travail plus soigné, sans doute au pic et à la pointerolle permettait d'obtenir des éléments déjà proches de leur forme définitive : on en remarque au pied de la carrière principale (pl. III, a). A l'Ouest de ce même chantier gît une pierre d'angle de 1 m. 15 de longueur sur 1 m. 12 de largeur et 0 m. 52 de hauteur (pl. III, b) ; toutes ses faces ayant été débarrassées des entailles, il ne semble pas que ce bloc ait été destiné à être découpé en fragments plus petits. Il a atteint sa forme presque définitive et aurait pu être disposé dans un chaînage d'angle de murs mesurant 65 centimètres d'épaisseur ou servir d'abaque à un chapiteau d'angle monumental. Un tel chapiteau dont le tailloir est de même forme et de dimensions sensiblement égales (1 m. 03 × 1 m. 03 sur ses faces antérieures, 58 centimètres d'épaisseur et 30 centimètres de hauteur) et extrait d'un calcaire semblable à celui d'Imi n'Tala a été exhumé des

fouilles du Dar el Bedī' à Marrakech [1] (pl. III, c). La sculpture du décor peut avoir réduit légèrement les dimensions du chapiteau à l'état brut. Les motifs floraux datent de l'époque saadienne.

III. — ***Les chapiteaux :*** sur la rive droite de la vallée, et à 300 mètres environ en aval de la source, on remarque toute une série de chapiteaux abandonnés qui ont été récupérés pour former l'auge d'une *séguia* et dont la plupart sont enfouis sous les pierres et les mottes de terre qui composent la canalisation (pl. IV, a). On en compte une trentaine.

Tous ces chapiteaux ébauchés ont sensiblement la même forme : le tailloir, parallélépipédique, mesure 50 à 55 centimètres de côté et 30 centimètres de hauteur et repose sur une partie cylindrique, tangente aux côtés de l'abaque et mesurant en moyenne 30 centimètres de hauteur. La taille de ces éléments semble avoir été poussée assez loin et les traces laissées sur le chapiteau qui nous a paru le plus soigné (pl. IV, b) paraissent avoir été faites par le ciseau et la pointerolle. Nous n'avons retrouvé aucune ébauche de décor et il est vraisemblable que les chapiteaux étaient terminés par des sculpteurs une fois arrivés à destination.

M. Nolot a retrouvé dans les fouilles du Dar el Bedī', un chapiteau de même aspect et de mêmes dimensions, mais en marbre, ayant presque acquis sa forme définitive (pl. IV, c). On distingue nettement sur cet élément des traces de pointerolle sur la partie supérieure de l'abaque et des coups de ciseau sur les côtés. Bien que ce chapiteau, enfoui à deux mètres de profondeur dans la voie d'accès au palais ne repose pas sur un niveau archéologique nettement défini, sa ressemblance avec ceux, ouvragés, qui se trouvent dans la cour du Dar el Beïda de Meknès et qui proviennent assurément du Dar el Bedī', permet d'admettre qu'il date de l'époque saadienne. Ceci confirme que certains éléments architecturaux n'étaient achevés que sur place.

Certains chapiteaux almohades ont également présenté des tailloirs parallélépipédiques sur des fûts cylindriques, mais nous n'en connaissons pas à Marrakech et il est peu probable que des matériaux de seconde qualité tels que ceux d'Imi n' Tala aient été transportés à de grandes distances.

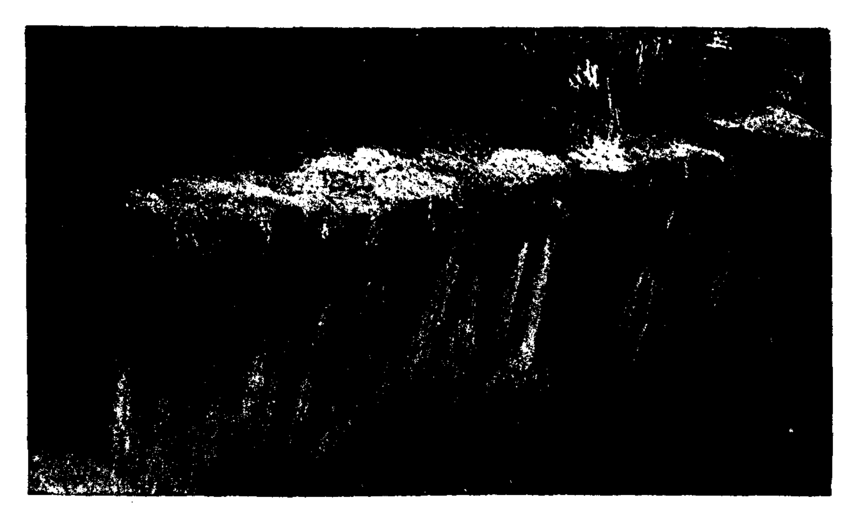
(1) Fouilles A. Nolot, Les chapiteaux monumentaux proviennent de l'arset el Djaj qui faisait partie du Dar el Bedī'.



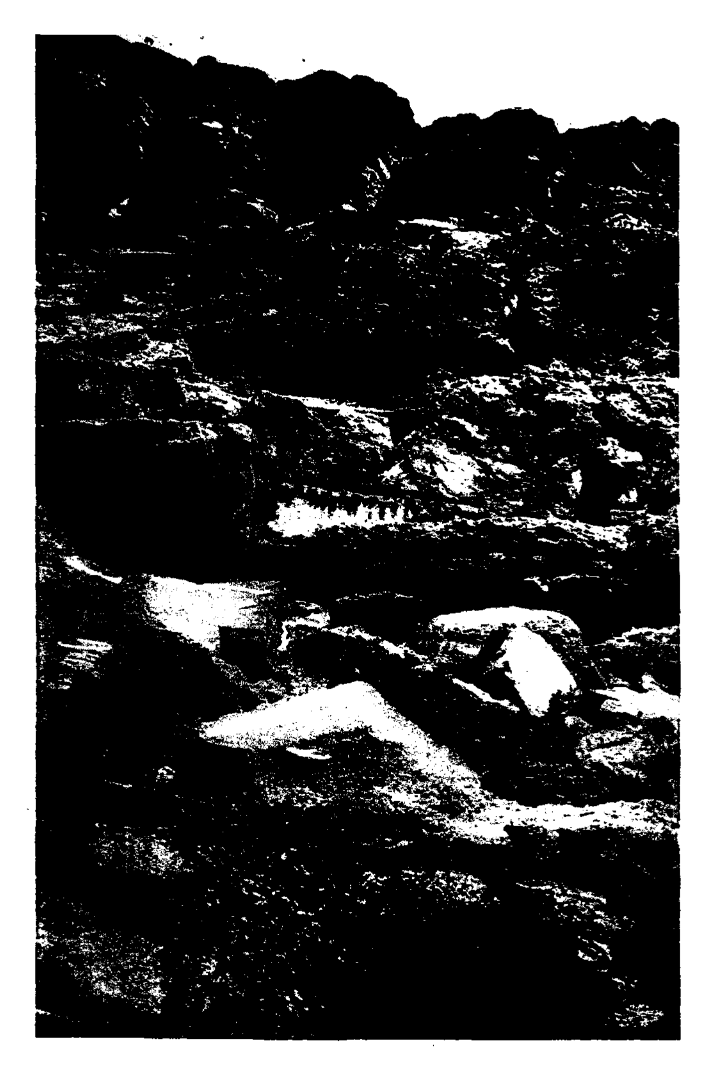
a - Le village d'Imi n'Tala, vu de l'Agadir et l'entrée des gorges où sont échelonnées les carrières.



b - Sillons de traçage et entrailles dans la roche, au-dessus de la source.



c - Emplacement dans la falaise d'un bloc arraché, qui a laissé son empreinte; on remarque les bulbes d'éclatement autour des demi-trous de ponciottes.



a - La carrière principale sur la rive gauche ; on remarque dans la falaise l'emplacement d'un bloc arraché ; au premier plan, blocs travaillés où on distingue des entailles.



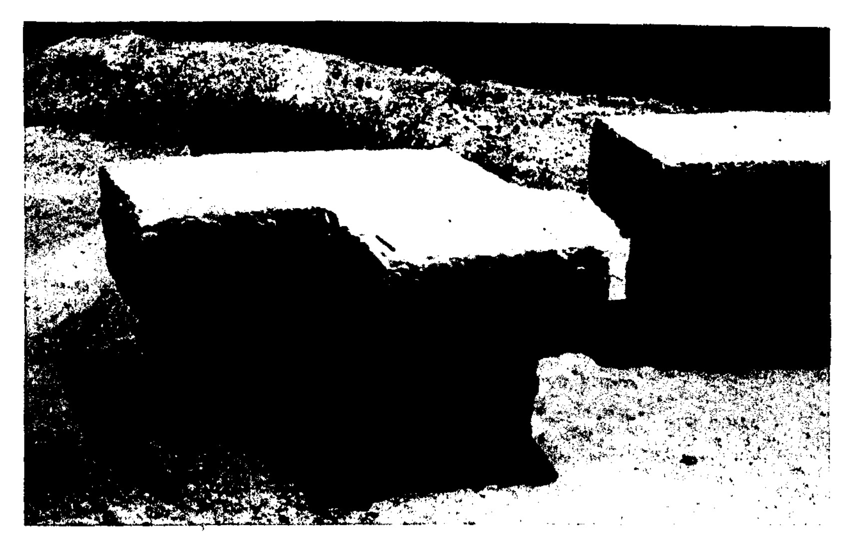
b - Eclatement d'un bloc isolé. Les deux parties du bloc ont basculé après l'éclatement et les demi-trous des ponciottes sont décalés les uns par rapport aux autres.



a - Blocs équarris, au pied de la carrière principale.



b - Pierre d'angle, prête à être enlevée.



c - Chapiteau d'angle de portique, provenant des fouilles du Dar el Bedi' (Arset ed djaj), à Marrakech. (Les dimensions de l'abaque correspondent sensiblement à celles de la pierre d'angle d'Imi n'Tala').



a - Série de chapiteaux ébauchés, abandonnés le long d'une seguia.



b - Chapiteau dégrossi au pic et au ciseau, prêt à être expédié.



c - Chapiteau ébauché, en marbre, rencontré dans les fouilles du Dar el Bedi'. Le dessus du tailloir est piqueté. Sur les côtés on remarque les coups de ciseau.

IV. — ***Du choix des carrières d'Imi n'Tala :*** si cette exploitation fut utilisée pour les besoins des palais de Marrakech, on pourrait se demander pourquoi les calcaires de même qualité du plateau de Kik, plus proches de la capitale, n'ont pas été employés. La seule raison semble être l'absence d'eau abondante à proximité de ces falaises crayeuses et nous avons vu que les coins en bois devaient être fréquemment arrosés pour offrir un effort constant de dilatation. D'autre part les ponciottes devenaient rapidement inutilisables et n'étaient sans doute employées qu'une seule fois : les coins bien secs devaient être sans cesse renouvelés et la forêt de noyers était une mine à peu près inépuisable. Ce n'est pas le cas au plateau du Kik où l'on rencontre très peu d'arbres.

Vers le Nord, il eût fallu rechercher le calcaire crétacé dans le massif des Rehamna, où l'étage cénomanien présentait une pierre de qualité moyenne. Il est probable qu'à l'époque saadienne le problème de l'eau et du bois n'avait pas à se poser à cet endroit qui était cependant trop éloigné de Marrakech.

Les carrières dans l'antiquité

Parmi les survivances de la pierre en Afrique du Nord, St. Gsell (1) nous signale des instruments en pierre dure qui servirent dans les carrières et dans les mines. L'usage de ces instruments semble avoir été rapidement abandonné en Afrique du Nord et le même auteur a observé dans les *ḥawānəl* funéraires taillées dans les falaises des traces d'outils métalliques, pics et ciseaux. Les tables de certains dolmens semblent avoir été prélevées à l'aide de coins enfoncés dans les fissures et on remarque en de nombreux endroits des lignes d'entailles.

La taille de la pierre fut très poussée en Égypte dès le début de l'empire memphite. G. Jéquier (2) résume la question des exploitations échelonnées dans la vallée du Nil où l'on retrouve le procédé d'extraction par dilatation des coins de bois. Sans doute faut-il rechercher l'origine commune de cette technique le long de la grande artère égyptienne ; les chaînes arabiques et libyques présentaient de chaque côté du fleuve toutes les qualités de roches,

(1) Stéphane GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, Hachette, 1913, t. I, p. 214, t. VI, p. 174-p. 190. Cet auteur donne de nombreuses références.

(2) G. JÉQUIER, *Manuel d'archéologie égyptienne*, pp. 19 à 26, Picard, Paris 1924, et cf. les différents ouvrages que signale cet auteur.

primaires et sédimentaires. L'eau ne manquait pas pour l'arrosage des coins en bois et le problème du transport ne se posait pas, le Nil servant de véhicule aux blocs les plus importants disposés sur des radeaux. L'architecture monumentale de l'Égypte ne découle-t-elle d'ailleurs pas de ces facilités, après l'invention de la taille de la pierre ?

Les carrières de la Gaule romaine et leur mode d'exploitation sont bien connus (1). Les carrières de Syénite du Felsberg en Hesse Darmstag, abandonnées vers le milieu du IIIe siècle ont laissé de nombreux blocs ébauchés en cours d'extraction. La technique employée était toujours la même.

CONCLUSION

Les procédés d'extraction des blocs de pierre n'ont donc guère changé de l'antiquité à nos jours, du moins dans les exploitations où les installations mécaniques n'ont pas encore remplacé le travail manuel. L'éclatement par ponciottes, peu coûteux et sans doute complété par le travail à la scie, doit suffire dans une carrière de rendement moyen.

Il ne semble pas que le procédé ancien, employé dans les Indes et qui consiste à creuser des rigoles, à allumer des feux par-dessus puis à jeter de l'eau froide, qui par réaction fend la roche, ait été employé en Afrique. Quant à l'éclatement par le gel, il ne pouvait être employé que dans les pays froids ou en montagne.

Les carières d'Imi n'Tala, exploitées à l'époque saadienne, méritaient qu'on s'y arrête, car elles présentaient tous les aspects de la technique d'éclatement par coins de bois. En outre, la présence de certains éléments ébauchés nous a permis de faire d'utiles comparaisons avec les chapiteaux du Dar el Bedī' de Marrakech.

Il est certes indéniable qu'Aḥmed el Mansour « le doré » fit venir des quantités considérables de marbre d'Italie « *qui était payé en sucre poids pour poids* » (2) et que le Grand Duc de Médicis trouvait là matière à entretenir les relations commerciales avec le Maroc. Michel de Montaigne note lors d'un voyage l'activité qui régnait dans les carrières de Pise qui

(1) A. Grenier, *Archéologie gallo-romaine*, 2e partie, pp. 959 à 961, Picard, Paris 1934, d'après Ch. Dubois, *Études sur l'administration des carrières*, pp. 138 à 141.
(2) En Naçiri, *Kitab el Istiqça*, t. V, les Saadiens, p. 238, *Arch. Mar.*, vol. XXXIV.

fournissaient du marbre et des colonnes au roi de Maroc (1). Mais à côté de ces richesses importées, nous savons maintenant qu'une grande partie des éléments architecturaux et parmi les plus monumentaux provenaient de la montagne voisine. Les chroniqueurs et les poètes qui ont chanté le palais des mille et une nuits de Maroc n'ont évidemment pas parlé des calcaires de l'Anougal qui imitaient si bien le marbre.

Charles ALLAIN.

(1) Cf. DE CASTRIES : *Sources inédites du Maroc*, Pays-Bas, t. IV, p. 574 et G. AIMEL : *Le palais d'El Bedi à Marrakech, archives berbères*, t. III, p. 55-56 (1918-1920).

PROSPECTION PUNIQUE [1]
DE LA COTE ATLANTIQUE DU MAROC

INTRODUCTION

La côte atlantique du Maroc est inhospitalière. Malgré l'isolement dans lequel a toujours été plongé l'arrière-pays [2]. Elle semble cependant avoir été fréquentée depuis les temps les plus reculés [3]. Ce n'est pourtant que vers la fin du deuxième millénaire av. J.-C. que des marins touchent le rivage du bassin de la Méditerranée occidentale pour s'installer à Cadix, puis à Lixus sur le continent africain [4]. Peut-être même descendirent-ils plus au Sud. Selon Strabon [5], les explorations des Phéniciens, peu de temps après la prise de Troie (environ 1100 av. J.-C.) les entraînèrent plus loin que les colonnes d'Hercule et ils fondèrent plusieurs villes, non seulement dans les parages du détroit, mais encore sur la côte de Libye, au-delà des Colonnes.

Les historiens S. Gsell, M. M. J. Carcopino, R. Marcy et, plus récemment après bien d'autres, M. R. Rousseau, ont abordé chacun le problème de l'occupation Phénicienne de la côte atlantique du Maroc. Mais il leur a manqué pour appuyer leur thèse, les éléments archéologiques que, faute de temps et de moyens, ils n'ont pu obtenir.

Nous voudrions tenter d'apporter le fruit d'une très longue prospection de cette côte marocaine que nous avons parcourue pas à pas sur des centaines de kilomètres ; sans autre prétention que d'aider l'historien, nous nous contenterons d'en relater les débuts difficiles et décourageants,

(1) P. Cintas, *Céramique punique*, Publication des Hautes Études de Tunis, VIII, 3.

(2) H. Terrasse, *Histoire du Maroc des origines à l'établissement du protectorat français*, t. I, p. 5.

(3) A. Ruhlmann, *La grotte de Dar es Soltane*, collection *Hespéris*, n° XI, 1951.

(4) R. Thouvenot, *Revue des Études anciennes* t. 111. n° 3, *Le détroit de Gibraltar.*

(5) Strabon. Voir à ce sujet, Roquemaure, communication à l'Institut des Hautes Études Marocaines, 1928.

y ajoutant seulement quelques remarques sur les sites puniques et les nécropoles qu'il nous a été donné de découvrir (1).

Au cours d'un séjour qu'il fit au Maroc en 1950, sur l'initiative et l'invitation de M. Henri Terrasse, directeur de l'Institut des Hautes Études Marocaines, P. Cintas, inspecteur des Antiquités de Tunisie a prospecté assez rapidement la côte marocaine ; sur ses indications nous avons projeté à notre tour, avec enthousiasme, un vaste programme de prospection (2).

* * *

Les estuaires des rivières navigables, les sources d'eau douce à proximité d'une côte, la richesse de la faune marine, les baies et les plages abritées des vents réguliers, les sanctuaires modernes, les arbres isolés, sont autant d'indices qui permettent au prospecteur d'orienter ses recherches. En promenant un compas à pointes sèches, ouvert, à l'échelle d'une carte, à 35 kilomètres environ, de baie en crique, du littoral tunisien ou algérien, on tombe presqu'à coup sûr, sur un site punique (3) ; les bourriers abondent sur la côte tunisienne. Les tessons de poterie qu'ils renferment, sont lavés, roulés par la mer et ils ne manquent pas d'attirer l'attention du chercheur averti. Ce sont là des témoins précieux. Au spécialiste de la céramique punique d'identifier ensuite parmi tous ces tessons ceux qui présentent un intérêt réel pour la science.

S'il ne reste que peu de choses des foyers puniques, par contre retrouve-t-on à proximité de ces sites, les carrières où ont été taillées les dalles qui servaient à fermer l'entrée des tombeaux (fig. 18). La nécropole n'est pas loin et ce travail de prospection est largement facilité par la nature même du terrain.

(1) Pendant que nous effectuions notre prospection de la côte du Maroc, P. Cintas préparait un ouvrage *Contribution à l'étude de l'Expansion carthaginoise du Maroc.* Publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines. Rabat, t. LVI, 1954, qui vient de paraître.

(2) Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte pour exprimer à P. Cintas toute notre gratitude pour l'appui moral et le savant enseignement qu'il nous a prodigué tant au Maroc qu'en Tunisie ; grâce à lui nous avons pu mener à bien une entreprise qui s'est avérée des plus délicates.

(3) P. Cintas, *Céramique punique*, p. 15-20 ; *Fouilles puniques* à Tipasa, p. 9 et suiv.

Difficultés locales

Le littoral de la côte marocaine, s'il ressemble sous bien des rapports à celui du cap Bon en Tunisie (que P. Cintas nous a fait connaître avec une foi et un dévouement inlassable et où il nous a initié à ses méthodes de prospection), n'est pas attaqué cependant avec autant de violence et de continuité par la mer. De forts courants balayent les plages, en créent d'autres ; la houle et les puissantes marées d'équinoxe peuvent bouleverser parfois en très peu de temps, un paysage familier. A Moulay Bou Selham (1), la marée d'équinoxe de l'année 1952, a nettoyé complètement la plage ; de nombreuses villas, situées à contre-pente de la dune, ont été démolies ou emportées par les flots (fig. 1). Le rivage de l'océan qui se trouvait peu de jours auparavant à 200 mètres de la route côtière, est maintenant à son pied et la mer a mis à nu un plateau rocheux sur plusieurs hectares de superficie.

Un seul exemple suffira à préciser la transformation de la côte depuis l'époque historique : en un quart de siècle nous avons assisté au travail d'érosion de la falaise du cap Blanc (2) au Sud de Mazagan ; au cours d'une violente tempête de l'année 1952 également, le coup de bêlier final lui a été donné et c'est sur une profondeur de 30 mètres et une longueur de 200 mètres environ qu'elle s'est affaissée.

Ce n'est donc pas comme le pensait Roquemaure (3) par un soulèvement des fonds marins, dû à une ondulation sismique récente, que la côte a subi des modifications. Selon Roquemaure, le minaret de Tit (4) s'est fortement incliné à la suite de cette secousse. Mais ce n'est là qu'une illusion d'optique ; ce minaret construit vers le XIe siècle (5) était très dégradé, mais au cours de sa restauration par l'Inspection des Monuments historiques, nous avons pu constater que ses murs étaient parfaitement d'aplomb.

Enfin si l'océan rogne sans arrêt la falaise, la dune gagne du terrain vers l'intérieur recouvrant tout sur son passage.

(1) Moulay Bou Selham, carte au 1/50.000e. F. n° 129, XVIII, 4 c.
(2) Cap Blanc, carte au 1/50.000e. Feuille NI-29, X, 16.
(3) Roquemaure, Communication à l'Institut des Hautes Études Marocaines sous la présidence de S. Gsell, 1928.
(4) Tit., carte au 1/50.000e. F. NI 29, X 1 b.
(5) Henri Basset et Henri Terrasse, *Hespéris*, 1927, p 143.

Instruits par l'expérience nous estimons donc qu'il est inutile de rechercher sur les plages ces bourriers si communs en Tunisie. Nous limiterons notre prospection à la falaise qui borde l'océan et peut encore recéler des hypogées, tel celui découvert le premier au cap Cantin ([1]), et au plateau de grès dunaire, à 500 mètres voire à 2 kilomètres et plus à l'intérieur, où le vert des jardins complantés d'arbres fruitiers pose une note insolite dans la contrée quasi désertique de Mazagan à Safi ([2]) (fig. 2).

Partant de là nous avons étudié la carte au 1/50 000° pour y rechercher les emplacements possibles de stations puniques. Nous avons toutefois laissé de côté ce que nous connaissions déjà : l'îlot de Mogador et l'embouchure de l'Oum er-Rebia ([3]). De la frontière franco-espagnole, près de Larache ([4]), nous avons rejoint en plusieurs étapes la lagune de Moulay Bou Selham. Chaque secteur, chaque banc rocheux raboté depuis peu par la mer, ont été examinés avec le plus grand soin, avec l'espoir de retrouver des restes de cuves comme il en existe encore à Tit, à 10 kilomètres au Sud de Mazagan ; nos recherches se sont étendues à la falaise contre laquelle s'appuie la dune, gigantesque, qui la recouvre complètement par endroit. A proximité de Moulay Bou Selham, durant ces travaux de prospection, nous avons fouillé près de la lagune, un promontoire dominant la Merja Zerga (fig. 3). Il s'agissait en réalité d'une enceinte fortifiée musulmane des XIe-XIIe siècles ([5]). Nous n'avons rencontré aucune couche archéologique plus ancienne. Et pourtant ce site est typiquement punique (fig. 4). Un goulet ([6]) d'accès facile aux bateaux de pêche permet l'entrée et la sortie de la Merja Zerga, parfaitement abritée des alisés. Au large des madragues traquent des thons et l'on sait quelle importance les Phéniciens attachaient à la pêche de ce poisson ; à terre des sources, des puits, fournissent une eau douce aux populations des douars voisins ; enfin la Merja Zerga possède une faune aquatique des plus riches et ses rives regorgent de gibier.

(1) Cap Cantin, carte au 1/50.000e. F. 29.111.4 a. 4 b.

(2) Safi carte au 1/100.000e. F. 6. P. CINTAS, *Contribution à l'Étude de l'Expansion carthaginoise au Maroc*, pp. 10 et suivantes.

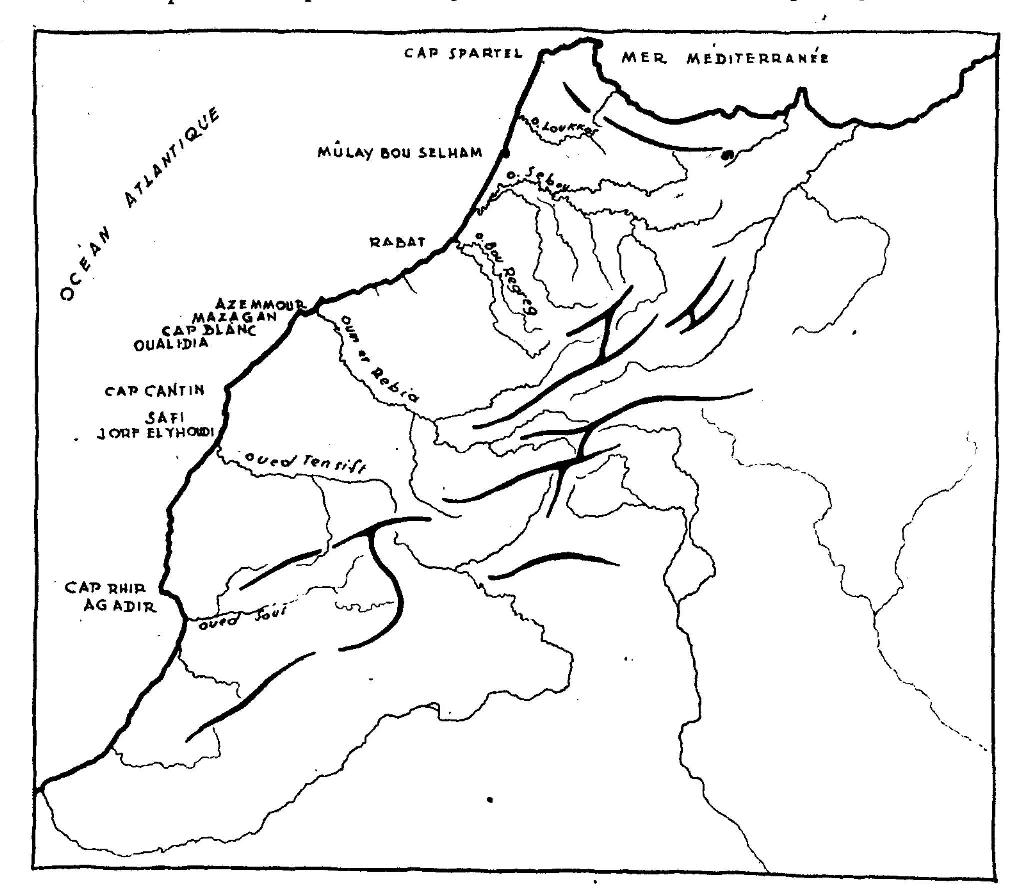
(3) Mogador. Carte au 1/100.000e. F. 3.4.

(4) Larache. Carte au 1/50.000e.

(5) P. CINTAS, *op. cit.* D. EUSTACHE, *El-Baṣra capitale Idrisside et son port*, « *Hespéris* », 1er-2e trimestre 55.

(6) Des travaux de sondages effectués en 1916 par une Société maritime, dans la Merja Zerga et particulièrement dans le goulet ont révélé à l'époque des fonds de 8 mètres.

Surplombant le goulet, hui *siyyəd-s* s'alignent sur la rive droite et un autre se trouve à mi-pente de la falaise recouverte par la dune, à quelque 300 mètres de la rive gauche ; c'est un lieu de recueillement. Selon Scylax (1), toute cette région de Libye, les alentours du cap Soloeis est sacrée. Roquemaure qui le cite ajoute : « Tissot fait remarquer que dans le



temps actuel les environs du cap Cantin sont encore couverts de mausolées et d'autres monuments que les berbères islamisés entourent d'un culte populaire (2) ». Il y voit la survivance possible d'une tradition remontant aux Phéniciens. Il en est certainement de même pour toute la côte et cet argument s'applique tout aussi bien au site de Moulay Bou Selham

(1) Scylax. Lire à ce sujet Roquemaure, *op. cit.*

(2) Tissot. Voir à ce sujet Roquemaure, *ibid. Recherches sur la géographie comparée de la Maurilanie Tingitane.* Paris, 1871, pp. 85-88. Raymonde Roget, *Index topographique antique du Maroc*, p. 55. P. Cintas, *op. cit.*, p. 18.

« l'homme au burnous » qu'une vieille légende apparente à Abu Sa'id l'égyptien, soufiste, panthéiste, venu au Maroc au début du xe siècle, mort en 951 et inhumé entre l'océan et la Merja Zerga, sur l'emplacement de la ville phénicienne de Mulelocha (1). Tous ces souvenirs, ces vestiges nous encouragèrent (2) ; des figuiers poussés là spontanément émergent de la dune qui domine les *siyyəd-s;* la stérilité des sables nous fit supposer que leurs racines plongeaient dans des excavations remblayées de gravois et d'humus. Nous en entreprenons la fouille et sans trop de surprise nous atteignons sous une couche de sable de 5 mètres d'épaisseur, un *siyyəd*, inconnu des indigènes (fig. 5). La fouille est poussée jusqu'au grès dunaire sans plus de résultat. De multiples sondages entrepris en allant plus à l'Est, sur une distance de 500 mètres jusqu'à une carrière que Cintas supposait peut-être d'origine punique, ne sont pas plus heureux. D'autres travaux furent exécutés à l'intérieur du village où, lors de la construction de maisons d'habitation, de nombreux squelettes humains furent mis au jour, reste de combattants anonymes venus se faire tuer au pied d'un *ribāṭ*, aujourd'hui disparu. Enfin sur la rive droite du goulet à mi-pente se trouvent des grottes transformées en sanctuaires ; mais le caractère sacré des lieux nous interdit pour l'instant du moins, tout travail. Dans le goulet, au pied de la falaise, dans des éboulis de bancs calcaires, existe une excavation qui présente une certaine analogie avec un hypogée (fig. 6). Mais l'intérieur de cette cuve ne donne pas toutes les garanties propres et assimilables à un travail de main d'homme.

La prospection s'orienta ensuite vers le Sud et nous avons exploré la côte jusqu'au parallèle de Si Allal Tazi (3). Nous y retrouvons les mêmes paysages familiers : plages interrompues par des cordons rocheux, sites forts accueillants pour des atterrages ; mais là encore la dune est maîtresse des lieux.

L'année suivante en accord avec l'Abbé Roche, chargé de mission préhistorique au Maroc, nos recherches se sont localisées au cap Rhir (4), à 40 kilomètres au Nord-Ouest d'Agadir, où des sondages furent effectués dans des grottes que nous avait signalé P. Cintas. Ces grottes situées à

(1) Eugène Aubin, *Maroc d'aujourd'hui.* M. E. Michaux-Bellaire, *La Légende Dorée marocaine.*
(2) Cf. P. Cintas, *op. cit.*, p. 18.
(3) Si Allal Tazi. Carte au 1/50.000e, f. N 1.29, XVIII, 4. a.
(4) Cap Rhir. Carte au 1/100.000e. Tamanae, 7.8.

flanc de coteau, à 250 mètres de l'océan, ont livré des tessons de poterie punique ; mais la présence de matériaux préhistoriques dans les couches superficielles nous a obligé à attendre que des travaux soient entrepris de concert avec les spécialistes de la préhistoire.

A Tighert à 3 kilomètres au Sud-Est des grottes du cap Rhir (2), se trouve une plage fort étroite, mais bien abritée sous un cordon rocheux, d'où coule une source d'eau douce et fraîche. Nous croyons voir là un site punique éventuel (1).

Profitant des travaux de restaurations que l'Inspection des Monuments historiques exécute au Château de Mer portugais de Safi, au début de l'été de l'année 1953, nous faisons de nombreuses reconnaissances de Sidi Bouzid situé à 5 kilomètres au Nord de Safi, sur la côte (2), jusqu'au cap Cantin où proches les uns des autres, se trouvent de nombreux *siyyəd-s*, perchés ou nichés au pied de la falaise. Dans ce dernier secteur les pièges abondaient : cavités naturelles en forme de puits, puits forés par des carriers pour examen de la roche.

Au Sud de Safi, au retour d'une reconnaissance rapide de l'estuaire de l'oued Tensift (3) avec P. Cintas, revenu pour une courte période au Maroc, nous avons découvert au pied de la falaise de Jorf el-Yhoudi (4), un fragment de pied de statue, portant encore des traces de stuc. Nous avons malheureusement appris par la suite et trop tard, que d'autres fragments de cette statue, dont la tête, avaient été ramassés et emportés par des particuliers, sans que l'on puisse savoir ce qu'ils étaient devenus (5).

Nous avons ensuite repris les randonnées dans la région du cap Cantin où nous espérons toujours retrouver des vestiges de nécropoles puniques et par voie de conséquence les traces des établissements qui ne devaient pas en être très éloignés. La question a trop été souvent discutée en vain pour ne pas y attacher l'importance qu'elle mérite. Tout près du cap nous connaissions déjà des auges et des rigoles taillées à même le roc. Mais la roche suivie et sondée pas à pas ne nous révèle rien d'autre. Il semble de plus en plus évident que l'océan s'est acharné plus que partout ailleurs

(1) Nous nous dispensons de signaler les sites du Cap Sim au Cap Rhir. Voir P. CINTAS, *op. cit.*, p. 32.
(2) Sidi Bouzid. Carte au 1/100.000e. SAFI. 6.
(3) Oued Tensift. Carte au 1/50.000e.
(4) Jorf el Yhoudi. Carte au 1/50.000e.
(5) Cf. P. CINTAS, *op. cit.*, p. 31.

sur cette partie de la côte et qu'il a fait disparaître tout ce qui a pu appartenir au passé. Mais sur le chemin du retour qui nous paraît bien plus pénible que les autres jours, nous avons la chance, au sommet de la falaise de découvrir subitement un puits creusé de main d'homme ; nous y descendons en appuyant mains et pieds sur des encoches ménagées dans la roche et nous trouvons à 2 m. 50 de profondeur une ouverture donnant sur une chambre assez basse, éclairée dans le fond par une petite fenêtre circulaire d'où on aperçoit la mer. Sur les parois intérieures se voient encore les traces des coups de piolets ou d'aiguilles qui ont servis à creuser ce caveau ; il présente tous les caractères d'une chambre mortuaire punique, chambre mortuaire archaïsante peut-être, mais dont le type se retrouve en Phénicie (1). Ce puits est d'ailleurs très connu des marocains du voisinage ce qui n'a rien de surprenant et il a même un nom *El-Ḥafīra* ; nombre d'européens même, y compris les autorités de contrôle, le connaissaient aussi, mais jamais personne n'y avait prété attention.

Avec notre ami Jean Meunier, inspecteur des Monuments historiques, venu voir l'hypogée, nous visitâmes quelque temps après, à 300 mètres de là, au bord de l'océan, un *siyyəd* connu sous le nom de Sidi Chichkel (2). Il repose curieusement sur un soubassement à n'en pas douter portugais. L'océan baigne ses fondations à marée haute. Tout à côté, à l'Ouest se trouve un cordon rocheux, coupé et submergé par endroits, formant les îlots de Qaçri, Tingui et Lalla-Nouara (fig. 7), battus par la houle même à marée basse, d'une hauteur approximative de 8 à 10 mètres, crevassés et portant dans leurs flancs par endroits, des alvéoles naturelles. Malgré leur accès difficile nous décidons de les inventorier. Avec stupéfaction nous découvrons un fond d'hypogée servant d'abri à des pêcheurs. La moitié de la chambre a disparu de même que le puits d'accès, mais il en reste suffisamment pour l'identifier. Nous espérons en trouver d'autres et en effet si nous ne pouvons y grimper, la mer entourant le récif, nous en apercevons un au sommet du « Tingui ». Sur le rocher de Lalla Nouara nous trouvons un autre fond d'hypogée transformé en sanctuaire d'où son nom. Il est permis de supposer que ces hypogées n'étaient pas isolés et qu'ils font

(1) Cf. P. Cintas, *op. cit.*, p. 29. G. Conteneau, *La Civilisation Phénicienne.* Payot. Paris, p. 196, 1949.

(2) Sidi Chrhal. Des indigènes interrogés sur place nous ont donné le nom de Sidi Chichkel. Cf. P. Cintas. D'autre part P. Cintas relève une erreur des Instructions nautiques, *loc. cit.* (n° 416) le désignant sous le nom de Sidi Shgagane.

partie d'une nécropole dont il ne reste que ces traces. Ces dernières découvertes nous fournissaient la preuve que la plus grande partie des vestiges les plus anciens de la côte n'existaient plus qu'à l'état sporadique.

En revenant vers la route côtière, entre le rivage et la falaise morte, nous passons devant un puits surmonté d'une margelle taillée dans la masse d'un banc calcaire, ce qui est courant dans cette région, particulièrement à Tit. Devant ce puits, couchée en travers et servant de marche, se trouve une colonne galbée en pierre étrangère au pays et une auge en grès dunaire (fig. 8). Il est à peu près certain que cette colonne a été apportée là par les indigènes qui l'utilisent les jours d'un *moussem* qui se tient tout à côté annuellement.

Au cours des diverses excursions qui ont suivi, cinq fonds de chambres, alvéoles naturelles peut-être à l'origine, sont découverts contre la falaise morte à des hauteurs différentes ; elles portent encore les traces de coups de pic qui les ont aménagées. Il semble que nous soyons en présence des restes de deux nécropoles distantes l'une de l'autre d'environ 300 mètres, peut-être même d'époques différentes.

A Tit (fig. 9) site *punique* connu où se trouvent les fosses publiées par M. Henri Terrasse en 1927 (1) nous avions déjà pratiqué des sondages il y a quelques années, au Nord-Est des fosses, sans résultat. Forts de nos découvertes nouvelles nous avons recherché plus à l'intérieur en compagnie de Jean Meunier. A environ 500 mètres de la côte au Sud des remparts de Tit, nous n'avons plus aucune peine pour reconnaître des multitudes de taches de verdure, émergeant du sol rocailleux, éparpillées dans un rayon de plusieurs centaines de mètres que nous avons tôt fait de reconnaître, qui représentent autant d'hypogées (comme nous avons pu le vérifier par la suite) (2).

Après que Jean Meunier eût découvert, au Nord de Tit, à Sidi Bouzid (3) de nouveaux puits, nous nous installâmes, au début de l'été de l'année 1954, près du chantier de fouilles que nous venions d'établir sur la nécropole même de Tit et nous en profitâmes pour rayonner alentour.

(1) H. Basset, H. Terrasse, *Hespéris*, p. 25.

(2) Lors du dernier séjour qu'il fit au Maroc, P. Cintas nous avait demandé d'effectuer des sondages sur le plateau calcaire qui domine la petite crique de Tit, ce que nous n'avions encore pu entreprendre. Par la suite nous y avons repéré, de nouveaux puits, ce qui a confirmé les inductions de P. Cintas, *ibid.*, p. 5.

(3) Sidi Bouzid. Carte au 1/50.000e.

Il est toujours utile de visiter les carrières, les environs de fours à chaux, enfin tous les chantiers où la terre, la pierre ont été remués ; il est bien rare d'en revenir bredouille. C'est ainsi qu'à 2 kilomètres à l'Est de Tit, les alentours d'un four à chaux sont parsemés de cailloux comme presque partout ailleurs dans cette contrée désolée. A un certain endroit cependant, le rocher a tellement été nettoyé des pierres désagrégées qui recouvraient sa surface, qu'il est aussi lisse qu'une dalle ; çà et là des touffes d'herbe : ce sont des puits, ronds ou carrés. Les carrières situées dans le périmètre urbain de la ville de Mazagan, route de Marrakech, nous ont livré également des restes d'hypogées tandis qu'il existe des puits aux environs du *siyyəd* de Sidi Moussa à proximité.

Dernier mode d'observation et le plus facile, l'examen des jardins et vergers. Nous sommes passés et bien d'autres, maintes fois sur la route de Mazagan au cap Blanc sans nous douter que nous roulions sur des hypogées ! Nous nous sommes aperçus qu'il y avait quelque chose d'anormal dans l'implantation des jardins. Tel jardin a ses arbres, généralement des figuiers, quelques fois des pieds de vigne, complantés d'une façon régulière en quinconces ; tel autre a ses arbres complantés irrégulièrement. En s'approchant du premier (ils sont à quelques mètres de la route) on constate que les racines de ses arbres plongent dans une bonne épaisseur de terre ; par contre en regardant de plus près le second vous êtes surpris de voir que le tronc de figuier ou le cep de vigne sort d'un trou, encombré de broussailles, rond ou carré, qui n'est autre qu'un hypogée comblé par un arboriculteur astucieux (fig. 10). Il est prudent cependant de distinguer ces plantations irrégulières entre elles. Nous avons appris, à nos dépens, dans de nombreux jardins présentant les mêmes caractères d'originalité, que ceux décrits plus hauts, que les arbres n'étaient pas plantés dans des hypogées, mais dans des failles naturelles du calcaire, appelées *šəqq* par les indigènes. La couleur des feuilles, le port de l'arbre, son volume, son état, sont de précieuses indications aussi sur la nature du trou dans lequel il puise ses réserves.

Cette dernière méthode nous a permis de repérer de nombreuses nécropoles de Mazagan au cap Blanc [1] (fig. 11) où la falaise a été l'objet de recherches très longues et minutieuses, voire dangereuses. Nous avions la

(1) Les indigènes le nomme plus communément le Cap Jaune.

conviction de retrouver dans ses anfractuosités des hypogées, tout au moins ce qu'il pouvait encore en rester. Nos efforts ont été couronnés de succès et nous y avons découvert de belles chambres dont une aménagée en sanctuaire est devenue le *siyyəd* de Sidi Hamed Embarek, fréquenté par les pêcheurs (fig. 12).

Entraînés maintenant à ce genre de prospection nous avons pu étendre notre rayon d'action et à quelques centaines de mètres au Sud de Oualidia (1) dans la falaise découpée en dents de scie, nous trouvâmes un boyau étroit et tortueux menant à une vaste chambre avec pilier central réservé dans la masse du rocher. Devant le palais d'été du Sultan, face à la lagune d'Aïr à Oualidia, se trouvent des restes de fonds de puits qu'il est difficile d'identifier.

A l'intérieur des terres à peu près à la hauteur de Sidi Moussa, nous avons visité une grotte (2) située au-dessous d'un immense plateau de grès dunaire. On y accède par une entrée, taillée dans le roc, de 15 mètres de longueur, sur 2 mètres de largeur, qui s'enfonce vers le sous-sol. De chaque côté de l'ouverture une banquette a été ménagée à même le rocher, vraisemblablement pour recevoir des dalles en pierre taillée (fig. 13). Le plafond de cette grotte a une hauteur d'environ 8 mètres. Du plafond se sont détachées des plaques de calcaire, si bien que sa paroi est actuellement fort mince au juger d'un orifice circulaire naturel situé au milieu. Les éboulis jonchent le sol. Un boyau part de la grotte ; il aboutirait à des chambres taillées dans la masse ; mais nous n'avons pu vérifier les dires des indigènes, l'accès de ces chambres étant obstrué par les blocs de rocher qui encombrent le passage. Peut-être avons nous là, la sépulture de quelque grand chef (3).

*
* *

Pour le moment les résultats de nos recherches peuvent se résumer ainsi :

1. *Le Nord.* De Larache à Si Allal Tazi, nous retiendrons le site punique de Moulay Bou Selham où nous projetons une nouvelle prospection suivant une autre orientation.

(1) Oualidia. Carte au 1/50.000e F. N. 1-29, 111. 4a 4 b.
(2) Bled Rhaba. Carte au 1/50.000e. F. N. 1.29. 111. 4d et 43 C. C. O. 264-185.
(3) L'abbé Roche, consulté n'a jamais vu de travaux semblables exécutés par des préhistoriques.

2. *Le Sud.* Du *cap Cantin* au *cap Rhir*, si nous n'avons pas encore de nécropole du moins avons-nous la certitude que les navigateurs puniques ont accosté sur la côte comme en témoignent les tessons de poterie du *cap Rhir* et le pied de statue de Jorf El Yhoudi.

3. *La région du Centre.* De Mazagan au cap Blanc nous avons obtenu les résultats les plus intéressants.

   Hypogées dans les carrières de Mazagan, hypogées dans la falaise du cap Blanc, à 17 kilomètres au Sud de cette dernière ville ; entre ces deux points l'importante nécropole de Tit et pas moins de 18 nécropoles de moindre importance dans les environs.

En règle générale nous avons pu constater aux cours des sorties que nous avons effectuées que nombre de douars marocains se trouvaient à proximité d'une nécropole ; nous en donnons ci-dessous la liste avec le nombre approximatif d'hypogées qu'elles renferment ; ce sont en descendant vers le Sud, de Mazagan :

1. *Siyyəd* de Sidi Mohammed Chella, à 200 mètres à l'Est, 100 puits.
2. Douar Ourlali, 200 p.
3. Dans un jardin, à 50 mètres de la route de Mazagan à Safi au kilomètre 7, 50 p.
4. Douar Atamna et douar Maçaada à côté à l'Est, dans les jardins, 190 p.
5. Au Nord-Est des douars Ouled Attar et Rhenadra, dans les jardins, 200 p.
6. Bled Mgatta (Mohammed ben Abdallah), 54 p.
7. Seniat el Maibfa, 40 p.
8. Bled Zeffan (el Mekki) près du four à chaux 30 et plus.
9. Sur la rive droite de la route de Mazagan, entre l'océan et la route, nécropole de Sidi Bouzid (Nécropole Jean Meunier), douar Jofra, 250.
10. Douar Oulad Bouzid, 50 p.
11. Au Nord des Remparts de Tit, 50 p.
12. Entre la cantine de Beau-Séjour, au Sud du Siyyəd de Sidi Bouzid et à environ 1 kilomètre au Nord des remparts de Tit. Bled Oulad Youssef, 675 p.
13. Douar Chaibet au Nord-Ouest de la route de Safi, 100 p.

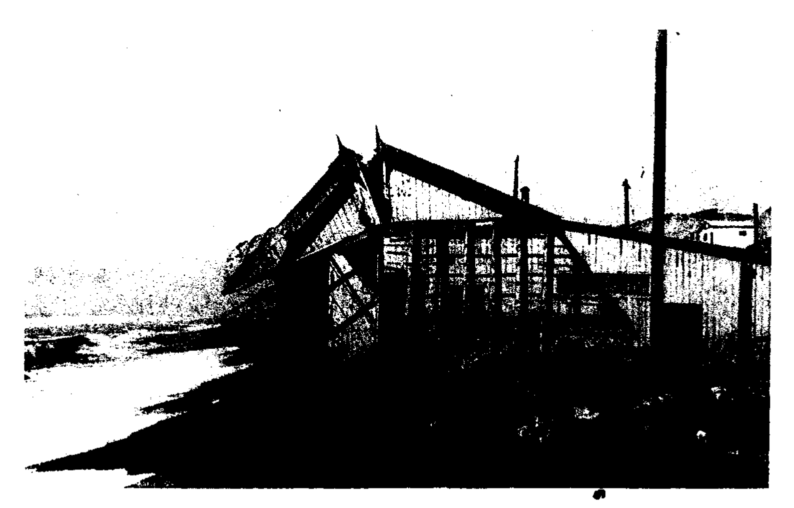


Fig. 1. — Marée d'équinoxe de l'automne de l'année 1952.



Fig. 2. — Vergers au sud de Mazagan.

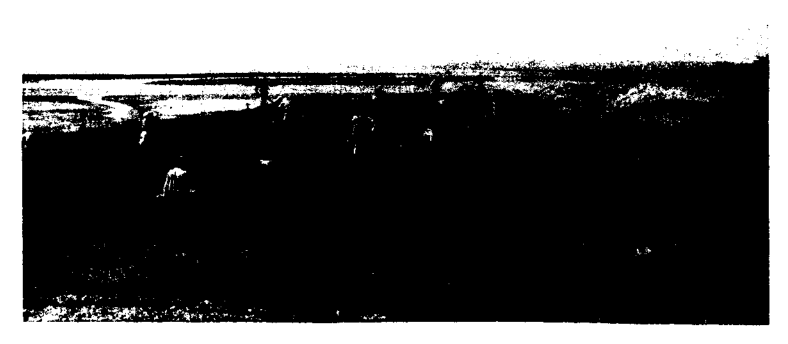


Fig. 3. — Promontoire de la merja Zerga.



Fig. 4. — Goulet de la merja Zerga.



Fig. 5. — *Siyyəd* enfoui sous le sable.



Fig. 6. — Excavation dans un éboulis.

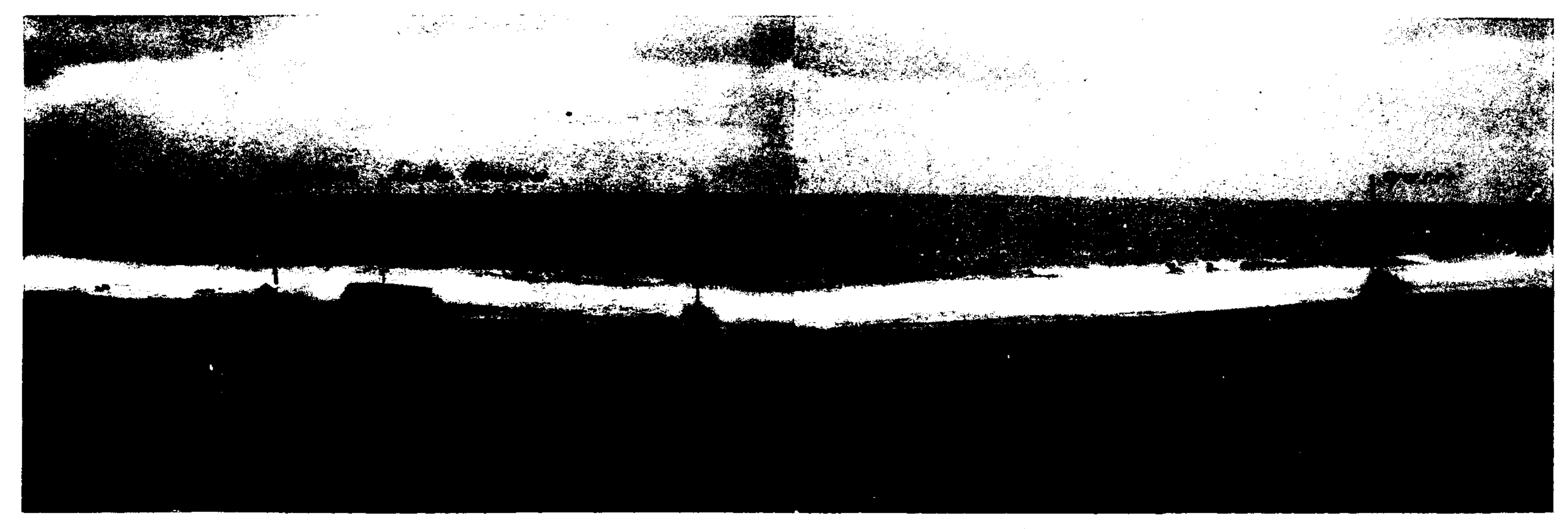


Fig. 7. — Les rochers de Lalla Nouara, Tingui, Qaçri.



Fig. 8. — Puits, fût de colonne,



Fig. 9. — Arrivée et mise au sec des barques de pêche.



Fig. 10. — Figuier planté dans un hypogée.



Fig. 11. — La falaise du Cap-Blanc.



Fig. 12. - Hypogée transformé en *siyyəd* dans la falaise du Cap-Blanc.



Fig. 13. — Entrée de la grotte de Bled Rhaba.



Fig. 14. — Chantier de fouilles de la nécropole de Tit.

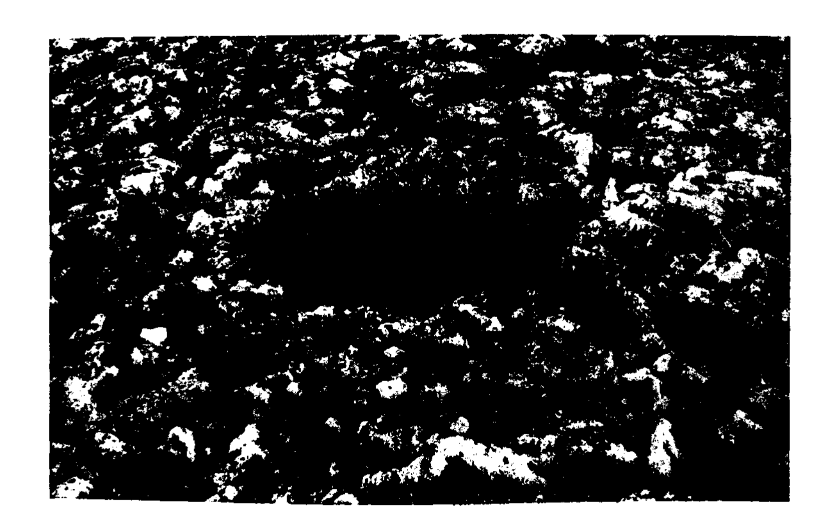


Fig. 15. — Hypogée remblayé.



Fig. 16. — Hypogée de forme ronde.



Fig. 17. — Hypogée de forme carrée.

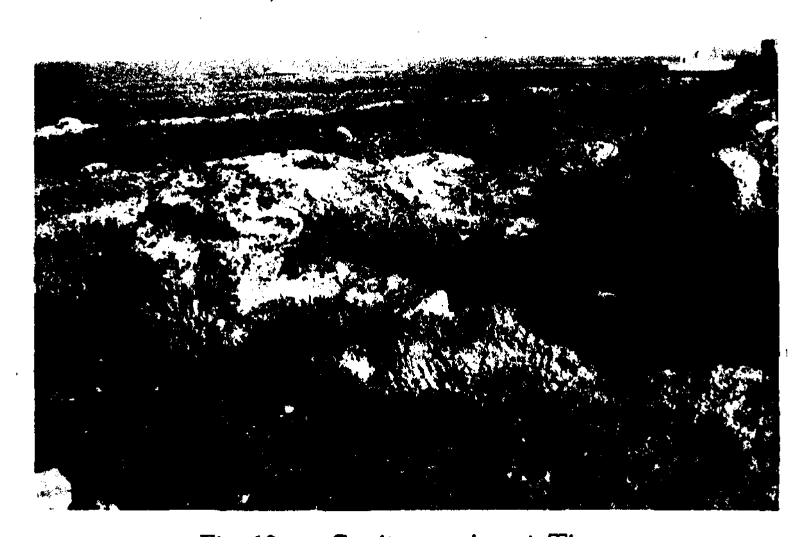


Fig. 18. — Carrière punique à Tit.

14. Douar el Abberra, 50 p.
15. Douar El Bouizi, 150 p.
16. Douar El Ourradra, 18 p.
17. Entre la nécropole de Tit et les Khiems de Bouchaïb el-Rhaza, 250 p.
18. Au cap Blanc 3 chambres mortuaires dans la falaise.
19. Non loin du cap, au Nord-Est, sur le cordon de dunes consolidées où se trouvent les grottes préhistoriques d'El-Khenzira, nous avons repéré une autre nécropole que le manque de temps nous a empêché d'inventorier. Soit au total 3.000 hypogées et peut-être plus, car au cours des travaux de fouilles entrepris à la nécropole de Tit, nous en avons dénombré d'autres que ceux qui avaient déjà été recensés.

Ces travaux ont commencé au mois de juillet, et à la fin du mois d'août nous avions déblayé et tamisé la terre de 93 puits (fig. 14). Ces sépultures ont sans doute été violées à une époque qu'il est difficile de déterminer mais très ancienne. En effet, nous avons retiré des déblais à des hauteurs très variables, à chaque puits, des tessons de poterie commune musulmane, très frustes pour la plupart, que nous avons rangés consciencieusement. Le diamètre de l'ouverture de ces puits varie de 0 m. 80 à 1 mètre, leur profondeur de 1 mètre à 6 m. 50. L'entrée est ronde, rectangulaire ou carrée. Ce type de puits se rencontre en Tunisie (1) (fig. 15, 16, 17).

(1) A. Merlin et L. Drapier, *La nécropole punique d'Ard el-Kheraïb* à Carthage. P. 6. « Les puits d'accès verticaux, plus longs que larges, ont une profondeur variable ; ils descendent ordinairement de 10 à 15 mètres, mais il y en a qui ne comptent que 1, 2, 3, 5 mètres, tandis que d'autres en fort petite quantité, atteignent 16, 17 et même 23 mètres. La plupart sont orientés Nord-Est Sud-Ouest ; ceux qui font exception à cette règle presque constante sont perpendiculaires à cette direction. Les caveaux sont très rapprochés les uns des autres ».

P. 19. « Toutes ces remarques concordantes, qui se complètent et se confirment les unes les autres, permettent de fixer la date de notre nécropole, au moins en gros. Elle remonte à une période où l'influence égyptienne qui décline cède le pas à l'influence hellénique, où la première subsiste encore à l'état vivace, mais ne domine plus toute l'existence courante, où les produits de l'industrie grecque, les formes de l'art grec sont plus goûtés

« D'un côté, elle diffère sensiblement du cimetière de Douïmès et des parties les plus anciennes de Dermech, qui ont servi du VIIe au Ve siècle : certaines traditions en sont complètement abandonnées ; d'autres, bien affaiblies. En revanche, si elle possède de nombreux points de contact avec les hypogées de la fin du IVe siècle, du IIIe et du IIe siècle, qui sont voisins de Sainte-Monique, elle ne fait que les annoncer et les préparer : nous assistons au premier essor des innovations qui se vulgariseront surtout par la suite.

« La nécropole d'Ard el Kheraïb se place donc entre ces deux groupes, dans le temps comme dans l'espace : c'est entre la fin du Ve siècle et la fin du IVe siècle qu'elle a été en usage, à peu près au même moment que la nécropole d'Ard el-Morali, avec laquelle elle offre beaucoup d'analogie

L'emplacement de cette nécropole est dénommé Rhabet El-Brij (la forêt du petit fort). Il n'est peut-être pas inutile de rappeler l'hommage que recevaient l'arbre, la forêt en temps qu'habitat de la Divinité, de la part des fidèles. On connaît l'importance des bois sacrés, soit naturels, soit aménagés près des temples ([1]). Or, il n'y a plus, de mémoire d'homme, de bois dans ces parages.

Roquemaure qui s'est étendu longuement dans son étude, sur le site de Tit, avait bien remarqué à l'intérieur du village, des puits surmontés d'une margelle, comme celui que nous avions retrouvé au cap Cantin ; mais s'il a pressenti l'existence d'hypogées à Tit, il ne s'agit pas de ceux-là car, ils sont pleins d'eau à l'heure actuelle et c'est bien là leur destination première. Il est fort probable que la ville berbère de Tit se trouve à l'emplacement même de la cité punique et il reste évident que la nécropole est en dehors de ses murs.

Comme bien d'autres avant et après lui, Roquemaure avait remarqué aussi la colonne fichée en terre, entourée de pierres, devant la *jāmăɛ* de Moulay Abdallah et a raconté sa légende. Peut-être provient-elle d'un sanctuaire étant donné la rareté du matériau ; pas d'un péristyle ni d'un podium, mais plutôt du monolithe que les Phéniciens plantaient devant leurs sanctuaires. Colonne, pieu, piquet, fiché en terre, devant un autel, dans un sanctuaire, ou temple à *ciel ouvert*, est un *bétyle*. Culte de la pierre qui peut provenir soit de l'image d'un haut sommet, d'une montagne en réduction soit d'une adoration météorologique, soit la survivance d'un culte Phallique ([2]). Les répliques de cette colonne ne manquent pas dans la région et le long de la route qui serpente près de l'océan, il est peu de *siyyəd-s* qui ne possèdent une colonne de pierres ou de meules domestiques dressées les unes sur les autres, tout simplement, placée devant le sanctuaire.

Tit est un site punique certain ([3]) : atterrissage facile (fig. 9), abri contre les alisés, sources d'eau douce avec un arrière-pays riche. Les sources, les courants d'eau plutôt qui descendent entre deux couches calcaires de l'intérieur du pays, se jettent à la mer en des points variés de la côte ;

et qui constitue le trait d'union entre les caveaux primitifs de Doulmès et les tombeaux de basse époque fouillés au sommet de la hauteur de l'Odéon... ».

(1) Cf. G. Conteneau, *La Civilisation phénicienne*, p. 99.

(2) Cf. P. Cintas, *op. cit.*, p. 27. G. Conteneau, *op. cit.*, p. 101.

(3) Cf. P. Cintas, *op. cit.*, p. 25.

les nombreuses installations de norias, de moto-pompes, qui débitent puissamment un nombre énorme de mètres cubes d'eau, témoignent de l'abondance de la nappe phréatique ; mais rares sont les eaux qui sortent de leur lit souterrain avant d'arriver à l'océan ; elles jaillissent en pleine mer et particulièrement à Tit ; les pèlerins le savent bien qui, hommes ou femmes vont puiser de l'eau douce à même l'eau de mer. Il est possible que les navigateurs puniques aient connu ce phénomène et qu'ils aient employé un moyen pour récupérer cette eau douce comme ils l'avaient peut-être vu faire par exemple à Arvad, sans courir le risque d'une expédition à l'intérieur. Au dire de Strabon (1), écrit G. Conteneau, les habitants d'Arvad faisaient usage d'une source d'eau douce jaillissant en pleine mer. Ils appliquaient sur l'orifice une cloche de plomb, d'où partait un tuyau en cuir par lequel l'eau douce était recueillie, précieuse ressource en temps de guerre quand l'ennemi occupait la côte, face à l'île et que les habitants dit-on utilisent encore aujourd'hui.

CONCLUSION

A l'époque des débarquements opérés par les Puniques sur la côte du Maroc, le rivage n'avait certainement pas l'aspect qu'il présente aujourd'hui. Il est malaisé en effet d'expliquer comment des immigrants venus pour commercer d'abord avec les autochtones, exploiter ensuite les richesses du pays, aient été attirés par un rivage aussi désolé qu'il l'est actuellement. L'arrivée des bédouins, accompagnés de leurs troupeaux de chèvres et de moutons eurent tôt fait semble-t-il, de faire disparaître les forêts et les pâturages décrits par Hannon.

Le nombre impressionnant de nécropoles que malheureusement nous ne pouvons encore dater, nous permet d'avancer qu'il y eût une occupation massive de Puniques et qu'ils ne se contentèrent pas d'établir des comptoirs de durée éphémère, mais bien de coloniser l'arrière-pays.

L'expansion phénicienne en Méditerranée s'est produite en deux temps (1) ; un premier temps qui fût employé à la découverte et à la prospection et un second temps qui fut consacré à occuper les territoires utiles,

(1) STRABON. Voir ROQUEMAURE, *loc. cit.*

quelques fois même à coloniser (1). Nous avons en effet à Tit, au cap Cantin, les restes de nécropoles baignées par les eaux de l'océan ; elles pourraient bien être les sépultures des habitants des premiers comptoirs puniques, et des nécropoles à 300 mètres de la côte au cap Cantin, à 500 mètres voire à deux kilomètres, à l'intérieur à Tit, où se seraient trouvées les sépultures des colons du deuxième stade de l'occupation.

La prospérité de ce conquérant que l'on se plaît à croire pacifique, n'a pas du manquer de frapper ces populations encore primitives, et ils n'eurent sans doute que peu de mal à les assimiler.

En parcourant les douars aux cahutes misérables de Mazagan au cap Cantin, on se prend à songer au lointain sang phénicien qui peut-être coule encore dans les veines de certains habitants (2).

Armand LUQUET.

(1) P. CINTAS, *Fouilles puniques à Tipasa*. G. CONTENEAU, *La Civilisation phénicienne*, p. 73. Là à une époque qu'il n'est pas possible de préciser (vers le XIIe siècle, au témoignage de *Velléius Paternicus*) plus vraisemblablement vers le VIIIe, IXe siècle, les Phéniciens transformèrent en colonies leurs comptoirs de Gadès.

(2) P. CINTAS, *op. cit.*, p. 27.

MONNAIES MUSULMANES TROUVÉES A VOLUBILIS

Les monnaies que nous allons étudier dans cet article constituent le premier de trois lots de monnaies musulmanes trouvées à Volubilis durant la campagne de fouilles menée, de septembre 1951 à janvier 1952, par MM. Frézouls et Ponsich (1).

I. — MONNAIES UMAYYADES D'ORIENT

Le premier lot de monnaies a été découvert, le 24 octobre 1951, dans les ruines musulmanes sises, hors des remparts de Volubilis, à proximité de la porte à deux baies, à l'Ouest de la ville (plans I et II) (2). Contenues dans une poterie ordinaire, enterrée à 1 m. 70 de profondeur, elles avaient cependant subi l'épreuve du temps, et c'est au soin de M. Marmonnier, numismate du Service des Antiquités, que nous devons d'avoir pu étudier des monnaies parfaitement nettoyées.

Ce sont des *dirham*-s (3) (monnaie d'argent) de l'époque des Umayyades

(1) M. Georges S. Colin nous en avait signalé l'existence et nous avait vivement conseillé de les étudier et de les publier. Nous sommes très reconnaissant à M. Maurice Euzennat, chef du Service des Antiquités du Maroc, qui nous a confié ces monnaies et nous a invité à publier les résultats de nos recherches. Notre plaisir à ce travail a été d'autant plus grand que nous avons eu, une fois encore, la faveur des encouragements et des conseils de M. Henri Terrasse, directeur de l'Institut des Hautes-Études Marocaines, qui a bien voulu accueillir cette étude dans *Hespéris*.

Avant de débuter, qu'il nous soit permis d'exprimer ici notre sincère gratitude à notre maître, M. Georges S. Colin, pour la grande bonté qu'il a montrée à notre égard en nous initiant, avec la patience et la bienveillance qui lui sont coutumières, aux secrets de la numismatique musulmane. En lui dédiant ce travail nous espérons lui rendre un peu de ce dont il nous a comblé.

(2) Nous devons ces renseignements précis à l'amabilité de M. Ponsich, conducteur des travaux à Volubilis, qui a bien voulu les tirer de son cahier de fouilles et nous les communiquer.

(3) Sur cette unité monétaire, consulter l'art. *Dirhem*, dans *E. I.*, I, pp. 1005 b-1006 a, par E. v. ZAMBAUR. Le poids du *dirham* est estimé à 2 gr. 97, au titre moyen de 0 gr. 95 d'argent fin. Il y a cependant des différences notables de poids entre les divers *dirham*-s du lot étudié, car la frappe de ceux-ci n'a jamais été faite avec une grande précision. Peu importe d'ailleurs, puisque, de tout temps, en Orient, la monnaie d'argent a été pesée et non comptée. Voir aussi SAUVAIRE, *Matériaux*, p. 263 et *passim*.

d'Orient (661-750 J.-C.). La plus grande partie a retrouvé son brillant et sa patine et nous apparaît dans un remarquable état de conservation. Beaucoup sont à fleur de coin. Quelques-uns sont frustes ou couverts par endroits de sulfure d'argent. Tous sont lisibles. Nous avons ainsi, pour ce lot, 231 *dirham*-s.

A ces monnaies d'argent nous ajouterons un *dīnār* (1) (monnaie d'or) de la même époque, trouvé dans la terre, à 80 centimètres de profondeur, le 4 décembre 1951, en un lieu un peu plus distant encore de la porte à deux baies (plan II) (2).

Classement

Comme Stanley Lane-Poole le faisait très justement remarquer (3), l'avènement d'un nouveau calife umayyade ne perturbait en rien la frappe monétaire, même dans la capitale. Ces califes n'apposaient jamais leur nom sur les monnaies ; il n'était donc pas nécessaire de changer les coins à chaque nouvelle *bai'a*. De semblable manière, les points et les annelets, grâce auxquels il eût été possible de signaler la succession d'un nouveau prince, ne variaient pas à l'époque même de l'événement.

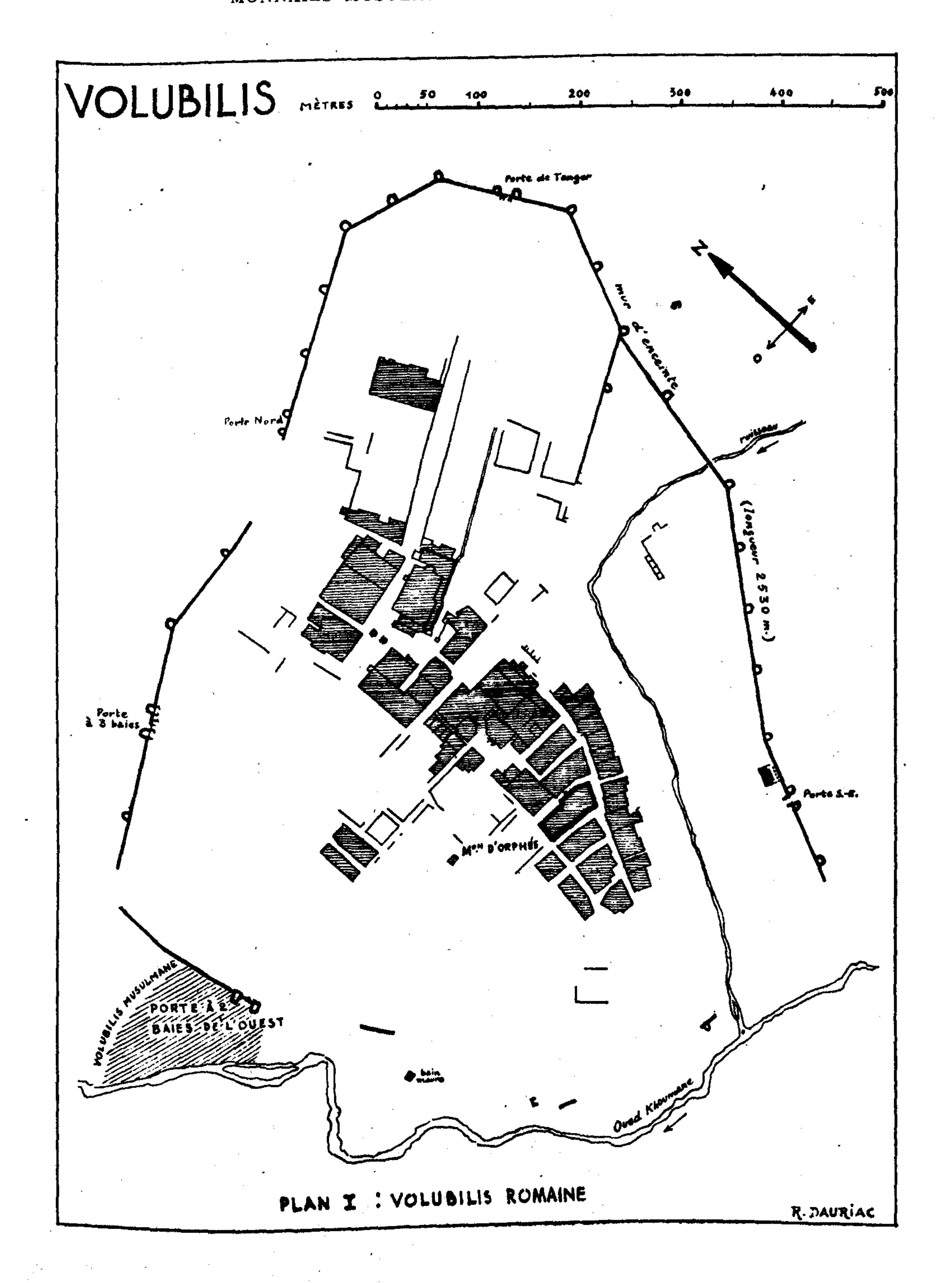
D'autre part, la mort ou la déposition d'un calife se produisant en cours d'année, il est impossible, en toute certitude, d'attribuer, à ce prince ou à son successeur en particulier, quelconque monnaie frappée au millésime de cette année.

Il semble bien que le classement par ateliers monétaires soit encore

(1) Au sujet du *dīnār*, consulter l'art. de E. v. ZAMBAUR, dans *E. I.*, I, pp. 1002 b-1003 b. Le poids de cette monnaie d'or est estimé à 4 gr. 25. Le titre d'or fin en était toujours très élevé (0 gr. 97 en moyenne). Jusqu'en 146 H. (763 J.-C.) la frappe de l'or fut réservée à Damas et à l'Égypte. Un *dīnār* valait 20 *dirham*-s. Voir aussi SAUVAIRE, *Matériaux*, pp. 265-266 et *passim*.

(2) Selon M. Ponsich, « le niveau du premier trésor monétaire (lots I et II), bien que plus profond de 50 centimètres, doit être le même que le niveau du second (lot III). Stratigraphiquement, toutes ces monnaies ont été trouvées à un niveau légèrement supérieur à celui de la nécropole romaine (nécropole tardive) ; en effet, le trésor le plus enfoui (lots I et II) se situe exactement au niveau des tombes romaines. D'autre part, en considérant le plan, on remarque que le premier trésor (lots I et II), ainsi que la monnaie d'or, ont été trouvés dans les constructions voisines d'un édifice dont on a dégagé les bases de douze colonnes : édifice public (peut-être mosquée ?), puisqu'on a, sur l'une des façades, cinq portes d'entrée. La proximité d'un très grand bain maure, la trouvaille de quantités de lampes et de monnaies de bronze musulmanes permettent d'établir que nous sommes bien là dans un quartier musulman qui groupait habitations, mosquée, bains publics et four à pain. Il a été trouvé, dans l'ensemble du terrain fouillé, environ 600 pièces de monnaies musulmanes en bronze pour 50 romaines. » Nous remercions vivement M. Ponsich pour ces précieux détails. Ils nous permettront d'introduire dans notre conclusion générale des hypothèses étayées sur des faits tangibles.

(3) *B. M.*, I, pp. VIII-IX.



PLAN I : VOLUBILIS ROMAINE

le plus rationnel. Le choix des caractères arabes, dans l'ordre normal oriental, éliminera toutes les divergences qui ne manqueraient pas de se produire si l'on adoptait une translittération, trop incertaine quant au timbre exact des voyelles.

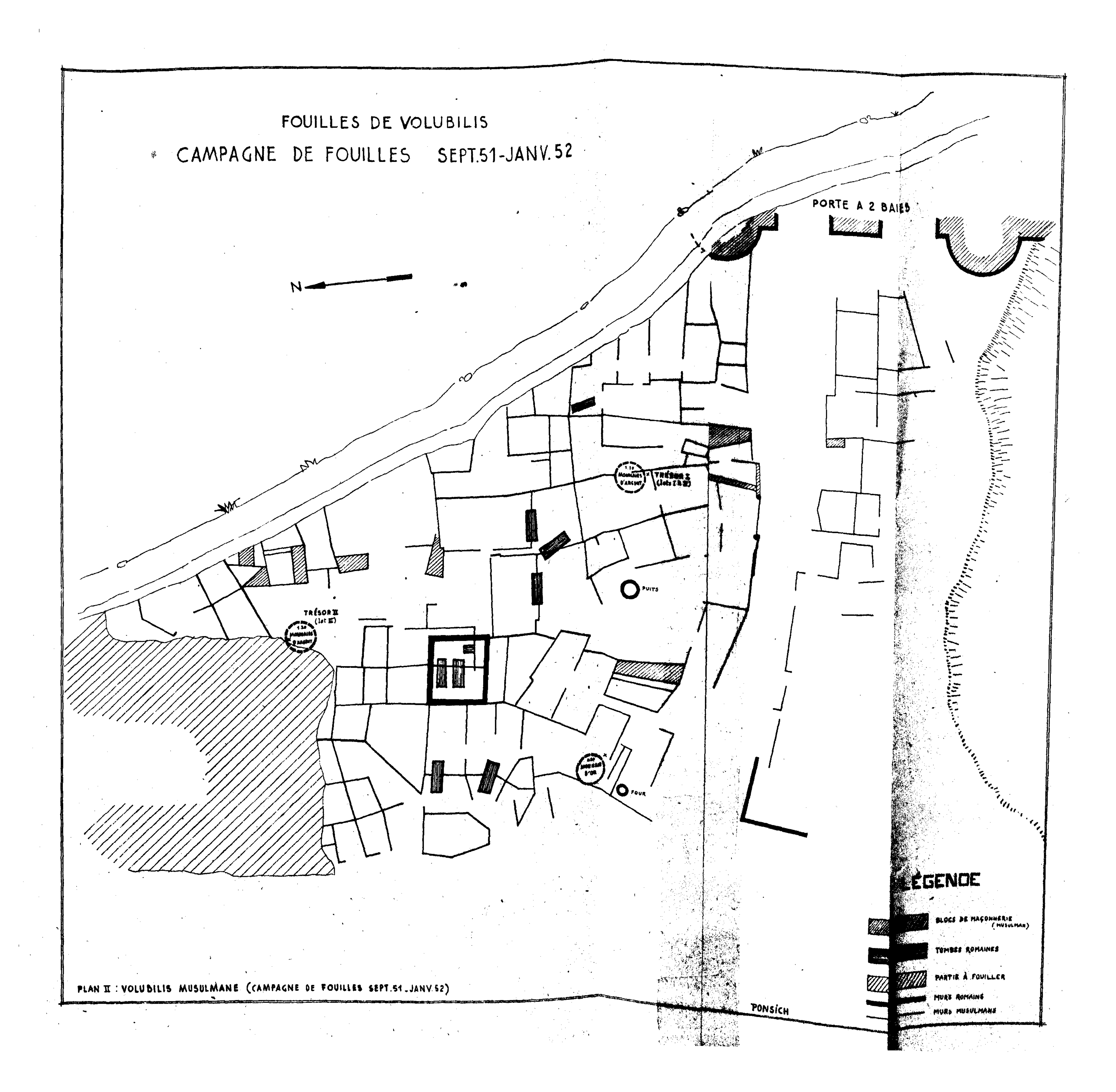
Ainsi faites, les rubriques seront subdivisées par années. Nous suivrons une numérotation continue : un nombre par millésime ; ce même nombre pourvu d'un exposant numéral pour les coins dont nous possédons plusieurs variétés (1).

Un tableau des califes umayyades d'Orient, avec les dates extrêmes de leurs règnes, permettra de trouver aisément, connaissant l'année, sous quel califat chacune de ces monnaies aura très probablement été frappée.

Les califes umayyades d'Orient (2)
(41-132 H. = 661-750 J.-C.)

I. — *Mu'āwiya* b. Abī-Sufyān (41-60 H. = 661-680 J.-C.).
II. — *Yazīd* b. Mu'āwiya (60-64 H. = 680-683 J.-C.).
III. — *Mu'āwiya (II)* b. Yazīd (64 H. = 683-684 J.-C.).
IV. — *Marwān* b. el-Ḥakam (64-65 H. = 684-685 J.-C.).
V. — *'Abd-el-Malik* b. Marwān (65-86 H. = 685-705 J.-C.).
VI. — *el-Walīd* b. 'Abd-el-Malik (86-96 H. = 705-715 J.-C.).
VII. — *Sulaimān* b. 'Abd-el-Malik (96-99 H. = 715-717 J.-C.).
VIII. — *'Umar (II)* b. 'Abd-el-'Azīz b. Marwān (99-101 H. = 717-720 J.-C.).
IX. — *Yazīd (II)* b. 'Abd-el-Malik (101-105 H. = 720-724 J.-C.).
X. — *Hišām* b. 'Abd-el-Malik (105-125 H. = 724-743 J.-C.).
XI. — *el-Walīd (II)* b. Yazīd (II) (125-126 H. = 743-744 J.-C.).
XII. — *Yazīd (III)* b. el-Walīd b. 'Abd-el-Malik (126 H. = 744 J.-C.).
XIII. — *Ibrāhīm* b. el-Walīd b. 'Abd-el-Malik (126-127 H. = 744 J.-C.).
XIV. — *Marwān (II)* b. Muḥammad b. Marwān (127-132 H. = 744-750 J.-C.).

(1) Nous ménageons l'exposant littéral pour les millésimes qui manquent à ce lot et peuvent, lors de trouvailles éventuelles ultérieures, venir aider à compléter les médailliers que les Inspections des Monuments historiques et des Antiquités envisagent de constituer.
(2) Voir *E. I.*, IV, p. 1052.



PLAN II : VOLUBILIS MUSULMANE (CAMPAGNE DE FOUILLES SEPT. 51 - JANV. 52)

Légendes

Dirham-s (argent)

Avers (pl. I, 1) (1). — A l'intérieur de 3 cercles serratiformes :

— dans le champ :	لا اله الا	*lā 'ilāh*^{a} *'illă*
	الله وحده	*llāh*^{u} *waḥdah*^{u}
	لاشريك له	*lā šarīk*^{a} *lah*^{u}

« Il n'y a de divinité que /Dieu seul./ Il n'a point d'associé. »

— légende circulaire (débutant en haut) :

بسم الله ، ضرب هذا الدرهم بـ...في سنة (ou سنة) ...

bi-smi^{i} *llāhi*^{i}, *ḍuriba hāḏă d-dirham*^{u} *bi-... fī sanali*^{i} (ou *sanat*^{a})...
« Au nom de Dieu, ce *dirham* a été frappé à... (nom de l'atelier) en l'année... »

A l'extérieur des 3 cercles : 5 annelets en général. Il y a cependant des variantes dans le nombre et la forme de ceux-ci : elles seront indiquées.

Un autre cercle serratiforme délimite extérieurement la couronne d'annelets.

Revers (pl. I, 2). — A l'intérieur d'un cercle serratiforme :

— dans le champ :	الله احد الله	*allāh*^{u} *'aḥad*^{un} (1) *allāh*^{u}
	الصمد لم يلد و	*ṣ-ṣamad*^{u} (2) *lam yalid wa-*
	لم يولد ولم يكن	*lam yūlad* (3) *wa-lam yakun*
	له كفوا احد	*lah*^{u} *kufuw*^{an} *'aḥad*^{un} (4)

Coran, CXII, 4 versets : « [Dis : Il est *(qul huwa)*] Dieu, Unique (1), Dieu/le Seul (2). Il n'a pas engendré et/n'a pas été engendré (3). N'est/égal à Lui personne (4). » (2) C'est le premier symbole umayyade.

Dans certains cas, assez rares, la légende du champ de revers porte une légère modification : le proclitique و *(wa-)*, au lieu de suivre يلد *(yalid)* et de terminer la 2e ligne, précède لم يولد *(lam yūlad)* et débute

(1) Que M. Guyard, inspecteur des Monuments historiques, à qui nous devons la remarquable illustration photographique de cet article, veuille bien trouver ici l'expression de notre gratitude et de notre sympathie. Les monnaies sont reproduites une fois et demie leur grandeur.

(2) Trad. BLACHÈRE, II, p. 124.

la 3e (pl. I, 3). Nous noterons cette variante qui respecte la règle générale d'écriture.

الله احد الله
الصمد لم يلد
ولم يولد ولم يكن
له كفوا احد

A l'extérieur du cercle, entourée d'un autre cercle serratiforme :

— légende circulaire (débutant en haut un peu à droite) :

محمد رسول الله ارسله بالهدى ودين الحق ليظهره على الدين
كله ولوكره المشركون.

Muḥammad^un rasūl^u llāh^i, 'arsalah^u bi-l-hudà wa-dīn^i l-ḥaqq^i li-yuẓhirah^u 'ală d-dīn^i kullih^i wa-law kariha l-mušrikūn^a.

Coran, IX, verset 33 : « [C'est Lui qui a envoyé son Apôtre » *(huwa l-laḏī 'arsala rasūlah^u)* — au lieu de quoi on a : « Muḥammad est l'Apôtre de Dieu, qu'Il a envoyé] avec la Direction et la Religion de Vérité, pour la faire prévaloir sur la religion en entier, en dépit de l'aversion des Associateurs. » (1) C'est le 2e symbole umayyade, la mission prophétique.

A l'extérieur du deuxième cercle : 5 annelets. Les annelets au revers sont invariablement au nombre de 5, sauf quelques cas très rares qui seront indiqués.

Un dernier cercle serratiforme délimite extérieurement la couronne d'annelets.

Les légendes ne portent que rarement des points diacritiques : nous noterons ces exceptions.

Enfin, plus ou moins net, mais constant sur toutes les monnaies, un point central semble correspondre à l'axe de frappe du coin.

Dīnār (or)

Avers (pl. IV, a). — Dans le champ : même légende que pour les *dirham*-s.

— Légende circulaire (débutant à droite) : mission prophétique jusqu'à *kullih^i*.

(1) Trad. BLACHÈRE, III, p. 1084.

Revers (pl. IV, b). — Dans le champ : الله احد الله
الصمد لم يلد
Cf. *dirham*, *supra* (manque le 4e verset). ولم يولد

— Légende circulaire :
bi-smi llāhi, ḍuriba hāḏā d-dīnar (pour *dīnār*) *sanata*...

Pas de cercles ni d'annelets.

Les *dīnār*-s ne portent jamais la mention de l'atelier où ils ont été frappés : nous savons par les textes que c'est presque toujours à Damas (1).

Quelques notions sur les divisions politiques de la Perse

خُرَّه , *ḫurrah:* selon Yāqūt, le *ḫurrah* serait une portion de territoire renfermant un certain nombre de cantons, à la condition qu'il y ait un chef-lieu, une ville ou un fleuve qui les réunisse sous un nom collectif ; selon Ḥamza el-Iṣbahānī, il désignerait une subdivision de l'*asitān*, mais les Arabes l'auraient confondu avec ce dernier (2). Il semble qu'on puisse traduire ce terme par « district ».

... سْتَان , *-istān :* entre dans la composition de noms de lieux pour désigner une province, plutôt qu'un territoire. Mais sous sa forme pleine اَستَان , selon Ḥamza el-Iṣbahānī, il correspondrait au *ḫurrah*. La province de Fārs (Fārsistān) renfermerait 5 *asitān :* ceux de Darābǧird, Iṣṭaḫr, etc. (3). Ce sont donc des « cercles », en arabe *kuwar* (sg. *kūra*).

رُسْتَق , *rustaq :* ce serait un territoire cultivé renfermant des villes peu importantes ou des bourgs, en somme un « canton ». Il en serait de même plus ordinairement dans le 'Irāq du *ṭassūǧ* (4).

قَرْيَة , *qarya :* bourg (5).

(1) L'Égypte bénéficia aussi, un temps, de la frappe de l'or (*E. I.*, I, p. 1002 b). Mais l'étude épigraphique nous permet de rapporter la monnaie d'or que nous possédons aux types de *dīnār*-s connus frappés à Damas.

(2) *Dict. Perse*, p. XII. En vieux perse, *ḫurrah* signifie « gloire » ; Ardašīr Ḫurrah dénomme ainsi le cercle qui célèbre la gloire d'Ardašīr Ier, fondateur de la dynastie sāsānide (LE STRANGE, p. 249).

(3) *Ibid.*, pp. XII-XIII.

(4) *Ibid.*, p. XIII.

(5) *Ibid.*, p. XIII.

Mines d'or et d'argent (1)

Grâce à Le Strange nous avons pu recueillir quelques renseignements sur les mines d'or et d'argent des régions dont il est question dans cette étude.

Fārs (septentrional) : Ibn Ḥauqal signale des mines d'argent à Nāyin, à l'Est d'Iṣfahān. Il ne connaît aucune mine d'or dans cette province (pp. 294-295).

el-Ǧibāl (occidental) : il y aurait eu des mines d'or dans la région montagneuse d'eš-Šīz, décrite par Muhalhal en 943 J.-C. (p. 224).

Qūmis: el-Mustaufī parle d'une mine d'or dans les montagnes proches de Dāmġān, à Kūh-i Zar, mais ne la situe pas exactement (p. 365).

Kirmān: des mines d'argent se trouveraient dans la région de Ǧīraft, au N.-O. de Darfārid, où se situe le Ǧabal el-Maʿādin, et plus spécialement à Ǧabal el-Fiḍḍa (p. 316).

Siǧistān: à la source orientale de la rivière Kābul se situent les célèbres mines d'argent de Banǧahīr (pour Panǧ-hīr ou « cinq collines »), d'où l'on extrait de grandes quantités du précieux métal. Ibn Ḥauqal et Yāqūt nous les décrivent en détail (p. 350).

Ḫurāsān: selon el-Muqaddasī il y avait une mine d'argent à Ǧabal el-Fiḍḍa, sur la route de Herāt à Saraḫs, au Nord de Kūġānābāḏ. El-Mustaufī la cite sous sa forme persane : Kūh-i Nuqra (p. 414).

On extrait de l'or des montagnes de Ġarǧ eš-Šār (Ġarǧistān) (p. 429).

De même Ġūr est célèbre pour ses mines d'or et d'argent dans les montagnes voisines de Bāmiyān et Panǧ-hīr (v. Siǧistān). La plus riche de ces mines s'appelait Ḫarḫīz (p. 417).

Notons pour mémoire d'autres mines d'argent près de Ḫašt, dans les montagnes du Īlāq sur les frontières du Farġāna (Transoxiane). Ibn Ḥauqal, au xe siècle, y connaissait un atelier monétaire où l'on frappait beaucoup de monnaies d'or et d'argent (p. 483). Le Farġāna produisait d'ailleurs ces métaux précieux en abondance (p. 488).

Sur les pentes du Ǧabal el-Buttam (Suġd) s'ouvraient de nombreuses mines d'or et d'argent (p. 467).

(1) Nombre de toponymes révèlent l'existence de mines d'or et d'argent : ainsi Kūh-i Zar (persan), « Montagne de l'or » ; Kūh-i Nuqra (persan), « Montagne de l'argent », en arabe Ǧabal el-Fiḍḍa.

Liste des ateliers monétaires

			nombre de monnaies
1. —	أردشير خرّة	Ardašīr Ḫurrah	2
2. —	إصطخر	Iṣṭaḫr	8
3. —	إفريقية	Ifrīqiya	6
4. —	الأندلس	el-Andalus	6
5. —	البصرة	el-Baṣra	9
6. —	[شقّ]التيمرة	[Šaqq] et-Taimara	4
7. —	جندي سابور	Ǧunda-ī Sābūr	1
8. —	جيّ	Ǧaiy	1
9. —	دربجرد	Darābǧird	11
10. —	دستوا	Dastawā	1
11. —	دمشق	Dimašq	27
12. —	رام هرمز	Rām-Hurmuz	4
13. —	الرّيّ	er-Raiy	2
14. —	سابور	Sābūr	19
15. —	سجستان	Siǧistān	1
16. —	سرّق	Surraq	1
17. —	سوق الأهوز	Sūq el-Ahwāz	4
18. —	فسا	Fasā	1
19. —	كرمان	Kirmān	5
20. —	ماهي	Māhī	3
21. —	مرو	Marw	8
22. —	مناذر	Manāḏir	1
23. —	مهرجانقذق	Mihriǧānquḏaq	1
24. —	ميسان	Maisān	1
25. —	هراة	Herāt	3
26. —	همذان	Hamaḏān	1
27. —	واسط	Wāsiṭ	100

Au total 27 ateliers monétaires, et 231 monnaies d'argent, plus une monnaie d'or.

DĪNĀR (AV)

Anonyme [Dimašq]

01

An 122 H. (= 739-740 J.-C.). P. I, 462.

سنة ثنتين وعشرين ومئة *B. M. Add.* I, 37[a].

D. 20 mm. P. 4,20 gr. (?) (1) [pl. IV, a et b].

DIRHAM-S (AR)

أردشير خرّه

Ardašīr Ḫurrah (2)

Selon Yāqūt, c'est un des plus beaux cercles du Fārs ; il renferme les villes de Šīrāz, Ǧūr, Ḫabr, Mīmand, el-Ḫuwār, Sīrāf, Kāzrūn, etc. La plus grande partie de son territoire s'étend en bordure de la mer (golfe Persique). Il a pour chef-lieu Sīrāf. — D'après el-Iṣṭaḫrī, c'est le cercle le plus important du Fārs après celui d'Iṣṭaḫr. Ǧūr, fondée, dit-on, par le Sāsānide Ardašīr Ier (226-241 J.-C.), en serait la ville principale, actuellement Fīrūzābād, et Šīrāz, le chef-lieu.

2 monnaies

1

An 94 H. (= 712-713 J.-C.). P. I, 237.

في سنة اربع وتسعين *B. M.* I, 45.

D. 27 mm. P. 2,72 gr.

Annelets : o o o o o

2

An 95 H. (= 713-714 J.-C.). *B. M.* I, 46.

في سنة خمس وتسعين

D. 26,5 mm. P. 2,72 gr.

(1) Ce *dīnār* n'a pu être pesé dans des conditions satisfaisantes. Le poids que nous en donnons est très approximatif.

(2) Sur Ardašīr Ḫurrah, voir CODRINGTON, p. 129 ; *Dict. Perse*, p. 23 ; LE STRANGE, pp. 248, 249-261 ; sur Ǧūr, *E. I.*, II, p. 119 b, art. *Fīrūz-ābād* par Cl. HUART ; LE STRANGE, pp. 255-256 ; sur la division du Fārs en cinq cercles, YĀQŪT (éd. Juynboll), I, pp. 44-45 et IV, pp. 76-77 ; *Dict. Perse*, p. 410 ; LE STRANGE, pp. 6, 248, 249, n. 1 ; sur l'économie du Fārs, pp. 293-295 ; sur ses routes, pp. 295-298.

إصطخر

Iṣṭaḫr (1)

Selon Yāqūt, c'est le plus beau et le plus important des cercles du Fārs, dénommé d'après son chef-lieu, l'une des villes les plus belles et les plus fortes de la province. On considère cette cité comme étant parmi les plus anciennes et les plus célèbres de la Perse. Elle aurait été fondée peu après la chute de Persépolis, la capitale achéménide, à une heure au Nord de celle-ci, dans l'étroite vallée du Pulwar. Elle fut ruinée vers la fin du xe siècle.

8 monnaies

3

An 84 H. (= 703-704 J.-C.). Inédite ?

في سنة اربع وثمنين

revers : dans le champ, 3e l. ولم .

D. 27,5 mm. P. 2,78 gr.

Annelets : o o o o o

4

An 90 H. (= 708-709 J.-C.). *P.* I, 241.

في سنة تسعين

D. 26 mm. P. 2,80 gr.

5

An 94 H. (= 712-713 J.-C.). *P.* I, 244.

في سنة اربع وتسعين *B. M.* I, 50.

avers : dans le champ, 3e l., point sur *hā'* لاشريك له.

D. 28 mm. P. 2,79 gr. [cf. pl. I, 4].

6

An 95 H. (= 713-714 J.-C.). *P.* I, 245.

في سنة خمس وتسعين *B. M.* I, 51.

avers : comme 5.

D. 27,5 mm. P. 2,80 gr.

(1) Voir *E. I.*, II, pp. 592 a-596 b, art. *Iṣṭakhr* par M. STRECK ; CODRINGTON, p. 132; YĀQŪT (éd. Juynboll), I, p. 71 ; ABŪ-L-FIDĀ' (trad. Guyard), II², p. 98 ; *Dict. Perse*, pp. 48-50 ; LE STRANGE, pp. 6, 20, 248, 275-276 ; sur le Fārs, voir la note précédente.

7

An 96 H. (= 714-715 J.-C.). *P.*, I, 246.

في سنة ست وتسعين *B. M.* I, 52.

avers : comme 5. [pl. I, 4].

D. 27,5 mm. P. 2,69 gr.

même année : différent. 7[2]

avers : comme 5.

D. 27 mm. P. 2,57 gr.

8

An 97 H. (= 715-716 J.-C.). *P.* I, 374.

في سنة سبع وتسعين *B. M. Add.* I, 52[a].

avers : comme 5.

D. 28 mm. P. 2,85 gr.

9

An 98 H. (= 716-717 J.-C.). *P.* I, 375.

في سنة ثمان وتسعين *B. M.* I, 53.

avers : comme 5.

D. 28 mm. P. 2,68 gr.

إفريقية

Ifrīqiya (1)

C'est l'ancienne province musulmane bien connue à l'Est de l'Afrique septentrionale. Avec pour capitale el-Qairawān, elle comprenait, en gros, la Tripolitaine proprement dite, la Tunisie actuelle et une partie du Constantinois jusqu'au méridien de Bougie.

Il est curieux de noter qu'on n'a trouvé jusqu'à ce jour aucune monnaie umayyade portant mention d'un atelier monétaire d'el-Qairawān. Il faut attendre les Fāṭimides et les Zīrides pour voir le nom de cette ville figurer sur les monnaies.

6 monnaies

10

An 103 H. (= 721-722 J.-C.). *P.* I, 433.

سنة ثلث ومئة *B. M.* I, 54.

(1) Voir *E. I.*, II, pp. 481 b-482 b, art. *Ifrīḳiya* par G. Yver ; Codrington, pp. 132 et 178.

revers : lég. circ. débute à droite.
D. 26,5 mm. P. 2,80 gr.
Annelets : ○ ○ ○ ○ ○

11

An 104 H. (= 722-723 J.-C.). *P.* I, 434.

سنة اربع ومئة

revers : comme 10.
D. 27,5 mm. P. 2,78 gr.

12

An 106 H. (= 724-725 J.-C.). Inédite ?

سنة ست ومئة

point sous le *yā'* de مئة . [pl. I, 5].
revers : comme 10.
D. 26 mm. P. 2,68 gr.
Annelets (avers et revers) : ○○ ○○ ○○ ○○ ○○

13

An 109 H. (= 727-728 J.-C.) *Petr.* I, 56.

سنة تسع ومئة

revers : comme 10.
D. 27,5 mm. P. 2,79 gr.
Annelets : comme 12.

14

An 112 H. (= 730-731 J.-C.). *P.* I, 468.

سنة ثنتي عشرة ومئة

D. 28 mm. P. 2,83 gr.
Annelets (avers) : ◎ ◎ ◎ ◎ [cf. pl. III, 7].

15

An 118 H. (= 736-737 J.-C.). *B. M.* I, 58.

سنة ثمان عشرة ومئة

revers : dans le champ, point carré au-dessous.
D. 25,5 mm. P. 2,62 gr.
Annelets (avers) : ◎ ◎ ◎

Annelets : sauf 12 et 13, on a 5 annelets au revers.
Les monnaies 12 et 13 sont caractérisées par 5 groupes de 2 annelets

à l'avers et au revers. Dans ces deux cas, il est visible que les annelets, au lieu d'être encerclés par le cercle serratiforme extrême, sont disposés comme les maillons d'une chaîne sur ce cercle même.

Dans 14 et 15 on a à l'avers, respectivement, 4 et 3 annelets formés de deux cercles concentriques. Au revers les 5 annelets normaux se retrouvent, délimités par le cercle serratiforme extérieur.

الأندلس

el-Andalus (1)

C'est la péninsule ibérique. Jusqu'en 100 H. (719 J.-C.), les gouverneurs dépendant des Umayyades d'Orient résidèrent à Išbīlīya (Séville). Puis, à cette date, le gouverneur es-Samḥ b. Mālik el-Ḫaulānī transféra définitivement la capitale d'Išbīlīya à Qurṭuba (Cordoue).

6 monnaies

16

An 113 H. (= 731-732 J.-C.). *P.* I, 473.

سنة ثلث عشرة ومئة *B. M.* I, 59.

D. 28,5 mm. P. 2,83 gr.

Annelets (avers) : ◎ ◎ ◎ ◎

— (revers) : oo oo oo oo

17

An 114 H. (= 732-733 J.-C.). *P.* I, 474.

سنة اربع عشرة ومئة

D. 29,5 mm. P. 2,87 gr.

Annelets : comme 16.

18

An 116 H. (= 734-735 J.-C.). *Mon. v. kh.*, 578.

سنة ست عشرة ومئة

D. 26 mm. P. 2,88 gr.

Annelets (avers) : o o o o

— (revers) : oo oo oo oo

(1) Voir *E. I.*, I, pp. 354 a-357 a, art. *al-Andalus* par C. F. Seybold ; *ibid.*, I, pp. 899 a-900 b, art. *Córdoba* par le même ; Codrington, pp. 135 et 175.

19

An 119 H. (= 737 J.-C.). Inédite ?

سنة تسع عشرة ومئة

revers : dans le champ, 3e l., manque le *nūn* de لم يكن.

D. 26 mm. P. 2,85 gr. [pl. I, 6].

Annelets (avers et revers) : ∞ ∞ ∞ ∞

20

An 121 H. (= 738-739 J.-C.). *Mon. v. kh.*, 611.

سنة احدى وعشرين ومئة

D. 27 mm. P. 2,87 gr.

Annelets : comme 19.

21

An 125 H. (= 742-743 J.-C.). *Mon. v. kh.*, 623.

سنة خمس وعشرين ومئة

revers : lég. circ. débute à droite.

D. 27 mm. P. 2,72 gr.

Annelets : comme 19.

Annelets : au revers, on trouve 4 groupes de 2 annelets.

A l'avers on a cette même disposition dans les cas 19, 20, 21 ; en 16 et 17, 4 annelets formés de deux cercles concentriques ; en 18, 4 annelets simples.

البصرة

el-Baṣra (1)

C'est la très célèbre ville du 'Irāq, fondée en 638 J.-C. sur le Šaṭṭ el-'Arab.

9 monnaies

22

An 81 H. (= 700-701 J.-C.). *P.* I, 177, 178.

في سنة احدى وثمنين *B. M.* I, 64.

revers : dans le champ, 3e l. ولم.

D. 25 mm. P. 2,80 gr.

Annelets : o o o o o

(1) Voir *E. I.*, I, pp. 690 a-691 b, art. *al-Baṣra* par R. Hartmann ; Codrington, p. 140 ; Le Strange, pp. 3, 25 et n. 1, 44-46, 197 ; sur l'économie du 'Irāq, pp. 81-82 ; sur ses routes, pp. 82-85.

23

An 82 H. (= 701-702 J.-C.). P. I, 179.

في سنة ثنتين و ثمنين B. M. I, 65.

revers : comme 22.

D. 25,5 mm. P. 2,77 gr.

même année : différents. 23[2]

D. 26,5 mm. P. 2,83 gr.

23[3]

D. 25,5 mm. P. 2,78 gr.

24

An 100 H. (= 718-719 J.-C.). P. I, 410, 411, 412.

سنة مئة B. M. I, 66.

D. 26 mm. P. 2,77 gr.

même année : différents. 24[2]

D. 26,5 mm. P. 2,77 gr.

24[3]

D. 27 mm. P. 2,71 gr.

25

An 101 H. (= 719-720 J.-C.). P. I, 413, 414.

سنة احدى و مئة B. M. I, 67.

D. 26,5 mm. P. 2,73 gr.

même année : différent. 25[2]

D. 27,5 mm. P. 2,78 gr.

[شقّ] التيمرة

[*Šaqq*] *et-Taimara* (1)

C'est un canton du cercle d'Iṣfahān. El-Haiṯam Abū-'Alī, qui donne au territoire d'Iṣfahān une étendue de 80 *farsaḫ*-s carrés et le divise en seize cantons renfermant chacun trois cent-soixante bourgs, mentionne parmi ces derniers le Grand et le Petit Taimara. Nous n'avons pu les localiser.

Seuls les Umayyades y auraient frappé monnaie.

(1) Voir Ya'qūbī (trad. Wiet), p. 78 ; Yāqūt (éd. Juynboll), I, p. 222 et IV, p. 517 ; *Dict. Perse*, p. 146 (Timoureh) et p. 44 (Ispahân) ; sur el-Ǧibāl, voir *infra*, p. 150, note 1.

4 monnaies

26

An 79 H. (= 698-699 J.-C.). *Garraf.*

بشق التيمرة في سنة تسع وسبعين

revers : dans le champ, 3e l. ولم .

lég. circ. débute en haut à gauche.

D. 27,5 mm. P. 2,80 gr.

Annelets : o o o o o

27

An 91 H. (= 709-710 J.-C.). *P.* I, 248.

بالتيمرة في سنة احدى وتسعين *B. M. Add.* I, 69a.

D. 28 mm. P. 2,74 gr.

28

An 92 H. (= 710-711 J.-C.). *Mon. v. kh.*, 367.

بالتيمرة في سنة ثنتين وتسعين

D. 28,5 mm. P. 2,76 gr.

29

An 97 H. (= 715-716 J.-C.). *P.* I, 376.

بالتيمرة في سنة سبع وتسعين *B. M. Add.* I, 70b.

D. 27,5 mm. P. 2,67 gr.

جندي سابور

Ğunda-ī Sābūr (1)

Ville du Ḫūzistān. Elle fut fondée par le Sāsānide Sāpūr Ier (241-272 J.-C.). A l'époque d'el-Muqaddasī elle était déjà en ruines. On la connaît aujourd'hui sous le nom de Šāh-ābād, près du Dizfūl-rūd, à quelques kilomètres à l'E.-S.-E. de Dizfūl.

(1) Voir *E. I.*, I, pp. 1096 b-1097 a, art. *Djundai-Sābūr* par Cl. Huart ; *ibid.*, I, pp. 1011 a-b, art. *Dizfūl* par M. Streck ; Codrington, p. 149 ; Yāqūt (éd. Juynboll), I, p. 268 et V, pp. 102-103 ; Abū-l-Fidā' (trad. Guyard), II2, p. 86 ; *Dict. Perse*, pp. 169-170 ; Le Strange, pp. 238, 239 (Dizfūl) ; sur le Ḫūzistān ou Ahwāz, pp. 6, 232-233 ; sur son économie, p. 246 ; sur ses routes, pp. 246-247.

1 monnaie

30

An 94 H. (= 712-713 J.-C.). *B. M. Add.* I, 73t.

في سنة اربع وتسعين

revers : lég. circ. débute en bas à gauche.

[pl. I, 7].

D. 26,5 mm. P. 2,75 gr.

Annelets : o o o o o

جيّ

Ǧaiy (1)

C'est l'une des deux villes anciennes (avec Yahūdīya) qui composaient la ville d'Iṣfahān. Aujourd'hui, elle est isolée à deux milles à l'Est de cette dernière, et en ruines. On la nommait aussi Šahristān.

1 monnaie

31

An 90 H. (= 708-709 J.-C.). *B. M.* I, 75.

في سنة تسعين

D. 27,5 mm. P. 2,70 gr.

Annelets : o o o o o

دربجرد

Darābǧird (2)

Ville du Fārs. Elle aurait été fondée par Dārāb, père de Dārā (Darius III Codoman). On la connaît encore aujourd'hui sous le nom de ce prince. C'est le chef-lieu du cercle ainsi nommé. Fasā en est la ville principale.

Seuls les Umayyades y auraient frappé monnaie.

(1) Voir *E. I.*, II, pp. 563 a-565 a, art. *Iṣfahān* par Cl. Huart ; Codrington, pp. 132 et 150 ; Ya'qūbī (trad. Wiet), pp. 76-78 ; Yāqūt (éd. Juynboll), I, p. 280 et V, pp. 139-140 ; Abū-l-Fidā' (trad. Guyard), II², p. 160 ; *Dict. Perse*, pp. 188-189 (Djey) et 45 (Ispahân) ; Le Strange, pp. 203-204 ; sur *Iṣfahān*, pp. 186, 202-207 ; sur el-Ǧibāl, pp. 5, 185-186 ; sur son économie, p. 227 ; sur ses routes, pp. 227-231.

(2) Voir *E. I.*, I, p. 945 a, art. *Darābgird* par Cl. Huart ; Codrington, p. 155 ; Yāqūt (éd. Juynboll), I, pp. 382, 396 et V, pp. 398-400, 450 ; Abū-l-Fidā' (trad. Guyard), II², pp. 91, 92, 100 ; (district de —), pp. 98, 100 ; *Dict. Perse*, pp. 226-227 ; Le Strange, pp. 6, 248, 288-289 ; sur le Fārs, voir *supra*, p. 142, note 2.

11 monnaies

32

An 90 H. (= 708-709 J.-C.). *P.* I, 260.

في سنة تسعين *B. M. Add.* I, 79o.

D. 26,5 mm. P. 2,75 gr.

Annelets : o o o o o

même année : différent. 32[2]

D. 26,5 mm. P. 2,80 gr.

33

An 92 H. (= 710-711 J.-C.). *P.* I, 263, 264.

في سنة ثنتين وتسعين *B. M.* I, 80.

D. 27 mm. P. 2,87 gr.

34

An 93 H. (= 711-712 J.-C.). *P.* I, 265.

في سنة ثلث وتسعين *B. M.* I, 81.

D. 27,5 mm. P. 2,82 gr.

même année : différent. 34[2]

D. 28 mm. P. 2,76 gr.

35

An 95 H. (= 713-714 J.-C.). *P.* I, 267.

في سنة خمس وتسعين

D. 27 mm. P. 2,72 gr.

même année : différent. 35[2]

D. 28 mm. P. 2,78 gr.

36

An 96 H. (= 714-715 J.-C.). *P.* I, 268.

في سنة ست وتسعين *B. M. Add.* I, 81c.

D. 26,5 mm. P. 2,76 gr.

même année : différents. 36[2]

revers : lég. circ. , المشركون réduit à اكون .

[pl. I, 8].

D. 25,5 mm. P. 2,74 gr.

36[3]

D. 26 mm. P. 2,82 gr.

37

An 97 H. (= 715-716 J.-C.). *P.* I, 378.

في سنة سبع وتسعين . *B. M.* I, 82.

avers : dans le champ, point en bas à gauche.

D. 27 mm. P. 2,75 gr.

دستوا

Dastawā (1)

Selon Yāqūt, c'est une localité du Fārs. Es-Sam'ānī en fait une ville de l'Ahwāz. Le Strange, grâce à ses recherches, la connaît comme un atelier monétaire des Umayyades et comme un cercle d'el-Ǧibāl ayant pour chef-lieu Yazdābād. A cette époque ce cercle aurait dépendu en partie de Hamaḏān, en partie d'er-Raiy. Il se situerait au Sud de Qazwīn.

38

An 93 H. (= 711-712 J.-C.). *Mon. v. kh.*, 385.

في سنة ثلث وتسعين

D. 26 mm. P. 2,79 gr.

Annelets : o o o o o

دمشق

Dimašq (2)

C'est Damas, en Syrie. Elle fut la capitale de l'empire umayyade et le vrai centre politique du monde musulman arabe, de 41 H. (661 J.-C.) à 132 H. (750 J.-C.).

27 monnaies

39

An 79 H. (= 698-699 J.-C.). *P.* I, 185.

في سنة تسع وسبعين *B. M.* I, 84.

revers : lég. circ. débute à droite.

D. 27 mm. P. 2,70 gr. [pl. II, 1].

(1) Voir CODRINGTON, p. 155. Selon Stanley Lane-Poole *(Kh. L.)* ce serait soit Hamaḏān, soit Qazwīn, successivement les villes principales de ce district (?). YĀQŪT (éd. Juynboll), I, p. 402 et V, p. 468 ; *Dict. Perse*, pp. 232-233 ; LE STRANGE, p. 220 ; sur el-Ǧibāl, voir *supra*, p. 150, note 1.

(2) Voir *E. I.*, I, pp. 926 a-934 b, art. *Damas* par R. HARTMANN (*Damas sous les Umayyades*, pp. 928 a-929 b) ; CODRINGTON, p. 156.

Annelets (avers) : ○ ○ ○ ○ ○, plus gros que normal.

40

An 80 H. (= 699-700 J.-C.). P. I, 186, 187.
في سنة ثمنين B. M. I, 85.
revers : comme 39.
D. 27 mm. P. 2,71 gr.
Annelets (avers) : comme 39.

même année : différent. 40[2]
revers : comme 39.
D. 27 mm. P. 2,79 gr.
Annelets (avers) : comme 39.

41

An 81 H. (= 700-701 J.-C.). P. I, 188.
سنة احدى وثمنين B. M. I, 86.
point : صرب (?).
revers : comme 39.
D. 25 mm. P. 2,76 gr.
Annelets : ○ ○ ○ ○ ○

42

An 84 H. (= 703-704 J.-C.). P. I, 190, 191.
سنة اربع وثمنين B. M. I, 89.
points : صرب...بد مسو (?).
revers : comme 39.
D. 26 mm. P. 2,79 gr.

43

An 86 H. (= 705 J.-C.). P. I, 193, 194.
سنة ست وثمنين B. M. I, 91.
points : ست.
revers : comme 39.
D. 27,5 mm. P. 2,76 gr.

même année : différent. 43[2]
points : ست.
revers : comme 39.
D. 27 mm. P. 2,75 gr.

44

An 87 H. (= 705-706 J.-C.). *P.* I, 270.
سنة سبع و ثمنين *B. M.* I, 92.
points : صرب...بد مسق .
revers : comme 39.
D. 28 mm. P. 2,83 gr.

45

An 89 H. (= 707-708 J.-C.). *P.* I, 272.
سنة تسع و ثمنين *B. M.* I, 94.
points : صرب...بد مسق .
revers : comme 39.
D. 27 mm. P. 2,82 gr.

46

An 90 H. (= 708-709 J.-C.). *P.* I, 273, 274.
سنة تسعين *B. M.* I, 95.
points : صرب...بد مسق (?).
revers : comme 39.
D. 28 mm. P. 2,79 gr.

47

An 91 H. (= 709-710 J.-C.). *P.* I, 275.
سنة احدى و تسعين *B. M.* I, 96.
points : ضرب...بد مسق. [pl. II, 2].
revers : comme 39.
D. 27 mm. P. 2,81 gr.

48

An 92 H. (= 710-711 J.-C.). *P.* I. 276.
سنة ثنتين و تسعين *B. M.* I, 97
points : ضرب...بد مسق.
revers : comme 39.
D. 27 mm. P. 2,79 gr.

même année : différent. 48²
points : comme 48.
revers : comme 39.
D. 27,5 mm. P. 2,69 gr.

49

An 94 H. (= 712-713 J.-C.). *P.* I, 278.

سنة اربع وتسعين *B. M.* I, 99.

point sur *sīn* de بسم الله (?)

revers : comme 39.

D. 28 mm. P. 2,72 gr.

même année : différents. 49[2]

revers : comme 39.

points .: لم يلد و.

2 points dans la couronne des annelets, en haut un peu à gauche.

D. 27,5 mm. P. 2,79 gr.

49[3]

point sur *sīn* de بسم الله (?).

revers : comme 39.

point sous la lég. du champ.

point dans la couronne des annelets, en haut un peu à gauche *(avers : id.)*.

D. 27 mm. P. 2,72 gr.

49[4]

revers : comme 39.

6 points dans la couronne de la lég. circ. (en particulier points sous *sīn :* رسول et *šīn :* المشركون).

D. 28 mm. P. 2,77 gr.

50

An 95 H. (= 713-714 J.-C.). *P.* I, 279, 280.

سنة خمس وتسعين *B. M.* I, 100.

revers : comme 39.

D. 28 mm. P. 2,63 gr.

même année : différent. 50[2]

revers : comme 39.

D. 27 mm. P. 2,82 gr.

51

An 96 H. (= 714-715 J.-C.). *P.* I, 281.

سنة ست وتسعين *B. M.* I, 101.

points : صرب...بدمسق...ست . [*pl.* II, 3].

revers : comme 39.

D. 27,5 mm. P. 2,77 gr.

même année : différent. 51²

points : comme 51.

revers : lég. circ. débute à droite vers le bas.

D. 28 mm. P. 2,80 gr.

52

An 99 H. (= 717-718 J.-C.). *P.* I, 382.

سنة تسع وتسعين *B. M.* I, 104.

point : صرب.

revers : comme 51².

D. 27,5 mm. P. 2,72 gr.

même année : différent. 52²

point : comme 52.

revers : comme 51².

D. 27 mm. P. 2,75 gr.

53

An 100 H. (= 718-719 J.-C.). *P.* I, 415, 416.

سنة مئة *B. M.* I, 105.

point : صرب .

revers : comme 51².

D. 28 mm. P. 2,62 gr. (bord cassé).

54

An 101 H. (= 719-720 J.-C.). *P.* I, 417.

سنة احدى ومئة *B. M.* I, 106.

point : صرب .

revers : comme 51².

D. 27 mm. P. 2,77 gr.

55

An 106 H. (= 724-725 J.-C.). *B. M.* I, 110.

سنة ست و مئة

point : صرب.

revers : comme 51².

D. 27,5 mm. P. 2,79 gr.

56

An 122 H. (= 739-740 J.-C.). *B. M.* I, 116.

سنة ثنتين و عشرين و مئة

revers : comme 51².

D. 26,5 mm. P. 2,81 gr.

Les monnaies 39, 40 et 40² portent les 5 annelets habituels à l'avers, mais ceux-ci sont plus gros que la normale.

رام هرمز

Rām-Hurmuz (1)

Ville du Ḫūzistān appelée communément Rāmuz. Elle aurait été fondée par Ardašīr Ier (226-241 J.-C.) ou Hurmuz b. Sābūr (272-273 J.-C.).

4 monnaies

57

An 90 H. (= 708-709 J.-C.). *P.* I, 282.

برام هرمز في سنة تسعين

D. 26,5 mm. P. 2,79 gr.

Annelets : o o o o o

même année : différent. 57²

D. 26 mm. P. 2,77 gr.

58

An 92 H. (= 710-711 J.-C.). *Mon. v. kh.*, 370.

برامهرمز في سنة اثنتان *(sic)* وتسعين

D. 26 mm. P. 2,85 gr.

(1) Voir *E. I.*, III, pp. 1191 b-1192 a, art. *Rām-Hurmuz* par V. MINORSKY ; CODRINGTON, p. 158 ; YĀQŪT (éd. Juynboll), I, p. 456 ; ABŪ-L-FIDĀ' (trad. Guyard), II², p. 89 ; *Dict. Perse*, pp. 254-255 ; LE STRANGE, pp. 243-244 ; sur le Ḫūzistān, voir *supra*, p. 149, note 1.

59

An 93 H. (= 711-712 J.-C.). *P.* I, 283.

برام هرمز في سنة ثلث و تسعين

D. 25,5 mm. P. 2,76 gr.

الرّيّ

er-Raiy (1)

C'est la capitale d'el-Ǧibāl en Perse. Elle était considérée comme l'une des plus grandes villes du monde. On en retrouve les ruines à 8 kilomètres environ au S.-S.-E. de Téhéran. Ibn Ḥauqal et el-Muqaddasī attestent sa destruction au xe siècle.

2 monnaies

60

An 94 H. (= 712-713 J.-C.). *P.* I, 286.

في سنة اربع و تسعين *B. M.* I, 121.

D. 27 mm. P. 2,75 gr.

Annelets : o o o o o

61

An 96 H. (= 714-715 J.-C.). *Kh. L.*, 129.

في سنة ست و تسعين

D. 27,5 mm. P. 2,80 gr.

سابور

Sābūr (2)

Ville et cercle du Fārs. La ville aurait été fondée par le roi sāsānide Šāpūr Ier (241-272 J.-C.). El-Muqaddasī la dit ruinée au xe siècle.

Seuls les Umayyades y auraient frappé monnaie.

(1) Voir *E. I.*, III, pp. 1182 b-1185 a, art. *Raiy* par V. Minorsky ; Codrington, p. 159 ; Ya'qūbī (trad. Wiet), pp. 79-80 ; Yāqūt (éd. Juynboll), I, p. 499 et VI, p. 9 ; Abū-l-Fidā' (trad. Guyard), II², p. 169 ; *Dict. Perse*, pp. 273-280 ; Le Strange, pp. 5, 186, 214-217 ; sur el-Ǧibāl, voir *supra*, p. 150, note 1.

(2) Voir *E. I.*, IV, p. 328 a-b, art. *Shāpūr* par V. F. Büchner ; Codrington, p. 160 ; Yāqūt (éd. Juynboll), II, p. 1 et VI, p. 14 ; Abū-l-Fidā' (trad. Guyard), II², p. 92 (district) ; *Dict. Perse*, pp. 293-295 ; Le Strange, pp. 248, 262-263 ; sur le Fārs, voir *supra*, p. 142, note 2.

19 monnaies

62

An 82 H. (= 701-702 J.-C.). *P.* I, 195.

في سنة اثنين *(sic)* و ثمنين [pl. II, 4].

revers : dans le champ, 3e l. ولم .

D. 27,5 mm. P. 2,76 gr.

Annelets : o o o o o

63

An 90 H. (= 708-709 J.-C.). *P.* I, 288.

في سنة تسعين

D. 26 mm. P. 2,47 gr.

même année : différent. 63[2]

D. 28,5 mm. P. 2,32 gr.

64

An 91 H. (= 709-710 J.-C.). *B. M.* I, 123.

في سنة احدى و تسعين

manque un jambage au *sīn* de تسعين .

D. 26 mm. P. 2,76 gr.

même année : différents. 64[2]

manque le *yā'* de تسعين.

D. 26 mm. P. 2,56 gr.

64[3]

D. 26,5 mm. P. 2,69 gr.

64[4]

même année : *même coin que 64[3]*.

D. 26,5 mm. P. 2,69 gr.

64[5]

D. 26 mm. P. 2,88 gr.

65

An 92 H. (= 710-711 J.-C.). *P.* I, 289, 290.

في سنة ثنتين و تسعين *B. M.* I, 124.

D. 26,5 mm. P. 2,79 gr.

66

An 93 H. (= 711-712 J.-C.). *P.* I, 291.

في سنة ثلث و تسعين *B. M. Add.* I, 124[a].

D. 27 mm. P. 2,82 gr.

67

An 94 H. (= 712-713 J.-C.). *P.* I, 292.

في سنة اربع وتسعين *B. M.* I, 125.

D. 26 mm. P. 2,79 gr.

68

An 95 H. (= 713-714 J.-C.). *P.* I, 293.

في سنة خمس وتسعين *B. M.* I, 126.

D. 26 mm. P. 2,78 gr.

69

An 96 H. (= 714-715 J.-C.). *P.* I, 294.

في سنة ست وتسعين *B. M.* I, 127.

D. 26,5 mm. P. 2,77 gr.

même année : différent. 69²

manque le *yā'* de تسعين.

D. 26 mm. P. 2,78 gr.

70

An 97 H. (= 715-716 J.-C.). *P.* I, 384.

في سنة سبع وتسعين *B. M.* I, 128.

D. 27 mm. P. 2,82 gr.

même année : différents. 70²

point sous le *sīn* de سبه.

D. 26 mm. P. 2,71 gr.

70³

D. 25,5 mm. P. 2,71 gr.

71

An 98 H. (= 716-717 J.-C.). *P.* I, 385, 386.

في سنة ثمان وتسعين *B. M.* I, 129.

D. 26 mm. P. 2,70 gr.

même année : différent. 71²

في سنة ثمتان *(sic)* وتسعين [pl. II, 5].

D. 26 mm. P. 2,75 gr.

سجستان

Siğistān (1)

Province de la Perse. Zaranğ en était la capitale et fut détruite par Tīmūr en 785 H. (1383 J.-C.). Le plus souvent cette ville se nommait simplement (Madīnat) Siğistān. Elle se trouvait au Moyen Age sur la rive orientale du lac Zarah. Or nous rappellerons que ce lac était à l'époque beaucoup plus étendu que de nos jours. Aussi est-ce actuellement près du Ḫāš-rūd, très au Nord du Gaud-i Zarah qu'on en retrouve les ruines.

1 monnaie

72

An 91 H. (= 709-710 J.-C.). *Mon. v. kh.*, 353.

في سنة احدى وتسعين

D. 27,5 mm. P. 2,85 gr.

Annelets : o o o o o

سرق

Surraq (2)

L'un des cercles de la province d'el-Ahwāz. Son chef-lieu était Dauraq. Seuls les Umayyades y auraient frappé monnaie.

1 monnaie

73

An 94 H. (= 712-713 J.-C.). *B. M.* I, 135.

في سنة اربع وتسعين

D. 26,5 mm. P. 2,73 gr.

Annelets : o o o o o

(1) Voir *E. I.*, IV, p. 1287 a-b, art. *Zarandj* par Cl. HUART ; CODRINGTON, p. 161 ; LANE-POOLE *(Kh. L.)*, p. 19 ; YA'QŪBĪ (trad. Wiet), pp. 88-97 ; YĀQŪT (éd. Juynboll), II, p. 13 et VI, p. 17 ; ABŪ-L-FIDĀ' (trad. Guyard), II², pp. 105-108 ; *Dict. Perse*, pp. 300-305 ; LE STRANGE, pp. 7, 21-22, 334-340 ; sur l'économie du Siğistān, pp. 350-351 ; sur ses routes, p. 351.

(2) Voir *E. I.*, I, p. 957 a-b, art. *Dawrak* par M. STRECK ; CODRINGTON, p. 162 ; YĀQŪT (éd. Juynboll), II, p. 26 ; *Dict. Perse*, pp. 309-310 ; LE STRANGE, p. 242 ; sur le Ḫūzistān, voir *supra*, p. 149, note 1.

سوق الأهوز

Sūq el-Ahwāz (1)

C'est la capitale de la province d'el-Ahwāz, ancien Ḫūzistān. Il semble qu'après avoir désigné le district principal de ce territoire le terme el-Ahwāz ait compris l'ensemble des districts qui en dépendaient. Par la suite ceux-ci s'érigèrent en cercles, chacun d'eux proprement nommé. Mais el-Ahwāz continua de dénommer le cercle ayant pour chef-lieu Sūq el-Ahwāz et toute la province. Actuelle Ahwāz.

4 monnaies

74

An 90 H. (= 708-709 J.-C.). *P.* I, 306, 307.

في سنة تسعين *B. M.* I, 138.

D. 27 mm. P. 2,77 gr.

Annelets : o o o o o

75

An 94 H. (= 712-713 J.-C.). *P.* I, 309.

في سنة اربع وتسعين *B. M.* I, 140.

D. 27 mm. P. 2,77 gr.

même année : différents. 75[2]

D. 26 mm. P. 2,72 gr.

75[3]

D. 26 mm. P. 2,70 gr.

فسا

Fasā (2)

C'est, dit-on, la plus jolie ville du Fārs et la plus importante du cercle de Darābğird. On dit aussi Pasā.

(1) Voir *E. I.*, I, p. 212 a-b, art. *al-Ahwāz* par M. Streck ; Codrington, p. 165 ; Ya'qūbī (trad. Wiet), p. 73 ; Yāqūt (éd. Juynboll), II, p. 68 *(Sūq el-Ahwāz)* ; I, p. 105 et IV, pp. 201-202 *(el-Ahwāz)* ; Abū-l-Fidā' (trad. Guyard), II², p. 88 ; *Dict. Perse*, pp. 57-61 ; Le Strange, pp. 6, 232-234 ; sur le Ḫūzistān, voir *supra*, p. 149, note 1.

(2) Voir *E. I.*, II, p. 85 b, art. *Fasā* par Cl. Huart ; Codrington, p. 174 ; Yāqūt (éd. Juynboll), II, p. 353 ; Abū-l-Fidā' (trad. Guyard), II², pp. 98-99 ; *Dict. Perse*, pp. 422-423 ; Le Strange, p. 290 ; sur le Fārs, voir *supra*, p. 142, note 2.

1 monnaie

76

An 80 H. (= 699-700 J.-C.). *Mon. v. kh.*, 288.

في سنة ثمنين

revers : dans le champ, 3e l. ولم.
lég. circ. débute en haut un peu à gauche.
D. 26 mm. P. 2,71 gr. •
Annelets : o o o o o

كرمان

Kirmān (1)

Province de la Perse. Sa capitale était es-Sīrǧān, souvent dénommée (Madīnat) Kirmān. D'après el-Iṣṭaḫrī, reproduit intégralement par Ibn Ḥauqal et Abū-l-Fidā', il y aurait des mines d'argent dans les montagnes voisines de Ǧīraft et de Darfārid. Es-Sīrǧān fut abandonnée au xe siècle pour Bardasīr, moderne Kirmān.

5 monnaies

77

An 95 H. (= 713-714 J.-C.). *P.* I, 318.
في سنة خمس وتسعين *B. M.* I, 144.
D. 25,5 mm. P. 2,78 gr.
Annelets : o o o o o

78

An 96 H. (= 714-715 J.-C.). *P.* I, 319.
في سنة ست وتسعين *B. M. Add.* I, 144a.
D. 27 mm. P. 2,68 gr.

79

An 97 H. (= 715-716 J.-C.). *P.* I, 391.
في سنة سبع وتسعين *B. M.* I, 145.
D. 26,5 mm. P. 2,73 gr.

(1) Voir *E. I.*, II, pp. 1088 a-1093 a, art. *Kirmān* par J. H. Kramers ; Codrington, p. 180 ; *Dict. Perse*, pp. 482-485 ; Le Strange, pp. 6, 22, 299-307 ; sur l'économie du Kirmān, pp. 316, 320 ; sur ses routes, pp. 320-321.

80

An 98 H. (= 716-717 J.-C.). *B. M. Add.* I, 145a.

في سنة ثمان و تسعين

D. 26,5 mm. P. 2,83 gr.

même année : différent. 80[2]

D. 25,5 mm. P. 2,77 gr.

ماهي

Māhī (1)

Ville du Ḫurāsān, près de Marw (?). Selon Le Strange, c'est une plaine et un district d'el-Ğibāl, au Sud de Kirmānšāh (Māhīdašt).

3 monnaies

81

An 92 H. (= 710-711 J.-C.). *P.* I, 321.

في سنة اثنين *(sic)* و تسعين *B. M. Add.* I, 152a.

D. 26,5 mm. P. 2,75 gr. [cf. pl. II, 4].

Annelets : o o o o o

82

An 97 H. (= 715-716 J.-C.). *B. M. Add.* I, 154a.

في سنة سبع و تسعين

D. 27 mm. P. 2,80 gr.

83

An 98 H. (= 716-717 J.-C.). *P.* I, 392.

في سنة ثمان و تسعين

D. 27 mm. P. 2,70 gr.

مرو

Marw (2)

La plus célèbre et la première des villes du Ḫurāsān.

(1) Codrington, p. 185 ; Qazwīnī (trad. Le Strange), p. 169 ; *Dict. Perse*, p. 515 ; Le Strange, p. 192 (Māhīdašt) ; sur el-Ğibāl, voir *supra*, p. 150, note 1.

(2) Voir *E. I.*, *Suppl.*, pp. 159 a-162 a, art. *Merw al-S̲h̲āhidjān* par A. Jakoubovsky ; Codrington, p. 188 ; *Dict. Perse*, pp. 526-533 ; Le Strange, pp. 382, 398-403 ; sur le Ḫurāsān, pp. 8, 382 ; sur son économie, pp. 429-430 ; sur ses routes, pp. 430-432.

8 monnaies

84

An 81 H. (= 700-701 J.-C.). *P.* I, 204.

في سنة وحد *(sic)* ثمنين *B. M. Add.* I, 156[q].

manque le و entre les diz. et l'unité.

en bas du droit : lég. pehlevie [illegible]

Maru. [pl. II, 6].

revers : dans le champ, 3e l. ولم . [pl. I, 3].

lég. circ. : manque le *wāw* de المشركون .

D. 28 mm. P. 2,75 gr.

Annelets : o o o o o

85

An 91 H. (= 709-710 J.-C.). *P.* I, 327.

في سنة احدى و تسعين *B. M.* I, 157.

D. 28 mm. P. 2,83 gr.

86

An 95 H. (= 713-714 J.-C.). *P.* I, 331.

في سنة خمس و تسعين *B. M.* I, 160.

D. 28,5 mm. P. 2,75 gr.

même année : différent. 86[2]

revers : lég. circ., manque le *wāw* de المشركون .

D. 28 mm. P. 2,75 gr.

87

An 96 H. (= 714-715 J.-C.). *P.* I, 332.

في سنة ست و تسعين

D. 28 mm. P. 2,80 gr.

même année : différent. 87[2]

D. 28 mm. P. 2,79 gr.

88

An 97 H. (= 715-716 J.-C.). *Mon. v. kh.*, 452.

في سنة سبع و تسعين

point sous le *sīn* de سبه .

D. 26,5 mm. P. 2,79 gr.

89

An 100 H. (= 718-719 J.-C.). *P.* I, 421.

في سنة مئة *B. M. Add.* I, 161[a].

2 points en bas du droit. [pl. II, 7].

D. 27 mm. P. 2,75 gr.

منـاذر

Manāḏir (1)

Il y a deux districts de ce nom dans le Ḫūzistān, Manāḏir el-Kubrà et Manāḏir eṣ-Ṣuġrà. D'après Le Strange, Manāḏir serait située sur la rivière Dizfūl, près du confluent du Dizfūl-rūd et du Duġail, au Nord d'el-Ahwāz. Important centre sous les Umayyades, elle fut entre 90 et 97 H. (708-716 J.-C.) un atelier monétaire.

1 monnaie

90

An 94 H. (= 712-713 J.-C.). *B. M.* I, 164.

في سنة اربع وتسعين

D. 26 mm. P. 2,77 gr.

Annelets : o o o o o

مهرجانقذق

Mihriǧānquḏaq (2)

C'est un vaste et beau cercle d'el-Ğibāl près d'eṣ-Ṣaimara. Il est couvert de villes et de bourgades. El-Ya'qūbī fait de la ville d'eṣ-Ṣaimara le chef-lieu de ce cercle. Mihriǧān ou « âme de Mithra » désigne le 16e jour du mois de *mihr* (septembre), fête de l'équinoxe d'automne.

On ignorait jusqu'alors, semble-t-il, qu'il existât un atelier monétaire de ce nom.

(1) Sur la vocalisation, voir *Tāǧ el-'Arūs*, III, p. 562 ; CODRINGTON, p. 191 ; YĀQŪT (éd. Juynboll), III, pp. 150-151 ; *Dict. Perse*, pp. 541-542 ; LE STRANGE, pp. 239, 242, n. 1 ; sur le Ḫūzistān, voir *supra*, p. 149, note 1.

(2) YA'QŪBĪ (trad. Wiet), p. 66 ; YĀQŪT (éd. Juynboll), III, p. 179 ; *Dict. Perse*, p. 552 ; LE STRANGE, p. 202 ; sur el-Ğibāl, voir *supra*, p. 150, note 1.

1 monnaie

91

An 94 H. (= 712-713 J.-C.). Inédite ?

في سنة اربع و تسعين [pl. II, 8].

D. 27 mm. P. 2,80 gr.

Annelets : o o o o o

ميسان

Maisān (1)

Ville et important cercle du 'Irāq méridional entre el-Baṣra et Wāsiṭ. Seuls les Umayyades y auraient frappé monnaie.

1 monnaie

92

An 96 H. (= 714-715 J.-C.). *P.* I, 337.

في سنة ست و تسعين

D. 26,5 mm. P. 2,74 gr.

Annelets : o o o o o

هراة

Herāt (2)

Grande et célèbre ville du Ḫurāsān.

3 monnaies

93

An 93 H. (= 711-712 J.-C.). *B. M.* I, 168.

في سنة ثلث و تسعين

revers : lég. circ., manque le *wāw* de المشركون .

D. 27,5 mm. P. 2,70 gr.

Annelets : o o o o o

(1) Voir *E. I.*, III, pp. 153 b-163 b, art. *Maisān* par M. Streck ; Codrington, p. 191 ; Ya'qūbī (trad. Wiet), p. 166 ; Yāqūt (éd. Juynboll), III, p. 185 et VI, p. 144 ; Abū-l-Fidā' (trad. Guyard), II², p. 70 ; Le Strange, pp. 43, 80 ; sur le 'Irāq, voir *supra*, p. 147, note 1.

(2) Voir *E. I.*, II, pp. 317 a-318 a, art. *Herāt* par M. Longworth Dames ; Codrington, p. 196 ; Ya'qūbī (trad. Wiet), p. 87 ; Yāqūt (éd. Juynboll), III, p. 311 ; Abū-l-Fidā' (trad. Guyard), II², pp. 193-194 ; *Dict. Perse*, pp. 592-594 ; Le Strange, pp. 8, 382, 407-409 ; sur le Ḫurāsān, voir *supra*, p. 164, note 2.

94

An 95 H. (= 713-714 J.-C.) *P.* I, 358,

في سنة خمس و تسعين

revers : comme 93. [pl. III, 1].

D. 27,5 mm. P. 2,76 gr.

même année : différent. 94[2]

revers : comme 93.

D. 28,5 mm. P. 2,81 gr.

همذان

Hamadān (1)

Célèbre ville d'el-Ǧibāl. L'un des cercles les plus importants de cette province.

1 monnaie

95

An 84 H. (= 703-704 J.-C.). Inédite ?

في سنة اربع و ثمنين

revers : dans le champ, 3e l. ولم .

lég. circ. débute en haut un peu à gauche. [pl. III, 2]

D. 28 mm. P. 2,77 gr.

Annelets : o o o o o

واسط

Wāsiṭ (2)

Célèbre ville de Mésopotamie, fondée par el-Ḥaǧǧāǧ b. Yūsuf vers 702-703 J.-C.

(1) Voir *E. I.*, II, pp. 256 b-257 b, art. *Hamadhān* (par D. S. Margoliouth ?) ; Codrington, p. 196 ; *Dict. Perse*, pp. 597-608 ; Le Strange, pp. 5, 20, 186, 194-196 ; sur el-Ǧibāl, voir *supra*, p. 150, note 1.

(2) Voir *E. I.*, IV, pp. 1188 a-1192 b, art. *Wāsiṭ* par M. Streck ; Codrington, p. 194 ; Le Strange, pp. 3, 25, 26, 28, 39-40 ; sur le 'Irāq, voir *supra*, p. 147, note 1.

100 monnaies

96

An 85 H. (= 704-705 J.-C.). P. I, 211, 212.
في سنة خمس و ثمنين B. M. I, 171.
revers : dans le champ, 3e l. ولم .
lég. circ. débute à droite. [pl. III, 3].
D. 25,5 mm. P. 2,36 gr.
Annelets : o o o o o

même année : différents. 96[2]
revers : comme 96.
lég. circ. normale.
D. 28,5 mm. P. 2,78 gr.

96[3]
revers : comme 96.
lég. circ. normale.
D. 28 mm. P. 2,73 gr.

96[4]
D. 28 mm. P. 2,66 gr.

96[5]
D. 29,5 mm. P. 2,65 gr.

97

An 86 H. (= 705 J.-C.). P. I, 213.
في سنة ست و ثمنين B. M. I, 172.
D. 29 mm. P. 2,72 gr.

même année : différents. 97[2]
D. 27 mm. P. 2,75 gr.

97[3]
D. 28,5 mm. P. 2,72 gr.

97[4]
D. 27 mm. P. 2,73 gr.

97[5]
D. 29 mm. P. 2,74 gr.

97[6]
D. 27,5 mm. P. 2,77 gr.

98

An 87 H. (= 705-706 J.-C.). *B. M.* I, 173.

في سنة سبع وثمنين

D. 28 mm. P. 2,68 gr.

même année : différent. 98[2]

D. 29 mm. P. 2,79 gr.

99

An 88 H. (= 706-707 J.-C.). *P.* I, 344.

في سنة ثمان وثمنين *B. M.* I, 174.

D. 28 mm. P. 2,74 gr.

100

An 89 H. (= 707-708 J.-C.). *P.* I, 345.

في سنة تسع وثمنين *B. M.* I, 175.

D. 28 mm. P. 2,81 gr.

même année : différent. 100[2]

D. 26,5 mm. P. 2,60 gr.

101

An 90 H. (= 708-709 J.-C.). *P.* I, 346.

في سنة تسعين *B. M.* I, 176.

D. 26 mm. P. 2,79 gr.

même année : différents. 101[2]

D. 27 mm. P. 2,54 gr.

101[3]

D. 26 mm. P. 2,84 gr.

101[4]

D. 26,5 mm. P. 2,57 gr.

102

An 91 H. (= 709-710 J.-C.). *P.* I, 347.

في سنة احدى وتسعين *B. M.* I, 177.

D. 27,5 mm. P. 2,74 gr.

même année : différents. 102[2]

D. 27,5 mm. P. 2,85 gr.

102[3]

D. 26 mm. P. 2,62 gr.

102[4]

revers : lég. circ. débute à droite.

D. 26 mm. P. 2,66 gr.

102[5]

D. 27 mm. P. 2,56 gr.

103

An 92 H. (= 710-711 J.-C.). *P.* I, 348, 349.

في سنة اثنتين وتسعين *B. M.* I, 178.

D. 28 mm. P. 2,87 gr.

même année : différent. 103[2]

D. 28,5 mm. P. 2,67 gr.

104

An 93 H. (= 711-712 J.-C.). *P.* I, 350.

في سنة ثلث وتسعين *B. M.* I, 179.

D. 27,5 mm. P. 2,78 gr.

même année : différents. 104[2]

avers : dans le champ, point sur le *hā'* de الله (?).

D. 28 mm. P. 2,69 gr.

104[3]

D. 27,5 mm. P. 2,83 gr. [pl. I, 1 et 2].

104[4]

D. 28 mm. P. 2,82 gr.

104[5]

D. 28 mm. P. 2,76 gr.

104[6]

D. 27,5 mm. P. 2,76 gr.

104[7]

revers : lég. circ. débute à droite.

D. 28 mm. P. 2,08 gr.

104[8]

revers : comme 104[7].

D. 27 mm. P. 2,62 gr.

104[9]

revers : comme 104[7].

D. 27 mm. P. 2,60 gr.

104^{10}

D. 27 mm. P. 2,60 gr.

104^{11}

revers : comme 104^{7}.
D. 27 mm. P. 2,79 gr.

104^{12}

D. 28 mm. P. 2,68 gr.

104^{13}

D. 27,5 mm. P. 2,77 gr.

104^{14}

D. 27,5 mm. P. 2,86 gr.

104^{15}

D. 26 mm. P. 2,63 gr.

104^{16}

revers : lég. circ. débute à droite comme 104^{7}.
D. 27 mm. P. 2,63 gr.

105

An 94 H. (= 712-713 J.-C.). *P.* I, 351.
في سنة اربع وتسعين *B. M.* I, 180.
D. 28 mm. P. 2,81 gr.

même année : différents. 105^{2}
D. 27,5 mm. P. 2,88 gr.

105^{3}

D. 27,5 mm. P. 2,81 gr.

105^{4}

D. 27,5 mm. P. 2,87 gr.

105^{5}

D. 26 mm. P. 2,60 gr.

106

An 95 H. (= 713-714 J.-C.). *P.* I, 352, 353.
في سنة خمس وتسعين *B. M.* I, 181.
D. 26,5 mm. P. 2,72 gr.

même année : différents. 106^{2}
D. 27 mm. P. 2,82 gr.

106^{3}

D. 27 mm. P. 2,78 gr.

106^{4}

D. 27 mm. P. 2,80 gr.

106^{5}

D. 26,5 mm. P. 2,62 gr.

106^{6}

D. 27 mm. P. 2,57 gr.

106^{7}

D. 26,5 mm. P. 2,72 gr.

106^{8}

revers : lég. circ. débute à droite.
D. 26,5 mm. P. 2,67 gr.

107

An 96 H. (= 715-716 J.-C.). *P.* I, 354, 355.
في سنة ست وتسعين *B. M.* I, 182.
D. 27,5 mm. P. 2,77 gr.

même année : différents. 107^{2}

revers : lég. circ., manque le *kāf* de كره.
D. 27 mm. P. 2,67 gr.

107^{3}

D. 26,5 mm. P. 2,78 gr.

107^{4}

D. 25 mm. P. 2,75 gr.

107^{5}

D. 28 mm. P. 2,82 gr.

107^{6}

D. 27 mm. P. 2,77 gr.

107^{7}

revers : lég. circ. débute à droite.
D. 27,5 mm. P. 2,63 gr.

107^{8}

D. 26 mm. P. 2,66 gr.

107^{9}

D. 27,5 mm. P. 2,75 gr.

107[10]

D. 26,5 mm. P. 2,61 gr.

107[11]

revers : lég. circ. débute vers la droite.

D. 27 mm. P. 2,57 gr.

107[12]

D. 26,5 mm. P. 2,34 gr.

107[13]

D. 27 mm. P. 2,73 gr.

108

An 97 H. (= 715-716 J.-C.). *P.* I, 399, 400.

في سنة سبع و تسعين *B. M.* I, 183.

D. 25,5 mm. P. 2,78 gr.

même année : différents. 108[2]

D. 26 mm. P. 2,84 gr.

108[3]

D. 27 mm. P. 2,75 gr.

108[4]

D. 26 mm. P. 2,69 gr.

108[5]

D. 27 mm. P. 2,87 gr.

108[6]

D. 27,5 mm. P. 2,69 gr.

108[7]

D. 26 mm. P. 2,54 gr.

108[8] (1)

revers : lég. circ. débute à droite.

D. 26 mm. P. 2,69 gr.

109

An 99 H. (= 717-718 J.-C.). *P.* I, 402.

سنة تسع و تسعين *B. M.* I, 184.

D. 26,5 mm. P. 2,71 gr.

même année : différents. 109[2]

D. 27,5 mm. P. 2,80 gr.

(1) Monnaie trouvée devant la porte d'entrée de la maison d'Orphée, porte orientée au Nord, lors d'un nettoyage de la rue (au niveau de la rue romaine). Renseignement dû à l'obligeance de M. Ponsich.

109[3]
D. 27 mm. P. 2,86 gr.

109[4]
D. 26,5 mm. P. 2,78 gr.

110

An 103 H. (= 721-722 J.-C.). *P.* I, 444.
سنة ثلث ومئة *B. M.* I, 186.
D. 26,5 mm. P. 2,80 gr.
Annelets (avers) : ∞ ∞ ∞ ∞

111

An 104 H. (= 722-723 J.-C.). *P.* I, 445, 446.
سنة اربع ومئة *B. M.* I, 187.
D. 26,5 mm. P. 2,84 gr.
Annelets : comme 110. [pl. III, 4].

même année : différents. 111[2]
D. 26,5 mm. P. 2,83 gr.
Annelets : comme 110.

111[3]
D. 26,5 mm. P. 2,84 gr.
Annelets : comme 110 (un sur deux semble effacé par écrasement).

112

An 105 H. (= 723-724 J.-C.). *P.* I, 447, 448.
سنة خمس ومئة *B. M.* I, 188.
D. 26 mm. P. 2,75 gr.
Annelets : comme 110.

même année : différents. 112[2]
D. 26,5 mm. P. 2,85 gr.
Annelets : comme 110.

112[3]
D. 26,5 mm. P. 2,83 gr.
Annelets : comme 110.

112[4]
D. 26,5 mm. P. 2,82 gr.
Annelets : comme 110.

113

An 106 H. (= 724-725 J.-C.). *P.* I, 504.

سنة ست و مئة *B. M.* I, 189.

D. 26 mm. P. 2,79 gr.

Annelets (avers) : o o o [pl. III, 5].

même année : différent. 113[2]

D. 26,5 mm. P. 2,85 gr.

Annelets (avers) : oo oo oo [pl. III, 6].

114

An 108 H. (= 726-727 J.-C.). *P.* I, 506.

سنة ثمان و مئة *B. M.* I, 191.

D. 27 mm. P. 2,76 gr.

Annelets (avers) : ◎ ◎ ◎

115

An 112 H. (= 730-731 J.-C.). *P.* I, 510, 511.

سنة اثنتي عشرة و مئة *B. M.* I, 195.

D. 27,5 mm. P. 2,84 gr.

Annelets : comme 114. [pl. III, 7].

116

An 113 H. (= 731-732 J.-C.). *P.* I, 512.

سنة ثلث عشرة و مئة *B. M. Add.* I, 195[a].

D. 27 mm. P. 2,86 gr.

Annelets : comme 114.

117

An 115 H. (= 733-734 J.-C.). *P.* I, 514.

سنة خمس عشرة و مئة *B. M.* I, 197.

D. 28,5 mm. P. 2,80 gr.

Annelets : comme 114.

118

An 118 H. (= 736-737 J.-C.). *P.* I, 517, 518.

سنة ثمان عشرة و مئة *B. M.* I, 200.

D. 28,5 mm. P. 2,80 gr.

Annelets : comme 114.

119

An 120 H. (= 737-738 J.-C.). *P.* I, 520, 521.

سنة عشرين و مئة *B. M.* I, 202.

D. 25 mm. P. 2,68 gr.

Annelets (avers) : ○ ○ ○ ○ ○, plus gros que normal.

même année : différent. 119[2]

D. 28,5 mm. P. 2,83 gr.

Annelets : comme 114.

120

An 121 H. (= 738-739 J.-C.). *P.* I, 522, 523.

سنة احدى وعشرين و مئة *B. M.* I, 203.

D. 24,5 mm. P. 2,62 gr.

Annelets (avers) : ○ ○ ○ ○ ○, plus gros que normal, entre le 2e et le 3e cercles serratiformes.

121

An 124 H. (= 741-742 J.-C.). *P.* I, 526, 527.

سنة اربع وعشرين و مئة *B. M.* I, 206.

D. 25 mm. P. 2,86 gr.

Annelets : comme 120. [pl. III, 8].

Annelets: Les monnaies 110, 111[1],[2],[3], 112[1],[2],[3],[4], portent à l'avers 4 groupes de 2 annelets ; 113[2], 3 groupes ; 113, 3 annelets simples ; 114, 115, 116, 117, 118 et 119[2], 3 annelets formés de 2 cercles concentriques. 119 porte à l'avers 5 annelets plus gros que normal ; 120, 121 de même, mais les annelets sont gravés entre le 2e et le 3e cercles serratiformes.

Remarques

Les *dirham*-s étudiés ont pour diamètre approximatif moyen 27 mm., et pour poids approximatif moyen 2 gr. 75.

Nous allons résumer ci-dessous un certain nombre de détails qui nous paraissent présenter quelque intérêt pour les études de numismatique musulmane de cette période ([1]).

(1) Nous négligerons dans ce travail l'étude épigraphique proprement dite. Les types de gravure sont très distincts et se répartissent aisément par dates et par régions (p. ex. jusqu'à 85-89 H. et au-delà ; Dimašq, el-Baṣra, Wāsiṭ, Ḫūzistān, Fārs, Ḫurāsān, Ifrīqiya, el-Andalus). Mais pour qu'ils puissent être analysés utilement, il faudrait que nous disposions d'un lot beaucoup

Avers

Dans le champ :

A la 1re ligne, on trouve un point sur le *hā'* de *ilāh*^{a} dans le cas suivant : Wāsiṭ, 93 H., n° 104^2 [?].

A la 3e ligne, on trouve un point sur le *hā'* de *lah*^{u} dans les cas suivants: Iṣṭaẖr, 94 H., n° 5 ; 95 H., n° 6 ; 96 H., n°s 7, 7^2 ; 97 H., n° 8 ; 98 H., n° 9.

Légende pehlevie (… *Maru*) en bas du champ dans Marw, 81 H., n° 84.

Point en bas à gauche : Darābğird, 97 H., n° 37.

Deux points en bas : Marw, 100 H., n° 89.

Légende circulaire :

Point sur le *sīn* de *bi-smⁱ llāh :* Dimašq, 94 H., n°s 49, 49^3.

Points : صرب : Dimašq, 81 H., n° 41 (?) ; 99 H., n°s 52, 52^2 ; 100 H., n° 53 ; 101 H., n° 54 ; 106 H., n° 55.

صرب...بد مسى : Dimašq, 84 H., n° 42 (?) ; 87 H., n° 44 ; 89 H., n° 45 ; 90 H., n° 46 ; 96 H., n°s 51, 51^2.

ضرب...بد مسى : Dimašq, 91 H., n° 47 ; 92 H., n° 48, 48^2.

Dans la date, le millésime est introduit de deux manières : soit par *fī sanat*^{i}, soit par *sanat*^{a}. A ce propos, on peut dégager la règle générale suivante : on constate en effet que les dates antérieures à l'année 99 H. sont précédées de *fī sanat*^{i}*;* à partir de cette même année, on trouve *sanat*^{a}. Deux exceptions sont à noter : Dimašq porte *sanat*^{a} dès l'année 81 H. et Marw, après l'année 99 H., utilise encore *fī sanat*^{i} (1).

Point sous le *sīn* de *sanat*^{i}*:* Sābūr, 97 H., n° 70^2 ; Marw, 97 H., n° 88.

L'*alif* est omis dans les mots suivants : *dīnār*, دينر ; *ṯalāṯ*, ثلث ; *ṯamānīn*^{a}, ثمنين ; dans les noms propres de lieux suivants : Darābğird, دربجرد ; Sūq el-Ahwāz, سوق الأهوز . La *scriptio defectiva* est courante en épigraphie et a l'avantage de gagner de la place.

plus important. Il y a d'ailleurs, dans Codrington, pp. 1-3 et pl. I et II, tous les éléments nécessaires à ces recherches. Notons toutefois, dans les monnaies du Nord de la Perse (Marw et Hamaḏān en particulier), une tendance à la gravure cursive.

(1) En ce qui concerne les *dīnār*-s, on trouve *fī sanat*^{i} jusqu'à l'an 80 H. Postérieurement à cette date, c'est *sanat*^{a} qu'on voit figurer sur les monnaies d'or.

Quelques graphies fautives dans les millésimes :

Pour l'année 81 H., Marw porte *waḥd*^{in} au lieu de *'iḥdà*. De plus le *wā-* entre *waḥd*^{in} et *ṯamānīn*^{a} a été omis.

L'accord du genre est souvent correct et l'on a, dans la majorité des cas, pour les deux premières unités respectivement : *'iḥdà* et *ṯintain*^{i} (ou *iṯnatain*^{i}). Sur deux monnaies cependant on a le masculin *iṯnain*^{i} : Sābūr, 82 H., nº 62 ; Māhī, 92 H., nº 81. Dans le cas du nº 58 (Rām-Hurmuz, 92 H.), c'est la flexion qui n'est pas conforme, et l'on a *iṯnatān*^{i}.

Dans 71^{2} (Sābūr, 98 H.) un cas curieux se présente : on lit *ṯamtān*^{in} au lieu de *ṯamān*^{in}. Le graveur aurait-il, par inadvertance, ajouté une hampe supplémentaire ou, comme c'est plus probable, par ignorance et zèle intempestif, assimilé *ṯamān*^{in} à *iṯnān*^{i}-*ṯintain*^{i}, et octroyé à celui-là une forme féminine ? On aurait, en négligeant la flexion, le rapport *ṯintān*^{i}/*ṯimtān*$^{i[in]}$. Si c'est cela, quel génial barbarisme !

On rencontre aussi des fautes de graphie qui n'ont aucune incidence grammaticale. Ce sont alors des négligences. Ainsi, il manque un jambage au *sīn* de *tis'īn*^{a} du nº 64 (Sābūr, 91 H.), le *yā'* du même mot des nºs 64^{2} (Sābūr, 91 H.) et 69^{2} (Sābūr, 96 H.).

Points : ست : Dimašq, 86 H., nºs 43, 43^{2} ; 96 H., nºs 51, 51^{2}.

Point sous le *yā'* support de *hamza* dans *mi'at*^{in} dans le cas suivant : Ifrīqiya, 106 H., nº 12.

Revers

Dans le champ :

Deux points à la fin de la 2e ligne : Dimašq, 94 H., nº 49^{2}.

Nous avons noté plus haut que la légende du champ de revers portait parfois une légère modification : le proclitique *wa-*, au lieu de terminer la 2e ligne, précède *lam yūlad* et débute ainsi la 3e ligne. Cette variante se rencontre dans les cas suivants :

Iṣṭaḫr (84 H., nº 3) ; el-Baṣra (81 H., nº 22 ; 82 H., nº 23) ; [Šaqq] et-Taimara (79 H., nº 26) ; Sābūr (82 H., nº 62) ; Fasā (80 H., nº 76) ; Marw (81 H., nº 84) ; Hamaḏān (84 H., nº 95) ; Wāsiṭ (85 H., nºs 96, 96^{2}, 96^{3}).

Cette particularité est attestée jusqu'en l'année 85 H., sauf pour Dimašq dont nous avons des monnaies antérieures à cette date qui ne la portent pas.

Un cas curieux se présente au n° 19 (el-Andalus, 119 H.) : à la 3e ligne, le *nūn* de *lam yakun* a été omis et l'on a *lam yaku* (1).

Point au-dessous de la légende du champ : Ifrīqiya, 118 H., n° 15 (point carré) ; Dimašq (94 H., n° 49^{3}).

Légende circulaire :

Au lieu de débuter à droite vers le haut, comme il est normal, il arrive que la légende circulaire du revers débute :

à droite : Ifrīqiya (103 H., n° 10 ; 104 H., n° 11 ; 106 H., n° 12 ; 109 H., n° 13) ; el-Andalus (125 H., n° 21) ; Dimašq (79 H., n° 39 ; 80 H., n°s 40, 40^{2} ; 81 H., n° 41 ; 84 H., n° 42 ; 86 H., n°s 43, 43^{2} ; 87 H., n° 44 ; 89 H., n° 45 ; 90 H., n° 46 ; 91 H., n° 47 ; 92 H., n°s 48, 48^{2} ; 94 H., n°s 49, 49^{2}, 49^{3}, 49^{4} ; 95 H., n°s 50, 50^{2} ; 96 H., n° 51) ; Wāsiṭ (85 H., n° 96 ; 91 H., n° 102^{4} ; 93 H., n°s 104^{7}, 104^{8}, 104^{9}, 104^{11}, 104^{16} ; 95 H., n° 106^{8} ; 96 H., n°s 107^{7}, 107^{11} ; 97 H., n° 108^{8}).

à droite vers le bas : Dimašq (96 H., n° 51^{2} ; 99 H., n°s 52, 52^{2} ; 100 H., n° 53 ; 101 H., n° 54 ; 106 H., n° 55 ; 122 H., n° 56).

Ces deux cas d'exception semblent la règle générale pour Dimašq, et momentanée pour Wāsiṭ.

à gauche vers le haut : [Šaqq] et-Taimara (79 H., n° 26) ; Fasā (80 H., n° 76) ; Hamaḏān (84 H., n° 95).

à gauche vers le bas : Ǧunda-ī Sābūr (94 H., n° 30).

Quelques fautes de graphie :

Le *kāf* de *kariha* a été omis dans Wāsiṭ, 96 H., n° 107^{2}.

Il en est de même du *wāw* d'*el-mušrikūn*^{a} *:* Marw (81 H., n° 84 ; 95 H. n° 86^{2}) ; Herāt (93 H., n° 93 ; 95 H., n°s 94, 94^{2}).

(1) La disparition du *nūn* dans *lam yakun lah*^{u} peut sembler curieuse. Elle s'explique très bien cependant si l'on considère que, dans le langage, *n* nasale dentale s'assimile par anticipation à *l* dentale vibrante latérale. On a donc le développement suivant : *lam yakun lah*^{u} < *lam yakul lah*^{u} < *lam yaku llah*^{u} لَمْ يَكُ لَّهُ. Cette graphie est connue dans le *Coran* (éd. Būlāq, VIII, 53 ; IX, 74 ; XVI, 120 ; XIX, 67 ; XL, 28, 85 ; LXXV, 37). On y trouve également *'aku, taku, naku.* L'élision procède donc d'une assimilation et se généralise par usure. Elle n'advient pas si le verbe est suivi d'un mot débutant par une *hamzat el-waṣl*, d'un pronom personnel affixe, ou s'il se trouve à la pause (P. Donat Vernier, *Grammaire arabe composée d'après les sources primitives*, Beyrouth, 1891, t. I, p. 79, § 99. Les autorités citées sont Sibawaihi et Ibn Hišām).

Dans Darābǧird, 96 H., n° 36^{2}, *el-mušrikūn*^{a} a même été réduit à *ekūn*^{a} (اكون).

Le graveur n'avait certaiement pas prévu la place dévolue à chaque lettre et fut amené à abréger les derniers mots de la formule.

Deux points dans la couronne des annelets, à gauche vers le haut : Dimašq, 94 H., n° 49^{2}.

Point dans la couronne des annelets en même position (*id.* à l'avers) : Dimašq, 94 H., n° 49^{3}.

Six points dans la couronne de la légende circulaire (en particulier sous le *sīn* de *rasūl*^{u} et le *šīn* d'*el-mušrikūn*^{a} : Dimašq, 94 H., n° 49^{4}.

Annelets

Dans la majorité des cas, les annelets sont au nombre de cinq, de dimensions moyennes, à l'avers et au revers.

On rencontre cependant un certain nombre de variantes dont voici le détail :

Avers	o o o	Wāsiṭ (106 H., n° 113).
	oo oo oo	Wāsiṭ (106 H., n° 113^{2}).
	oo oo oo oo	Wāsiṭ (103 H., n° 110 ; 104 H., nos 111, 111^{2}, 111^{3} [un sur deux effacé] ; 105 H., nos 112, 112^{2}, 112^{3}, 112^{4}).
	◎ ◎ ◎	Ifrīqiya (118 H., n° 15) ; Wāsiṭ (108 H., n° 114 ; 112 H., n° 115 ; 113 H., n° 116 ; 115 H., n° 117 ; 118 H., n° 118 ; 120 H., n° 119^{2}).
	◎ ◎ ◎ ◎	Ifrīqiya (112 H., n° 14).
	O O O O O	(plus gros que normal) Dimašq (79 H., n° 39 ; 80 H., nos 40, 40^{2}) ; Wāsiṭ (120 H., n° 119).
	O O O O O	(*id.* entre le 2e et le 3e cercles serratiformes) Wāsiṭ (121 H., n° 120 ; 124 H., n° 121).

Avers o o o o / *revers* oo oo oo oo el-Andalus (116 H., n° 18).

— ◎ ◎ ◎ ◎ / — oo oo oo oo el-Andalus (113 H., n° 16 ; 114 H., n° 17).

Avers et revers oo oo oo oo el-Andalus (119 H., nº 19 ; 121 H., nº 20 ; 125 H., nº 21).

oo oo oo oo oo (en maillons) Ifrīqiya (106 H., nº 12 ; 109 H., nº 13).

Comme on le voit, à quelques exceptions près, le revers porte habituellement ses cinq annelets normaux.

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR ATELIERS

Ateliers	AV/AR	Années	Nombre	Nos
Anonyme [Dimašq]	AV	122	1	01
Ardašīr Ḫurrah أردشير خرّه	AR	94	1	1
		95	1	2
Iṣṭaḫr إصطخر	»	84	1	3
		90	1	4
		94	1	5
		95	1	6
		96	2	7
		97	1	8
		98	1	9
Ifrīqiya إفريقية	»	103	1	10
		104	1	11
		106	1	12
		109	1	13
		112	1	14
		118	1	15
el-Andalus الأندلس	»	113	1	16
		114	1	17
		116	1	18
		119	1	19
		121	1	20
		125	1	21
el-Baṣra البصرة	»	81	1	22
		82	3	23
		100	3	24
		101	2	25
[Šaqq] et-Taimara [شقّ] التيمرة	»	79	1	26
		91	1	27
		92	1	28
		97	1	29

Ateliers		AV/Æ	Années	Nombre	Nos
Ǧunda-ï Sābūr	جندي سابور	Æ	94	1	30
Ǧaiy	جيّ	»	90	1	31
Darābǧird	دربجرد	»	90	2	32
			92	1	33
			93	2	34
			95	2	35
			96	3	36
			97	1	37
Dastawā	دستوا	»	93	1	38
Dimašq	دمشق	»	79	1	39
			80	2	40
			81	1	41
			84	1	42
			86	2	43
			87	1	44
			89	1	45
			90	1	46
			91	1	47
			92	2	48
			94	4	49
			95	2	50
			96	2	51
			99	2	52
			100	1	53
			101	1	54
			106	1	55
			122	1	56
Rām-Hurmuz	رام هرمز	»	90	2	57
			92	1	58
			93	1	59
er-Raiy	الريّ	»	94	1	60
			96	1	61

Ateliers		AV/AR	Années	Nombre	Nos
Sābūr	سابور	AR	82	1	62
			90	2	63
			91	5	64
			92	1	65
			93	1	66
			94	1	67
			95	1	68
			96	2	69
			97	3	70
			98	2	71
Siğistān	سجستان	»	91	1	72
Surraq	سرّق	»	94	1	73
Sūq el-Ahwāz	سوق الأهوز	»	90	1	74
			94	3	75
Fasā	فسا	»	80	1	76
Kirmān	كرمان	»	95	1	77
			96	1	78
			97	1	79
			98	2	80
Māhī	ماهي	»	92	1	81
			97	1	82
			98	1	83
Marw	مرو	»	81	1	84
			91	1	85
			95	2	86
			96	2	87
			97	1	88
			100	1	89
Manāḏir	مناذر	»	94	1	90
Mihriğānquḏaq	مهرجانقذق	»	94	1	91
Maisān	ميسان	»	96	1	92
Herāt	هراة	»	93	1	93
			95	2	94

Ateliers		AV/Æ	Années	Nombre	Nos
Hamaḏān	همذان	Æ	84	1	95
Wāsiṭ	واسط	«	85	5	96
			86	6	97
			87	2	98
			88	1	99
			89	2	100
			90	4	101
			91	5	102
			92	2	103
			93	16	104
			94	5	105
			95	8	106
			96	13	107
			97	8	108
			99	4	109
			103	1	110
			104	3	111
			105	4	112
			106	2	113
			108	1	114
			112	1	115
			113	1	116
			115	1	117
			118	1	118
			120	2	119
			121	1	120
			124	1	121
				Total : 232 Monnaies	

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR ANNÉES

ANNÉES	ATELIERS	NOMBRE	AV/AR	Nos
79	[Šaqq] et-Taimara	1	Æ	26
	Dimašq	1	»	39
80	Dimašq	2	»	40
	Fasā	1	»	76
81	el-Baṣra	1	»	22
	Dimašq	1	»	41
	Marw	1	»	84
82	el-Baṣra	3	»	23
	Sābūr	1	»	62
—				
84	Iṣṭaḫr	1	»	3
	Dimašq	1	»	42
	Hamaḏān	1	»	95
85	Wāsiṭ	5	»	96
86	Dimašq	2	»	43
	Wāsiṭ	6	»	97
87	Dimašq	1	»	44
	Wāsiṭ	2	»	98
88	Wāsiṭ	1	»	99
89	Dimašq	1	»	45
	Wāsiṭ	2	»	100
90	Iṣṭaḫr	1	»	4
	Ğaiy	1	»	31
	Darābğird	2	»	32
	Dimašq	1	»	46
	Rām-Hurmuz	2	»	57
	Sābūr	2	»	63
	Sūq el-Ahwāz	1	»	74
	Wāsiṭ	4	»	101

Années	Ateliers	Nombre	AV/AR	Nos
91	[Šaqq] et-Taimara	1	AR	27
	Dimašq	1	»	47
	Sābūr	5	»	64
	Siğistān	1	»	72
	Marw	1	»	85
	Wāsiṭ	5	»	102
92	[Šaqq] et-Taimara	1	»	28
	Darābğird	1	»	33
	Dimašq	2	»	48
	Rām-Hurmuz	1	»	58
	Sābūr	1	»	65
	Māhī	1	»	81
	Wāsiṭ	2	»	103
93	Darābğird	2	»	34
	Dastawā	1	»	38
	Rām-Hurmuz	1	»	59
	Sābūr	1	»	66
	Herāt	1	»	93
	Wāsiṭ	16	»	104
94	Ardašīr Ḫurrah	1	»	1
	Iṣṭaḫr	1	»	5
	Ğunda-ï Sābūr	1	»	30
	Dimašq	4	»	49
	er-Raiy	1	»	60
	Sābūr	1	»	67
	Surraq	1	»	73
	Sūq el-Ahwāz	3	»	75
	Manāḏir	1	»	90
	Mihriğānquḏaq	1	»	91
	Wāsiṭ	5	»	105
95	Ardašīr Ḫurrah	1	»	2
	Iṣṭaḫr	1	»	6
	Darābğird	2	»	35
	Dimašq	2	»	50

ANNÉES	ATELIERS	NOMBRE	AV/AR	Nos
95	Sābūr	1	AR	68
	Kirmān	1	»	77
	Marw	2	»	86
	Herāt	2	»	94
	Wāsiṭ	8	»	106
96	Iṣṭaḫr	2	»	7
	Darābǧird	3	»	36
	Dimašq	2	»	51
	er-Raiy	1	»	61
	Sābūr	2	»	69
	Kirmān	1	»	78
	Marw	2	»	87
	Maisān	1	»	92
	Wāsiṭ	13	»	107
97	Iṣṭaḫr	1	»	8
	[Šaqq] et-Taimara	1	»	29
	Darābǧird	1	»	37
	Sābūr	3	»	70
	Kirmān	1	»	79
	Māhī	1	»	82
	Marw	1	»	88
	Wāsiṭ	8	»	108
98	Iṣṭaḫr	1	»	9
	Sābūr	2	»	71
	Kirmān	2	»	80
	Māhī	1	»	83
99	Dimašq	2	»	52
	Wāsiṭ	4	»	109
100	el-Baṣra	3	»	24
	Dimašq	1	»	53
	Marw	1	»	89
101	el-Baṣra	2	»	25
	Dimašq	1	»	54
—				

Années	Ateliers	Nombre	AV/AR	Nos
103	Ifrīqiya	1	AR	10
	Wāsiṭ	1	»	110
104	Ifrīqiya	1	»	11
	Wāsiṭ	3	»	111
105	Wāsiṭ	4	»	112
106	Ifrīqiya	1	»	12
	Dimašq	1	»	55
	Wāsiṭ	2	»	113
—				
108	Wāsiṭ	1	»	114
109	Ifrīqiya	1	»	13
—				
—				
112	Ifrīqiya	1	»	14
	Wāsiṭ	1	»	115
113	el-Andalus	1	»	16
	Wāsiṭ	1	»	116
114	el-Andalus	1	»	17
115	Wāsiṭ	1	»	117
116	el-Andalus	1	»	18
—				
118	Ifrīqiya	1	»	15
	Wāsiṭ	1	»	118
119	el-Andalus	1	»	19
120	Wāsiṭ	2	»	119
121	el-Andalus	1	»	20
	Wāsiṭ	1	»	120
122	Anonyme (Dimašq)	1	AV	01
	Dimašq	1	AR	56
—				
124	Wāsiṭ	1	»	121
125	el-Andalus	1	»	21
	Total........	232 monnaies		

CLASSEMENT DES ATELIERS PAR LE NOMBRE DES MONNAIES

Ateliers	*Nombre*
Wāsiṭ ('Irāq)	100
Dimašq (Syrie)	27
Sābūr (Fārs)	19
Darābǧird (Fārs)	11
el-Baṣra ('Irāq)	9
Iṣṭaḫr (Fārs)	8
Marw (Ḫurāsān)	8
Ifrīqiya	6
el-Andalus	6
Kirmān	5
[Šaqq] et-Taimara (el-Ǧibāl)	4
Rām-Hurmuz (Ḫuzistān)	4
Sūq el-Ahwāz (Ḫūzistān)	4
Māhī (el-Ǧibāl)	3
Herāt (Ḫurāsān)	3
Ardašīr Ḫurrah (Fārs)	2
er-Raiy (el-Ǧibāl)	2
Ǧunda-ī Sābūr (Ḫūzistān)	1
Ǧaiy (el-Ǧibāl)	1
Dastawā (el-Ǧibāl)	1
Siǧistān	1
Surraq (Ḫūzistān)	1
Fasā (Fārs)	1
Manāḏir (Ḫūzistān)	1
Mihriǧānquḏaq (el-Ǧibāl)	1
Maisān ('Irāq)	1
Hamaḏān (el-Ǧibāl)	1
27 ateliers monétaires — TOTAL	231 monnaies

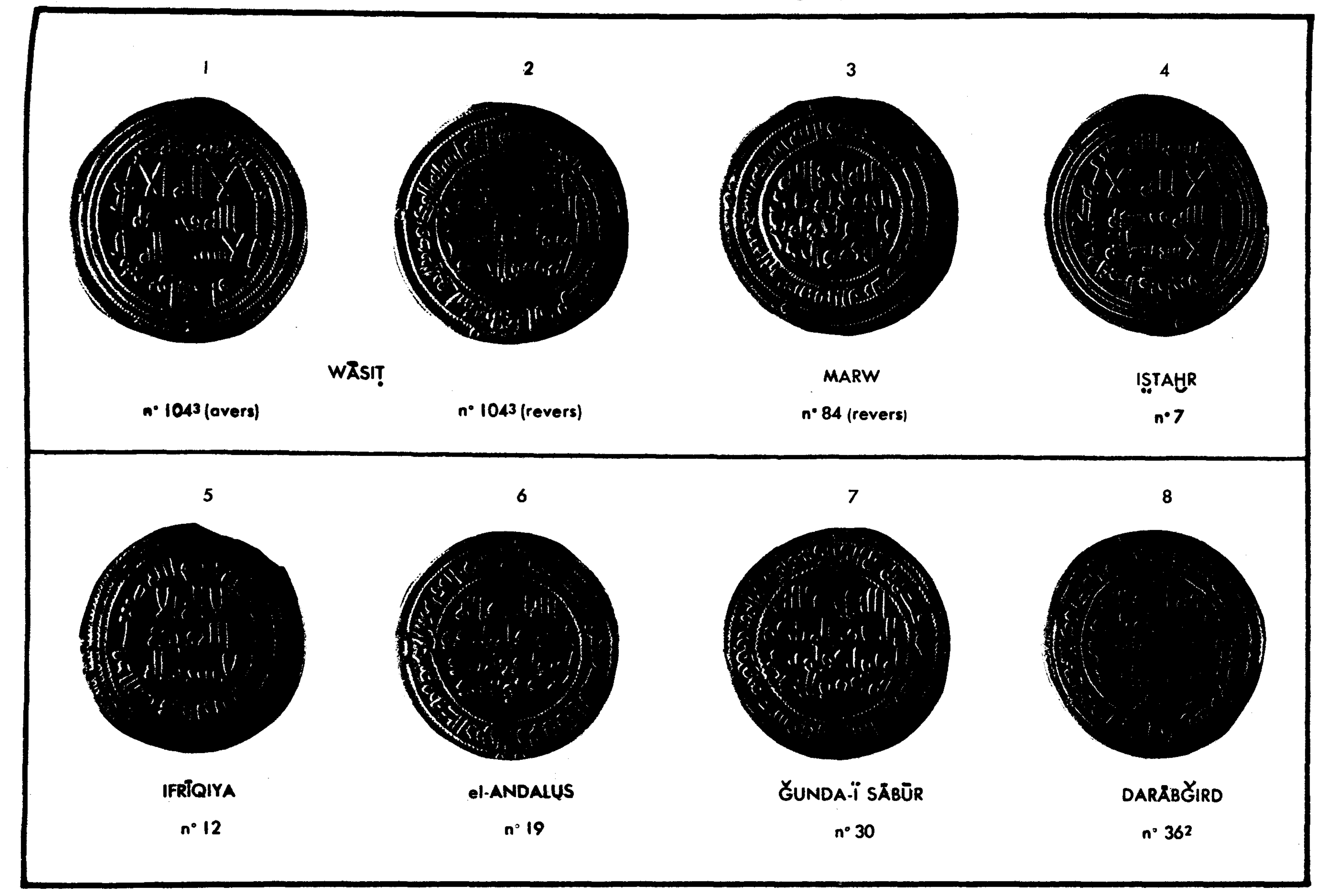
(la monnaie d'or n'est pas comptée)

TABLEAU SYNOPTIQUE

		79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	101
	DIMAŠQ	•	••	•			•		••	•		•	•	•	••		••••	••	••			••	•	•
ʿIRĀQ	WĀSIṬ							•••••	••••••	••	•	••	••••	•••••	••	••••••••••••••••	•••••	••••••••	•••••••••••••••	••••••••		••••		
ʿIRĀQ	MAISĀN																		•					
ʿIRĀQ	el-BAṢRA			•	•••																		•••	••
HŪZISTĀN	SŪQ el-AHWĀZ												•				•••							
HŪZISTĀN	RĀM-HURMUZ												••		•	•								
HŪZISTĀN	ĞUNDA-Ī SĀBŪR																•							
HŪZISTĀN	MANĀḎIR																•							
HŪZISTĀN	SURRAQ																•							
FĀRS	SĀBŪR				•								••	•••••	•	•	•	•	••	•••	••			
FĀRS	DARĀBĞIRD												••		•	••		••	•••	•				
FĀRS	IṢṬAḪR						•						•				•	•	••	•	•			
FĀRS	ARDAŠĪR ḪURRAH																•	•						
FĀRS	FASĀ		•																					
el-ĞIBĀL	MĀHĪ														•					•	•			
el-ĞIBĀL	et TAIMARA	•												•	•					•				
el-ĞIBĀL	er-RAIY																•		•					
el-ĞIBĀL	HAMAḎĀN						•																	
el-ĞIBĀL	ĞAIY												•											
el-ĞIBĀL	MIHRIĞĀNQUḎAQ																•							
el-ĞIBĀL	DASTAWĀ															•								
	KIRMĀN																	•	•	•	••			
	SIĞISTĀN													•										
ḪURĀSĀN	MARW			•										•				••	••	•			•	
ḪURĀSĀN	HERĀT															•		••						
	IFRĪQIYA																							
	el-ANDALUS																							

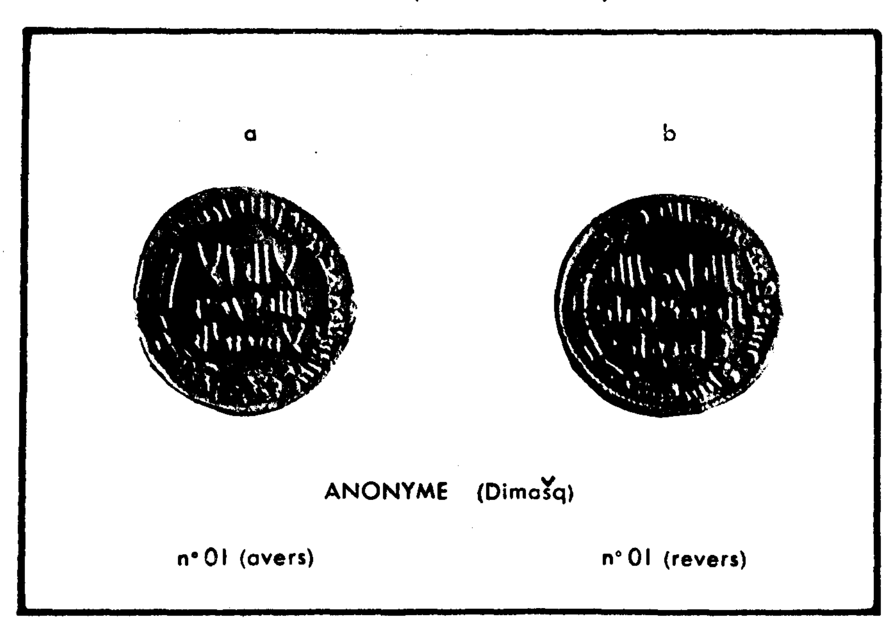
		102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125
	DIMAŠQ					•																°•			
ʿIRĀQ	WĀSIṬ		•	•••	••••	••		•				•	•		•			•		••	•			•	
ʿIRĀQ	MAISĀN																								
ʿIRĀQ	el-BAṢRA																								
HŪZISTĀN	SŪQ el-AHWĀZ																								
HŪZISTĀN	RĀM-HURMUZ																								
HŪZISTĀN	ĞUNDA-Ī SĀBŪR																								
HŪZISTĀN	MANĀḎIR																								
HŪZISTĀN	SURRAQ																								
FĀRS	SĀBŪR																								
FĀRS	DARĀBĞIRD																								
FĀRS	IṢṬAḪR																								
FĀRS	ARDAŠĪR ḪURRAH																								
FĀRS	FASĀ																								
el-ĞIBĀL	MĀHĪ																								
el-ĞIBĀL	et TAIMARA																								
el-ĞIBĀL	er-RAIY																								
el-ĞIBĀL	HAMAḎĀN																								
el-ĞIBĀL	ĞAIY																								
el-ĞIBĀL	MIHRIĞĀNQUḎAQ																								
el-ĞIBĀL	DASTAWĀ																								
	KIRMĀN																								
	SIĞISTĀN																								
ḪURĀSĀN	MARW																								
ḪURĀSĀN	HERĀT																								
	IFRĪQIYA		•	•		•			•			•						•							
	el-ANDALUS												•	•		•			•		•				•

DIRHAM-S (Monnaies d'argent)



Clichés GUYARD

DĪNĀR (Monnaie d'or)



Clichés GUYARD

*
* *

Faite l'étude du second lot de monnaies, composé uniquement de *dirham*-s umayyades d'Espagne, le trésor n° 1 aura livré tous ses secrets. Mais, en attendant, que conclure de ces premières recherches ?

On ne peut rien inférer du fait que les monnaies de ce premier lot, alors que trouvées à Volubilis, sont toutes orientales. On sait, en effet, que le *dirham* joua un rôle considérable dans le commerce de l'Europe septentrionale et orientale pendant près de quatre siècles, jusqu'au début du XIe. Il était alors la seule monnaie courante (1).

Tels ateliers, cependant, nous livrent un nombre de monnaies plus important que d'autres. D'une façon plus générale, il est licite de prendre ces données en considération et de les situer dans l'espace et dans le temps. C'est la raison pour laquelle nous avons cru utile de dresser un tableau synoptique.

Il est évident que cette répartition a une valeur : elle témoigne du développement, à des époques données, de la frappe monétaire de certains ateliers, mais ne saurait, en aucune façon, déterminer l'importance réelle de la prospérité économique des villes et régions qu'ils illustrent.

L'année la plus ancienne dont nous ayons un témoin est 79 H. (= 698-699 J.-C.) ; la plus récente, 125 H. (= 742-743 J.-C.) (2).

La consultation du tableau synoptique nous montre, en outre, que si, dès l'an 79 H., Dimašq, la capitale, semble avoir une frappe assez importante (27 monnaies), c'est Wāsiṭ qui l'emporte, surtout à partir de 85 H., et jusqu'en 99 H., puis, après une courte interruption, de 103 à 108 H., avec 100 monnaies.

En 90 H. et pour une période de neuf années, la frappe monétaire est considérable dans toutes les provinces de la Perse ; la prospérité économique apparaît grande notamment dans le Fārs, le Ḫūzistān, les Ǧibāl, le Ḫurāsān et le Kirmān.

Il faut attendre 103 H. pour voir apparaître des traces d'échanges avec l'Ifrīqiya jusqu'en 112 H., et 113 H. avec el-Andalus, jusqu'en 125 H.

Quelques remarques sur l'ensemble : Dimašq est bien faiblement

(1) *E. I.*, I, p. 1006 a, art. *Dirhem* par E. v. ZAMBAUR.

(2) L'an 125 H. n'est cependant pas le millésime le plus récent du trésor n° 1. L'étude du deuxième lot nous permettra de le connaître, et il nous sera loisible alors d'élargir nos conclusions.

représentée par rapport à Wāsiṭ. D'el-Baṣra nous n'avons que deux traces (81-82 et 100-101 H.).

On voit que par rang d'importance c'est le Fārs qui semble le plus prospère de 90 à 98 H., après Wāsiṭ, dont les années 93 à 97 H. sont les plus riches. Après le Fārs (en particulier Sābūr, Darābğird et Iṣṭaḫr), vient le Ḫūzistān (Rām-Hurmuz, Sūq el-Ahwāz), el-Ğibāl, le Ḫurāsān (Marw surtout), puis le Kirmān.

Les régions bordières du golfe Persique, el-Ğibāl et le Ḫurāsān semblent donc les plus florissantes.

*
* *

Nous savons d'ailleurs, par un géographe arabe du IXe siècle, Ibn Ḫurradāḏbih († vers 272 H. = 885 J.-C.) (1), que ces régions et ces villes jalonnaient la route empruntée, à l'époque, par les marchands slaves, qui menaient leur commerce à travers le monde, de l'Europe orientale à l'Afrique par l'Europe occidentale, et à la Chine par l'Asie occidentale.

Voici leurs itinéraires (2) :

« Ces Slaves (Ṣaqāliba) apportent, des régions les plus lointaines de leur pays, des peaux de castor et de renard noir, des sabres. Ils parviennent à la mer Byzantine (mer Noire). Là, le Basileus prélève un dixième sur leurs marchandises. Quand ils descendent le cours du Tanais (le Don), le fleuve des Slaves, ils passent à Ḫamlīğ, capitale des Ḫazar (3), où le prince prélève aussi un dixième sur leurs marchandises. Ils gagnent alors la mer de Ğurğān (mer Caspienne) et naviguent vers tel point de la côte qu'ils désirent... Parfois, ils transportent leurs denrées de Ğurğān (4) à (Bagdād) (5) à dos de chameaux. Là les esclaves slaves leur servent d'interprètes et, comme ils se disent Chrétiens, ils paient la capitation.

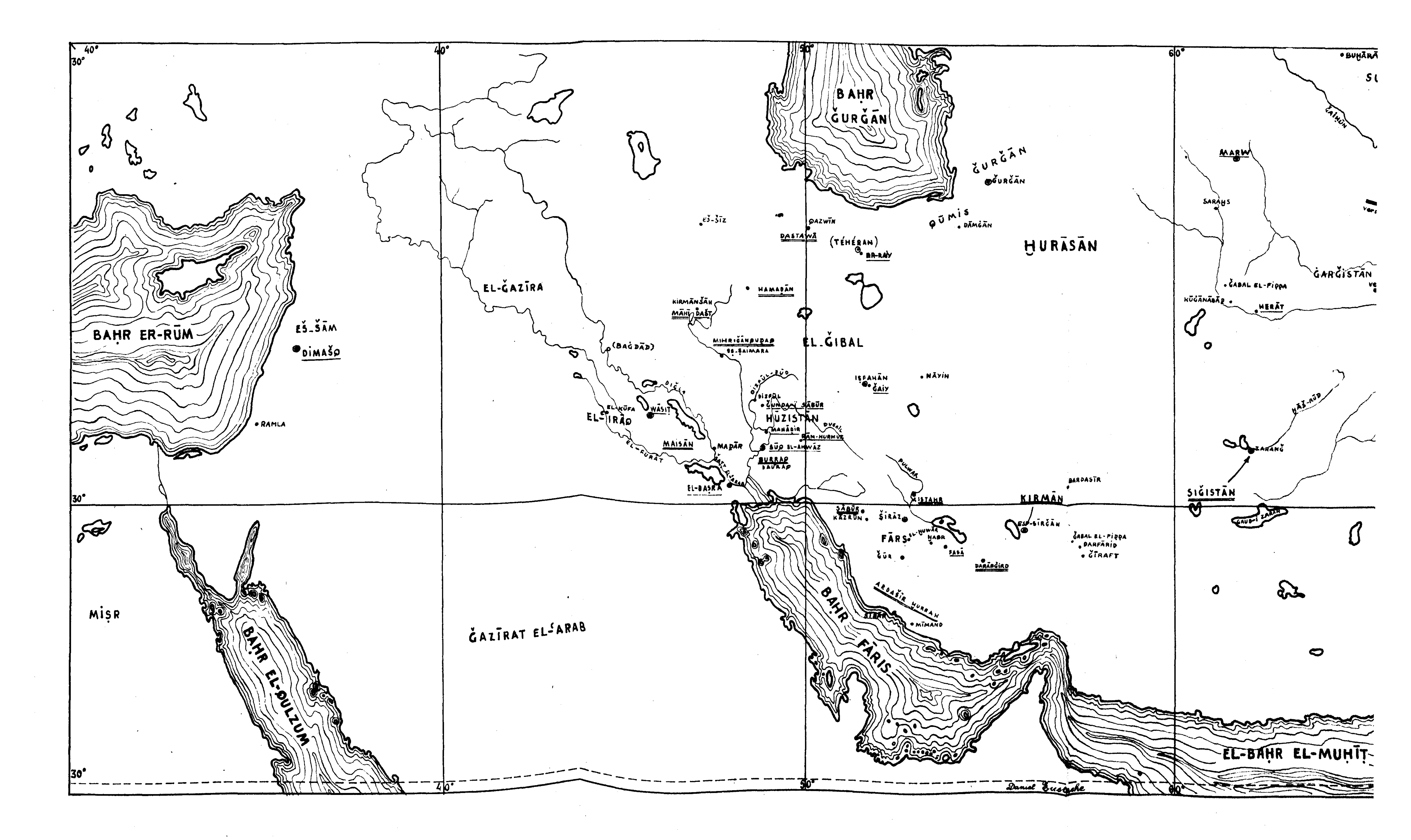
(1) Voir *E. I.*, II, p. 422 a, art. *Ibn Khordāḏhbeh* par C. Van Arendonk.

(2) Ibn Ḫurradāḏbih (éd. trad. Hadj-Sadok), pp. 22-25. Cette traduction comporte quelques erreurs.

(3) Sur les Ḫazar, dont le territoire s'étendait, à l'Ouest de la Volga, en bordure N.-N.-O. et N.-O. de la mer Caspienne, voir *E. I.*, II, pp. 990 a-992 a, art. *Khazar*, par W. Barthold.

(4) Il peut s'agir ici soit de la mer Caspienne (avec omission de *baḥr*), soit de la province de Ğurğān ou de sa capitale du même nom, à l'angle sud-est de cette mer. Le Strange, pp. 7-8, 376-378 ; sur son économie, pp. 380-381 ; sur ses routes, p. 381.

(5) Nous avons mis Bağdād entre parenthèses pour bien marquer qu'à l'époque qui nous intéresse cette ville n'était pas encore fondée. Elle le fut en 762 J.-C. par le calife ʿabbāside el-Manṣūr.



40°
30°
40°
50°
60°
BUHĀRĀ
ĞAIHŪN
BAHR ĞURĞĀN
ĞURĞĀN
ĞURĞĀN
QŪMIS
DĀMĠĀN
ḪURĀSĀN
EŠ-ŠĪZ
QAZWĪN
DASTAWĀ
(TÉHÉRAN)
ER-RAIY
HAMAḎĀN
KIRMĀNŠĀH
MĀHI DAŠT
MIHRIĞĀNQUḎAQ
EṢ-ṢAIMARA
EL-ĞIBAL
IṢFAHĀN
ĞAIY
NĀYIN
EL-ĞAZĪRA
(BAĠDĀD)
DIĞLA
DIZFŪL
ĞUNDAI SĀBŪR
ḪŪZISTĀN
MANĀḎIR
RĀM-HURMUZ
DUĞAIL
SŪQ EL-AHWĀZ
EL-KŪFA
EL-ʿIRĀQ
WĀSIṬ
MAISĀN
MAḎĀR
EL-FURĀT
ŠAṬṬ EL-ʿARAB
EL-BAṢRA
DAURAQ
PULWAR
IṢṬAḪR
BARDASĪR
KIRMĀN
MARW
SARAḪS
ĠARĞISTĀN
ĞABAL EL-FIḌḌA
KŪĞĀNĀBĀḎ
HERĀT
HĀŠ-RŪD
ZARANĞ
SIĞISTĀN
GAUD-I ZARAH
BAḤR ER-RŪM
EŠ-ŠĀM
DIMAŠQ
RAMLA
SĀBŪR
KĀZRŪN
ŠĪRĀZ
FĀRS
EL-ḪUWĀR
HABR
FASĀ
ĞŪR
DARĀBĞIRD
ESḤ-SĪRĞĀN
ĞABAL EL-FIḌḌA
DARFĀRID
ĞĪRAFT
ARDAŠĪR ḪURRAH
SĪRĀF
MĪMAND
MIṢR
BAḤR EL-QULZUM
ĞAZĪRAT EL-ʿARAB
BAḤR FĀRIS
EL-BAḤR EL-MUḤĪṬ
Daniel Eustache

» Ils empruntent aussi un itinéraire terrestre. D'el-Andalus ou de Firanğa (Marches franques de l'Espagne), ils passent au Sūs el-Adnà par Tanger. De là ils gagnent l'Ifrīqiya, puis l'Égypte. Ils poursuivent leur route jusqu'à Ramla, Dimašq, el-Kūfa, (Baġdād), el-Baṣra, el-Ahwāz. De là ils vont dans le Fārs (1), dans le Kirmān et se dirigent vers le Sind, l'Inde (el-Hind) et la Chine (eṣ-Ṣīn).

» Parfois aussi, ils passent en arrière du pays byzantin, à travers leurs propres terres, et rejoignent Ḫamlīğ, capitale des Ḫazar. Ils naviguent ensuite sur la mer de Ğurğān et voyagent jusqu'à Balḫ (2), vont en Transoxiane (3), puis au lieu de campement *(wurut)* des Tuġuzġuz (4), puis en Chine. »

Nous connaissons, par ailleurs, grâce au même géographe, l'itinéraire des marchands juifs. Mais l'étude de celui-ci, si peu que nous en savons, n'apporte rien d'intéressant à notre conclusion.

Faudrait-il donc voir, dans ce cas particulier, une conséquence du hasard des courants commerciaux ? Certes, des raisons accidentelles — autant que d'histoire générale — ont pu déterminer la composition de ce trésor monétaire.

Peut-être ces monnaies ont-elles voyagé au gré de ces itinéraires bien longtemps avant de venir échouer dans la sacoche d'un commerçant ou de quelque riche Marocain, qui les enterra précipitamment là où, précisément, elles furent découvertes.

Daniel EUSTACHE.

(1) Nous corrigeons ici une erreur de traduction : il s'agit du Fārs, province, et non de la Perse.

(2) LE STRANGE, pp. 8, 382, 420-421.

(3) En arabe, Mā warā'a n-Nahr (« Ce qui est au-delà du fleuve »). Le fleuve en question est l'ancien Oxus, Ğaiḥūn ou Āmū-Daryā ; LE STRANGE, pp. 433-435.

(4) Il s'agit des Toquz-Oġuz, tribu turque dont le territoire s'étendait sur le cours inférieur du Sīr-Daryā ; *E. I.*, II, pp. 178 a-179 b, art. *Ghuzz* par W. BARTHOLD.

BIBLIOGRAPHIE

Abū-l-fidā' (trad. Guyard) = *Géographie d'Aboulféda* traduite de l'arabe en français et accompagnée de notes par Stanislas Guyard, t. II : seconde partie contenant la fin de la traduction du texte arabe et l'Index général, Paris, 1883.

B. M. I = Lane-Poole (Stanley), *Catalogue of Oriental coins in the British Museum*, t. I : *The coins of the Eastern khaleefehs*, London, 1875.

B. M. Add. I. = *Id.*, t. IX : *Additions to the Oriental collection 1876-1888*, part I, *Additions to vol. I-IV*, ed. by Reginald Stuart Poole, London, 1889.

Codrington = Codrington (O.), *A manual of Musalman numismatics*, « Asiatic Society Monographs », vol. VII, London, 1904.

Coran (éd. Būlāq) = *Qur'ān Karīm*, édition de Būlāq, 1358 H. = 1936 J.-C.

Coran (trad. Blachère) = *Le Coran*, traduction selon un essai de reclassement des sourates par Régis Blachère, « Islam d'hier et d'aujourd'hui », vol. IV et V, t. II et III, Paris, 1949-1950.

Dict. Perse = Barbier de Meynard (C.), *Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes*, extrait du *Mo'djem el-bouldan* de Yaqout, et complété à l'aide de documents arabes et persans pour la plupart inédits, Paris, 1861.

E. I. = *Encyclopédie de l'Islām*, Dictionnaire géogr., ethnogr. et biogr. des peuples musulmans, 4 vol. et un supplément, Leyde-Paris, 1913-1938.

Garraf = Mateu y Llopis (Felipe), *Hallazgos numismáticos musulmanes*, VIII, nº 86, *Garraf* (Barcelona), *Tesorillo de dirhemes orientales e hispanos hallado en Garraf (Barcelona, España)*, dans « al-Andalus », Madrid-Granada, 1954, vol. XIX, fasc. 2, pp. 439-446.

Ibn Hurradādbih (éd. trad. Hadj-Sadok) = Ibn Khurradâdhbih, Ibn al-Faqîh al-Hamadhânî et Ibn Rustih, *Description du Maghreb et de l'Europe au IIIe = IXe siècle*, Extraits du « Kitâb al-Masâlik wa'l-Mamâlik », du « Kitâb al-Buldân » et du « Kitâb al-A'lâq an-nafîsa », Texte arabe et traduction française avec un avant-propos, des notes et deux index par Hadj-Sadok Mahammed. « Bibliothèque arabe-française », VI, Alger, 1949.

Kh. L. = Lane-Poole (Stanley), *Catalogue of the collection of Arabic coins preserved in the Khedivial Library at Cairo*, London, 1897.

Le Strange = Le Strange (G.), *The lands of the Eastern caliphate*, Mesopotamia, Persia, and Central Asia, from the Moslem conquest to the time of Timur, « Cambridge Geographical Series », Cambridge, 1905.

Mon. v. kh = TIESENHAUSEN (Wladimir de), *Moneti vostochnavo khalifata* (avec titre français *Monnaies de khalifes orientaux*), St-Pétersbourg, 1873.

P. I = LAVOIX (Henri), *Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque Nationale*, t. I : *Khalifes orientaux*, Paris, 1887.

Petr. I = FRAEHN (Christianus Martinus), *Numi muhammedani qui in Academiae Imperialis Scientiarum Petropolitanae Museo Asiatico asservantur* ... edidit, tomus I, *Recensionem omnium musei asiat. numor. muhammedanorum...*, Petropoli (St-Pétersbourg), 1826.

QAZWĪNĪ (trad. Le Strange) = *The Geographical part of the Nuzhat-al-qulūb composed by Ḥamd-Allāh Mustawfī of Qazwīn in 740 (1340)*, translated by G. LE STRANGE, « E. J. W. Gibb Memorial Series », vol. XXIII. 2, Leyden-London, 1919.

SAUVAIRE, *Matériaux* = SAUVAIRE (H.), *Matériaux pour servir à l'histoire de la numismatique et de la métrologie musulmanes*, traduits ou recueillis et mis en ordre, extrait du « Journal Asiatique », Paris, 1882.

YA'QŪBĪ (trad. Wiet) = YA'ḲŪBĪ, *Les Pays*, traduit par Gaston WIET, « Publications de l'Institut Français d'Archéologie Orientale » (Textes et traductions d'Auteurs orientaux, I), Le Caire, 1937.

YĀQŪT (éd. Juynboll) = *Lexicon geographicum* cui titulus est *Marāṣid el-iṭṭilā' 'alā 'asmā' el-'amkina wa-l-biqā'* et duobus codicibus Mss. nunc primum arabice edidit T. G. J. JUYNBOLL, 6 vol., Lugduni Batavorum, 1852-1864.

Communications

IBERO - AFRICANA

Canon espagnol de Salé

Mon ami Henri Terrasse a bien voulu me communiquer d'excellentes photographies d'un canon espagnol trouvé à Salé, au Borj de Sidi ben Achir, et des inscriptions qu'il porte. Ces inscriptions sont réparties en trois cartouches. Elles sont gravées de manière capricieuse et fantaisiste. Il n'est pas possible de les reproduire typographiquement et l'on doit renvoyer le lecteur à la photographie. On peut proposer la lecture suivante :

1

DON PHELIPPE III
REY DE ESPAÑA

2

D. IVAN DE MENDOÇA
MARQVES DE LA INOJOSA SV
CAPITAN DE LA ARTI
LLERIA 1618

3

SIENDO SV TINIENTE IVAN GALLA
RDO DE SESPEDES I BELASCO BIN
TIQVATRO DE SEBILLA

Après le troisième cartouche :
17 $\overset{s}{q}$. 24 L^{s}.
c'est-à-dire : 17 QUINTALES 24 LIBRAS

La mention de D. Juan de Mendoça ou mieux, en orthographe moderne, Mendoza, permet d'affirmer que ce canon provient de Larache. On sait que cette place fut occupée en 1610 par Philippe III d'Espagne (1598-1621) et reprise par les Marocains en 1689 sous Moulay Ismaïl. L'opération fut dirigée par D. Juan de Mendoza qui était à la fois marquis de San Germán et marquis de la Hinojosa ([1]). En revanche, Juan Gallardo de Céspedes y Velasco (orthographe moderne) m'est inconnu. On le retrouverait sans doute en pratiquant dans l'histoire de Séville des recherches qui sont difficiles hors d'Espagne. Nous voyons, en effet, qu'il était *veinticuatro* de cette ville, c'est-à-dire qu'il faisait partie, peut-être à titre purement honorifique, des magistrats municipaux qui administraient la ville andalouse ([2]).

Robert RICARD.

(1) Voir BERNI Y CATALÁ, *Creación, antigüedad y privilegios de los títulos de Castilla*, Madrid-Cadix-Valence, 1769, p. 272, nº 66, et León GALINDO Y DE VERA, *Historia, vicisitudes y política tradicional de España respecto de sus posesiones en las costas de África*, Madrid, 1884, p. 228-229.

(2) Voir SANTIAGO MONTOTO, *Sevilla en el Imperio (siglo XVI)*, Séville, [1938], p. 59-63 et p. 184-216 *passim*.







Canon Espagnol de Salé



Canon Espagnol de Salé

LES RAVAGES DE L'« ISTIQṢĀ' »

Les erreurs ont la vie dure. Chacun le sait. On en trouvera ici un exemple de plus. Comme il s'agit de rétablir la vérité, et non de désobliger les personnes, je demanderai l'autorisation de ne donner ni noms ni références. J'écrirai seulement que, dans une étude publiée en 1953, le lecteur tombe sur l'affirmation suivante : après avoir réoccupé Tanger évacué par les Anglais, sous Moulay Ismaïl — la date exacte est 1684 —, les Marocains reprirent Larache et Arzila aux Portugais. Double erreur, *Larache n'a jamais été occupée par les Portugais.* Combien de fois faudra-t-il le dire et le redire? Larache a été occupée par les Espagnols de 1610 à 1689, et c'est tout[1]. Quant à Arzila, la place a bien été occupée par les Portugais, mais seulement de 1471 à 1550 et de 1578 à 1589. *De 1589 à nos jours Arzila n'a été entre les mains d'aucune puissance européenne.* Combien de fois aussi faudra-t-il le dire et le redire? Il est probable qu'on ne le dira et redira jamais assez, car ces deux erreurs traînent partout, et, comme les auteurs se copient trop fréquemment les uns les autres sans se contrôler, elles risquent de se reproduire encore.

Ce n'est pas tout. Derrière ces erreurs, il y a autre chose que la paresse, la hâte ou la légèreté dont nous risquons toujours d'être victimes. Il y a autre chose qui, en fait de méthode, est grave. Il y a l'incroyable crédit dont a bénéficié l'*Istiqṣā'* auprès de plusieurs générations de travailleurs et dont il continue de bénéficier auprès de certains. Car cette compilation tardive et peu critique — à laquelle renvoie encore l'auteur de 1953 — est la principale responsable des énormes erreurs qui encombrent si souvent le récit des entreprises européennes au Maroc. Comment a-t-on pu considérer comme une « source » — simplement parce qu'elle était écrite en arabe et utilisait plus ou moins sûrement des textes antérieurs — une chronique élaborée de longs siècles après les événements qu'elle relatait? Pourtant, dès 1922, M. Lévi-Provençal a dit ce qu'il fallait en penser (*Les historiens des Chorfa*, Paris, 1922, p. 356 et p. 362-363). Il y a trente ou quarante ans cependant, à l'époque du défrichement, le recours à l'*Istiqṣā'* pouvait comporter des circonstances atténuantes. On avait encore si peu de chose ! Il fallait faire flèche de tout bois. On avait le tort de ne pas regarder assez à la qualité du bois et de ne pas réfléchir qu'en pareil domaine l'ignorance acceptée vaut mieux que l'erreur (car les erreurs ne sont pas toutes fécondes). Mais aujourd'hui, après tout ce qui a été fait — et qu'il serait trop long de rappeler ici? En 1953, en 1955, l'utilisation de l'*Istiqṣā'* pour l'histoire des Européens au Maroc est devenue sans excuse et représente un des cas les plus éclatants de routine scientifique — ou antiscientifique — que l'on

(1) Cf. Tomás García Figueras, *Larache no fué nunca occupada por los portugueses*, dans *Miscelánea de estudios africanos*, Larache, 1948, p. 115-147.

puisse imaginer. Il faut écarter sans hésitation cette autorité usurpée et mettre l'ouvrage de côté — définitivement.

Autant l'erreur a la vie dure, autant la vérité peine laborieusement pour se frayer un chemin. J'ai eu l'occasion de voir le résumé dans une langue européenne d'une histoire arabe de Tétouan publié également en 1953. Il comprend des citations de l'*Istiqṣā'* où cet ouvrage se réfère à un historien chrétien nommé *Manuel.* Dans le résumé, ce mystérieux *Manuel* est suivi entre parenthèses de l'indication : *Mármol Carvajal*? Or, dès 1922 encore, M. Lévi-Provençal a démontré de façon péremptoire que le *Manuel* de l'*Istiqṣā* n'est autre que le P. Manuel F. Castellanos, Franciscain et historien espagnol du Maroc (*Les historiens des Chorfa*, p. 364-366 et 399). Trente et un ans plus tard, cette découverte, sans doute modeste, mais indiscutable, était encore ignorée d'un historien de Tétouan ou de son abréviateur. La différence des langues ne suffit pas à expliquer le fait. L'*Istiqṣā'* ne porte pas bonheur.

Robert RICARD.

CONTRIBUTION A LA SOCIOLOGIE DU HAUT-ATLAS

d'après M. J. BERQUE (1)

Le bel ouvrage de M. Berque a déjà valu à son auteur les distinctions les plus flatteuses. La Sorbonne, après les félicitations du jury, lui a décerné le titre de Docteur ès Lettres. Le Collège de France lui a confié la chaire illustrée par R. Montagne. Après ces témoignages des juges les plus hautement qualifiés, il serait plus qu'inutile de redire ici l'importance de la contribution que notre collègue de l'Institut des Hautes-Études Marocaines a apportée au progrès général de la Sociologie. Mais au point de vue du Maroc, la valeur spécifique, de la thèse de M. Berque n'apparaîtrait pas dans une lumière suffisante si l'on se bornait à une analyse, nécessairement trop brève. Elle signale, avec un éclat particulier, une phase nouvelle dans l'évolution de notre connaissance du Maroc qui semblait, paradoxalement, plus avancée au point de vue des sciences de la nature que des sciences de l'homme.

Depuis que l'Institut des Hautes-Études Marocaines inaugura sa fondation par un bilan général : « Ce que nous savons du Maroc », 35 ans se sont écoulés. Les premiers chercheurs ont disparu, mais leur effort n'a pas été vain, car le propre de la science est de se dépasser. Des études approfondies, pour cette raison limitées ou dans l'espace, ou dans le temps, ou dans leur objet, ont rectifié et parfois rendu périmées les anciennes vues générales, pour cette raison un peu hâtives et superficielles. Voici maintenant que M. Berque nous apporte une contribution dont l'ampleur n'empêche pas la solidité. Elle est trop fermement étayée et trop prudente dans ses conclusions pour risquer d'être en peu de temps remise en question. Elle satisfait cet esprit de synthèse sans lequel trop de chercheurs ne sont plus que des collectionneurs de fiches vaines.

L'étude de M. Berque est, en apparence, une monographie consacrée aux Seksaoua, ces montagnards berbères tapis au creux d'une vallée profonde du Haut Atlas occidental. Nous avouons une certaine défiance de ce genre des « monographies » qui permet en général un entassement paresseux de faits hétérogènes, l'exploitation stérile de diverses disciplines spéciales par un auteur sans spécialité : les meilleures n'échappent pas à ce vice congénital et contradictoire de ne dépasser une poussière de détails oiseux qu'en se haussant à des problèmes trop vastes pour leur cadre. Mais le titre adopté par M. Berque, « Structures sociales du Haut Atlas » fait ressortir un objectif défini : centrée sur une analyse de morphologie sociale,

(1) J. BERQUE, *Structures sociales du Haut-Atlas*, Presses Uuiversitaires en France, 1955, 1 vol. in-8°, 470 pp., 10 fig., 15 pl. h.-t.

son étude recherche la place de la structure des Seksaoua dans l'unité naturelle que constitue l'Atlas, voire le Maghreb, en projetant sur l'une et l'autre la lumière jaillie de leurs ressemblances et différences.

Avant d'essayer de donner une petite idée de la solide richesse du fond, il est indispensable de dégager les qualités exceptionnelles de la documentation, de la méthode, de l'expression formelle.

M. B. a indiqué, dans son Avertissement et sa Bibliographie, les sources où il a puisé sa documentation ; mais il ne pouvait pas révéler qu'il était lui-même la plus authentique et la plus féconde de ces sources. Il est entendu que son œuvre est parfaitement objective et de science pure : la valeur cependant n'en peut être parfaitement sentie en dehors de la personnalité de l'auteur. Cette personnalité lui a permis en effet de mettre au service de la recherche scientifique une somme exceptionnelle de moyens qui paraîtra plus précieuse encore quand on connaît les difficiles conditions de la recherche au Maroc. L'initiation, depuis le plus jeune âge, au monde nord-africain, la pratique courante de l'arabe parlé et la connaissance approfondie de l'arabe écrit, l'usage de la langue berbère, et puis la culture supérieure, l'étude passionnée du droit et de la sociologie, sanctionnée par les diplômes universitaires, tout cela représentait déjà de rares avantages, mais restait le climat ordinaire des intellectuels. M. B. l'a dépassé ou vivifié par l'exercice des responsabilités immédiates. Pour la connaissance de l'homme en général et de la société marocaine en particulier, c'est un véritable laboratoire d'observation et d'expérimentation que la fonction de Contrôleur Civil. Tour à tour dans une ville comme Fès et dans les milieux ruraux, la chaude sympathie pour l'Indigène, qualité naturelle chez tout représentant français de l'autorité, s'est nourrie de la connaissance acquise antérieurement pour illuminer à son tour celle-ci. Enfin cette expérience a élargi ses horizons, complété ses initiations techniques, par la création et la direction du Service du paysanat qui permit à son jeune chef d'étudier à la fois de plus haut et de plus près les problèmes quotidiens des paysans, c'est-à-dire de l'énorme majorité de la population marocaine.

Ce que M. B. doit à ses fonctions, comment il a recueilli la matière de son livre, il l'a dit mieux que personne : « ... je laissais venir à moi les problèmes et les faits... Le meilleurs de ma provende, je le recueillais presque au hasard, à la faveur de tournées dans la montagne, de longues causeries sur les chemins, de débats judiciaires, de fêtes, de veillées. Ainsi s'approfondissaient simultanément l'amitié et la connaissance ». Le premier fond de documentation s'est donc constitué dans cette lente cristallisation : un contact direct, personnel et actif à la fois avec le paysage naturel et avec les populations a permis de saisir sur le vif la structure sociale actuelle des Seksaoua. Mais la démarche spontanée d'un esprit en éveil, comme les problèmes administratifs et contentieux posés au chef responsable du Contrôle d'Imi-n-tanout, exigeaient impérieusement l'interprétation constante d'un présent complexe, à travers lequel il était nécessaire de reconstituer un passé plus ou moins éloigné.

Une telle reconstitution déborde fatalement l'observation du fait authentique. Mais en plus de la prudence d'un auteur rompu aux méthodes critiques, elle a pu s'appuyer sur des témoignages parfaitement objectifs. Voici d'abord les archives familiales appartenant à des Seksaoua. Seuls les spécialistes savent avec quel soin

tous les Chleuh conservent les preuves écrites de leur propriété légitime : c'est par milliers que les Seksaoua possèdent ces cylindres de roseaux où leurs titres sont à l'abri. Il en est de faux, mais ils conservent leur valeur de témoignage par ce qu'ils révèlent de l'état d'esprit du scribe et de son client. Les plus importants de ces actes ont été publiés antérieurement par M. B. On en trouvera d'autres, résumés dans la thèse, qui sont fort intéressants, et par les faits révélés et par leur signification.

Voici d'autre part les chroniques. Un petit nombre sont fixées dans des textes écrits ; mais les traditions orales, dans cette société qui s'est repliée sur elle-même en se maintenant en état de tension, sont souvent assez précises pour présenter les signes d'une indéniable authenticité.

Toute cette documentation, riche pour le Maroc, a été utilisée selon une méthode dont l'originalité éclate au seul examen du plan de l'ouvrage et de la suite des chapitres. L'auteur s'est efforcé d'imiter les procédés des sciences de la nature : d'abord essentiellement l'observation des faits, en commençant par les plus concrets et en s'aidant, au besoin, des disciplines spécialisées, géologie, botanique, géographie ; des voies différentes permettent ainsi de cerner peu à peu les réalités plus complexes que constitue la nature humanisée ; c'est donc par la manifestation extérieure des diverses activités de l'homme, la projection de son être intime sur les choses environnantes, que l'on pénètre dans les complexes psychologiques des groupes sociaux et des individus. Cette méthode, inductive en quelque sorte, est complétée par des comparaisons très prudentes avec des milieux éloignés qui sont comme l'équivalent des variations baconiennes de l'expérience. L'auteur peut alors se flatter d'avoir décomposé en ses éléments la structure de la société Seksaoua et d'en saisir le dynamisme interne. Cette connaissance de base lui permet de s'élever à une conception d'ensemble sur l'évolution du monde maghrébin qui est non pas affirmée mais suggérée avec toutes les réserves que comportent l'insuffisance des recherches parallèles et le danger d'assimilations difficiles à vérifier. Tout le long de son livre, M. B. a évité tout ce qui ressemblerait à un exposé doctrinal et systématique et, par les apparences d'une démonstration déductive, communiquerait l'illusion d'une rigueur inaccessible et probablement sans réalité objective.

Cet état d'esprit transparaît non seulement dans le plan d'ensemble de l'ouvrage mais encore dans la suite des chapitres formant chacune des quatre parties. La première en est l'expression la plus nette comme le montre le titre : « Première approximation du pays et des hommes ». Les trois chapitres du début représentent une excellente étude de géographie physique et humaine dont les pages les plus originales correspondent à la description commentée du paysage rural. Les deux chapitres suivants nous font pénétrer plus intimement dans la personnalité des petites unités cantonales qu'éclairent à la fois le morcellement géographique du bassin fluvial et les vicissitudes historiques des populations, conflits internes et extérieurs, décadences ou immigrations violentes.

La deuxième partie, « Échanges entre le groupe et le milieu naturel », est le tableau le plus vivant et le plus méthodique, le plus vigoureux et le plus subtil à la fois, qu'on ait jamais tracé des activités rurales dans une région marocaine. La survivance du rôle de l'*ikhs* dans la distribution des terres et des eaux, par

conséquent la subordination de l'ordre agraire à la structure gentilice encore éclatante chez les Seksaoua, est une des découvertes les plus fécondes de M. B. qui lui servira de base solide pour appuyer les conclusions des deux autres parties.

Dans la troisième partie, « Institutions et valeurs » sont d'abord posés et discutés les problèmes communs à la vie religieuse et à la vie juridique des Seksaoua qui sont inséparables sous leurs formes les plus anciennes du « sacré non figuratif » et du « prédroit ». Les développements plus tardifs de la vie religieuse et du système juridique sont ensuite étudiés séparément, car malgré leurs réactions réciproques, l'approfondissement même de leurs caractères spécifiques différencie leur systématisation respective.

La quatrième partie est le couronnement logique de l'œuvre. Cet « Essai d'interprétation » définit, au sens plein du mot qui signifie précision mais aussi limitation, quelle contribution l'étude des Seksaoua apporte à la connaissance générale des sociétés nord africaines, dans leurs formes les plus étroites, comme les plus larges. La conclusion finale, en même temps qu'elle résume les résultats acquis, les relie à cette puissante et secrète vitalité de l'âme chleuh qui n'a rien perdu de sa faculté d'adaptation pour mieux persévérer dans son être.

Ce sommaire, trop abstrait, peut à la rigueur suggérer l'ampleur, la variété, l'intérêt multiforme des problèmes étudiés par M. B. Mais il est impossible de donner une idée de la joie de l'esprit qui s'empare du lecteur, en suivant l'auteur dans sa quête des données et son effort vers les solutions. C'est que la riche et vigoureuse personnalité de M. B. ne se borne pas à s'intégrer un peu abstraitement dans la matière et la méthode de son œuvre scientifique ; elle éclate plus visiblement dans la présentation formelle, l'expression verbale, le style, qu'on appellerait l'art littéraire si l'on ne craignait d'en diminuer la valeur objective qui est au contraire renforcée. L'esprit de finesse élargit et approfondit les découvertes de l'esprit de géométrie ; l'exposition méthodique des faits s'épanouit tantôt dans une haute philosophie, tantôt dans des évocations vivantes qui font surgir, au milieu de ce monde un peu rébarbatif de la sociologie, des oasis de fraîcheur, tels ces paysages virgiliens des vallées seksaoua dominées par la montagne farouche. Qu'on lise le retour nocturne des pasteurs par les pentes vertigineuses du Tichka : il n'y a pas seulement un pittoresque et poétique tableau, mais une véritable participation sympathique à l'angoisse de cette foule qui chante pour dissimuler sa crainte parce qu'elle sent peser sur elle la menace des génies dont la montagne et la nuit sont pleines.

On ne peut être surpris quand cette émotion comprimée fait surgir quelque citation comme les vers de Walt Whitman. Mais ces « couplets » qui rompent l'austérité des analyses ne sont pas morceaux de bravoure ; ils font corps avec le texte. Ils visent au même but que les images suggestives, que les formules dont le raccourci saisissant condense toute la logique d'un paragraphe. Tout converge vers ce résultat constamment recherché : mettre le lecteur au cœur vivant des problèmes, et, dans la mesure du possible, dans l'âme même des montagnards.

Avouons cependant que cette vigoureuse originalité de la forme ne va pas sans revers ; il y a des limites dans l'emploi personnel de la langue française et elles sont parfois atteintes sinon dépassées : néologismes plus ou moins nécessaires, expressions forcées, violences même à la syntaxe comme l'abus des phrases sus-

pendues sans verbe propre entre deux points. Des images témoignent pour d'autres sciences d'un zèle de néophyte comme les « moraines hagiologiques du Dir ». Comme toutes les sciences jeunes la sociologie masque trop souvent l'insuffisante précision de son objet sous l'illusoire individuation des signes verbaux et M. B. renchérit, jusqu'à l'obscurité, sur ses confrères. Chaleur, tension, véhémence qui expriment, selon ses affirmations répétées, le climat sociologique des Seksaoua, sont aussi le climat de toute son œuvre, pour le mieux ... et quelquefois le pire.

Peut-être des profanes trouveront-ils aussi quelque abus dans l'emploi des termes indigènes, d'autant plus qu'aux noms arabes s'ajoutent des noms berbères. A notre avis ce sont les profanes qui auraient tort : il est absolument vain d'essayer de comprendre la structure et les fonctions des sociétés indigènes sans un effort préalable pour se familiariser avec les termes essentiels qui les expriment. M. B. en a fait la plus péremptoire des démonstrations : à chaque page de son livre on voit à quel point le mot fait corps avec l'objet, le signifiant avec le signifié. Toute traduction paraîtra plus inadéquate encore dans le parallélisme que M. B. établit entre les toponymes et la hiérarchie des groupes sociaux et qui est une pièce importante de ses démonstrations. Il serait bon cependant de ne pas décourager les bonnes volontés par la difficulté supplémentaire de transcriptions trop savantes. La carte de M. Dresch ne perd pas sa valeur parce que toponymes et anthroponymes sont écrits avec les seuls sons de l'alphabet français ; elle mériterait de faire autorité dans les ouvrages qui ne sont pas de pure philologie. Rappelons d'ailleurs que l'Administration marocaine avait officialisé un système que M. B. a laissé de côté pour suivre le sytème algérien.

* * *

L'œuvre tout entière est d'une richesse de faits, d'idées, de suggestions qui demande une lecture attentive pour être assimilée. Il n'est pas de chapitre, de page, de paragraphe qui ne mériterait un commentaire, soit pour une adhésion enthousiaste, soit pour une réserve nuancée, mais toujours avec la certitude d'une acquisition spirituelle. La méthode même de recherche et d'exposition stimule le lecteur : la façon dont les « trous » de la documentation et du raisonnement, au lieu d'être dissimulés, sont mis en lumière, les solutions proposées qui ouvrent de nouveaux problèmes, établissent avec l'auteur une sorte de dialogue vivant et fécond. Mais cette richesse, illimitée par les rebondissements de la pensée, n'empêche pas d'apercevoir sous les broderies une trame solide ; ou plutôt, puisque M. B. s'est efforcé de présenter le cas Seksaoua comme un vrai drame lyrique avec le chœur, les personnages détachés, la scène, cette montagne toujours présente et mêlée à l'action, l'orchestration n'est qu'un élargissement du thème central qui lui-même se réduit à un leit-motiv. C'est ce thème qu'il est relativement facile de dégager.

Les Seksaoua posent à l'esprit une véritable énigme, faite d'une contradiction intime qui frappe immédiatement le chercheur spécialisé et même le simple touriste curieux d'humanité ; et le mystère, loin de s'éclairer, s'épaissit à mesure qu'on l'étudie car la recherche fait surgir, dans la profondeur, de nouvelles contradictions, toute affirmation positive à propos d'une série particulière de phénomènes suscitant

aussitôt une contre affirmation négative, M. B. n'a pas évoqué l'ombre d'Héraclite penchée sur la « mixis tôn enantiôn » et le flux perpétuel des choses et le nom de Hegel n'apparaît qu'au détour d'une phrase. C'est pourtant comme un admirable exemple de mouvement dialectique qu'il présente l'histoire des Seksaoua et de leurs institutions.

Et d'abord qu'est-ce que les Seksaoua? Laissons linguistes et berbérisants authentifier ou repousser l'assimilation entre l'oued atlasique Seksaoua et l'oued Chichaoua de la plaine, sans parler de la lointaine ville de Chechaouen, d'orthographe incertaine : la négation, remarquons-le cependant, étonne le géographe pour qui ces noms si proches s'appliquent, l'un au cours supérieur, l'autre au cours inférieur d'un même affluent du Tensift, étonne aussi l'historien pour qui l'expansion d'un groupe montagnard dans la plaine bordière est une des constantes de l'histoire marocaine. Mais le nom même des Seksaoua est un des termes les plus anciennement connus de la toponymie marocaine et, depuis le XII[e] siècle, les plus fermement fixés. Or ce que nous savons le mieux de l'histoire locale, c'est le renouvellement constant de la population par infiltration lente ou immigration violente venues du sud : ces « fils du schiste noir », comme les appelle joliment M. B., sont des allogènes pour 90 %. Une telle opposition conduit M. B. à ne voir dans le vocable de Seksaoua qu'un toponyme. L'hypothèse apparaîtra presque comme un fait certain pour le géographe que frappe la vigueur avec laquelle la montagne et un bassin fluvial ont défini une unité naturelle. Mais le fait, s'il est patent, ne saurait être isolé. Il transformerait toute la vision que les auteurs nord-africains, surtout le plus grand Ibn Khaldoun, nous ont imposée sur l'importance respective du sol et des « patriotismes biologiques ». Les difficultés, pour s'être ainsi transformées ne s'évanouissent pas. Comment expliquer que des étrangers conquérants se soient si parfaitement insérés parmi les vaincus que loin de briser la continuité ils ont revivifié les traditions autochtones? Unité ethnique des Chleuh ou puissances de la montagne?

On admet généralement, presque comme un lieu commun, que la montagne favorise l'esprit de conservatisme des populations blotties dans la profondeur de vallées inaccessibles. Mais précisément des défenses naturelles formidables, des chaînes quasi verticales de plus de 3000 mètres n'ont pas protégé les plus anciens habitants contre les expulsions brutales. La géographie est obligée de confesser toutes les contradictions que lui oppose l'histoire. Le bassin des Seksaoua s'ouvre au nord sur le Haouz de Marrakech tandis qu'il est dominé de tous les autres côtés, surtout au sud, par les divers éléments de la chaîne atlasique : or c'est par le sud qu'il a été envahi alors qu'il a repoussé les offensives venues de la plaine.

Repoussé? Nous voilà au seuil de contradictions plus insolubles : Procédant par allusions répétées plutôt que par un récit méthodique, M. B. considère qu'un événement capital domine toute l'évolution ethnique, économique, institutionnelle des Seksaoua : c'est, au XIV[e] siècle, le choc avec les Mérinides qui ont bloqué les Seksaoua en construisant au débouché de leur vallée la forteresse d'El Qahira. M. B., sans préciser ses sources, imagine qu'avant cette date, les Seksaoua ont connu une phase de grandeur, d'expansion dans la plaine, leur espace vital. Si les faits, vraisemblables, sont sans doute vrais, on s'étonnera un peu que les belli-

queux montagnards n'aient pas réussi à faire sauter le verrou, surtout quand on se rappelle la fin lamentable, longuement déroulée, du pouvoir mérinide, ou la progressive descente vers le Rharb des pasteurs du Maroc central. Pourquoi l'efficacité durable de ce verrou, d'ailleurs entièrement démoli puisqu'on ignore l'emplacement exact de la forteresse? Pourquoi y eut-il, sur ce point, une limite aussi nette, à l'encontre de l'évolution des tribus du Dir à cheval sur la montagne et la plaine? D'ailleurs la limite politique ou ethnique n'empêche pas les troupeaux Seksaoua, lors de la transhumance hivernale, de pousser fort loin dans la plaine.

Mais ces incertitudes évoquent une autre histoire. Demander à l'histoire des explications rationnelles suppose qu'il y aurait, sous l'accident, « l'événement » dit justement M. B., des recommencements, des déterminations nécessaires. Il n'en est pas moins vrai que le coup d'arrêt des Mérinides introduit, phénomène de causalité ou pur synchronisme, quelque chose de nouveau et de capital dans l'évolution des Seksaoua. Leur permanence, faite de discontinuités plus ou moins parfaitement ressoudées, subit alors une rupture d'où va découler un nouveau système de contradictions.

Les Seksaoua, grâce sans doute à une transfusion de sang nouveau, ont pu défendre victorieusement leur autonomie politique. Mais tout leur systeme religieux et juridique va être pénétré peu à peu d'influences arabes et orthodoxes. La grande tension religieuse du Maroc sud-atlasique, liée à la lutte contre les Chrétiens se communique au versant nord de la chaîne, influencé directement ou indirectement, par des groupes d'immigrants, par de saints personnages ou par des enseignements transmis. Du côté du nord, le pouvoir central, ranimé par les dynasties chérifiennes, fait aussi sentir son action, au moins par osmose : la langue berbère recule et avec l'arabe parlé pénètrent l'arabe écrit et notarial, les « tolba » semi-lettrés mais nimbés de prestige.

Ces faits, incontestables, semblent introduire cette conclusion : le système actuel des Seksaoua est fait de la superposition ou de la composition de deux forces contraires ; l'une serait la survivance de l'archaïsme berbère, l'autre la pression irrésistible de l'arabisation multiforme, étayée beaucoup moins sur la centralisation makhzénienne que sur l'universalisme de la religion musulmane avec tous ses corollaires, système cohérent de droits et d'institutions, personnel d'enseignement et de praticiens. La relative simplicité d'un tel dualisme donne une vue satisfaisante pour l'esprit. Précisément ce simplisme, pour lui paresseux et tout verbal, M. B., sans rejeter des faits d'évidence, le suspecte, lui reprochant de négliger l'immense contexte des conditions de toute sorte, l'efficience variable dans chaque groupe, de forces selon le phénomène considéré, mais surtout les richesses de la vie et les possibilités de l'esprit humain, de l'esprit chleuh en la circonstance. Il faut considérer, moins le jeu un peu mécanique de forces extérieures, que les puissances spirituelles propres aux montagnards Seksaoua : il n'y a jamais acceptation passive, mais réaction constante, d'autant plus imprévisible que l'impulsion subconsciente prend souvent le contre-pied de ce que les observateurs étrangers estimeraient logique.

Au lieu de l'opposition théorique entre archaïsme et arabisation la réalité révèle de singuliers chassés-croisés où se perd le point de départ. Quelle signification donner à l'archaïsme? Si l'on évoque par ce terme péjoratif quelque fruste et

primitive société, on se trompe dangereusement. Les siècles obscurs et anciens n'en sont pas moins des siècles où l'attention distingue des phases successives aussi distantes par la durée et l'importance que dans l'évolution moderne. Au point de vue religieux, un abîme sépare les formes de magie et de naturisme du culte de la Sainte nationale des Seksaoua, Lalla Aziza, qui est un personnage d'authenticité historique, encore que sa légende, comme son culte, témoigne du syncrétisme habituel ; et toutes les formes de transition sont encore vivantes avec le « présacré non figuratif » de nombreux lieux saints, puis des saints nominatifs dont la personnalité s'est estompée.

Une évolution, plus ou moins parallèle à celle de la religion, a de même étagé des plans dans la structure sociale. La vieille organisation qui a résisté, non seulement aux vicissitudes alternées de république et tyrannie, mais à la politique dissolvante du makhzen est le contraire d'un croulant édifice. M. B. a fait magnifiquement ressortir cette cohérence interne, cette perfection véritable du système Seksaoua : une telle perfection lui semble même un danger, un peu sans doute pour les mêmes raisons que l'instinct des communautés d'insectes. Tout le système agraire est commandé et comme immobilisé par la structure sociale. Chaque groupe agnatique, l'ikhs, continue à posséder un domaine patrimonial dans chacun des ensembles de cultures en terrasses, un peu moins strictement dans les « bour » élevés. Les tours d'eau sont réglés non d'après la proximité des parcelles par rapport à la seguia, mais d'après l'unité sociale possédante. Ainsi seraient stérilisés le progrès technique commun et la faculté inventive des individus.

La cristallisation dans le cadre gentilice ne vaut pas pour tous les phénomènes sociaux. L'ikhs, malgré la force de ses complexes, a subi le jeu de deux mouvements de sens contraire, l'un d'intégration, l'autre de morcellement. La « taqbilt » pour laquelle l'expression de « commune » conviendrait mieux que celle de tribu, représente un État embryonnaire, avec ses obligations, ses puissances de contrainte qu'éclaire en particulier le droit pénal. Quant aux « leff » dont R. Montagne a si merveilleusement décrit la disposition en échiquier quasi-géométrique et la subtile politique d'équilibre, M. B. comme M. Dresch, ne croit pas à la généralisation du système ni surtout à sa fixité. En sens inverse, l'aspiration individualiste détache de la famille patriarcale la famille conjugale ; avant même la mort du père les enfants réclament leur part ; l'émigration, une véritable inflation monétaire qui en résulte, favorisent cette tendance. Le rôle des femmes en Seksaoua est assez contradictoire : on leur conteste les droits d'héritage fixés par la loi écrite, mais les maris leur abandonnent la clef des réserves et peuvent se voir imposer le divorce, sur la simple affirmation par l'épouse de « vices cachés ». Plutôt qu'une méchanceté congénitale des femmes Seksaoua ne serait-ce pas là quelque lointaine survivance d'un matriarcat berbère?

L'archaïsme berbère est donc lui-même un système très complexe de forces divergentes, en équilibre fort instable. Comment a-t-il réagi à la pénétration arabe et islamique, brusquement accentuée à partir du XVe siècle. Ce serait une grave erreur, selon M. B., d'interpréter l'évolution sous un aspect de sens unique comme une islamisation progressive. Il y eut interaction réciproque aux modes les plus imprévus et c'est dans l'analyse, la recherche de tous ces jeux subtils jusqu'au déguisement que la compétence, la vaste culture, l'agilité intellectuelle de M. B.

font merveille. On ne peut le suivre ici dans cette espèce de résolution de complexes et de refoulements où l'esprit chleuh, si sympathiquement observé par l'auteur, semble obéir au rythme hégélien, fait surgir l'antithèse en face de la thèse, pour construire une synthèse à son image. Dévotions multiples anciennes et orthodoxie musulmane sont devenues conscience religieuse personnelle. Les règles et contrats du droit islamique qui tendaient à dissoudre les formes ancestrales, ont été neutralisés par leur multiplication abusive. C'est la passion de la terre trop rare qui a fait du Chleuh un émigrant, à la poursuite dans les villes du capital nécessaire pour s'établir dans son village. Ce qu'il a conquis par la violence, il en recherche la légitimation. La fécondité créatrice de son esprit est une nécessité de sa dualité foncière : atavisme qui l'attache passionnément au sol et aux institutions locales, c'est-à-dire à soi-même, curiosité insatiable de « l'autre » et plasticité illimitée. Le Chleuh n'est jamais plus lui-même que dans l'imitation de l'autre. Quoique M. B. ait écarté systématiquement tout ce qui serait actualité politique, il est inutile d'insister sur la portée de cette conclusion pour la crise marocaine.

* * *

Quand on a senti cette emprise de la démonstration et des horizons largement ouverts, on paraît chercher à M. B. une mauvaise querelle en discutant quelques détails. Mais il s'agit plutôt d'une confrontation entre disciplines voisines, conservant chacune un point de vue particulier.

Tout a été dit sur l'opposition entre Sociologie et Géographie : en fait elles ne peuvent ignorer, celle-là que le milieu naturel conditionne la structure et l'évolution sociales, celle-ci que les réactions humaines au milieu naturel varient selon les puissances du groupe social. Donc pas d'opposition, mais compléments et correctifs nécessaires. M. B. a très heureusement tiré parti, pour sa thèse, des données empruntées aux disciplines voisines, y compris la phytogéographie étudiée dans les Seksaoua par Emberger. Nous pensons comme lui que la géographie agissante correspond aux forces brutes ou élémentaires, pente, altitude, exposition, propriétés physico-chimiques des roches, beaucoup plus qu'à la géologie en profondeur ou à l'évolution morphologique. Notons cependant des observations intéressantes : le large développement des plans élevés, propres aux cultures « bour », est en rapport avec l'architecture, surfaces structurales de la zone subatlasique aux larges synclinaux perchés, pénéplaines du massif central. La capture d'Agersili, étudiée par Dresch, est un cas suggestif : les Indigènes ont utilisé le relief de telle façon que leur seguia ramène les eaux du cours supérieur, en amont de la capture, vers l'ancien niveau de base.

Cependant une comparaison plus méthodique avec les groupements voisins aurait fait surgir des problèmes riches d'enseignements sur le rôle du milieu géographique. Au point de vue physique comme au point de vue humain, le secteur occidental de la chaîne atlasique est commandé par l'étonnant sillon creusé dans le permo-trias : trois groupes voisins sur le versant nord, ont eu leur histoire influencée par cette grande voie de passage naturelle entre Haouz et Sous. Les Demsira, maîtres immédiats, au lieu d'en profiter comme ailleurs Goundafa et Glaoua, en ont été victimes et ont perdu leur ancienne puissance. Ce sont les

Mtougga, qui, grâce à la subtile diplomatie des seigneurs de Bouabout, ont exploité l'axe de pénétration. Les Seksaoua sont restés à l'écart, blottis dans leur niche, passivement, puisqu'on est venu les y relancer. La voie naturelle a été bienfaisante pour les uns, fatale aux autres, revigorante pour d'autres : événement pur ou quoi?

Une notation de M. B. suscite une réserve de quelque portée. La végétation, dit-il, fait de l'Atlas Seksaoua, un îlot méditerranéen au milieu de la zone désertique. L'expression est impropre. La zone voisine reste éloignée et très différente du désert : elle n'est qu'un étage plus aride du domaine méditerranéen. Or l'impropriété des mots se trouve répondre à des faits humains considérables et oppose trop fortement les Seksaoua à leurs voisins, alors que le vaste ensemble Chleuh est, différencié certes, non pas irréductiblement séparé par les conditions d'existence.

Le tableau de la vie économique des Seksaoua a été brossé avec autant d'art que de science. Rien n'est plus profondément significatif que les faits groupés sous le titre : compartiments et niveaux ; mais ces termes, en soi sont obscurs et trompeurs. M. B. a fortement insisté sur le trait dominant de l'activité des Seksaoua qui lui apparaissent comme des éleveurs plutôt qu'agriculteurs. Il est sévère pour leur technique, leur reproche une ignorance complète de l'arboriculture, une foi dangereuse dans la vertu toute-puissante de l'eau d'irrigation, une inadaptation du type de cultures aux possibilités du sol. Les conclusions débordent la justesse des observations, avec parfois un arrière-fond inquiétant. L'arboriculture est le raffinement suprême de l'agronomie tandis que le croît du troupeau est un don de Dieu. L'originalité Seksaoua n'est pas dans la prédominance de telle ou telle spéculation mais dans leur association inséparable : le troupeau, parqué ou en stabulation, donne le fumier duquel dépend la culture, comme le montre la sémantique, amazir, le fumier, donnant tamazirt, le champ cultivé. L'inadaptation des cultures? Le grief nous semble une transposition anachronique de l'idéal productiviste dans une société d'économie fermée dont l'idéal paysan est peut-être riche de forces morales plus humainement valables que le productivisme moderne. La parcelle de culture est sans doute un témoignage d'état civil ; mais le nom recouvre une réalité plus profonde, la projection sur la terre de tout l'être. Cet enseignement de M. B., il lui arrive de l'oublier lui-même.

C'est peut-être le cas dans cette espèce d'obsession que lui communique la grandeur infime des terrasses. L'homme est la mesure de toutes choses au lieu d'être mesuré par l'une d'elles, quelle qu'elle soit. L'échelle de référence est une pure convention, accident dans le temps ou l'espace. Est-il juste de transposer dans le monde des montagnards atlasiques des images inspirées par les monarchies arabes ou nos États territoriaux? Si l'on se réfère aux cités grecques, tout change et les jardins japonais témoignent d'une psychologie profonde autant que d'un art consommé. M. B. n'aime pas la méthode comparative dont lui-même a joué très heureusement : elle est peut-être illusoire dans ses conclusions mais on ne l'évite pas.

L'illustration mériterait aussi quelques remarques. Les planches hors-texte, admirablement choisies, évoquent avec perfection chaque type de paysage et d'humanité. Quelques dessins dans le texte sont aussi très expressifs : on regrettera surtout qu'ils ne soient pas assez nombreux. La carte générale devient insuffisante

pour les développements détaillés. L'évolution des diverses taqbilt, en particulier la conquête progressive de leurs vallées par les Idma et par les A. Lahsen, serait infiniment plus intelligible si l'œil pouvait la suivre dans le cadre géographique propre à chacune d'elles. On comprend mal pourquoi deux ou trois dessins ont rompu avec la convention cartographique qui situe le nord en haut.

Minces détails : Dans une étude qui pose ou ramasse tant de problèmes humains, d'autres disciplines que la géographie, l'histoire, la linguistique, le droit pourraient revendiquer une affirmation de leur point de vue ; c'est un hommage rendu à la richesse du contenu de ces 470 pages presque trop denses. Tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent au Maroc, sauront gré à M. B. d'un double service.

A notre connaissance des populations marocaines, de leur organisation et de leur histoire, il a apporté une contribution précieuse en soi, précieuse aussi comme lumière directrice pour les recherches futures.

Mais l'enseignement qui vient du microcosme Seksaoua n'éclaire pas seulement toute l'évolution institutionnelle du Maghreb : c'est une philosophie générale dont on sent l'inspiration sous l'analyse des faits particuliers. Ce Chleuh qui s'acharne à persévérer dans son être en s'intégrant un monde étranger, n'est-ce pas aussi l'homme « sub specie aeterni et universi » construisant son destin dans un effort douloureux qui jamais ne s'achève. Aucun effort humain ne peut s'isoler de l'environnement physique et social, d'un passé millénaire aux couches successives comme du passé récent et du moment : autant dire qu'il n'y a pas d'ésotérisme dans les sciences du monde arabe et musulman, malgré les particularités de la langue, du droit coranique et du patriotisme biologique. La plus sûre preuve de maîtrise du nouveau docteur, arabisant et islamisant, est d'avoir retrouvé dans une vallée de l'Atlas la science de l'homme universel.

Jean Célérier.

A PROPOS DE LA TRADUCTION DU KITĀB AL-WARA‘

Notre collaborateur M. G.-H. BOUSQUET nous adresse la lettre suivante :

Alger, le 15 novembre 1955

Messieurs,

Comme suite à la traduction annotée du *Kitāb al-Wara‘* que j'ai publiée par extraits, dans *Hespéris*, 1952, p. 97 et s., je vous demande de porter ce qui suit à la connaissance de vos lecteurs.

Le Professeur Lévi della Vida a fait paraître dans les *Annales de l'I. E. O.*, 1954, p. 5 et s., une étude intitulée « La sottise est bien nommée », relative à ma traduction.

Au risque de décevoir amèrement tel ou tel, de ceux qui n'apprécient pas mes publications, il faut dire que cette « sottise » n'a rien à voir avec celle que d'autres peuvent m'attribuer. Au contraire, le savant Maître apprécie, avec trop d'indulgence, ce travail.

Cependant, et c'est à cela que je veux en venir : il n'a pas manqué, ayant examiné de très près le texte, la traduction et les notes (p. 14 à 17), d'y ajouter d'importantes considérations, et certaines corrections, en particulier au sujet de l'identification des personnages cités.

Quant aux erreurs de traduction, la plus importante, parmi les quelques-unes qu'il signale, est qu'il faut lire (p. 80, l. 15) non « briques cuites », mais « loyer ».

Il sera donc bon si quelqu'un devait utiliser notre étude qu'il se réfère aux dites pages du Professeur Lévi Della Vida.

Agréez, je vous prie, mes salutations les meilleures.

Signé : G.-H. BOUSQUET.

NOTE SUR L'ŒUVRE DE MUḤAMMAD AL-MURĀBIṬ AD-DILĀ'Ī

En rédigeant ma notice sur le recueil de sermons *al-Baraka al-Bakriyya* (1), il m'a échappé qu'au moins un répertoire enregistrait cet ouvrage et indiquait le nom de son auteur.

Ce même répertoire, le supplément d'Ismā'il Bāšā al-Baġdādī au « Dictionnaire Bibliographique » de Ḥājji Ḫalīfa (2), dont je n'ai pu me servir que tout récemment, contient aussi un autre article qui permet de préciser la description d'un manuscrit arabe de la Bibliothèque nationale de Paris.

Voici ces deux indications :

1° (t. II, col. 861) « *Natā'ij at-taḥṣīl fī šarḥ at-Tashīl*, par Abū 'Abd Allāh Muḥammad al-Murābiṭ b. Muḥammad al-Fištālī al-Maġribī, auteur de *al-Baraka al-Bakriyya* » ;

2° (t. I, col. 177) « *Al-Baraka al-Bakriyya fi l-ḫuṭab al-wa'ẓiyya*, par Abū 'Abd Allah Muḥammad al-Murābiṭ b. Alī Bakr, dit aṣ-Ṣaġīr, al-Fištālī al-Maġribī al-Mālikī, mort en 1090 ».

Ces renseignements nous conduisent à un lettré déjà connu comme auteur du *Fatḥ al-Laṭīf lil-basṭ wal-ta' rīf fi 'ilm at-taṣrīf* et au sujet de qui le regretté E. Lévi-Provençal a renvoyé aux sources biographiques marocaines le concernant(3).

Ces sources (dont je n'ai pu consulter que la *Ṣafwa* d'Ifrānī (4) et le *Našr al-maṯānī* de Qādirī (5) nous apprennent que Muḥammad (surnommé Murābiṭ) b. Muḥammad b. Abī Bakr ad-Dilā'ī, qui avait étudié aussi bien dans son pays natal qu'en Orient (c'est-à-dire, les noms de ses maîtres l'indiquent, au Caire) était

(1) Voir *Notes de bibliographie maghrébine*, II, dans *Hespéris*, 1954, p. 368 (p. 4 du tirage à part).

(2) *Iḍāḥ al-maknūn fī ḏ-ḏayl 'alā Kašf aẓ-ẓunūn* (Baġdatli Ismail Paşa, Keşf-el-zunun zeyli), éd. Şerefettin Yaltkaya et Kilisli Rifat Bilge, 2 volumes, Istamboul 1945 et 1947.

(3) *Les Manuscrits Arabes de Rabat*, Paris, 1921, p. 88, n° 265. Brockelmann enregistre l'auteur dans *Suppl.* II, 700 [3 a] et le commentaire en question, *ibid.*, p. 336 (corriger l'index qui porte 335). Dans ces deux passages, il indique deux dates de décès différentes, la troisième étant celle qui figure chez Ismā'Il Bāšā et aussi chez Ahlwardt, voir ci-après. La date retenue par Lévi-Provençal est donnée par les sources marocaines. Le nom complet de l'auteur étant établi, mon hypothèse relative au titre de son recueil de sermons se trouve caduque : c'est en l'honneur de son grand-père Abū Bakr ad-Dilā'ī que Muḥammad al-Murābiṭ l'a intitulé *al-Baraka al-Bakriyya*.

(4) P. 179-181 (Brockelmann se réfère au même ouvrage, mais d'après un manuscrit d'Alger et sans doute de seconde main).

(5) II, 33.

surtout réputé comme grammairien, mais qu'il a également composé des ouvrages appartenant à d'autres genres littéraires, notamment un commentaire sur le *Waraqāt* de l'Imām al-Ḥaramayn (al-Juwaynī) ([1]) et des sermons à la manière d'Ibn Nubāta.

La *Ṣafwa* relate que parvenu au Caire, le commentaire de notre Marocain fut très recherché par les étudiants à tel point que Yaḥyā aš-Šāwī ([2]) dut le payer près de vingt dinars, pour le revendre, déçu, au quart de ce prix, le lendemain, après une nuit passée à le lire.

Le livre, sans doute fort étendu, ne perdit pas pour autant son crédit dans les milieux azharistes, à preuve qu'une cinquantaine d'années après la mort de l'auteur, en 1138/9-1725/6, un savant anonyme en fit un abrégé de dimensions encore respectables dont la Bibliothèque nationale conserve une copie datée de 1175-1761/2 ([3]).

Ahlwardt avait d'ailleurs signalé, sans indiquer sa source, les *Natā'ij*, dans sa liste des commentaires sur le *Tashīl* ([4]). Un autre manuscrit de Berlin conserve une réponse en vers de notre auteur sur un point de grammaire, à une consultation également métrique d'un lettré égyptien ([5]).

Georges VAJDA.

(1) *Al-Ma'ārij al-murtaqāt ilā ma'āni l-Waraqāt.* Ahlwardt l'enregistre, à titre d'information, t. IV, p. 7, n° 4368 (comm. 5) ; Ismā'īl Baša donne également le titre, un peu altéré, t. II, col. 503, mais aucun manuscrit n'a été signalé dans les catalogues et répertoires que j'ai pu consulter.

(2) Mort en 1096/1685 ou 1097/1686, *GAL*, II², 613 (cf. *Našr*, II, 126).

(3) Manuscrit 4211. C'est une copie soigneusement exécutée, comprenant 279 feuillets. La notice du Catalogue de de Slane, p. 678 et mon *Index*, p. 523, doivent être complétés. Pour l'ouvrage de base, fort connu, voir *GAL*, I², 359 [I] ; *Suppl.* I, 522 et *Index*, p. 680.

(4) VI, 9, n° 6629 (comm. 26).

(5) *Ibid.*, VI, 425, n° 7300, 4 (= VII, 143, n° 8003, 6). Pour son correspondant, Aḥmad b. 'Abd al-Laṭīf al-Bišbīšī, 1041/1631-1096/1685, voir *GAL*, II², 420 ; *Suppl.* II, 444.

NOTE SUR QUELQUES FRAGMENTS INÉDITS DE LA CORRESPONDANCE D'IBN AL-'ARÎF AVEC IBN BARRAJÂN (1)

La présente note se réfère aux travaux de Miguel Asin Palacios sur l'histoire du mysticisme andalou, et plus particulièrement de l'École d'Alméria (2). Elle voudrait verser au dossier de cette histoire quelques documents inédits afin notamment de préciser la nature des relations qui liaient entre elles deux personnalités bien connues dans le Soufisme andalou, Ibn al-'Arîf et Ibn Barrajân, et d'éclairer indirectement par là, les motifs qui suscitèrent contre eux la méfiance de la Cour de Marrâkech.

On sait en effet qu'un peu avant 536/1141, le sultan almoravide 'Alî ben Yūsuf ben Tašfîn (500-537/1106-1142) transmettait à ses agents de Séville et d'Alméria l'ordre d'arrêter et de lui envoyer à Marrâkech Ibn 'Al-'Arîf et Abū-l-Ḥakam Ibn Barrajân qui lui avaient été dénoncés par les « Foqahâ » de l'Andalus (3). On sait aussi qu'en cette même année 536/1141, les deux Soufis, à peine arrivés dans la Capitale almoravide y trouvèrent la mort et furent enterrés l'un près de l'autre.

La question qui se pose alors est de savoir si tous deux furent dénoncés à Marrâkech pour les mêmes motifs et si leur mort est due aux mêmes causes. Notre intention n'est pas de reprendre directement l'étude de cette question qui a été examinée avec soin par Asin Palacios à l'aide des sources hagiographiques musulmanes (4), sans pouvoir cependant lui donner une solution satisfaisante, à cause de

(1) Je suis heureux de remercier ici Si 'Abdessalâm Ben Souda de Fès de m'avoir si amicalement ouvert sa bibliothèque et de m'autoriser à utiliser ces documents inédits. Ma reconnaissance va également à M. Henri Terrasse, Directeur de l'Institut des Hautes-Études Marocaines, pour toute l'aide qu'il m'a apportée dans une mission d'études au Maroc au cours de laquelle j'ai pris connaissance des lettres d'Ibn al-'Arîf.

(2) Cf. ses deux ouvrages : *Aben Masarra y su escuela, oigines de la filosofia Hispano-Musulmana*, Madrid 1914, et « Ibn al-'Arîf, *Maḥâsin al-Majâlis*, texte arabe, Traduction et Commentaire, Paris 1933.

(3) Le même ordre était expédié à Grenade pour arrêter un autre Soufi ; Abû Bakr Muḥammad al-Mayurqî, mais celui-ci parvint à s'échapper en arrivant sur la côte d'Afrique, et se sauver vers Bougie et de là vers l'Orient où il avait déjà fait un long séjour auparavant. Cf. *al-Mu'jam* d'Ibn al-Abbâr, éd. Codera, 1884, pp. 139-140, et *al-I'lâm bi man ḥalla Marrâkuš wa-Aġmât min al-a'lâm*, de 'Abbâs ben Ibrâhîm al-Marrâkušî, Fès 1937, t. III, pp. 3-5.

(4) On trouvera chez Asin Palacios, *Ibn al-'Arif*, p. 1, n. 1, les sources utilisées pour Ibn al-'Arîf. Sur Ibn Barrajân, v. le *Mu'jam* d'Ibn al-Abbâr, pp. 645-646, et le *Kitâb al-Istiqṣâ* de Nâṣirî, trad. G Colin, in *Arch. Marocaines*, vol. 31, pp. 218-219. Sur l'état de la question telle qu'elle peut être connue à partir de ces sources, v. Asin, *loc. cit.*, pp. 4-7.

l'état laconique des documents dont on dispose jusqu'à présent (1). Nous voudrions seulement apporter des éléments indirects de solution en précisant, à l'aide de documents nouveaux, la nature des relations qui existaient entre Ibn al-'Arîf et Ibn Barrajân avant leur rappel à Marrâkech. Peut-être est-ce pour n'avoir pas vu la nature exacte de ces relations qu'Asin Palacios eut de la peine à s'expliquer qu'Ibn al-'Arîf ait été victime des vexations du Sultan au même titre qu'Ibn Barrajân sur qui pesaient des soupçons graves, puisqu'on l'accusait de fomenter une révolution contre la domination almoravide.

Asin Palacios considère en effet Ibn al-'Arîf comme le maître d'Ibn Barrajân, ainsi que d'al-Mayurqî et d'Ibn Qasyî, et donc comme le personnage central du mouvement soufi de cette époque. Il écrit dans son ouvrage sur Ibn Masarra (1914) :

« Muy pronto se agrupa en su derredor una numerosa turba de adeptos, no sólo de Almería y de su región, sino de varios puntos de Andalucía, especialmente de Sevilla, Granada y de los Algarbes de Portugal. De entre estos discipulos, tres defunden la nueva regla sufi del maestro en sus respectivos regiones : Abubéquer el-Mellorquin en Granada, Benbarrachan en Sevilla y Abencasi en los Algarbes » (p. 109).

Si plus tard (1933), dans son Introduction au *Maḥâsin al-Majâlis* d'Ibn al-'Arîf, Asin Palacios revient sur son jugement et écrit qu'« on ne peut affirmer qu'à ce groupe de disciples personnels du maître (= Ibn al-'Arîf) appartinssent les deux soufis (2) qui plus tard furent persécutés avec Ibn al-'Arîf à cause de leurs idées mystiques » (p. 4), cependant pour lui Ibn al-'Arîf reste toujours le personnage central auquel il rattache les deux autres ; hésitant simplement à leur donner le titre de disciples *ou* de collègues (*loc. cit.*, p. 5). Cette hésitation conduit Asin Palacios à dissocier finalement le destin de son héros de celui d'Ibn Barrajân et à lui attribuer une activité missionnaire qui aurait alerté les autorités almoravides indépendamment des faits qui, à Séville, mettaient en cause la conduite d'Ibn Barrajân :

« La multitude des disciples d'Ibn al-'Arîf et leur attachement fanatique au maître, écrit-il, firent peut-être craindre au sultan almoravide 'Alî, successeur de Yûsuf ben Tašfîn, un soulèvement possible en sa faveur pour le porter sur le trône. Nous disons « peut-être », parce qu'il n'y a pas de preuve, comme il y en a pour Ibn Barrajân : en effet, Ša'rânî affirme dans ses *Ṭabaqât* (I. 15) que celui-ci fut condamné à mort par le sultan, parce qu'environ 130 villages le reconnaisaient pour '*imam* » (*loc. cit.*, p. 5).

Certes pas plus qu'Asin Palacios nous n'avons de preuve directe qu'Ibn al-'Arîf ait été persécuté pour les mêmes motifs qu'Ibn Barrajân. L'affirmation d'Ibn

(1) On regrette en particulier le silence d'Ibn Baškuwâl qui connut personnellement Ibn al-'Arîf et qui devait être certainement bien informé sur les motifs de son rappel à Marrâkech. Il écrit d'une façon on ne peut plus laconique, et sans doute fort prudemment aussi, car il fallait ménager tout le monde, amis et ennemis d'Ibn al-'Arîf : « Il (= Ibn al-'Arîf) fut dénoncé auprès du Sultan lequel ordonna de le faire venir dans sa capitale, Marrâkech. Il y arriva donc et y mourut au début de la nuit du vendredi et fut enterré le vendredi 23 ṣafar 536 (27 septembre 1141). Les gens lui firent des funérailles solennelles et le Sultan se repentit de sa conduite à son égard » (*Kitâb aṣ-ṣila*, éd. Codera, 1883, n° 175, p. 85). Ibn Baškuwâl ne fait aucune allusion à Ibn Barrajân auquel il ne consacre même pas de notice dans son *Kitâb aṣ-ṣila*.

(2) Abû-l-Ḥakam Ibn Barrajân et Abû Bakr al-Mayurqî.

al-Abbâr « qu'ils se réclamaient des mêmes idées » ne suffit pas à le prouver, encore qu'elle suggère que peut-être cette communauté de vue était le fruit de l'influence de l'un d'eux sur l'autre. Ibn al-Abbâr remarque en effet, immédiatement après, qu'Ibn Barrajân avait la supériorité sur ses compagnons (Ibn al-'Arîf et al-Mayurqî) de sorte qu'on l'appelait le Ghazzâlî de l'Andalus (1).

Cette dernière remarque d'Ibn al-Abbâr semble avoir échappé à Asin Palacios, sinon comment expliquer qu'il n'ait même pas envisagé, à titre d'hypothèse, qu'Ibn al-'Arîf ait pu être, non pas le maître, mais le disciple d'Ibn Barrajân et peut-être en conséquence le partisan de son « Imâma »?

Or c'est cette hypothèse que viennent confirmer trois fragments de lettres inédites écrites par Ibn al-'Arîf à Ibn Barrajân (2). Dans ces fragments, Ibn al-'Arîf s'adresse au Soufî de Séville en l'appelant son « Grand Maître » (Kabîrî), son « Cheikh », son « Imâm ». Le premier de ces fragments est très court mais déjà significatif :

« A l'éminent Juriste Abū al-Ḥakam, mon Grand maître (Kabîrî) — que Dieu l'assiste toujours — (de la part) de celui qui estime à sa juste valeur ce qu'il lui doit et qui a pour lui une piété toute filiale, Aḥmad ben Muḥammad ben Muḥammad ; (de la part) de celui qui, s'il l'avait pu, aurait, pour sûr, pris asile sous sa protection (3). S'il a été dans l'impossibilité de le faire, du moins on ne l'empêchera pas de l'espérer et de le désirer ; que Dieu — gloire à Lui — substitue à la réalisation effective la pureté d'intention en tout ; qu'Il soit pour tous ses bienfaits, visibles et invisibles, loué et remercié par moi et par toutes choses, maintenant et partout. C'est Lui mon refuge contre toute grâce cachant une machination (makr), et quel merveilleux refuge contre toute vilenie ! »

Le second fragment qu'il faut sans doute placer chronologiquement avant le précédent, montre Ibn al-'Arîf au commencement de son itinéraire spirituel, découragé par la vue de ses nombreux défauts et négligences; puis reprenant confiance à l'exemple de « certaines gens qui vivent dans les déserts et les lieux abandonnés » et dont quelqu'un lui a décrit les vertus et la science. Il expose à Ibn Barrajân ce qui lui est avant tout nécessaire pour pouvoir suivre leur exemple :

« ... L'essentiel pour moi revenait à ceci : j'avais besoin, en ce monde, d'un homme savant et vertueux qui me prenne fermement en main, comme un père strict et sage le fait pour son fils, ne laissant point passer une négligence de ma part sans m'en corriger par le fouet, autant que ma santé et mon corps pourrait en supporter, et cela jusqu'à ce que je devienne membre des *Sâlikîn* (ascètes) ;

(1) V. *al-Mu'jam*, p. 19. V. aussi 'Abbâs ben Ibrâhîm, *loc. cit.*, t. I, pp. 160-178, où sont réunies la plupart des sources, éditées ou non, concernant Ibn al-'Arîf.

(2) Il n'y a pas de raison de mettre en doute l'authenticité de ces lettres. On y retrouve le style concis et élliptique des *Maḥâsin*. Nous savons d'autre part par les biographes qu'il existait des recueils de lettres d'Ibn al-'Arîf, notamment de ses lettres au Qâḍî 'Iyyâḍ. Nous avons trouvé ces fragments copiés à la suite des *Rasâil* d'Ibn 'Abbâd dans un recueil factice appartenant à Si Ben Souda de Fès. Ces fragments occupent six pages in-8°, et sont de la même écriture que les *Rasâil* qui portent la date de 1265 h. Ils sont au nombre de onze dont trois seulement adressés à Ibn Barrajân.

(3) Cela pourrait signifier qu'Ibn al-'Arîf a voulu rejoindre Ibn Barrajân à Séville, mais qu'il en a été empêché par des causes indépendantes de sa volonté.

Dieu fera alors ce qu'il voudra. Je suis en effet par tempérament comme un enfant ou une femme (1) qui ne se corrige que sous (la direction) d'un tuteur ».

Qu'Ibn al-ʿArîf ait trouvé auprès d'Ibn Barrajân ce « tuteur » dont il avait besoin, les termes dans lesquels il s'adresse à lui dans la troisième lettre (2) ne laissent pas de doute là-dessus. Il faut même dire que plus qu'un tuteur Ibn Barrajân a été pour lui le Guide suprême de ceux qui montrent aux âmes les chemins du salut, l'Imâm qui détient la bénédiction de Mahomet comme son représentant légitime. On admirera dans cette lettre la concision du style et de la pensée (3) l'exquise amitié qui liait Ibn al-ʿArîf à son maître et la délicatesse de ses sentiments religieux ; à travers eux se révèle chez Ibn al-ʿArîf un amour véhément de Dieu qui lui faisait dire ! « Je ne connaîs rien de plus désertique qu'un cœur vide du souvenir de Dieu » (4).

Voici donc cette lettre :

« Dieu soit le protecteur de l'Imâm, le juriste Abū-l-Ḥakam ʿAbdessalâm, mon Cheikh et mon Grand maître *(Kabîrî)*, et que sa miséricorde soit sur lui, — de la part de celui qui a acquis sa science auprès de lui et qui vit dans l'attente de ses nouvelles, l'esclave de Dieu Aḥmad ben Muḥammad. Que la paix et la miséricorde de Dieu soit sur toi.

Seigneur, réalise en ce Cheikh, mon Imâm et mon Grand maître, l'union de la vérité de son existence et de l'existence en lui de la vérité de Ta connaissance et de Ta familiarité. Fais de lui l'Imâm de ceux qui montrent les voies de la purification de l'âme et de ceux qui déterminent les chemins du salut ; bénis-le et bénis par lui (les autres) selon la bénédiction qui commence à Mahomet et finit à lui.

Je désirais recevoir une lettre de ce Cheikh qui est l'Unique à mes yeux et le Guide à qui je témoigne soumission de foi *(taslîm)* (5), et voici que me parviennent de lui des souhaits, une lettre, l'assurance de son amour et de son affection : toutes choses qui ne sont en comparaison de ce que je demandais à Dieu — gloire à son Nom — que des signes et non la réalité elle-même. J'espérais en effet de lui qu'il me fasse pressentir, par quelque Allusion, sa vie de connaissance et sa ligne de conduite. D'autant plus que je me débats contre un problème difficile (5) : comment guérir l'homme ivre, ou le guérir alors que l'ivresse le domine, que son ami a fermé sa porte et que son Créancier se réveille ?

Seigneur, il n'y a rien de plus stupéfiant que le cas d'un faible qui n'a pas d'excuse ! Seigneur, couvre de ton voile l'homme ivre, à l'excès, de l'amour de ce

(1) La comparaison avec l'enfant ou la femme est familière à Ibn al-ʿArîf ; on la retrouve dans les *Maḥâsin*, p. 34 (texte arabe, p. 78) et dans un autre fragment de ses lettres.

(2) Il semble que pour ce troisième texte nous ayons non pas un fragment, mais la lettre tout entière.

(3) La même concision qui caractérise *Maḥâsin al-Majâlis.*

(4) Dans une lettre adressée à son disciple Abū-l-Ḥasan ʿAlî ben Ghâlib al-Anṣârî, mort plus tard au Ksar el-Kebir, en 573/1177 ou 586/1190.

(5) Ici se placent deux membres de phrase particulièrement concis auxquels nous n'avons pu donner un sens intelligible. Le premier est celui-ci :

« ومعتبرا بما يتحرك له حامل براهين (?) السمع مني حركة
تحول بين النفس وهواها وتورثها الحياة من مولاها ».

Et le second : « ولقد اشكل علي اشكالا باب من قبول البيان تفصيلا واجمالا ».

monde et réellement mort à la vision contemplative de l'autre monde ! Tu es le seul qui puisses prendre en charge celui qui ne trouve en ses sens que passions dont il est l'esclave. Si tout ce qu'il y a en Toi de bonté l'attire irrésistiblement vers Toi, chasse alors ce qu'il y a en lui de mauvais. Pitié Seigneur ! détourne les yeux de ce que Tu vois et ouvre par Ta providence les cœurs fermés afin que, par cette voie, ils puissent tourner les regards vers Toi et connaître la honte.

Et toi [ô maître], au nom de tes vénérables cheveux blancs, souviens-toi de moi quand tu te reposeras auprès de Celui en qui je me suis reposé. Puisse-t-Il t'aimer, Lui en qui tu m'as aimé ! Salut ! ».

Tels sont les trois fragments de la Correspondance d'Ibn al-'Arîf qui nous paraissent de nature à changer la perspective dans laquelle il faut considérer les événements qui amenèrent Ibn al-'Arîf et Ibn Barrajân à trouver la mort la même année à Marrâkech. Qu'Ibn al-'Arîf soit mort de mort naturelle, comme l'affirment certains de ses disciples, ou de mort violente, selon les biographes postérieurs (1) il reste qu'on ne peut dissocier son aventure de celle d'Ibn Barrajân vu les relations qui les liaient auparavant. De toute évidence ces relations sont autre chose que le simple rapport de directeur a dirigé, de *šaiḫ* à *murīd*, Ibn Barrajân est plus que cela pour Ibn al-'Arîf, il est l'Imâm à qui il témoigne la soumission de foi, le « taslîm ». Aussi entre les dénonciations parties de Séville contre Ibn Barrajân (2) et celles qu'envoyèrent les *Fuqahâ* d'Alméria contre Ibn al-'Arîf (3) il semble difficile de ne pas poser un rapport étroit. Leur coïncidence dans le temps est du reste à elle seule assez significative. Le danger n'était pas, croyons-nous, qu'un soulèvement se fasse en faveur d'Ibn al-'Arîf pour le porter sur le trône, comme le penserait Asin Palacios (4), mais bien plutôt qu'Ibn al-'Arîf mette le prestige de sa prédication au service des prétentions d'Ibn Barrajân à l'Imâma. Et si la preuve directe nous manque qu'il l'ait fait effectivement, nous pouvons très certainement juger de l'esprit qui régnait à l'École soufie d'Alméria et des sentiments de ses membres à l'égard des Almoravides, en considérant la conduite d'un des plus illustres disciples d'Ibn al-'Arîf, le fameux Abū al-Qāsim Ibn Qasyî († 546/1151). Il est permis en effet de penser que celui-ci ne faisait que mettre en pratique les idées de son maître quand, au départ de celui-ci pour Marrâkech, il quitta Alméria pour aller déclancher au Sud du Portugal la révolte connue sous le nom du *Soulèvement des Murîdîn* (5).

Et ainsi entre Ibn Barrajân, l'Imâm reconnu par 130 villages, et Ibn Qasyî, le mystique révolté, Ibn al-'Arîf apparaît comme le chaînon intermédiaire, disciple de l'un et maître de l'autre. C'est la conclusion que nous tirons de la découverte de ces trois fragments de lettres et qui va à l'encontre de l'opinion courante qui considère Ibn Barrajân comme le disciple d'Ibn al-'Arîf.

R. P. Paul Nwyià s. j.
(Lyon, Fourvière, 1955).

(1) Cf. Asin, *loc. cit.*, pp. 6-7.

(2) Cf. le « *Tašawwuf* » de Tâdilî, cité par an-Nâṣirî, *loc. cit.*, p. 218.

(3) « On dit, écrit Ibn al-Abbâr (*Mo'jam*, p. 19) que les Fuqahâ' de sa ville se trouvèrent unanimes pour condamner ses doctrines ; ils le dénoncèrent auprès du Sultan qu'ils mirent en garde contre lui ».

(4) *Loc. cit.*, p. 5.

(5) Cf. Asin Palacios, *Ibn Masarra*, pp. 108-109, *Ibn al-Arîf*, p. 5. Cf. aussi 'Abbâs ben Ibrâhim, *loc. cit.*, t. I, pp. 224-226.

SÎDA EL-ḤORRA, LA NOBLE DAME

Il ne semble pas que les femmes aient eu fréquemment dans l'Histoire marocaine un rôle important à jouer. Pourtant, dans la première moitié du XVIe siècle, à une époque où le pouvoir du sultan de Fès subissait une crise importante et où les provinces du nord avaient profité de l'occasion pour se rendre presque indépendantes, alors que les Portugais s'étaient implantés en Afrique et que l'afflux des Andalous émigrés avait provoqué une réaction contre les Chrétiens, une femme domina pendant quelques années la politique du nord marocain.

A la fin du XVe siècle (premières années du Xe siècle de l'Hégire), la petite ville rifaine de Chefchaouen était gouvernée par son fondateur, un chérif idrisside du Jbel el-'Alam, le caïd 'Ali Ber-Rached. Celui-ci avait guerroyé dans sa jeunesse en Espagne où il avait épousé une andalouse originaire de Vejer de la Frontera (sur la route de Tarifa à Cadix) qui s'était convertie à l'Islam et que l'on appelait Lalla Zahra. De cette union naquit vers l'année 1490 (896 H) un fils, Moulay Ibrâhim, et une fille Lalla 'Aicha. Moulay Ibrâhim devait succéder à son père comme caïd de Chefchaouen en 917 et devenir ensuite à Fès vizir du souverain ouaṭṭâside, Moulay Aḥmed. Le caïd 'Ali Ber-Rached eut encore d'autres enfants dont deux furent également caïds de Chefchaouen, Moulay Moḥammed et Moulay 'Omar Salema (1).

On ignore la date exacte de la naissance de Lalla 'Aicha. Elle était certainement plus jeune que son frère Moulay Ibrâhim et dut naître aux environs de l'année 1495 (900 H) (2).

Appartenant à une célèbre famille chérifienne, Lalla 'Aicha bent 'Ali Ber-Rached reçut dès l'enfance une éducation très soignée. Toute jeune elle suivit l'enseignement de nombreux cheikhs parmi lesquels on peut citer Aboû Moḥammad 'Adb-Allah el-Habtî, le cheikh Aboûl-Ḥasan 'Othmân ach-Châwî, le cheikh Aboûl-Ḥadjdjadj Yoûsouf ben al-Ḥasan at-Talidi, le cheikh Aboûl-Baqâ 'Abd al-Hârith ben 'Abd-Allah et bien d'autres(3). Mais surtout, elle fut la disciple du célèbre

(1) Sur Moulay Ibrâhim et sa famille, consulter RICARD (R.), *Moulay Ibrahim, caïd de Chechaouen*, dans *Les Sources Inédites de l'Histoire du Maroc*, 1re série, Portugal, t. III, p. 146-157. Cet article a été publié à nouveau dans RICARD (R.), *Études sur l'histoire des Portugais au Maroc*, Coimbra, 1955, p. 261-280.

(2) Si l'on admet la thèse de GRAULLE (*La «Daouhat an-Nâchir»*, de Ibn 'Askar, dans *Archives Marocaines*, vol. XIX, Paris, 1913, p. 6) qui donne comme date de naissance à Ibn 'Askar la date de 920 de l'Hégire (1514 J.-C.) et si comme nous le croyons, Ibn 'Askar est né d'un second mariage de Sîda el-Ḥorra, il est vraisemblable que celle-ci soit née vers l'année 900 de l'Hégire, c'est-à-dire 1495 de notre ère.

(3) Nous avons respecté l'orthographe donnée par GRAULLE, *op. cit.*, p. 48.

cheikh Aboû Moḥammad ʿAbd-Allah al-Ghazwâni. C'est dans son enseignement qu'elle puisa la grande sagesse dont elle fit preuve durant toute son existence. On raconte que le père d'al-Ghazwâni, le saint ʿOudjal, lui posait souvent la main sur la tête et disait : « Cette jeune fille occupera un rang élevé »(1). Fille d'une espagnole, Lalla ʿAicha dut recevoir également, comme son frère, une éducation européenne et parler couramment le castillan. Cette double culture la préparait donc au rôle politique important qu'elle était appelée à jouer.

Vraisemblablement très jeune, on lui fit épouser l'allié de son père contre les Portugais, ʿAli Aboû-l-Ḥasan el-Mandarī (2), le restaurateur de Tétouan. Ce dernier avait été l'un des auxiliaires d'Ibn el-Aḥmar pendant la guerre de Grenade, et, exilé d'Andalousie, il avait obtenu du Sultan, Sidi Moḥammed ech-Cheikh el-Ouaṭṭâsi, l'emplacement de Tétouan pour lui et ses compagnons (3). Mariage politique avant tout, mais qui ne dépaysa pas la jeune femme.

Dans ce Tétouan où elle devait passer plusieurs années de sa vie, elle retrouva tout de suite le milieu andalou lettré et raffiné dans lequel elle avait été élevée. Gouverneur à peu près indépendant de Tétouan, el-Mandarî était en luttes permanentes avec les Portugais établis à Ceuta, Tanger et Arzila, luttes coupées de trêves, de négociations, de discussions (4) ; tout ceci permit à Lalla ʿAicha de s'initier aux intrigues de la politique, science qu'elle posséda bientôt à un haut degré et qui devait lui servir quand, plus tard, elle gouverna à son tour Tétouan.

Devenue veuve, Lalla ʿAicha épousa, on ne sait trop quand, un Chérif Ḥasani, Moulay ʿAli ben ʿOmar Aboûl Ḥasan, dont elle eut, aux environs de l'année 1514 (920 H), un fils, le célèbre Sayyîdi Moḥammad ben ʿAli, connu sous le nom d'Ibn ʿAskar et auteur de la Daouhat en-Nâchir (5). Ce second mariage de Lalla ʿAicha, que nous appellerons désormais du nom que l'histoire lui a conservé, as-Sayyida al-Ḥorra, ou plus couramment Sîda el-Ḥorra (c'est-à-dire, Madame la Princesse) (6), semble avoir été un mariage heureux. Nous savons peu de choses sur Moulay ʿAli ben ʿOmar ; nous savons seulement que c'était un homme de guerre qui combattait contre les Chrétiens, et que sa famille était retournée à Chefchaouen. Au cours d'une bataille contre les Portugais, il fut capturé et emmené à Tanger. Au bout de dix jours, raconte Ibn ʿAskar (7), la puissance miraculeuse des prières de Sîda el-Ḥorra obtint la libération de son époux. A Chefchaouen Sîda el-Ḥorra

(1) GRAULLE, *op. cit.*, p. 49. Dans son étude sur la famille Ber-Rached, Abderraḥîm Yebbur est d'avis que la mère d'Ibn ʿAskar était distincte de Sida el-Ḥorra, celle-ci s'appelant ʿAïcha bent ʿAli, etc., alors qu'Ibn ʿAskar donne à sa mère le nom de Umm Aḥmad Aïcha bent Aḥmed, etc. Cf. YEBBUR (A.), *Los Ber-Rached de Chefchauen y su significación en la historia de Marruecos septentrional*, Tétouan, 1953, p. 26.

(2) RODRIGUEZ (B.), *Anaïs de Arzila*, Lisbonne, 1915, t. I, p. 206 et LOPES (D.), *Historia de Arzila*, Coimbre, 1925, p. 347.

(3) JOLY (A.), *Tétouan, deuxième partie: Historique* (avec la collaboration de M. Xicluna et L. Mercier), dans *Archives Marocaines*, vol. V, Paris, 1905, p. 188-191 et p. 198-199.

(4) *Ibid.*

(5) GRAULLE, *op. cit.*, p. 5-6 et p. 49.

(6) *Sources inédites de l'Histoire du Maroc, op. cit.*, note de M. G. S. Colin, p. 157, n. 1. (Cette note a été publiée de nouveau dans RICARD (R.), *Études sur l'histoire des Portugais au Maroc*, Coimbre, 1955, p. 280, n. 1).

(7) GRAULLE, *op. cit.*, p. 49-50.

avait retrouvé ses frères et cette époque de sa vie s'écoula au milieu des siens. Le seul incident important fut sa mésentente avec sa belle-sœur, Lalla Yetto, l'une des femmes de son frère, Moulay Ibrahim, et la fille du caïd d'el-Kṣar el-Kebîr, Moulay Aḥmed el-ʿAroûsi. Cette histoire finit tragiquement : Sîda el-Ḥorra envoya sa malédiction à Lalla Yetto qui en devint folle (1).

Puis Sîda el-Ḥorra devint veuve une seconde fois. C'est alors que le sort la ramena à Tétouan. Une fille qu'elle avait dû avoir de son deuxième mari, avait épousé un petit-fils d'el-Mandarî, Sîdi Aḥmed el-Ḥasan. Vers l'année 1537 (944 H), elle accompagna sa fille à Tétouan où rapidement elle évinça le caïd de la ville qui était le père de son gendre. Ce caïd, qui s'appelait également Aḥmed el-Ḥasan, était un fils d'el-Mandarî ; il est donc fort possible que l'inimitié qui existait entre lui et Sîda el-Ḥorra remontât à plusieurs années ! Sîdi Aḥmed el-Ḥasan remplaça officiellement son père comme caïd de Tétouan, mais ce fut Sîda el-Ḥorra qui gouverna la ville (2). Elle la connaissait bien, et y exerça une autorité souveraine. La lutte contre les Chrétiens fut son principal souci : à cet effet elle avait de nombreux vaisseaux toujours occupés à pirater sur les côtes espagnoles, et elle entretenait de bonnes relations avec les Turcs d'Alger ; ceux-ci étaient bien accueillis à Tétouan (3), ou bien elle allait à Vélez de la Gomera discuter avec eux au sujet des Chrétiens capturés (4). Par ailleurs elle restait en bons termes avec le roi de Fès. Quelques années auparavant celui-ci s'était assuré un allié dans le nord du Maroc en mariant sa sœur Lalla ʿAicha au caïd de Chefchaouen, Moulay Ibrahîm (5), mais Moulay Ibrahîm était mort. Aussi quand en 1541 (rebiʿ 1er 948 H), Moulay Aḥmed el-Ouaṭṭâsi vint à Tétouan, pour mieux s'assurer de la fidélité de la ville, il épousa Sîda el-Ḥorra (6). C'était évidemment un mariage uniquement politique, car Moulay Aḥmed laissa sa nouvelle épouse à Tétouan comme il l'eut fait d'un khalifat, avec mission de servir d'intermédiaire entre lui et les Portugais (7).

De son côté Sîda el-Ḥorra pouvait compter sur l'appui du Sultan, ce qui ne devait pas lui être inutile, car au nord elle ne cessait d'avoir des démêlés avec le gouverneur de Ceuta, Don Affonso de Noronha, et au sud, elle devait également se défendre contre son demi-frère, Moulay Mohammed Ber-Rached, qui gouvernait Chefchaouen depuis la mort de Moulay Ibrahîm (945-946) et désirait s'installer à Tétouan (8). Ses démêlés avec Don Affonso de Noronha sont restés célèbres : si Sîda el-Ḥorra avait besoin du port de Ceuta pour recevoir des marchandises européennes, Don Affonso avait besoin de Tétouan pour écouler lesdites marchandises à l'intérieur du Maroc. Comme Sîda el-Ḥorra s'était livrée à quelques « actes inamicaux » (9) (il s'agissait vraisemblablement de captures de Portugais, mais Don

(1) *Ibid.*, p. 51-52.
(2) *Sources inédites de l'Histoire du Maroc*, 1re série, Espagne, t. I, p. 107, n. 4.
(3) *Ibid.*
(4) *Sources inédites de l'Histoire du Maroc*, 1re série, Portugal, t. III, p. 267, n. 2.
(5) Rodriguez (B.), *Anaïs de Arzila*, Lisbonne, 1919, t. II, p. 106.
(6) En-Naciri, *Kitab el-Istiqça*, t. IV, trad. Hamet, dans *Archives Marocaines*, Paris, 1934 p. 557. Cf. Joly (A.), *op. cit.*, p. 202.
(7) *Sources inédites de l'Histoire du Maroc*, 1re série, Portugal, t. III, p. 473 et p. 500.
(8) *Ibid.*, p. 531-532, et t. IV, p. 20.
(9) *Ibid.*, t. III, p. 509-512.

Affonso de son côté capturait des Marocains...) (1), le Gouverneur la menaça de fermer la frontière de Ceuta. En réponse Sîda el-Ḥorra retint à Tétouan le courrier que le roi de Portugal envoyait à son représentant à Fès (2). Alors Noronha ferma effectivement la frontière. Le roi de Fès, qui en subissait les conséquences se plaignit. Enfin, en septembre 1542 (jumâda 1er 949 H), les deux adversaires se réconcilièrent (3).

Cette année 1542 marque la fin de la vie politique de Sîda el-Ḥorra. Le 22 octobre (12 rajab 949), le père de son gendre, l'ancien caïd de Tétouan, Sîdi Aḥmed el-Ḥasan, arriva à Tétouan avec quelques cavaliers et expulsa Sîda el-Ḥorra en lui prenant tous ses biens (4). Il est probable que le caïd de Tétouan, las de la tutelle de sa belle-mère et de l'autorité du roi de Fès donna son accord à ce coup d'état qui avait de nouveau rendu Tétouan pratiquement indépendant de Fès.

Sîda el-Ḥorra se réfugia alors à Chefchaouen où, quittant la scène politique, elle se consacra à la vie religieuse. Elle fonda une zaouya où elle passa plusieurs années, vite célèbre par sa science religieuse et sa grande piété. Dans la Daouhat en-Nâchir, son fils Ibn 'Askar raconte plusieurs miracles qui lui sont attribués. Ses relations avec son demi-frère, Moulay Moḥammed Ber-Rached s'étaient améliorées, mais le caïd de Chefchaouen se méfiait toujours des intrigues possibles de sa sœur et désirait son départ. Aussi quand Ibn 'Askar eut été nommé cadi à el-Ḳṣar el-Kebîr, elle se prépara à aller le rejoindre. Moulay Moḥammed essaya cependant de la retenir, mais en vain, et elle partit pour el-Ḳṣar où elle passa la fin de sa vie. Elle y mourut en odeur de sainteté le 14 juillet 1562 (12 doul qada 969 H), et fut enterrée à l'extérieur de Bâb Sebta, l'une des portes d'el-Ḳṣar el-Kebîr (5).

Il est difficile de porter un jugement sur la « Noble Dame ». Au dire des Portugais qu'elle combattit, c'était une femme très intelligente mais belliqueuse et emportée ; d'après son fils, elle était une grande savante et une véritable sainte. Mais les deux faces du tableau peuvent concorder. De toutes façons, Sîda el-Ḥorra était une femme supérieure dont le rôle est loin d'être négligeable dans l'histoire du nord du Maroc au XVIe siècle.

Chantal de la VÉRONNE
(Paris, 18 janvier 1955)

(1) *Ibid.*, p. 279-294.
(2) *Ibid.*, p. 547-548.
(3) *Ibid.*, t. IV, p. 89-93.
(4) *Ibid.*, 1re série, Espagne, t. I, p. 105.
(5) GRAULLE, *op. cit.*, p. 52-54.

LA GARA MEDOUAR

Les ruines de la Gara Medouar m'ont été signalées par M. J. Margat (Sces des Mines) en 1951.

Au cours d'un voyage au Tafilalt en septembre 1952, j'ai pu les visiter moi-même entièrement. Le toponyme de Gara Medouar signifie la Gara Ronde, ce qui est évident et ne nous apprend rien.

A l'Ouest de la palmeraie du Tafilalt, au niveau de Rissani, une piste part vers Taguerroust et Alnif en suivant à peu près le pied Nord du Jbel Amelane. A dix kilomètres au Nord, s'élève le Jbel Bou Legroun (la montagne qui a des cornes) appelée ainsi en raison de ses sommets pointus caractéristiques à l'horizon — c'est l'explication qui m'en a été donné. Entre la piste et le Jbel Bou Legroun s'étend une grande plaine caillouteuse qui va jusqu'au Rhéris. Au milieu de cette plaine, comme une tour, se dresse la Gara Medouar et, légèrement en avant, un piton de moindre volume. Cette Gara est formée d'un empilement de strates découpées circulairement (en plan) et présentant une légère déclivité au centre et sur l'un des bords.

De cette organisation il suit que l'érosion pluviale a vidé le centre de la Gara des matériaux les plus friables, ne laissant subsister que les éperons rocheux de plus grande résistance. Aujourd'hui schématiquement, la Gara se présente comme un entonnoir, les eaux de ruissellement allant nécessairement converger vers une échancrure unique. Tout autour, la falaise très abrupte, offre un obstacle naturel à l'escalade sauf en trois endroits : deux de minime importance au Nord-Est et la brèche creusée par les eaux de ruissellement au Sud-Sud-Ouest.

La carte au 1/200.000e de reconnaissance rend mal ce relief, aussi on trouvera ci-joint le relevé approximatif que j'ai fait à l'aide des photographies aériennes du Service Géographique National. Sur la carte on trouvera le toponyme Gara Medouar à l'azimut Lambert Sud 595×79. Il y est signalé un barrage. Ce qui semble à première vue absurde, les oueds importants coulant à plus de dix kilomètres de là. Cependant j'ai pu y visiter des constructions humaines dont la description va être donnée ici.

Les solutions de continuité dont j'ai parlé plus haut dans la structure du plateau concave que forme la Gara ont été obstruées par des murs que l'on a pris d'abord pour des barrages. Les murs sont formés d'un blocage de pierre, de taille moyenne, recouvert d'un crépis, le tout lié à la chaux. Ces murailles présentent l'inconvénient notable d'empêcher les eaux de ruissellement de sortir de la Gara. Pour pallier aux risques de voir s'accumuler les eaux au pied de la grande muraille et de la ruiner, celle-ci a été construite notablement plus épaisse que les autres, la largeur étant portée à deux mètres et surtout quatre petits barrages

ont été établis en divers points du bassin versant intérieur. Remparts et falaise délimitent une superficie de trente hectares environ. A l'intérieur des murailles, sur le faîte de la falaise s'élèvent, aux trois-quart ruinées, des constructions en pierres liées à la chaux. A part trois édifices construits sur les hauteurs dominant les vallées intérieures, toutes les maisons étaient disposées sur le pourtour. Presque toutes sont situées au Sud d'un axe Nord-Est-Sud-Ouest qui couperait la Gara par moitié ; une seule se trouve au Nord, au faîte même de la falaise. L'épaisseur des murs des maisons est de cinquante à soixante-cinq centimètres, en pierres grossièrement taillées parfois, mais le plus souvent seulement choisies.

La pointe Sud est assez escarpée par rapport à la vallée centrale, aussi il a été ménagé deux petites rampes, avec des marches, pour pouvoir se rendre plus commodément à la porte de sortie, seule ouverture de un mètre cinquante à un mètre soixante-dix qui ait été pratiquée tout autour de la Gara. La porte est située nettement à l'Est du milieu du grand rempart, un peu avant l'aplomb de la falaise, elle domine légèrement le fond de la vallée et ne risquait donc pas d'être envahie par les eaux. De l'autre côté, symétriquement à la porte par rapport au milieu du rempart, quatre tours ont été élevées ainsi que des constructions immédiatement au-dessus de la porte.

Une chose assez curieuse est encore à signaler, à cent cinquante mètres hors des remparts, au niveau de la plaine, un talus de terre de soixante à quatre-vingts centimètres de hauteur décrit grossièrement un demi cercle devant l'ouverture de la Gara, joignant une falaise à l'autre. Ce talus est certainement œuvre humaine puisqu'il va à l'encontre des courbes de niveau. Il n'est pas comme on pourrait le penser, notablement entamé au niveau du thalweg. Se pose maintenant la question de savoir ce que représente cette construction.

Il semble soutenable de prétendre qu'il y a là les restes d'une place forte. D'abord la position de la Gara est idéale pour surveiller la plaine. La disposition des édifices semble indiquer que la vue est plutôt portée sur la partie Sud de cette plaine, exception faite pour une seule maison sise au Nord. Or au Sud passe le grand axe Alnif-Tafilalt, axe de communication fort ancien. La voie du Nord qui passe par Tizi n'ou Morhazeni étant de moindre importance. En second lieu la place forte est admirablement défendue. Seule une porte facilement gardée par quatre tours en avancée sur elle et surtout par les constructions qui la dominent, permettrait à l'assaillant de pénétrer. Tout autour il est impossible avec des moyens ordinaires d'escalader la falaise.

Le problème du ravitaillement en eau semble avoir été élégamment résolu. En effet les barrages coupant les vallées intérieures devaient isoler quatre petits lacs fournissant la place en eau potable pour une bonne partie de l'année sinon l'année tout entière. Cependant il pouvait fort bien exister un puits au dehors. Il se peut aussi que ces barrages n'aient eu d'autre utilité que d'empêcher l'eau de ruissellement de détruire la grande muraille.

Un grand nombre de débris de poteries jonche le sol ; la matière est assez grossière et façonnée autour. L'un des fragments prélevés est suffisamment important pour reconstituer une jarre de trente-quatre centimètres de diamètre. Je n'ai pas relevé de légendes concernant l'origine de ces ruines. Les gens que j'ai pu questionner disent que ce sont les anciens ou les « bortguiz » qui construisirent

cette place forte d'ailleurs généralement inconnue au Tafilalt. Seuls quelques bergers beraber l'ont visitée pendant leurs courses et même y ont construit quelques petits édicules de pierres sèches pour s'abriter du vent et du soleil. On distingue cela va sans dire très bien ces constructions récentes des autres. Le beraber qui m'accompagnait prétendait qu'il existait aux dires d'un de ses amis, une pierre écrite et une grande barre de métal, fichée en terre qui vibrait bien mais que l'on ne pouvait malgré tout arracher. A trois, nous avons passé six heures à battre les trente hectares de la gara sans retrouver ces deux vestiges ; il se peut malgré tout qu'ils aient échappés à notre investigation s'ils sont quelque peu enfouis.

Quelle est l'origine de cette place forte ? Est-ce « Amerghad » d'el Bekri, le « Chateau » de Léon l'Africain qu'ils placent respectivement à six et douze milles de Sigilmassa, identifiée avec les ruines proches de Rissani ? Y a-t-il une quelconque relation avec les constructions saadiennes de Zagora ? Ou avec les vestiges de Tagmadirt du royaume juif de l'Oued Zitoun (oued Dra) ?

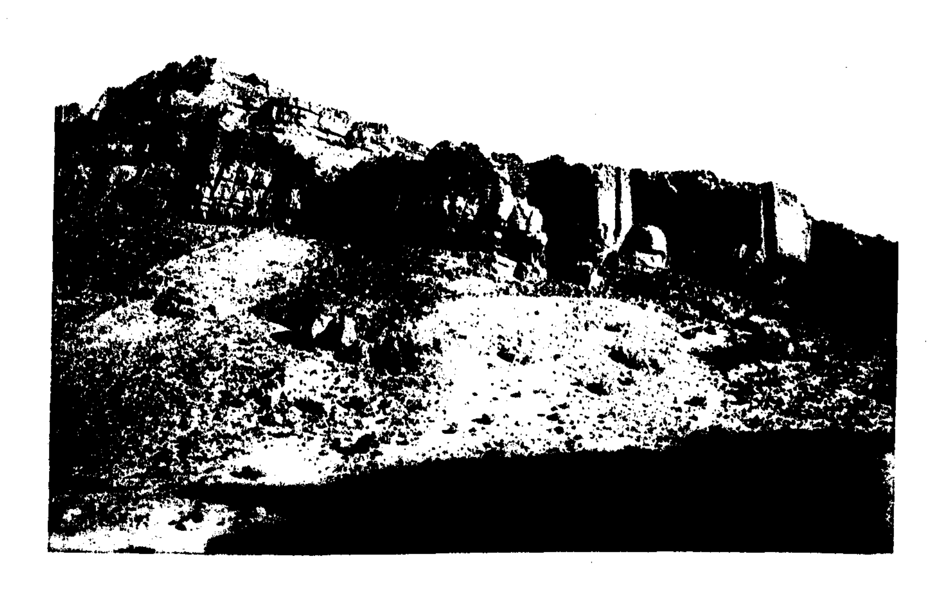
Autant de questions sans réponses tant que les spécialistes n'auront pas eux-mêmes entrepris une étude systématique des sites archéologiques du sud marocain.

Paul PASCON
Paris, novembre 1953

GARA MEDOUAR



I. — Vue générale.



II. — Remparts, S. W.

II

GARA MEDOUAR



III. — Rempart principal.



IV. — Rempart principal.

GARA MEDOUAR

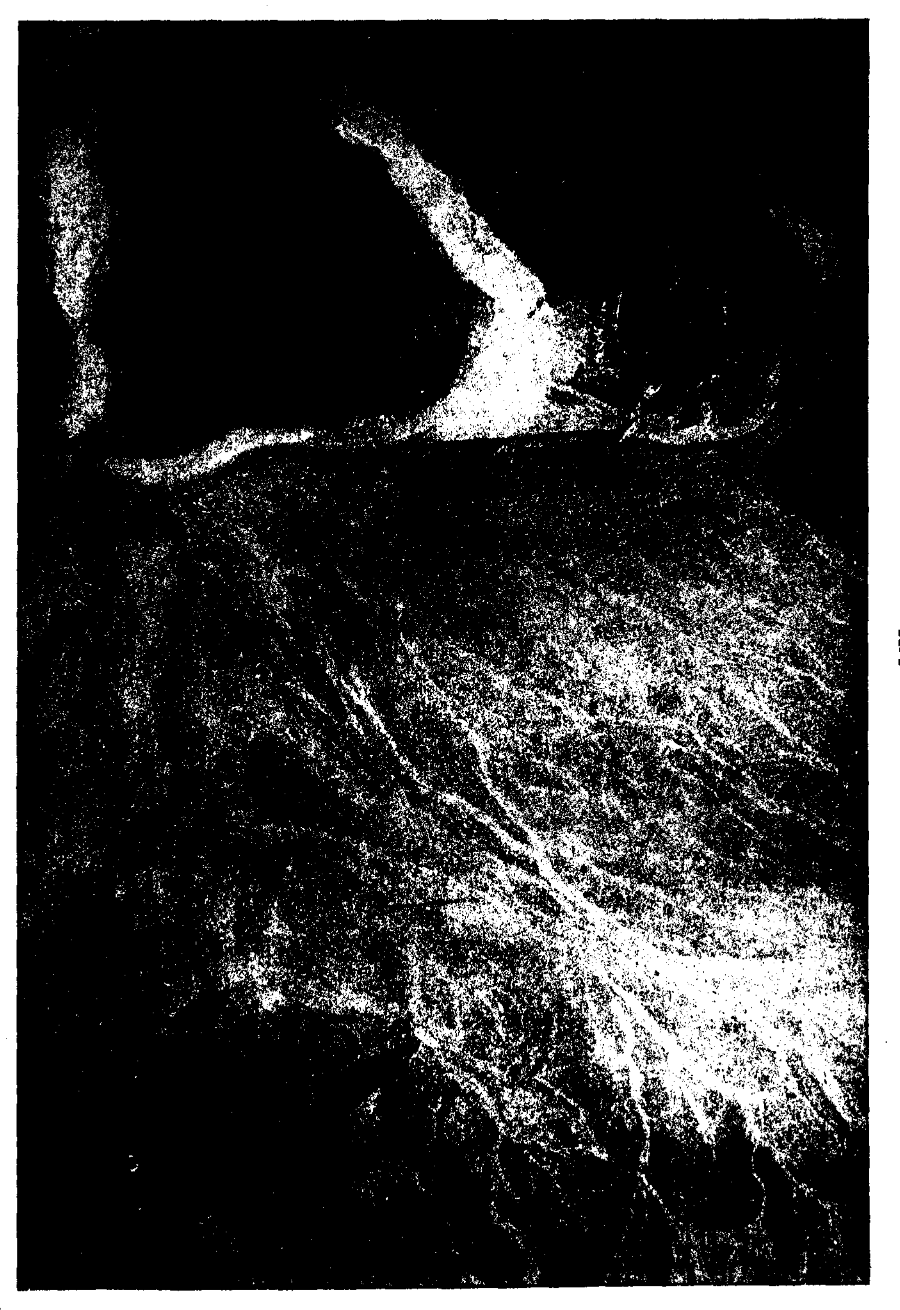


V. — Barrages intérieurs.



VI. — Barrages intérieurs.

Pl. IV.



VII.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Arsène ROUX, *La vie berbère par les textes, Parlers du sud-ouest marocain (tachelhit). Première partie : la vie matérielle, I, Textes*, Paris, Larose, 1955, 1 vol. in-8°, 117 pages.

Charles PELLAT, *Textes berbères dans le parler des Ait Seghrouchen de la Moulouya*, Paris, Larose, 1955, 1 vol. in-8°, v et 175 pages (Institut des Hautes-Études marocaines, Collection de textes berbères marocains, I et II).

L'Institut des Hautes-Études marocaines avait déjà accueilli dans ses publications des travaux de dialectologie berbère (en dernier lieu E. Laoust, *Contes berbères du Maroc*, 2 vol., 1949), mais c'est maintenant d'une véritable collection, réservée aux textes berbères, qu'il prend l'initiative. Il est de plus en plus rare qu'un ouvrage de berbère se présente comme un vrai livre imprimé et c'est déjà un plaisir que d'apprécier la belle présentation matérielle des deux premiers volumes de la nouvelle série : j'espère donc qu'on ne reprochera pas à l'Institut des H. É. M. de manquer de modestie si j'utilise sa propre revue pour saluer l'événement et pour souhaiter qu'en dépit de circonstances difficiles la nouvelle collection puisse être continuée, au service des études de linguistique. Je regrette seulement, pour ma part, qu'on ait cru devoir la limiter à priori, dans son intitulé, aux textes « marocains » : il s'agit d'un domaine où la frontière politique n'a guère de valeur pour le dialectologue.

Les systèmes de notation utilisés dans les deux ouvrages sont semblables mais non identiques. Les conceptions des éditeurs et les problèmes que posent les parlers peuvent varier et il est bon que règne une certaine liberté ; mais on pourrait sans abus éliminer certaines divergences : ainsi lorsque les mêmes sons sont notés respectivement par *e* et *ḥ* dans un livre, par *ə* et *ḫ* dans l'autre. Cela dit, la notation de M. Roux est plus phonologique, celle de M. Pellat est plus phonétique et plus proche de celle des arabisants : le premier écrit *essûq* (p. 82), le second *əssōq* (p. 139) ; M. P. emploie le signe *ē* (*ṭṭēr*, p. 118) là où M. R. écrirait *ĭ*; M. P. note souvent des voyelles longues que M. R. s'abstient de signaler ; il semble bien que sur ces points ce soient les méthodes qui diffèrent, plutôt que les parlers étudiés. Chacun des systèmes aura ses partisans, mais il est intéressant de constater qu'aucun des deux éditeurs n'est allé jusqu'au bout : M. R. distingue *a*, *ă* et *ā*, tandis que M. P. écrit *u* dans *ṭaḍuri* (malgré l'emphatique) comme dans *ṭaduli* (p. 114, p. 118). Tous deux se sont heurtés au problème de la voyelle d'appui : on peut noter par *e* (ou *ə*) soit un son réel mais instable, prêt à disparaître si le débit ou le contexte se modifient, soit, *par convention*, le centre d'une syllabe phonologique ; il semble que

MM. R. et P. aient hésité entre ces deux valeurs : dans la syllabe finale de *ġersen*, *srusen*, etc. (p. 19) *en* ne serait-il pas pour M. R. une simple graphie pour *n* centre de syllabe? Mais on lit *ĕmmaqqaṛn* (p. 19), et *idreqq* à côté de *iderqq* (p. 92), notations qui paraissent revenir au plan de la phonétique pure (cf. du reste p. 9, n. 5). Inversement M. P. qui note en phonéticien *iε*^{a}*ləm*, *ε*^{a}*ləf*, *aε*^{a}*dil*, écrit en phonologue *əεləm* et *taεdilt* (pp. 166-167). Ces flottements sont une nouvelle preuve de la difficulté que présente pour les berbérisants le choix entre les deux systèmes de notation (cf. L. Galand, *La phonétique en dialectologie berbère*, dans *Orbis*, 1953, § 3. 8, pp. 230-231).

Les textes publiés par M. Roux appartiennent à des parlers chleuhs de l'Anti-Atlas ,du Sous et du Grand Atlas. Ils ont été classés par centres d'intérêt. Chaque texte étant localisé, les dialectologues désireux de comparer entre eux les différents parlers pourront procéder à un regroupement. Mais ce n'est pas à eux que M. R. s'adresse en premier lieu : il présente son livre comme le complément des recueils ronéotypés dont *Hespéris* a donné le compte rendu en 1950 (pp. 477-478) et en 1954 (pp. 276-277) et qui étaient destinés d'abord aux étudiants. Me permettra-t-il de regretter tant de modestie? Voulant guider le débutant pas à pas, il a joint aux textes de nombreuses notes où il explique des phénomènes phonétiques d'assimilation qui, pour un autre public, auraient pu être étudiés une fois pour toutes dans un chapitre préliminaire ; par contre il s'abstient généralement de commentaires lexicographiques que sa longue expérience des parlers marocains auraient rendus infiniment précieux pour les linguistes : on en jugera par les deux pages qu'exceptionnellement il consacre à l'arganier (pp. 35-36). Les étudiants eux-mêmes ne liront pas ces textes sans éprouver de sérieuses difficultés à cause du vocabulaire : il est vrai qu'une traduction et un lexique doivent être publiés ultérieurement. Les notes fournissent à M. R. l'occasion de se prononcer sur certaines questions linguistiques : ainsi sur l'élément *-ik-* (p. 10, n. 3) et sur l'origine de *-w-* dans des expressions comme *ġ-eddu-w-wakal* (M. R. voit là le résultat d'une assimilation de la préposition *n;* M. A. Basset vient d'exprimer une autre opinion dans les comptes rendus du Groupe Linguistique d'Études Chamito-Sémitiques, t. VII, 1954, pp. 8-12). Au reste, le titre de l'ouvrage dit suffisamment le propos essentiel de l'auteur, et il faut féliciter M. R. d'avoir donné de la « vie matérielle » dans cette région du Maroc un tableau équilibré et assez complet, comme le révèlent les titres des chapitres : l'habitation, les vêtements, la nourriture, les maladies, le temps, les cultures, l'élevage, les métiers, le commerce, la chasse, description des pays, genres de vie. On retrouve naturellement les thèmes habituels à ce genre de textes et la maison, le labour, le bétail occupent la place qui leur est due ; mais les pages consacrées au forage du puits, aux métiers, à la chasse, à la description des pays, aux genres de vie apportent des éléments variés et nouveaux. Les textes ont de la précision et du relief, le pittoresque n'y manque pas. Je dirai plus : certains passages révèlent les étonnantes possibilités d'une langue qui, pourtant, n'a jamais été « travaillée » par un véritable écrivain : puissance (description de l'orage, p. 52), poésie (le printemps, p. 54), satire (montagnards et gens de la plaine, p. 103 sqq.), mouvement (conversation de femmes, p. 106 sqq.). On devine le profit que berbérisants et ethnographes pourront tirer de cette publication ; ils ne manqueront pas d'attendre avec impatience les compléments déjà mentionnés

et le volume promis sur la vie sociale des Chleuhs, dont quelques textes (prière pour obtenir la pluie, pp. 56-57 ; le marché, les moussems, p. 81 sqq.) donnent déjà un aperçu.

Les textes de M. Pellat nous transportent dans une tout autre région, celle des Aït Seghrouchen dont le parler avait dès 1920 fait l'objet d'une très consciencieuse étude d'E. Destaing : le lecteur des nouveaux textes dispose ainsi d'une grammaire et d'une base de comparaison, car le parler des Aït Wadfel, auquel s'en tient M. P., diffère légèrement de celui que décrivait Destaing. Ces textes sont moins nombreux que ceux de M. Roux ; par contre, accompagnés d'un rapide exposé grammatical, d'une traduction et d'un glossaire, ils forment un tout. L'auteur a voulu donner un échantillon linguistique nettement localisé et déjà élaboré, qui épargnera aux berbérisants des dépouillements fastidieux et leur permettra d'étudier dans un minimum de temps n'importe quelle question grammaticale. L'introduction, très brève, n'est qu'une mise en place de quelques traits du parler : prononciation des occlusives et des chuintantes, désinences et alternances dans le verbe, pronoms personnels, éléments démonstratifs. On notera que M. P. maintient comme une série distincte les pronoms personnels employés après nom : *-inu*, *-ənnəš*, etc. Quelle que soit la situation dans d'autres parlers (kabyle), ne serait-il pas tentant de ramener ici cette série au cas plus général des pronoms après préposition ? Les textes comportent des récits ethnographiques : élevage, culture, mariage, coutumes juridiques, travaux des femmes, et surtout des contes où apparaissent d'abord les animaux bien connus de la littérature orale berbère, puis des personnages merveilleux : roi, négresse, ogresse, etc. On pourra essayer de replacer chacun de ces récits dans l'ensemble des courants littéraires étudiés par H. Basset. On notera au passage comment des détails modernes peuvent s'y incorporer (la mention du français, p. 65, § 182). La traduction est donnée en regard du texte berbère et divisée, comme lui, en sections numérotées, ce qui facilite la consultation. Le glossaire, enfin, donne un prix tout particulier au recueil. M. P. a eu la patience d'établir un relevé complet de toutes les apparitions de chaque mot des textes (dans quelques cas, cependant, il s'est contenté de la mention *passim :* ainsi pp. 95, 96, 113 ; c'est dommage) et le courage de les classer selon le point d'articulation des consonnes radicales : je dis le courage, parce que ce classement, que M. A. Basset préconise depuis longtemps mais qui apparaît pour la première fois, je crois, dans une publication, attirera certainement les critiques de lecteurs déroutés ; pour les apprivoiser, M. P. aurait peut-être dû donner une liste des consonnes ainsi ordonnées. C'est en tout cas une méthode rationnelle, qui par exemple rapproche automatiquement *ḍ* et *ṭ*, ou encore *ǵ*, *ḫ* et *q*, dont on connaît les alternances. D'autre part, le recours aux consonnes radicales, déjà tenté dans d'autres ouvrages, évite d'accumuler une grande partie des noms masculins, sous la lettre *a*, tandis que les féminins correspondants seraient rejetés sous *t*. Il est vrai que la détermination des racines, M. P. le souligne, n'est pas une mince affaire. On doit prendre ici certains risques : M. P. n'a pas craint de le faire. Sur un point pourtant, il a sacrifié à de vieilles habitudes : la racine des mots empruntés à l'arabe figure en caractères arabes dans le glossaire ; نقب est ainsi intercalé entre *NǴ* et *NQR* (p. 124). Le lecteur ignorant de l'alphabet arabe

sera embarrassé et les mots sont par là répartis en deux séries : les emprunts à l'arabe et les autres ; était-il prudent de présenter d'une façon aussi tranchée les résultats d'un travail d'étymologie nécessairement délicat dans certains cas? Ces indications n'auraient-elles pu trouver place à l'intérieur des paragraphes, et non en tête? Cette critique mineure laisse à M. P. tout le mérite d'un travail qui, s'il fut sans doute pénible pour son auteur, rendra d'autant plus de services aux berbérisants.

La qualité et la diversité même des deux volumes sont du meilleur augure pour la nouvelle collection.

Lionel GALAND.

Actes du Congrès Panafricain de Préhistoire. IIe session, Alger, 1952. Paris, s. d. (1955), Arts et métiers graphiques, 820 p., nombreuses figures et pl. h.-t.

Peu de Congrès publient des Actes aussi importants et aussi luxueusement présentés que ceux du IIe Congrès Panafricain. Ils sont dus à l'activité et au dévouement du secrétaire général M. Lionel Balout, Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger, et ont pu être réalisés grâce aux efforts de la Direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts du Gouvernement Général de l'Algérie dont les lecteurs d'*Hespéris* connaissent les nombreuses publications.

Ces Actes comprennent trois parties : la première, officielle, donne la composition des comités directeurs ; la liste des membres (1) ; l'assemblée inaugurale au cours de laquelle le Président du Congrès, M. l'Abbé Breuil, Membre de l'Institut, prononça notamment l'éloge funèbre de René Neuville et d'Armand Ruhlmann ; l'assemblée de clôture, où des vœux furent déposés (2) ; le compte rendu des excursions dans l'Algérois, le département de Constantine et la Tunisie, le département d'Oran et le Maroc.

L'excursion « E », marocaine, fut organisée par M. Jean Marçais, Chef du Service Géologique du Maroc et par M. l'Abbé Jean Roche, chargé de mission à l'Institut des Hautes-Études Marocaines. Elle débuta par la visite de la grotte de Taforalt sous la conduite de M. l'abbé Roche qui en dirige les fouilles (3) ; puis les congressistes se rendirent à El Aïoun où ils honorèrent la mémoire d'Armand Ruhlmann tué accidentellement au cours de la fouille de cette grotte en 1948. L'excursion examina ensuite divers problèmes du Quaternaire des régions de Fès et de Rabat ; dans cette dernière ville le Congrès vit les plages quaternaires et notamment celle où fut trouvé l'Homme de Rabat ; il visita en outre le musée des Antiquités et les collections du Service Géologique et de l'Institut Scientifique

(1) 116 membres participants et 69 non-participants représentant une trentaine de pays de 4 continents, 17 universités, 59 instituts, musées et sociétés savantes.

(2) Le Congrès n'a pas cru devoir retenir les vœux concernant le classement de la carrière de Sidi Abd-er-Rahmane et de la grotte de Taforalt.

(3) Voir outre la communication de l'abbé Roche au Congrès, du même auteur : La grotte de Taforalt. *L'Anthr.*, t. LVII, 1953, pp. 375-380, 1 fig., et Note préliminaire sur les fouilles de la grotte de Taforalt (Maroc oriental). *Hespéris*, t. XL, 1953, pp. 89-115, 8 fig.

chérifien. Le Congrès se rendit successivement à Dar es Soltan, Sidi Abderrahmann et El Khenzira avant d'aller dans la région de Marrakech en passant par le cap Cantin.

La deuxième partie est consacrée aux conférences : de l'Abbé Breuil sur les roches peintes du Tassili-en-Ajjer (pp. 65-219) (1) ; du Dr Gobert, Notions générales acquises sur la préhistoire de la Tunisie (pp. 221-232) faisant le point de nos connaissances sur cette question. Celle de M. Balout n'a pas été publiée, car elle annonçait sa *Préhistoire de l'Afrique du Nord* qui vient de paraître (2).

La troisième partie donne le texte de 86 communications (3) qui forment une véritable somme de la Préhistoire africaine divisée en trois parties : géologie, paléontologie et climatologie générales ; paléontologie humaine ; archéologie préhistorique.

De ces communications, les unes, générales, intéressent partiellement le Maroc ; les autres sont spécialement consacrées à la préhistoire marocaine. Parmi les premières, citons celle de J. H. Durand, *Les différents types de croûtes, leurs caractères principaux, leur signification climatique* (pp. 277-278, VI pl.) ; de J. Desmond Clark, *The stone ball : its associations and use by prehistoric man in Africa* (pp. 403-417, 2 fig., VIII pl.) qui est une étude de l'emploi et de la répartition des boules taillées ; de L. Pericot Garcia, *Sur les connexions européennes possibles de l'Atérien. État actuel du problème* (p. 375) ; de P. Bosch-Gimpera, *Néo-énéolithique espagnol et africain* (pp. 503-508) et *Le problème de la chronologie de l'art rupestre de l'Est de l'Espagne et de l'Afrique* (pp. 695-699) ; de R. Mauny, *Autour de la répartition des chars rupestres du Nord-Ouest africain* (pp. 471-746, 3 fig.) ; de G. Esperandieu, *Domestication et élevage dans le Nord de l'Afrique au Néolithique et dans la Protohistoire* d'après les figurations rupestres (pp. 551-573, 3 fig., XIV pl.), et de Bernardo Saez-Martin, *Sobre una supuesta edad del bronce en Africa menor y Sahara* (pp. 659-662, 2 fig.).

Les communications intéressant directement la préhistoire marocaine sont dues à A. Berthelemy, *Industries des croûtes calcaires du Maroc préatlasique* (pp. 269-273) et *Uue nouvelle industrie du Paléolithique supérieur dans la région de Marrakech* (pp. 401-402) ; à l'abbé Jean Roche, *Note préliminaire sur la grotte de Taforalt* (Maroc oriental) (pp. 647-652, 2 fig.) ; à M. Tarradell, *Yacimientos liticos de superficie ineditos en el N. O, de Marruecos* (pp. 377-380, 1 fig.) ; à A. Glory, *Une uouvelle industrie préhistorique, les Tièdres toulkiniens* (pp. 429-434, 5 fig.) ; à A. Glory et Ch. Allain, *Les quartzites taillés de la haute bordure du Draa supérieur (Maroc)* (pp. 435-448, 2 fig., VIII pl.) ; à A. Glory, Ch. Allain et M. Reine, *Les gravures libyco-berbères du Haut Draa (Maroc)* (pp. 715-722, 7 fig., VIII pl.) ; à J. Malhomme, *Les gravures rupestres du Grand Atlas (Maroc)* (pp. 739-740).

Georges SOUVILLE.

(1) Publié également à part par l'Institut de Recherches Sahariennes de l'Université d'Alger.

(2) M. Antoine avait publié la sienne au moment du Congrès : *Les grandes lignes de la préhistoire marocaine.* Casablanca, 1952, 63 p., 7 fig.

(3) Au moins celles dont le texte fut remis au secrétariat du Congrès, ce qui n'est pas le cas des communications de M. Antoine : « Sur une industrie en place dans les limons rouges supérieurs de Rabat » et « Une nouvelle industrie prénéolithique au cap Sim ».

François CHARLES-ROUX, Membre de l'Institut et Jacques CAILLÉ : *Missions diplomatiques françaises à Fès*, 1 vol. in-8° de 272 pp, XXXI pl. Publications de l'Institut des Hautes-Études Marocaines, tome LIX, Paris, Larose, 1955.

Deux éminents spécialistes d'histoire diplomatique ont étudié les ambassades envoyées à Fès depuis le XVIe siècle jusqu'à l'établissement du Protectorat. Leur livre, aussi vivant que riche de substance, apporte beaucoup à l'histoire des relations entre la France et le Maroc.

Aux époques anciennes la capitale du Nord du Maroc a reçu bien peu d'ambassades françaises : la plus ancienne, celle du colonel de Piton, se rendit auprès du sultan waṭṭasside Aḥmed b. Moḥammed. Avec les Saadiens, c'est Marrakech qui devient capitale. C'est exceptionnellement qu'une ambassade du roi de Navarre rejoint à Fès le sultan saadien Moulay Abdallah : désormais toutes les missions prendront le chemin de la capitale du Sud. Le fondateur de la dynastie alaouite, Moulay Rachid, ne reçut pas d'envoyés de la France. C'est à Marrakech et surtout à Meknès que Moulay Ismaïl reçut les messagers de l'Europe. Sous Sidi Mohammed b. Adballah, Fès commence de reprendre sa place dans l'empire. Mais le souverain réside souvent à Marrakech. Le consul Louis Chénier, qui se rendit à Fès en 1775, n'y rencontra qu'un *khalifa* du sultan, son fils Moulay Ali.

* * *

Mais avec le XIXe siècle et la stabilisation de la dynastie alaouite, Fès redevient la première des capitales marocaines. Les relations du Maroc avec l'Europe se fixent dans leur forme même. C'est à Tanger que résident les représentants des puissances européennes. Mais les tractations diplomatiques qui se font par l'intermédiaire du pacha de Tanger et, au mahkzen même, du vizir de la mer sont d'une extrême lenteur. Le gouvernement marocain est souvent encore nomade : les sultans les plus énergiques passent une partie de leur vie en *ḥarka* sur les chemins de leur empire. Le seul moyen de régler les affaires en suspens est de profiter d'un séjour du sultan dans sa capitale pour lui envoyer une ambassade.

Toutes ces missions diplomatiques se déroulent suivant un schéma presque invariable. La caravane, organisée par le pacha de Tanger et accompagnée d'un caïd de l'armée chérifienne, se déplace par courtes étapes. Les tribus traversées leur fournissent escorte et ravitaillement. L'entrée à Fès Jdid est toujours solennelle. La mission est logée — fort bien — dans une ou deux riches demeures ; mais elle attend trois jours son audience officielle. Les audiences privées du souverain et les conversations avec les membres du *makhzen* se succèdent ensuite à un rythme irrégulier, mais toujours lent, jusqu'à l'audience de congé, le retour à Tanger se fait dans les mêmes conditions que le voyage d'aller.

Une seule ambassade appartient à l'époque napoléonienne : celle de 1808 qui fut confiée au consul d'Ornano et au capitaine Burel. Si elle ne mit pas fin aux complaisances de Moulay Sliman pour les Anglais, elle permit de ramener, grâce aux informations et aux levées du capitaine Burel, des renseignements précis sur le Maroc.

L'ambassade de 1821, dirigée par Sourdeau, avait surtout pour but d'annoncer au sultan Abd ar-Raḥman l'avènement de Charles X ; elle obtint la promesse que la France aurait, au Maroc, le traitement de la nation la plus favorisée.

Chose curieuse : l'installation de la France en Algérie et les contacts de plus en plus nombreux qu'elle eut avec le Maroc ne conduisirent pas, pendant un demi-siècle, de diplomates français à Fès. En 1832, le comte de Mornay qui amenait avec lui Delacroix fut reçu à Meknès. Ce fut à Tanger et à Marrạkech qu'après la bataille de l'Isly la paix fut conclue et consolidée entre le Maroc et la France.

Deux ruptures de relations diplomatiques en 1849 et 1851 rendirent malaisées les relations entre la France et le Maroc. Sous tout le second empire c'est de Tanger que furent réglées toutes les questions intéressant les deux pays.

Mais après 1871 la France est soucieuse de manifester son redressement et désireuse d'avoir la paix aux confins algéro-marocains. L'ambassade de Tissot auprès du sultan Sidi Moḥammed b. Abd ar-Raḥman ne fut guère qu'une visite protocolaire. Mais, en 1877, Vernouillet obtenait l'installation d'une mission militaire française confiée au Capitaine Erckmann et au médecin-major Linarès. On sait que ce dernier, grâce à la confiance que lui accordait Moulay-Ḥassan, passa de longues années au Maroc et nous a laissé de précieux souvenirs.

Désormais les missions vont se multiplier : l'agitation aux confins marocains qui échappaient de plus en plus à l'autorité du *makhzen*, posaient sans cesse de difficiles questions. Des relations commerciales plus actives, l'augmentation du nombre des protégés amenaient des affaires nouvelles. Les diplomates français comme leurs collègues européens, parcoururent souvent « le chemin des ambassades ».

En 1885, Charles Féraud, grâce à sa science d'arabisant et sa connaissance de l'Islam, fut très bien reçu par le sultan et le *makhzen* et régla heureusement les affaires pendantes entre les deux pays. Mais, après le départ d'Erckmann et malgré la présence de Linarès, la mission militaire française, en butte à la compétition d'officiers anglais et italiens, ne put que se maintenir sans avoir d'action profonde.

En 1889, la mission Patenôtre nous valut le beau livre de Loti sur le Maroc. Elle eut surtout pour résultat d'obtenir des commandes de fournitures et de faire régler des créances privées.

En 1892, la mission d'Aubigny allait séjourner soixante dix-huit jours à Fès. Elle put éviter que l'Angleterre ne prît des positions privilégiées. Elle maintint la mission militaire française et surtout obtint, non sans difficulté, la création d'un vice-consulat de France à Fès. Il fallut une nouvelle mission de Monbel en 1895 pour achever de régler cette affaire. Désormais la France allait avoir à Fès un représentant permanent et elle sut mettre à ce poste, modeste en apparence, des hommes de grande valeur qui surent en servant leur pays aimer et comprendre le Maroc : Marcilly, Michaux-Bellaire, Gaillard. On sait tout ce que notre connaissance du vieux Maroc doit aux deux derniers qui furent des savants en même temps que des diplomates.

*
* *

Avec le XXe siècle la « crise marocaine » commence. Tandis que la dissidence et l'anarchie grandissent dans l'empire chérifien, la question marocaine est posée

devant l'Europe. La France qui a, par la frontière algérienne, un intérêt tout particulier à ce que l'ordre règne au Maroc, est amenée à intervenir en aidant le *makhzen* dans ses tâches de gouvernement et bientôt sous la pression des circonstances, par deux expéditions militaires, dans le Maroc oriental et en Chaouia. Les ambassadeurs qui se succèderont à Fès, Descos en 1903, le Comte de Saint-Aulaire en 1904, Saint-René Taillandier en 1905, Eugène Regnault en 1909 et 1918, eurent des questions de plus en plus importantes à résoudre. Dans le récit de ces ambassades, c'est toute l'activité diplomatique européenne qui transparaît. Il ne saurait être question de rappeler ici leurs péripéties et leurs résultats. Mais il convient de signaler rapidement tout ce que l'historien trouvera dans le beau livre de MM. Charles-Roux et Caillé.

On voit mieux l'atmosphère dans laquelle travaillèrent les négociateurs qui devaient à la fois convaincre le gouvernement français, concilier les exigences militaires et les positions diplomatiques, lutter contre les influences étrangères, vaincre les hésitations du gouvernement marocain et répondre à ses manœuvres.

La France eut la chance d'avoir à son service des hommes de valeur, clairvoyants et désintéressés, qui, à juste titre, surent inspirer respect et confiance à leurs interlocuteurs marocains.

L'attitude des souverains et du *makhzen*, qui apparaît souvent assez mal dans les ouvrages d'histoire diplomatique, faits surtout d'un point de vue européen, est mise dans une lumière nouvelle. Le *makhzen* se débattait au milieu de graves difficultés militaires et financières qui le poussaient à accepter de plus en plus l'aide de la France. Mais il était freiné par l'influence des puissances étrangères, surtout celle de l'Allemagne qui s'était faite, après l'Angleterre, l'instigatrice des résistances marocaines. Il lui fallait enfin compter avec une opinion xénophobe, avec l'action des divers clans qui s'opposaient au *makhzen*. De là des hésitations et des tergiversations qui empêchaient toute politique suivie.

Pourtant les hommes qui exerçaient l'autorité gouvernementale, valaient mieux que leur destin. Du livre de MM. Charles-Roux et Caillé on peut tirer toute une série de portraits marocains. Tous les ambassadeurs ont été frappés par le sérieux et la bonne volonté de Moulay Abd ar-Rahman, de Sidi Mohammed et surtout de Moulay Hassan qui, dans l'impossibilité où ils étaient de voir les problèmes que posait l'inévitable entrée de leur empire dans le monde moderne, maintinrent, avec une habileté et parfois un courage dignes d'un meilleur succès, l'ancien état de choses où se complaisait alors le Maroc. Bien des hauts personnages du Maroc qui ne sont plus aujourd'hui que des noms trop oubliés reprennent dans ce livre un peu de vie. Certains comme Ben Sliman furent de vrais hommes d'État, qui eurent l'estime, voire l'amitié de leurs interlocuteurs européens. Abd al-Aziz dans sa bonne volonté brouillonne et instable s'assura, par ses qualités personnelles, la sympathie de tous.

A cette galerie de portraits marocains font pendant des figures de diplomates français. Saint-Aulaire, Saint-René Taillandier, Regnault, nos consuls à Fès, Si Kaddour ben Ghabrit, apparaissent en pleine lumière. Tous servirent heureusement et la France et le Maroc. Plusieurs devaient travailler avec Lyautey à la grande œuvre franco-marocaine qu'ils avaient contribué à préparer.

*
* *

Au moment où une nouvelle époque commence dans les relations franco-marocaines, les hommes d'État français et marocains qui ont charge des intérêts des deux pays liront avec fruit ces pages où sont analysées, avec une parfaite objectivité et une clairvoyante sympathie, des négociations qui furent rarement faciles, mais dont tous eurent, en fin de compte, à se féliciter.

Henri TERRASSE.

Documentos sobre a expansão portuguesa. Vol. III. Organizaçao e notas de Vitorino Magalhães Godinho. Lisbonne, s. d. (1956), 13×18 ½, 383 pages.

Le nouveau volume de M. Magalhães Godinho intéresse l'histoire du Maroc par son ch. IV, sur la prise d'El-Qsar es-Seghîr par les Portugais en 1458, et par des chapitres plus généraux (I. *Piratária e comércio.* VII. *Viagens para ocidente*). Comme je l'ai indiqué en rendant compte ici (*Hespéris*, t. XXXIII, 1946, p. 198-199) des recueils précédents, l'entreprise de M. Magalhães Gohinho n'est aucunement désintéressée : il ne s'agit pas pour lui de constituer un dossier complet, que le lecteur interprétera librement, il s'agit de réunir des pièces pour démontrer une thèse, et parfois sur le mode agressif qui semble être dans son tempérament et qui est volontiers celui du groupe d'historiens français auquel il se rattache. Cette thèse ou, mieux, ces thèses — car il y en a plusieurs —, je les ai également résumées, j'ai dit leur intérêt, et je n'ai pas à y revenir. On peut seulement remarquer qu'on en voit apparaître encore une autre : c'est que, dans l'expansion portugaise, la piraterie a occupé une place au moins aussi importante que l'esprit de croisade. Opinion qui paraît amplement justifiée : il suffit de se rappeler les innombrables razzias d'esclaves dont la *Crónica de Guiné* de Zurara nous apporte le récit circonstancié. M. Magalhães Godinho insiste avec une force accrue sur le rôle qu'il attribue à l'infant D. Pedro, aux dépens de son frère plus illustre, Henri le Navigateur. Il est difficile, je l'ai dit aussi, de prendre position sur ce point sans revoir de près les textes et les travaux. Je noterai toutefois que, du tableau dressé par M. Magalhães Godinho lui-même, aux p. 319-321, l'activité de l'infant Henri ne sort pas tellement diminuée. Ou, plus exactement, elle ne sort diminuée que si l'on accepte le « coup de pouce » donné par l'auteur. Il faut voir les choses en détail, puisqu'il y a ici une question de méthode. M. Magalhães Godinho relève exactement 32 « initiatives » qui s'échelonnent de 1415 (prise de Ceuta) à 1460 (premier voyage de Pedro de Sintra à la côte occidentale d'Afrique). Sur ces 32 initiatives (p. 319-320), il en attribue avec certitude dix à l'infant Henri, en tout ou pour une part importante. Quinze autres reviennent, certainement ou presque certainement, à des personnages variés. Il en reste sept dont la responsabilité ne peut être clairement attribuée, que M. Magalhães Godinho présente dubitativement, et où il n'est pas impossible que l'infant Henri soit intervenu. Mais, quand l'auteur récapitule à la p. 321, d'une manière globale qui ne va pas sans ambiguïté, on s'aperçoit d'abord qu'il réduit à huit la part de l'infant Henri,

et qu'il ne tient aucun compte en sa faveur des initiatives douteuses. Tout ce qui est douteux est porté à son passif, au lieu de former une catégorie à part, distincte de ce qui est certainement positif et de ce qui est certainement négatif. Sur le ravitaillement du Portugal en blé de Berbérie et sur le commerce entre les deux pays (tissus et chevaux en particulier), ainsi qu'avec l'Afrique occidentale, M. Magalhães Godinho apporte peu de nouveau. Dès 1936-1938, j'ai étudié ces aspects des rapports luso-marocains dans des articles qu'il semble ignorer et qui ont été recueillis dernièrement dans mes *Études sur l'histoire des Portugais au Maroc* (Coïmbre, 1955 ; cf. p. 81-107, 158-159 et 169-174). On est un peu étonné de voir M. Magalhães Godinho persister à considérer la Berbérie comme un pays gros producteur de blé où les mauvaises récoltes sont exceptionnelles (p. 9-11). Bien des textes s'inscrivent en faux contre une affirmation aussi absolue, et tout le monde sait qu'en Afrique du Nord l'irrégularité des pluies cause une irrégularité correspondante dans les récoltes (voir mes *Études*, p. 173-174). Les références de M. Magalhães Godinho ne sont pas toujours précises, et il n'indique pas méthodiquement les éditions dont il s'est servi pour reproduire les textes qu'il a retenus. On remarque aussi qu'il mentionne peu les travaux français — pourtant nombreux — sur l'Afrique du Nord et l'Afrique noire. Il aurait peut-être trouvé à y glaner, en particulier dans la belle publication de Pierre de Cenival et Théodore Monod sur Valentim Fernandes, et les *Sources inédites* (Portugal, t. I, Paris, 1934, p. xv, 25-30, 58-61, 151-152 ; cf. mes *Études*, p. 98-100) lui auraient apporté des détails intéressants au sujet de l'ancienneté des relations du Portugal avec Safi — point qu'il met spécialement en lumière (p. 83, 97, 180, 229)[1]. Le commentaire demeure néanmoins d'une grande richesse. Il n'aurait rien perdu de sa valeur si M. Magalhães Godinho s'était abstenu d'y introduire des considérations idéologiques qui l'encombrent quelquefois et qui ne me semblent pas toujours très originales.

Robert RICARD.

Esteban RODRIGUEZ AMAYA. — *Una relación desconocida de la expedición a Africa del rey don Sebastián.* Vila Nova de Famalicão [Portugal], 1948, 6 p. (Separata do *Boletim do Arquivo Histórico Militar*, vol. 18º, 1948).

Bien que la publication remonte déjà à plusieurs années, il paraît opportun de signaler cette relation, qui risque d'échapper aux historiens du Maroc. Il s'agit d'une lettre écrite de Séville, dès le mois d'août 1578 — par conséquent très peu de temps après la bataille d'El-Qsar — par un gentilhomme cordouan, appelé Juan de Chaves, qui avait échappé non sans peine à la captivité. Ce récit d'un témoin oculaire soulève quelques difficultés de détail, mais nous avons si peu de textes analogues qu'on ne saurait trop féliciter l'érudit de Badajoz, M. Esteban R. Amaya, qui a eu le mérite de le découvrir et de voir son intérêt.

Robert RICARD.

(1) M. Magalhães Godinho vient de commencer au Brésil la publication d'une étude sur l'histoire du Sahara du XIe au XVIe siècle où il cite et utilise abondamment les travaux de M. Théodore Monod (cf. *Revista de História*, S. Paulo, XI, 1955, nº 23, p. 73-134).

P. Cintas, *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc. Publications de l'Institut des Hautes-Études Marocaines.* LVI, Paris, Arts et Métiers graphiques, 1954, 154 p. dont 26 planches, 36 fig. dans le texte et une carte hors-texte.

Les sources littéraires classiques ne nous font guère connaître la colonisation carthaginoise de l'Occident ; M. Carcopino a montré ce que peut nous apprendre le *Périple d'Hannon* (1) : « seul le cours normal des découvertes pourra apporter de nouveaux témoignages qui permettront peut-être de corriger une bonne fois les erreurs d'un texte qui n'est évidemment qu'un démarcage de centième main » ; cette conclusion de M. Cintas (p. 93) définit sa *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc* qui, d'ailleurs, dépasse largement un titre trop modeste.

On connaît la méthode de recherches de M. Cintas, déjà longuement élaborée (2), qu'il détaille ici soigneusement : la réunion des éléments essentiels du port punique — une plage sableuse et bien protégée, fournie d'eau douce et proche de carrières utilisables — définit les possibilités d'occupation d'un site dont témoignent les hypogées des cimetières, les ruines, l'abondance des tessons. « A condition que, dans un site dont l'hinterland permet l'existence d'une communauté, les éléments dont il vient d'être fait état : eau potable, plage appropriée aux débarquements, colline de quaternaire marin, se trouvent réunis, les traces des Carthaginois doivent obligatoirement, sauf destruction totale ultérieure, être retrouvées » (p. 15). A condition aussi qu'ils soient venus jusque-là.

Partant de ces règles simples, M. Cintas a prospecté les côtes du Maroc ; à Melilla, à *Tamuda*, au cap Spartel, sur la côte septentrionale *(ch. V : Le Maroc Espagnol)*, il a retrouvé des vestiges céramiques s'échelonnant de la fin du VIe siècle au Ier siècle avant notre ère. L'intérieur du pays ne lui a rien fourni et n'a guère tenté sans doute un peuple de marins *(ch. VI : l'Intérieur des terres)*. Mais sur la côte atlantique *(ch. III : la Côte atlantique du Maroc français)*, des établissements s'étaient installés au cap Spartel, à *Lixos*, à *Sala ;* à Azemmour peut-être ; à Tit, près de Mazagah, à coup sûr ; au cap Cantin — le *cap Soloeis* des Anciens — ; autour du cap Rhir enfin, et surtout à Mogador, dont l'île a retenu particulièrement l'attention de l'auteur *(ch. IV : Mogador)*. Sous des sépultures d'époque romaine, un niveau archéologique assurément punique a livré, outre des fragments de bronze, une fibule et une boucle d'oreille en or, des tessons nombreux de vases, de lampes et de plats dont certains portent des *graffiti* (3).

Ces trouvailles céramiques sont naturellement, de loin, les plus importantes. Ce sont des poteries modelées de tradition néolithique indigène et surtout des poteries tournées de type punique très archaïque (p. 41-52) dont les plus caractéristiques appartiennent à ce groupe des « céramiques rouges brillantes de l'Ouest méditerranéen et de l'Atlantique » déjà étudié par M. Cintas (4) qui reproduit ici l'étude qu'il en a donnée en 1953 (p. 45-50) : fréquents dans l'Espagne et le Maroc puniques ces vases reproduisent, du IVe au IIe siècle avant J.-C., des types répandus

(1) J. Carcopino, *Le Maroc antique*, Paris, 2e édition 1947.
(2) P. Cintas, « Fouilles puniques à Tipasa », *Revue africaine*, 1949, p. 1 s.
(3) R. Thouvenot, « Recherches archéologiques à Mogador », *Hespéris*, 1954, p. 463-467.
(4) P. Cintas, *CRAI*, 1953, p. 72-77.

à Carthage aux VIIe-VIe siècles ; ils représentent, « à côté des poteries non émaillées de production courante, la céramique fine de l'Ouest méditerranéen et de l'Atlantique » (p. 48), non pas d'influence carthaginoise mais de technique orientale introduite vers le IVe siècle par des nouveaux venus (p. 77). « Le facies de ce monde punique de l'Occident, remontant au maximum au Ve siècle, et plus sûrement contemporain du IVe siècle, restera partout caractérisé par les productions céramiques rencontrées à Mogador : trépied de terre lourde semblable à celui d'Entremalo, amphores archaïsantes à bandes polychromes, jarres à épaulement, patères, brûle-parfums et plats émaillés, grandes jarres de terre nue de différents galbes, tous voisins néanmoins de ceux de Chypre et de Rhodes » (p. 81). C'est le grand mérite de M. Cintas d'avoir précisé leur chronologie et montré leur origine ; Carthage ne peut pas tout expliquer : « Si l'on dresse le catalogue de tous les objets recueillis dans l'Ouest jusqu'à ce jour, en tenant compte des dates qu'il faudrait attribuer à chacun d'eux par application des données archéologiques déjà enregistrées ailleurs et valables en particulier pour Carthage, on est fatalement conduit à une incohérence totale » (p. 71) ; ce sont les apports orientaux, venus des îles phéniciennes, qui expliquent la présence de vases polychromes archaïsants et de la céramique rouge au Maroc comme en Espagne, car les gens qui peuplèrent ces comptoirs lointains ne sont pas des puniques mais des Orientaux (p. 76) ; Carthage, semble-t-il, n'a joué alors qu'un rôle d'intermédiaire, mais cet intermédiaire a dépassé le cadre de la civilisation punique : si l'on analyse en effet les influences rhodiennes sensibles dans la sculpture et surtout dans la céramique ibérique, il faut bien admettre que Carthage, au delà de ses comptoirs, « par son constant appel au monde de l'Est, a tenu un role déterminant dans la naissance de la civilisation ibérique » (p. 96).

Tels sont les enseignements que l'on peut tirer du livre de M. Cintas ; on regrettera sans doute leur dispersion qu'un cadre strictement géographique rendait inévitable et, dans ce cadre même, la distinction toute moderne entre Maroc français et Maroc espagnol qui rompt l'unité de la colonisation punique ; mais ces réserves ne sont que de détail. L'ouvrage est luxueusement présenté : planches en couleur, nombreuses photographies [1] ; mais la carte archéologique du Maroc espagnol de M. de Montbalban reproduite à la fin du volume, qui mêle en un pittoresque désordre vestiges préhistoriques, puniques, romains et arabes, fait regretter encore plus vivement l'absence de croquis qui permettraient de fixer les lieux des trouvailles, en même temps que de suivre l'expansion carthaginoise au Maroc.

Maurice EUZENNAT.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE. — Livre du Centenaire 1852-1952. Attali Constantine in-12, 260 pp.

La société archéologique de Constantine a fêté en 1952 le centenaire de sa naissance et à cette occasion a édité un élégant volume de 260 pages qui relate

(1) Mais pourquoi (fig. 79) : *César Luis de Montalban dans sa buanderie?* et (fig. 21) : *Le port de Mogador complètement embouteillé par les sardiniers?*

les manifestations auxquelles a donné lieu cet anniversaire et contient en outre un certain nombre d'articles scientifiques. Il est réconfortant, alors que de toute part nous menace l'invasion du pur matériel, de rencontrer des particuliers et des personnages officiels qui s'intéressent encore au passé de façon désintéressée. Heureux pays où l'étude de civilisation antique n'est pas sacrifiée à celle d'un Moyen Age « couleur locale » et reçoit de l'administration des encouragements et des subsides. Je passerai rapidement sur le rappel de ces cent années d'activité ; c'est pourtant un historique plein d'intérêt et c'est une belle leçon de conscience que nous ont donnée tous ces chercheurs qui souvent avec de faibles moyens n'ont cessé de poursuivre leurs études, sans autre but que la recherche désintéressée de la vérité.

Le premier mémoire est dû à M. J. Carcopino : *Note sur les deux bustes trouvés à Volubilis.* L'auteur date le buste de Caton de 57 avant J.-C. : lors de sa mission de Chypre, Caton aurait été en rapport avec des sculpteurs alors qu'il mettait aux enchères les œuvres d'art du roi Ptolémée et l'un de ceux-ci en aurait profité pour faire son portrait. L'incrustation du nom de CATO en lettres d'argent doit être contemporaine du nom d'Octave en lettres de fer, sur une statuette du futur empereur trouvée par Suétone (1). Enfin il n'y a que Juba II qui ait pu introduire cette statue dans Volubilis qui était probablement une de ses capitales et où il a dû avoir une collection d'œuvres d'art. Le buste du prince diadémé trouvé aux environs du premier, représente probablement un autre disciple du stoïcisme et qui s'est peut être tué dans des circonstances aussi dramatiques que Caton. Ce pourrait être Cléomène III, le roi réformateur de Sparte, vaincu à Sellasié par les Macédoniens et les Achéens. Il ne peut venir lui aussi que des collections de Juba II (2), qui, élevé à Rome dans la maison d'Auguste, a pu retirer du philosophe Stoïcien Athénagore qui y professait, l'admiration du stoïcisme — sans le pratiquer. Le dernier propriétaire de ces bustes n'a pu les acquérir qu'après le départ des autorités romaines à Tanger au IIIe siècle après J.-C.

M. A. Grenier dans : *Note sur la topographie et quelques monuments antiques de Philippeville*, rappelle que les ruines de la ville romaine ont longtemps et même par ordre de l'autorité supérieure servi de carrière (3) : c'est ainsi qu'ont été détruits, jusqu'aux fondations, l'amphithéâtre encore imposant en 1846 et d'autres monuments. Mais la ville moderne a suivi le plan de l'ancienne *Rusicade*, et elle est le port de Constantine comme l'autre était celui de Crita. La rue principale Nord-Sud suit l'ancien *Kardo*, l'église serait sur l'emplacement du Capitole, le grand square sur celui du Forum. Les inscriptions mentionnant de nombreuses libéralités prouvent la générosité et le patriotisme municipal de la bourgeoisie.

M. A. Merlin (*Le Génie au lézard de Cuicul*, Djémila) étudie la représentation d'un petit personnage ailé tenant au bout d'une cordelette un lézard à côté d'une

(1) Le texte de Suétone ne dit pas que c'était un buste, mais seulement une statuette *puerilem imagunculam* et l'inscription a pu se trouver à la base. La gravure du nom prouve bien que les traits du héros n'étaient plus alors très familiers au public. Enfin la forme des lettres est certainement très postérieure à Auguste.

(2) Juba II n'a certainement pas eu le monopole du goût. La bourgeoisie volubilitaine de 40 à 28 ap. J.-C. a bien dû compter quelques amateurs éclairés.

(3) Les choses ont heureusement bien changé depuis.

feuille de vigne, sur une mosaïque de *Cuicul* (Djémila). Ce thème próphylactique se retrouve ailleurs avec quelques variantes : c'est un génie bachique qui protège la maison contre toutes les puissances mauvaises.

M. Ch. Courtois *(Victorinus et Salsa)* montre que le martyre d'un certain Victorinus pourrait bien être contemporain de celui de la jeune Salsa si on date l'inscription qui le commémore du dimanche 8 mai 320 (1) : ce qui prouverait la persistance de l'hostilité des païens même après la paix de l'Église.

M. Troussel *(Le cheval animal solaire)* attire l'attention sur le caractère divin « solaire » attribué au cheval depuis la protohistoire et qui se manifeste sur les monnaies numides et carthaginoises.

M. A. Berthier *(Note sur l'épigraphie du Kef)* étudie des inscriptions du Kef où la colonie *Julia Veneira Sicca* est appelée aussi *Cuta nova*, ce qui suppose l'existence de deux communautés et permettrait de distinguer trois étapes dans l'histoire de la ville : une première colonie sous Auguste, puis un peu plus tard, mais avant Néron, création d'un municipe, enfin fusion des deux communautés sous les Antonins.

M. G. Souville publie un buste d'homme du musée de Guelma, qui est certainement celui d'une divinité locale, peut-être Bakax.

M. A. Piganiol et H. G. Pflaum publient l'inscription d'une borne qui date, sous Auguste en 26 av. J.-C., l'installation de colons sur le territoire de Cuta. Enfin M. A. Girard décrit les restes d'une chapelle chrétienne à Chabusas (3 km. 500 au sud-est de Constantine), qui prouvent le développement du christianisme dans cette région campagnarde.

Les derniers articles sont un hommage à Mgr Duval aujourd'hui archevêque d'Alger, ancien évêque de Constantine qui fut toujours membre très actif de la Société et les notices nécrologiques de G. Mercier et L. Leschi (2).

Après la lecture de ce livre si suggestif on ne peut s'empêcher de songer avec mélancolie qu'après un siècle de travail paisible cette belle région est aujourd'hui menacée par un retour offensif de la barbarie. Nous répèterons pourtant malgré l'ironique et tragique démenti que semblent lui donner les événements, le souhait de M. Merlin : *Saeculum novum, faustum, felix* .Nous savons que les sociétaires actuels feront l'impossible pour qu'il se réalise.

Raymond THOUVENOT.

SLIMANE-MOSTAFA ZBISS. — *Corpus des Inscriptions arabes de Tunis. Inscriptions de Tunis et de sa banlieue*, 1re partie. Publications de la Direction des Antiquités et Arts ; Notes et Documents, vol. XIII, t. I ; 100 pages, 50 planches, 22×27 — Tunis, Imprimerie S. A. P. I., 1955.

La Direction des Antiquités de la Tunisie vient d'enrichir la liste de ses belles publications par un nouveau travail, très agréablement présenté, de M. S. M. Zbiss

(1) Si conformément à l'usage liturgique, on fait commencer le dimanche au coucher du soleil du samedi, quel moment désigne « hora octava » ? On peut discuter alors si l'année 315 ne convient pas aussi.

(2) Il faut ajouter à ce nécrologe le nom de M. GODEL, le dévoué conservateur de Timgad, tombé *barbarorum manu nefandissima*.

dont on connaît déjà de substantielles contributions archéologiques. Dans une préface élogieuse, M. G. Marçais, de l'Institut, a dit tout le mérite et de l'auteur et de l'ouvrage. On peut beaucoup attendre du premier dont l'ardeur et la méthode arriveront certainement à bout des grands projets que lui inspirent les inscriptions arabes : un Corpus pour la Tunisie, et, mieux encore, un Corpus pour l'Occident Musulman. Que la Providence lui accorde l'excellence de Son aide !

Quant à l'ouvrage lui-même, qui comporte l'étude de 22 inscriptions monumentales et de 78 épitaphes, il apporte des renseignements intéressánts sur l'histoire des monuments de Tunis et sur de nombreux personnages dont les noms ont été soigneusement relevés dans un index final. En particulier, il renouvelle nos connaissances sur les premiers souverains musulmans de la ville, les Banū Ḫurasān dont M. Z. a retrouvé la nécropole et qui, comme l'écrit M. G. Marçais, émergent ainsi des ombres du passé. Mais on aurait aimé an apparat critique plus fourni.

On saura gré à M. Z. d'avoir allégé ses traductions en réunissant dans un chapitre préliminaire les citations coraniques et d'avoir ainsi amorcé l'étude du formulaire épigraphique dont l'évolution peut éclairer si curieusement certains problèmes historiques. On s'en rend compte de plus en plus. Mais l'étude de ce formulaire réclame avant tout la publication du plus grand nombre possible d'inscriptions, et il y en a encore beaucoup d'inédites en Afrique du Nord.

En terminant, manifestons un regret : nombreuses sont les photographies qui auraient gagné à être agrandies, la place ne manquait pas et la lecture des textes en aurait été sérieusement facilitée. Nous souhaitons que le prochain fascicule tienne compte de cette remarque qui n'enlève rien au plaisir et à l'intérêt avec lesquels nous avons lu la contribution importante que vient d'apporter M. Z. à l'épigraphie arabe en Berbérie.

G. DEVERDUN.

J. MAZARD, *Les monnaies coloniales supposées de Babba et de Banasa* avec une note additionnelle de M. H. G. Pflaum, *Revue Africaine*, tome XCIX, n° 442-443 (1er et 2e trimestre 1955), Société Historique Algérienne, Alger, 1955, p. 53-70, 13 fig. et 1 pl. h.-t.

En marge de son *Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, qui doit paraître prochainement, M. Mazard étudie les monnaies de bronze de Claude, Néron et Galba dont le revers porte le signel *CCIB* lu jusqu'à présent *C(olonia) C(ampestris) I(ulia) B(abba)*. Ces monnaies, inconnues d'ailleurs en Maurétanie, mais nombreuses en Albanie, furent émises en réalité par la *C(olonia) C(ampestris) I(ulia) B(uthrotum)* d'Épire : le monnayage colonial de la Maurétanie Tingitane disparaît donc du même coup, puisque les monnaies de Buthrótum surchargées du sigle BA ne peuvent plus être attribuées à Banasa comme elles l'étaient couramment en suivant sans critique les thèses hasardeuses des numismates du siècle dernier (L. Müller, *Numismatique de l'Ancienne Afrique*, III, Copenhague, 1864, p. 173).

Maurice EUZENNAT.

R. Rezette, *Les partis politiques marocains.* Préface de R. Duverger. Cahier de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, n° 70 (Paris A. Colin 1955), in-8°, 404 p.

M. Rezette nous a donné, avec son livre sur « les partis politiques marocains », une vue essentielle pour la juste compréhension de l'évolution actuelle du Maroc. Le singulier mérite de cet ouvrage est d'avoir réussi à rassembler un très grand nombre de documents épars, dont certains n'étaient pas facilement accessibles, et de nous les avoir présentés dans un ordre et sous une forme qui les rendent immédiatement utilisables.

Le hasard a voulu que ce livre sorte des presses juste au moment où les partis politiques marocains venaient au grand jour et commençaient à jouer un rôle important dans la vie du pays. Nombreux ont été alors ceux qui ont rendu grâce à l'auteur de leur avoir donné la clef d'une évolution qui serait, sans cela, restée indéchiffrable.

La partie la plus importante de l'ouvrage de M. Rezette, et la plus longue, est consacrée à l'histoire des partis politiques marocains. Leur date de naissance est indéniablement le fameux « dahir berbère » du 16 mai 1936, qui, en faisant état du particularisme berbère, était aussitôt interprété comme une volonté de « désislamisation » du Maroc ; les tendances nationalistes trouvaient ainsi les raisons de leur unité et les thèmes principaux du programme qui restera le leur jusqu'à aujourd'hui : indépendance et solidarité islamique.

Mais il faudra encore attendre plusieurs années pour que les partis prennent leur forme actuelle. Dans une première période, le Comité d'Action Marocaine, après avoir préparé un plan de réforme, cherche en vain, à établir une unité d'action dans les différentes zones du Protectorat. Dans une seconde période, les revendications nationalistes prennent de plus en plus la première place, tandis que naissent des partis adverses.

Il faut suivre, pas à pas, M. Rezette dans sa description des luttes d'influence et des tentatives d'unification qui forment la trame de l'histoire des partis marocains et de leurs démêlés avec l'Administration. Les faits n'y sont d'ailleurs pas rapportés sèchement et les portraits des leaders apportent fréquemment une touche humaine. On comprend mieux, alors, comment les luttes d'idées ne sont jamais abstraites : elles ont toujours pour support des hommes dont les personnalités ont plus d'importance, dans bien des cas, que la cause qu'ils soutiennent.

On comprend ainsi à connaître Mohamed Hassan el Ouezzani, leader du Parti Démocratique de l'Indépendance (P. D. I.) et Mohamed Allal el Fassi, leader de l'Istiqlal, et on constate comment, peu à peu, ces deux grands partis éliminent tous les autres. Aucun des partis mineurs plus ou moins soutenus par l'Administration du Protectorat ne réussit à faire pièce aux deux grands partis nationalistes. L'histoire du parti communiste marocain a, par contre, beaucoup plus d'importance ; elle est aussi plus difficile à démêler ; ses membres n'ont pas toujours été isolés des membres des autres partis et c'est bien souvent aux échelons syndicaux que le parti a eu une influence .Il faut aussi tenir compte du caractère fréquemment clandestin des activités du Parti Communiste Marocain pour comprendre combien il était difficile d'expliquer certains revirements et certaines prises de position.

Tant que l'histoire détaillée du syndicalisme marocain ne sera pas écrite, il sera impossible de mettre dans son jour véritable l'histoire du Parti Communiste Marocain.

M. Rezette consacre la dernière partie de son ouvrage à une étude de la structure des partis, et il fait là un effort sociologique extrêmement intéressant. M. M. Duverger, dans « les partis politiques » avait déjà montré la voie, et c'est une application marocaine des principes déjà dégagés que M. Rezette cherche à faire.

Il traite en détail les structures du Comité d'action Marocaine (1934-1937), du Parti National (1927-1939), du Parti de l'Istiqlal et du Parti Communiste Marocain. Qu'il nous soit permis de regretter que le Parti Démocratique de l'Indépendance ait été traité si rapidement ensuite ; nous aurions aimé une comparaison détaillée entre sa structure et celle du Parti de l'Istiqlal. L'avenir du Maroc, dans la période de son accession à l'Indépendance au moins, dépend beaucoup de l'accord ou du désaccord de ces deux partis et nous aurions voulu pouvoir mieux situer les chances de chacun.

Le Parti de l'Istiqlal et le Parti Démocratique de l'Indépendance ont une structure comparable à la tête : les dirigeants appartiennent dans un cas, comme dans l'autre, aux mêmes classes sociales de la bourgeoisie traditionnelle ou évoluée. C'est à la base que la différence est considérable, ou plutôt on peut se demnader si le P. D. I. pénètre tant soit peu dans le milieu populaire, tandis que l'Istiqlal depuis 1947, surtout, a voulu se rallier les masses. Dans un cas, il s'agirait donc avant tout d'un parti de cadres, tandis que dans l'autre, il y aurait un parti de cadres et un parti de masse juxtaposés dans une organisation commune, mais sans pénétration réelle.

L'étude de la structure d'un parti se rattache à un problème essentiel de sociologie qu'on aurait pu traiter peut être de façon plus systématique, ce qui aurait éclairé plus précisément certains faits qui ne ressortent pas toujours avec netteté.

Les individus d'un parti peuvent être considérés comme groupés et comme ayant des relations entre eux d'une certaine façon. L'un des problèmes fondamentaux est alors celui des frontières entre ce groupe particulier et la masse des individus appartenant à d'autres partis ou extérieurs à tout parti. Il aurait été intéressant de connaître l'évolution relative des partis et des masses sans parti et encore plus intéressant de pouvoir étudier les liaisons entre ces appartenances et quelques caractères particuliers des individus comme leur niveau de culture, leur activité professionnelle, leur niveau et leur genre de vie, etc.

M. Rezette distingue très justement différents cercles dans les membres d'un parti ; entre les membres d'un comité directeur qui recrute par cooptation, les adhérents, les sympathisants et les simples « manifestants », il n'y a guère de commune mesure qu'une émotivité identique devant quelques idées simples. Il faudrait certainement étudier à part chacun de ces cercles et l'évolution de chacun d'eux.

Enfin, un parti comporte une série de relations entre les individus de chacun de ces cercles entre eux, et les individus qui n'appartiennent pas au parti. Ces relations demandent une attention particulière ; il est très difficile de distinguer

les relations hiérarchiques, de certaines relations économiques et des relations purement affectives qui forment tout un réseau d'une extrême complexité.

M. Rezette nous donne sur les liaisons, comme sur les caractères des individus des différents cercles, beaucoup d'indications, mais leur présentation, sous une forme qui fait constamment appel à l'histoire; nous empêche d'avoir un tableau synthétique à un moment donné et laisse dans l'ombre bien des structures et bien des liaisons cependant importantes.

Nous n'insisterons pas sur la première partie de l'ouvrage consacrée à un tableau très général des « fondements institutionnels des partis politiques marocains »: Elle peut être utile à ceux qui n'ont aucune connaissance des données particulières d'une société musulmane et des institutions propres au Maroc. Mais elle n'apporte rien de neuf, et l'extrême concision de certains paragraphes, risque même de mal orienter un lecteur non averti.

Mais répétons que cet ouvrage nous apporte une remarquable moisson de documents qui arrivent au bon moment. Nous souhaiterions posséder, sur tous les aspects essentiels du Maroc moderne, beaucoup d'ouvrages aussi intéressants.

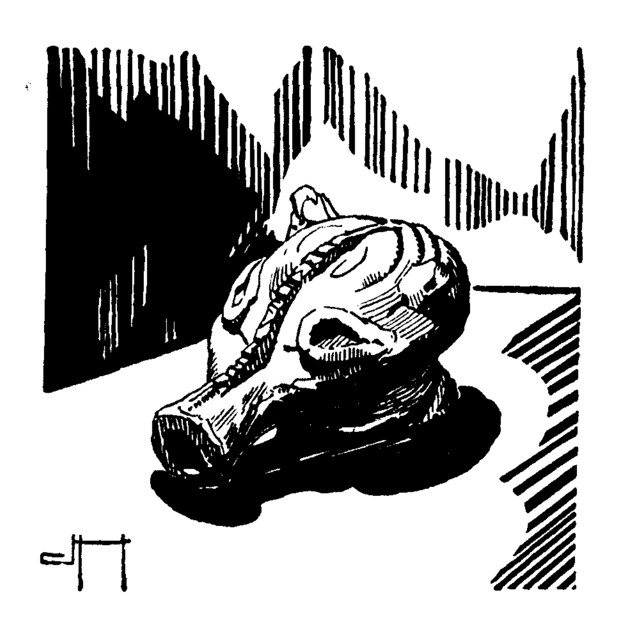
Jean-Paul. TRYSTRAM.

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 25 JUILLET 1956
SUR LES PRESSES DE A. BONTEMPS, IMPRIMEUR
LIMOGES (FRANCE)

REGISTRE DES TRAVAUX
Imprimeur : 166 — Éditeur 165
Dépôt légal : 3e trimestre 1956

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES



Année 1956 3e-4e Trimestres

LIBRAIRIE LAROSE, PARIS
11, RUE VICTOR-COUSIN, Ve

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES ET BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

La Revue HESPÉRIS, publiée par l'Institut des Hautes Études Marocaines, est consacrée à l'étude du Maroc, de son sol, de ses populations, de leurs civilisations, de leur histoire, de leurs langues. Elle s'intéresse aussi, d'une manière générale, à l'histoire de la civilisation de l'Occident musulman.

Elle paraît annuellement en quatre fascicules simples ou en deux fascicules doubles. Chaque fascicule comprend en principe des articles originaux, des communications, des comptes rendus et des notes bibliographiques.

Une revue bibliographique périodique concernant tout ce qui est publié sur le Maroc complète pour le lecteur le tableau des résultats de l'enquête scientifique dont ce pays est l'objet de la part des savants de toutes disciplines.

HESPÉRIS a publié :
d'une part, une bibliographie marocaine 1923-1951 ;
d'autre part, la liste des publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines (1915-1935 et 1936-1954) qui renferme une table de la revue (Archéologie, Arts Indigènes, Droit, Ethnographie, Géographie, Histoire, Linguistique, Littérature, etc.).

Pour tout ce qui concerne la RÉDACTION DE LA REVUE (insertions, publication de manuscrits, épreuves d'impression, tirages à part, demandes de comptes rendus) et pour les services d'échanges de périodiques, s'adresser au **Secrétariat des Publications, Institut des Hautes Études Marocaines, Rabat.**

Les DEMANDES D'ABONNEMENTS et d'achat de collections doivent être **adressées à la Librairie Larose, 11, rue Victor-Cousin, Paris (Ve).**

HESPÉRIS

TOME XLIII

Année 1956 — *3e et 4e Trimestres*

SOMMAIRE

Nécrologie : E. LÉVI-PROVENÇAL 251
André BASSET 256

ARTICLES :

Jacques CAILLÉ. — *Le consulat de Chénier au Maroc (1767-1782). Les dépenses de la France* 261
Jacques MEUNIÉ et Charles ALLAIN. — *La forteresse almoravide de Zagora* 305
Maurice EUZENNAT. — *Deux voyageurs anglais à Volubilis* 325
Ahmed SALMI. — *Le genre des poèmes de nativité (maulūdiyya-s) dans le royaume de Grenade et au Maroc, du XIIIe siècle au XVIIe siècle.* 335

***

COMMUNICATIONS :

Jacques CAILLÉ. — *Un Français à Marrakech en 1851* 437
Adolphe FAURE. — *Abū-l-'Abbās as-Sablī, la Justice et la Charité*.... 448
Georges SOUVILLE. — *La Préhistoire au musée de Volubilis* 457

***

Comptes rendus des Séances mensuelles de l'Institut des Hautes Études Marocaines 463

***

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES :

Henri PERES et Paul MANGION, *Les mille et une nuits* (Élie TAPIERO), p. 467. — TOR ANDRAE, *Les origines de l'Islam et le Christianisme* (Adolphe FAURE), p. 469. — Mohammad IQBAL, *Message de l'Orient* (Adolphe FAURE), p. 470. —

Charles PELLAT, *Introduction à l'arabe moderne* (Louis BRUNOT), p. 476. — Lionel BALOUT, *Les hommes fossiles du Maghreb et du Sahara* (Georges SOUVILLE), p. 478. — Guillermo GUASTAVINO GALLENT, *De ambos lados del Estrecho* (Robert RICARD). p. 480. — Henri LAPEYRE, *Une famille de marchands, les Ruiz* (Robert RICARD), p. 480. — Charles VERLINDEN, *L'esclavage dans l'Europe médiévale* (Robert RICARD), p. 481. — Academia Portuguesa da Histórìa, *Esmeraldo de Situ Orbis* por Duarte Pacheco Pereira (Robert RICARD), p. 483. — J. MAZARD, *Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque* (Raymond THOUVENOT), p. 484. — Gouvernement Général de l'Algérie, *Libyca*, tome III (Raymond THOUVENOT), p. 486. — R. MAUNY, *Cerné. l'île de Herné (Rio de Oro) et la question des navigations antiques sur la côte ouest-Africaine* (Maurice EUZENNAT), p. 487. — R. MAUNY, *Monnaies anciennes trouvées en Afrique au sud du limes de l'empire romain* (Maurice EUZENNAT), p. 487. — *Congreso arqueologico del Marruecos español* (Georges SOUVILLE), p. 488. — Georges MARCAIS, *L'architecture musulmane d'Occident. Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile* (Jacques CAILLE), p. 491. — Emile BRUNOT, *L'exercice de la chefaa et de la préemption devant les juridictions françaises du Maroc* (Jacques CAILLE), p. 494. — J. SAINT-GERMES, *Economie algérienne* (Jacques CAILLE), p. 495.

La vignette qui orne la couverture de ce fascicule est due à la plume de Jean HAINAUT et empruntée à l'article d'Alexandre DELPY, *Note sur quelques vestiges de céramique recueillis à Salé*, planche III, fig. 3, Hespéris t. XLII. année 1955, 1er et 2e trimestres.

E. LÉVI-PROVENÇAL
(1894-1956)

E. Lévi-Provençal naquit à Alger en 1894 : mais c'est au Lycée de Constantine qu'il fit de solides études classiques. A la Faculté des Lettres d'Alger il eut la chance d'avoir des maîtres qui discernèrent bien vite tout ce que promettait le jeune étudiant. Pierre Martino lui donna à la fois la pratique de l'analyse textuelle et le goût d'une forme précise et claire. Si le doyen René Basset, qui ne lui ménageait pas encouragements et conseils, le poussait vers les études arabes, il suivit avec enthousiasme les cours de M. Jérôme Carcopino. Sous cette éminente direction il fit son apprentissage d'épigraphiste et d'historien. Aucun enseignement ne le marqua davantage : à l'heure où il orienta définitivement sa carrière, Lévi-Provençal se sentit historien autant que philologue.

La guerre vint arrêter, après la licence, ces études si bien commencées. Lévi-Provençal fit vaillamment son devoir : il fut blessé et cité aux Dardanelles. A la suite d'un stage à Joinville, à l'été 1916, il fut nommé aspirant. Le Maroc cherchait alors de jeunes arabisants pour les affecter aux Affaires Indigènes. Lévi-Provençal fut, comme notre ami G. S. Colin, envoyé dans le Nord marocain. C'était une zone de grande insécurité qu'une patiente politique ralliait et pacifiait peu à peu. Affecté à El-Kelaa des Sless, Lévi-Provençal fut vite pour ses chefs, en particulier pour le capitaine Ract-Brancaz, un précieux collaborateur. Au-delà des besognes quotidiennes qu'il accomplissait avec la clarté et la rapidité d'esprit qui furent toujours siennes, il s'intéressait à tous les aspects du pays où il vivait. Il révélait la vocation de chercheur que ses études algéroises avaient éveillée en lui, en donnant, surtout dans les *Archives Berbères*, plusieurs articles de dialectologie, d'ethnographie et d'archéologie. Il y avait dans ces premiers travaux bien autre chose que des promesses : l'affirmation d'une méthode exigeante et d'une rare souplesse d'esprit.

Aussi fut-il affecté, à sa démobilisation, à l'École supérieure de langue

arabe et de dialectes berbères qui devint, en 1921, l'Institut des Hautes-Études Marocaines. Très lié avec tous les membres de la jeune équipe qui était venue renforcer les premiers chercheurs français du Maroc, il connut de belles années de fructueux travail. S'il donna, de 1920 à 1922, quelques études de détail — dont une note d'épigraphie latine — il consacra le meilleur de son temps à ses thèses. Le doyen René Basset lui avait indiqué un sujet d'histoire littéraire, les *Histoires du Chorfa*, assez austère en apparence. Cette étude eut le double avantage d'être pour son auteur une parfaite initiation à la bibliographie arabe (il devait montrer également sa compétence en ce domaine dans le catalogue des manuscrits de Rabat) et de le faire réfléchir, à la suite de Houdas, sur les caractères de l'historiographie maghribine. Sa thèse secondaire fut une étude de dialectologie, *Textes arabes de l'Ouergha*, où il s'inspirait des travaux de M. William Marçais et qui lui valut de compléter sa formation de philologue.

Il soutint brillamment ses thèses devant ses maîtres de la Faculté d'Alger, Docteur à vingt-huit ans, titulaire depuis plusieurs années d'un poste d'enseignement supérieur, il voyait s'ouvrir devant lui une brillante carrière. Désormais il pouvait choisir en toute liberté ses domaines de prédilection.

Pendant plusieurs années ses travaux, très variés, allaient porter sur le Maroc. L'étude sur Chella, en collaboration avec Henri Basset, affirma ses qualités d'épigraphiste et d'historien.

En 1923, il fit le voyage qui devait décider de l'orientation majeure de sa carrière de savant. Le ministère de l'Instruction Publique lui confia une mission pour établir le catalogue des manuscrits arabes de théologie, de géographie et d'histoire conservés à l'Escorial. Ce fonds provient pour la plus grande part de la bibliothèque du sultan saadien Moulay Zidan : l'auteur des *Histoires du Chorfa* était là en pays de connaissance. Il se lança avec sa puissance de travail et sa passion habituelles dans l'identification, non seulement des volumes, mais aussi des fragments conservés à l'Escorial. Dans une liasse de documents il eut la chance de retrouver et le mérite d'identifier les précieux textes qu'il publia sous le titre de *Documents inédits d'histoire almohade*, en particulier les étonnants *Mémoires* d'Al-Baidaq. Par cette publication, il renouvela notre connaissance de l'histoire almohade.

Dès cette première mission il avait été conquis par l'Espagne. Sa connaissance des historiens de l'Occident musulman s'éclairait à chaque

moment par la vision directe du pays où s'est déroulée la curieuse histoire de l'Islam espagnol. Il noua avec les orientalistes espagnols des amitiés auxquelles il fut très fidèle et qui furent une des joies de sa vie.

Il pensa à recueillir et à publier les inscriptions arabes d'Espagne. En 1924 il consacra une seconde mission à parcourir une bonne partie de la Péninsule pour rechercher dans les musées et les collections privées les textes épigraphiques, déjà connus ou encore inédits. Nous fîmes ensemble ce voyage qui nous enchanta et j'eus souvent l'occasion de photographier les inscriptions qui intéressaient mon ami aussi bien que les monuments que je venais étudier. Le cordial accueil et l'infinie obligeance des arabisants et archéologues espagnols rendirent facile autant qu'agréable notre double recherche.

En 1925 E. Lévi-Provençal fut nommé directeur de l'Institut des Hautes Études Marocaines : il apporta à ses nouvelles fonctions le soin passionné qu'il mettait en toutes choses.

Sans abandonner ses études nord-africaines, Lévi-Provençal allait consacrer presque tous ses travaux à l'histoire d'Al-Andalous. La mise à jour et la réédition de l'*Histoire des musulmans d'Espagne* de Dozy montra combien ce domaine lui était devenu familier.

En même temps qu'il reprenait l'étude des documents déjà connus, il s'efforçait de trouver de nouvelles sources arabes. Les bibliothèques marocaines qu'il connaissait bien et où des amitiés musulmanes dévouées lui conservèrent ses entrées, lui furent précieuses. Les *Mémoires* du Ziride Abdallah, trois traités de *hisba*, de nouvelles inscriptions, une description inédite de la Péninsule, toute une série de textes historiques publiés au Caire lui permirent d'apporter des lumières nouvelles sur des périodes mal connues et sur des points controversés.

Dès 1932 par son *Espagne musulmane du Xe siècle* il donnait de la vie et des institutions du califat cordouan un tableau précis et vivant, très riche en nouveautés.

Ce livre n'était pour son auteur qu'une préparation à des études plus vastes : il avait décidé de faire pour l'Espagne musulmane ce que Stéphane Gsell faisait pour la Berbérie antique. Depuis 1932 il avait laissé le Maroc pour sa chaire de l'Université d'Alger. Libéré de toute tâche administrative, il put se consacrer tout entier à ses travaux personnels.

Ce fut en 1940 qu'il commença d'écrire le premier volume de cette grande œuvre. Suspendu de ses fonctions à l'Université d'Alger, du fait

des lois raciales, il eut une mission de la direction de l'Instruction publique au Maroc. Dans la lourde épreuve qui l'avait atteint il put constater la fidélité de ses amitiés marocaines. Avant que la juste bienveillance d'un de ses anciens maîtres ne l'eût réintégré dans ses fonctions, il passa dans cet Institut des Hautes-Études Marocaines quelques mois de fructueux travail et participa pleinement à la vie de notre maison.

Au débarquement allié en Afrique du Nord, il reprit, comme il l'avait fait en 1939-40, l'uniforme de capitaine d'état major et rendit, sous les ordres de son ancien du lycée de Constantine, le général Juin, aux côtés du colonel Gotteland et de Robert Montagne, de grands services à l'état-major de Ben-Aknoun.

Peu après la Libération une chaire fut créée pour lui à la Sorbonne et tous les orientalistes s'en réjouirent. Presque aussitôt il prit la direction de l'Institut d'Études Islamiques. En même temps il fondait et dirigeait un Centre d'études de l'Orient musulman. Depuis ses années de jeunesse aux Affaires Indigènes, la vie politique et sociale des peuples islamiques n'avait jamais cessé de l'intéresser. Ses voyages en Orient, ses deux périodes de mobilisation en 1939-40 et en 1942-45 lui avaient permis d'étendre sa curiosité et ses connaissances des pays du Proche-Orient. Sans souci d'action politique proprement dite, il exprima parfois son sentiment sur les questions musulmanes actuelles.

Toutes ces charges s'ajoutaient à un travail professionnel très lourd. Il dirigeait de nombreuses thèses. Beaucoup d'entre elles étaient dues à des étudiants et des professeurs venus du Proche-Orient. Ses éditions de textes arabes l'appelaient souvent en Égypte. Il continuait de parcourir l'Espagne avec passion et aimait revenir en Afrique du Nord. Il n'hésitait pas pourtant à fonder une nouvelle revue *Arabica*. Depuis des années il dirigeait l'édition française de l'*Encyclopédie de l'Islam*.

Ces activités multiples, les nombreux articles et comptes-rendus qu'il donnait dans les revues d'orientalisme ou d'histoire ne l'empêchaient pas de poursuivre sa grande œuvre. Il reprenait en deux volumes, en la complétant, son histoire politique de l'Espagne oméiyade. Il donnait un troisième tome consacré aux institutions et à la vie du califat cordouan et il préparait l'histoire d'Al-Andalous sous les *reyes de taifas* et les dynasties africaines. Sur cette période aussi curieuse que mal connue, il apportait nombre de documents inédits : ce troisième volume eût été, sous bien des aspects, une révélation.

Cette histoire de l'Espagne musulmane avait assuré, au-delà des frontières de l'Orientalisme, dans le monde des historiens, la réputation d'E. Lévi-Provençal. Son œuvre valait, non seulement par l'ampleur et la nouveauté de la documentation, mais aussi par une méthode au-dessus de tout soupçon. En toute sécurité, on peut et on pourra toujours fonder sur ces livres auxquels Lévi-Provençal a donné tant de temps et de soins. L'expérience que l'auteur avait des pays d'Islam, sa connaissance profonde et amicale de la péninsule ibérique lui ont permis de bien comprendre et parfois de restituer ce que fut l'Espagne musulmane. Dans cette œuvre riche de faits précis, nul encombrement : une architecture vigoureuse, un style toujours clair, maintes fois éloquent.

Dans la grande histoire d'Espagne publiée sous la direction de Don Ramon Menendez Pidal, nos amis espagnols jugèrent que pour retracer le passé musulman de la Péninsule le mieux était de traduire l'œuvre de Lévi-Provençal. On ne pourrait rendre un plus bel hommage au savant qui, par un tel succès, honorait grandement la science française.

Cette activité sans frein, dans la vie trépidante de Paris, n'allait pas sans une lourde et constante fatigue. Des ennuis de santé vinrent avertir Lévi-Provençal qu'il eût été prudent de se ménager. Il n'en fit rien. Il était prisonnier de tout ce qui reposait sur lui. Par ailleurs il aimait profondément son travail et il restait confiant dans les forces qui lui avaient permis d'édifier, jour après jour, une telle œuvre. Aussi bien une vie ralentie lui eût été insupportable.

Il continua à travailler autant jusqu'au jour où l'on apprit que les médecins le contraignaient au repos. Nous pensions tous qu'après quelques mois de soins et de détente, il reprendrait, assagi et ménager de ses forces, la vie qu'il avait choisie et l'œuvre qu'il poursuivait avec tant de fruit. Une crise brutale l'enleva à l'affection de sa famille et de ses amis, à l'estime admirative de ses collègues et de ses élèves.

Notre maison qu'il dirigea avec autant de compétence que de dévouement, dont il maintint la qualité en lui conservant jalousement son caractère d'institut de recherche, lui doit beaucoup. Lorsqu'il eut quitté le Maroc, il resta en relations suivies avec l'équipe de Rabat et ses ouvrages étaient pour tous des instruments quotidiens de travail. Pour notre Institut comme pour tout l'orientalisme français sa mort est, en même temps qu'un deuil, une perte irréparable.

Henri TERRASSE.

André BASSET
(1895-1956)

André Basset semblait voué aux sciences nord-africaines : l'exemple de son père, le doyen René Basset, qui, à l'Université d'Alger, était le maître incontesté des études berbères aussi bien qu'arabes, paraissait lui indiquer sa voie. Mais par goût personnel, sans doute aussi sur le conseil de son père dont la curiosité et la culture étaient immenses, il commença par faire à Alger et à Paris, de solides études classiques. Son diplôme d'études supérieures sur Leconte de Lisle paraissait l'orienter, comme tant d'autres, vers l'histoire littéraire.

Ce fut pourtant vers l'agrégation de grammaire qu'il se tourna avec un plein succès. Il devint alors l'élève de Meillet ; l'enseignement du grand maître de l'indo-européen fut pour lui une révélation et il en tira une formation linguistique très complète. Il eut vite fait alors de se rendre compte que les études arabes — et surtout berbères — étaient, sur le plan des méthodes, très en retard. Pour le berbère la chose était normale : l'effort des chercheurs avait dû porter d'abord sur l'exploration même des parlers et sur la collecte des documents.

Désormais André Basset avait trouvé sa voie : il se décida de consacrer toute son activité de savant au berbère et, en particulier, à sa grammaire.

Pour commencer son œuvre, il fit choix du Maroc qui est resté le grand pays berbère et qui était alors le moins connu. Professeur au Lycée Gouraud en 1922, il devint vite professeur et directeur d'études à l'Institut des Hautes-Études Marocaines. Il vécut à Rabat quelques belles années. Il avait trouvé la plus affectueuse et la plus compréhensive des compagnes et il travailla désormais dans un heureux foyer. Mais après la mort de son frère Henri, le Maroc qu'il aimait tant lui devint moins accueillant. En 1930 il était nommé professeur à la Faculté des Lettres d'Alger : il devait y rester jusqu'au jour où il fut choisi pour remplacer Destaing à l'École des Langues Orientales.

Les premières publications d'André Basset — de minutieuses études morphologiques — donneraient une idée très incomplète de son activité pendant ces premières années de recherche. Avec passion il parcourait le pays. Les amitiés qu'il noua au sein de l'équipe marocaine lui valurent d'être au courant de tout ce qui se découvrait et de tout ce qui se cherchait alors. L'ethnographie et la sociologie berbère l'intéressaient tout particulièrement.

Il offrait souvent à ses amis de relire les épreuves de leurs ouvrages : c'était là une marque, entre bien d'autres, de son inépuisable obligeance. Il se montrait un correcteur admirable, car il était, en toutes choses, un lecteur infatigable qui ne se contentait pas, comme tant d'autres de parcourir un ouvrage, mais qui l'examinait à fond. Les jugements qu'il portait entre amis sur les diverses disciplines nord-africaines et sur les ouvrages récemment parus étaient d'une précision et d'une clairvoyance sans défaut. Il avait le culte intransigeant du travail fait à fond et n'avait de justes sévérités que pour l'incomplet et l'à peu près.

S'il limita ses publications au seul domaine de la linguistique, nul n'a parcouru plus que lui les diverses provinces, jusqu'aux plus lointaines, du monde berbère. Il avait une connaissance profonde et maintes fois directe de l'histoire et de la vie de toutes les populations dont il analysait le langage. Il eût pu nous donner un grand livre sur le monde berbère, livre que ses cours et ses conférences avaient dès longtemps préparé.

Sa culture linguistique n'était pas moins vaste que sa culture orientaliste et nord-africaine. Il se tenait au courant de toutes les nouveautés, surtout en fait de méthode, dans des domaines très éloignés du sien. Il était un des membres les plus actifs de la Société de Linguistique de Paris dont il fut président et dont il resta administrateur. Il fut un des animateurs du groupe C. L. E. G. S. Il participa à nombre de congrès internationaux : aussi était-il à l'étranger un de nos linguistes les plus connus. Tous les savants d'Europe qui, de près ou de loin, s'intéressaient au berbère se tenaient en relations suivies avec lui ; ils savaient avec quelle amitié leurs demandes de renseignements étaient accueillies et avec quel soin André Basset y répondait. En 1948, il avait été nommé membre de la commission d'enquête de l'Union internationale de linguistique : juste hommage rendu à sa science et à son dévouement.

Il laisse une œuvre singulièrement vaste et qui allait sans cesse

LE CONSULAT DE CHÉNIER AU MAROC
(1767-1782)
LES DÉPENSES DE LA FRANCE

Le consul Louis de Chénier est sans doute celui des représentants de la France au Maroc qui a le plus attiré l'attention des historiens. M. Charles Penz lui a consacré tout un volume, dans lequel il a reproduit presque intégralement le *Journal du Consulat général de France à Maroc* (1). Pierre de Cenival, dans deux savants articles, a étudié, d'une part, les difficultés de logement rencontrées à Rabat par notre consul et, d'autre part, à propos d'une lettre de Louis XVI à Sidi Mohammed ben Abdallah, les conflits de protocole qui s'élevèrent à cette époque entre la cour chérifienne et celle de Versailles (2). Nous avons nous-même dressé un tableau d'ensemble de l'activité de Chénier au Maroc (3). D'autres publications ont eu pour objet quelques questions particulières, relatives par exemple à son voyage à Meknès et Fès en 1775 (4), ou à son séjour à Tanger en 1781-1782 (5). Enfin, il faut encore signaler quelques articles, généralement de vulgarisation, destinés à faire connaître le nom de Chénier et la mission par lui remplie dans l'empire chérifien (6). Sans doute la gloire d'un de ses

(1) *Journal du Consulat général de France à Maroc* (1767-1785), *paraphé par Louis Chénier*, publié par Charles PENZ, Casablanca, 1943.

(2) Pierre DE CENIVAL, *La maison de Louis de Chénier, consul de France à Salé* (1767-1782), dans *Hespéris*, 1928, pp. 23-35 ; ID., *Lettre de Louis XVI à Sidi Mohammed ben Abdallah* (19 *décembre* 1778), dans *Mémorial Henri Basset*, Paris, 1928, t. II, pp. 175-196.

(3) J. CAILLÉ, *Le consul Louis de Chénier au Maroc*, dans *Le monde français*, février 1949, pp. 205-228.

(4) François CHARLES-ROUX et J. CAILLÉ, *Missions diplomatiques françaises à Fès*, Paris, 1955, pp. 23-25 ; J. CAILLÉ, *Un voyage de Louis de Chénier à Meknès et à Fès en* 1775, dans *l'Écho du Maroc*, 27 et 28 décembre 1954.

(5) Pierre LÉRIS, *Chénier à Tanger*, dans *France-Maroc*, décembre 1922, pp. 310-312 : J. CAILLÉ, *La fin du consulat de Louis de Chénier au Maroc*, dans *Revue d'histoire diplomatique*, 1956.

(6) Cf. notamment, par ordre chronologique : A. ROUQUET, *Les Chénier, portraits et documents inédits*, Paris, 1891 ; J. HUGUET, *Le diplomate Chénier au Maroc* (1767-1782), dans *Hespéris*, 1921, pp. 343-347 ; P. LÉRIS, *Chénier et le Maroc au XVIIIe siècle*, dans *France-Maroc*, octobre 1922, pp. 264-266 ; ID., *Chénier à Salé*, dans *France-Maroc*, novembre 1922, pp. 288-291 ;

fils, le poète André Chénier, a-t-elle largement contribué à l'intérêt que les érudits ont porté au consul général de France au Maroc. Notre diplomate a néanmoins tenu un rôle important dans les relations entre les deux pays ; en effet, il a été, comme on l'a dit, « un parfait honnête homme qui, pendant de longues et mornes années, représenta dignement et servit fidèlement la France aux rives du Bou Regreg » (1).

Si abondamment que le consulat de Chénier ait été étudié, le sujet n'est pourtant pas épuisé. C'est ainsi que nous avons récemment trouvé aux archives du Ministère des Affaires Étrangères, à Paris, un état de dépenses, établi par le bureau des Consulats et qui nous a paru mériter d'être publié et commenté (2). Ce document, qui ne comporte pas de titre, renferme d'intéressantes précisions sur ce que le Maroc a coûté à la France de 1767 à 1782, exactement la période pendant laquelle Chénier a représenté la cour de Versailles dans l'empire chérifien. Les dépenses ainsi relatées sont mentionnées par année. On peut cependant les classer en quatre grandes catégories : celles qui concernent les traitements et indemnités versés à Chénier et à ses collaborateurs ; celles de nos agents effectuées au Maroc ; celles faites en France pour des Marocains ; enfin, celles qu'avaient entraînées, en 1767, le rétablissement de la paix et la signature du traité du 28 mai, négocié par le comte de Breugnon.

Mais une question préliminaire se pose, celle de savoir à quoi peuvent correspondre en 1956 les sommes portées en livres, en piastres fortes et en onces, de 1767 à 1782. Selon les comptes de Chénier, une once valait un neuvième de piastre forte. D'autre part, nous avons estimé la piastre forte à cinq livres seulement, alors que souvent le cours en a été plus élevé (3). Enfin nous croyons pouvoir dire qu'une livre de 1767 ou 1782 correspond à deux francs de 1914 et que la valeur de cette dernière année doit être

Ch. PENZ, *Personnalités et familles françaises d'Afrique du Nord, Maroc*, 1533-1814, Paris, 1938, pp. 66-68 ; ID., *Les rois de France et le Maroc*, 3e série, Casablanca, 1948, pp. 127-131 ; J. CAILLÉ, *La petite histoire de Rabat*, Casablanca, 1949, pp. 136-139 ; ID., *Louis de Chénier, consul de France au Maroc*, dans *Le magazine de l'Afrique du Nord*, n° 19, 1951, 3 p. non numérotées ; A. ROUQUET, *Les origines languedociennes de Louis de Chénier, consul de France au Maroc*, dans *Le Journal du Maroc*, 9 mai 1953 ; J. CAILLÉ, *Le consul Louis de Chénier, chargé d'affaires au Maroc*, dans *Le monde diplomatique*, avril 1955, p. 10.

(1) Henri TERRASSE, *Documents d'histoire du Maroc...*, dans *Bulletin d'Information du Maroc*, 1945, pp. 88-101.

(2) *Archives Affaires Étrangères*, Personnel, 1re série, vol. 1, fos 329-338 ; voir pl. I et II.

(3) Cf. sur la valeur de l'once, Ch. PENZ, *Journal du Consulat...*, *ouvr. cité*, pp. 102, 104, 106, 108, 110, etc. ; sur la valeur de la piastre forte, ID., *ibid.*, p. 95, n. 1 et 3.

multipliée par deux cents pour obtenir celle de 1955. Sans doute faudrait-il connaître le rapport entre le pouvoir d'achat de la monnaie au XVIIIe siècle et en 1914 ; mais, en adoptant les chiffres ci-dessus et comme on le verra plus loin, le traitement du vice-consul ou du chancelier de Chénier serait actuellement de 720.000 francs par an, ce qui semble assez modeste. Aussi pensons-nous que notre estimation n'est pas exagérée. Une livre au temps de Chénier représenterait donc aujourd'hui environ quatre cents francs ; c'est sur cette base qu'ont été calculées toutes les sommes indiquées ci-après en francs et, naturellement, en francs de 1956.

* * *

Le traitement de Chénier, fixé en 1767 à 14.000 livres par an fut porté à 17.000 livres le 1er octobre 1774 et à 19.000 livres, à compter du 1er janvier 1777. Il touchait donc, au début de son séjour au Maroc, 5.600.000 francs par an, soit mensuellement plus de 466.000 francs et, les derniers temps, 7.600.000 francs chaque année, ou 630.000 francs par mois. Un traitement de cette importance nous semble aujourd'hui considérable, alors que le père d'André Chénier était loin d'occuper un poste de premier plan dans la diplomatie française.

Et pourtant, diverses indemnités vinrent s'y ajouter, qui s'élevèrent au total à 46.710 livres, soit 18.684.000 francs, c'est-à-dire en moyenne plus de 1.200.000 francs par an. Toutefois, dans cette somme figure le montant des réparations de la maison consulaire qui atteignit 20.310 livres, soit plus de 8 millions de francs. D'autre part, Chénier, reçut, pour « son voyage et son établissement », 12.000 livres — 4.500.000 francs — dont une partie au moins dut être absorbée par ses frais supplémentaires, lors de son arrivée dans l'État chérifien, et par son déménagement de Safi à Rabat en 1768. Mais il n'eut pas à payer son transport par mer à Safi, où il débarqua en 1767, car il s'y rendit avec le comte de Breugnon sur un navire de guerre de l'État. Des deux gratifications à lui accordées, l'une, de 6.000 livres — 2.400.000 francs — lui fut allouée en 1774, alors qu'il se trouvait à Paris ; elle constitue donc sans aucun doute un supplément de traitement. Quant à la seconde, de 1.200 livres, soit 480.000 francs, elle lui fut donnée, en 1775, pour « un voyage », sans doute à l'occasion de son retour, à Rabat, où il débarqua le 25 avril de cette année. De plus, en 1776, 1777 et 1778, il perçut chaque année, une « indemnité pour la cherté des

vivres », de 1.500 livres, ou 600.000 francs. On comprendrait mieux d'ailleurs que ces sommes lui eussent été versées en 1778 et les deux années suivantes, où sévit une atroce disette, causée par des invasions de sauterelles (1), alors qu'il ne semble pas que les années 1776 et 1777 aient été marquées par une famine. Plus justifiée apparaît la somme de 1.200 livres — 480.000 francs — à lui remise en 1775, pour « le dépérissement de ses meubles ». En effet, pendant qu'il se trouvait en France, son chancelier Pothonier se vit contraint, sur l'ordre formel du sultan, d'évacuer la maison consulaire, dont il fallut entasser le mobilier dans une petite habitation, fournie par le pacha, mais « affreuse... et ouverte de partout » (2). Enfin, pendant huit mois, en 1778 et 1779, Chénier hébergea un interprète venu de France en mission temporaire, ce qui lui valut une somme de 1.500 livres — 600.000 francs — « pour la nourriture du sieur Gilly ». Une pension de 75.000 francs par mois serait aujourd'hui particulièrement confortable.

Notre diplomate jugeait pourtant insuffisantes les sommes par lui touchées. Rentré définitivement en France à la fin de 1782, il ne cessa, en 1783 et même les années suivantes, d'accabler la cour de Versailles de ses réclamations (3). Il faisait valoir l'impossibilité où il s'était trouvé de faire aucune économie au Maroc, où il n'avait pu, sans compromettre le service, avoir sa famille auprès de lui, ce qui aurait entraîné « un accroissement de dépenses » (4). De plus, il estimait avoir subi un préjudice de 18.000 à 20.000 livres — 7.200.000 à 8.000.000 de francs — en raison « des pertes essuyées par un concours de circonstances, par le haut prix des subsistances pendant quatre années, par le dépérissement de ses affaires dans les déplacements auxquels le Roy de Maroc l'avait contraint » (5). Il invoquait encore « le temps, les circonstances de son service et les dégoûts suivis auxquels les caprices » (6) du souverain l'avaient exposé, et la modicité de sa pension, cependant fixée à 6.000 livres par an, ce qui ferait aujourd'hui 2.400.000 francs. Aussi demandait-il : le paiement de son traitement

(1) Cf. Louis de Chénier, *Recherches historiques sur les Maures et histoire de l'empire de Maroc*, 3 vol. Paris, 1787, t. III, pp. 495-500.

(2) Lettre de Pothonier, du 13 avril 1774 (*Arch. Af. Étr.*, correspondance consulaire, Maroc, vol. 11, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B² 835).

(3) *Arch. Af. Étr.*, Personnel, 1re série, vol. 16, *Lettres et Mémoires de Chénier* des 22 janvier, 4 février, 20 juin, 5 juillet, 4 octobre 1783, 2 décembre, 23 décembre 1784 et 14 mars 1785.

(4) *Arch. Af. Étr.*, Personnel, 1re série, *Mémoire* précité du 4 octobre 1783.

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*

pendant toute l'année 1783 ; « une gratification quelconque sur la Chambre de Commerce » ; enfin, « une assistance annuelle jusqu'à ce qu'il eût de l'emploi » (1). En effet, Chénier désirait encore travailler ; « l'honneur de servir, écrivait-il, est de toutes les grâces celle que j'ambitionne le plus » (2). C'est ainsi qu'il aurait voulu « qu'on créât un bureau d'administration, chargé de discuter les spéculations, d'éclairer les intérêts respectifs du commerce extérieur et intérieur et que la direction de ce bureau lui fut confiée » (3). Mais sa demande fut rejetée, car, disait le Ministre, de la création de ce bureau, « il ne pouvait résulter que beaucoup de confusion et plus de lenteur dans l'expédition des affaires » (4).

Le « dégoût » de Chénier apparaît tout à fait compréhensible, après la manière dont Sidi Mohamed ben Abdallah l'avait reçu, lors de sa dernière audience, au mois de septembre 1781. Nous verrons en effet qu'à cette occasion, le sultan le traita « de la façon la plus offensante ». Malgré tout, l'insistance avec laquelle notre compatriote présente ses réclamations aux ministres diminue un peu la sympathie que l'on éprouve à son égard. Sans doute, faut-il tenir compte de l'esprit de l'époque, où presque tous les serviteurs du roi espéraient tirer de leurs fonctions des profits considérables. Le Chargé d'Affaires de France nous paraît cependant trop attaché à ses intérêts matériels, alors que, durant tout son séjour au Maroc, il bénéficia d'avantages pécuniaires qu'aucun diplomate ne connaît plus aujourd'hui.

A côté de Chénier, ses collaborateurs font figure de parents pauvres. Notre représentant eut toujours auprès de lui un chancelier et, de plus, à partir de 1776, un vice-consul. Les sieurs Pothonier, Mille, Berrin et Périllé exercèrent successivement la première de ces fonctions, tandis que la seconde fut remplie par Mille, en 1776 et, à partir du 1er janvier 1779, par Henri-Noël Mure. Les uns et les autres percevaient un traitement annuel uniforme, assez modeste, de 1.800 livres, soit 720.000 francs. A cette somme s'ajoutaient, il est vrai, pour les chanceliers, la part leur revenant sur les droits de chancellerie, mais dont le revenu était certainement bien mince, en raison du petit nombre d'actes dressés au Maroc à la requête des

(1) *Ibid.*
(2) *Ibid.*
(3) *Note* de d'Ormesson à Vergennes, du 16 juillet 1783 (*Arch. Af. Étr.*, Personnel, 1re série, vol. 16).
(4) *Ibid.*

Français. En outre, Pothonier toucha, lors de son arrivée dans l'empire chérifien en 1767, « pour les frais de son voyage et de son établissement », une gratification de 1.200 livres, ou 480.000 francs. On s'étonne d'ailleurs qu'il n'ait pas reçu d'autres indemnités, notamment quand il géra le consulat, du 5 juillet 1773 au 25 avril 1775, en l'absence de Chénier, parti en France.

De leur côté, Mille et Berrin reçurent, le premier en 1775 et le second en 1777, une gratification de 300 livres, soit 120.000 francs.

Notre état mentionne encore le paiement pendant quinze années d'une pension annuelle de 1.000 livres, c'est-à-dire 400.000 francs, au nommé Salva. Originaire de Marseille, celui-ci représentait à Safi, une importante maison de commerce de sa ville natale. Il avait été de 1764 à 1767, l'agent officieux au Maroc de la cour de Versailles, alors sans représentant officiel auprès du makhzen. Une pension lui fut allouée, en reconnaissance des services qu'il avait ainsi rendus, après qu'il eut décliné l'offre à lui faite du poste de consul général, auquel fut alors nommé Chénier (1).

En résumé, celui-ci reçut, pendant son séjour dans l'empire chérifien, à titre de traitement et d'indemnités, une somme de 284.960 livres, soit 113.924.000 francs, tandis que les émoluments versés à ses collaborateurs, y compris la pension de Salva, atteignirent seulement 52.350 livres, c'est-à-dire 20.940.000 francs. Dans les dépenses de la France au Maroc, de 1767 à 1782, celles de personnel atteignirent donc au total 337.310 livres, ou 134.224.000 francs ; il en est d'autres, nous allons le voir, qui furent plus élevées.

* * *

Les sommes dépensées au Maroc, pour le service, par Chénier et ses collaborateurs étaient importantes et variées. Il y avait d'abord les dépenses courantes, classées dans le document qui nous les fait connaître sous deux rubriques : générales et particulières, et qui, les unes et les autres, faisaient en général l'objet d'un état par semestre. A ces sommes s'ajoutaient, d'abord, les frais occasionnés par les voyages de nos agents dans l'empire

(1) Sur Jean-Jacques Salva, cf. : BIDÉ DE MAURVILLE, *Relation de l'affaire de Larache*, Amsterdam, 1775, *passim;* Paul MASSON, *Histoire des établissements et du commerce français dans l'empire barbaresque* (1560-1793), Paris, 1903, pp. 355-359 et les références indiquées ; Ch. PENZ, *Familles françaises...*, *ouvr. cité*, pp. 242-243 ; J. CAILLÉ, *Ambassadeurs, envoyés particuliers et représentants officieux de la France au Maroc*, dans *Hespéris*, 1951, p. 361.

chérifien, par les présents offerts au sultan et au makhzen, par les passages du souverain à Rabat, par des « donatives » aux corsaires du Bou Regreg, puis diverses dépenses supplémentaires et extraordinaires, qu'il est difficile de classer dans une des catégories qui précèdent.

Des dépenses courantes, générales et particulières, les premières vont de 383 livres (153.200 francs), durant le dernier semestre de 1773, à 3.874 livres (1.549.600 francs) pendant le premier semestre de 1781, et les secondes, de 664 livres (265.600 francs), durant les six premiers mois de 1776, à 4.090 livres, pendant « le trimestre de juillet 1782 ». [1] A titre d'exemple voici le texte intégral d'un de ces états :

État des dépenses de service que
le Sieur Chénier consul du Roy à Maroc
a faites pendant le dernier semestre
de 1773

Au gouverneur du port de Larache, en juillet 1773 [2] *pour reconnaître les bons offices qu'il rend aux navires français :*

5 *coudes drap fin à* 20 *onces*	100
1 *mouchoir de soye*	9
Au sous-gouverneur :	
4 *coudes de drap*	60
Aux deux écrivains :	
2 *paires de bretagnes* [3] *à* 45 *onces*	90
Aux domestiques du gouverneur	16
	275 onces
Soit	183 1.6 s. 8d.
Au sieur Sumbel, interprète du consulat pour six mois d'appointements échus le 31 *octobre*	200 1.
	383 1.6 s. 8d. [4]

(1) C'est-à-dire pendant les mois de juillet, août et septembre 1782, car Chénier quitta définitivement le Maroc le 15 septembre 1782.

(2) Chénier, parti de Rabat pour la France le 5 juillet 1773, avait fait escale à Larache.

(3) Les « bretagnes » étaient des toiles de lin fabriquées en Bretagne et très en faveur au Maroc.

(4) *État* joint à la lettre de Chénier du 14 avril 1774 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. 11, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B¹ 835). Les lettres de Chénier, visées dans le document par nous

Les présents constituaient en effet l'élément essentiel des dépenses ordinaires du consulat. Ils étaient offerts, soit à des fils du sultan qui venaient à Rabat, soit à des fonctionnaires que Chénier voulait honorer à l'occasion des grandes fêtes musulmanes, ou bien remercier des services par eux rendus. Il donna par exemple à cinq fils de Sidi Mohammed ben Abdallah, Moulay El-Yazid, Moulay Ali, Moulay Abdesslam, Moulay Mimoun et Moulay Abd er-Rahman, en 1771, 1772 et 1773, des draps, des toiles, des mouchoirs de soie, du sucre et du thé. Moulay Ali reçut ainsi, au mois de février 1773, huit coudes de drap, trois paires de bretagnes, douze coudes de damas, six mouchoirs valant 502 onces, soit environ 112.000 francs, plus une montre en or et « une écuelle, sa soucoupe et son couvert porcelaine de Sève » (1). En outre, ces présents s'accompagnaient toujours de cadeaux de moindre importance aux gens de l'entourage du prince et à ses domestiques. D'autre part, chaque année, à l'Aïd el-Kébir, Chénier gratifiait « le pacha Kourtaly, le gouverneur et le sous-gouverneur » de Rabat, et parfois aussi les autorités de Salé de drap, de sucre et de thé. A ces mêmes personnages, il fit d'ailleurs à diverses reprises des cadeaux analogues, notamment en 1768, à l'occasion de la venue à Rabat de la frégate du roi l'*Enjouée* (2), et lors de son départ pour la France en 1773 ; il lui en coûta, la première fois, 376 livres ou 150.400 francs et, la seconde fois, 554 onces, soit environ 122.500 francs (3).

Enfin, les dépenses habituelles de service comprenaient encore de nombreuses gratifications ou indemnités données à divers Marocains. L'interprète Sumbel, visé dans l'état reproduit plus haut, toucha ainsi notamment : en 1769, une somme d'environ 66.000 francs pour un voyage à la cour marocaine (4), en 1770, un présent de 100 onces — 22.000 francs (5) — et, en 1773, « en reconnaissance de ses services », 1.000 onces, ou

publié n'indiquent que le total des dépenses par lui effectuées et l'état reproduit ci-dessus est le seul que nous ayons trouvé dans la correspondance consulaire. On remarquera d'ailleurs que Chénier a calculé l'once à un taux légèrement supérieur à celui d'un neuvième de piastre forte que nous avons adopté. Le *Journal du Consulat...*, publié par M. Ch. Penz, contient de nombreux états ou mémoires des dépenses de Chénier (*passim* et notamment pp. 113-138), auxquels on pourra se reporter.

(1) Ch. Penz, *Journal du Consulat...*, *ouvr. cité*, p. 132.

(2) Cf. *infra*, p. 282.

(3) Ch. Penz, *Journal du Consulat...*, *ouvr. cité*, pp. 101-102, 134.

(4) Id., *ibid.*, p. 106.

(5) Id., *ibid.*, p. 108.

222.000 francs (1). De plus, en 1772, il reçut, à l'occasion du mariage de sa fille : cinq coudes de damas cramoisi, quinze coudes de toile fine et six mouchoirs de toile peinte, valant ensemble à peu près 20 piastres fortes, c'est-à-dire 40.000 francs (2). Un caïd de la cour qui avait écrit plusieurs lettres à notre consul, au nom du sultan se vit récompenser, en 1769, par un don d'environ 10.000 francs (3). Chaque fois que Chénier recevait un pli de la cour ou y envoyait une missive, les officiers ou les soldats qui en étaient chargés touchaient des gratifications plus ou moins importantes. Par exemple, en 1769, après l'abandon de Mazagan par les Portugais, notre consul adressa un message à Sidi Mohammed ben Abdallah, qui campait avec ses troupes aux portes de la ville ; mais les frais de voyage et de séjour au camp du courrier s'élevèrent à plus de 14.000 francs (4). En 1772, un officier du sultan, venu apporter à Rabat une lettre destinée au roi de France, reçut, pour lui et ses domestiques, une somme d'environ 30.000 francs (5).

Beaucoup de ces dépenses paraissent aujourd'hui quelque peu étonnantes. On comprend mal, en 1956, qu'un diplomate étranger ait été obligé de donner des sommes relativement importantes aux fonctionnaires chérifiens, alors que ceux-ci remplissaient simplement les devoirs de leur charge. En pourtant, il y a mieux encore. Au début de 1773, quand Chénier écrivit à Sidi Mohammed ben Abdallah, pour lui demander l'autorisation de se rendre en France, il dut verser une « rétribution » à deux « secrétaires de Sa Majesté », afin que sa lettre fut remise par eux au souverain (6). Aussi, dans l'état des dépenses du premier semestre de 1773, cette rétribution figure-t-elle pour une somme de 200 onces, ou 44.000 francs. Comme on l'a dit, « sachant combien il est difficile d'obtenir du consul une gratification, les secrétaires du sultan emploient la violence et se font ensuite grassement payer par Chénier qui ne veut ou ne peut pas retarder son voyage » (7).

C'est que notre consul réduisait autant que possible les dépenses qu'il

(1) Id., *ibid.*, p. 134.
(2) Id., *ibid.*, p. 123.
(3) Id., *ibid.*, p. 105.
(4) Id., *ibid.*, p. 105.
(5) Id., *ibid.*, p. 128.
(6) Id., *ibid.*, p. 134.
(7) Id., *ibid.*, p. 134, n. 3.

était obligé de faire. Presque chaque année, il s'excusait des sommes par lui engagées. De Tanger, le 29 juillet 1782, il écrit que, depuis son arrivée en cette ville, il « s'est refusé aux donatives d'usage, les circonstances de sa position ayant paru permettre et exiger même cette austérité » ([1]). Revenu à Paris en 1783, il signalait, à propos d'un de ses états de l'année précédente que « la relâche de nos frégates à Tanger dans les premiers jours d'août et son départ dans le mois suivant, avaient été deux motifs extraordinaires de dépenses » et qu'il n'avait pu, par suite, « se conformer autant qu'il l'aurait voulu aux principes d'austérité qu'il avait adoptés : ce qu'il avait fait à cet égard était indispensable » ([2]). En 1774, pendant qu'il se trouvait en France, Pothonier suivit la même ligne de conduite. Il écrivait à la cour de Versailles qu'il avait dû faire certains présents à Moulay Ali, « fils aîné du Roy de Maroc, celui qui parait être désigné à la succession de l'empire... et qui aime les Français en raison de la politesse de nos consuls au Levant, quand il est allé à La Mecque ». Le jeune prince étant passé à Rabat, le chancelier du consulat avait été le saluer et avait obtenu sa protection pour régler les difficultés survenues à propos de la maison consulaire ([3]).

Les voyages dans l'empire chérifien de Chénier et de ses vice-consuls, chanceliers ou interprètes ont entraîné des frais encore plus élevés. L'état par nous étudié vise d'abord quatre voyages de Chénier, à Marrakech, en 1768, à Meknès et Fès en 1775, à Tanger en 1778, à Marrakech en 1781, auxquels il faut ajouter celui qui, à la fin de cette dernière année, le conduisit de la capitale du Sud à Tanger, en passant par Rabat ([4]). Puis il mentionne celui de l'interprète Gilly, qui alla faire un bref séjour à Marrakech, en 1779.

En 1767, Chénier avait d'abord établi à Safi le consulat de France, qu'il transféra l'année suivante à Rabat, où il arriva le 19 juillet 1768. Mais,

(1) *Lettre de Chénier,* du 29 juillet 1782 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XVII, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B[1] 841).

(2) *Lettre de Chénier,* du 10 janvier 1783 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XVII, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B[1] 842).

(3) *Lettre de Pothonier,* du 27 mars 1774 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XI, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B[1] 835).

(4) Chénier était allé antérieurement à Marrakech en 1767 avec le comte de Breugnon, ambassadeur de Louis XV, mais les dépenses par lui engagées à cette occasion sont comprises dans celles de l'ambassade.

avant de gagner l'estuaire du Bou Regreg, il alla, aux mois de mai et de juin 1768, passer quelque temps à Marrakech, où se trouvait alors la cour marocaine. Ses dépenses s'y élevèrent à 171 piastres fortes, soit 342.000 francs, pour « présents et donatives ». A cette occasion, en effet, il offrit : au sultan, deux vestes et quatre coupons d'étoffes diverses ; à Moulay Driss, conseiller du souverain et qui avait négocié le traité de 1767, deux vestes, deux coupons d'étoffes, trois pièces de toile de Bretagne, six pains de sucre et trois livres de thé ; aux deux secrétaires de Moulay Driss, cinq pièces de toile de Bretagne. En outre, il ne distribua pas moins de dix-neuf gratifications en espèces — au total 417 onces ou plus de 92.000 francs — à divers fonctionnaires, par exemple au porte-lance du chérif, au porte-parasol, au cocher, aux fusiliers, à un caïd, à divers portiers du palais, etc. Dans l'état par lui envoyé à Versailles, notre consul faisait remarquer que ces gratifications étaient imposées par l'usage et « se faisaient de même par les négociants » ; il ajoutait d'ailleurs qu'il avait donné aussi peu que les simples marchands, mais craignait d'être obligé de se montrer plus généreux par la suite [1].

A propos du voyage de Chénier à Meknès et à Fès en 1775, l'état du bureau des Consulats signale seulement une « dépense pour une Audiance du Roy de Maroc », s'élevant à 771 livres, 13 sols, 4 deniers, soit plus de 308.000 francs. Quelques détails de ce voyage, peu connu, méritent d'être signalés. Revenu de France le 25 avril 1775 avec le titre de chargé d'affaires, notre représentant partit de Rabat le 31 mai pour arriver le 2 juin suivant à Meknès, afin de présenter au souverain du Maroc ses nouvelles lettres de créance. A peine était-il installé que le sultan lui fit réclamer un état des cadeaux qu'il apportait. Il jugea cette demande fort incorrecte et protesta qu'elle était contraire à tous les usages, car « un présent n'était pas une dette » ; il finit cependant par s'exécuter « pour ne pas disputer plus longtemps ». Le 5 juin, on vint le chercher pour le conduire auprès de Sidi Mohammed qui allait lui accorder une audience publique. Mais, tandis qu'il attendait au méchouar, les cadeaux du roi de France furent introduits dans la demeure impériale ; après quoi, un fonctionnaire du makhzen vint l'informer que le souverain ne pouvait le recevoir. Une telle désinvolture ne fut évidemment pas du goût de Chénier et il s'ensuivit d'interminables

(1) Sur le voyage de 1768, cf. Ch. PENZ, *Journal du consulat...*, *ouvr. cité*, pp. 35-39.

discussions. Le lendemain, le chérif lui fit dire qu'il était toujours un grand ami de la France et, sans doute pour effacer la mauvaise impression causée par son refus de lui donner audience, lui envoya quatre belles oies. Mais alors, ce fut pendant vingt-quatre heures à la demeure du Français, un défilé ininterrompu de Marocains venant féliciter celui-ci d'avoir été l'objet de la bienveillance de leur Maître et solliciter à cette occasion sa générosité. A tous, le diplomate répondit qu'il ne donnerait rien tant qu'il n'aurait pas été reçu par le sultan. « Les Romains, écrivait-il spirituellement, n'avaient pas plus de respect pour les oies sacrées du Capitole, que les Maures en marquaient pour celles que je venais de recevoir ».

Quelques jours plus tard, il fut invité à se rendre dans les jardins de Sa Majesté, où celle-ci se trouverait et à laquelle il pourrait présenter ses lettres de créance. Chénier fut exact au rendez-vous, mais il attendit en vain pendant cinq heures la venue du souverain. Six jours après, un caïd lui signifia l'ordre de partir pour Rabat dans les quarante-huit heures. Notre chargé d'affaires ne voulut pas s'incliner tant qu'il n'aurait pas reçu une lettre constatant le refus de lui donner audience. Sa fermeté eut un résultat et, le lendemain, un autre caïd lui annonça qu'il pouvait rester à Meknès tant qu'il voudrait, se promener partout où il le désirerait et même aller visiter Fès, si bon lui semblait.

Chénier suivit cette dernière suggestion et se rendit dans la capitale du Nord, où il séjourna du 3 au 11 juillet 1775. Il y fut accueilli de la façon la plus cordiale par Moulay Ali, le fils aîné du sultan, qui le reçut en « observant le maintien et la décence que l'on ne trouve jamais chez les grands dans un gouvernement aussi absolu ». Revenu à Meknès, il eut enfin de Sidi Mohammed, le 20 juillet, l'audience sollicitée depuis plus de six semaines ; mais, convoqué à huit heures du matin, il attendit d'être reçu jusqu'à midi et demi. Pendant sa longue attente, il fut témoin d'un tragique incident. Un caïd de l'armée qui faisait le siège de Melilla, soupçonné d'avoir eu des intelligences avec les Espagnols, comparut devant le chérif, qui donna l'ordre de lui couper les deux mains et de l'assommer à coups de bâton. Cet ordre fut immédiatement exécuté ; après quoi, le souverain descendit de cheval et baisa la terre « pour offrir à la justice de Dieu le sacrifice qu'il venait de faire ». Sidi Mohammed fit ensuite approcher notre compatriote, qui lui présenta ses lettres de créance et lut son compliment. Le sultan lui répondit d'abord par quelques paroles aimables, mais déclara regretter

vivement que Louis XVI ne lui eut pas offert quelques captifs maures, ce qui eut été « une œuvre très méritoire » ; en outre, il se plaignit de l'attitude de la cour de Versailles dans plusieurs affaires dont le règlement se faisait attendre. Chénier répondit simplement que son Maître était animé des meilleures intentions à l'égard du « Roy de Maroc » et se retira. Le 26 juillet, il quittait Meknès, porteur d'une lettre du Chérif adressée à Louis XVI et arrivait à Rabat le 3 août. Rendant compte de son voyage au secrétaire d'État, il s'excusa des dépenses par lui faites notamment à l'occasion de son séjour à Fès ; toutefois, disait-il, « il n'y avait pas lieu de les regretter », en raison de l'impression qui rejaillit sur le service et sur la nation des dispositions favorables de Moulay Ali, que les peuples regardent dans le fond de leur cœur comme l'héritier de l'empire » (1).

En 1778, Chénier se rendit à Tanger pour saluer Tahar Fennich, un ambassadeur du sultan, qui revenait d'une mission officielle à la cour de Versailles. Il y alla par voie de terre et y arriva le 26 mars, « après bien des peines occasionnées par le mauvais état des chemins ». Trois jours plus tard, le 29 mars au matin, la frégate du roi la *Gracieuse*, sous les ordres du commandant de Vialis, mouillait en rade. A son bord, se trouvaient l'ambassadeur et sa suite, le « secrétaire interprète du Roy » Gilly, qui allait séjourner quelque temps au Maroc et le fils aîné de notre chargé d'affaires, Constantin-Xavier, qui venait à Rabat pour s'initier à la carrière consulaire, à laquelle il se destinait. Après qu'elle eût jeté l'ancre, la *Gracieuse* fut saluée par la ville de vingt-et-un coups de canon, qu'elle rendit aussitôt. Le jour même, dans l'après-midi, Tahar Fennich débarqua, tandis que tonnaient à nouveau les canons de la ville et ceux de batteries de la place. Le 3 avril, le commandant de Vialis descendit à terre, où les troupes rassemblées à la marine l'accueillirent avec « des décharges de mousquetterie ». Ce fut alors toute une suite de visites et de réceptions, au cours desquelles les autorités locales témoignèrent aux Français la plus grande cordialité. En outre, le gouverneur de la place envoya au navire du roi « des rafraîchissements de toute espèce, au point que la frégate se trouva surabondante de tout ». De son côté, Chénier offrit aux personnalités marocaines et aux consuls étrangers un grand dîner, dans un jardin et,

(1) Sur le voyage de 1775, cf. principalement *Lettre de Chénier*, du 5 août 1775 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XII, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B¹ 836 ; voir également : J. CAILLÉ, *Un voyage de Louis de Chénier...*, ouvr. cité ; Fr. CHARLES-ROUX et J. CAILLÉ, *ouvr. cité*.

grâce au concours de Vialis, il « s'acquitta magnifiquement des politesses reçues pendant son séjour ». Mais, bien que celui-ci n'ait duré que trois semaines, il dépensa 3.318 livres, soit 1.327.000 francs (1).

Beaucoup plus élevés encore furent les frais de Chénier, lors de son voyage à Marrakech en 1781 ; ils atteignirent en effet 17.425 livres, 6 sols et 8 deniers, soit près de 7 millions de francs. Il est vrai que, dans ce total, figurent non seulement les dépenses de route de notre chargé d'affaires de Rabat à Marrakech et celles de son séjour en cette dernière ville, mais encore celles qu'il exposa pour aller de la capitale du Sud à Tanger, en s'arrêtant quelques jours, à Mogador d'abord, puis à Rabat. Par suite, son voyage dura près de deux mois, du 11 septembre, date de son départ de l'estuaire du Bou Regreg, jusqu'au 8 novembre, jour de son arrivée à Tanger. D'autre part, dans la somme ci-dessus, est comprise celle de 2.666 livres 13 sols et 4 deniers, qu'il remit à son vice-consul Mure, lorsqu'il quitta Mogador.

Ce fut à la demande de Sidi Mohammed ben Adallah que notre chargé d'affaires fit ce voyage. En effet, au mois de mars 1781, le chérif, dans l'espoir d'obtenir de substantiels présents, avait envoyé en France un représentant, Ali Pérès. Mais celui-ci, dont la venue n'avait pas été annoncée par la voie diplomatique, se vit refuser la qualité d'ambassadeur. Il fut reçu avec honneur à Marseille, mais on ne lui permit pas d'aller à Versailles ; aussi revint-il au Maroc sans cadeaux, et simplement avec une lettre du secrétaire d'État à la Marine, le Maréchal de Castries, indiquant les raisons pour lesquelles le gouvernement de Louis XVI n'avait pu l'accueillir. Le sultan manda aussitôt Chénier à Marrakech. En partant, le Français espérait que son voyage pourrait « être utile au service et dissiper les préventions qui semblaient se répandre et qui pouvaient altérer la bonne harmonie avec cet empire ». Son espoir, hélas ! n'allait pas se réaliser.

Arrivé dans la capitale du Sud le 18 septembre, il fut appelé le 21 septembre, dans l'après-midi, à l'audience publique du « Roy de Maroc » et reçu par celui-ci en présence du consul de Hollande, d'un agent d'une compagnie commerciale de Gênes et de deux religieux espagnols. Il a lui-même rapporté dans les termes suivants la scène qui alors se déroula : « Le souverain fit appeler ces étrangers et se répandit avec véhémence en termes peu mesurés contre la cour ; il fit ensuite recevoir avec soin mon

(1) Sur le voyage de 1778, cf. *Lettre de Chénier*, du 4 avril 1778 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XIV, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B1 839).

présent, auquel j'avais mis quelque choix. Il ordonna ensuite d'empaqueter la lettre de la cour de France sans l'ouvrir dans trois ou quatre mouchoirs de soldats, en demandant les plus sales et les plus déchirés ; alors ce souverain ordonna de m'amener avec violence. Je fus poussé et traîné comme un malfaiteur et, en sa présence, l'on m'attache la lettre de la cour au col et je fus envoyé avec cette décoration, outrageante par elle-même et par les apprêts qui l'avaient précédée, dans l'hospice des religieux ». Notre compatriote fut ensuite invité à se rendre à Mogador, où il arriva le 26 septembre et resta jusqu'au 11 octobre. Pendant son séjour en cette ville, où Mure se trouvait avec lui, il eut maints entretiens avec de nombreux Marocains envoyés par le sultan et finit par recevoir l'ordre de gagner Tanger, où le souverain avait décidé qu'il résiderait désormais. On l'autorisa toutefois à passer par Rabat mais à condition de ne s'y arrêter que trois jours, « pour y vuider sa maison ». Le chargé d'affaires se conforma aux ordres ainsi reçus ; cependant il voyagea le plus lentement possible et mit dix-sept jours pour aller de Mogador à Rabat... Un pareil traitement révèle les singuliers usages de la cour chérifienne à l'égard des diplomates chrétiens. On s'étonne d'ailleurs que la cour de Versailles n'ait pas réagi ; mais, comme on l'a dit, « la France fit preuve en cette affaire d'une patience basée sur une totale indifférence ; les insolences du sultan paraissaient vues de Versailles, quelque chose d'aussi négligeable que les incartades d'un enfant » (1). Quoi qu'il en soit, le voyage de Chénier en 1781, a été le plus coûteux et le plus malheureux à la fois de tous ceux que lui ou ses collaborateurs firent dans l'empire chérifien (2).

Du voyage de Gilly à Marrakech en 1779, nous savons seulement qu'il a coûté 2.952 livres, c'est-à-dire 1.110.800 francs. La somme paraît élevée, eu égard à la situation relativement modeste du secrétaire interprète.

Mais les comptes par nous étudiés ne font aucune allusion à deux autres voyages, celui de Pothonier à Meknès en 1774 et celui de Mure à Marrakech en 1881. Le chancelier, qui gérait le consulat pendant que Chénier était en France, se rendit en effet à la cour chérifienne, alors à Meknès. Il était chargé de remettre au sultan une lettre du roi Louis XVI, qui annonçait

(1) P. de Cenival, *La maison de Louis de Chénier...*, *ouvr. cité*, pp. 34-35.

(2) Sur le voyage de 1781, cf. : *Lettres de Chénier*, du 30 octobre et 15 novembre 1781 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XVII, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B¹ 841) ; J. Caillé, *La fin du consulat...*, *ouvr. cité*.

son avènement et d'obtenir la restitution de l'immeuble consulaire de Rabat, qui avait dû être évacué sur l'ordre des autorités locales (1). Les dépenses exposées à cette occasion sont sans doute comprises dans celles indiquées simplement comme « faites par le sieur Pothonier » (2.319 livres, 6 sols, 8 deniers et 948 livres, 3 sols, 4 deniers, soit au total, environ 1.300.000 francs). D'autre part, toujours en 1774 et à la demande de Sidi Mohammed ben Abdallah, notre chancelier accompagna en France un envoyé de celui-ci, Sidi Ascalan. Parti de Rabat le 12 septembre avec le Marocain, il passa par Tétouan et Gibraltar pour arriver à Marseille le 6 novembre 1774. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de reparler de son séjour en France. Mais, en son absence et durant plus de six mois, la cour de Versailles se trouva sans représentant officiel au Maroc. Toutefois Pothonier avait chargé un négociant de Rabat le sieur Audibert-Caille, de le remplacer (2) ; Chénier, de son côté, dès qu'il apprit le départ de son chancelier, écrivit à un commerçant de Mogador, nommé Cars, de le suppléer (3).

Quant à Mure, il se rendit à Marrakech, au mois d'octobre 1781, sur l'invitation expresse de Sidi Mohammed ben Abdallah, qui « désirait s'entretenir bouche à bouche avec lui ». Parti de Mogador le 11 octobre, il ne rentra qu'à la fin du mois de décembre à Rabat, après avoir été reçu le 16 novembre par le souverain, qui l'interrogea sur la guerre franco-anglaise et lui donna « l'ordre de rester à la maison consulaire » de Rabat (4). Nous ignorons le montant des dépenses par lui faites au cours de ce voyage, mais nous avons vu, qu'avant de quitter Mogador, il avait reçu de Chénier une somme de 2.666 livres 13 sols et 4 deniers, c'est-à-dire plus de 1.066.000 francs.

Les présents offerts au sultan et aux principaux personnages de la cour chérifienne figurent dans presque toutes les rubriques de nos comptes.

(1) Sur le voyage de Pothonier, cf. : *Lettres de Pothonier*, des 20 juillet et 1er septembre 1774 ; *Note de Turgot*, du 22 août 1774 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons. Maroc, vol. XI, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B1 835).

(2) *Lettre de Pothonier*, du 7 septembre 1774 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XI, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B1 835).

(3) Voir plusieurs lettres de Cars dans *Arch. Af. Étr.*, corresp., cons., Maroc, vol. XI et XII, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B1 835 et 836.

(4) Sur le voyage de Mure, cf. *Lettres de Chénier*, des 30 octobre, 15 novembre, 21 novembre, 10 décembre 1781 et 16 janvier 1782 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XVII, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B1 841).

On a vu par exemple qu'ils constituaient l'essentiel des dépenses faites par Chénier lors de son voyage à Marrakech en 1768. Mais il est de telles dépenses qui sont indiquées séparément. Ainsi, en 1769, il est fait mention de « mouchoirs et d'indiennes envoyés de Marseille pour le Roy de Maroc », et qui ont coûté 269 livres, 10 sols, ou 107.600 francs. De même, en 1770, figure une dépense de 295 livres 8 sols, soit 118.000 francs, pour « présents en distillation », offerts au sultan. En effet, celui-ci avait demandé à Chénier de lui procurer « des eaux à boire composées l'une sur girofles, l'autre sur la cannelle douce, la troisième sur le poivre girofle, et quelques eaux propres pour frotter la tête à un malade qui a la douleur du côté gauche ». En vue de lui donner satisfaction, notre consul écrivit aux échevins, de Marseille, les priant de fournir les remèdes désirés, après avoir pris l'avis des meilleurs médecins de la ville. Ses diligences n'eurent malheureusement aucun résultat, car « les eaux » envoyées de Marseille contenaient de l'alcool. Le Français résussit néanmoins à justifier de sa bonne foi, mais se promit « de ne plus accueillir qu'avec réserve toute demande de ce genre » (1).

Toutefois, ce n'étaient là que de menus cadeaux, tandis qu'un article des comptes de 1774 mentionne une somme de 50.000 livres, ou 20 millions de francs pour « présents au Roy de Maroc ». Pendant que Chénier se trouvait en France, en 1774, Sidi Mohammed ben Abdallah avait fait notifier à tous les souverains d'Europe qu'à l'avenir, il ne donnerait plus aucune audience aux simples consuls. En conséquence, quand Chénier rejoignit son poste l'année suivante, il avait le titre de chargé d'affaires. Mais il devait aller présenter au souverain ses nouvelles lettres de créance ; or une telle cérémonie comportait la nécessité d'offrir des cadeaux de valeur. En outre, il convenait de marquer l'avènement de Louis XVI et de se concilier les bonnes grâces du sultan, pour régler certaines difficultés relatives à la maison consulaire de Rabat. Dès le 7 juillet 1774, notre compatriote, qui s'en était préoccupé à l'avance, avait adressé au ministre des « éclaircissements détaillés sur le présent qu'il convenait de faire au roy de Maroc » (2). Ses suggestions furent retenues et, lors de son voyage à Meknès et Fès, aux mois de juin et juillet 1775, il remit au souverain,

(1) *Lettres de Chénier*, du 10 août 1768 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. VIII, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B¹ 832) et du 12 juillet 1770 (*ibid.*, vol. IX, *ibid.*, B¹ 833).

(2) Ces « éclaircissements » sont joints à une *lettre de Chénier* du 7 juillet 1774 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XI, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B¹ 835).

à trois de ses fils et à divers fonctionnaires du makhzen, d'importants présents.

Sur ces cadeaux, nous sommes renseignés de la façon la plus complète par un « État des présents faits au Roy de Maroc à Miquenez, à ses princes, aux personnes de sa cour et aux officiers des ports par le sieur Chénier, chargé des affaires de Sa Majesté, en juin et juillet 1775 », état joint par notre compatriote à sa lettre du 5 août 1775, dans laquelle il rendait compte de sa mission (1).

A l'audience publique du 5 juin 1775, le représentant de la France remit à Sidi Mohammed ben Abdallah : « une bague d'un diamant, enfermée dans une tabatière d'or ; un sabre garni en or ; un nécessaire contenant un assortiment à café avec cafetière et cuillers en or ; un pot à oille, son plat et son couvert en argent ; une montre de voiture en argent à répétition ; un caisson contenant quatre belles écuelles, porcelaine de Sève, soucoupe et couvert et un assortiment à thé ; quatre pièces de drap fin ; six pièces d'étoffes riches ; deux paquets étoffes ordinaires de différentes qualités ; six pièces toilles, façon de Hollande ; six doubles pièces toilles de Cambrai ; une paire de pistolets montés en argent. La plupart de ces effets, emballés dans des toilles propres étaient dans des malles, à la réserve de quelques effets, mis dans des mouchoirs de soie ».

Puis, lorsque le chargé d'affaires fit sa visite de congé au sultan, il lui offrit encore : « une montre à répétition, en or, avec sa chaîne ; quarante-quatre onces de fil d'or ; trois doubles pièces de Cambrai ; six pièces toilles Bretagnes ; une pièce étoffe en or ; deux coupons Damas, de dix aunes chacun ; un caisson porcelaine de Sève contenant deux écuelles, soucoupe et couvert et un assortiment pour thé ; le tout enveloppé dans huit mouchoirs de soie ».

A Fès, notre compatriote gratifia de cadeaux moins importants trois fils du souverain, Moulay Ali, Moulay Yazid et Moulay Abd er-Rahman. Sa qualité de khalifa de son père dans la capitale du Nord valut au premier d'être mieux partagé que ses frères. Il reçut en effet : « une boite d'or ; une montre d'or et son cordon ; quarante onces de fil d'or ; un coupon de drap écarlate, six aunes ; un coupon Sedan bleu Turquin, six aunes ; deux coupons drap de Languedoc, douze aunes ; un coupon de damas, douze

(1) *Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XII, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B¹ 836.

aunes ; une pièce d'étoffe brochée, douze aunes ; deux pièces toilles façon d'hollande ; un caisson porcelaine de Sève, deux écuelles, soucoupe et couvert, assortiment pour thé ; le tout enveloppé dans huit mouchoirs en soye ».

Par contre, chacun des deux autres princes se vit simplement offrir : « trente-deux onces fil d'or ; un coupon drap écarlate, six aunes ; un coupon drap bleu Sedan, trois aunes ; deux coupons drap de Languedoc, six aunes ; un coupon de Damas, six aunes ; trois paires toilles Bretagne ; en un caisson, un assortiment à thé en porcelaine de Sève ; le tout enveloppé dans huit mouchoirs de soye ».

De plus, Chénier donna « aux principaux officiers de Moulay Ali et à quelques personnes de rang : six paires de Bretagne ; trois coupons drap, dix aunes en tout ; six boites de thé et huit pains de sucre ; le tout enveloppé de mouchoirs de soye ». Il se montra moins généreux envers « quelques officiers et écrivains de l'empereur à Miquenez », qui touchèrent seulement : « quatre coupons de drap Languedoc, douze aunes ; six paires de Bretagne ; six boites de thé et douze pains de sucre ; quatorze mouchoirs de soie ».

Enfin, on s'étonne du nombre des présents offerts par notre chargé d'affaires aux autorités des villes de l'estuaire du Bou Regreg, à son retour de Meknès. Voici le texte intégral de son état sur ce point :

Aux officiers du Gouvernement
à Salé, à mon retour

Au gouverneur de la province, le pacha Coustala: une montre d'or ordinaire; deux coupons de drap, de huit aunes en tout; une pièce toile façon Hollande; trois pièces double toile de Cambrai; un coupon Droquet en soie, huit aunes; un assortiment à thé, porcelaine de Chantilly; le tout dans six mouchoirs de soie.

A son fils, l'alcaïde Boise, qui m'a accompagné et ramené de Miquénes avec une escorte: deux coupons drap fin, dix aunes; deux coupons drap Bauguèdre, huit aunes; deux pièces toilles façon d'Hollande; trois paires Bretagnes; un coupon péruvane, sept aunes; six mouchoirs de soie; assortiment à thé, porcelaine de Chantilly; autre en terre de Pont au Choux; deux livres thé, six pains de sucre; une montre d'argent; une belle malle amor.

A son beau-frère: une montre d'argent; un coupon drap fin, trois aunes; trois paires Bretagnes; deux mouchoirs de soie.

Au gouverneur de Rabat : un coupon drap fin, trois aunes ; deux paire Bretagne ; assortiment à thé, en porcelaine des Indes ; autre en terre de Pont-aux Choux ; une livre thé, quatre pains de sucre ; quatre mouchoirs de soie.

Au gouverneur du château : un coupon drap, trois aunes ; deux paires de Bretagne ; deux mouchoirs.

A divers officiers et écrivains du port qui facilitent les navires et les commerçants : plusieurs coupons de drap de Languedoc de quatre et cinq coudes l'un, jusqu'à concurrence de trente-six aunes ; huit paires Bretagnes ; trois livres de thé en six boites, douze pains de sucre ; six mouchoirs de soie.

Le passage du sultan du Maroc à Rabat était encore une occasion de dépenses pour le représentant de la France et, d'après les comptes par nous étudiés, Sidi Mohammed ben Abdallah est venu six fois à l'estuaire du Bou Regreg, pendant que Chénier y résidait : en 1770, 1775, 1777, 1778, 1779 et 1780. En effet, notre consul devait d'abord, la bourse à la main, solliciter une audience du souverain, puis, quand il s'y présentait, offrir des présents de valeur à ce dernier et, à son entourage, des cadeaux plus modestes. Il donna ainsi au sultan, en 1770 : quatre vestes de satin, de velours, de soie ou d'étoffe bleue et argent, seize coudes de drap écarlate ou cramoisi et deux « écuelles de porcelaine ». De plus, il remit à Moulay Driss, qui accompagnait son maître, « trois paires de Bretagne », deux vestes, six coudes de drap et une écuelle. Enfin, il distribua de nombreuses gratifications en espèces : au pacha Ben Amaran, à un caïd nommé Moussa, à des portiers et à des domestiques (1). Pourtant, il ne dépensa jamais aussi peu que cette année-là : 540 livres 3 sols (2), soit environ 216.000 francs. C'est qu'il n'eut pas à payer les vestes, les draps et les écuelles destinés au sultan et à Moulay Driss, qui lui avaient été fournis par la cour de France.

Ses frais s'élevèrent, en 1775, à 898 livres, ou 359.200 francs, mais il fut reçu « de la façon la plus obligeante » par Sidi Mohammed. Celui-ci lui déclara qu'il avait appris avec beaucoup de plaisir la naissance du duc d'Angoulême et qu'il considérait la notification qui lui en avait été faite « comme un témoignage d'une amitié sincère ». Sa prévenance fut si grande qu'elle permit à peine au consul « de placer deux mots pour lui garantir

(1) Ch. Penz, *Journal du Consulat..., ouvr. cité*, pp. 109-110.

(2) Le chiffre de 540 livres 3 sols est celui indiqué dans l'état dressé par le bureau des Consulats (*infra*, p. 298), mais dans Ch. Penz, *Journal du Consulat..., ouvr. cité*, p. 110, on trouve celui de 597 livres, 6 sols, 8 deniers.

les sentiments de l'empereur de France ». Et quand notre compatriote rendit compte à Versailles de son audience, il prit plaisir à souligner que, le même jour, le souverain avait fort mal accueilli le consul de Suède, lui disant que « son sucre et son thé ne valaient rien » (1).

En 1777, Chénier depensa beaucoup plus : 3.337 livres, 6,sols, 8 deniers, soit 1.334.800 francs ; cependant, dans cette somme figure une gratification de 120 piastres fortes — environ 240.000 francs — par lui donnée à l'interprète marocain du consulat (2). Et c'est en 1780 que ses frais furent les plus élevés ; ils atteignirent en effet 3.834 livres, c'est-à-dire 1.533.600 francs, mais nous en ignorons le détail.

Deux articles de notre état de dépenses concernent des « donatives faites aux corsaires » en 1775 et 1776. Ils s'élèvent, le premier à 152 livres, ou 50.800 francs et le second, à 170 livres 13 sols 4 deniers, soit environ 68.000 francs. En effet, chaque année, le consul de France « mettait en commission » les capitaines de navires marocains qui allaient faire campagne pendant l'été, c'est-à-dire leur délivrait des passeports et des certificats, pour qu'ils ne fussent pas attaqués par les vaisseaux du roi ; à cette condition, la sécurité de nos bâtiments de commerce était acquise. Mais la « mise en commission » s'accompagnait obligatoirement de cadeaux en nature et chaque raïs recevait à cette occasion un « présent d'usage », toujours le même, qui comprenait : quatre coudes de drap ordinaire, une livre de thé, deux pains de sucre et un mouchoir de soie. Si le document par nous publié ne mentionne ces « donatives » que pour deux années, c'est qu'habituellement le montant en figurait dans les dépenses générales de chaque semestre. Il en fut ainsi notamment pour les cadeaux faits à trente-quatre corsaires de 1767 à 1773 (3).

Parmi les dépenses diverses de nos agents, effectuées au Maroc, il convient de signaler : celles entraînées par la relâche de la frégate l'*Enjouée* à Rabat en 1668 ; le coût de l'affaire du capitaine Soulen en 1775 ; le rachat des captifs du navire la *Louise*, en 1777 ; une gratification importante

(1) *Lettre de Chénier*, du 30 octobre 1775 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XII, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B¹ 836).

(2) *Lettre de Chénier*, du 29 juillet 1777 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XIV, aux *Arch. Nat.* af. étr., B¹ 838).

(3) Ch. Penz, *Journal du Consulat...*, *ouvr. cité*, pp. 97, 104, 112, 118, 126, 127 et 134.

donnée à l'ambassadeur du sultan, Tahar Fennich, enfin le montant des « dégradés » du capitaine Brémond, en 1782.

Au mois de septembre 1768, la frégate du roi l'*Enjouée*, sous les ordres du commandant de Troujolly, vint mouiller en rade de Rabat. L'art. 16 du traité du 28 mars 1767 prévoyait que « les vaisseaux de guerre entrant dans des ports et rades de l'Empereur de Maroc y seraient reçus et salués avec les honneurs dûs à leur pavillon » et qu'il ne serait perçu « aucun droit sur les provisions et autres choses que les commandants et officiers pourraient acheter à leur usage et pour le service du vaisseau ». Néanmoins leur passage dans les ports chérifiens entrainait certains frais pour le consul, en raison des cadeaux qu'une fois de plus, il était alors tenu de faire. Ainsi, à l'occasion de la relâche de l'*Enjouée*, Chénier offrit : au gouverneur de la ville, treize aunes de satin ou de toile fine, deux pains de sucre royal et deux livres de thé ; à chacune des « deux principaux écrivains » de la douane qui assistèrent à l'embarquement des provisions, un mouchoir de soie ; au sous-gouverneur et aux quatre commandants des forts de la place, dix aunes de toile à chacun. De plus, il distribua des gratifications en argent, à treize écrivains, aux domestiques du gouverneur et à un cavalier qui avait apporté une lettre du sultan au sujet de l'arrivée de la frégate. Il lui en coûta, au total, 376 livres, soit 150.400 francs. D'après l'état publié *in fine*, cette somme aurait été comprise dans les dépenses ordinaires de l'année 1770, mais il est dit, dans le *Journal du Consulat*, qu'elle fut prélevée sur les fonds laissés à Chénier par le Comte de Breugnon (1).

En 1771, la frégate française la *Rose*, du capitaine Jean Soulen, avait embarqué dans le port d'Alexandrie, vingt-neuf Marocains originaires du Sous, qui revenaient de La Mecque et qu'elle devait conduire à Sousse, en Tunisie (2). En cours de route, elle fut capturée, aux environs de l'île de Rhodes, par un navire russe, qui s'empara des sujets du sultan. Au bout d'un certain temps, on les remit en liberté sur les instances du ministre de France à Malte, mais alors les Soussis, alléguant la protection du pavillon français, réclamèrent des sommes assez élevées, pour les dédommager des biens qui leur avaient été pris et non rendus. Sidi Mohammed intervint en leur faveur auprès de la cour de Versailles, qui ne contesta pas le principe d'une indemnité, mais demanda des justifications. Il s'ensuivit de longues

(1) Id., *ibid.*, p. 101-102.
(2) Et non pas à Alger, comme nous l'avons nous-même écrit précédemment.

négociations, même assez vives parfois. Chénier reçut par exemple, d'un conseiller du souverain, une lettre ainsi conçue : « Mon maître m'a ordonné de vous écrire que, puisqu'on n'a pas voulu à la cour de France rendre justice à ceux de ses sujets qui ont été pillés par les Russes sur les navires français, à l'avenir on ne fera point de justice aux Français qui seront volés dans le pays ». Notre chargé d'affaires réussit néanmoins à régler le différend, lors de son voyage à Meknès en 1775, moyennant le versement de 6.242 livres, soit 2.496.800 francs. Dans cette somme figuraient, non seulement la valeur des biens perdus, mais encore divers frais s'élevant approximativement à 80.000 francs, pour le coût du reçu et différentes donatives, notamment « aux personnes qui sont allées et venues pendant trois jours pour porter cet argent » et au soldat qui remit le reçu (1).

Dans les derniers jours du mois de décembre 1775, le bateau marchand la *Louise*, du port de Nantes, fit naufrage sur la côte africaine, aux environs du cap Bojador. Chénier apprit l'événement au mois d'avril 1776 et, en même temps, que le capitaine, nommé Dupuy, et dix-neuf membres de l'équipage avaient été capturés par les habitants du pays, vendus deux ou trois fois comme esclaves et se trouvaient sur les bords de l'Oued Noun, dans la situation la plus déplorable. Il s'adressa immédiatement au sultan et lui demanda instamment d'agir en faveur des naufragés. Les hommes de confiance que Sidi Mohammed envoya aussitôt sur les lieux obtinrent que les captifs leur furent remis, sauf un qui s'évada et mourut, mais ils durent verser une rançon, car l'autorité chérifienne dans la région était purement nominale. Les rescapés arrivèrent à Tanger au mois de septembre 1777 et s'y embarquèrent pour Marseille le 11 octobre suivant, sur un navire de Rouen, l'*Automne*, avec l'ambassadeur du sultan, Tahar Fennich, qui se rendait à Paris (2). Le sultan refusa d'être remboursé de la rançon par lui payée ; néanmoins, pour délivrer ses malheureux compatriotes, le chargé d'affaires de France reçut une somme de 15.000 livres ou 6 millions de francs, sur laquelle il dépensa 5.512.000 francs.

Tahar Fennich revint de France en 1778 et rapporta, aussi bien pour son souverain que pour lui-même, de somptueux présents. Cependant, l'année

(1) *Lettre de Chénier* du 5 août 1775 et l'*État de dépenses* qui y est joint (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XI, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B¹ 836.

(2) *Journal du voyage et du séjour que fit au Maroc Pierre-Julien Dupuy...* (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, Mémoires et documents, t. II, f°s 436-455).

suivante et par une dépêche du 17 mai, la cour de Versailles prescrivit à Chénier de lui remettre une somme de 2.400 livres, soit 960.000 francs [1]. Elle ne faisait d'ailleurs que suivre les suggestions de son agent qui, au moment où l'ambassadeur quittait le Maroc, conseillait d'ajouter aux cadeaux en nature destinés à celui-ci « une bourse de cent louis » car, disait-il, « l'argent est l'idole des Maures » [2].

L'état du bureau des Consulats mentionne encore, en 1782, une dépense de 777 livres, ou 310.800 francs, pour les « dégradés du capitaine Brémond ». Notre document désigne ainsi « quinze mariniers dégradés faisant partie de l'équipage de la polacre l'*Aimable Adélaïde*, capitaine Paul Brémond de La Ciotat » [3], capturée par une frégate anglaise le 22 juin 1782, à vingt-cinq lieues au sud du cap Spartel. Le commandant du navire britannique avait confié — on ne sait pourquoi ni dans quelles conditions — quinze matelots du bâtiment français, au capitaine Antoine Conseglieri, commandant la pinque génoise la *Conception et les âmes du Purgatoire*, qui débarqua nos compatriotes à Mogador le 5 juillet. Mais il n'y avait en ce port aucun consul, ni de France, ni d'Angleterre. Les commerçants français ne voulurent pas, sans un ordre, prendre en charge les marins de l'*Aimable Adélaïde* et le gouverneur de la place s'opposa au réembarquement de ces derniers à bord de la *Conception et les âmes du Purgatoire*. D'autre part, le seul établisement anglais de la ville refusa de payer à Conseglieri la somme que celui-ci réclamait pour la nourriture des quinze Français, si bien que ceux-ci restèrent à terre à la charge du Génois. Aussitôt, Chénier enjoignit à ses ressortissants de verser à Conseglieri la somme qu'il réclamait, d'assurer le logement et la nourriture des quinze hommes tant qu'ils demeureraient à Mogador, et de les faire embarquer pour la France le plus, rapidement possible, après avoir sollicité l'autorisation du sultan. Nos marchands se conformèrent à ces instructions et, Sidi Mohammed ben Abdallah ayant donné son accord, les « disgrâciés » de l'*Aimable Adélaïde* quittèrent Mogador avant la fin du mois d'août 1782 ; huit d'entre eux partirent pour Marseille à bord de la *Conception et les âmes du Purgatoire*,

(1) *Lettre de Chénier*, du 30 décembre 1779 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XVI, aux *Arch. Nat.* af. étr., B[1] 840).

(2) *Mémoire* joint à une lettre de Chénier du 18 octobre 1777 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XIV, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B[1] 838).

(3) *Compte des dépenses au sujet de quinze mariniers...*, joint à une lettre de Mure, du 12 novembre 1782 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XVII, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B[1] 841).

« où ils avaient été consignés au capitaine Conseglieri » et les sept autres prirent place sur un navire espagnol qui allait à Malaga, où ils furent remis au consul de France. Mais, d'après les comptes envoyés par Mure au secrétaire d'État à la marine, les sommes déboursées à cette occasion se seraient élevées à 1.091 livres et non pas seulement à 777 livres (1).

* * *

Les dépenses faites en France pour les Marocains n'occupent qu'une douzaine d'articles dans l'état dressé par le bureau des Consulats, mais sont néanmoins fort importantes. Elles se divisent en deux catégories : celles exposées pour les ambassadeurs ou envoyés du sultan et celles occasionnées par le passage en France, généralement à Marseille, d'assez nombreux sujets du « Roy de Maroc ».

Le premier envoyé de Sidi Mohammed ben Abdallah venu à Versailles fut un raïs de Tétouan, Ali Pérès. Celui-ci bénéficia plusieurs fois des « donatives » faites aux corsaires chérifiens par Chénier, qui le considérait comme « un Maure honnête et tranquille, plus raisonnable même que bien d'autres » (2). Il se rendit en France en 1772 à bord d'une frégate marocaine, simplement en qualité de « courrier », chargé de porter à Louis XV une lettre du Chérif, et non pas avec le titre d'ambassadeur. Parti de Rabat le 10 septembre, il arriva le 13 octobre à Brest, mais il était malade, atteint d'une forte fièvre, ainsi que plusieurs membres de son équipage : aussi dut-il passer quelques semaines à l'hôpital de la ville. A la fin du mois de novembre seulement, il partit pour Paris, en assez modeste équipage, accompagné de deux personnes de sa suite, tandis que ses autres compatriotes restèrent à Brest, « logés au Château, où ils eurent toutes sortes de commodités » (3). Le 13 décembre, à Versailles, Ali Pérès fut présenté au roi, qui « l'accueillit avec bonté et témoigna recevoir avec une grande satisfaction les démonstrations d'amitié de l'Empereur de Maroc » (4).

(1) Sur les dégradés du capitaine Brémond, cf. *Lettres de Chénier*, des 29 juillet, 13 et 17 septembre 1782 ; *Lettre de Mure*, du 12 novembre 1782 ; *Compte des dépenses...*, cité à la note précédente (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XVII, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B¹ 841).

(2) *Lettre de Chénier*, du 17 août 1772 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. X, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B¹ 834).

(3) *Lettre de Chénier*, du 25 mars 1773 (*Arch. Af. Étr.*, corresp., cons., Maroc, vol. X, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B¹ 834).

(4) *Lettre de Chénier*, du 25 mars 1773, précitée.

Le raïs passa quelques jours à Versailles, puis regagna Paris, mais il retomba malade et ne quitta la capitale qu'au mois de février 1773. Il partit de Brest sur son navire quatre semaines plus tard et débarqua le 5 avril à Larache. A son retour, il « se loua des politesses qu'il avait reçues en France et des manières prévenantes qu'on avait eues à son égard et pour son équipage » (1). En effet, tous les Marocains malades avaient l'objet de soins attentifs ; de plus, la goélette chérifienne, fort abîmée, avait été remise en état aux frais du roi de France.

D'après notre état de dépenses, la mission d'Ali Pérès en 1772-1773 coûta 50.970 livres, 3 sols, 2 deniers, soit 20.388.000 francs. Dans cette somme figuraient principalement : 464 livres pour journées d'hôpital à Brest ; 15.079 livres pour vivres fournis par « le munitionnaire de la marine » ; 18.754 livres, pour réparations à la goélette marocaine ; 9.462 livres pour frais de voyage de Brest à Paris et retour ; 366 livres pour une montre d'or offerte à l'envoyé du sultan. Il est très probable d'ailleurs que ce dernier reçut d'autres cadeaux, bien que nous n'ayons trouvé aucune précision à ce sujet. En effet, Chénier avait suggéré au secrétaire d'État à la marine de faire au raïs un présent d'environ 1200 à 1500 livres et qui pourrait comprendre, outre une montre en or, du drap de Louviers, du damas cramoisi, de la toile de Hollande, de la batiste et diverses autres étoffes ; comme le disait notre consul, « tout cela fait volume, coûte moins et représente plus qu'un bijou, dont on ne connaît pas ici le prix » (2).

En 1774, un autre Marocain se rendit officiellement en France, Sidi Ascalan, comme le nomme notre document et qui, d'origine andalouse s'appelait en réalité Abdallah Scalante (3). Il était chargé de porter au roi Louis XVI, à l'occasion de son avènement au trône, les compliments de Sidi Mohammed ben Abdallah. On a vu qu'il partit de Rabat avec Pothonier et passa par Tétouan et Gibraltar. Arrivé à Marseille le 6 novembre, après douze jours de navigation, il y séjourna plusieurs semaines, mais ne fut

(1) *Lettre de Chénier*, du 24 avril 1773 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. X, aux *Arch. Nat.* af. étr., B1 834).

(2) *Lettre de Chénier*, du 17 août 1772, précitée. Sur la mission d'Ali Pérès en 1772-1773, cf., outre cette lettre et celles citées aux quatre notes précédentes : *Lettres de Chénier*, des 12 septembre 1772, 23 février, 4 mars et 8 avril 1773 ; *État de la frégate du Roy de Maroc...*, du 31 janvier 1773 ; *Lettre de M. de Ruisembito*, du 26 mars 1773 ; *Note des dépenses faites à l'occasion du séjour d'Ali Pérès en France...*, du mois d'avril 1773 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. X, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B1 834) ; *État de la frégate du Roy de Maroc*, du 18 janvier 1773 ; *Décision concernant la frégate du Roy de Maroc*, du 31 janvier 1773 (*Arch. Nat.*, marine, B1 79).

(3) Cf. Ch. PENZ, *Journal du Consulat...*, *ouvr. cité*, p. 151, n. 5.

pas un compagnon particulièrement agréable pour notre chancelier. En effet, celui-ci écrivait au ministre le 5 décembre 1774 : « Quelque attention et quelque déférence que j'ai eues et que j'observe à l'égard de l'officier du Roy de Maroc, il est d'un ridicule affreux et, plus on le satisfait, plus il a de prétentions. Sa barbe blanche, qui devrait le rendre plus raisonnable, ne le met pas à l'abri de l'indiscrétion. Il s'est avisé de me demander cent piastres fortes — aujourd'hui environ 200.000 francs — et il a eu la bassesse de me dire de les passer dans le détail de mes dépenses... Je les lui ai refusées tout net et, sur ce refus, il s'est avisé de me dire qu'il ne voulait pas partir ».

Sidi Ascalan finit cependant par se rendre à Paris, où il demeura plus de trois mois. Puis, avec Chénier, qui se trouvait en France depuis près de deux ans, il gagna Brest. Mais ce dernier voyage fut particulièrement onéreux. En effet l'entretien de l'envoyé du sultan et de sa suite, pour lequel notre compatriote avait prévu une dépense quotidienne de 20 livres, ou 8.000 francs, en coûta le double. De plus, le Français et les Marocains durent séjourner quelque temps à Brest car, à la suite d'une erreur, leurs bagages furent expédiés à Lorient. Il s'ensuivit un certain retard et des frais supplémentaires, et notre consul fut obligé de consigner au Contrôle de la marine une somme de 920 livres — 368.000 francs — exigée par le service des messageries pour délivrer les colis qui lui avaient été confiés. Par suite, ce fut seulement le 12 avril 1775 que les voyageurs embarquèrent sur la frégate l'*Aigrette*, commandée par le chevalier de Balleroy. Le navire appareilla deux jours plus tard et, après « une navigation très heureuse », arriva en rade de Rabat le 22 du même mois, au coucher du soleil. L'état reproduit ci-après mentionne séparément les dépenses faites à Marseille pour l'ambassadeur, celles de son séjour à Paris et celles du voyage à Brest, mais n'indique que pour mémoire celles de l'armement de l *Aigrette*. Elles atteignirent un total de 8.026 livres, soit 3.126.400 francs, ce qui semble peu à côté des 20.388.000 francs de la mission d Ali Pérès en 1772 (1).

Cependant, aux frais indiqués ci-dessus, il faut ajouter ceux nécessités pour trois autruches « ramenées par Sidi Ascalan » (2). Le transport de ces

(1) Sur la mission de Sidi Ascalan, cf. : *Lettres de Pothonier*, des 1er septembre et 5 décembre 1774 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XI, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B1 835) ; *Lettres de Chénier* des 7 avril, 11 avril et 4 mai 1775 (*Ibid.*, vol. XII, *ibid.*, B1 836).

(2) C'est du moins ce qui est indiqué dans l'état par nous publié (*infra*, p. 299) ; mais, d'après la lettre précitée de Pothonier du 5 décembre 1774, les trois autruches auraient été à Marseille « depuis quelque temps, destinées pour le Roy ». Nous n'avons pas retrouvé, ni aux Archives

animaux à Versailles incombait à la Chambre de Commerce de Marseille qui, fort embarrassée, pria Pothonier de s'en charger. Celui-ci « s'offrit de tout son cœur à remplir cette commission », qui lui causa pourtant de multiples désagréments. Il lui fallut en effet retarder jusqu'au 15 décembre son départ de Marseille, le temps de faire fabriquer une cage spéciale. En outre, il ne put prendre la diligence et dut affréter une voiture particulière. Hélas ! lorsqu'il arriva « en Avignon », une des autruches était presque morte : « le cahotement de la voiture l'avait abîmée et lui avait fait perdre toutes ses plumes ». Il la soigna consciencieusement et la fit bien manger, mais elle lui donna un coup de patte sur la main, qui lui causa une douloureuse blessure et l'empêcha de dormir pendant quatre nuits. Après l'avoir confiée au prieur des Carmes de la ville, car elle avait besoin de repos, il emmena les deux autres bêtes dans sa voiture jusqu'à Lyon, les fit « passer sur une guimbarde » à Auxerre, d'où elles gagnèrent Paris en bateau, par l'Yonne et la Seine (1). Il en coûta au roi de France la bagatelle de 1.231 livres, soit 492.400 francs.

L'ambassade de Tahar Fennich en 1777-1778 entraîna une dépense considérable et les frais s'en élevèrent à 325.138 livres ou 130.055.200 francs.

Sidi Mohammed ben Abdallah, qui avait reçu de somptueux présents lors de la signature du traité du 28 mai 1767, aurait voulu voir se renouveler cette « manne bienheureuse ». Mais, comme Chénier, tenu par ses instructions, se montrait peu prodigue, il décida d'envoyer en France, sous des prétextes quelconques, des ambassadeurs auxquels, pensait-il, on ne manquerait de remettre des cadeaux de valeur. Le naufrage de la *Louise*, en 1775, lui donna l'occasion d'agir ainsi. Il refusa la proposition du gouvernement français, qu'il jugea même offensante, de lui rembourser la rançon qu'il avait payée et chargea Tahar Fennich d'aller offrir à Louis XVI les marins nantais, espérant bien que le roi de France lui manifesterait sa reconnaissance de façon tangible. La cour de Versailles ne put refuser d'accueillir celui qui lui ramenait les rescapés de la *Louise* (2).

Comme on l'a vu, Tahar Fennich s'embarqua le 11 octobre 1777 à

Nationales, ni à celles de la Chambre de Commerce de Marseille, les lettres visées dans notre document (*infra*, p. 299), des 23 décembre 1774 et 20 février 1775).

(1) Sur les autruches, cf., *Lettres de Pothonier*, des 5 et 24 décembre 1774 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XI, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B1 835).

(2) Les raisons de cette ambassade sont pertinemment exposées dans P. de Cenival, *Une lettre de Louis XVI...*, *ouvr. cité*.

Tanger, avec le capitaine Dupuy et son équipage, sur un senau de Rouen, l'*Automne* commandé par le nommé Augustin Tuvache. En outre, une suite de dix-neuf personnes l'accompagnait : son beau-frère, un autre parent, un secrétaire, un interprète, trois musiciens, un valet de chambre barbier, un caissier, « un cafetier », quatre cuisiniers, quatre palefreniers et un jeune domestique noir. Il emportait six chevaux pour les offrir au roi de France et fit escale à Gibraltar, avant de débarquer à Marseille le 1er novembre. Aussitôt avisé de son arrivée, le Conseil du Roi décidé que, « pour épargner la dépense qu'entrainerait le traitement affecté à la qualité d'ambassadeur, on ne le considérerait que comme un envoyé, sans cependant lui refuser personnellement le premier titre ». En conséquence, le 27 novembre, partit de Versailles le sieur Ruffin, « interprète du Roy en langues orientales », porteur d'une lettre du ministre Sartines qui l'accréditait auprès de Tahar Fennich et qui obtint l'accord de celui-ci au cérémonial prévu.

A Villejuif, aux portes de Paris, le Marocain fut accueilli par un fonctionnaire du bureau des Consulat, Saint-Didier, qui le complimenta au nom du roi et le conduisit dans un carrosse à six chevaux à l'hôtel de Tours, préparé pour le recevoir. Après quelques jours de repos, l'ambassadeur alla saluer Sartines, accompagné de Saint-Didier, de Ruffin et du commandant de la garde de Paris, Dubois. Puis, le 20 janvier 1778, il se rendit à Versailles où il demeura plusieurs jours, logé à l'hôtel des ambassadeurs. Le 22 janvier, il présenta ses lettres de créance au roi, alla « faire sa révérence à la Reyne », puis fut conduit chez Monsieur et chez le comte d'Artois. Saint-Didier lui fit les honneurs de Versailles, le reçut à dîner et le mena chez la plupart des ministres, notamment le comte de Vergennes, le prince de Montbarrey et l'intendant Amelot, enfin le ramena le 26 janvier à Paris.

Dans la capitale, Tahar Fennich reçut à son tour « les visites de quelques personnes de considération » et assista, dans la loge royale, à tous les spectacles de la ville. Assisté de son secrétaire et de son interprète, il eut plusieurs entretiens avec Saint-Didier et Ruffin. En effet, il avait apporté à Louis XVI une lettre du sultan qui reprochait à Chénier de ne pas s'être comporté avec honnêteté et qui appelait simplement le roi « le plus grand des Français ». C'était faire renaître une querelle diplomatique remontant au siècle précédent. Alors qu'antérieurement les souverains de la dynastie saadienne donnaient aux rois de France le titre de sultan, Moulay Ismaïl s'était obstiné, à plusieurs reprises et malgré les réclamations de la cour de

Versailles, à appeler Louis XIV simplement « le grand de la nation française », sans même vouloir le qualifier d'« Empereur ». Les ministres de Louis XVI protestèrent contre la formule employée par Sidi Mohammed et, après quelques négociations, Tahar Fennich et Sartines signèrent, le 18 février 1778, une convention aux termes de laquelle le sultan s'engageait « à donner par la suite à l'Empereur de France, dans toutes les lettres qu'il lui écrirait les titres et qualités de plus grand des chrétiens, l'Empereur de France ». L'ambassadeur partit de Paris vers la fin du mois de février et s'embarqua le 16 mars à Toulon sur la frégate du roi, la *Gracieuse*, avec l'interprète Gilly et le fils aîné de Chénier, Constantin-Xavier. On sait qu'il arriva le 26 mars 1778 à Tanger, où notre chargé d'affaire était allé l'attendre (1).

Comme nous l'avons dit, cette ambassade coûta, d'après l'état du bureau des Consulats, 325.138 livres. Mais un autre document (2) porte que « les présents destinés au Roy de Maroc, ceux qui furent donnés à Sydi Tahar Fennich et aux gens de sa suite monteront à 171 mille livres », et que « les dépenses de bouche, habillement, logement, voiture et les gratifications données aux personnes qui avaient été employées à l'ambassade furent de 137 mille livres, les frais de quarantaine, de voyage à Paris et de retour à Toulon compris » (3).

Nous n'avons pas retrouvé le détail des cadeaux ainsi distribués. Toutefois, alors que Tahar Fennich venait de quitter le Maroc, le 18 octobre 1777, Chénier envoya de Rabat au ministre un « état des effets propres à composer un présent pour le Roy de Maroc, au retour de son ambassadeur »... et la liste des objets qui pourraient être offerts « à l'ambassadeur en particulier ». Il proposait de donner à Sidi Mohammed : un poignard recourbé, une cafetière et quatre petites cuillers en or, deux cafetières, deux cabarets et deux bouilloires en argent ; deux pendules en bronze doré et deux belles montres d'or dont l'une à répétition ; quatre soupières et deux

(1) Sur l'ambassade de Tahar Fennich., cf. : *Lettres de Chénier*, des 28 septembre et 30 octobre 1777 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XIV, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B1 838) ; *Marche et cérémonial observés en* 1778 *pour l'audience du Roy donnée à l'ambassadeur de Maroc*, et *Précis historique sur l'ambassade de Maroc* (*Arch. Nat.*, marine, B1 440) ; *Note* du mois de février 1778 (*Arch. Nat.*, marine, B2 86).

(2) *Précis historique...*, cité à la note précédente.

(3) On peut aussi bien lire dans le document 197 que 137, ce qui se rapprocherait davantage du total donné par l'état du bureau des Consulats. Nous avons cependant adopté celui de 137, car c'est le chiffre lu par THOMASSY et par lui indiqué dans *Le Maroc et ses caravanes*, Paris, 1845, p. 290, n. I.

ou quatre services à thé en porcelaine de Sèvres ; vingt-quatre pièces ou rouleaux d'étoffes en or ou en soie ; six pièces de drap de Sedan ou de Louviers ; quarante-huit pièces de batiste fine ou de toile de Hollande, le tout valant ensemble environ 40.000 livres, enfin une bague de 6 à 7.000 livres « dans une boète d'or ». A Tahar Fennich, il suggérait d'offrir : une montre d'or à répétition, avec sa chaîne ; une tabatière en or ; une cafetière et une bouilloire en argent ; un service à thé en porcelaine de Sèvres ; cent vingt-quatre aunes d'étoffe d'or ou d'argent, de velours, de péruvienne ou de drap fin ; huit pièces de toile royale et, comme nous l'avons déjà dit, une somme d'argent de cent louis (1). Ses prévisions furent largement dépassées. Peut-être est-ce alors que fut envoyée au sultan une somptueuse tente, qui avait coûté près de 14.000 livres, ou 5.600.000 francs et qu'on a décrite comme doublée du plus beau brocart, avec des panneaux de fin velours, des garnitures en galon d'or, des cordes de soie pure (2).

Le raïs Ali Pérès revint une seconde fois en France, en 1781, envoyé par Sidi Mohammed ben Abdallah, pour obtenir à nouveau des cadeaux de prix. Officiellement, il était chargé de porter à Louis XVI une lettre de son maître, qui demandait le rappel de Chénier. En effet, le sultan priait le roi de France de lui envoyer un nouveau consul « intelligent, honnête, complaisant, discret, qui eut toute la vigueur et la naïveté de la jeunesse et qui fut doué de toutes les qualités requises, sans avoir parcouru d'autres pays », ce qui n'était guère flatteur pour notre chargé d'affaires. D'autre part, cette lettre, contrairement au protocole signé par Tahar Fennich en 1778, appelait Louis XVI non pas « Empereur », mais « le plus grand des Français » ; aussi, comme on l'a vu, n'y fut-il répondu que par le secrétaire d'État à la marine, le maréchal de Castries.

Le Marocain arriva le 14 ou le 15 avril 1781 à Marseille, sur une frégate qu'il commandait, et y resta jusqu'au milieu du mois de juin suivant. Avisé officieusement de sa venue par Chénier, le maréchal de Castries invita les membres de la Chambre de Commerce de Marseille à « prendre toutes les mesures convenables pour lui faire l'accueil et les bons traitements consacrés par l'usage à l'égard des officiers de Barbarie ». Mais, en même temps, il leur demanda de prévenir le raïs que, s'il voulait se rendre à

(1) *Mémoire* joint à la lettre de Chénier du 18 octobre 1777 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XIV, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B[1] 838).

(2) Cf. Henri DE LA MARTINIÈRE, *Souvenirs du Maroc*, Paris, 1919, p. 166.

Paris ou à Versailles, il le ferait à ses frais et que ce voyage serait inutile, puisqu'il ne pourrait pas être admis à la cour, sa mission n'ayant pas été notifiée officiellement au chargé d'affaires du roi auprès du sultan.

Ali Pérés reçut cependant « toutes les honnêtetés personnelles qu'il pouvait attendre ». On lui offrit, non seulement un superbe chapelet de corail, fabriqué à Marseille, mais encore un autre présent d'une valeur de 3.000 livres, soit 1.200.000 francs. En outre, le gouvernement du roi assura son entretien et celui de son équipage pendant deux mois, et prit à sa charge le montant d'importantes réparations dont, comme en 1772-1773, la frégate du corsaire chérifien avait le plus grand besoin.

Les dépenses faites par la France à cette occasion s'élevèrent au total à 32.018 livres, 14 sols, 6 deniers ou 12.807.200 francs, ce qui montre bien la générosité avec laquelle fut traité l'envoyé de Sidi Mohammed [1].

D'autres frais, beaucoup moins importants, furent exposés pour des sujets du sultan, de passage en France. Six articles de l'état dressé par le bureau des Consulats mentionnent de semblables frais, pour un total de 11.133 livres, 6 sols, 12 deniers, soit 4.453.200 francs. En 1768, une gratification de 1800 livres— 720.000 francs — fut ainsi donnée à un nommé Ibrahim et, la même année, un envoyé de Sidi Mohammed ben Abdallah, qui se rendait en Angleterre, se vit offrir une « boete d'or » d'une valeur de 600 livres, ou 240.000 francs. Les dépenses de cette nature se faisaient surtout à Marseille, où s'arrêtaient parfois des Marocains se rendant en Orient ; elles étaient avancées par la Chambre de Commerce de Marseille, à laquelle le trésor royal les remboursait. En 1769, un « envoyé du Roy de Maroc à Constantinople » désigné sous le nom certainement déformé de « Moulay Chakim » [2], fut sans aucun doute fort bien accueilli, car il coûta 3.414 livres, 5 sols, 6 deniers, soit 1.365.600 francs. L'année suivante, une « location de meubles pour trois Maures » revint à 231 livres, c'est-à-dire 92.400 francs mais, pour un « passager maure », la Chambre de Commerce ne déboursa que 25 livres, ou 10.000 francs. Celle-ci dut avancer 822 livres — 328.800 francs — pour « dix passagers », en 1772. Puis, en 1780,

(1) Sur la mission d'Ali Pérès en 1781, cf. : *Rapport* joint à la lettre de Chénier du 10 avril 1782 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. XVII, aux *Arch. Nat.* af. étr. B¹ 841) ; *Lettres du Maréchal de Castries à « Messieurs de la Chambre de Commerce de Marseille »*, des 1er, 17, 21, 29 avril, 24 juin et 15 juillet 1781 (*Archives de la Chambre de Commerce de Marseille*, J. 1927).

(2) *Archives Ch. de Com. de Marseille*, J. 1927.

« plusieurs sujets du Roy de Maroc » occasionnèrent une dépense — la plus élevée — de 4.241 livres, 1 sol, 6 deniers, soit 1.696.400 francs.

Enfin, notre état mentionne encore une somme de 1.200 livres — 480.000 francs — déboursée en 1781 et relative à la « pension à Paris pour le fils Sumbel à 800 livres pendant 18 mois ». Il s'agit en l'espèce d'un enfant de l'israélite Samuel — ou Meyer — Sumbel, qui était en 1767 l'interprète et l'homme de confiance de Sidi Mohammed ben Abdallah ; par la suite et à plusieurs reprises, Samuel Sumbel tomba en disgrâce et Chénier le prit alors à son service pour les besoins du consulat (1).

*
* *

Le chapitre le plus important des dépenses de la France au Maroc, de 1767 à 1782, est mentionné, en quatre lignes seulement, tout à la fin de l'état reproduit ci-après, alors que, chronologiquement, il devrait se trouver en tête. En effet, il concerne les frais « de la négociation de la paix, du rachat et des présents qui l'ont précédée ou suivie » et qui montent à 1.102.500 livres, ou 441.100.000 francs. Cette somme représente celle mise à la disposition du comte de Breugnon, lorsqu'il vint négocier et signer le traité du 28 mai 1767 et qu'il avait chargée sur le vaisseau l'*Union*, au cours d'une escale à Cadix. Notre représentant déboursa 1.017.533 livres, 7 sols 1/2 denier — 407.021.200 francs — pour le rachat des esclaves et 77.962 livres — 31.184.800 francs — en « autres dépenses ». Le solde, 6.984 livres 9 sols 4 deniers 1/2 — 2.793.600 francs — fut laissé à la disposition de Chénier, qui l'utilisa par la suite pour les besoins du service.

Les « autres dépenses » ci-dessus visées comprennent quelques cadeaux très importants, offerts à de hauts personnages du makhzen et d'innombrables menus frais, exposés à Safi, où débarqua l'ambassadeur du roi de France, à Marrakech, ou pendant les voyages d'aller et de retour d'une ville à l'autre. On donna ainsi : au ministre Moulay Driss, 6.000 piastres, c'est-à-dire 12 millions de francs ; à l'interprète du sultan, 2.500 piastres, soit 5 millions de francs ; « aux chérifs et personnes accréditées auprès de l'empereur et de son principal ministre », 5.342 piastres, ou 10.684.000 francs. Dans les menus frais, figurent toutes sortes d'achats les plus divers,

(1) Ch. Penz, *Journal du Consulat...*, *ouvr. cité*, p. 6, n. 2.

de fers à cheval, d'assiettes et de pots de terre ou d'étain, de bois et de charbon, de poisson, d'amandes, de graisse, etc., et surtout une invraisemblable quantité de « donatives » en espèce, faites à des cavaliers, des portiers, des serviteurs de toute espèce et même à un Israélite, qui avait offert une vache au comte de Breugnon (1).

Les dépenses effectuées en 1767 peuvent sembler considérables ; on ne doit cependant pas les regretter, car elles ont permis de rendre la liberté à cent quatre-vingt-dix captifs français.

*
* *

Ainsi, de 1767 à 1782, les dépenses de la France au Maroc — ou pour le Maroc — ont atteint la somme de 2.053.067 livres, 12 sols, 8 deniers, c'est-à-dire 821.226-800 francs (2). Si l'on met à part les frais de l'ambassade du comte de Breugnon et du rachat des captifs, en 1767 — 1.102.500 livres ou 441 millions de francs — tout à fait exceptionnels et justifiés par le résultat obtenu, il reste pour les autres dépenses, normales à l'époque, une somme de 950.567 livres ou 380.226.800 francs, qui se répartit sur une période de quinze années, soit en moyenne 25.348.453 francs par an, chiffre qui paraît relativement modeste.

Néanmoins, on est frappé ainsi que nous l'avons déjà signalé, par l'importance du traitement de notre représentant et des indemnités à lui accordées. En 1956, le consul général le plus favorisé est bien loin de percevoir des émoluments comparables à ceux de Chénier.

D'autre part, on s'étonne pareillement des innombrables présents et gratifications distribués au sultan et à tant de Marocains. En effet, on ne peut s'empêcher aujourd'hui de trouver exagérée la générosité dont fit preuve la cour de Versailles. Elle s'explique, si l'on en croit Chénier, par les sentiments des Marocains : « L'or et l'argent, écrit-il, ne sont pas chez eux la mesure des besoins ou l'emblème des passions, mais presque un objet

(1) Sur les dépenses de l'ambassade du comte de Breugnon, cf. la *Note* et les *États* joints à la lettre de Chénier du 23 juin 1767 (*Arch. Af. Étr.*, corresp. cons., Maroc, vol. VIII, aux *Arch. Nat.*, *af. étr.*, B² 832). Ces dépenses sont mentionnées en détail dans Ch. Penz, *Journal du Consulat...*, *ouvr. cité*, pp. 46-80.

(2) Quelques dépenses cependant ne sont pas comprises dans ce total. Ce sont celles entraînées par l'armement des navires du roi qui reconduisirent au Maroc Ali Pérès, Sidi Ascalan et Tahar Fennich, et par certains menus frais, tels que des secours remis « aux Maures voyageurs qui sont venus à Paris » (*cf. infra*, p. 304).

de culte... ; ils sont très ingénieux à exciter la générosité des étrangers. Comme ils n'aiment que l'argent, ils n'ont de prédilection pour personne, celui qui donne, c'est l'ami » (1). La cour chérifienne, dit-il encore, « n'a d'autre système que l'intérêt et la convenance du moment. Personne n'est admis aux audiences publiques [du sultan] sans un présent proportionné à ses facultés ou à la nature des commissions et des circonstances ; les étrangers sont aussi dans l'usage de faire quelques libéralités à toutes les personnes attachées au service du Prince. Il arrive même souvent que ces personnes font naître, à tout instant, des messages vrais ou faux, de la part du souverain, pour multiplier ces contributions » (2). Peut-être trouvera-t-on que notre chargé d'affaires exagère ; ses allégations semblent pourtant justifiées, à lire le détail des objets et des sommes d'argent distribués, en 1767 notamment, à de si nombreuses personnes de tout rang, au premier ministre ou à des officiers, comme à des portiers ou à des palefreniers.

Le représentant de la France s'est pourtant efforcé, autant qu'il l'a pu, de limiter ces dépenses. Pendant tout son séjour au Maroc, il s'est plaint d'être obligé de faire presque continuellement des cadeaux aux gens qui l'entouraient et n'a vu les Marocains « que sous l'aspect de quémandeurs » (3). Par exemple, en 1772, il signale, avec un contentement non dissimulé, qu'un orage l'a empêché d'aller saluer deux fils du sultan de passage à Rabat et qu'ainsi, il a « épargné le présent d'usage » (4). Et nous avons précédemment cité plusieurs extraits de sa correspondance, qui témoignent avec éloquence de ses sentiments.

M. Penz lui a reproché « cette horreur de la dépense, qui a contribué à faire de son consulat marocain un consulat étriqué et inefficace, dont il a souffert le premier, si bien que, par voie de conséquence, sa politique d'inertie et de timidité fut en définitive la moins productive et peut-être la plus coûteuse de toutes... Il n'a pas su ou n'a pas voulu voir les possibilités qui s'offraient à lui et qui lui auraient permis d'imprimer une autre allure à la pénétration de la France au Maroc » (5).

Nous ne partageons pas cet avis. En effet, comme M. Terrasse l'a fait remarquer, Chénier a simplement suivi les instructions formelles de la cour

(1) L. DE CHÉNIER, *ouvr. cité*, t. III, pp. 193-194.
(2) ID., *ibid.*, pp. 168-169.
(3) Ch. PENZ, *Journal du consulat...*, *ouvr. cité*, p. 39, n. 3.
(4) ID., *ibid.*, p. 129.
(5) ID., *ibid.*, pp. XIV, XV.

de Versailles qui, « lorsqu'il n'y eut plus de captifs à racheter, voulut que les relations avec le Maroc fussent aussi peu coûteuses que possible ». Notre consul a lui-même parfois trouvé excessif « l'esprit d'économie de ses supérieurs » et, en 1778, dépassa largement les crédits qu'on lui avait accordés pour les réparations de l'immeuble consulaire, « afin qu'il fit une bonne impression sur le sultan ». D'autre part, il ne pouvait à l'époque être question d'une pénétration de la France au Maroc, en raison des « nécessités de la politique étrangère française » (1).

Quoi qu'on puisse penser sur cette question, l'état du bureau des Consulats apporte, croyons-nous, une utile contribution à la connaissance des rapports de la France avec le Maroc, de 1767 à 1782.

Jacques CAILLÉ.

ANNÉE 1767

Nomination de M. Chénier au consulat de Maroc et du Sr Pothonier à la Chancellerie de ce Consulat. Les appointements du premier furent fixés à 14.000 l. et ceux du second à 1.800 l. *(Bon du Roy d'avril 1767 no 8)* (2).

Il sera fait un article séparé des traitements fixes assignés aux divers officiers qui ont été successivement employés dans cette partie de l'Afrique. On ne fera mention ici que des gratifications ou autres grâces extraordinaires qui leur ont été passagèrement accordées.

	l.	s.	d.
M. Chénier en eut une pour les frais de son voyage et de son établissement, cy..................................	12.000		
et le Sr Pothonier, pour Id., de.........................	1.200		
Divers effets reçus des Pères de la Rédemption *(Lettre de M. Chénier du 11 juin 1767)*, valant cy...............	1.649	10	
Les dépenses du 2e semestre de cette année montant suivant les États remis par M. Chénier à 601 p. 1/2 *(Lettre de M. Chénier du 9 janvier 1768)*. M. le Cte de Breugnon luy avait laissé en partant de Maroc 1330 p. fortes pour le courant du service. Mais le Ministre ayant ordonné la radiation des			

(1) H. TERRASSE, *ouvr. cité*, p. 100.

(2) Cette mention en italique et entre parenthèses figure en marge dans le manuscrit (cf. pl. I). Il en est pareillement de toutes celles qui sont présentées de la même façon dans le texte qui suit.

Bon du Roy
2 avril 1767
N° 8.

Année 1767.

329

Nomination de M. Chénier au Consulat de Maroc et du S.r Pothonier à la Chancellerie de ce Consulat. Les appointements du premier furent fixés à 14000.l et ceux du second à 1800.

Il sera fait un article séparé des traitements fixes assignés aux divers officiers qui ont été successivement employés dans cette partie de l'Affrique. On ne fera mention ici que des gratiffications ou autres graces extraordinaires qui leur ont été passagèrement accordées.

M. Chénier en eut une pour les frais de voyage et de son établissement 12000.l

Le S.r Pothonier pour D.o ...... 1200.

Lettre de M. Chénier du 11 Juin 1767. — Divers effets reçus des Pères de la Rédemption valant ...... 1649. 10.

Lettre de M. Chénier du 4 janvier 1768. — Les dépenses du 2.d semestre de cette année montent suivant les états remis par M. Chénier à 601.l 1. M. Le C.te de Breugnon lui avoit laissé en partant de Maroc 1330.l portés pour le courant du service. Mais le —

14849

Première page de l'état - dressé par le bureau des Consulats - des dépenses de la France au Maroc, de 1767 à 1782.

pour importance telle que —
les secours remis aux —
Maures Voyageurs qui sont
venus a Paris, La valeur de
ces dépenses étant inconnues
au Bureau des Consulats.

Si on ajoute a la totalité des
dépenses du Maroc depuis
avril 1767. et qui montent a ... 950567.tt 12.s 8.d

Celles de la négociation de
la paix, du rachat et des
présents qui l'ont précédée
ou suivie, et qui montent a ... 1102500.

Lettre de M. Chénier du 23 Juin 1767. répondue le 10 aoust.

On verra que le Maroc
coute a la France depuis
1766. la somme de ... 2053067.tt 12. 8.

Dernière page de l'état - dressé par le bureau des Consulats - des dépenses de la France au Maroc, de 1767 à 1782.

l. s. d.

articles du Sr Rey (1) et des Ports de lettres *(Dépêche du Ministre du 4 avril 1768)*, le remboursement de ces dépenses demeura suspendu.

ANNÉE 1768

Gratification à Ibrahim Ben Mestud Ben Issa, agent du Roy de Maroc et passager en France *(Dépêche du Ministre du 15 avril 1768)*.. 1.800

Présent d'une Boëte d'or à un Envoyé de ce Prince à Londres *(Dépêche du Ministre du 15 aoust 1768)* qu'on peut évaluer à.. 600

Présents et donatives pendant le séjour de M. Chénier à la Cour du Roy de Maroc montant à 171 piastres fortes *(Lettre de M. Chénier du 30 juin 1768)*. Cet État est trouvé peu exact. Le Ministre en demande un autre et il indique la forme dans laquelle il doit être dressé *(Dépêche du Ministre du 17 8bre 1768)*.

État des Présents faits à l'occasion de la relâche de la frégatte l'Enjouée montant à 62 1/2 *(Lettre de M. Chénier du 14 8bre 1768)*. Cet article et les précédents se trouveront compris dans les États de dépenses envoyés en 1770 par M. Chénier.

ANNÉE 1769

Passage à Marseille d'un Envoyé du Roy de Maroc à Constantinople *(Compte de la Chambre de 1769)*.......... 3.414 5 6

Mouchoirs et Indiennes envoyés de Marseille pour le Roy de Maroc.. 269 10

Les dépenses du service pendant les six derniers mois 1767 et les années entières 1768 et 1769 *(Lettre de M. Chénier du 20 janvier 1770. Répondu le 16 avril)* ont été de 1061 P. f. qui sur le pied de 5 l. 7 s. L'une font argent de France.................................... 5.076 l. 7 s.

Sur quoi *(Dépêche du Ministre du 28 mars 1768. Voyez aussi la lettre de M. Chénier du 20 juillet 1767 et la réponse du 14 7bre)*, il faut déduire 229 P. f. avancées par M. Chénier pour

(1) Il s'agit de Joseph-Étienne Rey. Celui-ci, commerçant français, établi d'abord à Salé, puis à Safi, fut consul de Danemark au Maroc en 1741 et sut gagner la confiance de Sidi Mohammed ben Abdallah, qui l'envoya même en France pour négocier un accord, en 1762. Il se trouvait à Marrakech, en 1767, quand y vint le comte de Breugnon et reçut alors l'ordre du sultan d'aller faire enterrer à Salé les têtes — accrochées aux portes et sur les murailles de la ville — de soixante-quatorze français, capturés et tués à Larache, lors de la malheureuse expédition de Du Chaffault et qui y étaient exposées. Les dépenses qu'entraîna « cette macabre mission » et qui s'élevèrent à 748 onces, sont probablement celles visées ci-dessus dans « l'article du sieur Rey » (cf. Ch. PENZ, *Personnalités et familles..., ouvr. cité*, pp. 223-224).

			l.	s.	d.
les frais occasionnés par le navire « La Thérèse » que les armateurs ont remboursés au Trésor Royal	1.225	3			
Reste	4.451	4	4.451	4	

Année 1770

	l.	s.	d.
Dépenses générales du Service *(Lettre de M. Chénier du 10 juillet 1780. Rép. le 15 8bre)*. 144 P. f. faisant argent de france	770	8	
Passage du Roy de Maroc à Salé 99 P. f. argent de france, cy	540	3	
Présents en distillation au Roy de Maroc *(Compte de la Chambre de 1770)*	295	8	
Loyer de meubles pour trois Maures envoyés par ce Prince à Marseille	231		
Passager maure	25		
Dépenses du d^r^ semestre de 1770 *(Lettre de M. Chénier du 30 janvier 1771. Rép. le 1er avril)*	803	6	8

Na. — Les fonds remis à M. Chénier par M. de Breugnon se sont trouvés épuisés à cette époque. Il était même redû à ce Consul 459 l. 3 s.

Année 1771

	l.	s.	d.
Dépenses du premier semestre *(Lettre de M. Chénier du 25 juillet 1771. Rép. le 16 7bre)*	822		
Dépenses du d^r^ semestre *(Lettre du 15 janvier 1772, répondu le 9 mars)*	1.356	13	4

Année 1772

	l.	s.	d.
Dépense à Marseille à l'occasion de dix Passagers Maures *(Compte de la Chambre de 1772)*	264		
Dépenses du premier semestre *(Lettre de M. Chénier du 5 aoust. Répondu le 14 7bre)*	792		
Mission d'Aly Peres *(B^au^ des fonds)*	50.970	3	2
Dépenses du d^r^ semestre *(Lettre de M. Chénier du 12 janvier 1773. Répondu le 1er mars)*	1.509	6	8

Année 1773

	l.	s.	d.
Dépenses du premier semestre *(Lettre du 1er juillet 1773. Répondu le 16 aoust)*	2.614		
Dépenses du d^r^ semestre *(Lettre du 14 avril 1774. Répondu le 25 du dit)*	383	6	8

Autres dépenses faites à la même époque par le

	l.	s.	d.
Sr Pothonier qui était alors chargé des affaires du Consulat *(Lettre du Sr Pothonier du 27 mars 1774, répondu le 27 juin)* Donné au Bau des fonds..............................	898	12	10

ANNÉE 1774

Dépenses du 1er semestre *(Lettre du 14 aoust 1774. Répondu le 26 7bre)*..............................	200		
Dépenses à Marseille pour Sidi Ascalan *(Compte de la Che de 1774)*..............................	4.094	16	
Pour autruches ramenées par Id. *(Lettre du 23 xbre de la Chambre. Répondu le 20 février)*..............................	1.231	9	
Gratification à M. Chénier *(Bon du Roy du 7 décembre 1774)*..............................	6.000		
Dépenses faites par le Sr Pothonier *(Dépêche du Ministre du 17 8bre 1774)*..............................	2.319	6	8
Présents au Roy de Maroc *(Lettre de M. le Cte de Vergennes du 13 aoust 1774. Autre du Ministre du 20 novembre à M. le Controleur général)*..............................	50.000		
Dépenses du dr semestre *(Lettre de M. Chénier du 17 février 1775. Rép. le 25)*..............................	200		
Autres dépenses faites par le Sr Pothonier *(Lettre du Sr Pothonier du 10 mars 1775. Rép. le 20)*..............................	948	3	4

ANNÉE 1775

Gratiffication pour voyage à M. Chénier *(Bon du Ministre 13 mars 1775, no 12)*..............................	1.200		
Gratiffication au Sr Mille Chancelier *(Idem avril no 15)*.	300		
Séjour de Sidy Ascalan à Paris *(Lettre de M. Cardonne du 30 mars répondu le 10 avril)*..............................	1.531		
Na. Armement de la frégate l'Aigrette pour ramener ce Maure et M. Chénier, dont la dépense est ignorée.			
Retour à Brest de Sidy Ascalan *(Lettre de M. Chénier du 11 avril 1775. Répondu le 24)*..............................	2.400		
Dépense pour une audience du Roy de Maroc *(Lettre de M. Chénier du 5 aoust. Rép. le 23 8bre)*..............................	771	13	4
Indemnité pour le dépérissement des meubles du Sr Chénier *(Bon du Ministre 8bre 1775, no 47)*..............................	1.200		
Réclamation de Maures embarqués sur le Navire du Capitaine Jean Soulen *(Bon du Ministre 8bre 1775 no 48)*...	6.242		
Voyage à Salé du Roy de Maroc. Présents *(Lettre de M. Chénier du 30 8bre 1775. Répondu le 18 Xbre)*..............................	898		
Dépenses générales du dernier semestre..............................	994		
Donatives aux Corsaires..............................	152		

Dépenses particulières qu'il est autorisé à passer annuelle-

	l.	s.	d.
ment en compte par la dépêche de M. de Sartine du 26 7bre 1774 *(Lettre de M. Chénier du 15 janvier 1776. Répondu le 11 mars)*	792		

ANNÉE 1776

	l.	s.	d.
Indemnité pour la cherté des vivres *(Bon du Ministre de may 1776. N° 80)*	1.500		
Dépenses générales du 1er semestre	1.002	13	4
Dépenses particulières idem *(Lettre de M. Chénier du 18 juillet 1776. Répondu le 9 7bre)*	664	13	4
Dépenses générales du dernier semestre	2.141	6	8
Dépenses particulières *(Lettre de M. Chénier du 10 janvier 1777. Répondu le 24 février)*	891		
Donatives aux Corsaires	170	13	4

ANNÉE 1777

	l.	s.	d.
Ordre aux généraux de la Rédemption *(Dépêches du Ministre des 12 et 26 mars 1777)* de faire passer à Cadix à la disposition de M. Chénier pour la délivrance du Capitaine Dupuy et de son équipage la somme de	15.000		
Dépenses générales du 1er semestre *(Lettre de M. Chénier du 8 juillet 1777. Répondu le 18 aoust)*	1.228		
Dépenses particulières	1.216	6	8
Gratification au Sr Berrin, Chancelier *(Dépêche du Ministre du 15 xbre)*	300		
Dépenses extraordinaires pour passage à Salé du Roy de Maroc *(Lettre de M. Chénier du 29 juillet. Répondue le 15 7bre)*	3.337	6	8
Indemnités pour cherté de vivres *(Bon du Ministre juin 1777, p. 150)*	1.500		
Dépenses générales du dernier semestre *(Lettre de M. Chénier du 10 janvier 1778. Rép. le 30 mars)*	2.737	6	8
Dépenses particulières	892	13	4
Ambassade de Sydi Tahar fenis	325.138		

ANNÉE 1778

État des dépenses pour le Capitaine Dupuy et les gens de son équipage *(Lettre de M. Chénier du 26 janvier 1778. Rép. le 30 mars)* montant à 11080 l. On ne portera point cette somme hors ligne parce quelle fait partie des 15.000 l. fournies par la Rédemption qui ont été mentionnées à l'article de 1777. On voit par une lettre postérieure de M. Chénier du 21 7bre 1778 ou ce Consul annonce l'évasion

	l.	s.	d.
et la mort de l'un des trois françois qui n'étaient pas encore rachetés et la délivrance des deux autres moyennant 300 ducats qu'il avait pris aussi sur les fonds de la Rédemption une gratification de 700 l. pour Sumbel. Ces deux sommes réunies font celle de 2.700 l. en évaluant le Ducat sur le pied de 6 l. 13 s. 4 d. d'après la lettre de M. Chénier du 25 may de la même année qui porte à 10.000 l. les 150 ducats. Il résulte de ces différents acomptes pris sur les fonds de la Rédemption un reliquat de 1.220 l. La Correspondance du Maroc n'offre aucune trace de la destination de cette dernière somme. Il en est sans doute question dans les États de dépense qui sont remis en original au B^au des fonds.			
Gratification extraordinaire pour la cherté des vivres *(Lettre du 12 mars 1778. Rép. le 16 juillet)*................	1.500		
Passage du Roy de Maroc à Salé *(Lettre du 25 mars 1778. Rép. le 6 juillet)*..	3.272	13	4
Voyage à Tanger à l'occasion de la frégate du Roy La Gracieuse *(même dépêche)*. Cette absence de M. Chénier a duré environ un mois voyez sa lettre du 18 avril 1778.....	3.318		
Dépenses générales du 1er semestre *(Lettre du 9 juillet. Rép. le 24 aoust)*..	889	6	8
Dépenses particulières id...........................	809	13	4
Dépenses générales du dernier semestre *(Lettre du 9 janvier 1779. Rép. le 19 avril)*..........................	2.994		
Dépenses particulières.............................	849		

Année 1779

	l.	s.	d.
Indemnité pour la nourriture du Sieur Gilly *(Lettre de M. Chénier du 3 avril 1779, répondue le 19 juillet. Le Bon du Ministre est de même date)* dont le séjour à Salé n'a été que de huit mois. Voyez la lettre de cet Interprète du 28 aoust 1778.	1.500		
Voyage de cet Interprète à Maroc *(Lettre comme cy dessus)*,	2.952		
Gratification à Sydi Tahar fenis *(Dépêche du Ministre du 17 mars 1779. Répondue par M. Chénier le 30 xbre)*......	2.500		
Voyage à Salé du Roy de Maroc *(Lettre de M. Chénier du 28 8bre 1779. Répondue le 10 février 1780)*..............	2.688	13	4
Dépenses générales du 1er semestre *(Lettre du 15 juillet 1779. Répondue le 27 7bre)*............................	3.457	6	8
Dépenses particulières..............................	930	16	4
Dépenses générales du dernier semestre *(Lettre du 10 janvier 1780. Rép. le 7 mars)*...........................	1.454	13	4
Dépenses particulières..............................	960		

Quinze années et neuf mois dont l'année commune est de plus de soixante mille trois cent et quelques livres.

Nª. On n'a pu comprendre dans les dépenses extraordinaires celle de l'armement des bâtiments du Roy qui ont rammenés aly Peres, Sydi ascalan et Tahar fenis ainsi que quelques objets peu importants tels que les secours remis aux Maures voyageurs qui sont venus à Paris, la valeur de ces dépenses étant inconnues au Bau des Consulats.

	l.	s.	d.
Si on ajoute a la totalité des dépenses du Maroc depuis avril 1767, et qui montent à..........................	950.567	12	8
Celles de la négociation de la paix, du rachat et des présents qui l'ont précédée ou suivie *(Lettre de M. Chénier du 23 juin 1767. Répondue le 10 aoust)* et qui montent à.....	1.102.500		
On verra que le Maroc coûte à la France depuis 1766 la somme de..	2.053.067	12	8

LA FORTERESSE ALMORAVIDE DE ZAGORA

A 170 kilomètres au S.-E. de Ouarzazate, sur la rive gauche du Dra, le jbel Zagora [1], petite chaîne détachée du Bani, s'avance en direction du S.-O., resserrant la vallée et contraignant le fleuve à un léger détour pour contourner son extrémité. Deux sommets (1.030 et 971 mètres), séparés par un petit col, terminent le chaînon ; le dernier domine le pont moderne et l'agglomération située sur l'autre rive. Ce piton est couvert de ruines de pierre et une enceinte fortifiée s'étend sur son flanc N. (fig. 1). Les ruines du sommet mériteraient sans doute une étude qui engloberait les autres ruines du même genre que l'on retrouve sur bien des sommets. Le groupe le plus proche, au-dessus du défilé d'Azlag, est à 20 kilomètres en amont de Zagora et sur la rive droite. Tous ces sites ont dû connaître des occupations successives, leurs ruines proviennent donc de constructions de différentes époques, mais les plus anciennes datent vraisemblablement d'avant l'établissement de l'Islam, et les seules sources de renseignements à leur sujet semblent se trouver dans les anciennes traditions juives [2].

En ce qui concerne les ruines d'époque musulmane, les textes anciens sont fâcheusement discrets et donnent peu de renseignements sur la région du Dra ; les mentions qui en sont faites s'appliquent tantôt à la région, tantôt au fleuve, tantôt à la ville. Mais les itinéraires donnés par el-Bekri nous permettent sans doute de fixer approximativement l'emplacement de la ville de Dra, sur le cours de l'oued du même nom. L'un de ces itinéraires compte six journées pour la route de « Derâ » à « Sidjilmessa » [3]. Nous

(1) Zagora = en berbère *Tazagourt*, dont le pluriel *Tizougar* désigne les deux sommets voisins appelés en arabe *jbelaïn*.

(2) *La lumière du Maghreb*, Histoire des Israëlites du Maroc depuis leur établissement dans ce pays jusqu'à nos jours ; par le Rabbin Jacob Moïse Toledano de Tibériade ; Jérusalem, 1911, Impr. Lunez ; avec des notes du Cap. P. Azam (trad. et notes inédites). Voir aussi J. Gattefossé, *Juifs et Chrétiens du Dra' avant l'Islam*, « Bull. de la Soc. de Préhist. du Maroc », 9e année, no 3-4, 1935.

(3) *Description de l'Afrique septentrionale* par el-Bekri, trad. par Mac Gucklin de Slane, Alger, Jourdan, 1913, p. 295.

avons parcouru les pistes entre Zagora et Rissani et compté 270 kilomètres, en passant par Tazarine, Aït Saadane et Alnif ; la piste ancienne évitait peut-être Alnif et passait par Fezzou (1), ce qui ne changeait pas beaucoup le nombre de kilomètres. Il est à remarquer qu'au départ de Zagora on devait emprunter le col qui figure sur les cartes sous le nom de Tizi n-Tafilalt (et parfois aussi sous celui de Tizi n-Dra, ce qui indique bien les deux aboutissements de cette piste) et, qu'à environ une étape du Tafilalt, la carte de reconnaissance au 100.000e porte les indications de « Tizi n-Ouchchane » et de « plaine de Tikert n-Ouchchane », qui correspondent remarquablement à « Agguer an-oouchan » = le champ des chacals, mentionné par el-Bekri dans la dernière journée. A une douzaine de kilomètres plus à l'E. la carte indique des jardins et des puits, appelés « Tamerha », où nous serions tenté de reconnaître le dernier lieu cité par el-Bekri : « Amerghad, où commencent les jardins de Sidjilmessa ». Dans un autre itinéraire, d'Aghmat au Sous (2), el-Bekri donne les étapes d'Aghmat à Igli (à l'E. de Taroudant) et à Tamédelt (3), ville qu'il nomme aussi Tameddoult (4) et qui correspond aux ruines de Tamdoult portées sur la carte au 200.000e, à 8 ou 10 kilomètres au S.-S.-O. de Akka ; puis il dit : « La ville de Derâ est à l'orient de Tamedelt et à la distance de six journées », ce qui nous conduit aux environs de Zagora en passant par Foum Zguid, la distance étant du même ordre de grandeur que celle de Zagora à Rissani. El-Bekri ajoute (5) : « Parti de cette dernière ville (Tamedelt), on arrive, après une marche de trois jours, au Ouadi Derâ, et de là, en six jours, à Agrou ». Ceci peut, au premier abord, sembler en contradiction avec l'itinéraire précédent ; mais il faut comprendre que ce nouvel itinéraire rejoint le Dra au S. du Bani et le franchit sans doute au Lektaoua, pour gagner directement Agrou (= Fezzou) sans passer par la « ville de Derâ ». Enfin, au-delà d'Agrou, nous retrouvons comme dans le premier itinéraire « Merghad, situé une journée plus loin, à six milles de Sidjilmessa ». La route de « Sidjilmessa à Aghmat » (6) n'est pas sans intérêt, du fait qu'elle gagne la « rivière de Derâ » en quatre

(1) La 4e étape d'el-Bekri aboutit à Agrou (variante Agzou) ; M. G. S. Colin pense qu'il faut identifier ce lieu avec Fezzou qui figure sur les cartes du Service géograph. et sur la carte *Michelin*.

(2) *Op. cit.*, p. 303.

(3) *Op. cit.*, p. 308.

(4) *Op. cit.*, p. 316.

(5) *Op. cit.*, p. 308.

(6) *Op. cit.*, p. 290.

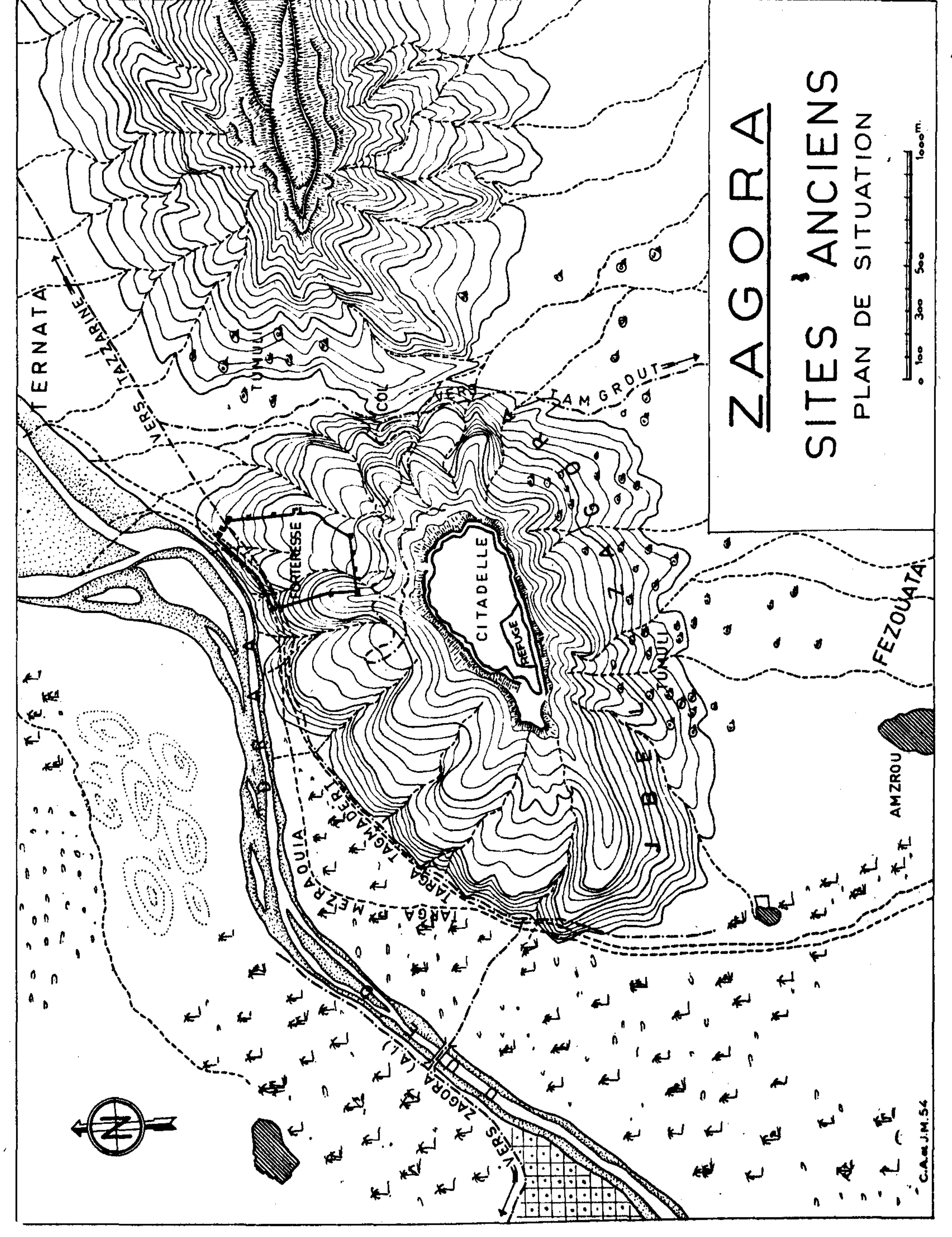


Fig. 1. — Plan de situation.

journées — et non plus en six — puis se poursuit vers Ouarzazate ; il n'est pas douteux qu'el-Bekri désigne cette fois le Dadès sous le nom de « Ouadi Derâ » ; le Dadès n'est d'ailleurs que la partie supérieure du Dra [1]. En résumé, la « ville de Derâ » se trouvait sensiblement à mi-chemin entre Akka et Rissani ; renfermant une nombreuse population, elle devait être à proximité de terres fertiles, donc irriguées ; ces quelques indications nous conduisent à situer son emplacement dans le voisinage de l'actuelle Zagora.

Anciennement, on ne devait pas franchir le Dra à hauteur du pont actuel, mais sans doute aux endroits de moindre profondeur, où le fleuve s'étale davantage, plus au N. ou plus au S. Venant du Tizi n-Tafilalt et de Tamgrout, Segonzac le franchit au gué d'Amzrou [2], pour aller en direction de Foum Zguid. C'est sans doute par cet itinéraire qu'Edrisi compte treize journées pour se rendre de Noul à Sedjelmasa [3]. C'est le très ancien itinéraire qui joignait le Tafilalt à la Mauritanie et au Soudan par le S. du Sous, en longeant les actuelles possessions de l'Espagne.

Il faut bien admettre que cette ville de Dra est d'autant moins facile à identifier sur le terrain qu'elle n'était entourée ni de remparts ni de fossés ; c'était seulement une réunion de bourgs rapprochés les uns des autres et de champs cultivés [4]. Son aspect correspondait vraisemblablement à celui d'un groupement de *qsour*, comme il en existe encore dans les parties les plus fertiles et les plus peuplées du chapelet de palmeraies qui accompagnent le cours du Dra. Centre agricole et commerçant, elle pouvait se déplacer, disparaître ou renaître et changer de nom, au gré des rivalités et des alliances, des conquêtes ou des destructions. En lisant les pages consacrées par Marmol [5] à la province de Dara, on est frappé par le nombre de « villes » dont il parle ; il s'agit bien plutôt d'agglomérations, parfois flanquées d'un « château » pour le gouverneur, rarement dotées de « méchantes murailles » ; ces villes devaient ressembler à la première

(1) Cf. Ms de Segonzac, *Au cœur de l'Atlas*, Mission au Maroc 1904-1905 ; Paris, Larose, 1910, p. 249 : « ... la haute vallée de l'oued Dra, désignée sous le nom d'oued Dadès... ».

(2) Ms de Segonzac, *op. cit.*, p. 107.

(3) Edrisi, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, éd. et trad. Dozy et de Goeje, Leyde, 1866, t. I, p. 205.

(4) Edrisi, *op. cit.*, t. I, p. 207.

(5) Marmol Caravajal (Luy), *L'Afrique*, trad. Perrot d'Ablancourt, Paris, 1667, t. III, chap. IX et suivants.

Marrakech simplement groupée auprès de la forteresse, avant que le danger almohade n'ait contraint 'Ali b. Yousof à l'entourer de murailles.

S'il n'est pas facile de localiser exactement l'ancienne « ville », du moins les deux séguias qui longent la rive gauche du Dra, au pied du jbel Zagora, nous permettent-elles de préciser le lieu où a dû se trouver le berceau de la dynastie saadienne. Les noms de ces séguias : *targa Merzraouia* et *targa Tagmadert* (fig. 1), sont ceux que nous avons pu recueillir sur place ; le premier allie un terme berbère — *targa* — à un nom berbère arabisé — *Mezraouia* — (= la séguia d'Amzrou), il désigne la séguia qui arrose les jardins d'Amzrou ; la deuxième séguia, appelée Tagmadert, porte également le nom du lieu qu'elle irriguait ; elle conduit l'eau un peu plus loin, ce qui indique que la Tagmadert saadienne ne doit pas être identifiée, comme on l'a souvent proposé, aux ruines du jbel Zagora, mais qu'elle était bien située, comme l'indique F. de La Chapelle, entre Sert et Amzrou, c'est-à-dire un peu plus au S. (1). Il n'en reste pas moins que le sommet de Zagora a eu, de tout temps, une importance stratégique et qu'il a dû être constamment utilisé pour la protection des « villes » de la palmeraie. Lorsque Marmol écrit (2) que Tagmadert, « d'où sont venus les Chérifs dont les descendants règnent aujourd'hui sur Fès et Maroc », est une ville de 1.500 habitants, à vingt lieues de Quiteoa (Lektaoua, vers le S.-E. au coude du Dra), il indique qu'elle est défendue par un « château » sur le haut d'une montagne ; il s'agit certainement du sommet couvert de ruines que nous connaissons sous le nom de Zagora : ces ruines ne sont pas celles de la ville saadienne, mais le sommet était certainement occupé par une garnison.

LA FORTERESSE

Un premier et court séjour à Zagora, en avril 1952, nous permit de lever le plan de l'enceinte fortifiée, d'effectuer quelques sondages et d'amorcer des fouilles. En février 1954, nous eûmes la possibilité de retourner pour deux semaines à Zagora et de terminer les fouilles sur quelques emplacements limités (3).

(1) F. DE LA CHAPELLE, *Une cité de l'oued Dra sous le protectorat des Nomades*, *Hespéris*, 1929, 1er trim., p. 39.
(2) MARMOL, *op. cit.*, t. III, chap. XIV.
(3) Nous gardons le meilleur souvenir de l'aimable accueil trouvé à Zagora et sommes parti-

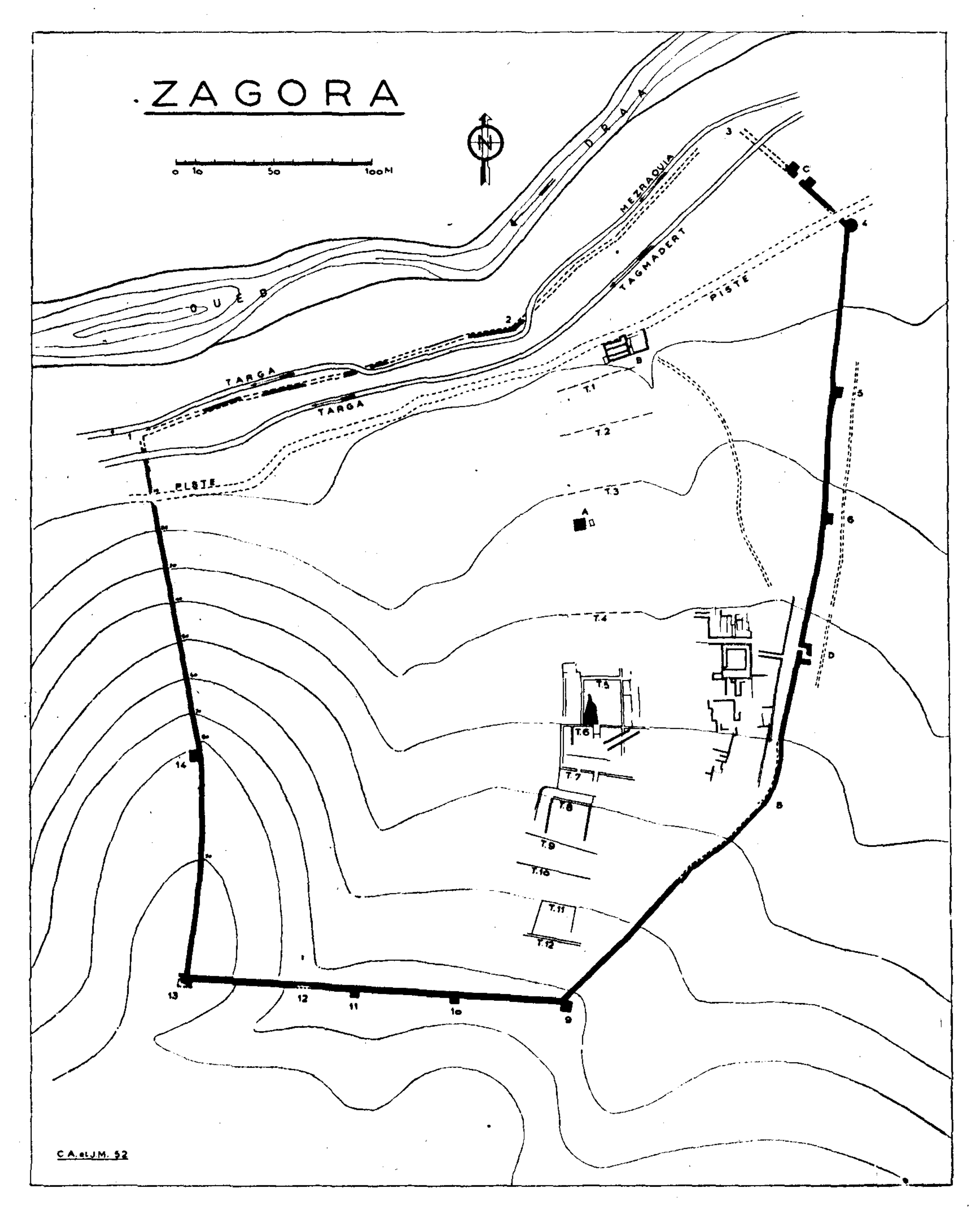


Fig. 2. — Plan de la forteresse.



a - Vue d'ensemble : forteresse et jbel Zagora.



b - Début des fouilles du hamman B.



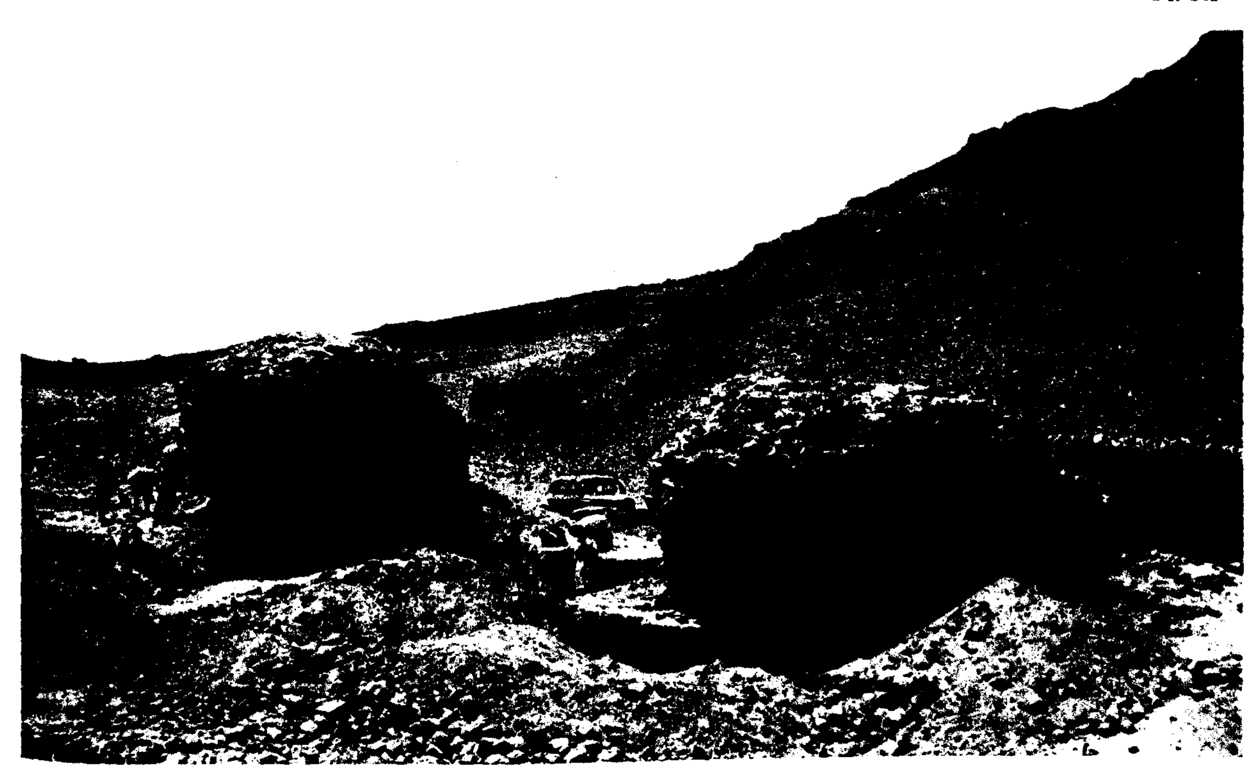
a - Bastion 9 et rempart, vus du S.-E.



b - Intérieur de la porte D, vu du N.-E.



c - Joints de la face S du bastion 9.



a - Bastions de la porte C, vus du N.



b - Avant mur et bastion porte D, vus du N.



c. - Rempart S, bastions 9, 10, 11, vus de l'O.

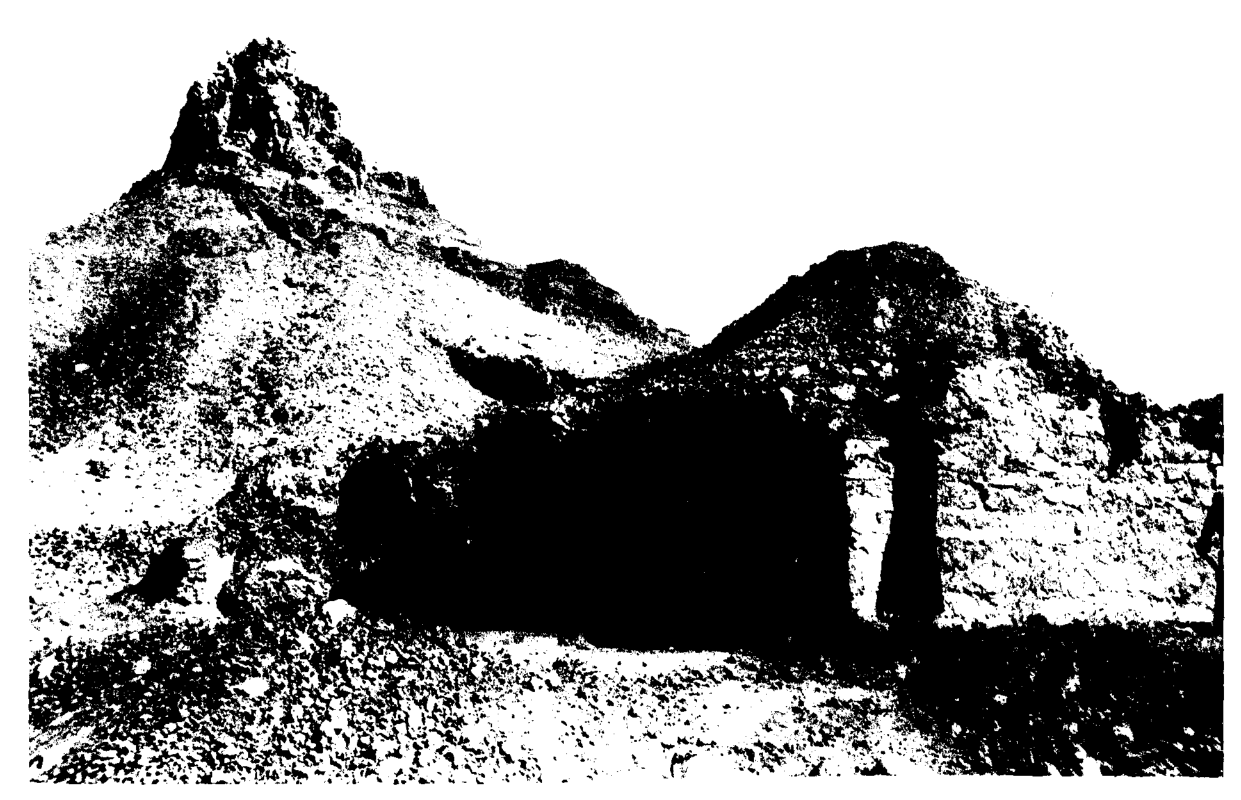
Pl. IV



a - Porte D, vue de l'extérieur.



b - Porte D, vue de l'intérieur.

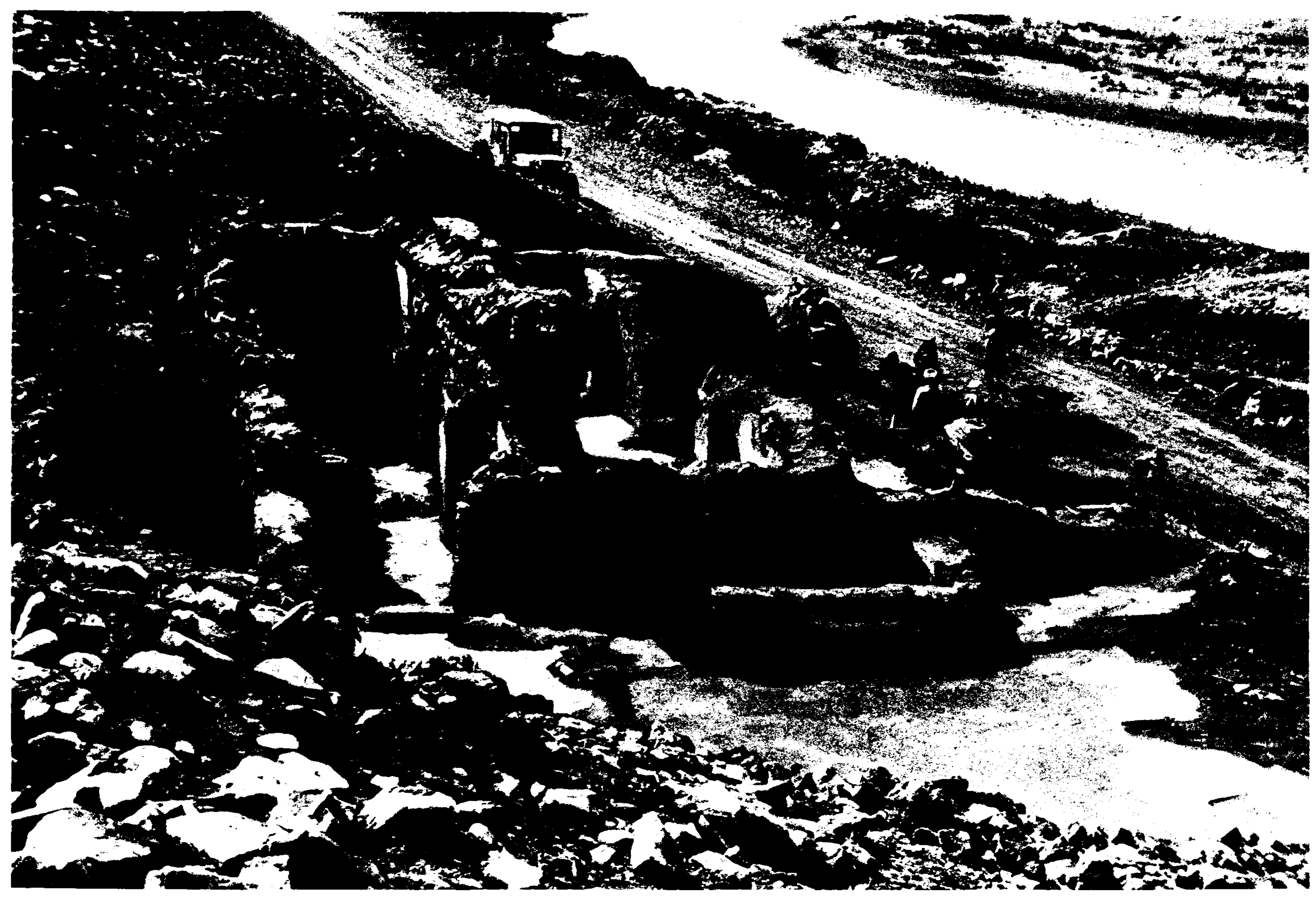


a - Base de la tour A, angle N.-O.



b - Tour ronde 4, vu de l'E.

Pl. VI



Le hammam B, vu de l'E.

Tout le site se présente d'abord sous l'aspect d'un étonnant amoncellement de pierres ; hors les limites de la palmeraie irriguée, c'est le triomphe du minéral : la montagne semble couverte de pierres éboulées (Pl. I). Le rempart demeure pourtant nettement visible, du moins sur trois côtés. Il délimite une vaste enceinte de forme irrégulière, couvrant une dizaine d'hectares et s'abaissant vers le N. (fig. 2). Le côté O. suit l'arête d'un mouvement de terrain fort abrupt et le point le plus élevé, à l'angle S.-O. (bastion 13), se trouve à 90 mètres au-dessus du point le plus bas, à l'angle N.-E. (porte C). Vers le N., des séguias ont été creusées, postérieurement à l'abandon de la forteresse ; leurs déblais masquent le rempart qu'elles ont certainement endommagé, mais il apparaît encore sur une vingtaine de mètres, entre les séguias, formant un angle rentrant ; la muraille longeait l'oued. Épaisse de 2 m. 50 à 3 mètres, elle est construite uniquement en pierre ; c'est un blocage de moellons entre deux parements de blocs dégrossis. Les assises sont irrégulières ; par endroits, de petites pierres plates viennent les égaliser. La liaison est assurée par un mortier de terre contenant un faible pourcentage de chaux. Des joints plats en mortier de chaux, aux contours souvent arrondis, épousent à peu près la forme des pierres et se détachent en léger relief. Nous les avons retrouvés à l'extérieur du rempart, notamment aux faces S. et E. du bastion 9 (Pl. II *c*), à l'angle formé par la courtine et la face N. du bastion 6, et à la face E. du bastion N. de la porte C.

Le rempart a été démantelé, puis remonté à une époque plus récente, mais avec une épaisseur moindre ; les assises, qui semblent alors plus régulières, sont liées seulement au mortier de terre. Quelques brèches enfin, ont été regarnies en pierre sèche, en talus. Les bastions sont inégalement répartis ; ils sont quadrangulaires et pleins, c'est-à-dire que ce qui en subsiste ne laisse pas apercevoir de chambre intérieure ; le bastion 9 en particulier, le mieux conservé et qui mesure encore près de neuf mètres de hauteur, est entièrement plein (Pl. II *a*). Tous ces bastions, en saillie vers l'extérieur du rempart, sont construits comme la muraille et en même temps qu'elle : les pierres des parements sont liées entre elles. D'après les traces visibles sur la face N. du bastion 9, la muraille devait atteindre la même hauteur. Sa largeur permet de penser qu'un chemin de ronde et un

culièrement reconnaissants au Commandant Jouin et à ses adjoints pour l'intérêt qu'ils ont bien voulu prendre à nos travaux et l'aide efficace qu'ils nous ont accordée.

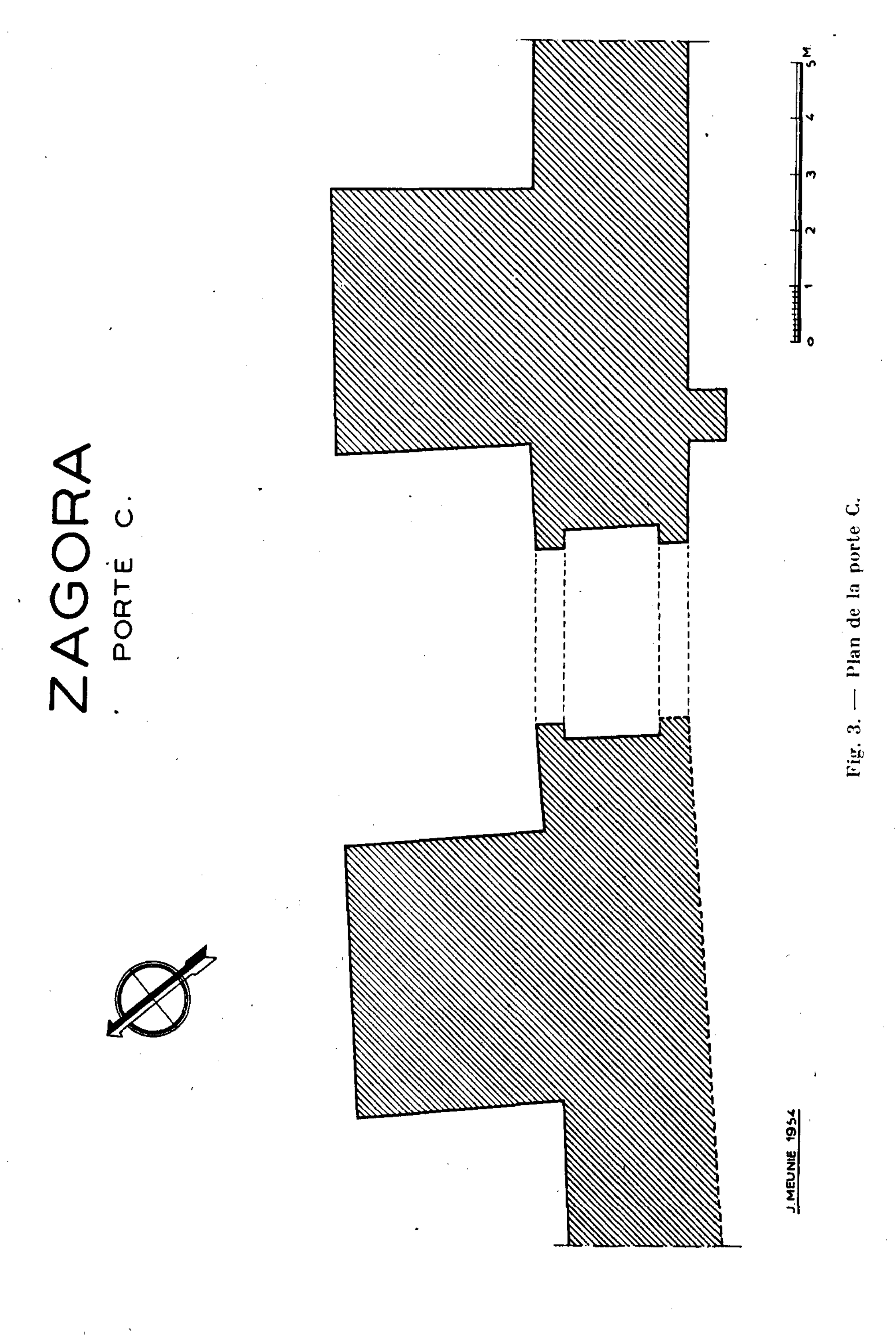


Fig. 3. — Plan de la porte C.

parapet crénelé existaient au sommet, mais nous n'avons pas trouvé trace d'escalier pour y accéder — à l'exception de l'escalier de la porte D, qui ne pouvait suffire pour desservir l'ensemble d'un rempart se développant sur 1.350 mètres de longueur. Une seule tour de plan circulaire se remarque parmi tous ces bastions (4) (Pl. V *b*) ; elle apparaît comme un signe d'archaïsme et surprend autant que la tour sur plan en forme d'amande de la qasba n-Nesrani du Zerhoun [1].

Les fouilles ont permis de dégager les portes. La principale se trouve au N.-E. (porte C) (fig. 3 et pl. III *a*) ; elle s'ouvre dans l'alignement du rempart, entre deux bastions saillants. Les vantaux se rabattaient entre des pieds-droits placés en avant et en arrière du passage. Aucune trace de construction n'a pu être retrouvée vers l'intérieur. Pourtant, la base d'un large pied-droit subsiste à l'arrière du bastion S. et permet d'imaginer un arc perpendiculaire à la direction du rempart, donc l'existence de constructions prolongeant la porte à l'intérieur de l'enceinte ; dans ce cas, il serait très vraisemblable que l'entrée ait été coudée, mais étant donné le peu d'indices qui subsistent, il n'est pas possible d'en décider. Les bastions encadrant la porte sont pleins ; avant les fouilles, ils apparaissaient comme deux blocs informes et très dégradés ; leurs faces intactes ont pu être retrouvées au-dessous du niveau du sol actuel et de faux-joints, semblables à ceux du bastion 9, subsistent en quelques places.

Une autre porte (D) (fig. 4) existe vers le milieu de la face E. de l'enceinte ; elle n'est pas encadrée par des bastions, mais s'ouvre dans le bastion lui-même ; le passage présente un double coude, en baïonnette. On pénétrait sous deux arcs, vraisemblablement en plein cintre et reposant sur des pieds-droits entre lesquels se rabattaient les vantaux de la porte. Face à l'entrée, une niche profonde s'ouvre dans le mur (Pl. II *b* et IV *a*) ; l'arc en plein cintre subsiste, appareillé en blocs de pierre formant claveaux rayonnants. Une autre niche semblable, au sol surélevé formant banquette, est creusée dans le mur E. du bastion, face aux deux arcs donnant accès à l'intérieur de la forteresse (Pl. IV *b*). Une particularité que nous avions déjà remarquée au Tasghimout [2] et qui existait aussi près de Taghjicht [3],

(1) Cf. P. Berthier, *Essai sur l'histoire du Massif de Moulay Idris*, Moncho, Rabat, 1938.
(2) C. Allain et J. Meunié, *Recherches archéologiques au Tasghimout des Mesfloua*, *Hespéris*, 3e-4e trim. 1951, p. 398 et fig. 7.
(3) P. Ricard, *Une forteresse maghrébine de l'Anti-Atlas (XIIe s.)*, extr. du IVe Congrès de la Fédér. des Soc. sav. de l'Afr. du Nord, tir. à part, pp. 6-7.

se retrouve ici : un escalier s'amorce sous un petit arc, entre les pieds-droits du côté N. ; il se trouvait masqué par le vantail de la porte lorsque celle-ci s'ouvrait. Cet escalier s'élève d'abord dans l'épaisseur du rempart, puis tourne vers l'E. et le S., dans le mur du bastion. Peut-être existait-il une chambre à l'étage, en tout cas ce bastion-porte est le seul dont l'intérieur ne soit pas rempli par un blocage de maçonnerie.

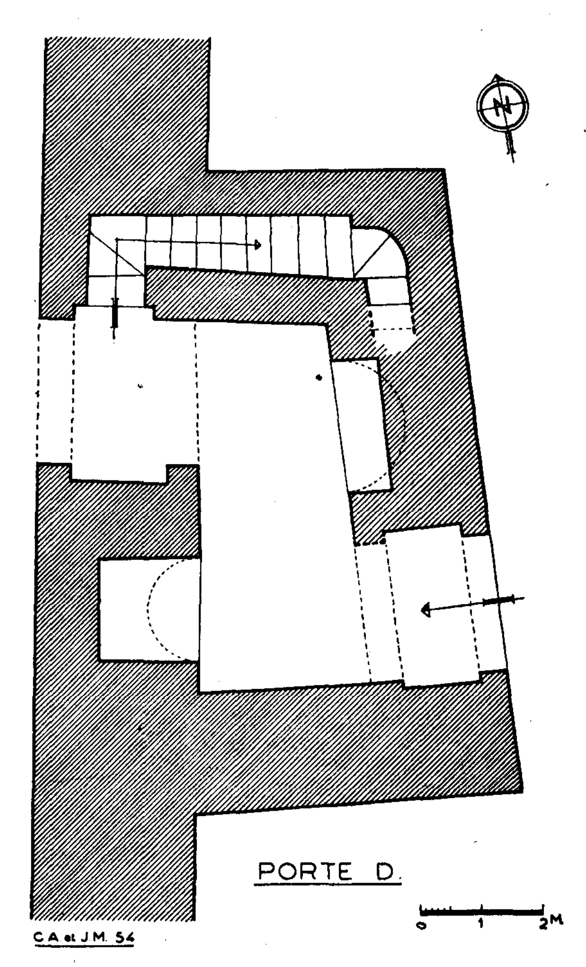


Fig. 4. — Plan de la porte D.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, il semble qu'il n'a pas existé d'autre porte dans l'enceinte. Il aurait pu en exister une vers l'angle N.-O., là où passent les séguias ; nous avons vérifié qu'il n'y a pas eu de bastion auprès de la piste actuelle : le rempart dévallait, parfaitement rectiligne, depuis le bastion 14 jusqu'à l'angle N.-O. qui se trouvait entre les deux séguias et où l'aspect très pierreux du remblai incite à reconnaître l'emplacement d'une tour ou bastion ; une porte s'abritait-elle auprès de ce bastion ? Il est possible également qu'il y ait eu une poterne vers l'oued, dans le mur N., mais toute cette région, traversée par deux séguias en activité, reste interdite au fouilleur. Aucune trace de porte n'a pu être relevée dans le mur S. (Pl. III *c*), il semble donc qu'il n'y a pas eu de communication directe avec les ruines du sommet. Pourtant deux murs, partant des angles S.-E. et S.-O. (bastions 9 et 13), relient l'enceinte fortifiée inférieure aux constructions supérieures, ou du moins au dernier ressaut vertical de

la falaise qui supporte les constructions. L'appareil de ces murs est semblable à celui de la réfection de la forteresse inférieure et semblable aussi à celui des murs d'enceinte de l'agglomération supérieure ; plus que d'unir les constructions de la base et celles du sommet, il semble que ces murs ont eu surtout pour but d'interdire le passage entre les deux groupes.

Il convient enfin de signaler l'existence d'un avant-mur dont les restes s'allongent sur 160 mètres environ devant la face E. du rempart (bastions 5, 6 et porte D) ; de faible épaisseur — à peine un mètre — il est maçonné de pierres liées au mortier de terre et pourrait dater de la même époque que la réfection du rempart (Pl. III *b*).

A l'intérieur de la vaste enceinte que nous venons d'examiner, une grande partie du sol est couverte de pierres éboulées ; les constructions furent nombreuses, sauf dans la partie O. où la pente est très abrupte. Entre la piste et le bastion 9, en direction générale N.-S., une douzaine de terrasses se trouvent étagées (fig. 2). Les murs de soutènement subsistent ; des bases de murs disposées en carré autour du centre vide de chaque plate-forme sont les vestiges des chambres entourant un patio. Des restes de *dess* (enduit de chaux) se remarquent au sol, en plusieurs endroits et particulièrement sur la terrasse 5 où se trouvait la principale habitation, tout au moins la plus vaste : le patio mesure 20 mètres de côté. Ce qui subsiste de maçonnerie — quelques bases de murs — était construit en pierre et recouvert d'un enduit semblable à celui du sol. De nombreuses briques cuites (1) et des fragments de tuiles jonchaient le sol des terrasses 5, 6, 7 et 8. Il est possible que les parties hautes des murs de certaines habitations aient été édifiées en terre, si l'on en juge par les déblais de la terrasse 3, mais le plan des constructions n'a pu être retrouvé en cet endroit ; seule une base carrée en pierre est encore debout (fig. 2, A et Pl. V *a*) ; ce socle plein mesure six mètres de côté et deux mètres dix de hauteur sur la face N. ; il se prolongeait en hauteur par des briques de terre crue (2) qui subsistent sur un mètre cinquante d'épaisseur. La masse quadrangulaire est pleine et aucune chambre, non plus qu'aucune ouverture d'accès, n'est actuellement visible. L'appareil des pierres de la base est du même type que celui des parties les plus anciennes des remparts ; des faux-joints plats en léger relief sont nettement apparents sur la face S., ils ressemblent

(1) Dimensions des briques cuites : 0 m. 25 ½ × 0 m. 12 × 0 m. 04 à 0 m. 05.
(2) Dimensions des briques de terre crue de A : 0 m. 28 × 0 m. 14 × 0 m. 07.

à ceux remarqués à l'extérieur des remparts, mais avec prédominance de lignes droites sur les courbes. Quelle pouvait être la destination de cet édifice ? Une tour de garde semble peu plausible, étant donnée sa situation au centre de l'enceinte, qui comportait par ailleurs bien d'autres bastions placés dans une position plus dominante (bastions 9, 13, 14). Peut-être s'agit-il d'un minaret ; son accès se serait trouvé au-dessus du niveau des toits d'une mosquée — dont nous n'avons pas pu identifier les restes.

Un autre groupe de constructions se reconnait vers l'E., à l'intérieur de la porte D. Un long mur, en pierres liées par un mortier de terre, partant des abords de cette porte, s'abaisse en direction des constructions B ; il détermine une sorte de triangle allongé dans l'angle N.-E. et semble dater d'une époque plus récente que la construction des remparts. Les nombreuses constructions qui ont existé à l'intérieur de la forteresse datent certainement d'époques très diverses ; la plupart avaient été édifiées sur plan quadrangulaire mais, dans le ravin de l'O., ou sur ses pentes abruptes, on retrouve quelques enclos en pierre sèche, d'aspect plus rustique et s'appuyant sur d'énormes blocs qui ont dû rouler du sommet.

LE HAMMAM

Vers le bas de la pente générale du terrain, juste contre la piste (B de la fig. 2 et Pl. I *b*), un bloc de maçonnerie dépassait le sol ; il constituait visiblement le mur séparatif de deux chambres voûtées. Les voûtes étaient effondrées, mais l'amorce des berceaux subsistait de part et d'autre du mur. En 1952, nous avions commencé le dégagement et reconnu l'existence de deux salles allongées côte à côte (II et III du plan, fig. 6), mais sans avoir le temps de les visiter entièrement. A l'extrémité E. de la salle II, nous avions atteint le sol et retrouvé son enduit en *dess*. A l'O. et à un niveau supérieur subsistaient deux petits réservoirs communicant entre eux (VI) ; un trou dans le mur pouvait marquer l'emplacement d'un conduit qui aurait déversé en II l'eau du bassin VI. Nous avions pensé à des citernes avec leur bassin de décantation... En reprenant la fouille en février 1954, nous avons dégagé une troisième pièce au N. des deux premières (IV) et retrouvé les communications entre ces trois salles parallèles. Vers l'E., dans le petit thalweg raviné par les eaux de ruissellement, est apparu une large salle carrée. Dès lors, le doute n'était plus permis : il s'agissait d'un hammam (Pl. VI).

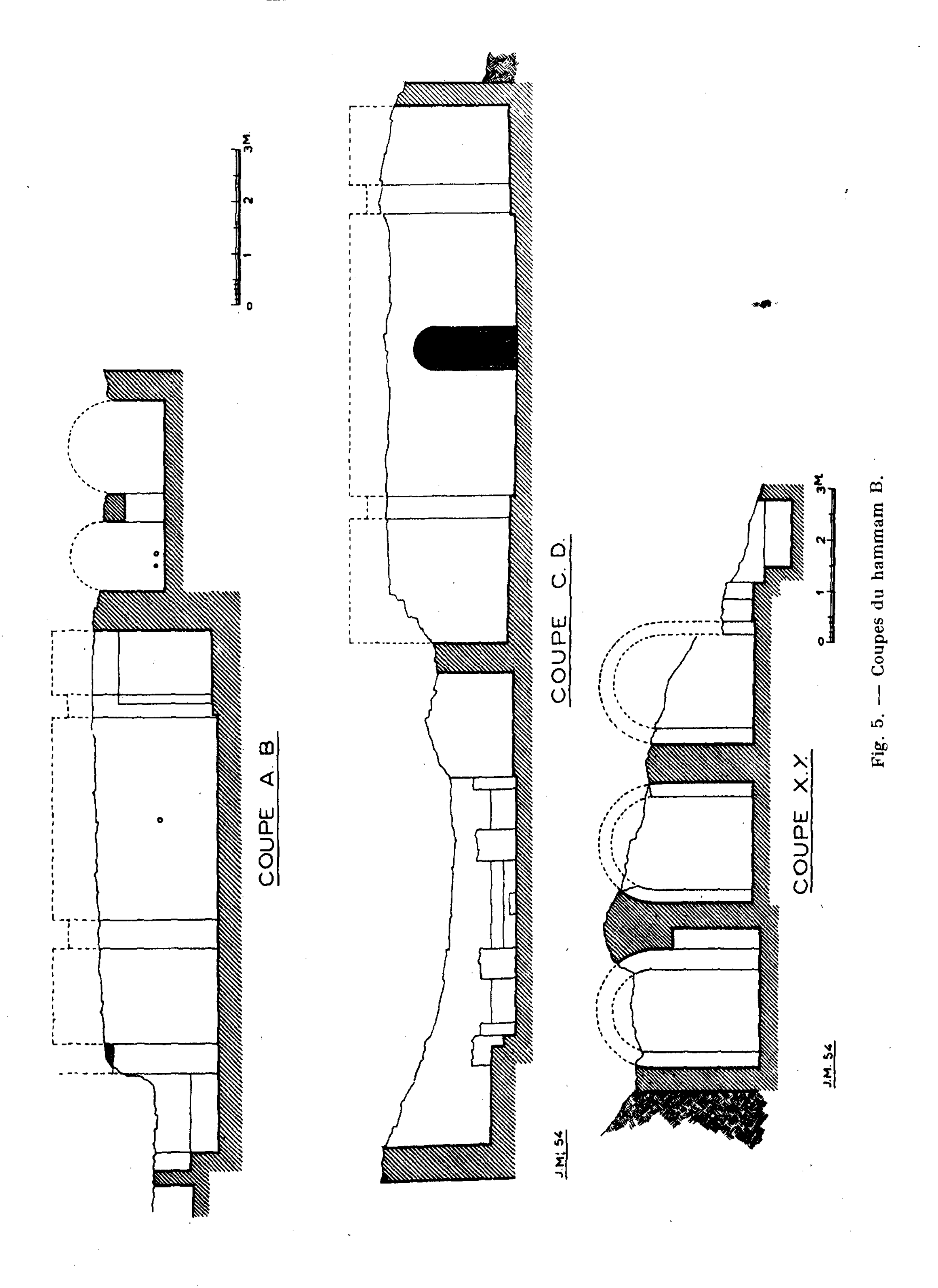


Fig. 5. — Coupes du hammam B.

La grande salle (I) sensiblement carrée, est entourée de douze piliers de briques ; les côtés E. et S., surélevés, forment galeries, tandis qu'un bassin alimenté en eau froide occupe le milieu du côté O. (I b) ; le côté N, contre la piste, est entièrement démoli et les emplacements des piliers ainsi que le trou semi-circulaire servant à l'évacuation des eaux apparaissent seuls dans le *dess* du sol. Il est curieux de noter que le canal cimenté moderne, établi sous la piste, occupe l'emplacement même de l'ancien égout. Des seuils, constitutés par une rangée de briques posées de champ, permettent de situer l'accès du hammam ; la porte se trouvait au N. et on entrait en passant les seuils I e et I d ; par le seuil I c, à l'angle N.-O., on gagnait vraisemblablement les latrines ; le couloir muni de banquettes, au S.-O. (I a), conduisait aux trois salles constituant le bain proprement dit. Tous ces passages sont coudés. Ce premier local, de belles dimensions, correspond à la salle de déshabillage et de repos. Les galeries surélevées accueillaient les clients qui venaient s'asseoir ou s'étendre pour deviser, se reposer, se restaurer — le lieu s'y prête à merveille et nos ouvriers n'ont pas hésité à reconnaître sa destination : « nous allons balayer et on pourra préparer le thé ». La disposition de cette salle carrée rappelle celle du petit bain des teinturiers à Tlemcen [1] où se trouvaient également des galeries surélevées ; mais, comme pour les mosquées almoravides ou almohades, les colonnes étaient ici remplacées par des piliers. Le mode de couverture de cette salle n'est pas facile à préciser ; la faible quantité de matériaux de déblai vers le centre permet de se demander s'il a existé une coupole, ou si le vide central était demeuré à ciel ouvert. Le hammam à patio est d'ailleurs un type qui a existé à Fès, du moins à l'époque mérinite [2]. Ici, dans le S. du Maroc, le patio découvert correspond encore mieux au climat ; il aurait été tout à fait conforme à un usage qui s'est perpétué dans les *qasba :* quelques palmes ou branchages, disposés au-dessus de l'ouverture au niveau de la terrasse, permettent de régler l'accès de l'air et de la lumière.

Les trois autres salles, voûtées en berceau, sont parallèles entre elles, mais perpendiculaires au patio. Elles communiquent par des portes situées au centre de leurs murs mitoyens et l'accès du patio est à une extrémité de

(1). G. Marçais, *Manuel d'Art musulman*, I, Picard 1926, p. 311 ; et *L'Architecture musulmane d'Occident*, A. M. G., 1955, p. 216 ; W. et G. Marçais, *Les Monuments arabes de Tlemcen*, Fontemoing, 1903, pp. 162-169.

(2) E. Pauty, *Vue d'ensemble sur les hammans de Rabat-Salé*, extr. de *Revue africaine*, 3e-4e trim. 1944, p. 212.

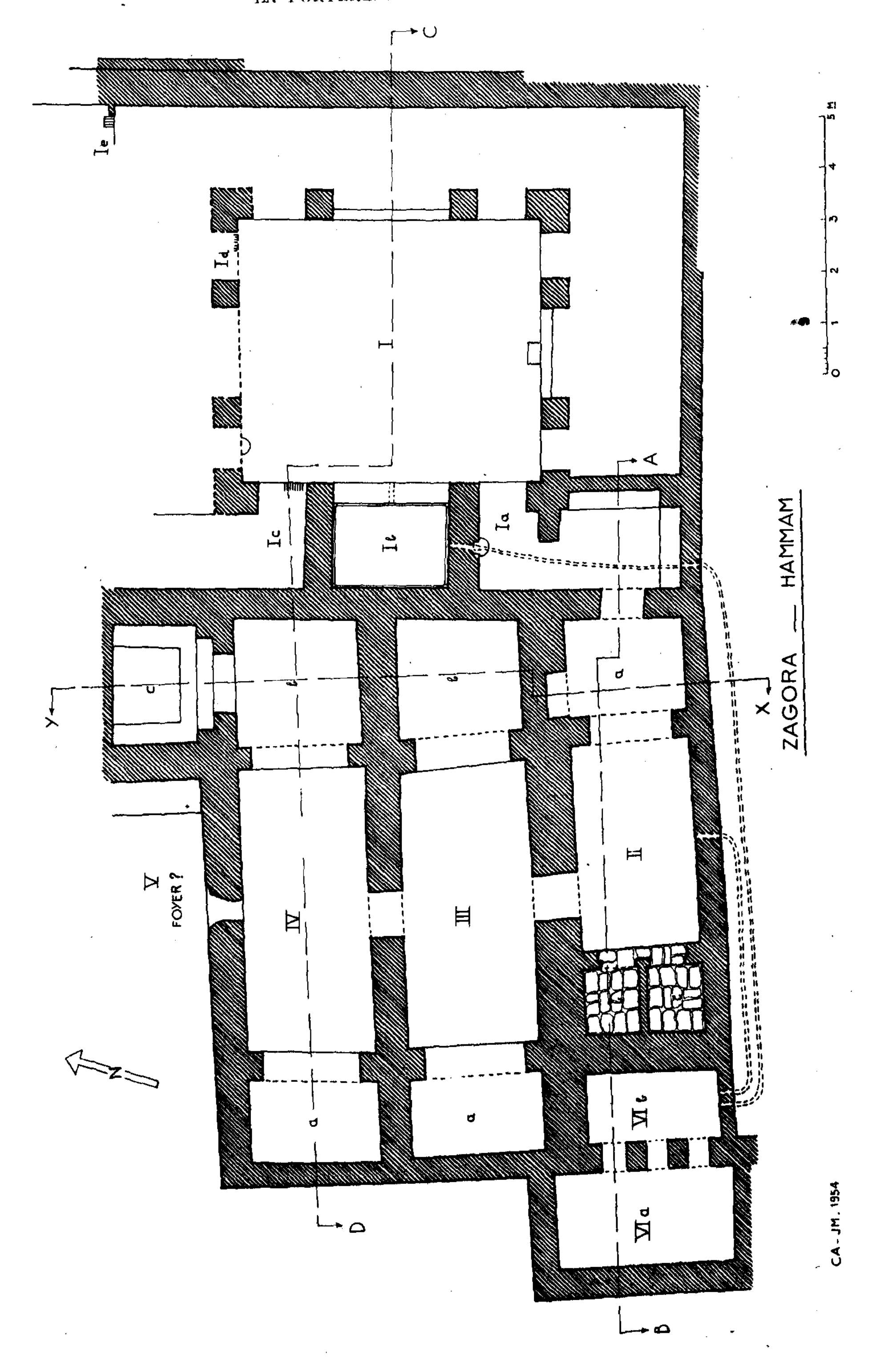


Fig. 6. — Plan du hammam B.

la salle S. (II a) ; à l'autre extrémité de la salle se trouvent deux cabines ou isoloirs (II b et c) au sol dallé de pierre. Les salles III et IV présentent, à chaque extrémité, des sortes d'alcôves surélevées d'une marche ; vers le N., la salle IV communique avec une cuve en contre-bas (c) qui était vraisemblablement alimentée en eau chaude. La chaufferie, qui est habituellement située à un niveau plus bas que celui de la salle chaude, trouvait tout naturellement sa place du côté N. où le terrain s'abaisse vers la rivière ; des cendres s'y remarquaient en grande quantité (V) ; mais la piste passe maintenant sur toute cette partie qui est fort endommagée. Notons qu'il n'a pas été retrouvé d'hypocaustes, ni de tuyaux de fumée à l'intérieur des murs. Il est très probable que c'est la vapeur d'eau qui procurait la chaleur en même temps que l'humidité ; ceci correspond parfaitement aux exigences d'un climat sec.

L'alimentation en eau froide se faisait par l'intermédiaire des deux citerneaux de l'angle S.-O. Deux canalisations de poterie (1), partant de VI b, longeaient le mur S à l'extérieur ; l'une pénétrait dans la salle II et une cuve devait exister en cet endroit ; l'autre traversait le mur un peu plus loin à l'E., passait sous la banquette et sous le sol de I a, pour se relever à la verticale dans le mur de I b et alimenter ce bassin. La vidange du bassin s'effectuait par un trou situé au ras du sol du patio et la pente générale du *dess* évacuait l'eau vers l'égout situé à l'angle N.-O. du patio. Ces deux canalisations sont les seules qui aient été retrouvées et nous ne savons pas d'où provenait l'eau qui remplissait les citerneaux ; sans doute existait-il des puits. Des amas de schiste vert décomposé se remarquent en quelques endroits ; ces déblais proviennent vraisemblablement de terrassements effectués en profondeur et pourraient indiquer des emplacements de puits ou de *khettara*-s. Un amas de cette sorte se trouve au bord du petit ravin, au-dessus du hammam ; un autre très important, immédiatement à l'E. de la tour A.

Les murs du hammam sont construits en pierre, mais, en quelques endroits et particulièrement au-dessus de la naissance des voûtes en berceau, des lits de briques sont intercalés dans la maçonnerie. Les piliers, arcs, pieds-droits, marches et seuils sont en brique (2). Les murs et les sols

(1) Les tuyaux de poterie mesurent : long. 0 m. 43, diam. extér. 72 et 100 millimètres, diam. intér. 53 et 90 millimètres, épaiss. des bords 10 millimètres, épaiss. au centre 15 millimètres.

(2) Les briques cuites mesurent en moyenne : 0 m. 25 × 0 m. 12 ½ × 0 m. 04 à 0 m. 04 ½.

ont été revêtus d'un enduit en *dess*. La cuve à eau du patio présente un quart de rond dans tous les angles verticaux et horizontaux.

Les bains d'Afrique du Nord et d'Espagne sont généralement constitués par une suite de salles ajoutées les unes aux autres sur un même axe et non par des salles groupées autour d'une coupole centrale. Le hammam de Zagora est bien de ce type et c'est aux bains les plus simples, tels ceux de Chella et d'Oujda (1), qu'il ressemble le plus, avec cependant une légère différence, résultant peut-être de la configuration du terrain : le patio-vestiaire-salle de repos n'est pas dans le prolongement des trois autres salles, mais placé sur le côté ; il semble, d'après la description de M. G. Marçais, mais je n'ai pas vu de plan, que cette disposition a pu se trouver également au bain d'El-Eubâd à Tlemcen (2) ; de plus et contrairement à ce qui semble avoir été la règle ailleurs, la salle médiane (salle tiède) n'est pas plus importante que ses voisines ; ici, seule la première des trois, la salle froide, est plus petite. A Oujda, peut-être le bain le plus ancien qui ait été étudié au Maroc (3), c'est la salle médiane qui est, au contraire, la plus petite. A Zagora, nous voyons dans la troisième salle la cuve à eau chaude prise sur l'emplacement de la chaufferie, de la même manière que dans les bains mérinites de Chella, d'el-Alou (Rabat), el-Mokhfiya (Fès), ou ceux de las Tumbas à Grenade (4).

CONCLUSION

S'il n'est pas possible, faute d'inscription ou même d'éléments de décor, de dater de façon précise le hammam de Zagora, du moins pouvons-nous remarquer la simplicité de son plan et sa concordance avec les plans de hammams qui sont parmi les plus anciens actuellement connus en Afrique du Nord. La maçonnerie en pierre, avec quelques parties en brique cuite, mais à l'exclusion du pisé, le manque même de régularité que l'on constate dans l'exécution du plan, nous inciteraient à lui assigner une date antérieure à l'époque mérinite. Sa ressemblance avec les autres constructions de la

(1) Cf. G. Marçais, *Manuel d'Art musulman*, II, pp. 558-559 et fig. 296 ; et *L'Architecture musulmane d'Occident*, A. M. G. 1955, pp. 315-316 et fig. 191.

(2) Cf. W. et G. Marçais, *Les Monuments arabes de Tlemcen*, p. 281.

(3) Édifié par le Mérinide Abou Ya 'qoub en 696/1296.

(4) Cf. H. Terrasse, *Trois bains mérinides du Maroc*, ap. « Mélanges William Marçais », Maisonneuve, Paris, 1950, pp. 311-320 et fig. 1, 3 et 5.

forteresse, telles que la base de la tour A, ou la porte D, laisse supposer que toutes doivent être contemporaines. Il s'agit donc de dater la forteresse.

La position qu'elle occupe paraît, au premier abord, incompréhensible : située à flanc de montagne, elle est entièrement dominée par le sommet ; il semble donc que ses occupants ne devaient pas craindre d'attaque venant du S., mais pouvaient au contraire compter sur le pays situé derrière eux, sur la rive gauche du Dra, vers Tamgrout, et que le sommet du jbel était lui-même en leur possession. La forteresse devait être l'avancée extrême d'un pays face à un autre — de la même manière que ses ruines se trouvent encore actuellement à la limite du Fezouata, face au Ternata. Sa situation au bord de l'oued n'avait sans doute pas seulement pour but d'assurer son approvisionnement en eau, mais principalement de surveiller le passage. Les portes situées au N. et à l'E. permettaient des sorties rapides pour intercepter ou contrôler tout ce qui s'engageait dans le passage situé entre les deux sommets du jbel Zagora. La piste actuelle, le long de l'oued et des séguias, n'existait pas autrefois ; la présence de la forteresse interdisait de suivre la rive gauche du Dra entre le jbel et l'oued et obligeait à emprunter le col qui a dû être toujours très fréquenté ; il l'était encore au XVIIIe siècle et avait mauvaise réputation : « Il y a un col de sable du côté du Nord, où sont à craindre les pillards Arabes Roha et d'autres » (1).

L'aspect des remparts, les bastions quadrangulaires, la construction en pierre et l'appareil avec les petites pierres intercalées, les faux-joints, la forme irrégulière même du plan polygonal, apparentent la forteresse de Zagora à d'autres dont la datation est certaine : Tasghimout (2), Tafarkaggunt du Kik des Ghaighra (3), Tunaktayan dans le Zerhoun (4), qui figurent dans la liste des « forteresses bâties par les Almoravides » données par Al-Baidak (5). Le mode de construction du rempart en pierre ressemble aussi à celui de la seule partie subsistante des murailles

(1) *La Rihla du Marabout de Tasaft*, texte arabe du XVIIIe siècle, trad. et annoté par le Colonel JUSTINARD, Geuthner 1940, p. 127.

(2) Cf. H. BASSET et H. TERRASSE, *Sanctuaires et forteresses almohades*, Coll. *Hespéris*, Larose 1932, pp. 377-391. C. ALLAIN et J. MEUNIÉ, *Recherches archéol. au Tasghimout des Mesfioua*, *Hespéris* 3-4, 1951, pp. 381-405.

(3) Nous avons levé le plan de cette forteresse en juin 1953 et espérons pouvoir y retourner pour effectuer quelques fouilles.

(4) Cf. P. BERTHIER, *Essai sur l'histoire du Massif de Moulay Idris*, éd. F. Moncho, Rabat, 1938, pp. 81-100.

(5) E. LÉVI-PROVENÇAL, *Documents inédits d'histoire almohade*, Geuthner, 1928, pp. 218-221.

de Basra [1], flanquées de tours demi-rondes et pleines, desquelles il faut peut-être rapprocher la tour circulaire de Zagora. Sans attacher trop d'importance au caractère archaïque de cette tour ronde, mais en notant également l'absence de pisé (ou de béton) dans les murailles, il apparaît bien que ces remparts ne sauraient être confondus avec les constructions almohades et qu'ils leur sont antérieurs.

Les textes anciens donnent peu de détails sur le Dra. Nous savons que les Almoravides s'avancèrent jusqu'au Dra, en chassèrent le gouverneur nommé par l'émir de Sijilmassa et s'emparèrent de mille cinq cents chameaux ; puis, après avoir vaincu et tué Masoud ibn Ouanoudîn (émir des Maghraoua), ils occupèrent Sijilmassa, où ils établirent un gouverneur et une garnison. Le *Qirtas* place l'événement en 447 et indique 1500 chameaux [2] ; Ibn Khaldoun donne la date de 445 (= 1053-54 J.-C.) et parle de 50.000 chameaux [3] ; le chiffre de 1500 paraît devoir être plus proche de la réalité.

C'est seulement un peu plus tard que les Almoravides conquirent le Sous, puis Aghmat et fondèrent Marrakech. Leur première incursion s'était limitée aux oasis du Dra et du Tafilalt. La forteresse de Zagora semble bien dater de cette époque qui marqua le début de la conquête du Maghreb. Elle serait antérieure à toutes celles citées par Al-Baidak et qui furent édifiées pour essayer de résister à la menace almohade ; antérieure aussi à la forteresse de Marrakech [4], elle doit être datée du troisième quart du XIe siècle. Si les Almoravides eurent alors à se défendre, ce dut être seulement contre le N. et l'O. En arrière, vers l'E., Sijilmassa était sous leur domination [5] ; au S., le désert était leur terrain de parcours habituel ; vers le N.-O., en attendant la conquête qui n'allait plus tarder, ils avaient besoin de se garder et, plus encore sans doute, de pouvoir rassembler leurs troupes à l'abri, pour se préparer à l'attaque : Zagora a dû jouer, pour les Almoravides, le rôle d'un point d'appui ou d'un ribât.

Rabat, 1955. Jacques MEUNIÉ et Charles ALLAIN.

(1) H. TERRASSE, *L'Art hispano-mauresque*, Publ. de l'Inst. des H. Ét. maroc., t. XXV, Van Oest, Paris, 1932, pp. 213-214.

(2) *Roudh el-Kartas*, trad. BEAUMIER, Paris, 1860, p. 176.

(3) IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères*, trad. de SLANE, Geuthner 1927 et 1934, t. II, p. 70 et t. III, p. 258.

(4) Cf. J. MEUNIÉ et H. TERRASSE, *Recherches archéol. à Marrakech*, Publ. de l'Inst. des H. Ét. mar., t. LIV, A. M. G., Paris, 1952, pp. 11-26 et 80-81.

(5) Un atelier monétaire fonctionna à Sijilmassa peu de temps après : une monnaie d'or de Abi Beker b. Aomar y fut frappée en 450 (cf. *Catal. Bibl. Nat.* de H. LAVOIX, n° 507).

DEUX VOYAGEURS ANGLAIS A VOLUBILIS (1721).

Une gravure d'un ouvrage anonyme, *Several voyages to Barbary* (1), paru en 1750 à Londres, représente « *les ruines d'une ancienne construction romaine, à six lieues de Meknès, sur la route de Tétouan* » (2) ; on y reconnaît sans erreur l'arc de triomphe de Volubilis (Pl. I), mais aucun commentaire ne l'accompagne : l'auteur signale simplement qu'il fut dessiné par un certain Henry Boyde, capitaine de navire anglais capturé par les corsaires de Salé et longtemps prisonnier de Moulay Ismaïl avant d'être racheté par le roi George en 1721. Mais l'ambassade anglaise chargée de ce rachat eut son historiographe, John Windus, qui nous a laissé une description des mêmes ruines (3), illustrée de dessins (Pl. II) dont la ressemblance avec ceux de Boyde garantit la sincérité autant qu'elle inquiète lorsqu'on les compare avec les monuments tels qu'ils sont aujourd'hui.

(1) *Several voyages to Barbary, containing an historical and geographical account of the country*, with the hardships, sufferings, and manner of redeeeming Christian slaves, together with a curious description of Mequinez, Oran and Alcazar, with a Journal of the Siege and Surrender of Oran, to which are added the maps of Barbary and the Sea-Coasts ; the prospects of Mequinez and Alcazar ; an exact plan of Oran, and a View of the Ancient Ruins near Mequinez, all design'd by Captain Henry Boyde, the whole illustrated with Notes Historical and Critical, London, 1730 ; 2e édit., 1736. La première partie de cet ouvrage est une simple traduction de Jean DE LA FAYE, Denis MACKAR, Augustin D'ARCISAS et Henry LE ROY, députez de l'Ordre de la Sainte-Trinité dits Maturins, *Relation en forme de journal pour la rédemption des captifs aux roiaumes de Maroc et d'Alger*, Paris, 1726 ; la seconde partie est une compilation de seconde main de l'histoire et du siège d'Oran. Henry Boyde mourut avant la parution de l'ouvrage et ne put fournir que l'illustration.

(2) *Op. cit.*, p. 141.

(3) John WINDUS, *A Journey to Mequinez*, the residence of the present Emperor of Fez and Morocco, on the occasion of Commodore Stewart's Embassy thither for the redemption of the British Captives in the year 1721, London, 1725, 5 pl. ; 2e édit., Dublin, 1726. Une traduction allemande en fut publiée la même année : *Reisen nach Mequinez*, der Residenz des heutigen Kaysers von Fez und Marocco, Welche der Herr Commandeur, Carl Stuart, als Gross-Britannischer Gesandter, Anno 1721, zu Erledigung der dortigen Gefangenen abgeleget hat, und in diesen 1725 Jahre zu London durch John Windus herausgegeben. Auch mit saubern Kupfern erlautert worden est, Aus dem Englischen uberzeizet Durch F. G. Weber. Hanover, 1726, 5 pl. Notre planche II reproduit la planche III de cette édition, qui figure dans la première édition anglaise, p. 88.

*
* *

L'ambassade anglaise du commodore Stewart était arrivée à Tétouan le 6 mai 1721 ; par *Alcassar* (Ksar el Kebir) et la plaine de *Marmora* (le Gharb), elle atteint *Sidi Cassem* et *Muley Idriss* ; sur le chemin de Meknès, Windus visite les ruines de *Cassar Pharaon* (1) :

Cassar Pharaon

« Il y a là une ville qui tient son nom de ce saint (Moulay Idriss) et s'accroche sous la haute montagne du *Zarhon* qui se prolonge, dit-on, jusqu'à la grande montagne de l'Atlas. Presque à une lieue de cette ville, sur une colline en pente douce, subsistent quelques ruines d'un antique et imposant édifice que les Maures appellent *Cassar Pharaon*, c'est-à-dire le *chateau du Pharaon* qui, nous disent-ils sans pouvoir donner plus de détails, était un chrétien. J'en ai pris un dessin, avec celui des inscriptions de quelques pierres trouvées dans les ruines, à l'intention de ceux que cela intéresse.

« Ce jour était si excessivement chaud et étouffant que tout métal était chauffé par l'air qui entrait dans nos tentes à un tel degré que nous pouvions à peine le toucher.

Le pays

« Le pays que nous avons traversé jusque-là est fort plaisant et fertile ; les plaines, en beaucoup de points, sont riches en blé et en troupeaux, et les collines et montagnes produisent une profusion d'olives, bien qu'une grande partie reste en friche et inculte, non pas tant faute d'un nombre suffisant d'habitants qu'en raison des exactions du gouvernement qui les pousse à vivre à quelque distance des grandes routes et à cultiver rarement plus de terre qu'ils n'en ont besoin pour subsister.

Antiquités proches de la montagne Zarhon

« Ces ruines se trouvent à environ 140 miles au Sud de *Tétuan* et 16 au Nord-Est de *Mequinez*. Le bâtiment A paraît être un élément d'un arc de triomphe ; il y a, gisant sous les décombres, plusieurs pierres brisées qui portent des inscriptions et qui étaient fixées plus haut que ce qui subsiste maintenant du monument ; il est long de 56 pieds et large de 15 avec les deux faces exactement identiques, et bâti en pierres très dures d'environ un yard de longueur et un demi-yard d'épaisseur.

« L'arc B est large de 20 pieds et haut d'environ 26.

« Les inscriptions C sont gravées sur de grandes pierres plates qui, entières,

(1) J. Windus, *op. cit.*, p. 86-89.

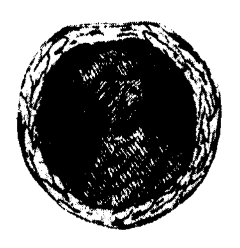
avaient à peu près 5 pieds de long et 3 de large ; les lettres ont 6 pouces de long ; la plus grande partie fut trouvée parmi les pierres, en D.

« Le buste E gisait à peu de distance, très défiguré, et était la seule chose retrouvée qui représentât la vie, à l'exception d'un pied dépassant le bas d'un vêtement dans la niche de l'autre face de l'arc opposée à F.

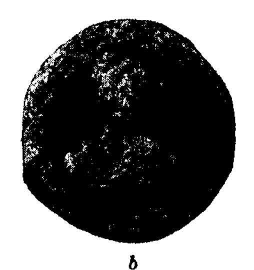
« A environ 100 yards de l'arc subsiste une bonne partie de la façade d'un grand bâtiment rectangulaire qui, de G à H, est long de 140 pieds pour environ 60 de hauteur ; une partie des quatre angles existe encore, mais il en reste très peu de chose à l'exception de ceux de la façade.

« Autour de la colline on peut voir la fondation d'un rempart d'environ deux miles de circonférence qui enfermait ces constructions, à l'intérieur duquel se trouvent dispersées à l'entour un grand nombre de pierres de la même taille que celles dont l'arc est bâti mais restées à peine assemblées ; l'arc I, qui se trouve à environ un demi mile des autres constructions semble avoir été une porte et il est juste assez haut pour le passage d'un homme à cheval ».

Windus situe Cassar Pharaon à environ 26 kilomètres de Meknès (16 miles), distance exacte par l'ancienne piste, et à 225 kilomètres de Tétouan (140 miles), ce qui représente à peu près le trajet par Ksar el Kebir, le Gharb et le défilé de Bab Tisra en suivant les routes les plus directes ; il estime assez précisément la longueur totale du rempart qui protège la ville à 2 miles, soit 3 kilomètres environ, pour 2.530 mètres de développement réel. Certes, l'arc I (Pl. II) se situe mal ; mais les deux autres monuments sont faciles à identifier : l'arc de triomphe et la basilique distante de 90 mètres (100 yards). La description paraît donc précise jusque dans le détail : le médaillon (fig. 1) se reconnaît, si dégradé soit-il,



a



b

Fig. 1. — Médaillon de l'arc de triomphe.
a) dessin de Windus.
b) état actuel.

dans la face orientale de l'arc et les fragments d'inscriptions qu'il a dessinés ont été copiés avec beaucoup de soin ; il n'a pas compris qu'ils appartenaient à la même dédicace, et la reproduction des fragments 4 et 6 (fig. 2) ne respecte pas l'échelle des quatre précédents ; mais la hauteur des

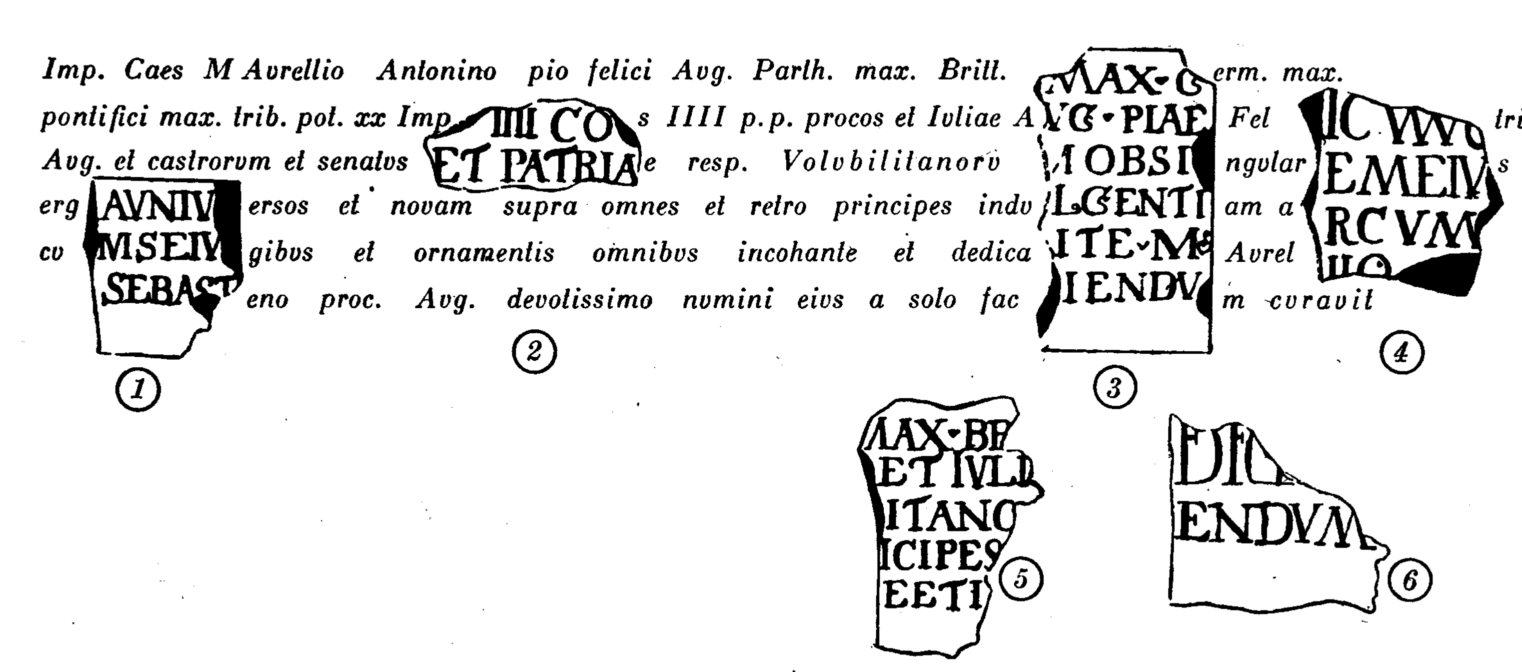


Fig. 2. — Fragments épigraphiques reproduits par Windus.

lettres est bien de 6 pouces (15 centimètres), et Tissot, en 1874, retrouva deux de ces fragments [1] ; il en existe encore cinq aujourd'hui, dont deux appartiennent à l'inscription de la face orientale (fragments 1 et 3) et trois à celle de la face occidentale (fragments 2, 4 et 6) ; le fragment 5 a disparu mais il appartenait au même texte [2]. Ce souci d'exactitude impose un examen attentif du dessin comme de la description.

* * *

L'arc de Windus et de Boyde (Pl. IV, a et b) est une construction massive en gros blocs réguliers percée d'une seule baie ; la clé de l'arc est fortement saillante et les claveaux sont décorés d'une torsade ou de rosettes. Chaque pied-droit est plaqué de deux colonnes ou pilastres corinthiens qui encadrent deux niches rectangulaires superposées : la niche inférieure avec un fronton sans base ; la niche supérieure contenant des reliefs qui subsistent partiellement, boucliers peut-être ou trophées et, sur l'une des faces, une figure humaine [3]. Une corniche entoure les pieds-droits à la naissance de l'arc et recoupe les pilastres ; une architrave sur laquelle reposent plusieurs assises couronne l'ensemble.

Tel qu'il fut reconstitué en 1930 [4], l'arc actuel est assez différent (Pl. V, b) : des médaillons isolés ornent les murs nus au-dessus des niches inférieures ; des colonnes doublent les pilastres engagés, et une corniche supplémentaire couronne l'entablement au-dessus d'une assise de gros blocs qui forme frise. Les documents anciens qui nous font connaître l'état du monument en 1830 [5], 1880 [6] et 1915 (Pl. V, a ; Pl. VI, a et b)

(1) M. Tissot, *Recherches sur la Géographie comparée de la Mauritanie Tingitane*, Mémoires de Savants Étrangers, 1re série, IX, 1878, p. 286-287.

(2) Tissot, *loc. cit.* ; *C. I. L. VIII*, 9993, 9996, 10950, 10951, 21828 ; M. Besnier, *Archives Marocaines*, I, nos 26, 50, 51 ; L. Chatelain, *B. S. A. F.*, 1915, p. 260-269 ; *P. S. A. M.*, III, 1938, p. 11-21 ; *Inscriptions latines du Maroc*, I, Paris, 1942, nos 70, 71 ; A. Piganiol, *Note sur l'inscription de l'arc de triomphe de Volubilis*, Rev. Arch., 1924, p. 114-116.

(3) Windus, *op. cit.*, p. 88.

(4) L. Chatelain, *Le Maroc des Romains, étude sur les centres antiques de la Maurétanie occidentale*, Paris, 1944, p. 193-200 ; *P. S. A. M.*, III, 1938, p. 20-21 ; *C. R. A. I.*, 1930, p. 293 ; R. Thouvenot, *Volubilis*, Paris, 1949, p. 39-40.

(5) F. Freihern von Augustin, *Grinnerungen aus Marokko, gesammelt auf einer Reise im jahre* 1830, Wien, 1838, p. 69.

(6) Ph. D. Trotter, *Our Mission to the court of Marocco in* 1880, Edinburgh, 1881, p. 250 ; voir aussi les dessins de A. Leared, *Marocco and the Moors : being an account of travels, with a general description of the country and its people*, Londres, 1877, p. 71 ; H. de la Martinière, art. *Maroc*, fig. 3, dans la *Grande Encyclopédie*.

soulignent l'importance des restaurations, comme la description qu'en a donné Tissot [1] :

« ... Le monument a beaucoup souffert depuis l'époque où le voyageur anglais a visité Ksar Faràoun. L'arc n'avait encore perdu qu'une partie de son entablement : la voûte s'est écroulée depuis ; il ne reste aujourd'hui que les pieds-droits et les premiers voussoirs.

« L'arc de triomphe à 20 m. 10 de largeur sur 4 m. 65 de profondeur. L'arcade a 6 m. 50 d'ouverture : d'après Windus sa hauteur sous la clef de voûte était de 26 pieds anglais. Les pieds-droits, larges de 6 m. 80, offrent sur la façade orientale deux fausses niches, hautes de 2 m. 80 sur 1 m. 40 de largeur, d'une structure assez étrange : deux monolithes forment les montants sur lesquels reposent deux blocs inclinés l'un vers l'autre à 40 degrés... ».

L'indigence de ces sources donne au dessin de Windus toute sa valeur. Certes, la perspective est maladroite, et l'arc déformé ; mais ses mesures sont justes : 56 pieds (17 mètres) de long pour 19 mètres ; 15 de large (4 m. 57) poúr 4 m. 50 ; la voûte a 20 pieds (6 mètres) d'ouverture pour 5 m. 90 et 26 pieds de haut (8 mètres), ce qui est absolument exact puisque l'arc était enfoui jusqu'à la base des niches lorsqu'il l'a vu. On peut aller plus loin encore : le dessin de Henry Boyde (Pl. IV, b), plus juste dans ses proportions et beaucoup plus soigné que celui de Windus mais identique dans le détail, reproduit cinq assises de blocs de la base des niches inférieures jusqu'à la première corniche, et sept de celle-ci jusqu'à l'architrave, qui correspondent exactement à la structure du monument en 1915 ; tous les détails des deux dessins : niches, corniche médiane et architrave, pilastres engagés, claveaux décorés de rosaces, se retrouvent sur les photographies anciennes ; même les profils sont respectés : il faut donc admettre les autres détails et, en premier lieu, la décoration sculptée de l'étage moyen des deux façades de l'arc. Outre de nombreux fragments de corniches et d'entablement, les *ornamenta omnia* qu'indique la dédicace [2] ont d'ailleurs été retrouvés : parmi les blocs entassés autour de l'arc, quatre fragments reconstituent une victoire ailée demi-nue qui tient de la main gauche une palme et tend à droite une couronne radiée (Pl. III, b) ; un cinquième fragment appartient à une deuxième victoire. Trois trophées groupent autour d'un bouclier des cuirasses,

(1) Tissot, *op. cit.*, p. 286. La description de H. de la Martinière, *Souvenirs du Maroc*, Paris, s. d., p. 313-314, n'apporte rien.
(2) *C. I. L.*, VIII, 9993, 9996, 21828 ; L. Chatelain, *I. L. M.*, n[os] 70-71.

des glaives, des trompettes et sans doute aussi des enseignes que surmonte une petite victoire finement sculptée. Deux médaillons radiés, inscrits dans un losange, encerclent une figure humaine très fruste, peut-être une Gorgone (Pl. III, d) : ils décoraient la façade au-dessus des niches, car Windus et Boyde ont vu en place leur base décorée de volutes (Pl. III, c ; Pl. IV, a et b). Enfin, replacés arbitrairement au milieu des piliers, quatre bustes entourés de couronnes de lauriers, de pampres et d'épis, se rattachent au même ensemble : celui que dessina Windus (fig. 1) est un buste d'homme ; un autre, très détruit, figure une femme drapée ; du troisième il ne reste qu'un morceau d'épaule et un fragment de couronne ; le dernier enfin, qui fut intentionnellement martelé (Pl. V, b), s'identifie sans erreur : dans un monument achevé en 216 [1], cette *damnatio memoriae* ne put être infligée qu'à Géta, frère de l'empereur ; les autres personnages sont donc Caracalla et Julia Domna, connus par la dédicace, et Septime Sévère [2].

Cette décoration méconnue rend nécessaire une stricte anastylose du monument ; les fouilles de 1915 (Pl. VI, b) ont dégagé un stylobate supportant quatre colonnes qui décoraient chaque façade en avant des pilastres ; sur leurs chapiteaux corinthiens, l'entablement supportait une frise où sur chaque face du monument la grande inscription trouvait place ; une corniche à modillons surmontés d'un triple bandeau achevait l'ordre sous le char à six chevaux de l'empereur triomphant qui, d'après la dédicace, couronnait l'arc. Les niches des piliers abritaient sans doute sous les médaillons des gorgones des statues aujourd'hui disparues ; mais il paraît encore impossible de replacer les bustes impériaux, les trophées et les victoires. L'ensemble, très africain [3], rappelait l'arc de Djemila construit à la même époque, avec la rusticité qui convenait à l'extrême occident [4], mais avec une grandeur aussi quelque peu barbare qui témoignait de la puissance romaine aux plus lointaines frontières de l'empire.

(1) *Ibid.*

(2) La construction de l'arc fut donc commencée sous le règne commun des trois empereurs, probablement en 211, car cinq années de travaux (211-216) dépassent déjà la mesure du monument.

(3) St. Gsell, *Les Monuments antiques de l'Algérie*, Paris, 1901, I, p. 163-164 ; Baumeister, *Denkmaler der Klassichen Allerlumswissenschaft*, 1887, v. 1885-1899 ; F. Noack, *Triumph und Triumphbogen*, Leipzig, 1928.

(4) St. Gsell, *op. cit.*, p. 167 169.

*
* *

Comme l'arc de Caracalla la basilique conservait encore en 1721 son élévation primitive : la façade de 42 mètres (140 pieds), en grand appareil régulier, est allégée par deux ordres superposés de colonnes corinthiennes engagées ; la colonnade inférieure supporte une architrave à denticules

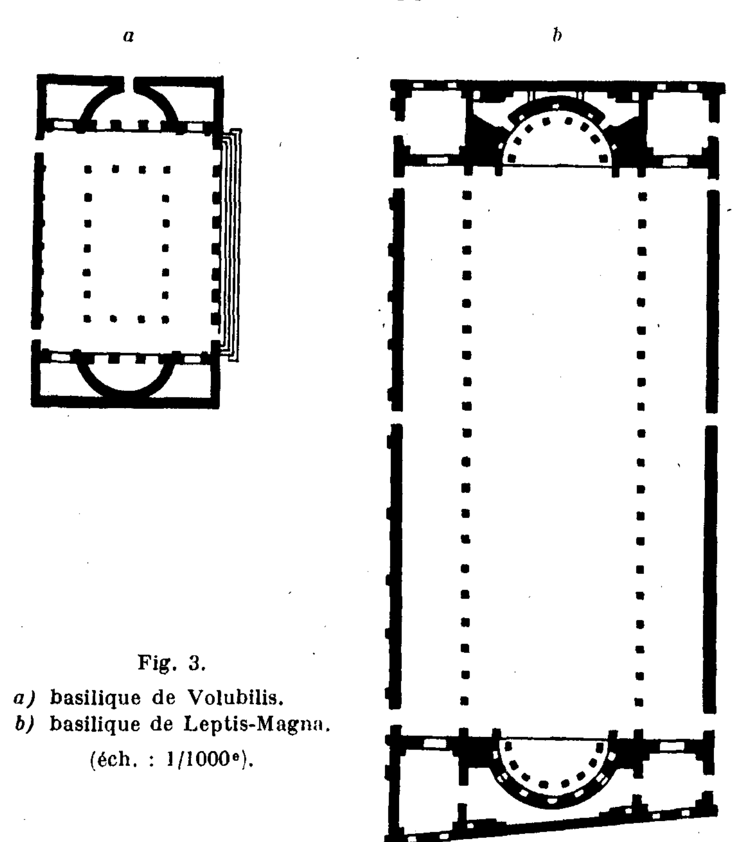


Fig. 3.
a) basilique de Volubilis.
b) basilique de Leptis-Magna.
(éch. : 1/1000e).

qu'une frise étroite sépare des modillons de la corniche ; l'ordre supérieur repose directement sur celle-ci, couronné par une corniche beaucoup plus saillante (Pl. VII, a).

Pour L. Châtelain [1] le dessin de Windus représente le mur oriental de la basilique, effondré à la suite du tremblement de terre de Lisbonne en 1755 ; mais il paraît difficile de le suivre : on retrouve sans peine sur les photographies anciennes [2] la partie inférieure des trois colonnes *G* de

(1) L. Chatelain, *Le Maroc des Romains*, p. 188.
(2) Trotter, *op. cit.*, p. 246 : « *Ruins of Volubilis* ».

Windus et les restes beaucoup plus importants des colonnes *H* dont la dernière a conservé son chapiteau corinthien (Pl. VIII, b) ; il s'agit donc de la façade Ouest du bâtiment, encore debout aujourd'hui et Windus, sans respect de l'échelle, a simplement réduit au minimum la portion effondrée ; le mur de refend qu'il dessine en retrait représente l'arc que l'on voit à l'extrémité du portique occidental dans le dessin de Henry Boyde (Pl. VII, b) et les gravures plus tardives (Pl. VIII, a) [1] ; seul l'ordre supérieur s'est entièrement effondré : à ce détail près, Windus a donc vu la basilique de Volubilis dans le même état que l'ambassade allemande de 1878 qui nous en a laissé la meilleure description [2] :

« ... Il paraît évident que ces deux murs font partie d'un ensemble architectural ; je suis certain que ce devait être une basilique à trois nefs dont le grand axe était dirigé du Sud au Nord. La nef médiane s'ouvrait aux deux extrémités par une porte en plein cintre de 15 pas de large [3]. Sur les parois intérieures de cette porte étaient en saillie des demi-colonnes corinthiennes. Un pied-droit large de 4 pas séparait ce portail central des portes en plein cintre, larges également de 4 pas, qui donnaient accès dans les nefs orientales et occidentales. Un mur massif avec de lourds entablements de surcharge fermait la construction sur les côtés Est et Ouest. A l'intérieur, la nef médiane était séparée, semble-t-il, des nefs latérales par une suite de colonnes non cannelées. Devant les sorties Nord et Sud se trouvait encore un porche profond de 7 pas.

« Ce qui subsiste de cet important monument de la décadence romaine, assez lourd pourtant dans ses proportions comme dans son exécution, est un fragment du mur du porche méridional, le portail du Sud ainsi que celui du Nord de la nef latérale de l'Ouest, outre quelques lits de pierre de taille des pieds-droits appartenant aux portails Sud et Nord du vaisseau latéral de l'Est et des grandes portes médianes, avec les bases et de courts tronçons des demi-colonnes. Les deux arcs de plein cintre encore debout ont été surbaissés en forme d'arc en anse de panier par le lent affaissement des pieds-droits et par la pesée des pierres de taille placées encore au-dessus d'eux. Les grands murs extérieurs se sont écroulés en dehors, soit à la suite de tremblements de terre, soit par la dissociation générale de toutes les parties de l'édifice. Les débris de celui de l'Ouest ont été dispersés et emportés ; ceux de l'Est gisent pour la plupart, pierre sur pierre, jusqu'au faîte et tellement assemblés encore que leur masse a simplement fléchi mais paraît être à peine traversée par place par des crevasses. Dans les ruines couvertes de chardons, entre les extrémités Sud et Nord du bâtiment, de même qu'aux environs, gisent parmi les blocs de pierre oblongs des fragments de fûts et de chapiteaux corinthiens dont les feuilles d'acanthe sont à peine dégrossies... »

(1) F. von Augustin, *op. cit.*, p. 70 ; voir aussi les dessins de A. Leared, *op. cit.*, p. 70 ; Hooker, *Journal of a tour in Marocco and the great Atlas*, Londres, 1878, p. 487 ; O. Lenz, *Timbuktu*, Leipzig, 1884, II, p. 203 ; Montbard, *A travers le Maroc*, Paris, s. d. (1894), p. 140 ; B. Meakin, *The Moorish Empire, an historical epitome*, London, 1899, p. 14.

(2) O. Lenz, *op. cit.*, p. 201-202 ; la Martinière, *op. cit.*, p. 313, y a vu un temple.

(3) Il s'agit en réalité de l'arc des deux absides Nord et Sud.

A travers ces documents anciens et les descriptions plus récentes [1], l'aspect du monument se précise (fig. 3) : une basilique à trois nefs opposant deux absides aux extrémités de la nef principale que limitent deux colonnades ; sur un podium que les anciens visiteurs n'ont pu voir, la façade principale superposait deux étages de 13 colonnes engagées, sur 60 pieds soit environ 18 mètres de hauteur totale ; plusieurs portes en plein cintre s'ouvraient sur le forum .

Toutes proportions gardées, cette disposition correspond à celle de la basilique construite par Septime Sévère à Leptis Magna [2], réduite à peu près de moitié dans toutes ses dimensions. L. Châtelain pensait qu'elle avait été construite vers le milieu du Ier siècle après J.-C. [3] ; il paraît bien difficile de le suivre, car le petit édifice de Septime Sévère sur le forum voisin [4], le capitole de Macrin [5] et l'arc de triomphe de Caracalla définissent le cadre chronologique beaucoup plus vraisemblable d'une réorganisation complète du cadre monumental de la cité.

Il est probable que des fouilles ultérieures permettront de retrouver sous l'ensemble du forum des constructions plus anciennes dont les traces sont déjà bien visibles : colonnade sous le dallage du forum et, en bordure de celui-ci, plus à l'Ouest, un temple qui fait face à la basilique. Mais pour les monuments déjà fouillés, et reconstruits avant d'être décrits, les vieux dessins de Windus et de Boyde restent notre source la plus sûre, dont il convenait avant tout travail de détail de préciser la portée.

Maurice EUZENNAT.

(1) Nous donnons ici le premier plan sommaire de cette basilique dont l'étude est en cours ; L. CHATELAIN, *op. cit.*, p. 187-192, en a donné une description rapide, moins précise peut-être que celle de TISSOT, *op. cit.*, p. 288-289. Voir aussi *B. A. C.* 1916, p. 73 et 1926, p. CLXXII, et R. THOUVENOT, *Volubilis*, p. 39-41.

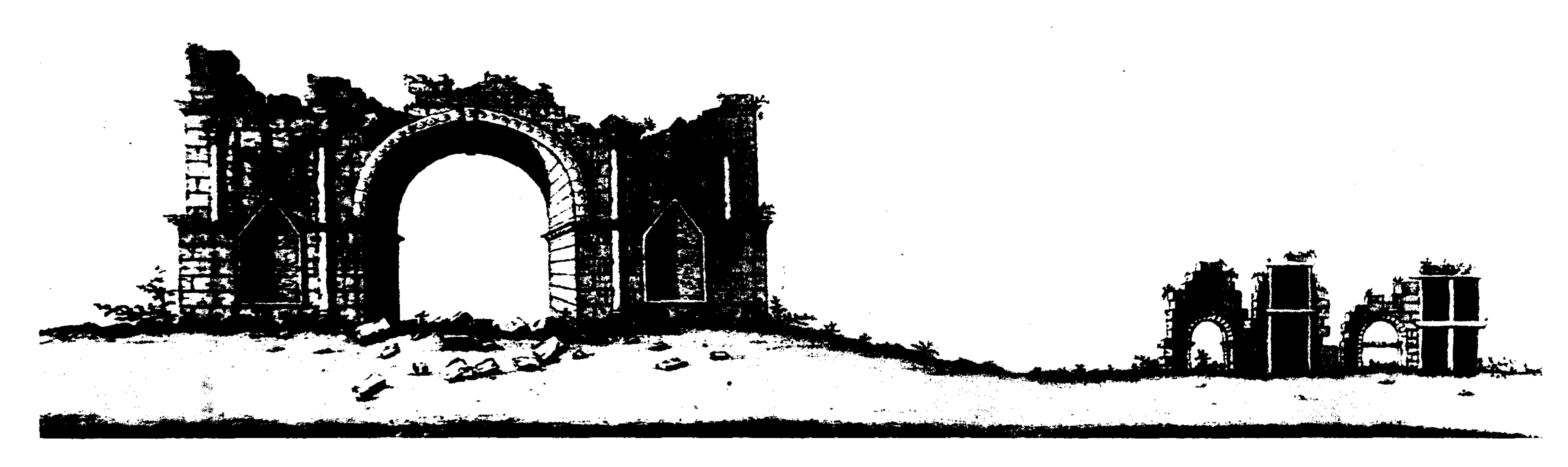
(2) *Il Foro e la Basilica Severiana di Leptis Magna, I Monumenti italiani*, VIII-IX, 1936 ; R. BARTOCCINI, *Il foro imperiale di Lepcis (Leptis Magna), Africa italiana*, I, 1927, p. 53-71, II, 1928, p. 30-49.

(3) L. CHATELAIN, *Le Maroc des Romains*, p. 192.

(4) L. CHATELAIN, *I. L. M.*, n° 69.

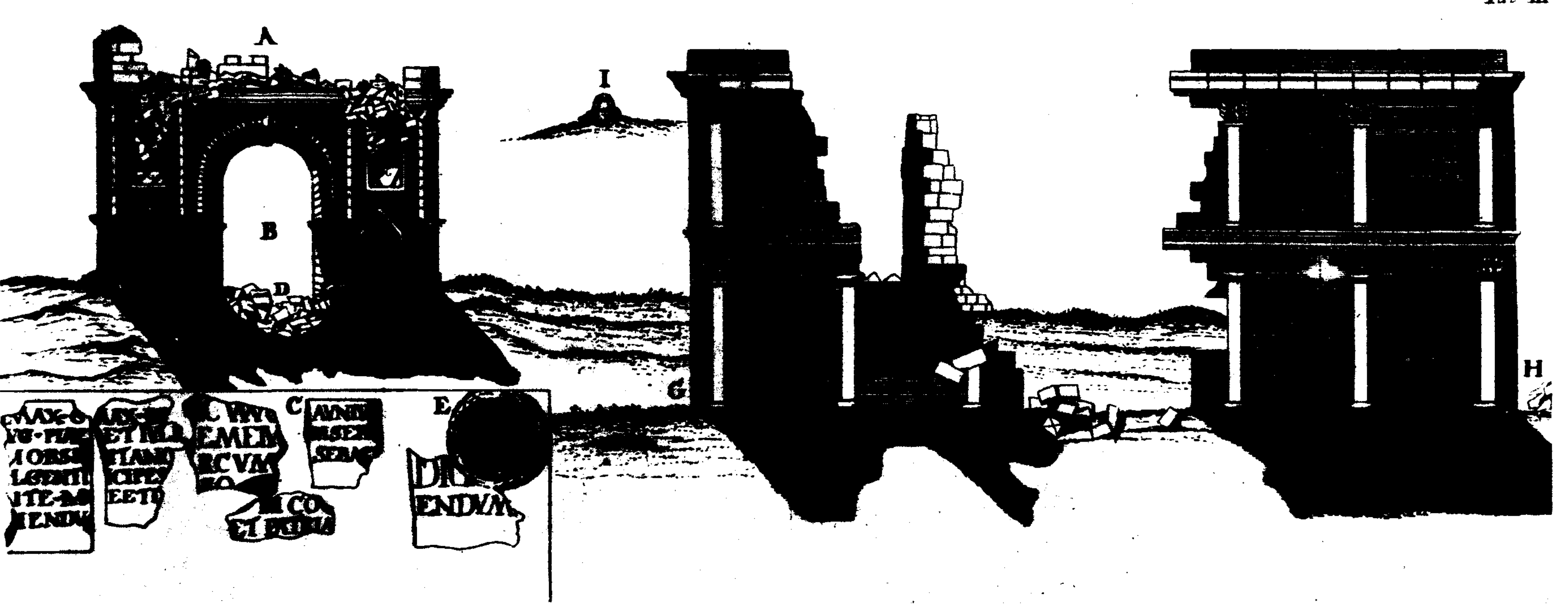
(5) *Ibid.*, n° 45.

The Ruins of an Antient *ROMAN BUILDING* – Six Leagues from MEQUINEZ, on the Road to TETUAN.

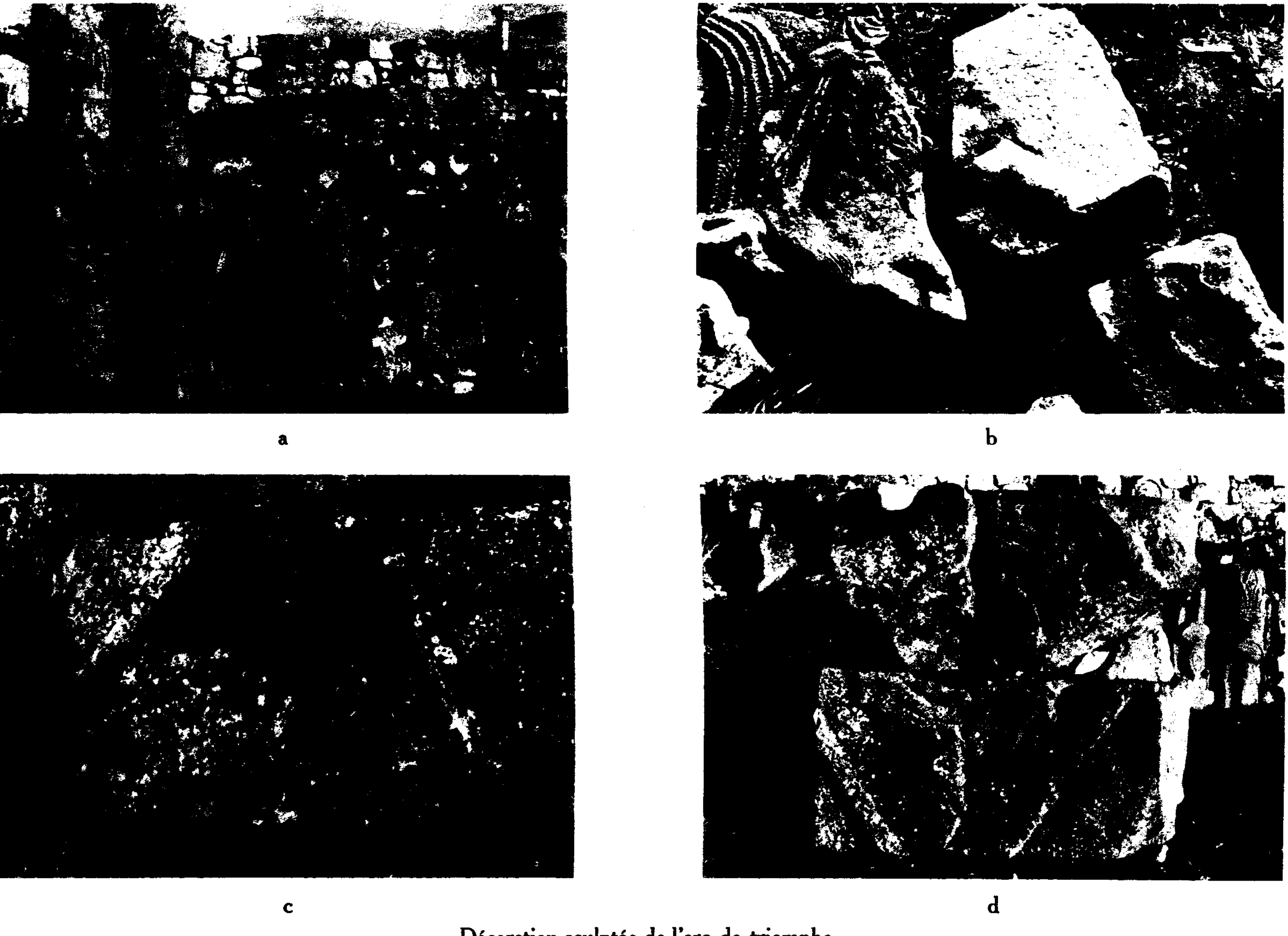


Henry Boyde - Ruines d'un ancien monument, à six lieues de Mequinez, sur la route de Tétuan.

Pl. I



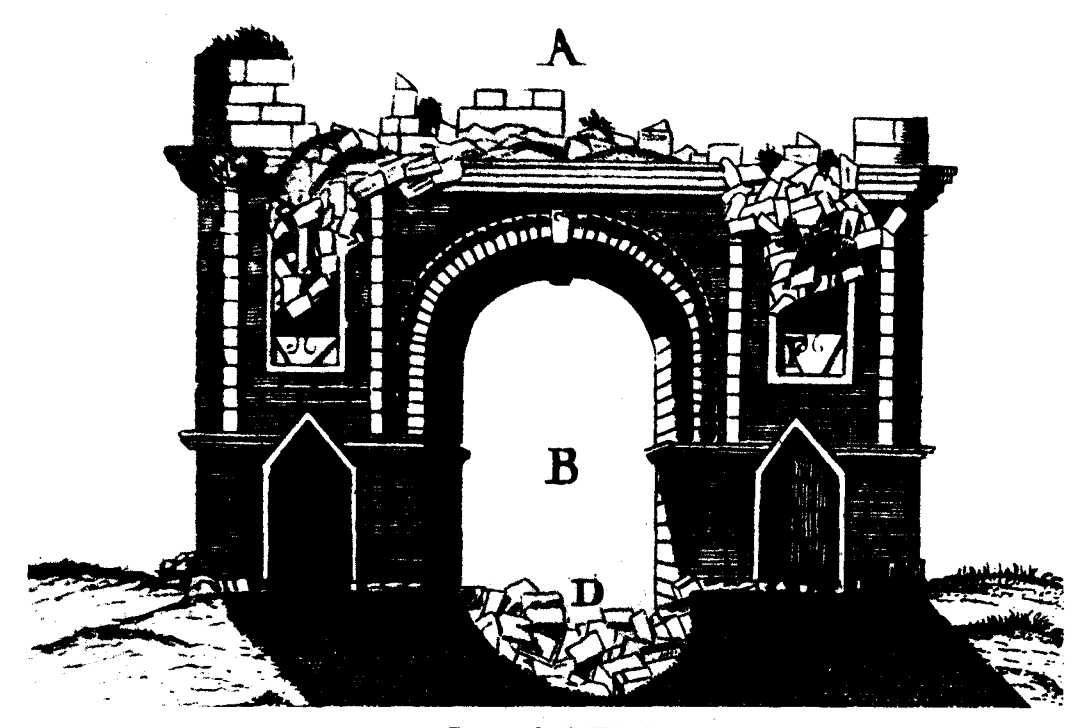
John Windus - Les ruines de Cassar Pharaon.



a b c d

Décoration sculptée de l'arc de triomphe.

L'arc de triomphe de Volubilis.

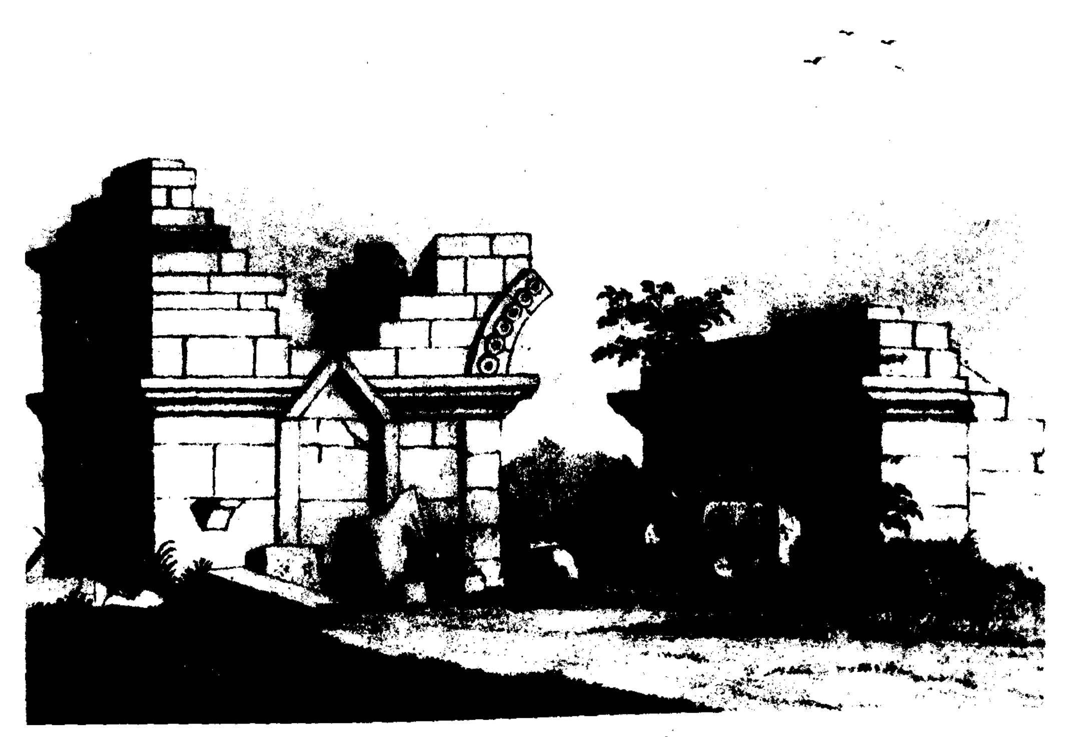


a - Dessin de J. Windus.



b - Dessin de H. Boyde.

L'arc de triomphe de Volubilis.



a - Dessin de von Augustin.



b - Etat actuel.

La basilique de Volubilis.



a - Dessin de von Augustin.



b - Etat en 1880.

LE GENRE DES POÈMES DE NATIVITÉ
(MAULŪDIYYA-S)
DANS LE ROYAUME DE GRENADE ET AU MAROC
DU XIIIe AU XVIIe SIÈCLE

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Ouvrages européens et orientaux consultés 337

Définition des *Maulūdiyya-s* 343

INTRODUCTION

Institution de la fête de la Nativité 345
- Conception coranique de Mahomet 345
- Embellissement du type de Mahomet 345
- Célébration du *Maulid* 346
- Introduction du *Maulid* dans le Maghreb 347
- Programme de la fête 348
- Influences qui se sont exercées 349
- Opposition à cette *bid'a* et consécration par l'*idjmā'* 349

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDE GÉNÉRALE

Élément caractéristique des fêtes postérieures : récitation des *maulūdiyya-s* 351

Tableau des auteurs de *maulūdiyya-s*, des souverains à qui ces poèmes ont été dédiés et des ouvrages qui les ont conservés 353

CHAPITRE PREMIER : Les Œuvres 354

CHAPITRE DEUXIÈME : Le Cadre 359

CHAPITRE TROISIÈME : Les Thèmes 361
- Les thèmes du *Nasīb* 362
- Les thèmes du *Panégyrique du Prophète* 366
- Les thèmes de l'*éloge du Prince* 376

CHAPITRE QUATRIÈME : La forme 378
- Langue et vocabulaire 378
- Le style 379
- La Prosodie 381

Pages

CHAPITRE CINQUIÈME : Fortune des *Maulūdiyya-s* 384
Sous les Alawides 384
De nos jours 385
Les *Maulūdiyya-s* en arabe dialectal 386
CONCLUSION 387

DEUXIÈME PARTIE

TRADUCTION DE MAULŪDIYYA-S

PIÈCE Nº XII 391
Prologue.
Panégyrique du Prophète.
Éloge du Prince.
PROLOGUE DE LA PIÈCE Nº II 409
PANÉGYRIQUE DU PROPHÈTE DE LA PIÈCE Nº III 417
ÉLOGE DU PRINCE DE LA PIÈCE Nº XVII 427

OUVRAGES EUROPÉENS ET ORIENTAUX CONSULTÉS

ABŪ-ŠĀMA. — *Kitâb er-Raudatain fī 'Aḫbār ed-Daulatain*, 2 vol. in-4°. Le Caire, 1287.

AKANSŪS. — *El-Ġaiš el-'Aramram*, 2 t. en 1 vol. in-8°, éd. lithographiée à Fès, 1336.

W. AHLWARDT. — *The Divans of the Six ancient Arabic poets*, 1 vol. in-8°. Londres 1870.

TOR ANDRAE. — *Die Person Muhammeds*, 1 vol. in-8°. Stockholm, 1917. — *Mahomet, sa Vie et sa Doctrine*, trad. de l'allemand par Jean GAUDEFROY-DEMOMBYNES, 1 vol. in-8°. Paris, 1945.

D. AUBIN. — *Le Maroc d'aujourd'hui*, 1 vol. in-12°. Paris, 1907.

AZHĀR = EL-MAQQARĪ : *Azhār er-Riyāḍ fī 'Aḫbār el-Qāḍī 'Iyāḍ*, 3 vol. parus in-8°. Le Caire, 1939.

EL-BĀ'IṮ = ABŪ-ŠĀMA : *El-Bā'iṯ 'alā 'Inkār el-Bida'i wa l-Ḥawādiṯ*, 1 vol. in-4°. Le Caire 1310.

BĀĠŪRĪ. — *Šarḥ el-Burda* (Commentaire de la Burda) 1 vol. in-4°. Le Caire 1297.

BĀDISĪ. — *El-Maqṣad* (Vie des saints du Rîf), trad. annotée par G. S. COLIN (*Archives Marocaines*, vol. XXVI) in-8°. Paris, 1926.

R. BASSET. — *Bānat Su'ād*, 1 vol. in-8°. Alger. 1910.

— *La Bordah du Cheikh* EL BOUSIRI (Bibliothèque orientale elzévirienne, t. LXIX) in-16°. Paris, 1894.

— *La Poésie arabe anté-islamique* (Bibliothèque orientale elzévirienne, t. XXX) in-16°. Paris, 1880.

A. BEL. — *L'Islam mystique*, in « Revue africaine » n° 334, 1er trimestre 1928.

— *Trouvailles archéologiques à Tlemcen* in « Revue africaine » n° 257, p. 234 ; 1905.

BERKEVI. — (M. b. Pir Ali al-) *Exposition de la foi musulmane*, trad. par GARCIN DE TASSY, 1 vol. in-8°, Paris, 1822.

BIBLE. — *La Sainte Bible*, version nouvelle d'après les textes originaux,

Pages

Chapitre cinquième : Fortune des *Maulūdiyya-s* 384

Sous les Alawides 384

De nos jours 385

Les *Maulūdiyya-s* en arabe dialectal 386

Conclusion 387

DEUXIÈME PARTIE

TRADUCTION DE MAULŪDIYYA-S

Pièce n° XII 391

Prologue.

Panégyrique du Prophète.

Éloge du Prince.

Prologue de la pièce n° II 409

Panégyrique du Prophète de la pièce n° III 417

Éloge du Prince de la pièce n° XVII 427

OUVRAGES EUROPÉENS ET ORIENTAUX CONSULTÉS

ABŪ-ŠĀMA. — *Kitâb er-Raudatain fī 'Aḫbār ed-Daulatain*, 2 vol. in-4°. Le Caire, 1287.

AKANSŪS. — *El-Ġaiš el-'Aramram*, 2 t. en 1 vol. in-8°, éd. lithographiée à Fès, 1336.

W. AHLWARDT. — *The Divans of the Six ancient Arabic poets*, 1 vol. in-8°. Londres 1870.

TOR ANDRAE. — *Die Person Muhammeds*, 1 vol. in-8°. Stockholm, 1917. — *Mahomet, sa Vie et sa Doctrine*, trad. de l'allemand par Jean GAUDEFROY-DEMOMBYNES, 1 vol. in-8°. Paris, 1945.

D. AUBIN. — *Le Maroc d'aujourd'hui*, 1 vol. in-12°. Paris, 1907.

AZHĀR = EL-MAQQARĪ : *Azhār er-Riyāḍ fī 'Aḫbār el-Qāḍī 'Iyāḍ*, 3 vol. parus in-8°. Le Caire, 1939.

EL-BĀ'IṮ = ABŪ-ŠĀMA : *El-Bā'iṯ 'alā 'Inkār el-Bida'i wa l-Ḥawādiṯ*, 1 vol. in-4°. Le Caire 1310.

BĀĠŪRĪ. — *Šarḥ el-Burda* (Commentaire de la Burda) 1 vol. in-4°. Le Caire 1297.

BĀDISĪ. — *El-Maqṣad* (Vie des saints du Rīf), trad. annotée par G. S. COLIN (*Archives Marocaines*, vol. XXVI) in-8°. Paris, 1926.

R. BASSET. — *Bānat Su'ād*, 1 vol. in-8°. Alger. 1910.

— *La Bordah du Cheikh* EL BOUSIRI (Bibliothèque orientale elzévirienne, t. LXIX) in-16°. Paris, 1894.

— *La Poésie arabe anté-islamique* (Bibliothèque orientale elzévirienne, t. XXX) in-16°. Paris, 1880.

A. BEL. — *L'Islam mystique*, in « Revue africaine » n° 334, 1er trimestre 1928.

— *Trouvailles archéologiques à Tlemcen* in « Revue africaine » n° 257, p. 234 ; 1905.

BERKEVI. — (M. b. Pir Ali al-) *Exposition de la foi musulmane*, trad. par GARCIN DE TASSY, 1 vol. in-8°, Paris, 1822.

BIBLE. — *La Sainte Bible*, version nouvelle d'après les textes originaux,

par les Moines de Maredsous, éd. de Maredsous 1 vol. in-8°. Belgique, 1949.

R. BLACHERE. — *Un poète arabe du IVe siècle de l'hégire (Xe siècle de J.-C.) : Abou ṭ.Ṭayyib al-Motanabbî* (Essai d'histoire littéraire), 1 vol. in-8°. Paris, 1935.

— *Le Vizir- poète Ibn Zumruk et son œuvre*, in « Annales de l'Institut d'Études Orientales », II, année 1936, pp. 291-312.

BRUNET. — *Les Évangiles apocryphes*, trad. et annotée, 1 vol. in-12°. Paris, 1863.

BAÎḌĀWÎ. — *Commentaire du Coran*, 1 vol. in-4°. Le Caire, 1344.

BAÎHAQÎ. — *Muḫtaṣar fî dalā'il en-Nubuwwa* (Abrégé des Signes de la Prophétie) trad. par K. U. NYLANDER, 1 vol. in-8°. Upsal, 1891.

BUḪĀRÎ. — *Ṣaḥīḥ*, les traditions islamiques, 4 vol. in-4°. Le Caire, 1306 ; trad. par O. HOUDAS et W. MARÇAIS in « Publications de l'École des Langues Orientales Vivantes » (4e série, III-VI) 4 vol. in-4°. Paris, 1903-1914.

FR. BUHL. — *Al-Madīna*, in E. I. III, 85-95.

M. CANARD. — *Origine de la Célébration du Maulid*, in « Bulletin des Études Arabes », n° 27, année 1946, pp. 54-58.

CHORFA. = E. LÉVI-PROVENÇAL. — *Les Historiens des Chorfa*, un vol. in-8°. Paris, 1922.

CORAN. — Trad. par R. BLACHERE. 3 vol. in-12°. Paris, 1947-49.

A. COURT. — *Les Sa'diens*, in E. I. IV, 41-44.

R. DOZY. — *Supplément aux dictionnaires arabes*, 2 vol. in-4°, 2e éd. Leyde-Paris, 1927.

E. I. — ENCYCLOPÉDIE DE L'ISLAM, *Dictionnaire géographique, ethnographique et biographique des peuples musulmans*, 4 vol. et 1 vol. des supplément, in-4°. Leyde-Paris, 1908-1936 (1re édition).

H. FUCHS. — *Maulid*, in E. I., III, 481-484.

G. A. L. — C. BROCKELMANN, *Geschichter der Arabischen Litteratur*, 2e vol. in-8° Weimar, 1898-1902 et 3 vol. de supplément. Leyde, 1937-1942.

I. GOLDZIHER. — *Influences chéritennes dans la littérature religieuse de l'Islam*, in « Revue de l'Histoire des Religions », t. XVIII, 180-189. Paris, 1888.

— *Muhammedanische Studien*, 2 vol. in Halle 1889-90.

ḪIṬAṬ. — MAQRIZÎ, *Ḫiṭaṭ*, 4 vol. in-4°, Boulāq, 1270.

IBN AL-AḤMAR. — *Rauḍat an-Nasrîn*, trad. par G. BOUALI et G. MARÇAIS, 1 vol. in-8°. Paris, 1917.

IBN 'AŠŪR. — (Muḥammad) *Šifâ l-qalb el-Ğarīḥ bi šarḥ Burda-l- Madīḥ* (Commentaire de la Burda). Boulāq, 1292.

IBN BAṬṬŪṬA. — *Riḥla* (Voyages) texte arabe et trad. française par DEFRÉMERY et SANGUINETTI, 5 vol. in-8°. Paris, 1853-1859.

IBN DIḤYA. — ms. de Paris n° 3141 folio 178 v-180 v : *Kitāb et-Tanwīr fī Maulid es-Sirāğ el-Munīr.*

IBN EL-HĀĞĞ. — *El-Madḫal*, 4 vol. in-8°. Le Caire, 1348.

IBN ḤAĞAR EL-HAÏTAMI. — *Commentaire de la Hamziyya d'El-Būṣīrī.* 1 vol. in-4°. Le Caire, 1307.

IBN ḪALDŪN. — (Abū-Zakariyyā', Yaḥyā) *Histoire des Beni 'Abd El-Wād, Rois de Tlemcen*, texte arabe et trad. française par A. BEL et G. BOUALI, 2 vol. in-8°. Alger, 1911-13.

IBN EL-ḪAṬĪB. — (Lisān ed-Dīn) *El-'Iḥâṭa fî ta'rīḫ. Ġarnāṭa*, 2 vol. (parus) in-8°. Le Caire, 1319.

IBN EL-QĀḌĪ. — *Durrat el-Ḥiğāl fī Ġurrat 'Asmā' er-Riğāl*, texte arabe établi par I. S. ALLOUCHE, in « Publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines », t. IV, V, 2 vol. in-8°. Rabat, 1936.

IBN QUTAÏBA. — *Introduction au Livre de la Poésie et des Poètes;* introd. trad. et comment. par GAUDEFROY-DEMOMBYNES, 1 vol. in-4°. Paris, 1947.

— *Le Livre de la Poésie et des Poètes*, éd. de GOEJE, 1 vol. in-8°. Leyde, 1904.

IBN SA'D. — *Ṭabaqāt (Biographen Muhammeds, seiner Gefährten)* éd. MITTWOCH, HOROVITZ, SACHAU, t. I, II, 2 vol. in-4°. Leyde, 1904.

IBN ZAIDĀN. — (Moulay 'Abd-er-Raḥmān), *Le cadeau aux hommes éminents des belles chroniques de la ville de Meknès.* 5 vol. in-8°. Rabat, 1347-1352.

IṢBAHĀNĪ. — (Abū-Nu'aim 'Aḥmad b. 'Abd Allâh el-IṢBAHĀNĪ), *Dalā'il en-Nubuwwa*, 2 vol. in-4°. Haïderabad, 1320.

ISTIQṢĀ. — EN -NĀṢIRĪ ES-SALĀWĪ, *el-'Istiqṣā li- 'Aḫbār el-Maġrib el-'Aqṣā*, 4 vol. in-4°. Le Caire, 1312, trad. française par A. GRAULLE, in « Archives Marocaines », t. XXX (1923).

— A. GRAULLE et G. S. COLIN, in « Archives Marocaines » t. XXXI (1925).

— I. HAMET, in « Archives Marocaines », t. XXXII (1927), t. XXXIII (1934).

— E. FUMEY, in « Archives Marocaines », t. IX-X (1906-7) MAHAMMAD AN-NĀCIRI, in « Archives Marocaines » t. XXXIV (1936).

F. KRENKOW. — *Qaṣīda*, in E. I. II, 443-444.

LÉON L'AFRICAIN. — *Description de l'Afrique, tierce partie du monde*, éd. Ch. SCHEFFER, 3 vol. in-8°. Paris, 1896-1898.

E. LÉVI-PROVENÇAL. — *Les Wattasides*, in E. I. IV, 1194-1196.

— *Un nouveau texte d'histoire mérinide: Le Musnad d'Ibn Marzūq*, in « Hespéris », V (1925) 1-82.

— *Les Nasrides*, in E. I. III, 938-942.

— Voir aussi CHORFA.

R. LE TOURNEAU. — *Fès avant le Protectorat*, 1 vol. in-8°, Casablanca, 1949.

L. A. = IBN MANẒŪR. — *Lisân el-'Arab*, Boulāq, 1300-1308, 20 vol. in-4°.

V. LOUBIGNAC. — *Procession aux Cierges à Salé*, in « Hespéris » t. XXXIII (1946).

G. MARÇAIS. — *Les Mérinides*, in E. I. III, 527-530.

MAS'ŪDĪ. — *Les Prairies d'Or*, texte arabe et trad. française par BARBIER DE MEYNARD et PAVET DE COURTEILLE, 9 vol. in-8°. Paris, 1872-1877.

A. MEZ. — *Die Renaissance des Islams*, 1 vol. in-8°. Heidelberg, 1922.

NAFḤ = MAQQARĪ. — *Nafḥ eṭ-ṭīb fī ġuṣni l-'Andalus er-raṭīb ;* 10 vol. in-8°. Le Caire, 1949.

NUBHĀNĪ. — *Recueil de Panégyriques du Prophète*, 4 vol. in-8°. Beyrouth, 1320.

NUZHA = IFRĀNĪ. — *Histoire de la Dynastie saadienne;* texte arabe et trad. par O. HOUDAS, 3 vol. in-8°. Paris, 1888-1889.

H. PERES. — *La Poésie à Fès sous les Almoravides et les Almohades*, in « Hespéris » t. XVIII (1934), 9-40.

— *La Poésie andalouse en arabe classique au XIe siècle*, in « Publications de l'Institut d'Études Orientales », t. V, 1 vol. in-8°. Paris, 1937.

Dr PERRON. — *Femmes arabes avant et depuis l'islamisme*, 1 vol. in-8°. Paris et Alger, 1858.

QASṬALLĀNĪ. — (A. b. M. b. al-Ḫaṭīb) *El-Mawāhib el-Ladunniyya*, 2 vol. in-4°.

QIRṬĀS = IBN ABĪ-ZAR', *Rauḍ el-Qirṭâs*, trad. BEAUMIER, 1 vol. in-8°. Paris, 1860.

ŠIFĀ = AL-QĀḌĪ 'IYĀḌ : *Kitāb eš-Šifā* (Pieuse biographie du Prophète), 2 vol. in-8°. Constantinople, 1312.

SĪRA = IBN HIŠĀM. *Das Leben Muhammeds nach Muḥammad ibn Isḥāq bearbeitet von 'Abd al-Mālik Ibn Hišām.* Ed. WUSTENFELD, 2 vol. petit in-4°, Göttingue, 1858-1860.

SUYŪṬĪ. — *Ḥusn el-Maqṣid fī 'amal el-Maulid* (Histoire de l'Institution du Maulid) ms. de Berlin n° 9544.

ṮA'ĀLIBĪ. — *Yatīmat ad-Dahr*, 4 vol. in-8°. Damas, 1302-1303.

TAMĠRŪTĪ. — *Relation d'une ambassade en Turquie.*, trad. par H. de Castrie, 1 vol. in-8°. Paris, 1921.

H. TERRASSE. — *Histoire du Maroc*, 2 vol. in-8° ,Casablanca, 1950.

WAFAYĀT = IBN ḪALLIKĀN, *Wafayāt el-'A'yān*, 2 vol. in-4°. Boulāq, 1275.

A. WENSINCK. — *A Handbook of Early Muhammadan Tradition*, 1 vol. in-4°. Leyde, 1927.

YĀQŪT = WÜSTENFELD. — *Yāqūt's Geographisches Wörterbruch;* 6 vol. in-8°. Leipzig, 1868.

Les *Maulūdiyyāt*, singulier *maulūdiyya* — forme dialectale de *maulidiyya* ou *mīlādiyya* — sont des poèmes composés en l'honneur du Prophète Mahomet.

Elles ont pour sujet les principaux faits de la vie « légendaire » de Mahomet. Leur forme rappelle en plusieurs points la *qaṣīda* archaïque ou néo-classique avec, naturellement, les adaptations que comporte le Panégyrique du Prophète.

Parmi les *maulūdiyya-s*, certaines ne doivent ce nom qu'au fait d'être récitées par les fidèles, dans une intention pieuse, durant la période qui précède la fête de la Nativité du Prophète — *Maulid* — qui a lieu le 12 *rabī' I*. Nous les laisserons de côté.

Mais nous étudierons les véritables *maulūdiyya-s*, poèmes qui sont spécialement composés à l'occasion du *Maulid* et déclamés en présence d'un souverain auquel ils sont offerts.

INTRODUCTION

Pour retrouver l'origine de ces poèmes dont les thèmes et la forme hyperbolique supposent que Mahomet est considéré comme différent des autres hommes, il faut rappeler comment s'est instituée la fête de la Nativité, venue s'ajouter aux deux fêtes canoniques.

Conception coranique de Mahomet

Dans le Coran, à plusieurs reprises, il est dit que le Prophète est un simple mortel, comme ses contribules :

Dis : je ne suis qu'un mortel comme vous (C. XLI, 5)

qu'il n'est pas un ange :

Je ne vous dis pas que je suis un archange (C. VI, 50).

Nulle part donc dans le Coran, il n'est fait mention de conception surhumaine de Mahomet. Le devoir strict de tout musulman est de déclarer que le Prophète est seulement l'Envoyé de Dieu et d'accomplir toutes les prescriptions qu'en cette qualité il a été chargé de transmettre aux hommes.

L'on comprend alors pourquoi, durant les trois premiers siècles et jusqu'au ve siècle de l'Hégire (xie siècle J.-C.) personne n'a songé à célébrer l'anniversaire de la naissance du Prophète. Ni les Omayyades, ni les Abbasides eux-mêmes qui étaient d'origine hachimite et qui célébraient avec beaucoup d'éclat les fêtes païennes des Perses, n'eurent l'idée de prendre l'initiative d'une telle institution.

Embellissement du type de Mahomet

Mais l'idée que l'on se faisait du Prophète se modifia peu à peu.

Les plus anciennes traditions sur la vie et l'enseignement du fondateur de l'Islam se sont enrichies d'éléments étrangers, introduits par les théo-

logiens musulmans : ceux-ci cherchaient à embellir le type de Mahomet pour qu'il ne parût pas inférieur au fondateur du Christianisme.

A partir du moment où les musulmans, abandonnèrent la ligne des conceptions coraniques et commencèrent à élever la personne de Mahomet dans la sphère du surnaturel, et lorsque se fut propagée l'idée que le Prophète, qui méritait à coup sûr une grande vénération, était digne d'une sorte de culte, le jour de sa naissance acquit aux yeux de ses fidèles une haute consécration, comme étant l'expression la plus grandiose de ce culte (1).

CÉLÉBRATION DU MAULID

L'Égypte de l'époque fatimide moyenne et récente a connu une première esquisse de la fête du *maulid*. Al-*Maqrizī* (2) décrit cette fête telle qu'elle s'était déroulée pendant le mois de *rabī'I* 517 H (1128 J.-C.) (3).

Mais le souvenir des *maulid-s* fatimides semble avoir pâli sans laisser de trace.

Les auteurs musulmans sont unanimes à trouver l'origine du maulid dans une fête, qui, pour la première fois, fut célébrée en 604 H (1307 J.-C), à Arbel, dans le district de Moussoul, par le dynaste *Al Malik Muẓaffar Ad-Dīn Kökbürī* (4), un des beaux-frères de *Saladin*. Abū-Šāma (5) voit dans la manière dont le prince d'Arbel fêtait le *maulid* une imitation de ce que faisait un soufi de Moussoul : le *Šaiḫ Mu'in ad-Daula 'Umar b. Muhammad al-Mallā* (6). Le récit le plus complet de ce *maulid* d'Arbel

(1) Pour ce qui concerne la personnalité de Mahomet, cf. le livre capital de Tor ANDRAE : *DIE PERSON MUHAMMEDS, In Lehre und Glauben Seiner Gemeinder.*

(2) ḪITAṬ, I, 432-433.

MAQRIZĪ, est un historien arabe né en 766 H (1364 J.-C.) au Caire, mort en 845 H (1422 J.-C.) E. I. III, 186-187 ; G.A.L. II, 38.

(3) Signalons que chez les Fatimides les fêtes du *maulid* ne se limitaient pas uniquement à Mahomet. On célébrait de la même manière le *maulid* de 'Ali, Ḥasan, Ḥusain et même celui du calife régnant *(El-'imām el-ḥāḍir)*.

(4) KÖKBÜRĪ. — El-Malik Muẓaffar ed-Dīn Kökbürī, émir turcoman, gouverneur d'Arbel de 586 à 630 H (1190-1233 J.-C.) (cf. WAFAYAT, I, 552-553).

(5) ABŪ-ŠĀMA est un historien et philologue arabe né à Damas en 599 H (1203 J.-C.) tué en 665 H (1268 J.-C.) E.I. I, 109 ; G.A.L. I, 317.

(6) EL-BĀ'IṬ, p. 13.

'UMAR IBN MUḤAMMAD EL-MALLĀ. — (Šaiḫ...) est connu pour sa piété, son intégrité et son ascétisme. Il fut, en 566 H (1170 J.-C.), chargé par le Prince de Moussoul de la construction de la mosquée de cette ville (cf. M. CANARD, *Bulletin des Études Arabes*, n° 27, 1946, p. 58).

émane d'un contemporain, le grand historien *Ibn Ḫallikân* (1) auquel se réfèrent les auteurs postérieurs (2).

Le *maulid* atteint l'Égypte dès l'époque de Saladin (532-589 H, 1138-1193 J.-C.) De là il conquiert également la Mekke. Puis il se dirige d'abord le long de la côte du Maghreb.

Introduction du Maulid dans le Maghreb

La fête fut instituée par les Banū-l-'Azafī, à la fin du vie siècle (xiie J.-C.) Abū l-Qāsim El-'Azafī (3), roitelet de Ceuta durant la période trouble qui précéda l'avènement de la dynastie mérinide, homme fort cultivé, ami des lettres, expose dans un ouvrage intitulé « *Ed-durr el-munaẓẓam fī-maulid en-Nabiyy el-Mu'aẓẓam* » qu'il acheva cet ouvrage, commencé par son père Abu l-'Abbas El-'Azafī, et qu'il y rapporte ce dont Dieu a distingué son Prophète, afin que les musulmans célèbrent sa Nativité et abandonnent de la sorte les fêtes chrétiennes et leurs coutumes (4).

Comme les formes de pensée et de littérature de l'Espagne musulmane régnaient au temps des Mérinides, aussi bien à Fès qu'à Grenade et même à Tlemcen, et que les écrivains passaient aisément d'une capitale à l'autre, on comprend que l'exemple donné par le prince de Ceuta — ville très hispanisée — ait été suivi par Mérinides, Nasrides et Abdelwadides.

C'est sous le règne de Abū-Ya'qūb Yūsuf (5), au mois de *rabī'I* de l'an 691 H (1292 J.-C.) que cet anniversaire revêtit un caractère officiel. Dès la fin du mois de *ṣafar*, ce prince donna l'ordre pour que la Nativité du Prophète fût commémorée dans l'ensemble du Maghreb (6).

(1) Ibn Ḫallikān. — Historien arabe né à Arbel (dans le district de Moussoul) en 608 H (1201 J.-C.) mort en 681 H (1282 J.-C.) (Cf. E.I. II, 420, G.A.L. I, 326-328).

(2) Wafayāt, I, 552-553.

(3) 'Azafī. — Abū l-Qāsim el-'Azafī naquit à Ceuta en 607 H (1200 J.-C.). Il fut roitelet de cette ville de 647 à 677 H (1249-1278 J.-C.), date de sa mort (cf. Azhār, II, 374-376).

(4) Nafḥ, VII, 389. Azhār, I, 243 ; II, 376.

(5) Abū-Ya'qūb Yūsuf. — 685-707 H (1286-1307 J.-C.) sultan mérinide très énergique. Il eut à faire face à des révoltes presque continuelles (H. Terrasse, II, 39-40).

(6) Cf. Qirṭās, p. 541 ; Istiqṣā, II, 43 ; III, 75-76.

Programme de la fete

Au début, la fête du *maulid* commençait, du moins à Arbel, dès le mois de *ṣafar;* mais la commémoration proprement dite comprenait une avant-fête *(laylat-el-maulid)* et une fête le jour anniversaire même.

Le programme se composait des éléments suivants : une réunion des fidèles, une procession solennelle, des prêches et un repas général.

Chez les Fatimides, la fête a lieu en plein jour. On ne connaît pas d'avant-fête. Seuls y participent les cercles officiels, temporels et spirituels ; il n'y a pas encore de fête populaire.

Il y en a une à Arbel, chez les Abdelwadides et les Saadiens. A Arbel, dès le mois de *ṣafar*, régnait dans les rues de la ville une véritable ambiance de foire.

Le soir qui précède le jour du *maulid* — au Caire, c'était le jour même — a lieu une procession solennelle (aux lumières chez Muẓaffar ed-Dîn) à laquelle participaient notables, soufis et menu peuple.

En présence du prince, et entouré de la foule, le — ou les *wā'iẓ* — faisait un prêche. Sur le contenu de cette prédication, nous apprenons seulement que, dans l'essentiel, elle se réfère à l'objet de la fête. « Il *(le ḫaṭīb)* prêche comme il le fait quand il est en chaire ; quand arrive le passage où il mentionne le Prophète, il dit : « Ce jour est celui de sa naissance... » ensuite il termine son prêche en appelant la bénédiction de Dieu sur le calife » [1]. Ifrânî [2] est plus explicite quand il dit, à propos du *wā'iẓ*. « Quand les assistants sont bien installés, le prédicateur s'avance il fait une longue énumération des vertus du Prophète, de ses miracles ; il mentionne sa naissance, son allaitement et les événements qui se produisirent à cette occasion... [3] ».

Ce prêche et son contenu sont à l'origine des *maulūdiyya-s.*

A la fin de la fête vient s'ajouter un repas général offert par le prince aux notables et au peuple.

(1) Ḫiṭaṭ, I, 433.
(2) V. *infra*, p. 350.
(3) Nuzha, p. 143, trad. I, 238-239.

Influences qui se sont exercées

Ce programme permet de discerner trois influences à l'origine du *maulid:* chiites, chrétiennes et soufies.

Chez les Fatimides, il est impossible de méconnaître des influences chiites, le *maulid en-Nabiyy* n'étant que l'un des quatre *maulid-s* célébrés au cours de l'année (1).

On reconnaît, d'autre part, des influences chrétiennes dans l'organisation de la fête : la procession aux lumières, en réalité étrangère à la sensibilité musulmane, et qui fait défaut dans les fêtes de jour normales du Caire, dérive des pratiques de fêtes chrétiennes contemporaines.

Les influences soufies, doublées, ou plus exactement soutenues par la religiosité populaire, sont les plus importantes.

Nous avons vu (2) que Muẓaffar ed-Dīn a imité un soufi de Moussoul. Il avait, par ailleurs, des attaches étroites avec le soufisme — durant la fête, il passait la nuit dans le *ḫanaqah* où il assistait à des séances mystiques *(samā')*. Soufis et menu peuple prenaient donc une part considérable à la fête, et c'est précisément cette étroite union avec le soufisme qui explique la très grande popularité que devait très vite acquérir le *maulid*. Si la fête atteint dès l'époque de Saladin l'Égypte, c'est que le soufisme a déjà pris de profondes racines et préparé le terrain. Et si elle s'est implantée aisément au Maghreb, c'est parce que la vie religieuse s'y faisait sous le signe des confréries et du maraboutisme, forme populaire du soufisme. Et c'est parce qu'enfin il fut porté par les besoins religieux du peuple et la force du mouvement soufi, que le *maulid* a été universellement reconnu dans l'Islam.

Opposition a cette Bid'a et consécration par l'Idjmā'

Cependant, de tout temps, le *maulid* a provoqué, en tant que *bid'a* qui heurte la tradition, une violente opposition. D'ardents partisans de la fête sont obligés de le reconnaître, et c'est pourquoi l'orthodoxie fidèle au sunnisme rigoriste la rejette de la manière la plus catégorique.

(1) *Cf. supra*, p. 338, n. 3.
(2) *Cf. supra*, p. 338.

Cette opposition, représentée surtout par les hanbalites, combat les formes extérieures de la fête, ses excroissances. Fait caractéristique, elle est choquée précisément par les formes qui révèlent l'influence du soufisme (danses, *samā'*) ou du christianismme (procession aux lumières).

Pourtant, lorsque la fête eut pris, dans la vie religieuse du peuple, des racines indestructibles, il fallut qu'elle trouvât avec le temps une approbation comme un élément de l'*idjmā'*. La tâche de légitimer théoriquement cette *bid'a* comme une *bid'a ḥasana* fut assez aisée pour ses défenseurs. Grâce à l'acceptation de la fête par le consentement de la communauté, l'essentiel en somme était fait. Les partisans ne se lassent pas de signaler les services qu'elle rend par les repas offerts aux pauvres, la lecture plus fréquente du Coran et surtout par les démonstrations de joie à l'occasion de la naissance du Prophète (1).

Bref, passant par-dessus l'opposition, l'*idjmā'* l'a légitimée, en lui apportant la consécration de l'Islam mondial et l'approbation attestée par la coutume populaire ; depuis le VIIIe siècle H (XIVe J.-C.), elle est non plus considérée comme *bid'a*, mais comme sunna (2).

(1) Le document le plus intéressant sur cette lutte est un jugement d'Es-SUYŪṬĪ, « *Ḥusn el-Maqṣid fi-'amal el-Maulid* » qui donne un court exposé de l'histoire de la fête, et mentionne ensuite en détail le pour et le contre avec ce résultat que la fête mérite approbation en tant que *bid'a ḥasana,* dans la mesure où, en la célébrant, on évite tous les abus.

(2) Cf. en tout ce qui concerne le *maulid* H. FUCHS, Mawlid in E. I. III, 481-484.

PREMIERE PARTIE

ÉTUDE GÉNÉRALE

Un élément de la fête, qui ne figure pas dans le programme mentionné plus haut [1] et qui, cependant, est le plus caractéristique des fêtes postérieures, chez les Mérinides, les Nasrides et les Saadiens, est la récitation des *maulūdiyya-s*.

Aux dires de Abū-Šāma, dans le « *Livre des deux Jardins* » [2] au cours du repas solennel qu'organisait le *Šaiḫ 'Umar b. Muḥammad El-Mallā* dans sa zaouïa, et auquel assistaient le Prince de Moussoul et des poètes, on récitait des poèmes à la louange du Prophète.

A la vérité, la récitation de ces *maulūdiyya-s* est déjà en germe dans les sermons prononcés par les *wā'iẓ* au Caire et à Arbel [3]. Le « *Kitāb en-Tanwīr fī-Maulid es-Sirāğ el-Munīr* » qu'Ibn Diḥya [4] composa à l'occasion de son séjour à Arbel est célèbre comme *maulūdiyya* datant de cette époque [5].

Le nombre de ces textes de *maulūdiyya-s* est considérable.

A côté de la « *Bānat Su'ād* » de *Ka'b b. Zuhair* [6], que les poètes n'ont cessé d'imiter depuis que ce poème fut récité devant le Prophète [7], à côté de la « *Burda* » et de la « *Hamziyya* » d'El-Būṣīrī [8] et de leurs innombrables

(1) Cf. *supra*, p. 340.

(2) I, 189.

(3) Cf. *supra*, p. 340.

(4) Ibn Diḥya. — Abū-l-Ḫaṭṭāb 'Umar b. l-Ḥasan Ibn Diḥya, est né à Valence en 544 H (1149 J.-C.), c'est un traditionniste, littérateur et voyageur. Il est mort au Caire en 633 H (1235 J.-C.) (cf. G.A.L. I, 310 ; suppl. I, 545).

(5) Nafḥ. II, pp. 301-307 ; Ibn Ḫallikān (I, 553) précise qu'elle fut lue à Arbel, en présence du Prince, en 626 H (1228 J.-C.).

(6) Ka'b b. Zuhair appartient à une famille de poètes contemporains de Mahomet. Il est l'auteur de la célèbre « *Bānat Su'ād* » poème récité en présence du Prophète et qui, de ce fait, connut et connaît encore un grand succès (cf. R. Basset, *Bānat Su'ād*).

(7) Nafḥ, III, 441.

(8) Būṣīrī, né à Abūṣir en 608 H (1212 J.-C.). Il acquit le renom d'un savant traditionniste. Il est mort entre 694 et 695 H (1295-1296 J.-C.) (cf. E. I. I, 824 ; G.A.L. I, 264-265).

imitations, il y a toute une série de *maulūdiyya-s* qui, en partie visent un but d'enseignement, comme celui d'IBN ḤAĞAR EL-HAITAMĪ (1), en partie se proposent uniquement un but d'édification, comme ceux d'IBN EL-ĞAUZI (2) et d'EL-BARZANĞI (3).

(1) IBN ḤAĞAR EL-HAITAMĪ. — 'Aḥmad b. Muḥammad b. 'Alī Ibn Ḥağar, célèbre professeur de droit, de tendance chafeïte, né vers l'an 909 H (1504 J.-C.) et mort en 974 H (1567 J.-C.) (cf. E. I. II, 405-406).

(2) IBN EL-ĞAUZĪ. — 'Abd er-Raḥmān b. 'Alī, écrivain arabe, faqīh hanbalite, né à Bagdad en 510 H (1116 J.-C.). Ses travaux littéraires embrassent toute la science de son temps. Il est mort en 597 H (1200 J.-C.) (cf. E.I. II, 394-95).

(3) EL-BARZANĞĪ, né en 1040 H (1630 J.-C.) mort en 1103 H (1691 J.-C.) (cf. G.A.L. II, 389).

Pièce n° (1)	Auteur	Souverain	Date	Mètre	Rime	Ouvrages			
						Nafḫ	Azhār	Nuzha	Nubhānī
I	Ibn El-Ḫaṭīb	Abū-Sālim Ibrāhim	761	*Kāmil*	la				III, 316-321
II	—	—	762	*Ṭawīl*	da	IX, 155-160			II, 35-40
III	Ibn Marzūq	—	762 (2)	*Mağzū'-er-Rağaz*	ri	VII, 315-322			II, 125-130
IV	El-Burğī (3)	—	?	*Basīṭ*	Hu	VIII, 179-183			I, 451-455 (4)
V	Ibn Ḫaldūn	—	762	*Kāmil*	bi	VIII, 286-289			I, 455-458
VI	—	Muḥammad V	764	*Basīṭ*	ni	VIII, 294-296			
VII	Ibn Zumruk	—	765	*Ṭawīl*	ni	VI, 350-354	II, 42-46		IV, 207-211
VIII	—	—	767	*Kāmil*	'i	X, 39-43	II, 46-51		I, 162-166
IX	—	—	?	*Kāmil*	*muwaššaḥ*	X, 140-141	II, 205-206		IV, 396-398
X	—	—	?	*Ṭawīl*	ma	X, 13			
XI	—	—	768	*Basīṭ*	ḥa		II, 51-55		
XII	—	—	?	*Kāmil*	la		II, 96-102		
XIII	'Abd Allāh B. Lisān Ed-Dīn	—	764	*Mutaqārib*	li	X, 150-152			III, 348-351
XIV	—	—	765	*Kāmil*	ma	X, 158-159			IV, 96-98
XV	Ibn Yašt	—	?	*Kāmil*	qu	VIII, 222-224			II, 449-455
XVI	El-Muḥāribī	—	?	*Ṭawīl*	bu	X, 145-147			I, 447-451
XVII	El-Fištālī	'Aḥmad El-Manṣur	999	*Ṭawīl*	ni	VI, 327-333		152-157	IV, 241-247
XVIII	Eš-Šāṭibī	—	999	*Kāmil*	ma			148-149	
XIX	El-Filālī (5)	—	999	*Ṭawīl*	u			149-150	
XX	Eš-Šyāẓmī (6)	—	999	*Kāmil*	'i			151-152	

(1) C'est à ces numéros que je renverrai dans les références. Mais lorsque je ferai des emprunts à des pièces autres que celles-là, ce qui sera le cas pour les poèmes d'Ibn el-'Aṭṭār et d'Ibn Ğābir, c'est à Nubhānī que je renverrai ; ex. : Ibn el-'Aṭṭār, I, 438 = Ibn el-'Aṭṭār, dans Nubhānī, I, 438.

(2) Nafḥ donne la date de 763, fausse à mon avis, car en 763 Ibn el-Ḫaṭīb était déjà rentré à Grenade, comme vizir de Muḥammad V, rétabli sur le trône.

(3) El-Burğī. — Abū-l-Qāsim Muḥammad b Yaḥya el-Ġassânî el-Burğî, né (?) à Borja, près de Grenade, juriste consulte et poète distingué. Il fut secrétaire d'État sous le règne de Abu-'Inān Fâris. Puis il devint Qāḍī militaire. Il remplit les mêmes fonctions sous Abū-Sālim 'Ibrâhîm. Il est mort en 786 H (1384 J.-C.) (Cf. Ibn el-'Aḥmar : Rawḍat en-Nasrîn, p. 83, n. 3).

(4) Cf. aussi Ibn al-Ḫaṭīb : *al-'Iḥāṭa*, II, 215-220.

(5) Filālī. — Abū-Mâlik 'Abd el-Wâḥid eš-Šarîf, juriste consulte à Marrakech, sous 'Aḥmad el-Manṣur (Nuzha 149).

(6) Šyāẓmī. — Abū l-Ḥasan 'Alî b. Manṣur eš-Šyâẓmî el-Murâbiṭi, vizir d'Aḥmad el-Manṣur Chorfa, 401).

Chapitre Premier

Les Œuvres

Dans cette immense littérature laudative, nous nous limiterons àl'étude des *maulūdiyya-s*, dans le royaume de Grenade et au Maroc, telles que nous les avons définies tout au début (1).

Le tableau ci-joint montre quels sont les auteurs des *maulūdiyya-s*, les souverains à qui ces poèmes ont été dédiés et les ouvrages qui nous les ont conservés.

Ces poètes sont en général des poètes de cour, et nullement des spécialistes de panégyrique du Prophète. Ce sont des vizirs, comme Ibn el-Ḫaṭīb (2), Ibn Zumruk (3), 'Abd el-'Azīz el-Fištālī (4), des secrétaires de cour, tel 'Abd Allāh b. Lisān ed-Dīn (5), des juristes comme El-Muḥāribī (6), Eš-Šāṭibī (7).

(1) Cf. *supra*, p. 335.

(2) Ibn et-Ḫaṭīb. — Abū- 'Abd Allāh Muḥammad b. 'Abd Allāh b. Sa'īd es-Salmānī, appelé le plus souvent Lisān ed-Dīn Ibn el-Ḫaṭīb, né en 713 H (1313 J.-C.) à Loja. Élevé à Grenade, il s'adonna aux différentes études avec tant de succès qu'il devint le plus grand écrivain, poète et homme d'État de cette ville. Il fut vizir de 'Abū-l-Ḥaǧǧaǧ Yūsuf I et de son fils et successeur Muḥammad V. En 772 H (1371 J.-C.) il s'enfuit de Grenade, accusé d'hérésie. Il fut étranglé dans sa prison à Fès en 776 H (1374 J.-C.) (cf. E.I. II, 421, G.A.L. II, 260-263).

(3) Ibn Zumruk. — Abū-Abd-Allāh Muḥammad b. Yūsuf Ibn Zumruk Eṣ-Ṣuraiḥī, né à Grenade en 733 H (1333 J.-C.) dans le faubourg d'Albaicin. Il reçoit un enseignement coranique à Grenade, puis suit les cours des savants qui séjournaient dans cette ville. A l'avènement de Muḥammad V (755 H 1354 J.-C.) commença l'ascension d'Ibn Zumruk ; pendant trente ans, il servira son souverain avec fidélité. Après la fuite d'Ibn el-Ḫaṭīb, il devient vizir de Muḥammad V. En 793 H (1391 J.-C.) il est jeté en prison par Yūsuf II. Il est mort assassiné en 795 H (1393 J.-C.) (cf. R. Blachère, *Le Poète-Vizir Ibn Zumruk*, 1-11).

(4) Fištālī. — Abū-Fāris 'Abd el-'Azīz el-Fištālī, né en 956 H (1549 J.-C.) mort en 1031, 1621-22, historiographe et ministre de la plume sous le règne de Aḥmad el-Manṣūr. Il était également le poète officiel de la Cour (Chorfa, 92-93).

(5) 'Abd Allāh ibn Lisān Ed-Dīn. — Fils d'Ibn el-Ḫaṭīb, né en 743 H (1343 J.-C.). Il fut secrétaire de Princes Mérinides et de Princes Nasrides (cf. Nafḥ, X, 149-150).

(6) Muḥāribī. — Abū-Muḥammad b. 'Aṭṭiyya b. Yaḥya el-Muḥāribī, né à Wādī-Aš en 709 H (1309 J.-C.). Il devint *imam* et *ḫaṭīb* dans sa ville natale en 738 H (1338 J.-C.) et qāḍī plus tard. Il s'installa à Grenade en 756 H (1355 J.-C.) et devint élève de Lisān ed-Dīn (Nafḥ, X, 143-145).

(7) Šāṭibī. — Abū l-Qāsim b. 'Alī eš-Šāṭibī, Qāḍī de Marrakech sous le règne de trois souverains saadiens : 964-1012 H (1557-1602 J.-C.) (Chorfa, 401-402).

Sous les Wattasides, période de troubles au Maroc, il n'existe pas de trace de maulūdiyya-s.

A l'époque des Mérinides et des Nasrides, il y avait un continuel va-et-vient entre Fès, et Grenade et même Tlemcen. C'est ainsi qu'un IBN ḪALDŪN (1) présentait des *Maulūdiyya-s* au roi mérinide ou au roi nasride, selon que le *maulid* le trouvait à Fès ou à Grenade. Ce fut aussi le cas d'Ibn al-Ḫatīb, d'IBN MARZŪQ (2), etc.

Les *maulūdiyya-s* qui nous ont été conservées ne sont en général pas datées. Cependant, la dernière partie de la *maulūdiyya*, l'éloge du Prince, permet au moins d'identifier le souverain à qui la pièce fut offerte, et, partant, d'attribuer une date approximative au poème.

En 733 H (1333 J.-C.) le pouvoir échoit au septième roi de la dynastie nasride, ABŪ-L-ḤAĞĞĀĞ YŪSUF (3), et son règne, ainsi que celui de son fils MUḤAMMAD V « AL-ĠANIYY BI-LLĀH » (4), marquèrent, pour le royaume de Grenade, une période brillante au point de vue littéraire.

C'est aussi l'apogée de la dynastie mérinide avec ABŪ-L-ḤASAN (5) et ABŪ-'INĀN (6). Toute la civilisation musulmane du Maroc a alors un caractère hispanique très accentué. De plus, Nasrides et Mérinides pratiquent la tradition de mécénat des grands souverains musulmans. Ils se sont entourés de lettrés et de poètes qui composent pour eux des poèmes à la moindre occasion.

(1) IBN ḪALDŪN. — 'Abd er-Raḥmān Wālī ed-Dīn, né à Tunis en 732 H (1332 J.-C.) mort au Caire en 808 H (1406 J.-C.). C'est surtout un historien et poète, à l'occasion. Il fut mêlé de très près à toute la politique des Royaumes de l'Afrique du Nord et de l'Andalousie (cf. E.I. II, 418, G.A.L. II, 244-245).

(2) IBN MARZŪQ est né en 710 H (1310 J.-C.) à Tlemcen. Il quitta sa ville natale en 728 H pour le Hedjaz. En 733 H (1332 J.-C.), il était de nouveau à Tlemcen. Il s'y fit remarquer comme prédicateur par le Sultan mérinide Abū-l-Ḥasan et il devint le *ḫaṭīb* attitré de ce souverain. Après la chute de celui-ci, il fut exilé en Espagne. Il devint l'ami du Prince Abū-Sālim et contribua à élever celui-ci sur le trône du Maroc. Il resta tout puissant sous son règne. Après la chute de son souverain, Ibn Marzūq s'enfuit de Fès. Il est mort en 781 H (1379 J.-C.) (cf. IBN AL-'AḤMAR, *loc. cité*, 53, n. 2).

(3) ABŪ-L-ḤAĞĞAĞ YŪSUF. — « El-Mu'ayyad bi-llāh » roi nasride qui régna de 733 à 755 H (1333-1354 J.-C.). Il mena contre les Chrétiens des luttes qui se terminèrent par des désastres pour lui. Son nom est inséparable de plusieurs monuments de l'Alhambra (cf. E.I. III, 938-942).

(4) MUḤAMMAD V. — « Al-Ġaniyy bi-llāh », huitième roi nasride 755-760 H (1354-1359 J.-C.) et 763-793 H (1362-1391 J.-C.) entretint des relations pacifiques avec la Castille. Il se fit entourer de savants et de poètes (cf. E.I. III, 938-942).

(5) ABŪ-L-ḤASAN. — Roi mérinide 731-753 H (1331-1351 J.-C.) qui, comme souverain fit preuve de qualités de premier ordre. Il fut un musulman très pieux, un constructeur d'édifices religieux et se montrait ainsi serviteur de la religion (cf. H. TERRASSE, *loc. cité*, II, 57-62).

(6) ABŪ-'INĀN FĀRIS. — 749-759 H (1351-1358 J.-C.), souverain mérinide assez lettré et poète à ses heures (cf. H. TERRASSE, *loc. cité*, II, 63-66).

La dynastie nasride 629-897 H (1231-1491 J.-C.) et la dynastie mérinide 600-850 H (1244-1450 J.-C.) ont régné pendant deux siècles et demi environ. Pourtant, les *maulūdiyya-s* qui nous ont été conservées appartiennent toutes à la période relativement courte de 761 à 768 H (1360-1367 J.-C.), qui correspond au règne de Abū-Sâlim Ibrâhîm (1), à Fès, et de Muḥammad V « Al-Ġaniyy bi-llâh », à Grenade (2).

Succédant aux Mérinides et Wattasides, qui s'étaient maintenus pendant plus de trois siècles, la dynastie saadienne a à peine duré cent cinquante ans. Aussi bien n'y a-t-il guère qu'un seul prince dont la figure émerge et dont le gouvernement ait entraîné une ère de prospérité et d'apaisement : c'est Abū-l-'Abbās 'Aḥmad El-Manṣūr ed-Ḏahabī, lettré et protecteur de poètes. Son règne dura de 990 à 1012 H (1178-1603 J.-C.). Sa culture était remarquable. Le gouvernement de son empire ne l'empêcha pas de poursuivre ses études. Lui aussi fut entouré de poètes qui lui présentaient, entre autres pièces de poésie, des *maulūdiyya-s* que nous pouvons dater avec précision grâce à Al-Ifrânî.

Mais pour toute cette période qui couvre quatre siècles environ (XIIIe-XVIIe s. J.-C.) il ne nous est guère parvenu, en tout et pour tout, que vingt *mawlūdiyya-s*, dont trois ne sont que des extraits (3). Pourtant, la fête de la Nativité du Prophète, instituée officiellement par Abū-Ya'qūb Yūsuf (4), a certainement été célébrée par les souverains qui lui ont succédé. Sans doute, à cette occasion, les poètes ont-ils présenté d'autres *maulūdiyya-s* que celles qui nous ont été conservées. Ibn Marzūq consacre, dans son « *Musnad* », le sixième chapitre à la célébration de *laylat el-maulid* par le Sultan mérinide Abū-l-Ḥasan et des *maulūdiyya-s* ont dû être présentées à ce souverain. A grenade, Ibn el-Ḫaṭīb, par exemple, a dû présenter, à Abū-l-Ḥaǧǧâǧ Yūsuf, des maulūdiyya-s dont nous ne trouvons pas de trace.

(1) Abū-Sālim Ibrāhīm. — 760-762 H (1359-1361 J.-C.), roi mérinide qui, malgré la brièveté de son règne, fit un vigoureux effort de redressement. Il pacifia le royaume et s'empara de Tlemcen. Mais il fut renversé par une intrigue de palais et assassiné (cf. H. Terrasse, *loc. cité*, II, 92).

(2) Chez les Abdelwadides, la fête anniversaire de la Nativité du Prophète donnait lieu chaque année, au temps de Abū-Ḥammū Mūsa II 723-791 H (1323-24-1389 J.-C.) à de grandes manifestations littéraires. C'est en la présence de ce prince, que Yaḥyā Ibn Ḫaldūn (743-780 H-1333-1378 J.-C.), El-Qaysī El-Andalūsī et Et-Talālisī déclamaient leurs *maulūdiyya-s* Celles-ci sont rapportées dans l'*Histoire des Beni-'Abd El-Wād* de Yaḥyā Ibn Ḫaldūn, éditée et traduites par A. Bel. Elles se trouvent dans le deuxième volume, *passim ;* leur traduction dans le deuxième volume aussi, deuxième fascicule, *passim.*

(3) V, IV et X.

(4) Cf. *supra*, pp. 339-340.

D'autre part, El-Ifrânî cite les noms de MUḤAMMAD B. 'ALĪ EL-FIŠTĀLĪ (1) MUḤAMMAD B. 'ALÎ EL-HAUZALĪ (2) et 'ALĪ B. AḤMAD EL-MASFĪWĪ (3), comme des auteurs de *maulūdiyya-s* (4), mais il ne nous a pas rapporté leurs poèmes. Enfin, d'après E. LÉVI-PROVENÇAL, il doit exister encore des recueils de *maulūdiyya-s* inédits (5). Tout cela nous incite à conclure qu'un grand nombre de ces poèmes furent perdus et qu'il ne nous en est parvenu qu'une infime partie.

Nous sommes redevables de la conservation de cette infime partie à EL-MAQQARĪ, dans « *Nafḥ eṭ-Ṭīb* » et « *Azhâr er-Riyāḍ* », et *El-Ifrānī* dans la « *Nuzha* ».

ABŪ-L-'ABBĀS AḤMAD B. MUḤAMMAD EL-MAQQARĪ, littérateur et biographe maghrébin est né à Tlemcen vers l'an 1.000 H (1591-92 J.-C.). Il est mort au Caire en Ğumādā II 1.041 H (janvier 1642 J.-C.). Il reçut dès son jeune âge une instruction fort étendue. Il quitta ensuite sa ville natale et se rendit à Marrakech et à Fès il où il devint *imām* et *muftī*. Il fit ensuite un long séjour en Orient (6). Mais malgré ce long séjour, c'est au Maroc qu'il recueillit l'essentiel de sa documentation d'historien et de biographe de l'Espagne musulmane.

Son œuvre maîtresse, composée en Orient, est une longue monographie de l'Espagne musulmane et du polygraphe LISĀN ED-DĪN IBN EL-ḪAṬĪB : « *Nafḥ eṭ-ṭīb min ġuṣni l-'Andalus r-raṭīb wa ḏikri wazīrihā Lisān ed-Dīn Ibn el-Ḫaṭīb* », immenses compilations de renseignements historiques et littéraires, de poèmes, d'épîtres et de citations recueillis le plus souvent dans des ouvrages perdus. L'ouvrage se divise en deux parties : monographie historique et littéraire de l'Espagne musulmane, monographie d'Ibn el-Ḫaṭīb. C'est dans cette deuxième partie que nous trouvons des *maulū-*

(1) FIŠTĀLĪ. — Muḥammad b. 'Alī, secrétaire du Makhzen sous 'AḤMAD EL-MANṢŪR (CHORFA, 401).

(2) HAUZALĪ. — Muḥammad b. 'Alī el-Hauzalī, secrétaire du Makhzen et poète officiel sous 'AḤMAD EL-MANṢŪR ; dit- « *en-Nābiġa* » (CHORFA, 401).

(3) MASFĪWĪ. — Abū-l-Ḥasan 'Alī b. 'Aḥmad el-Masfīwī, juriste et lettré sous le règne de AḤMAD EL-MANṢŪR (NUZHA, 147).

(4) NUZHA, p. 146.

(5) CHORFA, p. 93 n. 2.

(6) Pour la bibliographie, cf. E.I. III, 185.

diyya-s. C'est à l'édition du Caire 1369 (1949) en dix volumes que le tableau ci-dessus renvoie (1).

El-Maqqarī est encore l'auteur de la monographie fort étendue du Qāḍī 'Iyāḍ (2), publiée à Tunis en deux volumes 1322 H (1904 J.-C.) « *Azhār er-Riyāḍ fī-'Aḫbār el-Qāḍī 'Iyāḍ* ». Cet ouvrage a été aussi édité au Caire en 1359 H (1940 J.-C.), en trois volumes parus. Les *maulūdiyyā-s* se trouvent dans le second volume de cette dernière édition à laquelle renvoie la tableau (3).

Abū-'Abd Allāh Muḥammad b. al-Ḥāǧǧ Muḥammd b. 'Abd Allāh el-Ifrānī naquit à Marrakech aux environs de 1.080 H (1669-1670 J.-C.). Il portait le surnom d'Eṣ-ṣaġīr. Il serait mort vers 1140 ou 1151 H (1727 ou 1738 J.-C.). De son vivant, il fut méconnu. Mais aujourd'hui, les Marocains lui ont rendu justice. Il passe à l'heure actuelle pour un grand écrivain, et sa *NUZHA*, pour l'histoire la plus complète de la dynastie saadienne (4).

La « Nuzhat el-Ḥādī bi-'Aḫbār el-qarn el-Ḥādī » a été éditée et traduite par O. Houdas (édition, Paris, 1888, traduction, Paris 1889). C'est à cette édition (texte arabe) que renvoie le tableau. El-Ifrānī a consacré tout le quarante-septième chapitre (pages 145-157, trad. pages 237-256) à la façon dont Aḥmad el-Manṣūr eḏ-Ḏahabi célébrait le *maulid*, et c'est, après avoir décrit cette cérémonie, d'après l'historiographe de ce souverain, 'Abd al-'Azīz El-Fištālī, qu'El-Ifrânî rapporte les quatre *maulūdiyya-s* qui nous ont été conservées (5).

Aux environs de 1320 H (1902 J.-C.) un Libanais, Yūsuf b. 'Ismā'il En-Nubhānī, Président de Tribunal à Beyrouth, a réuni une grande quantité de panégyriques du Prophète, d'après divans et manuscrits (I, 31). Dans son introduction (I, 3-48) en-Nubhānī qui, lui-même a écrit beaucoup d'éloges du Prophète (voir liste de ses ouvrages édités IV, 471)

(1) A partir de la p. 287 du tome X, des poèmes en l'honneur du Prophète — mais qui ne sont pas, à proprement parler, des *maulūdiyya-s* — se trouvent en abondance.

(2) El-Qāḍī 'Iyāḍ. — Abū-l-Faḍl el-Yaḥṣūbī es-Sabtī el-Mālikī, jurisconsulte, traditionniste, historien et littérateur, né à Ceuta en 476 H (1083 J.-C.), mort à Marrakech en 544 H (1149 J.-C.). Il étudia dans ville natale, ensuite à Cordoue ; de retour à Ceuta, il y remplit les fonctions de Qāḍī. (cf. E. I. II, 603 ; G.A.L. I, 369-370).

(3) De la p. 228 à la p. 252. El-Maqqarī rapporte des *muwaššaḥ-s* en l'honneur du Prophète.

(4) Voir la bibliographie dans Chorfa, p. 112, n. 1.

(5) Ce chapitre a été reproduit Aḥmad En-Nāṣirī es-Salāwī dans son *Kitâb el-'Istiqṣà* (III, 75-82) et traduit dans les « Archives Marocaines » (XXXIV, 268-290) par le fils de l'auteur. La traduction des *mawlūdiyya-s* y est plus exacte que celle de O. Houdas.

donne une sorte de réglementation du panégyrique du Prophète, citant de temps en temps des autorités à l'appui, comme EL-BŪṢIRĪ, par exemple (I, 5). Il expose ensuite sa méthode de classification des poèmes : commençant par les vers composés par les compagnons du Prophète, il établit après les poèmes par ordre alphabétique, et, à l'intérieur de chaque lettre, par ordre chronologique (I, 32). Toutefois, dans la mesure du possible, il débute toujours par les trois maîtres Al-Būṣīrī, AL-BAR'Ī (du ve-XIe s. I, 119) et AṢ-ṢARṢARĪ (m. en 556 H (1160 J.-C.) I, 113) qui sont les plus célèbres parmi les auteurs du panégyrique du Prophète (I, 32) EN-NUBHĀNĪ termine son anthologie par des *muwaššaḥ-s*.

Ce compilateur a inséré les *maulūdiyya-s* qui nous intéressent dans son ouvrage ; mais l'on constate, lorsqu'on confronte ces pièces avec celles qui se trouvent chez EL-MAQQARĪ, qu'EN-NUBHĀNĪ les a souvent tronquées, sans le signaler. Il a, en particulier, éliminé, de propos délibéré, la dernière partie du poème, l'éloge du Prince.

*
* *

Dans l'étude des *mauludiyya-s*, nous examinerons d'abord le cadre, ensuite les thèmes, enfin la forme.

CHAPITRE DEUXIÈME

Le cadre

Le cadre de la qaṣīda archaïque ou néo-classique, tel que nous l'a légué une tradition séculaire, a été repris sans aucune modification par les auteurs des *maulūdiyya-s* (1).

Ce genre de poèmes comprend lui aussi un prologue d'ordre sentimental et pathétique *(nasīb)* généralement assez long, qui conduit, parfois directement, parfois indirectement, par un court développement lyrique, ou par un récit de voyage imaginaire *(raḥīl)* au panégyrique du Prophète, partie

(1) Cf. par ex. : F. KRENKOW. *Qaṣīda*, in E.I. II 843-844.

capitale de la *maulūdiyya*. Par une transition assez ingénieuse, en général par la mention de *laylat el-maulid* célébrée par le souverain, le poète finit sa pièce par l'éloge de ce dernier.

Proportions

De quelle longueur sont ces *maulūdiyya-s* et dans quelles proportions se trouvent les trois parties, par rapport les unes aux autres ?

Sur vingt-deux poèmes, pour lesquels j'ai fait une statistique, les deux plus longs ont respectivement 117 et 111 vers (Pièces III et XVII), les deux plus courts 27 et 22 vers (Pièces XX et XIX) ; en moyenne, ils ont entre 60 et 70 vers. Toutefois, la longueur totale importe peu, car un ou plusieurs vers ont pu être ajoutés ou retranchés ; ce qui importe le plus, c'est la longueur respective des trois parties.

Sur les vingt-deux pièces, il y a la moitié — mais la moitié seulement — où l'éloge du Prophète est le plus long ; par exemple.

Pièce nº IV		Pièce nº XIII	
Longueur totale........	82 vers	Longueur totale........	50 vers
Nasīb..................	23 —	Nasīb..................	14 —
Éloge du prophète.......	34 —	**Éloge du Prophète**.......	19 —
Éloge du Prince.......	25 —	Éloge du Prince.......	17 —

6 où, numériquement, il occupe le second rang ; par exemple :

Pièce nº II	
Longueur totale........	82 vers
Nasīb..................	36 —
Éloge du Prophète.......	32 —
Éloge du Prince.......	14 —

5 enfin où il est le plus court ; par exemple

Pièce nº VIII	
Longueur totale........	76 vers
Nasīb..................	25 —
Éloge du Prophete.......	23 —
Éloge du Prince.......	28 —

On pourrait objecter que là aussi des vers ont pu être ajoutés ou retranchés à l'une ou l'autre partie et que l'on ne sait pas toujours d'une façon précise où finit le *nasīb* et où commence le panégyrique du Prophète. Un fait reste certain cependant. C'est que, dans une *maulūdiyya*, poème où l'on s'attendrait à voir l'éloge du Prophète occuper la place d'honneur, encadré d'un *nasīb* et d'un éloge du prince, relativement plus courts, cet éloge du Prophète n'est pas tout à fait mis en relief. Cela s'explique sans doute par les circonstances dans lesquelles ces poèmes sont récités : *la laylat el-maulid* est célébrée, il est vrai, dans une intention pieuse ; mais chez les Mérinides, les Nasrides, les Abdelwadides et, plus tard, les Saadiens et même les Alawides, elle a fini par prendre un cachet mondain. C'était devenu une mode de réciter des *maulūdiyya-s* composées pour le souverain, par des poètes courtisans avant tout. L'occasion était bonne une fois de plus pour flatter le souverain dans un cadre de circonstance, comme on lui prodiguerait des louanges à l'occasion d'une victoire, par exemple (1).

CHAPITRE TROISIEME

Les thèmes

Mais bien que récitées dans des circonstances très différentes de celles des *qaṣīda-s* archaïques, et par des poètes qui n'avaient rien de bédouin, ces *maulūdiyya-s*, au cadre archaïque, appellent tout naturellement des thèmes archaïques aussi.

Une première lecture, pour peu qu'on ne soit pas averti, pourrait entraîner une erreur d'appréciation sur la nature des *maulūdiyya-s*. Qu'on en lise le *nasīb* et qu'on passe directement à la lecture de l'éloge du souverain, on se croirait en train de lire le poème d'un *Ḥassān Ibn Ṯābit* (2), par ex. présenté à un prince ghassanide.

(1) Ce qui me confirme dans cette idée, c'est que, lorsqu'un panégyrique du Prophète est composé dans une intention pieuse, il n'est pas forcément présenté à un prince : le poème ne comprend alors que *le nasīb*, très court, et *l'éloge du Prophète*, bien plus long. *Cf.* par ex., *la Burda :* longueur totale : 172 vers. *nasīb* 29 vers, *éloge du Prophète* 143 vers (Édition R. BASSET).

(2) ḤASSĀN B. ṮĀBIT fait partie du groupe des trois poètes que Mahomet avait chargés de le défendre contre ses adversaires à la Mekke. Il était le *préféré* de Mahomet et était déjà connu

Les thèmes du nasīb

Sans doute par respect traditionnel d'une part, et en souvenir de la « *Bānat Su'ād* » d'autre part, il est en effet recommandé de commencer une *maulūdiyya* par un *nasīb*, second point qui, après le cadre, apparente ce genre de poème à la *qaṣīda*.

Seulement, dans le prologue de la *maulūdiyya*, certaines conditions doivent être observées. L'auteur doit faire montre d'une certaine décence dans les sentiments qu'il exprime. Il ne doit pas faire de développements érotiques, de descriptions de corps ; il doit éviter de parler des femmes, de « la blancheur de leurs jambes, du rose de leurs joues », etc. (1).

Le *nasīb* commence alors par l'évocation des vestiges *(el-aṭlāl)* d'un lieu par où l'auteur est censé être passé, en se rendant aux Lieux Saints :

لَئِنْ أَنْكَرَتْ عَيْنِي ٱلطُّلُولَ فَإِنَّهَا   تَمُتُّ إِلَى قَلْبِي بِذِكْرٍ وَعِرْفَانِ

21. Si mes yeux ne reconnaissent pas les vestiges [du campement], ceux-ci s'accrochent à mon cœur par le souvenir et la connaissance que j'en ai (Pièce VII).

ou d'un lieu où il demande au conducteur de la caravane (des Pélerins) de s'arrêter :

بحق الهوى يا حُداةَ الحمولِ   قفوها قليلا بتلك ٱلطُّلولِ

1. Au nom de l'amour, ô conducteurs *(ḥudāt)* des chameaux ! arrêtez-les un moment auprès de ces vestiges que voilà ! (Pièce XIII).

D'autres fois, c'est le zéphyr *(en-nasīm)* qui, soufflant de l'Orient, apporte au poète le parfum des Lieux Saints et lui rappelle combien ceux-ci sont lointains.

comme poète, car il avait fréquenté les Cours Ġassanide et Laḫmide. Avec sa poésie, il a rendu de grands services à l'Islam naissant ; il fut ainsi, comme il l'avait déjà été avant l'Islam, le champion d'un chef et de son parti. Il mourut après 661 J.-C. (cf. E.I. II, 306).

(1) Nubhānī, I, 10-11 de l'introduction. Tous les auteurs de *maulūdiyya-s* n'ont cependant pas évité de chanter la femme bien-aimée dans le prologue. Cf. par ex. la pièce V.

أهْدَتْ لنا طِيبَ الروائحِ يَثْرِبُ   فَهُبُوبُها عندَ التنسُّمِ يُطرِبُ
رَقّتْ فَرَق مِن الصّبابة والأسى   قلب بِنيران البِعادِ يُعَذَّبُ

1. Yaṯrib nous gratifie des meilleurs parfums dont le souffle que nous respirons, rend gai.
2. Subtils, ces parfums vont jusqu'à des cœurs attendris par l'amour et la tristesse, et tourmentés par les feux de l'éloignement (1).

C'est l'éclair qui, en brillant, rappelle à l'auteur, par un jeu de mots, le Nejd (2).

C'est alors l'occasion pour le poète de nous parler de son amour — non pour une bien-aimée imaginaire — mais pour son bien-aimé réel (le Prophète), qu'il pleure avec des « larmes mêlées de sang » :

يا نظرةً جادتْ بها أيديالنوى   حَتّى آستهلّتْ أدمُعِي بِدِمَائي

18. Ô regard dont l'éloignement s'est montré libéral, au point que mes larmes coulèrent mélangées à mon sang ! (Pièce VIII).

Vient ensuite un développement sur cette passion violente qui consume le poète (cf. par ex. Pièce IV).

Un des thèmes favoris est constitué par la plainte sur l'éloignement des Lieux Saints par rapport à l'extrême Maghreb ; ex. :

أبدا تشوقُك أوْتروقكَ يثْرِبُ   فإلَى متى يُقصيك عَنْهَا المغربُ

1. Yaṯrib se fait à jamais désirer de toi et te rend saisi d'admiration ; jusqu'à quand le Maghreb t'en laissera-t-il éloigné ? (3).

sur la difficulté qu'éprouve le poète à se déplacer, alourdi qu'il se trouve par ses péchés, ex. :

وماقصّرتْ بي عنزيارة قَبْرِه   ....
لكن ذنوب أثقلتْني فَهمّا أنّا   مِن الوجد قد ضاقتْ عليّ مذاهبي

6. Ne m'empêchent de faire le Pélerinage à son tombeau (= le Prophète)...

(1) IBN AL-'AṬṬĀR : I, 438.
IBN EL-'AṬṬĀR, el-Maġribī el-Ġazā'irī est l'auteur d'un grand nombre de panégyriques du Prophète. Il est mort en 794 H (1392 J.-C.) (cf. G.A.L. II, 14-15).
(2) PIECE II, cf. *infra*, p. 402 vers 1.
(3) IBN EL-'AṬṬAR, I, 442.

8. Mais des péchés qui m'alourdissent, et me voici, par la passion, empêché de me mettre en route (Pièce XVI).

Alors, ne pouvant se déplacer lui-même pour une visite pieuse à la Ville du Prophète, le poète interpelle un conducteur de caravane imaginaire *(ḥādī)* ou les gens de la caravane eux-mêmes pour les supplier de faire parvenir ses salutations au Prophète et de décrire à ce dernier sa passion pour lui ([1]).

C'est l'occasion de faire la description de la caravane, ex. :

وممَّا شجاني أنْسرى الركبُ موْهناً ... تُقَادُ بِهِ هوج الرياح بِأرْسَانِ
غَوارِبُ في بَحر السَّراب تَخالُها ... وقد سَبحتْ فيه مواخِرَغِرْبانِ
على كُلِّ نِضْومثلُه فكأنَّمَا ... رمى منهُما صَدْرَ آلْمَفازةِ سَهْمانِ
ومن زاجرٍ كوماء مُخْطَفَةِ آلْحَشَا ... تَوَسَّدَ مِنْهَا فوق عوجاء مِرْنَانِ
نَشَاوَى غرامٍ يستميلُ رؤوسَهم ... من النومِ و الشُوقِ المُبَرِّحِ سُكْران

23. Ce qui m'a causé de la peine, c'est le départ, vers le milieu de la nuit, des voyageurs conduisant par les muserolles leurs chamelles [aussi rapides] que le vent violent.
24. Les garrots de ces chamelles, vus à travers la mer de mirage, tu les prends, quand elles y nagent, pour la poupe des brigantins.
25. Sur chaque monture, amaigrie par la fatigue, émaciée [comme une flèche], se trouve un voyageur dans le même état : on dirait que, pareils à deux flèches, ils furent lancés dans la poitrine du désert.
26. Que de chameliers, talonnant une chamelle à la bosse élevée, efflanquée, prennent comme oreiller cette proéminence semblable à un arc vibrant.
27. Ils sont grisés d'amour [pour le Prophète] ; l'ivresse fait branler leur tête de sommeil et de désir douloureux (Pièce VII).

de son voyage nocturne (cf. par ex. pièce IV). Et, puisqu'il s'agit de voyage nocturne, le poète saisit l'occasion pour parler de la nuit, du désert que traverse la caravane ; il énumère toutes les sortes de marches des chamelles : *en-naṣṣ* (marche accélérée), *el-waḫd* (marche rapide), *eḏ-ḏamîl* (marche lente).

(1) Pièce II, cf. *infra*, p. 406 vers 37-41.

Le voyage du poète par la pensée le fait arriver, en même temps que la caravane des Pélerins, aux Lieux Saints dont il salue les habitants, bienheureux, leur déclare-t-il, d'être les voisins *(ğīrān)* du Prophète, ex. :

هناؤكُمُ يا أهلَ طيبةَ قدْحقّا   فبالقُرْبِ من خيرِالورى حزتُمُ السبقا

1. Votre tranquillité, ô habitants de Ṭaiba (= Médine) est certes méritée, car, les premiers, vous avez réussi à vous approcher du meilleur des hommes (= le Prophète) [1].

Cela n'est qu'un schéma destiné à faciliter l'exposition des thèmes, car tous les *nasīb-s* ne se présentent naturellement pas de cette façon. Tel poète ne fait de cette première partie qu'une élégie (cf. par ex. pièce VIII) ; tel autre fait tout un développement sur le Pélerinage à la Mekke, première station des Pélerins avant la visite de Médine (Pièce III, vers 29-45) ; un troisième insère dans son *nasīb* des vers parénétiques, maximes plus ou moins rebattues sur la fuite du temps, l'apparition des cheveux blancs, l'invitation de l'âme du pécheur — que se dit le poète — à revenir à récipiscence (cf. par ex. pièce IX)... Les thèmes varient donc suivant l'inspiration des poètes ; mais tous sont traités selon la manière traditionnelle, évocation d'une façon rudimentaire, en clichés mille fois repris.

Une seule originalité pourtant : chez ces poètes hispaniques — ou de culture hispanique — beaucoup de développements descriptifs attirent l'attention [2].

Mais, à part ce trait spécifiquement hispanique, tout le reste n'est que lieux communs dont l'origine est claire. Nous retrouvons de la *qaṣīda* archaïque l'expression de la douleur du poète à l'évocation des vestiges, les larmes mêlées de sang dont il est souvent question dans la littérature arabe [3] ; la description du voyage du Pélerin ou de la caravane correspond à la description du voyage, entrepris par le poète archaïque, dans les steppes, à la recherche de son amie. Le *ḥādī*, le *ḥidā'* qui se trouvent dans le *nasīb* de la *maulūdiyya* existaient déjà chez les poètes anciens. Le détracteur

(1) Ibn Ğābir, II, 434.
Ibn Ğābir. Šams ed-Dīn Abū-'Abd Allāh Muḥammad Ibn Ğābir el-wādī 'āšī, né à Tunis en (?) traditionniste, grammairien et poète, mort en 779 H (1377 J.-C.) (cf. Nafḥ VII, 125-127).

(2) Pièce II. Cf. *infra*, p. 402 vers 8-10.

(3) Cf. Aṯ-Ṯa'alibi : *Yatīmat-ed-Dahr*, I, 21 (un vers du Seigneur de Alep : Saif ed-Daula.

(el-ʿāḏil) le spectre *(eṭ-ṭaif)*, le saule musqué *(el-bān)*, etc., en un mot, nous rencontrons tout ce qu'il est possible de rencontrer dans la *qaṣīda*.

Mais la distinction des deux genres, le passage de l'un à l'autre, consistent dans l'adaptation de ces thèmes à un sujet tel que le panégyrique du Prophète. Il est toujours question d'amour, de bien-aimé ; mais le poète se fait souvent un jeu de l'imprécision et de l'équivoque ; il laisse son lecteur hésiter longtemps sur la nature de l'amour évoqué : amour profane pour une bien-aimée quelconque, ou bien amour mystique du Prophète ? Il est toujours question de voyages à travers le désert ; mais ceux qui sont décrits dans la poésie profane menaient chez la bien-aimée ou chez le chef que l'on se proposait de louer, tandis que le *raḥīl* imaginaire du poète de la *maulūdiyya* le conduit chez le Prophète à Médine.

Les thèmes du panégyrique du Prophète

Par association d'idées, les Lieux Saints et leurs habitants évoquent le Prophète, transition que se ménagent souvent les auteurs de *maulūdiyya-s* pour attaquer cette deuxième partie qui constitue le cœur du sujet :

أرض حوتْ لله أكرمَ مُرْسَلٍ   فالمِسكُ من ذاكَ التّرابِ تأرَّجَا

12. C'est une terre qui a recueilli, pour Dieu, le Meilleur des Envoyés, et, de cette terre, le musc s'élève en effluves (¹).

Dieu, par amour pour son Prophète préféré, a doté Mahomet de toutes les perfections, de toutes les vertus, de toutes les qualités physiques et morales. Il l'a loué à maintes reprises dans le Coran. Lui seul connaît la valeur réelle de son Envoyé : les musulmans ne peuvent pas faire l'éloge du Prophète d'une façon convenable (²), car, quelques efforts qu'ils puissent déployer, ils restent toujours en deçà de la réalité prophétique (³).

(1) Ibn Ǧābir, I, 575.

(2) Cf. Ibn Ḥaǧar el-Haitamī, *Commentaire de la Hamziyya*, p. 3. Nubhānī, I, 3, 6-7.

(3) C'est pour cela, dit Ibn Haǧar el-Haitamī (*loc. cité*, p. 3) que les grands poètes, tel Abū-Tammām (m. en 845 J.-C.), El-Buḥturī (m. en 897 J.-C.) et El-Mutanabbī (m. en 965 J.-C.) ne composèrent pas de panégyriques du Prophète, sachant qu'ils en étaient incapables. Nubhānī (I, 17-18) d'ajouter que faire l'éloge du Prophète est un acte de piété ; or ces poètes étaient loin d'avoir une vie morale à toute épreuve ; d'autre part, leur qualité suprême étant le mensonge, ils ne pouvaient pas faire l'éloge du Prophète d'une façon sincère.

A mon avis, la vraie raison est d'ordre historique : du temps de ces poètes, la fête du *maulid*

Quand alors un musulman compose un panégyrique en l'honneur du Prophète, c'est un acte de piété par lequel il veut manifester son respect et son amour pour le Prophète, c'est dans un but d'édification et non pour faire une étude exhaustive sur l'Envoyé de Dieu, ce dont il se sait incapable.

Que doit alors comporter le panégyrique de Mahomet ? Là aussi, comme dans le *nasīb*, il y a des règles définies à observer [1].

Contrairement à l'usage suivi par les poètes de faire preuve de beaucoup d'imagination, de montrer beaucoup d'exagération quand ils font l'éloge des grands, ici, pour l'éloge du Prophète, on ne doit parler que de choses « réelles », expression exacte de la vie du Prophète : naissance, enfance, mission prophétique, caractère, miracles, etc. Il faut éviter surtout de tomber dans le sacrilège commis par les chrétiens, d'attribuer une part de divinité à Mahomet, comme ils l'ont fait pour le Christ, car, quelque parfait que soit le Prophète, il reste un homme, « serviteur et Apôtre de Dieu ».

Mais l'examen détaillé des thèmes montrera si les poètes s'en sont tenus à ces règles, ou si, au contraire, ils ont donné libre cours à leur imagination.

Après avoir mentionné Médine, les poètes poursuivent en général par quelques vers qui commencent souvent par « Là où » *(ḥayṯu)*.

حيث الضّريح ضريح أكرم مُرْسَلٍ   فخرِ الوجودِ وأشفعِ الشُّفَعَاءِ

28. Là où est le Tombeau, le Tombeau du Meilleur des Envoyés, la gloire des Êtres et le Meilleur des Intercesseurs (Pièce VII).

Vient ensuite un développement sur l'« Annonciation » du Prophète faite plusieurs siècles avant sa naissance, par les prophètes antérieurs. Ex. :

جاءتْ تُبشّرنَا الرسْلُ الكرام بُهِ   كالصبحِ تبدو تباشيراً كواكبُهُ

35. Les nobles Apôtres [de Dieu] sont venus nous l'annoncer telle l'aurore annoncée par l'apparition de ses étoiles (Pièce IV).

ou sur les signes de prophétie *(dalā'il en-nubuwwa)* de Mahomet, reconnus par les moines durant son enfance et son adolescence [2].

Énumération est faite ensuite de toutes les épithètes données au

n'était pas encore instituée et il n'était donc pas question de composer de *mawlūdiyya-s*, car le courant laudatif dans lequel s'insère ce genre de poèmes était inexistant.

(1) Nubhānī, I, 8-9.

(2) Cf. Ibn Ǧābir, III, 353, v. 24-31.

Prophète — plus d'une quarantaine — *El-Hādī* (Le Guide), *Eṭ-Ṭāhir* (Le Pur)..., *Eš-Šafī'* (L'Intercesseur) *El-Munīr* ('L'Éclaireur)..., *El-Muṣṭafà* (L'Élu) *El-Muǧtabà* (Le Choisi)..., *Imâm en-Nabī'īn* (L'Imam des Prophètes), etc.

Le poète évoque ensuite la vie de Mahomet, « pieuses légendes qui appartiennent plutôt à l'histoire de la foi de son entourage » ([1]) qu'à la biographie réelle du Prophète. Ses qualités physiques *(ḫalq)* et morales *(ḫuluq)* sont incomparables. Le soleil, la lune et les étoiles empruntent leur éclat à sa lumière, à lui, ex. :

لَقَدْ أشرقتْ شمسُ النّهارِبِنورِهِ   وبدرُ الدُّجى لمّا بدا والكواكبُ

25. Certes, le soleil brille, le jour, grâce à la lumière [du Prophète] la pleine lune, dans les ténèbres, et les étoiles ont brillé, quand Il est apparu ([2]).

La pleine lune, n'est rien à côté de la beauté resplendissante de sa figure. De là, le poète passe à une profusion de superlatifs. Mahomet est *Ḫair el-warà* (Le Meilleur homme), *Ḫair el- 'anām* (la meilleure créature)... mais ses qualités sont trop nombreuses pour qu'on puisse les énumérer toutes.

مَحامدُ المصطفَى لاينتهِي أبَدًا   تَعْدادُها هل يَعُدّ ٱلقطرَ حاسبُه

54. Les qualités de l'Élu, on n'arriverait jamais à les dénombrer : celui qui [entreprend de] compter les gouttes [d'eau] y parvient-il ? (Pièce IV).

Certains faits sont l'apanage du Prophète et les poètes ne manquent pas de le signaler. C'est ainsi qu'ils disent tous que Mahomet est la cause de l'existence de ce monde ([3]).

Le jour du Jugement dernier, Mahomet aura les prophètes derrière lui, pendant qu'il portera la « bannière de la louange », ex.

والرّسلُ تحتَ لِواء الحمدِ يقْدُمُها   محّمدُ أحمدُ ٱلسّامي مَرَاتبُهُ

51. Les apôtres seront sous la bannière de la louange ; à leur tête se placera Mahomet dont le rang est élevé (Pièce IV).

(1) Tor Andrae, *Mahomet, sa vie et sa doctrine*, p. 30.
(2) Ibn 'Aṭṭar, I, 341.
(3) Pièce XII, cf. *infra*, p. 390 vers 50-53.

et, en cette qualité, il est le premier à pouvoir intercéder auprès de Dieu. Ex. :

لـه الشفاعاتُ مقبولاً وسائلُها   إذا دهى الامرُ و اشتدّتْ مصاعبُهُ

52. C'est à lui qu'incomberont les intercessions, lorsque la situation sera critique et que les difficultés deviendront plus grandes (Pièce IV) ([1]).

Parmi les épisodes marquants de la vie du Prophète, tous les poètes font allusion au voyage nocturne *(el-'isrā')*; quelques-uns le développent avec force détails. Ex. :

سَرى و جُنحُ ظلامِ اللّيلِ مُنْسَدِل   والنجمُ لايهتدي في الأفق سَاربُه
يَسْمو لِكلّ سَماءٍ منه مُنْفَرِدٌ   عن الأنام وجبرائيلُ صاحِبُه
لِمُنتهًى وَقَفَ الروحُ الأمينُ بِه   وآمتاز قُربًا فلا خلقٌ يُقارِبُه
لِقاب قوسين أوْ أدنى فماعَلِمَتْ   نفسٌ بمقدار مَا أولاهُ واهبه
أراهُ أسرارَ ماكان قد أودَعَهُ   فِي الخلق و الأمرِ باديه وغائِبهُ

40. Il voyagea de nuit, alors que l'aile de l'obscurité était étendue et que les [étoiles] filantes ne pouvaient pas se diriger à l'horizon.
41. Il s'élevait dans les cieux, isolé des [autres] hommes, alors que Gabriel l'accompagnait.
42. A Muntahà, l'Ame Fidèle (= Gabriel) s'arrêta avec lui ; [le Prophète] eut le privilège d'être proche [de Dieu] ; aucune créature ne l'égale.
43. A deux arcs ou moins, personne ne connut jamais l'essence du don que lui fit son généreux [Seigneur].
44. Il lui montra le secret qu'Il avait mis dans sa Création, ainsi que ses ordres visibles et invisibles (Pièce IV) ([2]).

(1) Le Prophète disait : « Je suis le premier des intercesseurs et le premier de ceux dont l'intercession est agréée ». Des compagnons du Prophète disaient devant lui que Abraham était l'ami de Dieu *(ḫalīl)*, Moïse son interlocuteur *(kalīm)* et Jésus son souffle *(ruḥ)*. Le Prophète d'approuver et d'ajouter : « C'est moi qui, le jour de la Résurrection, porterai l'étendard de la louange divine... c'est moi le premier intercesseur... » (Šifā, I, 171-172).

(2) Il existe de nombreux récits de cette ascension nocturne. Le Prophète fut réveillé une nuit par l'Ange Gabriel qui lui amena El-Burāq, animal fabuleux, sorte de centaure femelle. Cette monture le transporta à Jérusalem où il salua tous les prophètes. Mahomet et Gabriel traversèrent ensuite les cieux. Lorsqu'ils arrivèrent au septième ciel, près du « lotus d'El-Muntahà »

Les poètes poursuivent le panégyrique, en s'étendant plus ou moins sur les miracles du Prophète [1] trop nombreux eux aussi pour être énumérés d'une façon exhaustive. Ex. :

ذو المُعجزات الغُرّ والآي الألَى   أُكْبِرْنَ عن عِدّ وعَنْ إحْصَاء

33. Celui dont les miracles éclatants et les prodiges sont trop nombreux pour être dénombrés et délimités (Pièce VIII).

On pourrait distinguer les miracles qui ont eu lieu à la naissance et durant l'enfance, les miracles qui se sont produits à la Mekke et enfin ceux de Médine.

La naissance du Prophète Mahomet, comme celle des fondateurs des autres religions, fut accompagnée de prodiges qui devaient l'annoncer au monde [2].

La séparation de la lune en deux est un miracle de la période mekkoise [3].

D'autres miracles de la même période sont mentionnés par les poètes, tels l'enfant à la mamelle [4], le chacal [5], le lézard [6], la gazelle [7], les arbres, les cailloux qui adressent la parole au Prophète. Le fait des cailloux parlant dans les mains de Mahomet est sérieusement affirmé par *Ibn 'Ašūr*, par ex., d'après l'autorité de témoins auriculaires, tels que *'Anas* qui aurait constaté ce miracle [8].

Parmi les miracles qui consituent des thèmes favoris aussi dans les *maulūdiyya-s* il faut signaler ceux qui ont eu lieu au cours de la fuite à Médine *(el-Hiğra)*, ex. :

(sidrat el-muntahà) Gabriel quitta Mahomet. Celui-ci s'approcha seul de Dieu et s'entretint avec Lui. C'est là qu'il reçut l'institution des cinq prières.

Les musulmans ont longtemps discuté (cf. Abū-l-Fidā : *Vie de Mahomet*, p. 31) pour savoir si ce voyage fut réel ou s'il fut l'objet d'une vision. Mais la tradition affirme que, au début de sa mission, Mahomet multipliait les jeûnes qui, l'affaiblissant, purent favoriser cette vision de l'ascension nocturne.

(1) Cf. Ibn Ğabir, I, 575-576, vers 17-29.
(2) Piece III, cf. *infra*, p. 412, vers 69.
(3) Piece III, cf. *infra*, p. 410, vers 60.
(4) Šifā, I, 268.
(5) Šifā, I, 263.
(6) Šifā, I, 262.
(7) Šifā, I, 266.
(8) Ibn 'Ašūr, L 108. Cf. aussi *infra*, p. 410 vers 60-61.

ألم يَبتدرهُ العنكبوتُ بنسجه   على الغار إذ جاءوا فجالوا بأسْفَلِ
أليس بباب الغار حامتْ حمامةٌ   لتصرفهم عن قصده بالتّخيُّل
أما نبتتْ في ذلك الحين دوحة   على الغار حتى غاب عن مُتَأمِلِ

56. L'araignée ne s'est-elle pas empressée de lui tisser [une toile] sur [l'ouverture] de la caverne, lorsque [les infidèles] vinrent et tournèrent au pied du refuge ?

57. N'est-ce pas qu'à l'entrée de cette caverne une colombe tournoya, pour détourner, par cet artifice imaginé, [les ennemis] qui recherchaient le Prophète ?

58. N'est-ce pas qu'instantanément poussa un arbre sur la caverne si bien que celle-ci fût soustraite au regard du [chercheur] attentif ? (1)

A Médine aussi les miracles furent nombreux. Des objets inanimés ont parlé au Prophète, tel le tronc de palmier (2).

Mais les auteurs de *maulūdiyya-s* signalent particulièrement les miracles qui mettent en valeur la puissance surnaturelle du Prophète, comme la multiplication des pains (3), les guérisons miraculeuses. Ex. :

مامَسّ قَطُّ بِكَفّه ذَا عِلَّةٍ   إلاّ أزِيلَ آلضُّرُّ عنهُ وأبْهِجَا

29. Il ne touchait jamais un malade, de la paume de sa main, sans que le mal disparaisse et que le patient devienne rayonnant (4).

Une fois ces miracles développés, les poètes formulent tous en général le souhait de faire le voyage aux Lieux Saints (5). Ils présentent ensuite des suppliques à leur « Sauveur ». Ex. :

(1) Resté sans appui à la Mekke, après la mort de son oncle Abū-Ṭālib, Mahomet résolut de gagner Médine. Une nuit, il s'enfuit avec Abū-Bakr. A une lieue de la Mekke, ils se cachèrent dans une grotte creusée dans la montagne d'et-Tūr. Leurs ennemis ayant perdu leurs traces, les deux fugitifs partirent sur deux chameaux et arrivèrent à Médine (cf. SĪRA, I, 328-329). Tel est le récit réel auquel les traditionnistes ajoutèrent les détails fabuleux dont les vers cités ci-dessus nous donnent un exemple (cf. ŠIFĀ, I, 266 ; IBN 'AŠŪR, 152)

(2) Cf. ŠIFĀ, I, 256.

(3) PIECE III, cf. *infra*, p. 410, vers 62.

(4) Au combat de 'Uḥud, Mahomet remit en place l'œil de Qatāda qui avait été arraché de son orbite (IBN 'AŠŪR, 108). A la journée de Badr, un autre compagnon ayant eu la main coupée par Abou-Ǧahl, la présenta au Prophète qui cracha sur elle et la recolla (IBN 'AŠŪR,108).

(5) PIECE III, cf. *infra*, p. 414, vers 94-96.

خُذْ سَيِّدِي بيدي أغِثني إنّني أصبحتُ في بحر الذنوب مُلَجْلِجَا

42. Aide-moi, Seigneur, secours-moi, car je me trouve submergé dans une mer de péchés (1).

avouent leur incapacité à faire l'éloge du Prophète, éloge déjà fait de main de maître dans le Coran (2).

Pour finir cet éloge, le poète appelle la bénédiction de Dieu sur le Prophète (3), et sur ses Compagnons (4).

Le passage à la troisième partie, l'éloge du Prince est constitué le plus souvent par la mention de *laylat el-maulid.* Ex. :

فَأَكْرِمْ بليلة ميلادهِ على كلّ وقتٍ و عصرٍ و جيلِ

34. Noble nuit de sa Nativité [qui répand sa bénédiction] sur tous les temps, toutes les époques et toutes les générations (Pièce XIII).

Les thèmes sont ici, comme pour le *nasīb*, présentés d'une façon schématique. Il va de soi que tous les poètes ne traitent pas de tous ces thèmes. Certains insistent plus sur les qualités du Prophète que sur ses miracles ; d'autres mentionnent plus particulièrement ses batailles. Tel éloge n'est constitué que par un seul développement sur ses mérites ; tel autre se compose moitié par le panégyrique, moitié par des vers parénétiques (5) etc. D'ailleurs, de part le cadre de la *maulūdiyya* et la longueur moyenne de ce genre de poèmes, les auteurs n'ont pas la possibilité de s'étendre. Ils traitent souvent tous ces thèmes par des allusions ou font de brefs développements. Mais tous puisent ces thèmes aux mêmes sources.

D'après les thèmes étudiés, on peut discerner trois origines d'inégale importance : une origine coranique, complétée par des développements traditionnels, une origine chrétienne, la plus importante et la plus évidente ; enfin une origine archaïque, celle-là sans importance.

L'origine coranique, nous la trouvons dans les thèmes de « l'ascension nocturne », de la fuite à Médine, de la lune fendue, par ex. (6). Voici ce que dit le Coran, à propos de « *el-'isrā'* ».

(1) Ibn Ġabir, I, 576.
(2) Pièce XII, cf. *infra*, p. 392, vers 60.
(3) Pièce XII, cf. *infra*, p. 392, vers 61 et pièce III, p. 414, vers 75-76.
(4) Pièce I, vers 53-56.
(5) Pièce III, cf. *infra*, pp. 414 et 416, vers 77-92.
(6) D'autres thèmes sont aussi empruntés au Coran, comme les miracles de la bataille de

Gloire à Celui qui a transporté Son serviteur, la nuit, de la Mosquée Sacrée à la Mosquée très Éloignée autour de laquelle Nous avons mis notre bénédiction (C. XVII, 1).

Le récit est très réduit. Il y a un peu plus de détails dans la sourate LIII :

6. cet Ange se tint en majesté
7. alors qu'il était à l'horizon supérieur.
8. Puis il s'approcha et demeura suspendu
9. et fut à deux arcs au moins.
10. Il révéla alors à son Serviteur ce qu'Il révéla.

On se demande alors, quand on confronte le texte coranique avec les récits circonstanciés que nous trouvons dans les *maulūdiyya-s*, où les musulmans ont puisé tous ces détails. L'examen, d'après le Coran, de la fuite à Médine (IX, 40), de la lune fendue (LIX, 1-3) pose le même problème.

C'est que, déjà, dans le *ḥadīṯ*, nous trouvons des récits développés de ces épisodes, ainsi que dans les plus anciennes biographies du Prophète et les plus hautes exégèses du Coran.

Cette vie légendaire du Prophète s'est élaborée à partir du moment où les musulmans, abandonnant la conception coranique, selon laquelle Mahomet n'était doué d'aucun pouvoir surnaturel, d'aucun don de divination ou de miracle (1), se mirent à embellir sa personnalité (2).

C'est là que nous allons trouver l'origine chrétienne.

Le Coran, surtout dans les Révélations de la période mekkoise, avait relaté les miracles accomplis par d'autres prophètes avant Mahomet. L'orthodoxie ne voulut pas admettre que l'Apôtre de Dieu ne fût pas, à ce point de vue, au moins leur égal. La théologie musulmane, plus au courant du Christianisme, tendit à en rapprocher de plus en plus, le fondateur de l'Islam (3). Enfin, la piété du Prophète, son ascétisme, l'œuvre qu'il a accomplie de son vivant, comme fondateur de la religion musulmane,

Badr (C. III, 119), de la bataille de Ḥunain (C. IX, 29) ; l'épisode de la purification du cœur du Prophète, pendant son enfance (C. XCIV).

(1) Cf. par ex. C. XXV, 8-9.

(2) Cf. *supra*, p. 337.

(3) « Si, dira EL-ISBAHĀNĪ, quelqu'un dit que 'Isā a été distingué d'entre les prophètes par le fait que le Saint Esprit l'a annoncé à sa mère, et que, dans le berceau, il a parlé de sa mission prophétique, nous disons que notre Prophète a eu aussi des signes semblables » (*Dalā'il en-Nubuwwa*, p. 221).

l'ont désigné à la pieuse attention de tous et ont fait naître l'idée de sa vie légendaire et de sa puissance supranaturelle.

Cette déviation commença très tôt et ne fit que s'accroître avec le temps ([1]). Pour étayer cette vie légendaire et pour illustrer cette puissance surnaturelle — qui apparut de plus en plus aux croyants comme le trait prédominant de la figure de Mahomet — des miracles furent rapportés par des *ḥadīṯ-s* fabriqués. Surtout, pour que Mahomet ne parût pas inférieur au Christ, la tradition musulmane rivalisa plus ardemment avec la tradition chrétienne dans l'élaboration de miracles calqués sur ceux que rapportaient les Évangiles.

Ainsi, par ex. le miracle de Cana (Saint Jean, II, 1-11), la multiplication des pains (Saint Marc, VI 38-44), les guérisons surnaturelles opérées par le Christ (par ex. Saint Matthieu, VIII, 2-4) ont servi d'exemple à toute une série de prodiges rapportés dans le panégyrique du Prophète ([1]). La Tradition musulmane, d'ailleurs dans ses emprunts au Christianisme, ne s'est pas limitée aux quatre Évangiles canoniques ; elle a puisé aussi dans les évangiles apocryphes ([2]). La chute des idoles ([3]), par ex. est une tradition qu'on trouve déjà à propos du Christ, fuyant en Égypte avec sa famille la persécution d'Hérode ([4]). Ajoutons enfin que ces thèmes empruntés au Christianisme ne sont pas constitués uniquement par des miracles. Des épisodes de la vie du Christ se retrouvent dans la biographie de Mahomet ; ses propres paroles sont mises dans la bouche du Prophète. Ce vers :

جُمِعتْ مَفاتيحُ الكنوزِ له فلم   يقبلْ و لا يوما عليها عَرّجا

32. Les clés des trésors furent réunies pour lui, mais il les refusa, et pas un jour, il ne se tourna vers elles ([5]).

est une réminiscence de la Tentation au Désert ([6]). Cet autre :

(1) Ibn Sa'd (m. en 845), dans la sira d'introduction aux *Ṭabaqāt* consacre un paragraphe particulier (I, 96-110) aux signes révélateurs de la prophétie. Ces œuvres apparaissent en grand nombre vers le milieu du IIIe s. H. Au Ve s. H. deux récits développés sont composés, l'un par El-Baihaqī (m. en 936 J.-C.), l'autre par Abū-Nu'aim Aḥmad b. 'Abd-Allâh el-Iṣbahānī (m. en 1038 J.-C.). Au VIe s. H. paraîtront le *Šifa* de 'Iyāḍ et el-Mawāhib el-Ladunniyya d'El-Qasṭallānī (m. en 923 J.-C.).

(2) Cf. par ex. *supra*, p. 363.

(3) Cf. par ex. *supra*, p. 362.

(4) Cf. par ex. Brunet, *Les Évangiles apocryphes*, p. 66-67, *évangile du pseudo-Matthieu*, ap.

(5) Ibn Ǧābir, I, 576.

(6) Cf. Saint Matthieu, IV, 1-11 ; Saint Marc, I, 12-13.

فعفا وقال اغفر لقومي إنهم لا يعلمون ....

35. Il pardonna, disant : « Pardonne à mes contribuables, car ils ne savent pas... » (1).

est une paraphrase de la parole du Christ : « Père, pardonnez-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font » (2).

Le *Qāḍī 'Iyāḍ* est l'auteur qui a, en quelque sorte, orchestré toute cette littérature apologétique concernant le Prophète. Son ouvrage, « *Kitāb eš-Šifā bi-ta'rīf ḥuqūq el-Muṣṭafà* » est une sorte de *sīra*, à l'usage de pieux musulmans, composée de traits légendaires. Le Prophète y est idéalisé ; sa vie, son caractère, ses miracles sont rapportés dans des récits circonstanciés, avec une profusion de détails, propres à satisfaire les âmes des fidèles pour qui Mahomet représente le Saint par excellence. 'Iyāḍ a composé une œuvre hagiographique plus qu'une œuvre historique.

C'est-là, croyons-nous, que nos auteurs de *mawlūdiyya-s* ont puisé les thèmes qui constituent le panégyrique du Prophète.

En résumé, cette littérature religieuse a une double origine un fonds coranique : des épisodes, des miracles traités très brièvement ou par des traits allusifs dans le Coran, mais combien développés en récits détaillés dans l'exégèse et toute la littérature prophétique, biographie et *ḥadīṯ* ; un fonds chrétien, puisé aussi bien dans les Évangiles canoniques que dans les évangiles apocryphes : le tout adapté à ce que les musulmans savaient — ou croyaient savoir — de la vie de Mahomet et de ses faits et gestes, islamisé en quelque sorte, étayé enfin par d'innombrables traditions prophétiques. Tout cela fut élaboré pour satisfaire le besoin des fidèles, et fabriquer au Prophète une auréole de sainteté.

La troisième origine, archaïque, de bien moindre importance, concerne les thémes qui ont rapport à l'éloge du Prophète, non en tant que prophète, mais en tant qu'une sorte « d'homme en soi », noble et magnifique. Tel vers, par ex. :

شَرِيفٌ مُنِيفٌ باهرُ الفضلِ كاملٌ نفيسُ المَعالي والحُلى والمناقِبِ

23. Noble, fier, éclatant par ses mérites, parfait, sublime, par ses gloires, ses qualités et ses vertus (Pièce XVI).

(1) Ibn Ǧābir, I, 576.
(2) Cf. Saint Luc, XXIII, 34.

s'il était isolé de son contexte, pourrait être tout aussi bien appliqué à n'importe quel chef.

Mais cette façon de concevoir l'éloge est plus évidente dans le panégyrique du Prince.

Les thèmes de l'éloge du Prince

La mention de *laylat el-maulid* ou l'appel de la bénédiction de Dieu sur le Prince, précédé par le même appel de bénédiction sur le Prophète constituent la transition entre la deuxième et la troisième partie de la *maulūdiyya* (1).

Le poète confère alors au prince toutes les vertus du chef, aigle, terreur des lions ;

وَسَمَى عَلَى الدنيا عُقابُ تَنُوفَةٍ   فانقضّ يفترس الأسود جهاما

26. Comme un aigle du désert, il s'est élevé au-dessus de la terre, et s'est ensuite précipité, pour dévorer les lions les plus terribles (Pièce XVIII).

C'est un foudre de guerre ; il est le glaive de la Foi :

الصّارم الهندي في يُمْنَى الهُدى   الكوكب الوقّادُ في الظَّلْماء

19. [Il est] le glaive de l'Inde, dans la main de la Voie ;
[il est] l'astre qui brille dans les ténèbres (Pièce XX).

La mention des armes amène tout un développement sur l'armée du souverain, toujours victorieuse, naturellement (2).

Poursuivant ses louanges, le poète place le souverain au-dessus des autres monarques, qui ne sont que ses vassaux :

قُلْ للملوكِ هبُوا لمالككم فدَى   وخذوا لأنفسكم لَدَيْه ذِماما

27. Dis aux [autres] rois : « Donnez-vous à votre maître comme rançon et ménagez-vous sa protection » (Pièce XVIII).

Il est le restaurateur du royaume :

(1) Pièce XII. Cf. *infra*, p. 394, vers 70.
(2) Pièce XVII. Cf. *infra*, pp. 420-422, vers 75-80 et pièce XII, *infra*, p. 394-396, vers 82-85.

إمَامٌ أعاد ٱلْمُلْكَ بَعْدَ ذَهابه   إعادةَ لانابي ٱلحِسام ولاوانـي

70. C'est un Imam qui a restauré le royaume, après l'effondrement de celui-ci, d'une façon énergique et sans faiblesse (Pièce VII).

Enfin, la plus éminente des vertus, c'est la générosité (1). Profitant de ce développement où il chante la munificence du souverain et l'aide qu'il accorde à ceux qui espèrent en sa générosité, le poète va quelquefois jusqu'à lui demander explicitement une gratification (2).

Après avoir attribué toutes les belles qualités au souverain « montagne de longanimité », « protecteur de la religion », le poète encense l'héritier présomptif :

ودام وليُّ العهد بعدك صارماً   يَخِبُّ إلى نيلِ العُلا ويُسَارِعُ

19. Que ton héritier présomptif vive longtemps après toi et qu'il déploie toute son énergie à la conquête de la gloire (Pièce XIX).

De là, il passe à la famille royale (3).

Pour finir, le poète forme des vœux pour que dure la prospérité du Prince :

ودُمتَ في نِعَمٍ تصفو ملابِسُهَا   فِي ظِلّ عِزّ علا تصفو مشاربُه

81. Puisses-tu continuer à vivre [baigné] dans un bonheur sans tache, sous l'ombre étendue de la puissance, dont les sources sont limpides (Pièce IV).

lui offre son poème (4), et, quelquefois, par un vers de rappel, renouvelle les salutations sur le Prophète.

Il arrive qu'on trouve, dans cet éloge du souverain, des allusions historiques ; mais elles sont insignifiantes, et ne sont d'ailleurs utilisées que dans un but apologétique, pour accentuer la grandeur du souverain (5).

Là encore, l'enchaînement des thèmes est schématisé. Il arrive quelquefois que, en dehors de formules banales, de thèmes rebattus, le poète profite d'une actualité — victoire, construction d'un monument, etc. —

(1) Pièce XII, cf. *infra*, p. 394, vers 71.
(2) Pièce III, cf. *infra*, p. 416, vers 99.
(3) Pièce XVII, cf. *infra*, pp. 422, vers 83-90.
(4) Pièce XII, cf. *infra*, p. 398, vers 108 ; Pièce XVII, cf. *infra*, p. 426, vers 107-109.
(5) Pièce XVII, cf. *infra*, p. 98, vers 99.

pour l'insérer dans l'éloge et la traiter par allusions ou dans des développements assez longs (1).

Cette troisième partie reste la moins originale de la mauludiyya : les thèmes de l'éloge du Prince, sont dans leur ensemble, pareils à ceux qui se trouvent dans tous les éloges des grands, composés de tout temps; par les poètes archaïques ou les poètes courtisans de l'époque omayyade ou abbaside, par ex. et dans diverses circonstances : investiture, fête quelconque, victoire, etc.

CHAPITRE QUATRIÈME

La forme

L'examen des *maulūdiyya-s* du point de vue du fond nous a montré que ce genre de poèmes s'apparente à la *qaṣīda* par le cadre aussi bien que par les thèmes — surtout dans le prologue et l'éloge du Prince. — Chez les auteurs de ces *maulūdiyya-s* il n'y a pas eu donc d'innovation quant au fond : ils ont plus ou moins adapté les thèmes que leur fournissait la tradition au sujet auquel se réfère la *maulūdiyya*, et aux circonstances dans lesquelles elle est récitée.

Est-ce donc dans la forme que ces poètes ont cherché quelqu'originalité ? Ont-ils innové dans la langue et le style, ou bien leur ont-ils gardé une forme archaïque aussi ?

LANGUE et VOCABULAIRE témoignent d'une utilisation fréquente de clichés : phrases toutes faites insérées dans les vers : *yaǧurru-ḏ-ḏuyūla* (se trouver dans un état de prospérité, ou, marcher en se pavanant) (Pièce XIII, vers 6) ; mots en état construit, formant une expression habituelle : *ḫairu-l-'anām* (le meilleur des hommes) (Pièce I, vers 28). Tout cela forme un « énorme arsenal » où tous les poètes se sont équipés.

Moins fréquents, mais plus intéressants sont les extraits coraniques *('iqtibās)* qui sont pour tout musulman un peu instruit, une source de citations où le cliché disparaît à cause de l'immense valeur émotive du texte lui-même :

(1) PIÈCE XII, cf. *infra*, pp. 394-396, vers 78-107.

تبوّؤوا الدار والأيمان وآجتهدوا   أن لا يكونَ لدين الله تبديلُ

105. « Ceux qui se sont installés à la maison et en la foi », et se sont efforcés pour que la religion de Dieu ne soit pas changée (Ibn Ǧābir, III, 94).

فافسح لها أكنافَ صفحك إنّها   بِكرٌ أتَتْ تمشي على استحْيَاء

76. Élargis-lui les ailes de ta clémence, car c'est une vierge « qui s'approche timidement (1) (Pièce VIII).

Les mots : « *el-ḥaǧīǧ* » (les Pélerins), « *el-išliyāq* » (le désir ardent), « *el-ma'āhid* » (les Lieux Saints) et d'autres encore, qu'il serait fastidieux d'énumérer, se retrouvent dans toutes les *maulūdiyya-s*, parfois à plusieurs reprises dans le même poème. Expression et archaïsmes prouvent à quel point les *maulūdiyya-s*, sont dans la ligne de la poésie ancienne et néo-classique sans modification sensible .

Le style

Comment alors ces poètes, saturés de clichés, de vieilles formules, les adaptent-ils pour les présenter dans leurs *maulūdiyya-s ?*

Disposant d'une langue aussi riche, ils cherchent plus que l'originalité de l'image ou de l'idée, la variété infinie de l'expression de ces idées.

Cette recherche de la variété *fait bon marché de la précision de la clarté* ou *du naturel;* elle ne recule pas devant l'ambiguïté des pronoms qu'entraînent les exigences métriques.

Les poètes font parfois un emploi abusif des figures de style : *comparaisons*, *métaphores*, *antonomases* dans les descriptions où elles trouvent une place considérable. Les formules « *ka' annahu* » (comme si c'était, il semble être), *miṯlu* (pareil à) reviennent fréquemment pour accrocher une description à l'un des thèmes essentiels. Ces images sentent parfois l'affectation et l'artifice. Mais au-delà du forcé, au-delà du baroque même, il arrive que de hardies associations de mots ou d'idées fassent naître des images nouvelles,

(1) Les passages mis entre guillemets dans les deux vers sont empruntés respectivement à : C, LIX, 9 et C. XXVIII, 25.

résultat d'impressions personnelles et qui nous touchent au milieu de comparaisons plus rebattues. Les vers :

وَميضٌ رأى بُرْدَ الغمامةِ مُغْفَلا فَمَدَّ يداً بِالتِبْرِ أعْلَمَتِ البُرْدَا

2. En brillant, il (= l'éclair) a vu *le manteau terne* du nuage ; et *sa main, pleine de poudre d'or, lui communiqua un éclat distinctif* (Pièce II).

عاتبتُها فتندّى خدُّها عَرَقاً كأنَّ وَرْداً بماءِ المُزْنِ مَبْلُولُ

24. Je l'ai gourmandée : ses joues s'humectèrent alors de sueur ; on aurait dit des *roses mouillées d'eau* de pluie [1].

ont un charme qui vient de leur nouveauté, du rajeunissement et de la modification d'une image trop attendue. Certes le fond de ces images n'est que réminiscence et produit de formules acquises par héritage de la pensée archaïque. Mais l'imagination créatrice joue son rôle dans l'organisation des traits empruntés en ordre nouveau. C'est ce qui fait le cachet d'un poète et sa qualité ; c'est ce qui fait qu'étant donné la même image d'éclair, nous la goûtons chez un Ibn al-Ḫaṭīb, alors que nous restons indifférents quand nous la rencontrons chez un autre poète, qui nous ne présente que des comparaisons de mauvais goût, cas fréquent chez ces poètes de la décadence.

Si on ne lisait qu'une seule *maulūdiyya*, on trouverait qu'exclamation, interrogation véhémentes (parfois pendant seize vers chez Ibn Ǧābir) apostrophes, hyperboles et jeux de mots, énumérations trop fréquentes, surtout à propos des qualités du Prophète ou du Prince donnent de la vie au poème. Même pour notre goût moderne, épris de simplicité, de clarté et de rythme, le choix des images, la variété des figures de style, le jeu subtil du vocabulaire et de la langue, l'appel constant à la culture religieuse ou littéraire du lecteur, gardent un certain attrait. Et il ne faut pas oublier que, à Grenade, à Fès ou à Tlemcen, c'est à ces fioritures, à ces pointes, à ces calembours, qu'on était le plus sensible, plus qu'à l'originalité du fond. Le plus habile parmi les poètes était, aux yeux du public lettré, celui qui excellait dans ces amusements de « grand rhétoriqueur ».

Mais quand on lit plusieurs *maulūdiyya-s* et que l'on en fait une sorte d'étude comparative, vite on s'aperçoit combien ce que l'un a dit l'autre l'a répété : fond et forme ; et l'on constate alors que ce que l'on aurait

considéré comme un cachet et une originalité chez un poète pris isolément, n'est qu'un courant, une mode poétique puisée à une origine commune.

Finalement, cet emploi de style connu, de formules rebattues et invariables ne contribue pas à donner une grande variété à ce genre de poésie.

La prosodie

Mais peut-être voudrait-on trouver une justification au maniérisme dans lequel a sombré de plus en plus cette poésie. Peut-être objecterait-on que, pour donner au vers sa longueur voulue, les poètes sont obligés de recourir au remplissage, aux périphrases et aux expressions redondantes ; que, pour obtenir l'homophonie à la rime, ils emploient des chevilles, des épithètes parasites et des mots inutiles. Après un examen attentif, on s'aperçoit pourtant que ce sont-là des procédés de poètes et non de versification.

Celle-ci apparente une fois de plus les *maulūdiyya-s* à la poésie archaïque.

Les principaux mètres employés sont les suivants :

Sur 38 pièces examinées,		14	sont en	*ṭawīl*,
—	—	10	—	*kāmil*,
—	—	8	—	*basīṭ*,
—	—	3	—	*mutaqārib*,
—	—	1	—	*mutadārik*,
—	—	1	—	*raǧaz*,
—	—	1	—	*maǧzū' er-raǧaz*.

On voudrait pouvoir indiquer pourquoi nos auteurs de *maulūdiyya-s* ont choisi de préférence l'un de ces mètres-là, pour exprimer les sentiments et les idées contenus dans leurs poèmes : il n'en est rien cependant. On ne pourrait même pas dire qu'ils aient employé le mètre de leurs vers suivant un goût personnel. En effet, les deux *maulūdiyya-s* qui nous ont été conservées d'Ibn al-Ḫaṭīb sont l'une en *kāmil*, l'autre en *ṭawīl*. Ibn Zumruk présente le même cas.

Nous sommes plus surpris de l'emploi du *raǧaz* et de *maǧzu' er-raǧaz*. Ce mètre avait servi tout d'abord, chez les poètes archaïques à composer de petites pièces, car sa simplicité favorisait l'improvisation ; plus tard,

il est employé dans les poèmes didactiques [1]. Il paraissait donc inadmissible qu'il pût avoir l'honneur d'être employé pour un panégyrique du Prophète.

En ce qui concerne le rythme sur plusieurs centaines de vers examinés, j'ai trouvé quelques hémistiches dont les quatre mots sont calqués respectivement sur les quatre pieds schématiques du vers : *kāmil*

	1	2	3	
29.	*el-muṣ-ṭa-fà*	*wal-mur-ta-ḍà*	*wal-muǧ-ta-bà*	
	— — ∪ —	— — ∪ —	— — ∪ —	(Pièce VIII).

mais un seul vers où sept mots sur huit sont calqués sur les pieds schématiques : *basîṭ*

	1	2	3	4	
30.	*ma-'â-hi-dun*	*ša-ru-fat*	*bil-muṣ-ṭa-fà*	*fa-la-hā*	
	— — ∪ —	∪ ∪ —	— — ∪ —	∪ ∪ —	
	min-faḍ-li-hī	*ša-ra-fun*	*ta'-lūma-rā*	*ti-bu-hū*	(Pièce IV)

Nous remarquons que, dans ces cas, il y a un renforcement du rythme à plaquer plus étroitement les mots sur les éléments du mètre.

Mais dans la réalité, un vers ne se compose jamais de huit mots calqués sur les huit mesures-schématiques du mètre ; celles-ci sont composées arbitrairement de phonèmes appartenant à des mots différents : *kāmil*

	1	2	3	4	5	
8.	*fa-ma-là*	*na-ẓar-tu*	*fa-'an-ta*	*mau-ḍi-'u*	*naẓ-ra-tī*	
	∪ ∪ —	∪ — | ∪	∪ — ∪	— | ∪ ∪	— ∪ —	
	I		II		III	
	wa-ma-lā	*na-ṭaq-tu*	*fa-mā bi-ġai-ri-ka*		*'an-ṭi-qu*	
	1	2	3 4		5	(Pièce XV)

D'autre part, la *valeur des syllabes* dans les vers de ces *maulūdiyya-s* n'est point exactement conforme aux règles de la métrique. Nous trouvons constamment, non seulement le remplacement de deux syllabes brèves par une longue, mais encore celui d'une brève par une longue et même celui d'une longue par une brève. C'est que la plupart de nos poètes ont composé leurs vers suivant un instinct du rythme qui ne les astreignait nullement à

(1) Il est surtout employé par Ibn Ǧābir dans un panégyrique du Prophète de 296 vers ; ce n'est donc pas à proprement parler une *maulūdiyya* récitée devant un prince. C'est un poème d'édification et, par là, il touche aux poèmes didactiques écrits en *raǧaz* (Cf. ce poème dans Nubhānī, I, 298-320).

l'observation des règles que les grammairiens ont imposées à la prosodie.

En général, nos poètes présentent des *maulūdiyya-s* dont chaque vers constitue un *sens complet*, une idée indépendante, suffisant par elle-même à satisfaire le sentiment ou la pensée. Mais cela ne leur interdit pas *la césure* (1), *l'enjambement* (2), le développement de la pensée (3), ou l'orchestration du sentiment (4) par toute une série de vers.

La rime est unique tout le long de la pièce. Selon sa richesse, elle peut porter sur *une syllabe :*

بَدرٌ يلوح .وغُصْن في كَثِيبِ نقاً   عليه ثوبٌ منَ الديباجِ مسبولُ
وفي الغدائرِ منها والجَبين غدا   لِلّيل والصُّبْحِ تمثيلٌ وتشكيلُ

27. C'est une pleine lune qui apparaît ; c'est une branche sur un monticule de sable, portant une pièce de brocart qu'elle laisse traîner.
28. Quand on veut se représenter la nuit et l'aurore, on pense à ses tresses et à son front (4)

sur *deux syllabes :*

فيا سعدُ عرّجْ عليها الركابْ   ففيها لقلبي شفاء الغليلِ
سقاها من المُزن صوبُ الغمامْ   وحيّا بعَرفِ النسيمِ . العليلِ

4. O Sa'd dirige vers eux (= les vestiges) la caravane, car c'est-là que le feu de mon cœur s'apaisera.
5. La pluie de la nuée les a arrosés, tandis que le parfum de la brise fléchissante les a caressés (Pièce XIII).

sur *trois syllabes :*

صيّرتُ أمداحَ النبيّ المصطَفَى   لي مذهباً يانِعْمَ هذا المَذْهَبُ
فعليّ من أمداحِ أحمدَ خِلعةٌ   مَوْشيّةٌ ولها طرازٌ مُذْهَبُ

12. Des éloges du Prophète, je me suis fait une doctrine ; ô quelle belle doctrine.

(1) Cf. par ex. PIÈCE III, *infra*, p. 410, vers 49-50.
(2) Cf. par ex. PIÈCE XIII, v. 22-27.
(3) Cf. par ex. PIÈCE IV, v. 6-11.
(4) IBN ĞĀBIR, III, 91.

13. Je porte donc — faite des éloges de 'Aḥmad — une robe d'honneur rayée, brodée d'or (1).

Les *maulūdiyya-s* en forme de *muwaššaḥ* (2), plutôt rares, sont — identiques en tout point aux pièces composées en mètres classiques et monorimes. De même par les mètres et la langue, elles sont absolument classiques. C'est uniquement par le groupement des strophes et la structure plus ou moins compliquée de chacune de celles-ci que ces poèmes présentent des différences notoires.

Chapitre cinquième

Fortune des Maulūdiyya-s

Sous les Alawides

Au Maroc, comme dans tout le monde musulman, la commémoration de la fête du *maulid* est encore très vivante.

La dynastie alawide a célébré et célèbre toujours, avec le même éclat que Mérinides et Saadiens, la *laylat el-maulid.* Bien que nous n'ayons pas de trace de *maulūdiyya-s* pour les XVIIe et XVIIIe siècles, nous en trouvons des échos dans *Akansūs* (3) et *Ibn Zaidān* (4).

Le premier nous apprend, en effet, que, suivant la tradition de ses « pieux ancêtres », *Moulay 'Abd ar-Raḥmān* célébrait la nuit de la Nativité du Prophète avec bien plus d'éclat que ses prédécesseurs (5). Il nous a conservé les *maulūdiyya-s* déclamées par le Grand Vizir, *Abū-'Abd Allāh Sidi Muḥammad b. 'Idrīs* (m. en 1264 H 1877 J.-C.) (6) et celles qu'il a

(1) Ibn el-'Aṭṭār, I, 139.
(2) Cf. pièce IX.
(3) Akansūs. Abū-'Abd Allāh Muḥammad b. 'Aḥmad, né dans le Sous en 1211 H (1796 J.-C.) secrétaire du Makhzen sous le 'Alawide Maulāy Sulaimān 1206-1238 H (1792-1822 J.-C.) poète et fin lettré plus qu'historien, mort en 1294 H (1877 J.-C.) (cf. Chorfa, 200-213).
(4) Ibn Zaidān. — Maulāy 'Abd er-Raḥmân, né à Meknès en 1290 H (1873 J.-C.) est d'origine chérifienne ; il était « *Naqīb el-'asrâf* » (Chef des familles chérifiennes) et directeur adjoint de l'École militaire de Meknès. C'est un historien de sa ville natale et de la dynastie alawite. Il est mort à Meknès en 1367 H (1947 J.-C.) (Cf. H. Perès, *La Littérature Arabe et l'Islam par les Textes*, 207).
(5) Akansūs, II, 37.
(6) Akansūs, II, 38-40.

composées lui-même en 1251 H (1835 J.-C.), 1253 H (1837 J.-C.) 1256 H (1840 J.-C.) et une quatrième sans date, présentée au Sultan *Sidi Muḥammad b. ʿAbd er-Raḥmān* (1).

Ibn Zaidān de même a rapporté que *Moulāy el-Ḥasan* a célébré le *maulid* à Marrakech en 1277 H (1877 J.-C.), à Meknès en 1298 H (1881 J.-C.)(2) et nous a conservé les *maulūdiyya-s* déclamées devant ce souverain (3).

DE NOS JOURS

De nos jours, toute la population marocaine participe à la fête de la Nativité du Prophète.

Sur le plan social, le « *miloud* » présente le même aspect que les deux fêtes canoniques : réjouissances familiales, visites aux parents, etc..

Sur le plan religieux, dès le début du mois de *rabīʿI*, on récite dans les zaouias et les mosquées, la *Burda* et la *Hamziyya* d'*El-Būṣīrī*, entre la prière d'*el-maġrib* et la prière d'*al-ʿišā'*. La nuit de la Nativité proprement dite, un *imām* ou un lettré quelconque, récite un *maulid* où prose et poésie alternent, souvent interrompues par des invitations à prononcer des bénédictions sur le Prophète. Après quoi, on chante des *ḏikrs*, des poèmes en l'honneur de Mahomet, en plus de la Burda et de la Hamziyya. Finalement, on apporte des plats de couscous en général, et tous les assistants prennent part à ce repas. La cérémonie dure toute la nuit.

Au *Palais du Ṣultan*, la nuit de la Nativité du Prophète est célébrée selon le cérémonial que nous avons vu chez les souverains antérieurs. Des chantres *(el-mādiḥīn)* la plupart de Fès, sont invités par le prince, pour chanter des panégyriques en l'honneur de Mahomet *(el-ʿamdāḥ en-nabawiyya)*. Puis, en présence du Sultan et de toute la Cour Chérifienne, on déclame des *maulūdiyya-s* composées spécialement à cette occasion. Le cadre, le fond et la forme demeurent ce qu'ils étaient dans les *maulūdiyya-s* « classiques » qui ont fait l'objet de cette étude (4).

(1) AKANSŪS, II, 41-50 et 88-91.
(2) IBN ZAYDĀN, II, 164, 174, 189 et 197
(3) IBN ZAIDĀN, II, 94-106, 118-175, 189-194, 197-202 et 202-206.
(4) En ce qui concerne la célébration de *laylat el-maulid* en ville, jusqu'en 1939, j'y ai personnellement participé. Pour ce qui est de la célébration au palais impérial, j'ai recueilli des renseignements oraux auprès de « secrétaires » du Makhzen, qui y ont plusieurs fois assisté à Rabat. —*Cf.*

LES MAULŪDIYYA-S EN ARABE DIALECTAL

Je dois à l'obligeance de M. G. S. COLIN d'avoir pu consulter deux manuscrits de panégyriques du Prophète en arabe dialectal marocain.

Alors que les pièces qui nous ont été conservées en arabe classique ont fait leur apparition dès 761 H (1360 J.-C.) au moins (1) en dialectal, leur existence n'est attestée qu'à partir du XVIe s. (2). Cette branche s'est donc développée très tardivement.

Ce sont des « *maulūdiyya-s* » selon la première définition donnée tout au début (3). A l'usage des gens du peuple, elles ne sont pas forcément récitées — ou chantées — dans une zaouia, durant la période du *maulid*. Elles font partie du répertoire des poèmes en arabe dialectal, débités chez des particuliers lorsque ceux-ci reçoivent dans leur maison les membres d'une confrérie.

Les auteurs donnés dans ces manuscrits ne sont pas faciles à identifier, les indications qui accompagnent leur nom — *El-Muḫtār, el-'imām el-Ḫaṭīb, Sidi Raḍwān* — étant trop vagues.

Ces poèmes, en général assez courts, se composent le plus souvent de l'éloge du Prophète seulement. Mais quelques-uns continuent la tradition de la *maulūdiyya* classique et débutent par un *nasīb* où les auteurs s'essaient aux thèmes traditionnels, évocation des Lieux Saints, mention de la caravane... L'éloge du Prophète comprend les thèmes que nous avons étudiés plus haut (4). Il s'y intercale des bénédictions sur Mahomet et des demandes que lui adressent les auteurs. Il n'y a pas de troisième partie, comme dans la *maulūdiyya* de l'arabe classique, étant donné que ces poèmes ne sont pas écrits dans des circonstances déterminées : ils sont l'expression de la piété de leurs auteurs et de leur dévotion pour le Prophète.

aussi AL-ĠIRĀRĪ, « *Histoire de la célébration du Maulid* » dans « AL-'ATĪR » (organe arabe illustré, bi-mensuel de l'Émission arabe de Radio-Maroc), année 1950, n° 17, p. 3 et 4.

(1) Cf. *supra*, p. 339.

(2) Cf. LEON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique, tierce partie du monde*, édit. Ch. SCHEFFER, II, 130, « *maulid en vulgaire africain* ».

(3) Cf. *supra*, p. 335.

(4) Cf. *supra*, pp. 358-364.

CONCLUSION

Il apparaît donc que ce genre de poèmes ne diffère nullement des autres panégyriques du Prophète, ni par le fond, ni par la forme. La seule différence réside dans le plan : les *maulūdiyya-s* comportent trois parties, tandis que les autres éloges de Mahomet ne se composent que du prologue et du panégyrique du Prophète ; quelquefois même, il n'y a pas de prologue. Notre étude vaudrait donc tout autant pour la Burda et la Hamziyya d'*el-Būṣīrī*, par ex. que pour tout autre poème laudatif concernant le Prophète, et dont de multiples exemples fourmillent dans *NUBHĀNĪ*. C'est ce qui nous a autorisé à faire des emprunts à *Ibn el-ʿAḇḇâr* et à *Ibn Ǧābir*, poètes contemporains de nos auteurs de *maulūdiyya-s*, mais n'ayant écrit, du moins à notre connaissance, que des panégyriques du Prophète.

Nos poèmes de Nativité forment un genre artificiel, produit d'une mode et de tout un courant de littérature laudative. Ce courant lui-même est commandé par un double besoin : psychologique d'une part, faire du Prophète un surhomme ; religieux d'autre part, servir la piété populaire, en vouant un culte à Mahomet, le saint par excellence, et en se ménageant un intermédiaire si puissant, pour atteindre Dieu trop lointain.

Dans l'atmosphère des salons, le courant poétique dont font partie les *maulūdiyya-s* s'est étiolé ; il a renié sa nature et n'est devenu qu'un simple jeu d'esprit : de la part des poètes, il y a impossibilité totale à renouveler les thèmes des *maulūdiyya-s* même dans la deuxième partie née d'un courant littéraire relativement tardif. Leur tendance générale est alors de limiter au style l'apport de chacun. Mais même dans cette partie, ils se sont copiés les uns les autres, et l'on trouve alors une grande part d'artifice dans l'expression des sentiments. L'imitation n'exclut évidemment pas l'inspiration personnelle chez les plus marquants parmi ces poètes, ce qui est le cas d'*Ibn el-Ḫaṭīb* et d'*Ibn Zumruk*, par ex. Mais l'on sent chez tous ce « curieux mélange d'ancien et de moderne ». Dans leurs *maulūdiyya-s*, ces poètes, même quand ils veulent exprimer leurs propres pensées et leurs sentiments personnels les plus intimes, n'arrivent pas à se débarrasser tout à fait des paysages, des idées et des émotions ressenties à la lecture des chefs-d'œuvre laudatifs de leurs prédécesseurs : la poésie archaïque et néo-classique reste

toujours leur modèle. La mémoire exerce sur eux un pouvoir tyrannique ; *l'imitation devient une seconde nature.*

Leur seule originalité se révèle dans l'usage qu'ils ont fait de leur rhétorique, dans leur aisance à « danser dans leur chaîne », dans leur habileté à rejeunir de vieux clichés, bref, dans leur « métier » de poètes-courtisans.

Mais c'est là un jugement qu'on peut porter sur tout le courant poétique dans lequel s'insèrent les *maulūdiyya-s.* Ce qui prouve que celles-ci ne présentent pas de caractère individuel et ne tranchent pas sur ce courant. C'est une poésie de cour, semblable à toutes les poésies récitées à l'occasion des fêtes. Elle comporte évidemment un développement de circonstance, Nativité du Prophète, éloge plus ou moins étendu de celui-ci, mais l'essentiel reste avant tout les compliments que ces poètes adressent à leurs protecteurs et à leurs mécènes, comme c'était la coutume dans tous les pays d'Islam.

Ce genre monotone et fastidieux en fin de compte, permet de sentir les exigences du public lettré à Grenade, à Fès et à Marrakech du XIIIe au XVIIe siècle : ce public appréciait plus la façon dont les poètes jonglaient avec les mots, l'expression des sentiments et des pensées, qu'il n'appréciait la valeur de ces sentiments et de ces pensées. Ce genre rend sensible la pauvreté réelle de cette poésie de cour qui a fini par ne plus être qu'une rhétorique sans sève. Nous n'en sommes que plus sensibles à la personnalité d'un *Ibn el-Ḫaṭîb* ou d'un *Ibn Zumruk* lorsqu'ils réussissent à imposer à leur public formaliste quelques traits plus vivement sentis, ou quelques images qui laissent transparaître la piété ou l'émotion du poète.

DEUXIÈME PARTIE

TRADUCTION DE MAULŪDIYYA-S

A l'origine, nous avions pensé traduire un certain nombre de *maulūdiyya-s* les unes à la suite des autres.

Mais ces poèmes se ressemblent si bien dans le fond comme dans la forme que ce travail serait sans doute aussi inutile que fastidieux.

Aussi, nous bornerons-nous à la traduction d'une *maulūdiyya* entière, suivie de fragments : un prologue, un Panégyrique du Prophète et un éloge du Prince, pris dans trois *maulūdiyya-s* différentes, et choisis parmi les plus représentatifs du genre.

I

Voici la PIÈCE n° XII, composée par *Ibn Zumruk* au retour d'une expédition de Muhammad V (1).

C'est une *maulūdiyya* relativement « sobre ».

Le nasīb (vers 1-30) est un chant lyrique où le poète se remémore son amour ...imaginaire. Il n'annonce nullement le panégyrique du Prophète, qu'on ne devine qu'à partir du vers 23, lorsque le poète entreprend la description de la caravane et du *raḥīl* de celle-ci vers les Lieux Saints.

La transition est constituée par les vers 31-32 où sont mentionnés deux lieux près de la Mekke.

Le Panégyrique du Prophète (vers 33-69) est des plus « classiques », avec la mention des Lieux Saints, un court développement sur trois miracles (vers 46-47) et la plupart des autres thèmes que nous avons étudiés.

Il n'y a pas de transition franche entre cette deuxième partie et *l'éloge du Prince*.

Ce dernier, le plus long (vers 70-110), en raison des circonstances dans lesquelles la *maulūdiyya* fut composée, traite uniquement du généralissime qu'est le souverain et de son armée victorieuse. Il y a bien par-ci par-là (vers 73-74) quelques allusions à la générosité de Muḥammad V, mais le poète revient aussitôt à l'actualité qu'est le retour d'une expédition. On a même l'impression que les deux premières parties ne sont qu'un prétexte, et qu'aux yeux de l'auteur, l'éloge du Prince est de beaucoup l'élément le plus important : ainsi se trouve bien vérifié ce que nous avons constaté à propos de la longueur respective des trois parties qui composent une *maulūdiyya* (2).

(1) AZHĀR, II, 96.
(2) *Cf. supra*, pp. 352.

لوكنتُ أعطَى من لقائك سُؤلا   لَمْ أتّخِذْ برق الغَمامِ رسولا 1.

أوْكنتُ أبلغُ من قَبُولِكَ مَأْمَلِي   لَمْ أودعِ الشكوى صَبا وقَبولا 2.

لَكِنّ معتلّ ٱلنّسيمِ إذَا سَرى   ما زال يُوسعُ ذا الهوى تعليلا 3.

وبمُلتقى الأرواحِ دوحةُ أيكَةٍ   جاذبتها عندَ الهُبوب مُميلا 4.

عهدي بها سدلتْ عليّ ظِلاَلَها   فسدلتُ ظِلاً للشّباب ظليلا 5.

رتَعَتْ به حولي الظّباءُ أوَانِساً   فنعمتُ فيه مُعَرَّساً ومَقيلا 6.

وصقلتُ للحسناء صفحَ مَوَدّتي   لمّا ٱجتليتُ العارضَ المصقولا 7.

ثمّ ٱنتشيتُ وقَد تَعَاطَيْتُ ٱلهوى   ريماً أغرّ وجُؤْذَراً مَكْحُولا 8.

كمْ فيه من مُلَحٍ لمرتاد ٱلْهَوى   تركتْ فُؤادَ مُحِبّه مَتْبُولا 9.

لم تَرْوِ لي عيناه حكْمةَ بَابِل   إلاّ آخذتِ حديثها مَقْبُولا 10.

ولَقَدْ أجدّ جواي لمّا زُرْتُه   رَسْماً كَحَاشية الرّداء مُحِيلا 11.

قَدْ أنكر ته العينُ إلاّ لَمْحَةً   عرفتْ بهآ ثارَه تخييلا 12.

وإذا الطلولُ تعرّضتْ لمُتَيّمٍ   غَادَرْنْ دَمْعَ جفُونِهِ مَطْلولا 13.

مَنْ يُنْجِدِ الصبرُ الجميلُ فَإنّهُ   بعدَ الأحبّةِ قَدْأجَدّ رَحيلا 14.

كيف التحمّلُ بعدَهم وأنَا الّذي   أنْسَيْتُ قيساً في ٱلْهَوى وجَميلاَ 15.

1. Si la prière que j'avais faite pour te rencontrer avait été exaucée, je n'aurais pas pris l'éclair du nuage pour messager.
2. Ou si, agréé par toi, j'avais vu mon espoir se réaliser, je n'aurais pas confié mes plaintes au vent de l'est et au vent du sud.
3. Mais lorsque la brise fléchissante souffle la nuit, elle ne cesse d'augmenter le mal de l'amoureux.
4. A l'endroit où se rencontrent les âmes, se trouve un arbre de haute futaie, dont j'ai tiré [les branches] quand le vent soufflait, pour les faire pencher.
5. J'ai gardé un fidèle souvenir de l'ombre que cet arbre avait étendue sur moi, [telle une pièce d'étoffe flottante] ; [de mon côté], j'avais étendu un ombrage épais sur ma jeunesse.
6. Là, autour de moi, les gazelles apprivoisées, paissaient à satiété ; et moi, je m'y plaisais, au cours de mes haltes nocturnes ou diurnes.
7. J'ai poli pour ma belle l'aspect de mon amitié, quand j'ai observé ses joues polies.
8. Ensuite, alors que je me suis adonné à l'amour, j'ai respiré le parfum de la gazelle très blanche et du faon, aux yeux naturellement cernés de noir.
9. Que de charmes révèlent ce faon à celui qui cherche l'amour, charmes qui laissent l'amoureux dans la tristesse.
10. Ses yeux ne me rapportent pas la sagesse de Babel, sans que je considère [aussitôt] leur récit comme bienvenu.
11. Ma passion a renouvelé les traces, lorsque je lui ai rendu visite : on dirait le liseré passé d'un manteau.
12. L'œil ne le reconnut pas ; mais durant une seconde, il reconnut ses traces par l'imagination.
13. Quand les vestiges se présentent à l'esclave de l'amour, ils le laissent les yeux mouillées de larmes (1).
14. Celui qui est aidé par une grande résignation, fait tous ses efforts pour voyager à la recherche de ses amis.
15. Comment supporter [la vie] après leur départ, alors que c'est moi qui ai fait oublier les amours de Qais et de Ğamīl ? (2)

(1) Jeu de mots entre *'aṭlâl*, vestiges et *maṭlūl*, humecté.

(2) Qais et Ğamil sont des poètes amoureux bédouins de l'époque omayyade. — Qais, qu'on appelle aussi « *Mağnūn Lailà* », devint fou à cause de son puissant amour pour Lailà el-'Āmiriyya

مَنْ عَاذرِي والقلبُ أوّلُ عاذِلٍ   فيمَنْ أقَيّدُ لائِماً وعَذُولاَ 16.
أتَبِعْتُ في دِينِ الصَّبَابةِ أمّةً   مابَدّلُوا في حبِّهم تبديلا 17.
يامَوْرِداً حامتْ عليه قلوبُنَا   لونِيلَ لَمْ تجرِ المدامعُ نِيلا 18.

ماضَرَّ مَنْ رقّتْ غَلائِلُهُ ضُحًى   لوباتَ ينقعُ للمُحِبّ غليلا 19.
كَمْ ذَا أعلِلُ بالحديث وبالمُنى   قَلْباً كما شاء الغرامُ عليلا 20.
أعْدَيْتُ واصلةَ الهَديل بسُحْرَةٍ   شَجْواً وجَانحةَ الأَصِيلِ نُحُولاَ 21.

وسريتُ فِي النّسيم لَعَلّني   أحتلُ حَيّاً بالعقيق حُلُولا 22.

*
* *

هذا ووَجدِي مثلُ وجديَ عندماآس   تشعرتُ من ركب الحجازِرَحيلا 23.
قَدْسَدّدُوا ٱلأَنْضاءَ ثُمَّ تَتَابَعُوا   يَتلُو رَعِيلٌ فِي ٱلْفَلاَةِ رَعِيلا 24.
مِثلُ ٱلقِسِيّ ضَوَامِرٌ قَدْأُرْسِلَتْ   يَذْرَعْنَ عَرْضَ ٱلْبِيدِ مِيلاً مِيلا 25.

مُتَرَنّحِينَ عَلَى ٱلرّحال كأنّمَا   عَاطَيْنَ مِنْ فَرْطِ ٱلْكَلاَلِ شَمُولاَ 26.
إنْ يَلْتَبِسْ عَلَمُ ٱلطّرِيق عَلَيْهمُ   جَعلوا ٱلتشوُّق للرسول دَليلا 27.

16. Qui m'excusera alors que mon cœur est mon premier détracteur : il blâme et détracte tout ce que j'enregistre.
17. Aurais-je donc suivi, dans la religion de l'amour, une communauté qui n'a rien changé à sa passion ?
18. O aiguade au-dessus de laquelle nos cœurs ont voltigé : si tu nous avais désaltérés, nos larmes n'auraient pas coulé [aussi abondantes] que le Nil (1).
19. Il n'y aurait eu aucun mal que la tunique de l'amoureux fût mince le matin, s'il passait la nuit à étancher sa soif [d'amour].
20. Depuis combien de temps je distrais, par ma conversation et mes vœux, un cœur malade par la volonté de l'amour.
21. [La colombe] qui roucoule continuellement, au commencement de l'aurore, je l'ai dépassée par ma peine ; celle qui vole au crépuscule, par ma maigreur.
22. Et je me suis laissé porter de nuit par la brise, dans l'espoir de bien descendre dans un quartier à el-'Aqīq (2).

*
* *

23. Mon désespoir [en ce moment], est pareil à ce qu'il était quand j'ai réalisé que la caravane du Ḥiğāz (3) allait partir.
24. Les Pélerins alignèrent les [montures] exténuées et se mirent en file, un train de chevaux suivant un train de chevaux dans le désert.
25. Les chevaux sont pareils aux [chameaux] efflanqués et minces, que l'on laisse naviguer dans l'immense désert [qu'ils traversent], mille par mille.
26. [Les voyageurs], à cause de l'excès de fatigue, chancellent sur les montures, comme si on leur avait servi du vin frais.
27. Si les signaux de la route se confondent à leurs yeux, ils prennent comme guide leur amour pour l'Apôtre de Dieu.

que son pere refusa de lui donner pour femme. — Ğamīl b. 'Abd-Allāh b. Ma'mar appartient à la tribu des 'Uḏra, Il aima Buṯaina quand il était encore enfant ; devenu grand, il la demanda en mariage, mais on l'éloigna d'elle. Les amours de ces deux poètes sont devenues proverbiales (Cf. Ibn Qutaiba, éd. de Goje, 355 et 262).

(1) Jeu de mots entre *nīl*, racine : n, y, l, donner, faire obtenir et le *Nil*.

(2) Yāqūt (III, 700 sq.) explique que ce nom est donné par les Arabes à divers cours d'eau dont le lit est profondément creusé dans le sol. Il y a en Arabie, quatre rivières portant ce nom, ainsi qu'une oasis ou abondent les sources, près de Médine.

(3) Les Pélerins.

يا راحلين و ما تحمّل ركبُهم   إلاّ قلوبَ العاشقين حمُولا 28.
ناشدتكم عهدَ ٱلمودّةِ بَيْنَنَا   والعهدُ فينا لم يزلْ مسؤولا 29.
مَهْمَا وصلتُم خيرَ من وَطِيءَ ٱلثّرى   أن تُوسِعوا ذاك الثّري تقبيلا 30.

ياليْتَ شعري هلْ أُعَرّسُ ليلةً   فأشُمَّ حوليَ إذْخِراً وجَليلا 31.
أوْتُرْونِي يوماً مِياهُ مَجَنَّةٍ   ويَشيمُ طرفي شَامةً وطَفيلا 32.
وَأحُطُّ في مَثْوى الرسولِ ركائِبِي   وأبيتُ للحَرمِ الشريفِ نَزيلا 33.
بمَنَازِلِ ٱلوَحْيِ ٱلتي قَدْ شُرّفَتْ   قَدْ شافَهَتْ أعلامُها التنْزيلا 34.
بمَعَاهِدِ الأيمان والدّين ٱلتّي   قَدْصافَحَتْ عَرَصاتُها جِبْريلا 35.

ومُهَاجَرِ الدين الحَنيف وأهْلِهِ   حيثُ استقرّ به الأمانُ دَخيلا 36.
دارِالرسولِ ومَطْلع القَمَرِ ٱلّذي   إبْدَاؤُه مافارق التّكميلا 37.
يا حَبّذَا تلكَ ٱلمَعالمُ والرُّبَا   يا حَبّذَا تلكَ الطلولُ طُلولا 38.
حَيْثُ النبوّةُ قَدْجلَتْ آفاقُها   وَجْهاً مِنَ ٱلْحقِ ٱلْمُبينِ جميلا 39.
حيثُ الرّسالةُ فُصّلَتْ أحْكامُها   لتُبَيّنَ التحريمَ والتحليلا 40.
حيثُ الشريعةُ قَدْ رَسَتْ أرْكَانُهَا   فالنّصُّ منها يَعْضُدُ ٱلتّأويلا 41.
حيثُ الهُدى وٱلدّينُ والحق ٱلذي   مَحَقَ ٱلضّلاَلَ وَأذْهبَ التّضْليلا 42.

28. Ô voyageurs dont la caravane ne porte, en fait de charge, que les cœurs des amoureux !
29. Je vous en conjure, au nom du pacte [qui a établi] notre amitié, — pacte toujours valable —.
30. (Dès que vous arriverez chez le meilleur de ceux qui ont marché sur le sol), d'embrasser largement cette terre-là.

31. Plaise à Dieu que je m'arrête [là] la nuit, en sorte que je respire autour de moi [le parfum] du jonc odoriférant et des graminées !
32. Ou qu'un jour, les eaux de Maǧanna (1) m'abreuvent et que mes yeux aperçoivent Šāma et Ṭafīl (2).
33. Et que je descende à la demeure de l'Apôtre, et passe la nuit, hôte du noble lieu sacré (3).
34. Aux lieux honorés de la Révélation, dont les montagnes ont vu [le Livre] révélé.
35. Aux demeures de la Foi et de la Religion, dont les cours ont salué Gabriel !

36. Au lieu d'émigration de la religion musulmane et de ses adeptes ; là où la sécurité l'a établie comme immigrante.
37. A la maison de l'Apôtre, lieu où s'est levée la lune (4), parfaite dès sa création.
38. Heureux lieux ! heureuses collines ! heureux vestiges ! oh ! quels vestiges !
39. Là où les horizons de la Prophétie ont montré une belle figure de la Vérité éclatante.
40. Là où les dispositions de l'Apostolat furent exposées en détail, pour expliquer, ce qui est illicite et ce qui est licite.
41. Là où la loi islamique a ses piliers solidement établis : le texte de cette loi renforce son interprétation allégorique.
42. Là où [se trouvent] la Direction, la Religion et la Vérité qui a effacé l'Erreur et fait disparaître l'Égarement.

(1) Localité près de la Mekke (YĀQŪT, IV, 421).
(2) Deux montagnes à la Mekke (YĀQŪT, III, 244 et 540).
(3) Médine.
(4) Le Prophète.

حيثُ الضّريحُ يضُمّ أكرمَ مُرْسَلٍ   وأجلَّ خَلْق اللهِ جيلاً جيلا 43.

إنّ الإلهَ اختارَه لمَقَامِهِ   وٱختاره للعالمينَ رسولا 44.

رَحِمَ الإلهُ العالمين بِبَعْثِهِ   فِيهِم وفَضَّل جنسَه تفضيلا 45.

بدُعائِهِ انقشع الغمامُ و قَبْلَها   والتْ بدعوتِه الغمامُ هُمُولا 46.

وٱلشمسُ قد رُدَّتْ له ولَطَالما   قَدْ ظَلَّلَتْهْ سحابها تظليلا 47.

لِمَ لا يُطاوِعُهُ الوجودُ و قَدْ غَدَا   مِنْ نوره في خلقه مَعْلُولا 48.

يا نُكْتَةَ الأكوانِ يا عَلَمَ ٱلهُدَى   آياتُ فَضْلِكَ رُتّلَتْ ترتيلا 49.

لولاك لم يَكُ للكيانِ حقيقةٌ   ولَكان بابُ وجودِهَا مقفُولا 50.

لولاك للزُّهرِ الكواكبِ لم تَلُحْ   مثلَ الأزاهِر ماعَرَفْنَ ذبولا 51.

لولاك لم تجلُ السَّماءُ شُموسَها   ولكان سجفُ ظلامها مسبولا 52.

لولا ك ما عُبِدالإلهُ وماغَدا   رَبْعُ ٱلجنان بأهله مأهلولا 53.

43. Là où le Tombeau contient le plus noble des Envoyés et la plus illustre créature de toutes les générations.

44. Dieu l'a élu, à cause de sa [haute] situation ; de même qu'Il l'a élu comme Envoyé auprès de l'univers.

45. C'est un bienfait de Dieu, pour l'univers, de le lui avoir envoyé ; Il a distingué sa race d'une façon évidente.

46. Par ses prières, les nuages se sont dissipés ; mais auparavant, par ses prières aussi, ces [mêmes] nuages avaient donné une pluie abondante (1).

47. Le soleil revint pour lui [après son coucher] (2) et que de fois, les nuages l'ont recouvert entièrement de leur ombre (3).

48. Pourquoi, en effet, l'humanité ne lui obéirait-elle pas, alors qu'elle procède, en ce qui concerne sa création, de sa lumière ?

49. Ô toi qui es le centre d'intérêt, ô point de repère de la vraie Direction ! Les signes manifestes de ton mérite supérieur ont été rangés avec ordre.

50. Sans toi, la création n'aurait pas eu de réalité ; et certes, la porte de son existence aurait été fermée.

51. Sans toi, les étoiles éclatantes n'auraient pas apparu comme les fleurs blanches qui ne se fanent [jamais] !

52. Sans toi, le ciel ne montrerait pas ses astres, et, certes, le rideau de ses ténèbres serait tiré !

53. Sans toi, le [vrai] Dieu n'aurait pas été adoré, et les régions paradisiaques n'auraient pas été animées par leurs habitants (4).

(1) C'est une allusion à ce que rapporte BUḪĀRĪ et d'autres traditions. Une année stérile désolait l'Arabie du vivant de Mahomet. Un vendredi, pendant que celui-ci prononçait en chaire la ḫuṭba, un Arabe lui dit : « Prophète de Dieu, ... implore Allāh... et demande-lui de l'eau ». Mahomet leva les bras au ciel : les nuages fondirent et il n'était pas descendu de chaire que l'eau dégouttait le long de sa barbe. La pluie tomba jusqu'au vendredi suivant. Alors, ce même Arabe, dit au Prophète : « Les constructions s'écroulent et nos troupeaux sont noyés ». Mahomet leva encore les bras au ciel en disant : « Seigneur, réunis les eaux pour nous, mais non contre nous ». Il n'avait pas baissé les mains que le beau temps revenait (IBN 'AŠŪR, p. 109).

(2) Allusion à un miracle de la période mekkoise. Les Mekkois, incrédules, demandèrent au Prophète un signe de sa prophétie. Mahomet, pour les confondre, fit réapparaître le soleil, après son coucher. Mais ce miracle ne convainquit pas plus ses contribules.

(3) La première trace d'une tradition analogue se rencontre dans la BIBLE (*Exode*, XIII, 2). Dieu, pour cacher son peuple et le guider à sa sortie d'Égypte, envoie le jour une colonne de nuée, et la nuit, une colonne de feu. — Suivant la SĪRA (I, 115, 119-120), Mahomet était toujours accompagné d'un nuage qui le protégeait des rayons du soleil.

(4) Un *ḥadīṯ* cite cette parole de Dieu à Mahomet : « Sans toi, je ne n'aurais pas créé les sphères célestes ». ADAM pria Dieu de lui pardonner, en considération de Mahomet, dont il avait vu le nom dans la formule écrite sur les montants du trône divin : « Il n'y a pas d'autre divinité

يا رحمةَ الله التي ألطافُها   سَحَبَتْ عَلَيْنَا لِلقَبُولِ ذيولا .54
يا حُجَّةَ اللهِ التي برهانُهَا   ماكان يوما صدقُه مَجهولا .55
كَمْ آيةٍ لكَ قَدْ صدعتْ بِنُورها   ليل الضّلالِ وإفْكَهُ المَنْحولا .56
أوضحتَها كالشمسِ عندَطلوعها   وعقلتَ عند إدراكهِنَّ عُقُولا .57
وأتيتَ بالّذكر الحكيم مُبَيِّناً   قَدْ فُصِّلتْ آياتُه تفصيلا .58
أثْنَى عليكَ بكُتْبِه مَنْ أنزل الـ   قُرْآنَ والتوراة والأِنجيلا .59
فإذا البليغُ يرومُ مَدْحَك جَاهِداً   أضْحَى حُسامُ لِسانه مَفْلُولا .60
ياشافِعَ الرسلِ الِكرامِ ومنبه   يَرجونَ في يومِ الحساب قَبُولا .61

رِفْقاً بِمَنْ مَلَكَ القضاءُ زِمَامَهُ   فَغَدَا بِقَيْد ذُنُوبه مَعْقولا .62
وَاحَسْرَتا ضَيَّعْتُ عُمْرِي في ٱلْهَوى   والتوبُ أضْحَى دَيْنُهُ مَمْطُولا .63
وجريتُ في طَلَق البَطَالة جَامِحاً   حتّى ٱنْثَنَى طرفُ الشَّبَابِ كليلا .64
وعثرتُ في طَلَبِ المفازِ جَهَالةً   لكن وجدتُّكَ للعِثار مُقيلا .65
ياصفوةَ اللهِ الأمينَ لِوَحْيِهِ   مَنْ أمَّ جَاهَكَ أحْرَزَ ٱلتَّأميلا .66
واللهِ مالي للخلاص وسيلةٌ   إلاَّ رضاكَ و عَفْوَكَ ٱلْمَأْمولا .67
إنْ كُنتُ ماأعْدَدْتُ زاداً نَافِعاً   أعْدَدْتُ حُبّك شافِعاً مَقْبُولا .68
صَلَّى عَلَيْكَ اللّهُ ما ركبٌ سَرَى   فَأجَدَّ وَخْدًا في ٱلمَفَازة مِيلا .69

54. Ô Miséricorde de Dieu dont la bienveillance nous a recouverts de sollicitude !
55. Ô preuve de Dieu : l'authenticité de tes arguments n'a pas été un seul jour ignorée.
56. Nombreux sont tes miracles qui ont déchiré, par leur lumière, la nuit de l'Erreur et ses mensonges invétérés.
57. Tu les as manifestés clairement, mais tu as rendu impossible à quiconque leur imitation.
58. Tu as apporté la sage Édification exposée clairement ; ses versets ont été détaillés avec évidence.
59. Celui qui a révélé le Coran, la Thora et les Évangiles t'a loué par Ses écrits.
60. Si donc le [poète] éloquent se propose de te louer effectivement, le sabre qu'est sa langue devient ébréché.
61. Ô Intercesseur des nobles Envoyés, celui par l'Intermédiaire de qui ils espèrent, au jour du Jugement Dernier, être agréés [auprès de Dieu].
62. Pitié pour celui dont le Destin a saisi les rênes, si bien qu'il se trouve pris dans les liens de ses péchés.
63. Hélas ! j'ai gaspillé ma vie en futilités ; et ma dette de repentir se trouve [toujours] différée.
64. J'ai couru en une course héroïque, suivant mon caprice : la vue de ma jeunesse affaiblie finit par baisser.
65. J'ai fait un faux pas, en cherchant le succès par ignorance ; mais j'ai trouvé que tu relèves des chutes.
66. Ô quintessence [choisie] par Dieu, dépositaire de sa Révélation ! celui qui se tourne vers ta puissance, voit son espoir se réaliser.
67. Par Dieu, je ne dispose d'aucun moyen de salut, autre que ton agrément et ton pardon en lesquels j'espère.
68. Si je me trouve ne pas disposer de viatique utile [pour l'au-delà], je dispose [du moins] de mon amour pour toi, comme intercesseur agréé.
69. Que Dieu te bénisse, tant qu'une caravane marche la nuit, redouble ses pas rapides dans le désert, [dévorant] les milles.

que Dieu et Mahomet est l'Apôtre de Dieu ». Le Seigneur lui dit : « Je te pardonne, sans lui je ne t'aurais pas créé ». L'existence d'Adam n'a donc d'autre motif que celle du Prophète. Or c'est pour Adam que Dieu a créé le monde ; il s'ensuit que sans le Prophète tout cela n'eut point existé (BĀGŪRĪ, *Commentaire de la Burda*, p. 36).

وَأعزَّ مَنْ ولاّه أمرَعِبَاده فَحباهُمُ إحسانَه ٱلمَوصولا 70.

وأقامَ مَفروضَ الجهادِ بِعَزْمَةٍ تركتْ بِأفئِدَةِ العُداةِ فُلولا 71.

والله ما أدري وقد حضر الوغَى أحُسامُه أم عزمُه مَصقُولا 72.

مَلِكٌ إذا لثمَ الوجودُ يَمينَه فآلبحرُ عذباً والرياضُ بَليلا 73.

أوْتُخلِفُ الناسَ الغمامُ وأمحلُوا فنَدَاهُ لا يُخْشي العُفاةَ مُحُولا 74.

مِنْ دَوْحَةٍ نصرية يَمَنِيَّةٍ وَشجَتْ فُرُوعاً في العُلا وأصُولا 75.

فَإذَاسألتَ الكُتْبَ نَقْلَ فَضيلَةٍ لَمْ تَلْق إلا فَخْرَهَا مَنْقُولا 76.

ياأيها الملك الّذي أيّامُهُ وضَحتْ بِأوْجُهٍ دَهْرُهُنَّ حُجُولا 77.

واللهِ ما آثارُ هديكَ عندنا إلاّ نجوماً ماعرفْنَ أفُولا 78.

لم يعرف التركيبَ سيفُك في الوغى فاعجبْ له قَدْ أحكم التّحليلا 79.

كَمْ صورةٍ لك في الفتوح وسُورةٍ تُجْلَى وتُتْلَى بُكْرَةً وأصيلا 80.

لَمْ تَسرِ ساريةُ الرياحِ بِطَيْبَةٍ إلاّ لِتحملَ ذكرك آلْمَعْسُولا 81.

وكَأنَّ صَفْحَ البرق سيفُكَ ظَلّ منْ غِمْدِ آلْغَمَامَةِ مُرْهَفاً مَسْلُولا 82.

كم بَلْدَةٍ للكُفر عوّضتَ مِنْ ناقوسها التكبيرَ والتهليلا 83.

70. Qu'Il rende puissant le souverain qu'Il a chargé du gouvernement de ses sujets, et qui les a gratifiés de ses bienfaits continuels.
71. Il a établi le devoir de guerre sainte avec fermeté : ce qui laissa le cœur des ennemis en déroute.
72. Par Dieu, quand il assiste à la mêlée, je ne sais qui des deux est poli : son sabre ou sa fermeté.
73. C'est un roi qui, lorsque l'Humanité lui baise la [main] droite, est une mer, par le goût agréable, un jardin par l'humidité (1).
74. Ou si les nuées abandonnent les gens et que ceux-ci sont frappés de famine, sa générosité alors ne fait point craindre la disette aux solliciteurs.
75. [Il est originaire] d'un arbre nasrite, yéménite, dont les branches et les racines sont entrelacées dans la gloire (2).
76. Si l'on demande aux écrits de transmettre une vertu quelconque, on n'y trouve mention que de la gloire de cette généalogie.
77. Ô roi dont le règne est prospère au point que le pays n'a pas connu de misère !
78. Par Dieu, les effets de tes dons sont, à nos yeux, des étoiles qui ne se sont jamais éclipsées.
79. Ton sabre, à la guerre, ne sait pas [faire de] synthèse : admire-le, car il excelle dans l'analyse (3).
80. A l'occasion de tes victoires, que de portraits de toi [sont tracés] avec éclat, et que de sourates sont récitées matin et soir (4).
81. Les vents nocturnes ne se répandent à Ṭaiba que pour [y] porter ta renommée au parfum de miel (5).
82. Le plat de l'éclair est pareil à ton sabre : il est resté hors de son fourreau de nuage et devint mince et phtisique.
83. Nombreuses sont les cités infidèles dans lesquelles tu as remplacé les cloches par les « takbīr » et les « tahlīl » [du muezzin] (6).

(1) Très généreux ?

(2) Nasrite, du nom du fondateur de la dynastie : Muḥammad b. 'Aḥmad b. Naṣr.

(3) Veut-il dire qu'il ne laisse pas les rangs des ennemis serrés *(tarkīb)*, et que, par le carnage, il les défait *(taḥlīl)?*

(4) Allusion peut-être à la sourate XLIX de la Victoire.

(5) Ṭaiba est le surnom par lequel le Prophète a honoré Médine (Cf. Goldziher, *Muhammadanische Studien*, II, 37).

(6) « *takbīr* », c'est la formule « *Allāhu 'akbar* » (Dieu est grand) le « *tahlīl* », c'est la formule « *lā 'ilāha 'illa llāh* » (il n'y a d'autre divinité que Dieu), toutes deux, formules qui se trouvent dans l'appel à la prière : tu as remplacé les clochers par les minarets.

صَدَقتْ مُقَدمةُ الجيوش فَصَيَّرتْ   من حينِها مَوْضوعَها مَحْمُولا 84.

كَسَروا تماثيلَ الصَّليب ومَثَّلُوا   بِمَنِ انتمى لوَلائه تَمثِيلا 85.

لَمَّا أحَطْتَ بِها وحان دِمَارُها   أخْرَجْتَ مُتْرَفَها الأعَزَّ ذليلا 86.

تجري الدموعُ وما تبلُّ غَليلَهُ   فَمُصَفَّدٌ يَبكي هُنَاكَ قَتيلا 87.

سَلَّتْ يمينُ المُلكِ مِنكَ على العِدا   عَضْباً مَهيبَ الشَّفْرَتَيْنِ صَقيلا 88.

لم يَرضَ سَيْفُكَ أن يُحَلَّى جوهراً   حتّى يُحَلَّى عَسْجَداً مَحْلُولا 89.

لم ترضَ هِمَّتُكَ القليلَ من التُّقَى   حتّى أتتْ بالصالحات قبيلا 90.

فأقَمْتَ ميلادَ الرسولِ بليلةٍ   أوْضَحْتَ فيها لِلجهادِ سَبيلا 91.

حيثُ القبابُ البيضُ جلَّلتِ الربا   أزهارَ روضٍ ما اكْتَسبنَ ذُبُولا 92.

ومَوَاقِدُ النيرانِ تُذْكى حَولَها   فيُنيرُ مَشْعلُها رُباً وسُهولا 93.

والأفق فَوْقَكَ قُبَّةٌ مَحبُوكَةٌ   مدّتْ عليكَ طِرافَها المسدولا 94.

ورمى إليكَ بِبَدْرِه ونجومِه   يُهديكَ منه التّاجَ والإكليلا 95.

حيثُ الكتائبُ قد تلاطَمَ موجُها   وتدفّقتْ فيها الخيول سُيُولا 96.

زَخَرَتْ بأمواج الحديد ورُبَّما   ضَاقَ الفَضَاء فما وجدْنَ مَسِيلا 97.

يَتجاوبُ التكبيرُ في جَنَبَاتها   فتُعيدُه غُرُّ الجيادِ صَهيلا 98.

حَمَلَتْ من الأبطال كُلَّ مُشَمَّرٍ   لايَقْتَني سُمرَ القنا ونُصولا 99.

آسادُ مَلْحَمَةٍ إذااشتجر الوغى   دَخَلُوا من الأسَلِ المُثَقَّفِ غِيلا 100.

إنْ شمّروا يومَ الحروبِ ذُيُولَهم   سَحَبُوا من الزَّرْدِ المُفاض ذُيُولا 101.

84. L'avant-garde de l'armée a combattu courageusement, si bien que le bruit de ses exploits fut, sur-le-champ, colporté.
85. [Les armées] brisèrent les crucifix et firent subir un châtiment exemplaire à ceux qui se sont mis à l'ombre de la Croix.
86. Quand tu as investi ces cités et que l'heure de leur ruine a sonné, tu en as sorti, humiliés, ceux qui, très honorés, vivaient dans le bien-être.
87. Les larmes coulent, mais n'étanchent pas la soif violente [du souverain] ; et tout [prisonnier] lié pleure, là, mort [bientôt].
88. La dextre du royaume a tiré de toi, contre les ennemis, un sabre brillant, aux tranchants redoutables.
89. Ton sabre n'a pas consenti à être orné de perles, avant d'être orné d'or dissout [dans le sang des ennemis].
90. Tes hautes qualités ne se sont pas contentées d'un peu de crainte de Dieu : elles ont fourni aussi de bonnes œuvres comme garantie.
91. Tu as donc célébré la Nativité de l'Apôtre de Dieu en une nuit au cours de laquelle tu as éclairé la route de la guerre sainte.
92. Là où les coupoles blanches ont couvert les collines : [on dirait] les fleurs blanches d'un jardin qui ne sont jamais fanées.
93. Le feu des foyers brûle autour de ces coupoles, si bien que leurs flammes éclairent collines et plaines.
94. Et, au-dessus de toi, la voûte céleste forme un dôme bien charpenté qui a étendu sur toi sa tente de cuir flottante.
95. Elle t'a jeté la lune et les étoiles : elle t'en offre une couronne et un diadème.
96. Là où les vagues des bataillons s'entre-choquent et où la cavalerie se répand en torrents.
97. Les vagues de fer font déborder les bataillons qui, s'il arrive que l'espace devient exigu, ne trouvent plus de lit par où s'écouler.
98. Les « takbīr-s » [des combattants] se font écho aux flancs de l'armée, répétés par le hennissement des excellents destriers.
99. Qui portent, parmi les héros, tout [homme] décidé, qui ne conserve ni lance, ni fer de lance.
100. Au combat, ce sont des lions qui, pendant la mêlée, pénètrent dans un fourré de lances bien plantées.
101. Si, le jour de bataille, ils retroussent les pans de leurs vêtements, ils laissent traîner [par contre], ceux de leurs amples cottes de maille.

أو قصَّروا يومَ الطِّعانِ رِماحَهُمْ   وصلوا بها الخَطْوَ الوَسَاعَ طَويلا 102.

ياليلةً ظفِرَتْ يَدَايَ بِأجْرِهَا   وسهرتُ فيها بالرِّضَا مشمولا 103.

واللهِ لو عُوِّضْتُ عَنْكِ شبيبَتي   ماكنتُ أرْضَى بالشَّباب بَديلا 104.

يا ناصرَ الإسلامِ يامَلِكَ العُلا   اللهُ يُؤتيكَ الجزاءَ الجزيلا 105.

جهِّزْ جيُوشَكَ للجهادِ مُوَفَّقاً   وكفى بربِّك كافيا وكفيلا 106.

ولْتُبْعِدِ الغاراتِ في أرض ٱلعدا   ولله حسبُكَ ناصرا ووَكيلا 107.

وإليكَ من سُمرِالجهادِ غريبةً   جاءتْ تُقرِّظُكَ الثناءَ الجميلا 108.

وأطلتُ لكنّي أطبتُ وعادتي   ألْفَى مُطيباً في المَديح مُطيلا 109.

لازال نصرُك كلّما استَنْجَدْتَهُ   لِمُهِمِّ دينِكَ عائدا موْصولا 110.

102. Ou si, ce même jour, ils raccourcissent leurs lances, ils marchent en revanche à pas de géants.

103. Ô nuit dont mes mains ont obtenu la récompense, et au cours de laquelle j'ai veillé enveloppé dans la satisfaction !

104. Par Dieu, si l'on me proposait, en échange de toi, ma jeunesse : celle-ci ne me serait pas satisfaisante comme monnaie d'échange.

105. Ô défenseur de l'Islam ! ô roi glorieux ! que Dieu te donne une grande récompense !

106. Prépare tes armées à la guerre, assisté de Dieu : celui-ci est pour toi suffisant et garant.

107. Dirige des incursions lointaines dans les terres ennemies : il suffit que Dieu soit ton défenseur et ton tuteur.

108. Voici pour toi, parmi les lances de la guerre sainte, une [pièce] extraordinaire, qui vient te présenter un bel éloge.

109. Je me suis étendu, mais j'ai excellé et j'ai l'habitude qu'on trouve mes éloges excellents et longs.

110. Puisse ton triomphe, chaque fois que tu l'appelles au secours de quelque chose d'essentiel de la religion, ne cesser de se répéter et de se continuer !

II

Voici le *Prologue* de la PIECE N° II. Il occupe largement la moitié du poème (43 vers sur 82). C'est un modèle du genre : on y trouve tout un développement autour d'un orage qui éclate dans le Nejd, une des multiples façons d'introduire le sujet. Il s'agit, image d'un baroque douteux, d'un éclair qui tente de séduire une femme rebelle à son mari — *fārik* (= un nuage) — vers 4. Viennent ensuite la description de l'amour qu'éprouve le poète pour... le Prophète, la mention de la caravane (vers 31-35) et la demande aux Pélerins de prier pour l'auteur au cours du Pélerinage.

Ce qui enchaîne enfin l'éloge du Prophète (vers 44).

تَـألَّق نَجدِيّـاً فأَذْكَرَني نـجدا   وهاج لي الشَّوْق المُبَرِّحَ و الوجدا 1.
وَميضٌ رأى بُرِدَ الغَمامةِ مُغْفَلاً   فَمَدَّ يَداً بِالتِّبرْ أعلَمتِ آلبُرْدا 2.
تبسَّم فِـي بَحْرِيةٍ قَدْ تَجَهَّمَتْ   فَما بَذَلَتْ وصلاً ولاضَرَبَتْ وعْدَا 3.
وَرَاوَدَ مـنـهـا فـاركـا قـد تَمَنَّعَتْ   فَأهْوى لـهـا نصلا وهدَّدَها رَعْدَا 4.
وأهْوى بهاكفَّ الغِلاب فَأصْبحتْ   ذَلولا ولم تَسْطِع لأمِرتِه رَدَّا 5.
فَحُلَّتُها الحمراءُ من شَفَق آلضُّحَى   نَضَاها و حلَّ المُزنُ مِن جيدها عِقْدَا 6.
لـك اللهُ من بـرق كأنَّ وَمِيضَهُ   يَدُ آلسَّاهِرِ المقرور قَدْ قَدَحتْ زَنْدا 7.
تَعلّم من سُكّانه شِيَمَ آلنَّدى   فَغَادر أجْرَاعَ آلحِمَى رَوْضَةً تنْدَى 8.
و تَوَّجَ من نُوَارِهَا قِنَنَ الرُّبَا   وختَّم مِنْ أزْهَارِهَا آلْقُضُبَ آلْمَلْدَا 9.
لَسَرْعَانَ مَا كَانَتْ مَنَاسِفَ لِلصَّبَا   فَقَدْ ضَحِكَتْ زَهْراًو قَدْ خَجِلَتْ وَرْدَا 10.
بلادٌ عهِدنا في قرارتـهـا آلِصّبَا   يَقِلُّ لذاكَ العَهدِ أنْ يَأْنَفَ آلْعَهْدا 11.
إذَا ما آلنسيمُ آعتَّل في عَرَصَاتِهَا   تَنَاولَ فيها البانَ والشِّيح وآلرنْدَا 12.
فَكَمْ فِي مَجاني وَرْدِهَا مِنْ عَلاَقَةٍ   إذا ما آستُثِيرَتْ أرضُها أنْبَتتْ وَجْدَا 13.
إذَاا ستشعرتْهَا النفسُ عاهدتِ آلجوى   إذَاا لتمحتْها العينُ عاقَدتِ آلسُّهدا 14.
ومِنْ عَاشِق حُرٍّإذا ما آستمالَهُ   حديثُ الهوى العُذْرِيّ صيّرهُ عَبْدا 15.
ومِنْ ذابلٍ يحكي المُحِبّينَ رِقَّةً   فَيَثْنِي إذَاماهبَّ عَرْفُ آلصَّبا قَدَّا 16.

1. [L'éclair] a brillé du Nejd et m'a rappelé cette contrée ; il a excité mon désir violent et ma passion.
2. En brillant, il a vu le manteau terne du nuage ; et sa main, pleine de poudre d'or, lui communiqua un éclat distinctif.
3. Il sourit à un nuage sombre ; mais celui-ci n'accorda pas de rencontre et ne fixa même pas de rendez-vous.
4. Il tenta de séduire une rebelle qui s'était refusée : il baissa alors sur elle sa lame, et la menaça du tonnerre.
5. Il emporta la victoire sur elle, et la rendit soumise ; elle ne put se rebeller contre ses ordres.
6. De sa tunique rouge, faite du crépuscule du matin, il la dépouilla ; et le nuage forma sur son cou un collier [de gouttelettes d'eau].
7. Merveilleux éclair ! ton éclat, on dirait le veilleur transi dont la main bat le briquet.
8. Ayant appris des habitants [des Lieux Saints] les vertus de la générosité, il quitta le sable fin de ces lieux, laissant un jardin ruisselant.
9. Des fleurs de ce jardin, il couronna le sommet des collines ; et il passa des anneaux de fleurs blanches aux branches tendres.
10. Mais combien vite ce jardin devint la proie du vent de l'est : il montra le sourire des fleurs blanches et la confusion des roses.
11. C'est un pays dont, à notre connaissance, la plaine était verte, car la pluie daignait alors l'arroser.
12. Quand la brise fléchit dans les plaines de ce pays, elle s'y imprègne [du parfum] du saule musqué, de l'armoise et du myrte.
13. Combien attachants sont les lieux de cueillette de ses roses ! bien préparé, son sol produit l'amour.
14. Lorsque l'âme l'appréhende, elle s'allie à la tristesse ; lorsque l'œil l'aperçoit, il lie amitié avec l'insomnie.
15. Que d'amoureux libres, deviennent les esclaves de l'amour 'udrite, lorsqu'ils tombent dans ses rets (1).
16. Que d'[hommes] langoureux, dont la minceur rappelle les amoureux, courbent la taille, lorsque souffle la brise parfumée !

(1) Les 'UDRITES étaient une tribu yéménite célèbre pour l'ardeur de sa passion : les hommes n'y arrivaient pas à l'âge de trente ans et mouraient d'amour. (Cf. PERRON, *Femmes arabes avant et après l'Islamisme*, 413-421).

سَقَى ٱللهُ نَجْدًا مَا نَضَحْتُ بِذكرها   على كَبِدي إلاَّ وَجَدتُ لَهَا بَرْدًا 17.

وآنَسَ قَلْبِي فَهْوَ للعهد حَافِظٌ   وقَلَّ على الأيام مَنْ يحفظُ ٱلْعَهْدا 18.

صَبورُ وإنْ لم يَبْقَ إلاَّ ذُبَالَةٌ   إذَا ٱستقبلتْ مَسرى الصَّبا اشتْعلتْ وَقْدَا 19.

خَفُوق إذا الشوق استجاش كَتيبةً   تجوسُ خِلاَلَ ٱلصَّبرِ كَانَ لَهَا بَنْدَا 20.

وقد كنتُ جَلْدًا قَبْلَ أن يُذْهِبَ النَّوَى   دِمائِي وأنْ يَسْتَأصِلَ ٱلْعَظمَ وٱلجِلْدَا 21.

أأحْجَدُ حق ٱلْحبّ والدمع شاهِدُ   وَقَدْ وَقَعَ ٱلتَّسْجيلُ من بعدِ ما أدَّى 22.

تناثر في إثرِ الحُمُول فَرِيدُهُ   فَلِلَّهِ عَينا مَنْ رأى الجوهرَ ٱلْفَرْدَا 23.

جرَى يَقَفاً فِي مَلْعَبِ ٱلخِدِّ أشْهَباً   وأجْهَدَهُ رَكضُ ٱلأسَى فَجَرى وَرْدَا 24.

وَمُرْتَحِلٍ أرسلتُ دَمْعِيَ خَلْفَهُ   لِيُرْجِعَه فَٱستنَّ في إثرْه قَصْدًا 25.

وقلتُ لِقلبي طِرْ إليه بِرُقْعَتي   فَكَانَ حَمَاما فِي ٱلمَسير بِهَا هَدًّا 26.

سرقتُ صُوَاعَ العزم يومَ فِرَاقِهِ   فَلَجَّ وَلَمْ يرقُبْ سُواعاً وَلاَ وُدًّا 27.

وَكَحَّلْتُ عيني مِنْ غُبارِ طَرِيقِهِ   فَأعْقَبَها دمعاً وأورثَها سُهْدًا 28.

إلى اللهِ كَمْ أهدي بِنَجْدٍ وَحَاجِر   وَأكْنِي بدَعْدٍ فِي غرَامِيَ أو سُعْدَى 29.

وما هو إلاَّ الشوق ثَارَ كَمِينُهُ   فَأذْهَلَ نَفْساً لَمْ تُبِنْ عِنْدَهُ قَصْدًا 30.

17. Que Dieu arrose le Nejd ! je ne berce pas mon âme de son souvenir sans éprouver un soulagement.
18. Qu'Il soit le compagnon de mon cœur, assurément fidèle à sa promesse ; alors que sont rares ceux qui tiennent une parole déjà ancienne !
19. Mon cœur résiste, quoique devenu comme une mèche qui, exposée au souffle nocturne de la brise, s'enflamme.
20. Il palpite, lorsque l'amour, servant de bannière à toute une armée, mobilise celle-ci pour réduire ma résistance.
21. J'étais robuste, avant que [la souffrance de] l'éloignement n'ait vidé mon sang et exterminé mes os et ma peau.
22. Renierai-je donc le droit de l'amour, alors que mes larmes en portent le témoignage, et que le jugement a été rendu et enregistré ?
23. [Mes larmes] se sont éparpillées, sur les traces de la caravane, [comme une perle] unique : bienheureux celui qui a vu la perle unique !
24. Blanches, elles étaient, quand elles roulèrent sur mes joues, mais [rouges comme les] roses, elles devinrent, quand la tristesse les a poussées à entreprendre une course rapide.
25. J'ai dépêché mes larmes derrière un voyageur, pour le faire revenir ; elles ont galopé directement sur ses traces.
26. « Vole vers lui », dis-je à mon cœur, « avec mon message », il partit, telle une colombe, dans sa course intrépide.
27. J'ai volé la coupe de la fermeté, le jour de la séparation ; mais [mon ami] s'entêta, ne tenant compte ni du Jour de la Résurrection, ni de l'amitié (1).
28. Je me suis fardé les yeux avec la poussière de sa route : il en est résulté des larmes et des insomnies.
29. Dieu ! combien je répète en délire [les mots] Nejd et Ḥâğir ; et combien je fais allusion, dans mon amour, [aux noms] Da'd et Su'dà (2).
30. Mais ce n'est que l'amour ; ses symptômes se sont manifestés, et il a déconcerté mon âme qui ne lui avait pas fait part de ses intentions.

(1) SUWĀ' et WUDDA sont aussi deux divinités mekkoises (Cf. C. 100-LXI, 22). Il y a là le jeu de mots appelé « *tauriyya* ».

(2) DA'D et SU'DĀ sont des personnages de convention comme Su'ād dans le fameux poème de KA'B IBN ZUHAIR, par ex. (cf. R. BASSET, *La Bānat Su'ād*, p. 62).

وما بِيَ إِلاَّ أن سَرَى الركبُ مَوْهِناً فَأَعْمَلَ في رَمْلِ ٱلحِمى النَّصَّ وٱلوَخْدَا 31.

وَجَاشَتْ جنودُ ٱلصَّبرِ وٱلبَيْنِ والأَسَى لَدَيَّ فَكان ٱلصَّبرُ أَضْعَفَهَا جُنْدَا 32.

ورُمتُ نهوضًا واعتزمتُ مُوَدِّعاً فَصَدَّ بِيَ ٱلمَقْدورُ عَنْ وِجْهَتِي صَدًّا 33.

رَقيق بدتْ لِلمُشْتَرِين عيوبُه ولم تُلْتَفَتْ دعواهُ فٱستوجبَ ٱلرَدًّا 34.

تَخَلَّفَ عَنّي رَكبُ طيبةَ عانِياً أما آن للعاني ٱلمُعَنَّى بِأن يُفْدَى 35.

مُخَلَّفُ سِرِبي قَدْأُصِيبَ جنَاحُه وطِرْنَ فَلَمْ يَسْطَع مَراحاً ولامَغْدَى 36.

نَشدْتُكَ ياركبَ الحجازِ تَضَاءلتْ لكَ ٱلأرضُ مهما استعرض ٱلسهلُ وٱمتدًّا 37.

وجمَّ لكَ ٱلْمَرعَى وأذْعَنَتِ ٱلصُّوَى ولم تفتقِدْ ظِلاًّ ظَليلاً وَلاوِرْدَا 38.

إذَا أنتَ شافَهْتَ الدِّيار بِطَيْبَةٍ وجِئتَ بها القَبْرَ المُقَدَّس وٱللَّحدا 39.

وآنَسْتَ نُوراً مِنْ جنَابِ مُحمَّدٍ يُجَلّي القلوبَ ٱلغُلْفَ والأَعيُنَ الرُّمْدا 40.

فَنُبْ عَنْ بَعيدِ الدارِ في ذلك الحِمَى وَأذْرِ بِهِ دَمْعاً وعَفِّرْ به خَدًّا 41.

وقُلْ يا رسولَ اللهِ عبْد تقاصَرَتْ خُطَاهُ وَأضْحَى من أحِبَّتِهِ فَرْدَا 42.

ولم يَسْتَطِع من بَعدِ مابَعُدَ ٱلمُنَى سِوى لَوعةٍ تَعتادُ أو مِدْحَةٍ تُهْدَى 43.

تداركْهُ ياغَوْث العِبادِ بِرَحْمَةٍ فَجُودُك ماأجْدَى وكَفُّك ما أنْدَى 44.

31. Ce qui m'a ému, c'est le départ, au milieu de la nuit, de la caravane, qui s'est ébranlée sur le sable des Lieux Saints, à pas accélérés et rapides.

32. Les armées de la résignation, de l'éloignement et de la tristesse se soulevèrent en moi : mais l'armée de la résignation s'avéra la plus faible.

33. Sur le point de me lever et de me décider à faire mes adieux, je fus, cependant, détourné cruellement de ma destination par la Fatalité.

34. [J'étais semblable en cela à] l'esclave dont les infirmités sont visibles aux acheteurs : la réclame faite autour de lui n'attira personne et force fut à son maître de le reprendre.

35. La caravane de Ṭaiba me laissa prisonnier derrière elle ; ne fut-il donc pas possible au prisonnier fatigué d'être racheté ?

36. [Je suis pareil à] l'oiseau dont les ailes sont malades : la troupe le laisse derrière elle et s'envole ; mais lui ne peut voler ni matin ni soir.

37. Je t'en conjure, ô caravane du Ḥiǧāz (puisse la terre, — quelque large et longue que soit la plaine — être petite pour toi ;

38. Puisses-tu trouver beaucoup de pâturages, dompter les terrains élevés, ne jamais manquer d'ombrages épais et d'aiguades !),

39. Quand tu approcheras des habitations de Ṭaiba, et que tu arriveras au Mausolée sacré, Tombeau [du Prophète],

40. Et que tu te familiariseras avec une lumière émanant du Prophète, lumière qui éclaire les cœurs aveugles et les yeux chassieux,

41. Remplace alors, dans ces Lieux Saints, celui qui en habite loin ; pour lui, répands tes larmes et plonge ton visage dans la poussière.

42. Et dis : « O Apôtre de Dieu, ton esclave n'a pu venir jusque-là : il se trouve ainsi isolé, loin de ses amis ».

43. De même qu'il n'a pu, le but étant inaccessible, que se faire à sa souffrance, et offrir ses louanges.

44. Atteins-le, ô Sauveur des hommes, par ta miséricorde, car combien grande est ta générosité, larges sont tes dons !

III

J'ai choisi comme exemple de *Panégyrique du Prophète* celui de la PIECE N° III qui présente une certaine originalité : son *rythme*, « maǧzū' er-Raǧaz » dont c'est le seul emploi connu dans une *maulūdiyya;* son *plan*, inspiré du déroulement du Pélerinage.

Le nasîb (vers 1-45) commence par l'évocation des Lieux Saints et le *raḥīl* de la caravane. Il s'y ajoute, et cela sort encore de l'ordinaire, une description du Pélerinage et de ses différentes stations (vers 29-45).

Comme en général, à la fin du Pélerinage à la Mekke, les Pélerins se rendent à Médine, le poète greffe tout naturellement de cette façon le Panégyrique du Prophète (vers 46-99) à la première partie.

Ce panégyrique contient beaucoup des thèmes habituels, miracles..., mais en plus un élément original : l'auteur y a inséré plusieurs vers (77-98) où il fait son mea-culpa et formule quelques vérités courantes, quelques sentences sur la brièveté de la vie. Il regrette surtout les Lieux Saints et voudrait bien y retourner. Mais le pourrait-il sans l'aide de son souverain (v. 99) transition commode pour faire l'éloge du Sultan.

تُمَّ ثَنَوْا نحوَ رسو   لِ اللهِ سيرَ ٱلضُّمَّرِ 46.
فَعاينُوا في طَيْبَةٍ   لَألآءَ نُورٍ نَيِّرِ 47.
زَاروا رسولَ اللهِ وٱستً   تَشفَوْا بلثمِ ٱلْجُدُرِ 48.
نَالُوا بِهِ مَا أمَّلُوا   وعرَّجُوا في ٱلأثَرِ 49.
عَلَى الضّجيعَيْنِ أبِي   بَكْرٍ ٱلرِضَى وعُمَرِ 50.
زِيارةُ الهادي الشفيـ   ـعِ جُنَّةٌ في المَحْشَرِ 51.
فأحْسَنَ ٱللهُ عَزَا   ءَ قاصِدٍ لَمْ يَزُرِ 52.
رَبْعٌ تَرى مُسْتَنْزَلَ ٱلْ   آيِ بِهِ وٱلسُّوَرِ 53.
وَ رَوْضَةَ ٱلْجَنَّةِ بَيْـ   ـنَ رَوْضَةٍ و منْبَرِ 54.
وَمُلْتَقَى جِبْرِيلَ بِالْـ   ـهَادِي الّزَكِيِّ ٱلْعُنْصُرِ 55.
مُنْتَخَبِ ٱللهِ وَمُخْـ   ـتارِ ٱلْوَرَى منْ مُضرِ 56.
والمُنْتَقَى وٱلكونُ مِنْ   مَلابِسِ الخلْق عَرِي 57.
إذْ لَمْ يَكُنْ فِي أُفُق   مِنْ زُحَلٍ ومُشْتَرِي 58.
ذو المعجزات ٱلْغُرِأمـ   ـثَالِ النّجومِ ٱلزُّهُرِ 59.
يَشْهَد بالِصّدْق لَهُ   مِنْهَا آنشِقاق ٱلْقَمَرِ 60.
والضَّبُّ والظَّبْي إلَى   نطق ٱلحَصى و ٱلشَّجَرِ 61.
مَن أطْعَمَ ٱلاْلْفَ بِصَاعٍ   فِي صَحِيحِ ٱلْخَبَرِ 62.

46. Ensuite [les Pélerins] se sont dirigés vers l'Apôtre de Dieu sur des montures efflanquées.
47. A Ṭaiba, ils ont vu l'éclat d'une lumière scintillante.
48. Ils ont rendu visite à l'Apôtre de Dieu et ont obtenu la guérison par des baisers sur les murs [de son Mausolée].
49. Par lui, ils virent leur espoir se réaliser ; puis ils se dirigèrent vers les restes.
50. Des deux voisins de tombe : 'Abû-Bakr, l'agréé, et 'Umar.
51. Faire une visite au Guide, à l'Intercesseur, c'est obtenir sa protection le jour du Jugement Dernier.
52. Que Dieu console bien le Pélerin qui, ayant voulu faire une visite au Prophète, en fut empêché.
53. Dans cette localité, on voit le lieu de révélation des versets et des sourates [du Coran,]
54. Un jardin paradisiaque entre le Tombeau [du Prophète] et sa chaire (1).
55. Le lieu de rencontre de l'Ange Gabriel, avec le Guide, à l'origine pure,
56. L'Élu de Dieu, le Distingué des hommes, parmi les Muḍar,
57. Le Pur, alors que la création était démunie de vêtements humains.
58. Car, à l'horizon, il n'y avait ni Saturne, ni Jupiter.
59. Celui qui a fait des miracles éclatants comme les étoiles scintillantes.
60. Parmi ces miracles, la lune fendue témoigne de la sincérité [du Prophète] (2).
61. Le lézard, la gazelle, les cailloux et les arbres lui ont adressé la parole.
62. Celui qui a nourri tout un millier avec [le contenu d']une mesure, miracle rapporté dans des récits authentiques (3).

(1) Allusion au *ḥadīṯ* suivant : « Entre ma chaire et ma tombe, se trouve un jardin du Paradis » (cf. par ex. BUḪĀRĪ, I, 142).

(2) Les Quraišites demandaient à Mahomet une preuve de sa mission la lune se fendit en leur présence ; mais ils restèrent insensibles à ce miracle (cf. ŠIFĀ, I, 237).

(3) La capacité du « *ṣâ'* », mesure de volume est bien indiqué par les commentateurs des traités de droit musulman, car c'est un « ṣâ' » de blé ou d'orge que chaque musulman doit donner aux pauvres, à l'occasion de la fête de la rupture du jeûne (Cf. A. BEL, *Trouvailles archéologiques à Tlemcen*, in « Revue Africaine », n° 257, p. 234, 1925).

Le miracle de la « multiplication des pains » s'est produit à l'occasion de la « bataille du Fossé » (an V-627) : un peu d'orge et un chevreau, tout ce que possédait la femme de ĞĀBIR,

63. وَٱلْجَيْشَ روّاهُ بِمَا   ءِٱلرَّاحَةِ ٱلْمُنْهَمِرِ

64. يَانُكْتَة ٱلْكَونِ ٱلَّتِي   فَاتَتْ مَنَالَ ٱلْفِكَرِ

65. يَاحُجَّةَ ٱللَّهِ عَلَى ٱلـ   رَّائِحِ وَٱلْمُبْتَكِرِ
66. يَاأَكْرمَ ٱلرُّسْلِ على ٱلـ   لَّهِ وَخَيْرَ ٱلْبَشَرِ
67. يَامَنْ لَهُ ٱلتَقدُّمُ ٱلْـ   حَق عَلَى ٱلتَّأَخُّرِ
68. يَامَنْ لَدَى مَوْلِدِهِ ٱلْـ   مُقَدَّسِ ٱلْمُطَهَّرِ
69. إِيوَانُ كِسْرَى ٱرتَجَّ إِذْ   ضَاءَتْ قُصُورُ قَيْصَرِ

70. وَمُوقَدُ ٱلنَّار طُفِي   كَأَنَّهُ لَمْ يُشعَرِ
71. يَاعُمْدَتِي يَامَلْجَئي   يَامَفْزَعِي يَاوَزَرِي
72. يَامَن لَه ٱللِّوَاءُ وَٱلْـ   حوضُ وورد ٱلْكَوْثَرِ
73. يَامُنْقِدَ ٱلْغَرْقَى وَهُمْ   رَهْنُ ٱلْعذابِ ٱلْأَكْبَرِ

74. إِنْ لَمْ تُحَقّقْ أَمَلِي   بؤْتُ بِسَعْيِ ٱلْمَخْسَرِ

63. L'armée, il l'a désaltérée avec l'eau qui coula de la paume de sa main (1).

64. Ô toi qui es le centre d'intérêt de la Création, inaccessible à l'intelligence !

65. Ô preuve de Dieu sur le voyageur, à l'aube, ou au crépuscule !

66. Ô le plus noble des Apôtres auprès de Dieu, et le meilleur des hommes !

67. Ô toi qui es authentiquement le Premier, tout en étant le Dernier ! (2)

68. Ô toi, à l'occasion de la naissance sainte et pure duquel,

69. Le palais de Cosroès s'ébranla et s'effondra, alors que les châteaux de César s'illuminèrent (3).

70. Le feu des foyers s'éteignit, comme s'il n'avait pas été allumé (4).

71. Ô mon appui, mon refuge, mon asile, mon abri !

72. Ô toi qui possèdes l'étendard, le bassin et l'aiguade d'El-Kauṯar (5).

73. Ô Sauveur des noyés, alors qu'ils sont prisonniers du plus grand tourment ;

74. Si tu ne réalises pas mes vœux, je m'en retournerai les mains vides !

suffisent, non seulement pour nourrir émigrants et auxiliaires, mais encore pour assurer une nourriture abondante aux compagnons absents (cf. ŠIFĀ, I, 246 ; IBN 'AŠŪR, 50-51).

(1) Le Prophète augmenta d'une façon surnaturelle une quantité d'eau insuffisante pour apaiser la soif d'un grand nombre de fidèles (cf. ŠIFĀ, I, 214-240).

(2) Mahomet a été envoyé comme le « sceau des Prophètes », et pourtant Dieu, avant le commencement du monde, l'avait distingué. Tout fut créé pour lui : c'est pour cela qu'il est à la fois le Premier (à qui Dieu avait pensé) et le Dernier qu'il a envoyé.

(3) Il s'agit de KOSROU ANOUCHIRWAN (Cosroès le Généreux) qui régna en Perse de 531 à 578 ap. J.-C. Le palais dont il est question est appelé TAL KESRA et s'élevait à Ctésiphon *(El-Madâ'in)* (Cf. MAS'ŪDI, *Prairies d'or*, II, 95).

Les « CHATEAUX DE CESAR », sont ici les châteaux de Syrie, contrée byzantine alors. 'UṮMĀN b. EL-'ĀṢ rapporte les paroles suivantes de sa mère Fāṭima : « J'étais auprès de 'Amīna lorsqu'elle enfanta le Prophète de Dieu... Pendant l'accouchement, il sortit d'elle une lumière qui illumina la maison où nous étions ». La lumière qu'aperçut Fāṭima était si vive qu'on pouvait distinguer de la Mekke les châteaux de Busra en Syrie (cf. SĪRĀ, I, 77).

(4) Il s'agit du feu sacré que les Persans adoraient et qui s'éteignit la nuit de la naissance du Prophète.

(5) Il s'agit de L'ETENDARD que portera le Prophète, le jour du Jugement (cf. *supra*, p. 360, n. 2). Pour ce qui est du BASSIN, c'est une allusion à la croyance d'après laquelle chaque Prophète a un réservoir où il doit se désaltérer, avec sa nation, avant d'entrer au Paradis. Celui de Mahomet est le plus grand de tous ; d'un côté à l'autre, il y a un mois de marche (cf. Pir Ali BERKEVI, *Exposition de la foi musulmane*, p. 19). La sourate CVIII du Coran porte le titre de « *sourate el-Kauṯar* ». Le Prophète aurait dit que ce nom de Kauṯar désigne un fleuve du Paradis possédant beaucoup de vertus, son eau est plus douce que le miel plus blanche que le lait, plus fraîche que la glace, plus moelleuse que le beurre... (cf. *Commentaire* de BAIḌĀWĪ, 578).

75. صَلَّى عَلَيْكَ اللهُ يَا ثِمَالَ كُلِّ مُعْسِرِ
76. صَلَّى عَلَيْكَ اللهُ يَا نُورَ ٱلدُّجَى ٱلْمُعْتَكِرِ
77. يا وَيْحَ نَفْسِي كَمْ أرَى فِي غَفْلَةٍ مِنْ عُمُرِ
78. وَاحَسْرَتِي مِنْ قِلَّةِ ٱلزَّاد وَبُعْدِ ٱلسَّفَرِ
79. يَحُجُّنِي وَٱللَّهِ بِالْبُرْهانِ وعظُ ٱلْمِنْبَرِ
80. يَا حُسْنَهَا مِنْ خُطَبٍ لَوْ حَرَّكَتْ مِنْ نَظَرِ
81. يا حُسْنَهَا مِنْ شَجَرٍ لَوْ حملتْ مِنْ ثَمَر
82. أُؤمِّلُ ٱلأوْبَةَ وَٱلْأمْرُ بِكَفِّ ٱلْقَدَرِ

83. اُسَوِّفُ ٱلْعَزمَ بِهِ مِنْ شُهُرٍ لِشُهُرِ
84. مِنْ صَفَرٍ لِرَجَبٍ مِنْ رَجَبٍ لِصَفَرِ
85. ضَيَّعْتُ فِي ٱلْكِبْرَةِ مَا أعْدَدْتُهُ فِي ٱلصِّغَرِ
86. وَلَيْسَ مَا مَرَّ مِنَ ٱلْأيَّامِ بِالْمُنْتَظَرِ
87. وقَلَّمَا أنْ حُمِدَتْ سَلامَة فِي غَرَرِ
88. وَلِي غَرِيمُ لا يَنِي في طَلَبٍ لِمُنْكَر

89. يَانَفْسُ جِدِّي قَدْبَدَا الصُّبْحُ ألا فاعْتَبِرِي
90. وَٱتَّعِظِي بِمَنْ مَضَى وَٱرتَدِعِي وَٱزْدَجِرِي
91. مابَعْدَ شَيْبِ ٱلْفَوْدِ مِنْ مُرْتَقَبٍ فَشَمِّرِي

92. أنتِ وَإنْ طَالَ ٱلْمدى فِي قُلْعَةٍ وَسَفَرِ
93. وَلَيْسَ مِنْ عُذْرٍ مُقِيمٍ حُجَّةُ ٱلْمُعْتَذِرِ
94. يَالَيْتَ شِعْرِي وَٱلْمُنَى تَسْرِق طِيبَ ٱلْعُمُرِ
95. هَلْ أرْتَجِي مِنْ عَوْدَةٍ أو رَجْعَةٍ أوْصَدَرِ
96. فَأُبْرِدَ ٱلْغُلَّةَ مِنْ ذَاكَ الزُّلالِ ٱلْخَصِرِ

75. Dieu te bénisse, ô Sauveur des pauvres !

76. Dieu te bénisse, ô Lumière des ténèbres noires !

77. Malheur à moi ! que de négligences je constate dans ma vie !

78. Hélas ! le viatique est rare ! le voyage, lointain !

79. L'exhortation [faite en] chaire fournit des preuves contre moi.

80. Quels beaux sermons, s'ils éveillaient ma clairvoyance !

81. Quels beaux arbres, s'ils portaient des fruits !

82. J'espère retourner [dans les Lieux Saints], mais la décision appartient au Destin.

83. Je recule ma résolution de mois en mois,

84. De Ṣafar à Rajab, et de Rajab à Ṣafar.

85. J'ai perdu, âgé, ce que jeune, j'avais préparé.

86. Et il ne faut pas s'attendre au retour du temps passé.

87. Il est rare que l'on se tire sain et sauf d'un danger.

88. J'ai un adversaire [en moi-même] qui ne recherche que les actions blâmables.

89. Redouble d'efforts, mon âme, car l'aurore apparaît réfléchis donc ! (1)

90. Profite des leçons du passé ; cesse ton égarement, maîtrise-toi !

91. Quand les tempes grisonnent, il n'y a plus rien à attendre [de la vie] ; prépare-toi donc !

92. Tu es sur le point de partir et de voyager, quoique le but soit lointain.

93. Les allégations de l'homme qui s'excuse ne sont pas convaincantes.

94. Hélas ; on gaspille le meilleur de la vie à former des vœux !

95. Puis-je espérer un recommencement, un retour, un renouvellement ?

96. Pour apaiser ma soif dans cette [eau] douce et fraîche (2).

(1) L'aurore ici est une métaphore pour les cheveux blancs.
(2) Il s'agit de l'eau du puits de Zemzem.

مُقْتَدِياً بِمَنْ مَضَى   مِنْ سَلَفٍ ومَعْشَرِ ..97

نَالوا جِوارَ ٱللهِ وَهـ   ـوَ ٱلْفَخْرُ لِلْمُفْتَخِرِ :98

أرْجُو بِإِبْرَاهِيم مَوْ   لايَ بُلُوغَ ٱلْوَطَرِ .99

97. Imitant les anciens parmi les ancêtres et les Compagnons [du Prophète].
98. Qui ont obtenu de vivre dans le voisinage de Dieu, gloire de celui qui se glorifie.
99. J'espère, par 'Ibrāhīm, mon Seigneur, d'atteindre mon but.

IV

L'*Éloge du Souverain* que je tire de la PIECE N° XVII est un modèle du genre.

Il pourrait faire partie de n'importe quelle poésie et il ne contient rien qui ne puisse être décerné à n'importe quel souverain. Il n'est composé que de plates adulations et de basses flatteries à l'égard du Prince, de sa famille et de son armée.

وَهَلْ تَمْحُوَنْ عَنّي خَطَايا آقْتَرَ فْتُها　　خُطىً لِيَ في تِلْكَ آلبِقاعِ وَأَوْطَانِ .68

وَمَا ذاعَسَى يُثْنِي عِناني وإنّ لِي　　بِآلك جَاهاً صهوةَ آلْعزِّ أمْطَاني .69

إذا صَدّ عن زُوارك البأسُ وآلْغَنَى　　فَجُود ُابنِكَ المنصورِ أحمدَ أغْنَاني .70

عِمادي آلّذي أوطا السماكَيْنِ أخْمَصَا　　وَأوفَى عَلى آلسَّبع الطّبَاق فَأدْنَانِي .71

مّتَوّجُ أمْلآكِ آلزّمَانِ وَإنْ سَطَا　　أحَلّ سُيوفاً في مَعَاقِدِ تِيجَانِ .72

وَقَارى أسودَ الغاب بِالصّيدِ مِثْلِهَا　　إذَا آضْطَرَبَ آلْخطِيُّ مِنْ فَوْق جُدَارنِ .73

هِزَبْرُإذَا زارَالبِلادَ زَئِيرُهُ　　تَضَاءَلَ فِي أخْيَاسِهَا أسْدُ خَفّانِ .74

وَإنْ أطْلَعَتْ غيمَ آلْقتَامِ جيُوشُهُ　　وَأرْزَمَ في مَرْكُومِهِ رَعْدُ نِيرَانِ .75

صَبَبْنَ عَلَى أرْضِ آلْعُدَاةِ صَوَاعِقاً　　أشَلْنَ عَلَيْهِمْ بَحْرَ خَسْفٍ وَرُجْفَانِ .76

كَتَائِبُ لَوْيَعْلُونَ رَضْوَى لَصَدّعَتْ　　صَفَاهُ آلْجِيادُ آلْجَرْدُ تَعْدُو بِعُقْبَانِ .77

عَدِيد آلْحَصَا مِنْ كُل أرْوَعَ مُعْلَمٍ　　وَكُلّ كَمِيّ بالرّدَيْنِي طَعّانِ .78

إذَاجَنّ ليلُ الحربِ عنهُمْ طُلَى آلْعِدا　　هَدَتْهُمْ إلَى أوْدَاجِهَا شُهبُ خُرْصَانِ .79

68. N'effaceras-tu pas les péchés que j'ai commis, lorsque je foulerai des pieds ces lieux et ces contrées ?
69. Mais quoi ! qui pourra me détourner de cette décision, alors que je possède la considération, grâce à tes nobles descendants qui ne cessent de me combler ?
70. Si le mal et les soucis s'éloignent de ceux qui te font un pélerinage, sache que, par sa générosité, ton descendant, le victorieux 'Aḥmad m'a enrichi.
71. Il est mon soutien, lui qui a sous les pieds les deux Gémeaux et qui domine les sept cieux, il m'a approché de lui.
72. Il distribue les couronnes aux rois de son siècle, et, quand il fait la guerre, il s'abat sur un monceau de diadèmes.
73. Il oppose aux assaillants, [vrais] lions des forêts, des combattants qui les égalent, quand les lances s'agitent au-dessus des murs.
74. Il est le lion qui, en remplissant la contrée de ses rugissements, oblige les lions de Ḥaffān, à se tapir dans leurs fourrés (1).
75. Quand ses troupes soulèvent des nuages de poussière, et que le tonnerre de ses feux gronde autour de son cortège,
76. Elles font pleuvoir des foudres, sur la terre des ennemis, et déchaînent une mer d'abîmes et de flots tumultueux.
77. Si ses escadrons gravissaient Raḍwà, les nobles destriers, [montés par des cavaliers] semblables à des oiseaux de proie, sont capables, dans leur course échevelée, de fondre le roc de cette montagne (2).
78. Ses cavaliers innombrables provoquent l'admiration et portent des signes distinctifs ; ils sont armés jusqu'aux dents et savent frapper courageusement de leurs lances.
79. Quand la nuit du combat leur cache les cous des adversaires, les éclairs qui jaillissent de leurs lances leur indiquent les veines jugulaires [de ces adversaires].

(1) *Ḥaffān* est une localité en Iraq, célèbre par ses lions (YĀQŪT, II, 456).
(2) *Raḍwà* est une montagne à Médine (YĀQŪT, II, 790).

مِنَ ٱللَّاءِ جَرَّعْنَ ٱلْعِدَى غُصَصَ ٱلرَّدى وَعَفَّرْنَ فِي وجهِ الثَّرى وَجْهَ بسْتِيَانِ 80.

وَفَتَّحْنَ أقْطَارَ ٱلْبِلادِ فَأَصْبَحَتْ تُؤَدّي ٱلْخَرَاجَ ٱلْجَزْلَ أملاكُ سُودانِ 81.

إمَامُ ٱلبَرايَا من عَلِيّ نِجَارُهَ ومِنْ عَتْرَةٍ سَادُوا ٱلْوَرَى آل زَيْدَانِ 82.

دَعَائِم إيمان وأركانُ سُودَدٍ ذَوُو هِمَمٍ قَدْ عَرَّسَتْ فَوْقَ كِيوَانِ 83.

هُمُ ٱلْعَلَوِيُونَ ٱلَّذِينَ وُجوهُهُمْ بُدُورٌ إذَا ما أحْلَكَتْ شُهْبُ أزْمَانِ 84.

وهُمْ آلُ بَيْتٍ شيَّدَ ٱللّهُ سَمْكهُ عَلَى هَضْبَةِ ٱلْعَلياءِ ثابِتِ أركَانِ 85.

وَفِيهِمْ فَشَا ٱلذكرُ الحكيمُ و صَرَّحَتْ بِفَضْلِهِمُ آياتُ ذِكْرٍ و قُرْآنِ 86,

فُرُوعُ ٱبنِ عِمّ ٱلْمُصْطَفَى وَوَصِيّهِ فَنَاهِيكَ مِنْ فَخْرَيْنِ قُرْبى وقُرْبَانِ 87.

وَدَوْحَةُ مَجْدٍ مُعْشَبِ ٱلرَّوْضِ بالعلا يُجَادُ بِأمْوَاهِ ٱلرِسَالَةِ رَيَّانِ 88.

بِمَجْدِهِمُ ٱلْأَعْلَى الصَّرِيح تَشَرَّفَتْ مَعَدٌّ عَلَى ٱلْعَرْبَاءِ عَادٍ وَقَحْطَانِ 89.

أُولئكَ فَخْرِي إنْ فَخَرْتُ علىٱلْوَرَى ونَافَسَ بَيْتِي فِي ٱلولا بيتَ سلمانِ 90.

80. Ce sont ces troupes-là qui ont fait goûter à l'ennemi les angoisses de la mort, et qui ont fait rouler dans la poussière la tête de Sébastien (1).

81. Ce sont elles qui ont conquis de nombreuses contrées : les princes du Soudan paient depuis lors un énorme tribut.

82. 'Aḥmad est l'imam des hommes, de la race de 'Alī et de Zīdān, de cette noble famille qui a dominé le monde.

83. Ces princes sont les piliers de la foi, les soutiens de l'autorité [royale], les personnages dont les grands desseins s'élèvent au-dessus de Saturne.

84. Ils sont les 'Alides, dont les faces ont l'éclat de la pleine lune, lorsque la flamme du temps s'obscurcit.

85. Ils sont les membres de cette famille dont Dieu a édifié la renommée sur la colline de la gloire, avec une base solide.

86. La Sage Édification a été divulguée parmi eux et les versets du Coran ont proclamé hautement leur supériorité.

87. Ils sont les rejetons du cousin du Prophète et son exécuteur testamentaire : quels plus beaux titres de gloire que ces liens du sang etceux de la confiance !

88. [Ils sont comme] l'arbre de la gloire qui recouvre de son feuillage le jardin de la Renommée, et qui est arrosé par les ondées incessantes de l'Apostolat.

89. C'est à leur illustration si haute et si pure que Ma'add a dû sa supériorité sur les Arabes 'Ad et Qaḥṭân (2).

90. Ces princes feront ma gloire si je dois être honoré parmi les hommes ; grâce au lien de clientèle qui me rattache à eux, ma famille rivalisera avec celle de Salmān (3).

(1) DON SEBASTIEN, roi du Portugal, tué à la bataille de Ouàdì l-Maḫàzin, « bataille des Trois Rois », en 1576-1578.

(2) MA'ADD, terme collectif employé pour désigner certaines tribus arabes, et plus précisément les tribus originaires du Nord de l'Arabie (Muḍar et Rabī'a) (cf. E.I. III, 59-60). QAḤTAN passe chez les Arabes pour l'ancêtre de tous les Arabes du Sud (E.I. II, 669-671).

(3) SALMĀN, d'après son propre récit, reproduit par IBN 'ISḤĀQ (SIRA, I, 104 et sq.) était un Persan de la province d'Ispahān. Il abjura la religion du feu pour se faire chrétien. Il pratiqua le christianisme jusqu'au moment ou il eut connaissance de la mission de Mahomet ; il se rendit alors en Arabie ou il fut vendu comme esclave et ne recouvra sa liberté qu'après les batailles de Badr et de 'Uḥud. Ayant adopté l'Islam, il donna à Mahomet, à la bataille du Fossé, le conseil de creuser une « tranchée » pour protéger ses troupes.

Dans ce vers, le poète fait allusion à ce *ḥadīṯ* : « Salmān fait partie de ma famille ».

Il estime qu'il occupe auprès d'Al-Manṣur le rang qu'occupait Salmān auprès du Prophète.

إذا اقتسمَ المُدّاحُ فَضْلَ فَخارِهِمْ   فَقِسْمِيَ بِالمَنْصُورِ ظاهِرُ رُجْحَانِ .91
إمَامٌ لَهُ فِي جبهةِ الدّهْرِ مَبْسَمٌ   ومِنْ عِزّهِ فِي مَفْرِقِ المُلْكِ تاجَانِ .92
سما فَوْقَ هاماتِ النجومِ بِهِمّةٍ   يَحُومُ بها فَوقَ ٱلسماواتِ نَسْرَانِ .93
وَأطْلَعَ فِي أُفقِ ٱلْمَعَالِي خِلافَةً   عليها وِشاحٌ مِنْ عُلاهُ وَسِمْطانِ .94
إذَامَا ٱحْتَبَى فوق ٱلاسِرَّةِ وَٱرْتَدَى   على كِبْرِياءِ ٱلمُلكِ نَخْوَةَ سلطانِ .95
تَوَسَّمْتَ لُقْمَانَ ٱلْحجا وَهْوَ نَاطِقٌ   وَشَاهَدْتَ كِسرَى ٱلْعَدْلِ فِي صَدْرِ إِيوَانِ .96
وَإِنْ هزّهُ حرُّ الثناءِ تَدَفّقَتْ   أنَامِلُهُ عُرْفاً تَدَفُّقَ خُلْجَانِ .97
أيَا نَاظِرَ الأسلامِ شِمْ بَارِقَ ٱلْمُنَى   وباكِرْ لروضٍ في ذُرَاٱلْمجدِ فَيْنَانِ .98
قَضَى اللهُ في عَلْيَاكَ أنْ تَمْلِكَ ٱلدُّنْيَا   وَتَفْتَحَهَا مابَيْنَ سُوسٍ وَسُودانِ .99
وأنّكَ تطوي الارضَ غَيْرُ مُدَافَعٍ   فَمِنْ أرضِ سودانٍ إلَى أرْضِ بَغْدَانِ .100
وَتَمْلأهَا عَدْلاً يَرِفّ لِوَاؤُهُ   عَلَى الهرمَيْنِ أوْعَلَى رَأْسِ غمْدَانِ .101
فَكَمْ هَنّأتْ أرْضَ ٱلعِراقِ بِكَ ٱلْعُلا   وَوَافَتْ بِكَ ٱلْبُشْرَى لأطْرَافِ عَمَّانِ .102
فَلَوْ شَارَفَتْ شَرْقَ ٱلْبلادِ سُيوفُكُمْ   أتاكَ ٱسْتِلاباً تاجُ كِسرى وَخَاقَانِ .103

91. Si les poètes doivent partager l'honneur de ceux qu'ils louent, ma part avec El-Manṣûr sera certainement grande.

92. Car la Fortune sourit au front de cet imam qui, à cause de sa puissance, devrait ceindre deux couronnes sur sa tête royale.

93. Par ses hautes qualités, il s'est élevé au-dessus des astres, et pareil à l'aigle, il plane au-dessus des cieux.

94. Il a élevé dans les sphères les plus hautes son règne qu'entoure, comme un double collier, une auréole de gloire.

95. Quand il siège sur son lit [de justice], et qu'il drape sa stature royale dans ses emblèmes de souverain,

96. Vous croiriez voir Luqmān de la sagesse qui va parler, ou [encore] le Cosroès de la justice trônant dans son palais (1).

97. S'il se sent ému par les louanges sincères, les bienfaits coulent de ses doigts avec la rapidité d'un torrent.

98. Ô toi qui es le Chef de l'Islam, guette l'éclair du Destin, et hâte-toi d'aller aux sommets des parterres cueillir une double part de gloire !

99. Dieu a décrété, pour ta gloire, que tu serais le maître du monde ; que tu conquerrais les pays compris entre le Sous et le Soudan,

100. Que tu posséderais, sans qu'on te la dispute, toute la terre : du pays du Soudan au pays de Baġdād.

101. Que tu la remplirais d'équité, et que tu planterais ton étendard sur les deux Pyramides ou sur le sommet de Ġumdān (2).

102. Combien, grâce à toi, l'Iraq recouvrerait de splendeur ; ce serait encore par toi que la bonne nouvelle serait portée jusqu'aux confins de 'Ammān (3).

103. Si ton glaive voulait menacer les pays de l'Orient, tu t'emparerais bien vite de la couronne que portait Cosroès et [de celle que porte] Ḫāqān (4).

(1) Luqmān, célèbre fabuliste, considéré comme prophète dans le Coran (cf. 84-XXXI, 11-12). C'est un souverain légendaire d'Arabie, de date incertaine. Les fables qu'on lui attribue seraient imitées d'Ésope.

Il s'agit du Cosroès *sous le règne de qui le Prophète est né. D'après un* *ḥadīṯ*, Mahomet avait dit : « Je suis né sous le règne du plus juste roi ».

Cf. aussi *supra*, p. 413, n. 3.

(2) Grand palais édifié à *Ṣan'ā* dans le Yémen, dont les vestiges sont encore visibles de nos jours (cf. Yāqūt, III, 811).

(3) Capitale de la Jordanie.

(4) Titre que portaient les rois turcs.

وَلَوْ نَشَرَ الأملاكَ دهرُك أصْبَحَتْ عِيَالاً عَلَى علياكَ أبناءُ مَرْوانِ 104.
وَشَايعكَ السَّفَّاحُ يَقْتَادُ طَائِعاً بَرايَتِهِ السوداءِ أهْلَ خُرَاسَانِ 105.
فَمَا المجدُ إلأ مَا رفَعْتَ سِمَاكَهُ عَلَى عُمُدَيْ سُمْرِ ٱلطّوَالِ وَمُرَّانِ 106.
وهاتيكَ أبْكَارَ القوافي جَلَوْتُهَا تُغَارُ لَهُنَّ الحورُ في دارِ رِضْوَانِ 107.
أتَتْكَ أميرَ ٱلمؤمنين كأنَّهَا لَطَائِمُ مِسْكٍ أَوْ خَمَائِلُ بُسْتَانِ 108.
تَعَاظَمْنَ حُسْناً أنْ يُقَالَ شَبِيهُهَا فَرَائِدُ دُرّ أوْ قَلآئِدُ عِقْيَانِ 109.
فَلا زِلْتَ للدُنْيَا تَحُوطُ جِهَاتِهَا وللدينِ تَحْمِيه بملك سُليمان 110.
ولازِلتَ بالنصرِ العزيز مؤزّراً تُقَادُ لَكَ الأمْلآكُ في زِيّ عَبْدَانِ 111.

104. Si les anciens rois ressuscitaient maintenant, les Merwanides dépendraient tout à fait de toi [1].

105. Es-Saffāḥ s'unirait à toi, et, sous son étendard noir, le pays du Khorassan suivrait tes lois [2].

106. La gloire n'atteint son apogée qu'autant qu'elle repose sur l'appui des longues lances et des javelots.

107. Voici les filles de la Muse dont je te découvre [les beautés] : elles sont belles à rendre jalouses les houris de la maison de Raḍwān [3].

108. Elles accourent vers toi, ô Prince des Croyants, pareilles à des parcelles de musc ou aux fleurs d'un parterre.

109. Elles rivalisent de splendeur, au point qu'on pourrait les comparer à des perles rares ou encore à des colliers d'or.

110. Puisses-tu posséder l'Univers et protéger la religion, [par des forces pareilles à celles que] possédait Salomon.

111. Puisse la victoire éclatante toujours t'envelopper, et te soumettre les rois comme de vils esclaves.

AHMED SALMI

(1) Les Omayyades.

(2) Es-Saffaḥ est le premier calife abbaside, Abu-l-'Abbâs'Abd Allâh (750-754).

(3) Riḍwān est l'Archange qui garde le Paradis (cf. par ex. E.I. III, 201-204).

Communications

UN FRANÇAIS A MARRAKECH EN 1851

Le Français dont nous voulons parler ici est le comte du Roscoat qui, de Mogador, se rendit à Marrakech au mois de mai 1851, auprès de Sidi Mohammed, fils et alors khalifa, dans la capitale du Sud, du sultan Moulay Abd er-Rahman. Il avait fait venir d'Europe plusieurs machines agricoles pour le prince impérial et son déplacement avait pour but de « monter ces différents instruments aratoires », que le fils du souverain « était impatient de voir fonctionner ». De son voyage, notre compatriote a laissé un récit qui nous a paru mériter d'être connu et dont nous donnons plus loin le texte intégral (1).

Amédée du Roscoat, né le 10 juin 1828 à Vitry-sur-Loges, dans le département du Loiret, fit de brillantes études secondaires dans un collège de Belgique, obtint facilement sa licence en droit et, par la suite, entra dans l'administration, le 28 septembre 1852, comme attaché surnuméraire à la Direction des consulats et des affaires commerciales, au ministère des affaires étrangères. Appelé peu après au cabinet du ministre Drouyn de Lhuys, il devint élève-consul en 1854 et, trois ans plus tard, alla passer quelque temps au consulat de Gênes, avec un traitement, qui nous paraît aujourd'hui fort modeste, de 3.000 francs par an, y compris une indemnité de table et de logement. Bientôt revenu au ministère, il le quitta de nouveau, cette fois pour le Maroc. En effet, par décret du 11 mai 1861, Amédée du Roscoat fut nommé consul de seconde classe à Mogador ; célibataire, il emmena son frère Casimir avec lui et passa plus d'une année dans l'empire chérifien, avant d'être encore une fois rappelé au ministère. Titulaire des consulats de Trébizonde, le 10 octobre 1862 et de Zanzibar, le 24 janvier 1863, il demeura néanmoins à Paris, « chargé de travaux particuliers » auprès du ministre. Chevalier de la légion d'honneur le 9 août 1864, il épousa le 8 février 1866, Mlle Berthe de Montblanc. Consul de première classe à Séville le 7 novembre 1866, il alla remplir ses fonctions en Espagne, y resta jusqu'en 1872 et fut alors désigné comme consul général et chargé d'affaires de France à Quito. Mais la capitale de l'Équateur

(1) Nous avons eu connaissance de ce document grâce à l'obligeance de Mme de Saint-Basile, nièce du comte Amédée du Roscoat, qui a bien voulu nous le communiquer par l'intermédiaire du lieutenant-colonel de Rancourt, ancien commandant de la Garde Noire à Rabat. A Mme de Saint-Basile et au lieutenant-colonel de Rancourt, nous tenons à adresser nos très sincères remerciements.

se trouve à 2.850 mètres d'altitude et notre diplomate sollicita, pour raison de santé, de ne pas rejoindre son poste. Le 2 août 1873, il fut sur sa demande mis en traitement d'inactivité, puis se retira au château du Roscoat, dans les Côtes-du-Nord, où il mourut le 30 mai 1879 (1).

En dehors du document que nous publions, nous n'avons malheureusement aucun renseignement sur le séjour au Maroc en 1851 du comte du Roscoat. Il n'en est évidemment pas question dans le dossier de ce dernier au ministère des affaires étrangères, puisqu'il n'appartenait pas encore à l'administration, et sa famille n'en a pas conservé le souvenir. D'autre part, nous n'en avons pas trouvé trace aux Archives générales de Rabat. Ce séjour ne saurait cependant être mis en doute, en raison des précisions de notre document ; il dut même être assez prolongé, puisque notre compatriote eut le temps de commander en Europe et de faire livrer à Sidi Mohammed diverses machines agricoles, plusieurs instruments scientifiques, et aussi de se faire des amis résidant à Marrakech. On ne peut pas supposer une erreur de plume, par suite de laquelle l'auteur aurait écrit 1851 au lieu de 1861. En effet, depuis 1859, Moulay Abd er-Rahman était mort et Sidi Mohammed devenu sultan ; d'ailleurs, notre compatriote n'avait pas encore pris ses fonctions de consul à Mogador au mois de mai 1861. On serait pourtant curieux de connaître les raisons qui ont incité le jeune Français à se rendre dans l'empire chérifien en 1851. Issu d'une famille de propriétaires terriens, peut-être avait-il un certain penchant pour l'agriculture et eut-il l'idée de tenter une expérience dans un pays alors fort mal connu ? Mais un voyage au Maroc ne se faisait pas à cette époque aussi facilement qu'aujourd'hui et l'on aimerait savoir comment Du Roscoat entra en relations avec le khalifa du sultan à Marrakech. On peut sur ces divers points faire toutes sortes d'hypothèses.

Quoi qu'il en soit, esprit fin et délié, d'une amabilité charmante, Amédée du Roscoat semblait né pour la diplomatie. C'était en outre un homme d'esprit et nous avons eu entre les mains un petit récit, dans lequel il a conté de façon amusante une soirée chez le consul de Belgique à Mogador, en 1861. La réception « revêtit une tournure spéciale de sombre morosité ». Notre compatriote y fut présenté à « une demoiselle à marier, oiseau fort rare à Mogador ». Néanmoins, la personne qui le frappa le plus fut le domestique de son hôte, « un magnifique janissaire, en tenue irréprochable, qui servait le thé et le café et promenait son imposante personne dans le salon, avec l'air grave qu'il aurait eu s'il avait fait les honneurs de sa propre maison ».

Mais, si distingué diplomate qu'ait été le comte du Roscoat, ce qui nous intéresse surtout ici, c'est son voyage à Marrakech.

Le Français mit cinq jours pour gagner la capitale du Sud. Parti de Mogador vers midi, il fit halte le premier soir « dans une jolie vallée plantée d'oliviers », en un lieu qu'il appelle *Emsgarne*, mais qui ne figure pas sur la carte au 1.200.000e. Le lendemain, après s'être arrêté vers midi au souk et-Tleta des Hanchene, il passa la nuit sous la tente auprès d'une source par lui dénommée *Aïn ou Mast*,

(1) Cette courte biographie du comte Amédée du Roscoat a été établie d'après les indications de son dossier au ministère des affaires étrangères et aussi grâce aux renseignements fournis par Mme de Saint-Basile.

non indiquée aujourd'hui sur la carte, mais toute voisine, à l'Est, du *puits sulfureux* que mentionne cette dernière. Après avoir le jour suivant parcouru « les plaines sans ombre » des Ouled Sebaa, il campa le soir sur le bord de l'oued Chichaoua. Le quatrième jour, ce fut à proximité de l'oued N'fis — et non du Tensift, comme il le dit par erreur — qu'il s'arrêta pour la nuit à la *Nzala el-Ihoudi*. De ce point, il atteignit enfin Marrakech le cinquième jour. Cet itinéraire est sensiblement le même que celui suivi en 1868 par le consul Beaumier, qui a laissé de son voyage une carte sur laquelle *Emsgarne* est appelé *Imisgharn* et l'*Aïn ou Mast* désignée sous le nom d'*Aïn Oumest* (1).

Du Roscoat voyagea dans les conditions les plus agréables. Il était, comme il le dit, appelé à Marrakech « pour le propre service » de Sidi Mohammed ; aussi une escorte de cinquante hommes, comprenant des soldats et des guides, lui fut-elle fournie par les caïds de la région. De plus, tout le long de la route, il bénéficia de *mounas* abondantes ; mais il signale « l'avidité des soldats » qui ne les trouvaient jamais suffisantes. Au campement de l'oued Chichaoua, il fut accueilli par un caïd du makhzen, envoyé spécialement à sa rencontre, qui lui prodigua les paroles les plus aimables et lui donna, comme à un ambassadeur, le spectacle d'une belle fantasia de deux cents cavaliers. En remerciements, Du Roscoat offrit aux chefs de la petite troupe, non seulement du thé, mais encore « quelques bouteilles de vin qui furent très bien acceptées ». D'autre part, il fait très justement remarquer que, « pour un Marocain, tout Chrétien est un médecin », et l'on ne s'étonne pas qu'il ait été obligé de recoudre la gorge à un habitant du pays qui avait reçu un coup de couteau. C'était chose courante, dans le Maroc d'autrefois, que de faire soigner les malades ou les blessés par les européens de passage.

A Marrakech, le Français fut l'objet des attentions les plus flatteuses ; on se demande même s'il n'exagère pas un peu quand il parle des « cris de joie d'une population enthousiaste », lors de son arrivée dans la capitale du Sud. Le gouverneur et le mohtasseb de la ville allèrent au-devant de lui et le conduisirent « dans un palais superbe », ancienne demeure d'un riche caïd des Chiadma et voisine de la Kotoubiya, où chaque jour, le mohtasseb lui fit tenir en quantité toutes sortes de provisions. Malgré cet accueil généreux, sa présence inquiéta la population et d'aucuns se plaignirent qu'un Chrétien fut logé si près de la Grande Mosquée. Sidi Mohammed fit taire leurs scrupules : on ouvrit une porte dans un des murs du jardin et le Français put sortir de sa résidence sans passer devant le sanctuaire musulman. De même que les diplomates qui se rendaient officiellement à la cour chérifienne auprès du sultan, Du Roscoat eut du prince impérial une audience solennelle, puis une audience privée. Toutefois, cette dernière eut lieu alors qu'il faisait nuit et, pour s'y rendre, notre compatriote fut invité à revêtir un burnous, afin de ne pas éveiller l'attention des Marrakchis. La précaution n'était pas inutile car, dans la seconde moitié du XIXe siècle, plusieurs Français, tels le botaniste Balansa et le commerçant Lambert en 1867, furent victimes des agissements de quelques Musulmans fanatiques de la capitale du Sud (2).

(1) Cf. Auguste Beaumier, *Itinéraire de Mogador à Maroc et de Maroc à Saffy*, dans *Bulletin de la Société de Géographie, Paris*, 1868

(2) Cf. : J. Caillé, *Un botaniste français dans le Sud marocain en 1867*, dans *Revue de Géo-*

Deux jours après son arrivée à Marrakech, Du Roscoat s'était mis au travail, « dans un des jardins de son palais », où l'on avait apporté « toutes les pièces des divers instruments, tels qu'ils avaient été emballés à Mogador ». Il lui incombait, comme il le dit, de « recomposer les différentes machines ». Il y résussit, mais on verra la peine qu'il eut à mettre en état de marche une batteuse à quatre chevaux. Hélas ! quand la machine fut montée, on s'aperçut que la porte du jardin était trop petite pour la laisser passer. Aussitôt, « une escouade d'ouvriers » ouvrit une brêche dans le mur et la batteuse put enfin sortir. Tirée par des mules, elle traversa la ville « au grand ébahissement de la population » et se dirigea vers le palais impérial. Sidi Mohammed l'examina de très près et se fit donner par le Français maintes explications.

Le principal intérêt de notre document réside dans les détails qu'il contient sur la personne de Sidi Mohammed ben Abd er-Rahman, sur ses goûts, ses tendances, ses occupations. Celui-ci, alors âgé d'une quarantaine d'années est « un homme large et fort », de taille moyenne, avec du sang noir dans les veines. Il a une physionomie douce et le regard intelligent, mais son visage porte des marques de la petite vérole. En outre, un léger bégaiement rend quelquefois sa parole embarrassée.

Quand on s'entretient avec lui, on est frappé par « la supériorité de ses manières », son bon sens et la justesse de ses remarques. D'ailleurs, il entend et lit un peu le français, sans cependant pouvoir l'écrire et le parler. Il témoigne de notions judicieuses sur la politique européenne et de connaissances sérieuses des matières sur lesquelles il cherche à s'éclairer. Ainsi, il est au courant de l'expédition française à Rome en 1849 et s'étonne, non sans logique, « qu'une République française allât détruire une République italienne » et de voir que « des Chrétiens ne respectaient pas le chef de leur religion ».

Sidi Mohammed a su attirer près de lui plusieurs renégats, qu'il traite avec faveur, qui l'initient à la science moderne et le mettent au courant des découvertes les plus récentes ; l'un d'eux, un Anglais de Malte, lui a traduit en arabe les ouvrages de Newton. Sa grande passion est l'astronomie, dont il parle avec enthousiasme. Il reçoit chaque année « l'almanach de la connaissance des temps » et travaille avec ardeur dans les observatoires qu'il a fait installer à Fès et à Marrakech. En outre, Du Roscoat lui a fait venir d'Angleterre plusieurs appareils, notamment des télescopes et une horloge astronomique qui a coûté plus de 1.000 piastres, soit environ 1.100.000 francs en 1956.

D'autre part, le prince impérial ne néglige pas l'art militaire. Il a des livres qui traitent de la tactique, de la stratégie ou de l'artillerie. Du reste, il a organisé un noyau d'armée régulière (1). Mais l'opinion qu'émet du Roscoat sur le rôle du fils de Moulay Abd er-Rahman lors de la bataille d'Isly en 1844 peut être contestée.

Sidi Mohammed est un « homme de progrès », innocent des cruautés qu'on lui a parfois imputées, qui n'apporte aucune entrave au commerce et qui ne partage pas le fanatisme de certains Musulmans. Chaque année, il offre à ses enfants des

graphie marocaine, 1946, pp. 140-146 ; Id., *Un procès consulaire à Mogador en* 1867, en cette revue, 1953, pp. 333-342.

(1) Sur la réorganisation de l'armée marocaine après la bataille d'Isly, cf. J. Caillé, *Une mission de Léon Roches à Rabat en* 1845, Casablanca, 1947, p. 67, n. 132 et les sources indiquées.

jouets européens, tels que des poupées, des chevaux de bois et d'autres animaux de grandeur naturelle. Il aime le luxe et le confort, porte des bas, des gants et même parfois des vêtements venus d'Europe, « au grand scandale des vrais croyants qui l'entourent ».

Il a en outre des projets qui montrent l'intérêt qu'il porte au développement économique du Maroc. C'est ainsi qu'après avoir procédé à des travaux d'irrigation et tenté des essais de cultures nouvelles, ou abandonnées depuis longtemps, — de cannes à sucre, par exemple — il voudrait développer les travaux agricoles, faire creuser un puits artésien et même établir dans le pays des fabriques de drap.

Du Roscoat n'est évidemment pas le premier à parler de Sidi Mohammed ben Abd er-Rahman. Dès 1848, notre consul à Mogador signalait que ce dernier avait auprès de lui, un renégat français, qui lui avait appris à lire et à écrire notre langue et avec lequel il s'occupait de mathématiques et surtout d'astronomie, « sa science de prédilection (1) ».

En 1871, notre ministre à Tanger, Tissot, se rendit à la cour chérifienne présenter ses lettres de créance à Sidi Mohammed ben Abd er-Rahman, sultan depuis 1859. Il a laissé un récit de sa mission et le portrait qu'il trace du chérif s'accorde avec celui de du Roscoat. A cette époque encore, le souverain, plus instruit que ne l'étaient d'ordinaire les princes musulmans, consacrait à l'étude des sciences exactes et principalement de l'astronomie — toujours sous la direction d'un renégat français — tous les loisirs que lui laissaient les affaires publiques et son harem. En outre, il s'occupait alors de balistique et l'on disait même qu'il avait inventé un canon (2).

Enfin, l'historien marocain En-Naçiri donne de nombreux détails sur les travaux d'irrigation effectués dans la région de Marrakech par Sidi Mohammed ben Abd er-Rahman. A l'en croire, celui-ci aurait même transformé une partie de la plaine des Rehamma « en jardins verdoyants et en parterres de fleurs » (3).

Mais à ces renseignements, du Roscoat ajoute maintes précisions nouvelles sur la personnalité et l'activité de Sidi Mohammed ben Abd er-Rahman, ce qui justifie, croyons-nous, la publication de son récit.

Jacques Caillé.

Nous partîmes de Mogador vers la fin de mai 1851 pour nous rendre à la résidence du fils aîné de Moulay Abderhaman, qui se trouvait alors à Maroc.

Ayant été appellé auprès de Sidi Mohammed pour son propre service, *nous n'avons eu aucuns préparatifs à faire pour ce voyage, si ce n'est de prendre une tente et des provisions. Soldats et guides étaient tous fournis par les Kaïds de Mogador, Haha et Chedma* (4), *et formaient une escorte d'environ 50 hommes. Sur tout notre*

(1) *Archives générales du Maroc*, à Rabat, correspondance du consulat de Mogador avec le ministère des affaires étrangères, lettre du 30 juin 1848.

(2) Cf. François Charles-Roux et J. Caillé, *Missions diplomatiques françaises à Fès*, Paris, 1955, p. 42; voir également Léon Godard, *Le Maroc. Notes d'un voyageur*, Alger, 1859, p. 62.

(3) En-Naçiri, *Chronique de la dynastie alaouie du Maroc*, trad. Fumey, dans *Archives Marocaines*, vol. X, p. 276.

(4) Chiadma.

parcours, les Kabyles venaient nous apporter la Mona (1), *c'est-à-dire les provisions nécessaires pour notre subsistance et celle de nos gens. Cette Mona est une contribution obligatoire de la part de chaque tribu chez laquelle campe un hôte du Sultan. L'avidité des soldats ne trouvant jamais cette Mona suffisante malgré la libéralité des Arabes, il survenait de fréquentes discussions au sujet des quantités à fournir (huile, beurre, poulets, oeufs, orge, couscoussou). Après avoir traversé les dunes de sable (Bou toof)* (2) père du châtiment *qui s'étendent à l'Est de Mogador, on entre dans un bois d'arganiers planté dans un sol rocailleux, qui présente néanmoins des points d'une beauté remarquable.*

Partis de Mogador à midi, nous arrivâmes vers le soir à la 1re station qui s'appelle Emsgarne, *dans une jolie vallée plantée d'oliviers d'ou l'on aperçoit au Nord les montagnes de fer* (3) *qui forment à l'horizon une barrière sombre et peu découpée (700 m.) et au midi les flancs rocailleux du Tamerzecht* (4). *Le lendemain au point du jour nous repartîmes à travers une forêt d'arganiers plus vigoureux encore et dont l'aspect rappelle de loin les plantations de châtaigniers qui avoisinent nos parcs européens. Vers midi, nous nous abritâmes contre la chaleur sous les figuiers du sock (marché) de la Tlata (mercredi) de l'Henschen* (5) *et le soir nous étions à la 2e station, Aïn-Ou-Mast, qui est un site délicieux.*

On plante la tente près d'une source qui coule sous des oliviers. On abreuve les mules et les chevaux, on les entrave, et l'on dort sans crainte car c'est le pays le plus paisible qui soit au monde.

Le lendemain, on parcourt les plaines sans ombre de Ouled Bou Sbal (6) *(fils du père des Lions). Les habitants de ces contrées sont originaires du Sahara et transplantés au Maroc par un des Sultans du Maroc. C'est une population pastorale qui vit sous des tentes en poil de chèvre noir. Vers le soir on arrive à la rivière de Chichaoua, ou doit se faire la 3e halte. Souvent grossie par les pluies d'orage descendus des montagnes, cette rivière devient infranchissable. Pour le moment elle promenait lentement ses eaux tranquilles sur un lit de caillou profondément encaissée entre des berges escarpées. Je fus reçu par un des Kaïds du Sultan chargé de me dire ces mots : Mon maître, m'envoie te dire que tu es le Bienvenu. Il était monté sur un magnifique cheval blanc, et suivi de 200 cavaliers richement équipés, auquel il fit exécuter en mon honneur les exercices équestres connus au Maroc sous le nom de fantasias ; et qui mettent si bien en relief, la rapidité de leurs superbes coursiers, l'élégance de leurs brillans costumes, l'éclat de leur riche harnachement et la bruyante impétuosité de cette milice barbare.*

Cette démonstration inattendue me fit bien augurer de la suite de mon voyage. Ma tente fut dressée dans un endroit frais et agréable. J'offris le thé aux chefs des

(1) *Mouna.*

(2) Ce nom nous est resté énigmatique.

(3) *Dgibel Hadid* (note de du Roscoat). On écrit aujourd'hui *Jbel* ou *Djebel* Hadid.

(4) Le Jbel Tamergat.

(5) Souk et-Tleta des Hanchene. Mais le souk et-Tleta est celui du mardi et non du mercredi.

(6) *Les Ouled Bou Sebaa.* D'après les renseignements qu'ont bien voulu nous donner M. L. Brunot, directeur honoraire de l'Institut des Hautes-Études Marocaines et M. G.-S. Colin, directeur d'études à cet Institut, le véritable nom de cette tribu serait, d'après les textes historiques, *Ūlād abi Sbā'*, les descendants de l'homme aux lions (cf. : Bonafos, *Une tribu marocaine en Mauritanie : les Ouled Bou Sba*, dans *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran*, 1929, pp. 249-267.

cavaliers ainsi que quelques bouteilles de vin qui furent très bien acceptées par ces sectateurs de l'Islam. On se sépara pour la nuit après l'assurance maintes fois répétée que j'étais le Bienvenu.

Le lendemain matin on m'amena un blessé qu'on me força pour ainsi dire à guérir, bien que je protestasse de mon ignorance en chirurgie. Pour un Marocain, tout chrétien est lebib (médecin) et force me fut de recoudre la gorge à un jeune homme qui depuis 3 jours avait reçu un coup de couteau qui lui avait gravement entamé le larynx (il guérit parfaitement).

Nous reprîmes notre marche et le soir nous campions sur les bords du Tensift à Inzel Del-Ihuidie (1) *(repaire des Juifs) à environ 6 heures de Maroc dont on aperçoit les tours les plus élevées.*

La brise du matin m'apporta l'odeur délicieuse des rosiers dont Maroc et les environs sont remplis. De nouveaux honneurs m'attendaient là encore. Nouvelles députations de cavaliers, décharges de mousqueterie, cris de joie d'une population enthousiaste. Là aussi, comme c'est l'usage au Maroc, vinrent à ma rencontre tous mes amis résidant à Maroc : à midi j'entrais dans la medina el amrah (2) *(ville rouge) escortée de ma nombreuse cavalerie. Devant les portes se tenait une garde d'honneur alignée avec une précision Européenne, et chaussée de babouches d'un jaune éclatant.*

Le gouverneur de la ville Bou Sta (3) *et le Methasheb* (4) *Moulay Ibrahim venus à ma rencontre, me conduisirent dans un palais superbe et qui avait appartenu autrefois à un gouverneur de Sehedma* (5)*, appelé le petit Sultan à cause de sa magnificence. Je dois avouer que cette habitation était de toute beauté. Les murs et les plafonds sont décorés de peinture rouge et or et ornés d'inimitables arabesques qui répètent certains versets du Koran. D'innombrables appartements pavés en mosaïques donnaient sur des cours également revêtus de carreaux vernis et du milieu desquels des fontaines entourées de massifs de rosiers portent partout la fraîcheur et le plus suave parfum.*

Ce palais était situé en face de la plus belle mosquée de Maroc nommée El Ketibia (6)*. Les fidèles se plaignirent qu'un chrétien fut logé si près de leur cathédrale. Le prince, pour taire leurs scrupules tout en disant qu'il croyait que ce Chrétien était aussi bon qu'eux, fit fermer la porte du palais, et en fit ouvrir une autre dans un des murs du jardin pour mon usage particulier.*

Chaque jour, je recevais une magnifique Mona *de toute espèce de provision et je ne manquai de rien.*

Moulay Ibrahim le Metasheb (maire) (7) *était spécialement chargé par le Sultan de pourvoir à ce que ces offrandes me fussent exactement apportées et il s'acquittait de cette mission avec une sévérité terrible pour les donateurs involontaires de cette* Mona.

Après un repos de 2 jours, le prince me fit demander si j'étais remis des fatigues

(1) Nzala el-Ihoudi.
(2) *El-h'amra.*
(3) Bouchta.
(4) Le mohtasseb.
(5) Le gouverneur, c'est-à-dire le caïd des Chiadma.
(6) La Kotoubiya.
(7) Le mohtasseb est plutôt un prévôt des marchands.

de mon voyage et si j'étais disposé à monter les différents instruments aratoires qu'il avait reçu d'Europe par mon entremise et qu'il était impatient de voir fonctionner. Je lui fis répondre que j'étais à ses ordres. Aussitôt on fit apporter dans un des jardins de mon palais toutes les pièces des divers instrumens tels qu'ils avaient été emballés à Mogador et je me mis en devoir de recomposer les différentes machines.

L'une d'elles une batteuse à 4 chevaux me donna un tel travail que je crus un instant qu'il faudrait renoncer à la monter. Enfin, avec l'aide d'un charpentier nègre fort intelligent que j'avais amené de Mogador j'en vins à bout à ma grande joie. Car le prince impatient de voir travailler cette nouvelle machine envoyait à chaque instant savoir ou en était mon travail. Nous venions d'achever, et nous allions pouvoir la faire fonctionner devant le prince, lorsque l'on s'aperçut que la porte du jardin était trop étroite pour lui livrer passage. La dessus ordre du prince pour abattre la muraille. Dans l'instant une escouade d'ouvriers ont ouvert une brêche capable de livrer passage à 2 machines de front. Vite on attèle des mules à la batteuse, et ses roues de fer la transportent par la ville au palais de l'Empereur au grand ébahissement de la population accourue dans les larges rues de la capitale. Le Vice-Sultan (1) *l'examine avec le plus grand intérêt et m'envoie chercher pour lui donner explication des différens instrumens. Je me rends à son appel.*

Au fond d'une cour immense, entouré de tous les grands dignitaires attachés à sa personne, rangés debout autour de lui, le prince était assis sur une chaise antique semblable à la curule Romaine garnie de cuir rouge; elle était exaucée par une estrade et recouverte d'un dais de pierre sculptée de mille arabesques. Je m'approchais jusqu'à l'estrade qui (2) *que sur les côtés. Après les salutations d'usage de part et d'autres, il me déclara qu'il avait pour moi la même considération que pour tous les personnages dont il était entouré, ce dont j'appris ensuite que ces pieux disciples de Mahomet furent peu flattés.*

Il me questionna sur l'usage des instrumens qui lui avaient été présentés, et m'interrogea en outre sur divers points scientifiques et politiques avec un bon sens et une justesse qui décelaient une connaissance approfondie des matières sur lesquelles, il cherchait à s'éclairer. Puis il me congédia avec un cérémonial très solennel.

Le prince est un homme large et fort de taille moyenne et d'un teint de mulâtre très foncé. Il paraît avoir environ 40 ans. Sa physionomie est douce et l'intelligence qui brille dans son regard fait oublier les autres caractères peu avantageux de son visage déparé par les effets de la petite vérole.

Lorsqu'il commence à parler, il semble éprouver une difficulté matérielle à articuler, mais dans le courant de la conversation, il parvient à surmonter ce premier bégayement et à faire oublier ce léger défaut.

Je me retirai fort satisfait de cette présentation officielle et m'attendis à recevoir du prince une audience particulière. En effet, le soir un soldat vint à moi portant une lanterne et un burnous blanc sous le bras qu'il me pria de revêtir pour le suivre chez le Prince. Je suivis mon guide dans un dédale de rues et de passages étroits ou il fallait éviter les trous et les canaux qui coulent à découvert dans toutes les rues pour irriguer les immenses jardins de la cité. A travers ce labyrinthe nous arrivâmes

(1) C'est-à-dire le khalifa du sultan.
(2) Deux mots illisibles.

mystérieusement à un petit jardin d'orangers au milieu duquel était un jet d'eau. Au bout du jardin était un petit pavillon composé de 3 arcades auquel on arrivait par 3 ou 4 marches. Des plantes grimpantes entrelaçaient leurs pampres autour des colonnes et formaient un gracieux ornement à ce kioske blanchi. Sidi Mohammed était assis au fond à la manière orientale sur des tapis et des sofas. Il me reçut avec une grande cordialité, et m'interrogea plus en détail avec beaucoup de finesse sur beaucoup de points de la politique Européenne. Je fus surpris de trouver chez un prince barbare des notions aussi judicieuses sur des points qui semblaient devoir l'intéresser fort peu. Il me demanda principalement quelques détails sur l'expédition française à Rome, sur la nature des fonctions et du pouvoir du Pape comment il se fesait qu'une République Française allât détruire une république italienne, et pourquoi des chrétiens ne respectaient pas plus le chef de leur Religion.

Il m'entretint beaucoup sur les ouvrages de Newton qu'il me dit avoir fait traduire en arabe par un renégat anglais de Malte. Il parlait avec enthousiasme de l'astronomie et me parut fort au courant des découvertes les plus récentes. Cela me surprit moins, ayant été plusieurs fois chargé par lui de lui faire venir d'Angleterre des instrumens d'astronomie d'un grand prix, tels qu'une horloge astronomique de +de 1.000 piastres, un instrument équatorial, des télescopes, niveaux, etc., dont le payement ne s'est jamais fait attendre.

De tous les rapports que j'ai eus avec Sidi Mohammed, tant à sa cour que par correspondance, je reconnais en lui un homme de progrès infiniment supérieur à sa race, incapable des cruautés qui lui ont été imputées, ni des outrances qu'on l'a accusé d'apporter au commerce. Il est bien connu d'ailleurs au Maroc que le Sultan seul dirige toute la politique commerciale, qu'il ne permet aucunement l'immixtion dans les relations extérieures à son fils préposé seulement à l'administration intérieure des provinces qui lui sont confiées.

On pourrait en apporter pour preuve entre tant d'autres, le fait récent d'un chargement de charbon de terre que la Compagnie des bateaux à vapeur Bazin et Cie voulut déposer à Mogador. Le Kaïd de Mogador n'en ayant pas permis le débarquement faute d'une autorisation du Sultan, on s'adressa à l'autorité la plus voisine, c'est-à-dire celle de Sidi Mohammed, qui déclara ne pouvoir intervenir dans cette question, et le bateau dut repartir avec son chargement pour Gibraltar.

Sidi Mohammed ne partage pas le fanatisme assez ordinaire aux Musulmans. Il fait venir chaque année pour ses enfans qu'il aime beaucoup des jouets Européens, tels que poupées, chevaux de bois et autres animaux de grande naturelle dont la reproduction, comme celle de tous les objets animés est réputé péché pour les musulmans. Le prince aime également le luxe et le confort d'Europe, il porte des gants des bas et autres objets de costume au grand scandale des vrais croyans qui l'entourent mais dont l'avis semble peu lui importer surtout en ce qui concerne son goût pour les chrétiens et la civilisation.

Il semble avoir du Français une connaissance suffisante pour le lire et l'entendre, sans cependant pouvoir l'écrire et le parler. On m'a rapporté souvent que dans les conseils de guerre qui précédèrent la fameuse défaite d'Isly, le prince opinait souvent pour l'emploi de certaines manoeuvres se rapprochant de la tactique Française, mais qu'il dut s'en rapporter aux avis des anciens Kaïds de l'Empire qui, méprisant l'emploi de l'artillerie Européenne, soutenaient que leurs ancêtres avaient toujours

triomphé des chrétiens par la supériorité de leur cavalerie et qu'il ne fallait pas abandonner leur fameux système de charges impétueuses et répétées de la cavalerie irrégulière.

On sait le résultat de cet entêtement 30 ou 40 mille marocains mis en fuite par 8.000 Français ayant à leur tête le maréchal Bugeaud et les fuyards dispersés dans les plaines du Maroc et les renégats espagnols appellés par le prince pour diriger l'artillerie, sabrés sur leurs pièces auxquels ils étaient demeurés fidèles.

Sidi Mohammed a su attirer à lui plusieurs renégats intelligens Belges et autres, qu'il traite avec faveur et qui s'occupant avec lui de sciences, ont ouvert ses yeux aux avantages de la civilisation. Chaque année, il fait venir des livres d'astronomie, l'almanach de la connaissance des Temps et travaille avec ardeur dans les observatoires qu'il s'est créés à Maroc et à Fès. Il possède les livres sur l'art militaire et l'artillerie. Il les étudie et a organisé 2 régimens de troupe régulière d'environ 3.000 hommes disciplinés et commandés par des officiers qui ont combattu sous l'Emir Abdel Kader.

Le ministre de Sidi Mohammed, Sidi Treby Bou Asherin [1] *est un homme d'environ 50 à 60 ans, de teint blanc et qui conserve des traits remarquables du beau type de la race Mauresque. Sa physionomie est sévère. Beaucoup moins libéral que son maître, il tâche souvent de combattre chez lui, les penchans civilisateurs qui répugnent à ses instincts naturellement cruels. Cependant il imite parfois le prince dans ses études scientifiques et dans ses goûts pour les objets de luxe. Sa mise est toujours élégante, et sa maison magnifiquement meublée. J'y ai remarqué des glaces admirables. Sidi Treby a aussi un goût prononcé pour les perles et la bijouterie.*

La cour suit naturellement de près ou de loin les penchans du prince. Les courtisans rivalisent d'ardeur dans l'étude des matématiques et des sciences occultes. Cette préférence du prince pour l'agriculture et les arts pacifiques, donne à la cour une physionomie plus savante que guerrière. Cette tendance peut provenir du découragement causé par les dernières luttes avec la France.

Il m'a confié son intention de donner une plus grande proportion aux travaux agricoles et m'a prié de l'aider dans cette voie par quelques renseignemens. Il venait de restaurer plusieurs anciens canaux d'irrigation qui fécondent ces champs et me priait d'estimer la dépense d'un puits artésien. Il n'ignorait pas l'importance de cette dépense, mais n'en paraissait pas effrayé. Il parlait aussi de faire établir plusieurs fabriques au Maroc, notamment une de drap. Il voulait même m'intéresser dans une spéculation de ce genre pour laquelle je me serais chargé de lui faire venir les mécanismes, et le prince aurait fait élever les constructions fourni la laine et payé la nourriture des ouvriers. Malheureusement le Maroc est si peu connu que je n'ai pu encore intéresser personne dans une entreprise destinée à un si bel avenir.

Dans quelques champs de la plaine de Maroc le prince se livre à des essais de culture, tels que la canne à sucre, etc. qui dénotent un homme auquel il ne manque que la direction d'un homme de talent pour pousser son intelligence dans une voie de

(1) Bou Achrine. Les membres de la famille Bou Achrine ont longtemps occupé de hautes fonctions au makhzen ; l'un d'eux était encore vizir des Habous en 1954. Mais le nom de Treby nous est inconnu.

progrès remarquable. S'il parvient au thrône, on pourra s'attendre à voir d'heureuses améliorations dans ce malheureux pays.

Ce prince a de grandes chances pour parvenir au thrône (1). *Son père le préfère à ses autres enfans qui pour la plupart se sont révoltés contre lui à différentes époques et ont été envoyés comme prisonniers au Taffilet* (2). *Il est riche et investi d'un grand pouvoir militaire et porte un nom chéri du peuple marocain qui espère voir revivre en lui le règne de Sidi Mohammed son grand père* (3) *sous lequel l'empire de Maroc était arrivé à sa plus grande puissance.*

Je me suis séparé du prince avec peine après toutes les marques de distinction et les nombreux cadeaux dont il m'a comblé. La connaissance que j'ai de la langue arabe m'a mis à même de juger personnellement de la supériorité de ses manières et de la satisfaction qu'il éprouvait de la 1re visite qu'il ait reçue d'un Européen. La correspondance que j'ai conservé jusqu'à ce jour avec le prince me prouve que les sentiments flatteurs qu'il m'a témoignés étaient parfaitement sincères.

(1) On sait que Sidi Mohammed fut proclamé sultan à la mort de son père en 1859.

(2) On écrit plutôt aujourd'hui *Tafilalet* ou *Tafilelt.*

(3) Sidi Mohammed ben Abdallah, qui régna de 1757 à 1790 et qui était l'arrière grand-père et non le grand-père de Sidi Mohammed ben Abd er-Rahman ben Hicham ben Mohammed ben Abdallah.

ABŪ-L-ʿABBĀS AS-SABTĪ (524-601 / 1130-1204), LA JUSTICE ET LA CHARITÉ

Les renseignements les plus anciens et probablement les plus dignes de foi, sur la carrière de ce grand saint marocain du XIIe siècle, sont consignés dans une longue notice (1) que Tādilī lui a tout spécialement consacrée.

L'hagiographe laisse clairement entendre, dans son exorde, que ce personnage, tant en raison de son caractère exceptionnel que de sa doctrine, méritait mieux qu'un bref article du *Tašawwuf* (2).

En fait, on a bien l'impression, dès qu'on a parcouru les premières pages de la notice, qu'Abū-l-'Abbās est un cas réservé qu'il convient d'examiner de près : pour les uns, c'est un saint de la catégorie des *malāmatī-s ;* d'autres, l'élèvent à la dignité de *quṭb ;* certains le taxent de *kufr*, ou le considèrent comme un novateur, ou encore le qualifient de magicien (3). Avec une prudence louable, Tādilī évite de se compromettre. Mais il est hors de doute que sa sympathie va au saint qu'il a connu et fréquenté : « Dieu, dit-il très modestement, sait mieux (que quiconque) la vérité de ce qui le concerne ».

De Castries se demande ce qu'était la doctrine d'Abū-l-'Abbās. « Question délicate (4), écrit-il, à laquelle les théologiens de l'Islam ne pourraient peut-être pas donner une réponse d'une précision satisfaisante. Averroès qui avait envoyé à Merrakech un docteur de Cordoue pour s'en informer jugea que cette doctrine était basée sur le principe que الوجود ينفعل عن الجود, c'est-à-dire que la vie de l'homme se fait par la charité ». De Castries accompagne la traduction de cette formule lapidaire, assez énigmatique, de la remarque suivante : « Je fais toutes réserves sur cette traduction. De combien d'interprétations une phrase mystique n'est-elle pas susceptible ?... » (5).

Il ne me semble pas, toutefois, que la traduction de cette phrase offre de grandes difficultés. Le sens en apparaîtra d'autant plus clairement que nous aurons pu saisir certains aspects de la doctrine du saint à travers le texte de Tādilī.

(1) V. 'Abbās ibn Ibrāhīm al-Marrākušī ; *Iʿlam bi-man ḥalla Marrākuš wa Aġmāt min al-a ʿlām*, Fès, 1355/1936 T. I, pp. 240-265.

Le texte donné par l'*Iʿlām* est fautif. Il existe fort heureusement de nombreuses copies manuscrites de cette notice, annexées très souvent aux manuscrits du *Tašawwuf*.

(2) Pour cet ouvrage, v. *Hespéris*, Année 1954, 3e-4e trimestres, pp. 482-484.

(3) *'Iclam*, p. 241.

(4) *Hespéris*, année 1924, 3e trimestre, pp. 270-271.

(5) *Ibid.*, note 1, p. 271.

Voici, pour commencer, ce qu'en dit celui-ci : (1)

« J'ai maintes fois assisté à ses cours et j'ai constaté que le principe de sa doctrine tournait autour de l'aumône *(ṣadaqa)*. Il ramenait les principes de la loi religieuse (*šarʿ*) à la *ṣadaqa*. Il disait : Qui ne comprend pas le sens de la prière rituelle ne prie pas. La prière débute par la formule du *takbīr* de sacralisation. On élève donc les mains en disant : Dieu est plus grand (que tout autre) ; or (l'expression) Dieu est plus grand (Allāh akbar) signifie que Dieu est trop grand (Allāh akbar min'an) pour qu'on lui témoigne de l'avarice. Quiconque constate quelque chose des biens de ce monde en lui-même et prononce (quand même) le *takbīr*, ne se met pas en état de sacralisation et n'a (pour ainsi dire) pas prononcé le *takbīr* de la prière. Élever les mains lors du prononcé de cette formule signifie : j'ai renoncé à tout et n'ai rien conservé (de ce que je possède) ni peu ni prou.

Il discourait ensuite sur les (diverses) parties de la prière en fonction de ces vues. Il interprétait le *rukūʿ* comme étant le symbole du partage (des biens avec autrui) en deux parties égales *(mušāṭara)*; et le *salām*, en fin de prière comme le fait de se dépouiller de tout.

Il disait (aussi) : Le secret du jeûne, c'est d'avoir faim. Lorsqu'on éprouve la faim on se souvient de celui qui ne mange pas ; on mesure ainsi la souffrance qu'il endure à cause de la faim qui le consume, et alors on lui fait l'aumône. Lorsque durant le jeûne on n'éprouve aucun sentiment pour les affamés et que le jeûne n'a pas fait naître en soi de sympathie pour eux, c'est donc qu'on ne jeûne pas et qu'on n'a pas saisi le sens voulu du jeûne.

Quant à la dîme aumonière *(zakāt)*, elle n'est imposée comme obligation religieuse chaque année, que pour s'entraîner à prodiguer, à donner. Sur les biens pèse un droit autre que la *zakāt*. L'on ne doit pas se proposer de donner, à un moment particulier, pour s'abstenir le reste du temps.

Le devoir du pélerinage consiste à se produire dans le vêtement du pauvre la tête rasée, ou les cheveux en désordre et poudreux ; à chausser les sandales ; à se dépouiller de ses vêtements douillets, à se dévouer à Dieu Très-Haut, à se montrer en l'état de l'esclave.

Le secret de la guerre sainte *(jihād)* consiste à dévouer sa propre personne pour complaire au Très-Haut ; à renoncer à tout pour Lui, et faire abandon de tout ce qui rattache aux biens du siècle.

La *tawḥid* signifie que Dieu est proclamé unique, sans qu'on lui adjoigne comme autre divinités, les biens de ce bas-monde. Or tout ce qui conquiert l'homme (en dehors de Dieu) devient son dieu ».

Cette interprétation symbolique de la loi religieuse et du culte ne conduit, somme toute, qu'à une théorie de la *ṣadaqa*. Reste le point de vue pratique, le plus important à nos yeux. Mais pour saisir ce dernier aspect de la doctrine, il importe surtout d'observer le personnage à travers les renseignements biographiques épars dans la notice. Ce travail de recherche est d'autant plus facile que l'homme fait corps avec sa doctrine. Il la vit d'une manière si sensible et avec une telle

(1) *Iʿlam*, pp. 241-243.

passion que, chez lui, l'idée semble ne pas pouvoir exister sans la chair et le sang qui lui donnent vie.

C'est en écoutant des conversations sur le *tawakkul* qu'Abū-l-'Abbās ressent le premier ébranlement qui va décider de sa carrière. Il était alors jeune et probablement, ce mot qui devait l'intriguer, n'éveillait en son esprit que des images confuses. « Je réfléchis (assidûment), dit-il, à la réalité essentielle du *tawakkul*, si bien qu'à la fin je jugeai qu'il ne se pouvait réaliser de manière authentique que par l'abandon de tout. Je n'y avais donc pas *goûté*. Alors j'abandonnai les personnes qui m'entouraient ; je rejetai les liens affectifs (qui me retenaient), et il ne resta plus en moi d'attache avec aucune créature. Et je pris la route, me confiant à Dieu. Je marchai toute la journée, épuisé par la faim et la fatigue. Pourtant j'avais grandi dans les douceurs de la vie et il ne m'était jamais arrivé (jusqu'à ce jour) de marcher (si longtemps) à pied... » (1).

Cette vocation brutale, cette rupture et ce départ sont choses assez banales dans le milieu des saints. La suite l'est moins. C'est l'histoire d'une âme passionnée, tournée vers le bien, mais ouverte sur un horizon d'une extrême étroitesse ; l'histoire d'un prédicateur dont la doctrine et l'action reposent sur quelques mots du Coran : « Dieu commande la justice (عَدْل) et la bienfaisance (احسان) (2) ». Dès le début de sa nouvelle vie ce verset obsède son esprit ; son cœur en est imprégné et sa langue ne cesse de le réciter. Ayant interprété cette persistance comme un appel, il entreprend des recherches autour de ce passage coranique et en arrive à des conclusions simples, appliquées sans défaillance pendant plus de cinquante ans, et dont voici l'essentiel (3). Le verset cité ci-dessus aurait été révélé au moment précis où le Prophète unissait par des liens confraternels *Anṣār* et *Muhājirūn*. Comme les uns et les autres avaient demandé à Mohammed ce qu'il fallait entendre par fraternité (*mu'āḫāh*), celui-ci leur aurait répondu qu'elle consistait à partager leurs biens entr'eux, à parts égales (*mušāṭara*) ; ils en avaient donc déduit que la justice commandée par le verset coranique devait, dans son application, aboutir à la *mušāṭara*. Arrivé à cette conclusion, Abū-l-'Abbās as-Sebtī s'engage dans une nouvelle méditation sur le *ḥadīṯ* suivant : ma communauté se divisera en soixante-douze fractions ; toutes iront au feu, sauf une qui est celle qui se comportera comme moi et mes compagnons ». Or ces paroles auraient été prononcées dans la matinée du jour au cours duquel *Anṣār* et *Muhājirūn* établirent leur fraternité et après que ceux-là eurent déclaré qu'ils avaient partagé avec leurs frères de la *Umma*. Ceci prouve donc que le comportement qui sauve, sur terre, des flammes de l'Enfer, celui auquel le Prophète fait allusion dans son propos, ne peut être que le partage, à parts égales, de ce que l'on possède, avec son frère en religion.

Fort de ces deux conclusions, Abū-l-'Abbās prend l'engagement devant Dieu que « rien ne lui viendra » sans qu'il en donne la moitié à ceux d'entre ses frères en religion qui sont pauvres. Cette pratique dure vingt ans, et, notons le bien, car cette observation nous permettra d'expliquer ultérieurement la formule d'Averroès,

(1) *Ibid.*, pp. 242-243.
(2) Coran, XVI, 92.
(3) *I'lām*, pp. 248-250.

son geste lui vaut sur le plan de l'esprit le privilège d'exercer à coup sûr son jugement en quelque affaire que ce soit.

A l'âge de quarante ans il reprend son verset, l'examine à nouveau et conclut que si la justice *('adl)* implique la nécessité de donner la moitié de ce que l'on possède, l'*iḥsān*, la bienfaisance, va au-delà de la justice. Nouveau pacte : il ne gardera plus pour satisfaire à l'exigence de l'*iḥsān* que le tiers de ce qu'il aura en mains, et consacrera les deux autres à Dieu. Jusqu'à l'âge de soixante ans, il s'impose cette pratique. Ses pouvoirs surnaturels s'accroissent ; il en arrive à acquérir la capacité de conférer les charges de gouverneur et de révoquer à sa convenance *(al-wilāya wa-l-'azl)*. Il n'en est point pour autant satisfait. Son inquiétude demeure. Arrivé à soixante ans il détermine, avec un remarquable souci de légalisme, les sept catégories de personnes bénéficiaires de la *ṣadaqa*, au titre de l'*iḥsān*, en plus des catégories de bénéficiaires normalement prévus par la Loi, laquelle ne satisfait qu'à la justice. Dès lors, il ne gardera pour lui, personnellement, que le septième de ses revenus, les autres parts étant attribuées aux ayants droit, parmi lesquels, sa femme inscrite pour une part. Après quatorze ans de cette pratique ses pouvoirs ont atteint leur plus haut degré : quand il invoque le Seigneur, celui-ci lui répond : « Me voici ! » Quelques années plus tard, à son lit de mort, son ami Abū Ya'qūb al-Ḥakīm lui demande, selon la tradition, de lui faire ses dernières recommandations. De sa langue lourde, qui n'articule presque plus, il a encore la force de dire : « Il n'y a rien d'autre que l'*iḥsan* ».

La *ṣadaqa*, comme on peut donc le constater, fait bien, dans le cas d'Abū-l-'Abbās l'unité de toute une doctrine et de toute une vie. Le *ṣāḥib aṣ-ṣadaqa* arbore cet unique précepte, à quoi il réduit toute sa religion, comme un blason prestigieux qui s'impose à l'œil et à la foi de ses contemporains. Il prescrit l'aumône avec une raideur mécanique. C'est à ses yeux un devoir religieux et social, et même une recette infaillible. Il semble qu'aucune situation, si désespérée soit-elle, ne résiste à l'effet bienfaisant de l'aumône. Quelqu'un vient-il le trouver au sujet d'une affaire qui tourne mal, ou pour lui exposer quelque doléance, il lui commande de faire l'aumône : « ... donne, et tout s'arrangera en conformité de tes désirs » (1). Le jour de 'Arafa, il sort de Marrakech à pied, en compagnie d'un personnage qui le sert depuis quatre ans. Il se propose de faire comprendre à cet homme ce qu'est le jour de 'Arafa. Mais avant de franchir la porte de la ville, il exige de lui, comme un acte propitiatoire, qu'il fasse don de l'argent qu'il porte sur lui, au premier passant qu'ils apercevront. L'homme possédait sept dirham-s et demi : « Remets-les, lui dit-il, à la première personne qui entrera ici par la porte. Par ce geste, propose-toi le visage de Dieu Très-Haut ; et demeure impavide même si (cette monnaie) venait à tomber dans la main d'un juif... » (2).

Cette manière de faire son salut paraît peu claire et bien simplette à certain sultan qui, un jour, monté sur son cheval, interpelle le saint sans ménagement : « Jusqu'à quand (t'exprimeras-tu) par allusions, au lieu de nous dire en termes explicites ce qu'est la voie? — (La voie)? C'est la bienfaisance, répond Abū-l-'Abbās ».

(1) *Ibid.*, p. 242.
(2) *Ibid.*, p. 244.

Mais l'anecdote des paysans qui demandent de la pluie est assurément l'une de celles qui illustrent le mieux la doctrine. Comme le ciel ne donne pas d'eau, et que les champs brûlés par le soleil se dessèchent, un paysan se rend auprès d'Abū-l-'Abbās pour lui demander d'intervenir. Le saint, bourru, lui fait la réponse qu'on peut prévoir : « S'il ne pleut pas, c'est à cause de la ladrerie des gens ; s'ils donnaient aux pauvres, ils auraient de l'eau. Dis à tes compagnons, les paysans qu'ils donnent (aux pauvres) autant qu'ils dépensent pour leur entretien personnel et il pleuvra ». Mais le paysan rétorque : « Personne ne me croira ; dis-moi ce que je dois faire, moi, en ce qui me concerne, et ce que tu me commanderas, je le ferai.

— Donne en aumône autant que ce que tu dépenses pour toi-même ».

L'homme hésite. L'affaire l'intéresse, mais il voudrait que le placement fût sûr. Aussi risque-t-il une proposition qui pourrait sauvegarder ses intérêts et ceux du bon Dieu.

« *Lorsque* j'aurai reçu la pluie, reprend-il, (alors) je déduirai du prix de la récolte (à venir) une somme égale à celle que je dépense pour moi.

— Non, tranche aussitôt le saint, on ne traite pas avec Dieu Très-Haut en s'engageant par une (reconnaissance de) dette ! Emprunte (et paye comptant) ! (1)

L'homme s'arrange pour trouver de l'argent. Il s'acquitte et le miracle s'accomplit. Il pleut sur son champ, mais sur le sien seulement, pas sur celui des autres, car alors il n'y aurait plus de justice.

* * *

Tādilī nous offre de son héros un portrait moral et physique sans couleur, plus conventionnel que réel : teint clair, beau visage, vêtements soignés. Patient, il rend le bien pour le mal, pardonne les injures et secourt la veuve et l'orphelin. On préférera voir l'homme tel qu'il apparaît à travers les anecdotes où il tient le premier rôle : vêtu le plus souvent avec la plus grande simplicité : un pantalon de laine à même la peau, un *kisā'*. Il aime s'armer d'un fouet. Il parcourt les *sūq-s*, rappelant les gens à leurs devoirs envers Dieu et distribuant des coups à ceux qui manquent les prières. Il s'installe volontiers aux endroits les plus fréquentés, les carrefours par exemple. Là il prêche sa doctrine aux foules en invoquant à l'appui de ses sermons les versets coraniques et le *ḥadīṯ*. Les aumônes pleuvent sur lui, il distribue aussitôt sa moisson aux pauvres. Ses allures pseudo-blasphématoires font scandale. A cet homme qui l'accompagne, le jour de *'Arafa*, aux environs de Marrakech, il commande de faire la prière, à peu près en ces termes : « Allez, mets-toi à quatre pattes » (2). L'autre, choqué, accomplit ses deux *rek'a-s*. Il n'ignore pas qu'Abū-l-'Abbās exhorte les autres à la prière, sans toutefois s'y

(1) *Ibid.*, p. 255.
(2) *Ibid.*, p. 245.

astreindre lui-même ; il connaît le goût de son interlocuteur pour la plaisanterie et l'ironie. Aussi se promet-il, in petto, de lui faire un mauvais parti s'il surprend chez le saint un signe qui indiquerait qu'il désapprouve ou méprise la prière. Rien de tel ne se produit ; à peine a-t-il terminé ses dévotions, qu'Abū-l-ʿAbbās lui baise humblement les mains et lui dit : « Bienvenu au *qarrān* (1) ». Le malheureux interprète ce mot selon le sens qu'on lui prête d'ordinaire et s'imagine être traité de cornard. « Mais non, lui dit son interlocuteur, ce mot n'est pas insultant ; il le serait si j'avais prononcé *qarnān*. En te qualifiant de *qarrān*, j'ai voulu (simplement) dire que tu avais joint *(qaranta)* la prière à l'aumône ».

Par la suite, l'autre vide son sac (2). Il instruit Abū-l-Abbās de tout ce qu'on lui reproche dans le peuple : il déclare licite la jouissance d'une femme sans le mariage légal ; à l'heure des prières, il passe près de la mosquée sans y entrer. On ne lui pardonne pas sa manière brutale d'apostropher les gens. Il traite indifféremment les uns et les autres de boucs, d'étalons en rut. A qui se plaint à lui de ce que ses affaires vont mal, il dit : « Fais l'aumône ! » Et si on lui répond qu'on n'a rien à donner, il réplique : « Tu n'as qu'à te mettre un nègre sur le dos ! » Ses manières de pince-sans-rire, son ironie supérieure d'individu pour qui les hommes sont de grands enfants sont fort mal accueillies.

Abū-l-ʿAbbās a toutefois réponse à tout. Pourquoi les gens sont-ils des boucs ? Parce qu'ils se poussent tous en avant, parce qu'ils veulent tous être en tête (*mutaqaddimīn*) du troupeau. N'est-ce pas là le fait des boucs ? Ne sont-ils pas en outre comparables à des étalons furieux, ces hommes avides de gagner, d'amasser, de posséder ; ces hommes qu'une implacable concupiscence rend fiévreux ? Le prophète, en les désignant du doigt leur arrache le masque humain, il les montre, tels qu'ils sont, au fond d'eux-mêmes, des bêtes dénuées de pudeur, brutales et lubriques. Taine n'était pas moins sévère ni moins pessimiste quand il découvrait au fond de l'homme « le gorille féroce et lubrique ».

Pourtant on ne peut nier que ce prédicateur bourru aux allures de prophète juif soit doué d'une vive sensibilité. Il ne peut dormir la nuit parce qu'il sent que d'autres, privés de couvertures, souffrent du froid. Pareillement il lui arrive de manquer d'appétit parce que d'autres ont faim (3). Pendant un temps il est professeur de calcul et de grammaire, à Marrakech, dans un fondouk. Il distribue ses appointements à ses étudiants. A l'heure du déjeûner il leur apporte leur repas, le plat sur la tête, pour leur épargner la dépense d'un portefaix.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, Abū-l-ʿAbbās n'est pas un personnage d'Évangile, il n'est pas l'homme de la Charité selon le concept chrétien. Il est l'homme de la Justice, de la Loi. C'est le *'adl* qui l'obsède. Si, avec cette inquiétude qui le tourmente il recherche un au-delà du *ʿadl*, ce n'est point pour découvrir la notion de l'Agapè chrétienne, mais bien plutôt une justice supérieure plus rigoureuse. Le *ʿadl* consiste à donner la moitié de ses biens aux pauvres ; l'*iḥsān* qui est au-delà du *ʿadl* consistera à en donner les deux tiers, puis les six septièmes. C'est, pour employer une façon de s'exprimer à la mode, une super-*ṣadaqa*. Nous ne pourrons toutefois

(1) *Ibid.*, p. 245.
(2) *Ibid.*, p. 246 et suiv.
(3) *Ibid.*, p. 254.

définitivement conclure que lorsque nous aurons apprécié cette *ṣadaqa*, quand nous aurons établi, si elle est de l'ordre de la Justice, ou de la Charité. Il nous faut auparavant définir brièvement les caractéristiques de l'Agapè chrétienne (1).

Selon le concept d'Agapè, Dieu aime sa créature d'un mouvement naturel et spontané, dénué de tout calcul. Il n'a nul besoin de motifs pour aimer. L'Amour est dans sa nature même. Dieu, selon Saint Jean, est Agapè, et pour Le connaître, il faut aimer : « Celui qui n'aime pas, dit-il, ne connaît pas Dieu ». Les rapports de Dieu et de l'Homme, étant purs de toute idée de mérite, ce n'est donc pas parce qu'elle est juste ou pieuse que Dieu aime sa créature. Cette notion nouvelle de l'Amour gratuit, bouleverse absolument la conception des rapports juridiques de l'Homme et de Dieu. Le pharisien légaliste, exact observateur de la Loi, est pour ainsi dire en droit de bénéficier de l'amour de Dieu, et partant de sa protection. Sa réussite sur terre, est la meilleure des preuves que Dieu le protège. S'il arrive que le juste soit frappé, c'est donc qu'il n'était pas juste, qu'il a fourni à Dieu un motif de ne plus l'aimer. Par définition le croyant qui ne réussit pas ici-bas est entaché de suspicion. Le malheureux, le pauvre que la fortune n'a pas favorisé, est un réprouvé. Job, sur son fumier, accablé de tous les malheurs peut passer pour suspect ; car, ou bien c'était un juste, et alors les maux qui le frappent restent inexplicables, et mettent en cause la justice de Dieu, ou bien, il a commis quelque manquement qui a amené sa disgrâce. Entre les deux hypothèses on ne saurait hésiter.

La transmutation des valeurs pharisaïques dans le concept d'Agapè apparaît encore plus totale dans le fait que l'Amour divin ne recherche pas spécialement ce qui est digne en soi d'amour, mais peut se porter vers ce qui est dénué de valeur. Dès lors, la chose chétive sera transfigurée, mais sa valeur nouvelle, elle ne la tirera que du fait que Dieu l'aime.

Enfin, dernière observation, l'Agapè crée la communion avec Dieu, mais selon un processus tout à fait original. Que ce soit, en effet, par la justice, par la pénitence, l'humilité ou la gnose, la voie qui mène à Dieu est toujours une voie ascendante. C'est l'homme qui va vers Lui en gravissant les échelons un à un, par un effet de sa volonté propre. Dans le concept d'Agapè, au contraire, l'amour de Dieu n'est ni gagné, ni conquis, la communion entre l'Homme et Dieu est établie par un acte divin, de telle manière que c'est Dieu qui va vers l'Homme, plus justement qui descend vers lui.

Nous ne voyons rien de tel dans la doctrine de la *ṣadaqa*. Cette dîme aumonière qui fait la réalité du culte, d'après Abū-l-ʿAbbās as-Sebtī, n'est au fond, qu'un article de la Loi, démesurément enflé. L'abolition de la Loi, entrevue peut-être par le saint, ne conduit qu'à la formation d'une nouvelle Loi. Abū-l-ʿAbbās n'arrive à se dégager d'un légalisme que pour tomber dans un autre légalisme. Celui-ci est d'ailleurs d'une effarante simplicité : donnez généreusement de ce que vous avez et vous honorerez Dieu ; la racine du bien en ce bas-monde, c'est l'*iḥsan;* celle du mal dans l'au-delà, l'avarice. « Je suis le seul, s'écrie Abū-l-ʿAbbās à être allé, sans *'ulamā'* vers la source de la Tradition ; eh bien tout tourne autour de donner

(1) V. sur ce sujet Anders Nygren, *Erôs et Agapè, la notion chrétienne de l'amour et ses transformations*, trad. de Pierre Jundt, Paris, 1944, p. 73 et suiv.

et prodiguer ». Certes il faut admettre la beauté d'une doctrine qui pense pouvoir placer au-dessus du formalisme cultuel un pur esprit d'entr'aide communautaire. A ce point de vue Abū-l-ʿAbbās nous paraît être dans la ligne du courant prophétique qui contribua à relever le niveau moral du culte des Fils d'Israël, en substituant aux holocaustes de toute nature, à la vaine adoration des petites idoles, les notions épurées d'amour, de raison, d'entr'aide et de justice. Abū-l-ʿAbbās est bien un homme d'Ancien Testament. Il est juste ; mais il n'a pu pousser sa marche au-delà du seuil de la Justice et faire le saut dans la Charité.

Que l'on veuille bien, en effet, se reporter à la doctrine de la *ṣadáqa*, d'après ce qu'en dit Tādilī, et aux anecdotes que nous avons mentionnées. On y aperçoit un personnage obstiné, déployant un effort méthodique, réparti sur des tranches de vie, selon une progression mathématique, en vue de reconstituer, par le témoignage, la communauté idéale des *Anṣar* et des *Muhājirūn*, la communauté des justes devant Dieu, fidèles à la seule Loi qui sauve, la Loi que Dieu agrée, la seule authentique : la *ṣadaqa*. Conformez-vous à cet unique commandement, vous serez assuré de la réussite. Si vous avez besoin d'eau pour votre champ, le ciel vous en donnera, parce que vous êtes un juste, cependant que celui de votre voisin, qui lui, n'est pas un juste, se dessèchera. Tout ira comme vous le souhaitez ; vous pourrez même guérir vos maux de tête (1). Mais vous serez encore davantage affermi dans votre foi lorsque vous verrez comment Yahvé venge le juste, offensé par la désobéissance ou le mépris ; comment le juste obtient la révocation des Grands insensibles à la souffrance du peuple (2). Certainement vous n'aurez pas toujours bonne conscience. Vous saurez bien qu'en pratiquant la *ṣadaqa*, vous achetez la justice de Dieu pour vous ; que vous ne donnez pas de votre argent pour rien. Mais vous aurez la consolation de savoir que Moḥammad et les Prophètes ont été les seuls capables de donner gratuitement et sans espérer de récompense (3).

Telle est la *ṣadaqa*. C'est un arrangement entre Dieu et sa créature, conclu de telle manière que si on en exécute strictement les clauses, on peut être assuré, à la limite, d'obtenir des pouvoirs de magicien. Abū-l-ʿAbbās en avait acquis, qui étaient considérables puisqu'il pouvait exercer son ascendant sur le commun, nommer et révoquer les gouverneurs et parler à Dieu.

Ce dernier trait, à lui seul, montre combien la doctrine de la *ṣadaqa* est étrangère à la sublime notion de l'amour qui vient de Dieu, non motivé, indépendant de la valeur de son objet, ignorant la distinction du juste et de l'injuste, et qui par surcroît, ne met pas en cause la liberté divine.

Car c'est précisément ce problème de la liberté de Dieu qui permet de classer la doctrine d'Abū-l-ʿAbbās. Avec une admirable perspicacité, Averroès (si tant est que cette formule soit de lui), en a aperçu d'un coup d'œil l'aspect métaphysique, lorsqu'il l'a résumée par cette formule que cite De Castries, en conclusion du rapport que lui avait fait sur la doctrine du saint ce docteur de Cordoue qu'il avait envoyé en mission à Marrakech. Reprenons cette phrase : (4) الوجود ينفعل بالجود

(1) *Iʿlām*, p. 262.
(2) *Iʿlām*, p. 257 et 258.
(3) *Iʿlām*, p. 260.
(4) Nous lisons avec les manuscrits que nous avons consultés بالجود et non عن الجود

Cela signifierait que l'Être (1) est affecté par la générosité. Par voie de conséquence, Dieu serait sensible à la *ṣadaqa*, il en subirait passivement les effets, et ses dispositions à l'égard de sa créature en seraient modifiées. Dieu, en effet, ne peut refuser à sa créature les pouvoirs et les avantages afférents à la stricte observance de la Loi. Les uns et les autres sont acquis par la Voie de la Bienfaisance, une Voie ascendante graduée, chaque degré correspondant à une taxation rigoureuse, et en même temps à une contrepartie appréciable de pouvoirs nouveaux. Le dernier mot de cette doctrine c'est que l'amour de Dieu se conquiert méthodiquement. Il s'achète. On pourra mieux apprécier la doctrine d'Abū-l-ʿAbbās, au regard de l'Agapè chrétienne, en comparant l'épisode du paysan qui fait l'aumône pour avoir de la pluie, avec ce passage de Matthieu :

« Aimez vos ennemis (...) afin que vous soyez fils de votre Père qui est dans les Cieux ; car il fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes » (2).

Adolphe FAURE.

(1) Sur le sens de وجود, V. Muhyi - d - Dīn Ibn ᶜArabī, *La Sagesse des Prophètes (Fuṣuṣ al - Hikam),* Traduction et notes par Titus Burckhardt, Paris, 1955, p. 222 ; Titus Burckhardt, *Du soufisme,* Alger, Lyon, 1951, p. 73 ; Abd al-Karīm al-Jīlī, *De l'Homme universel,* extraits du livre *al-Insân al Kâmil,* trad. et commentés par Titus Burckhardt, Alger, Lyon, 1953, p. 93.
Pour l'épisode d'Averroès, v. *Iʿlām*, p. 242.

(2) Matthieu, 5, 45.

LA PRÉHISTOIRE AU MUSÉE DE VOLUBILIS

Le musée de Volubilis possède une importante collection préhistorique. Cependant, les objets qui y figurent ne proviennent pas de recherches systématiques mais ont été récoltés dans les déblais des fouilles romaines et au fur et à mesure de l'avancement de celles-ci.

Ruhlmann, dans une étude déjà ancienne (1), avait signalé l'existence de vingt-deux haches polies dont quinze intactes, d'un polissoir à main, d'une meule avec son broyeur, de deux molettes, d'un petit racloir en silex, d'une amulette en œuf d'autruche et d'un vase en terre cuite. La collection actuelle s'est considérablement enrichie. Elle se compose de quelques silex, de nombreuses haches polies et de plusieurs objets variés, notamment des maillets à rainure et des « molettes ».

1° *Les haches polies*

Elles représentent la partie la plus importante de la collection ; elles sont au nombre de quarante-et-une dont vingt-deux intactes. Elles se différencient par la forme, l'aspect du tranchant et la matière.

On peut distinguer quatre haches en boudin, grossièrement cylindriques. Deux sont presque rectangulaires et épaisses. Toutes les autres sont triangulaires, d'une régularité souvent imparfaite. Parmi ces dernières, six sont plates ; leur talon est extrêmement réduit, le triangle bien marqué. Les autres sont plus variées, avec une épaisseur assez importante. Ce n'est qu'à l'extrémité du tranchant qu'elles s'amincissent. Quant au talon, il est circulaire avec un diamètre variant de un à deux centimètres (tableau I).

TABLEAU I. — *Forme des haches polies*

	Plates	Cylindriques et plus ou moins bombées
Triangulaires....	13 - 14 - 15 - 22 - 28 - 36.	1 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 17 - 18 - 20 - 23 (2) - 24 - 25 *bis* - 26 - 31 - 32 *bis* - 40 - 41 (2) - 42 (2) - 59.
Rectangulaires...		3 - 25.
En boudin......	2 - 21 - 38 - 39.	

(1) RUHLMANN (Armand), *Le Volubilis préhistorique*, « Bull. de la Soc. de Préh. du Maroc », 1933, pp. 3-26, 13 fig., IV pl.

(2) Hache réutilisée, peut-être comme pilon ou percuteur.

Les tranchants se distinguent par leur tracé et leur épaisseur. Six en ont un épais et faisant à peu près corps avec le reste de l'outil ; deux sont rectilignes, les autres légèrement incurvés.

Le reste des haches se termine en un biseau plus ou moins accentué et plus ou moins symétrique. Parmi les biseaux réguliers, les plus nombreux, trois sont rectilignes et onze incurvés. Il y a onze biseaux dissymétriques. Généralement, cette irrégularité ne semble pas voulue ; il ne s'agit pas, en effet d'une forme particulière mais d'accidents de taille ou d'usure inégale. Quatre ont un tranchant rectiligne et sept incurvé. Parmi les premières, il convient de remarquer des formes particulières ! d'une part, deux herminettes ; d'autre part, trois haches dont le tranchant, plus large que le reste de l'instrument, rappelle celles de métal (tableau II).

Tableau II. — *Tranchant des haches polies*

		Rectiligne	Incurvé plus ou moins nettement	Plus large que le corps de la hache et rappelant la forme de celle en métal.
En biseau.	Symétrique.....	7 - 17 - 19.	3 - 4 - 8 - 10 - 11 - 13 - 20 - 25 *bis* - 26 - 31 - 40.	
	Dissymétrique	2 - 5 - 18 - 35.	6 - 14 - 22 [1] - 28 [1].	1 - 9 - 15.
Épais......................		24 - 39.	12 - 21 - 25 - 38 - 59.	

L'apparence de ces haches n'est pas toujours identique. La plupart sont incomplètement polies, même seulement dégrossies et plus ou moins soigneusement. Généralement, seul le tranchant est entièrement fini. Quelques-unes (huit) ne sont que piquetées ou martelées, conservant une surface complètement rugueuse ; quatre de ces dernières ont sans doute été réutilisées après usure et ont actuellement une forme grossièrement conique ; elles ont pu servir de pilon ou de percuteur et présentent des traces nettes d'écrasement. Enfin, les six dernières sont très bien polies, ayant ainsi un aspect brillant. Parmi celles-ci figurent les trois haches rappelant celles de métal et une herminette ; l'autre herminette est plus soignée que celles de sa catégorie.

Ces haches sont presque toutes en roches éruptives ou métamorphiques. M. Choubert, chef de la Section de Carte au Service Géologique, a eu l'amabilité de faire quatre plaques minces de certaines de ces haches. Deux sont en dolérite

(1) Herminette.

(nos 36 et 40) (1), deux en schiste métamorphique (nos 15 et 16) dont une à andalousites (no 16). Par ailleurs, une petite hache (no 24) est en calcaire.

On se contentera de décrire ici uniquement quelques pièces typiques ou particulièrement remarquables.

No 17 : triangulaire et épaisse (l. 0 m. 13), au tranchant en biseau symétrique (0 m. 045) ; elle est presque complètement et régulièrement polie. L'autre a été émoussée par l'usure et des esquilles ont même été enlevées. Le talon est réduit à une simple pointe (pl. I, fig. 3).

No 21 : hache en boudin (l. 0 m. 11) ; le tranchant (0 m. 045) n'est qu'à peine incurvé et très épais (0 m. 02), avec des traces d'usure. Le talon circulaire (diamètre 0 m. 03) porte des écrasements : il a dû également servir. Le polissage n'est pas étendu à tout l'instrument et se transforme parfois en simple piquetage (pl. II, fig. 2).

No 14 : plate et triangulaire (l. 0 m. 08), piquetée sur une grande partie de sa surface. Le tranchant est formé par un biseau dont l'assymétrie est peut-être due à l'usure (0 m. 035) ; il est très abîmé et a un tracé oblique. Le talon se termine en pointe (pl. I, fig. 1).

No 22 : herminette plate et triangulaire (l. 0 m. 094). Le tranchant, en arc de cercle, a eu des esquilles enlevées par usure (0 m. 04). Une des deux faces est à peu près plate, l'autre se termine en biseau. Le polissage est complet et donne un aspect brillant à l'outil (2) (pl. I, fig. 2).

No 9 : hache triangulaire (l. 0 m. 073) dont le tranchant incurvé est formé par un biseau régulier ; il dépasse le reste de l'objet, rappelant ainsi une hache de métal (0 m. 04). Le talon est cassé ; sauf à cet emplacement et à un autre endroit abîmé, le polissage est soigné (3) (pl. II, fig. 4).

No 31 : hache en boudin (l. 0 m. 10) au polissage soigné. Le tranchant n'est qu'à peine courbe (0 m. 017) et a été formé par un biseau symétrique. Le profil de l'instrument cependant n'est pas régulier, un côté étant plat, l'autre bombé ; aussi la hache est-elle plus épaisse au centre qu'aux extrémités. Le talon se termine également en pointe. Par sa faible largeur, cet objet n'est pas une hache ordinaire ; il a pu servir à casser ou tailler des objets peu résistants ou à affûter ceux déjà obtenus par une hache plus importante (pl. II, fig. 3).

No 18 : hache triangulaire de grande dimension (l. 0 m. 19) dont le tranchant (0 m. 05) est presque rectiligne et très usé et obtenu par un biseau symétrique ; le talon circulaire (diam. 0 m. 02) porte des écrasements. Seule la partie centrale de chacune des faces a été soigneusement polie ; le reste est grossièrement piqueté ; cet outil a pu également servir de percuteur (pl. III, fig. 4).

No 41 : cet instrument devait être triangulaire (l. 0 m. 12) ; le talon est circulaire et le profil celui d'une hache. Le tranchant a disparu après avoir été cassé ;

(1) Les chiffres indiqués ici, comme ceux des tableaux, appartiennent à l'Inventaire du Musée de Volubilis.

(2) Ruhlmann (A.), *op. cit.*, fig. 9.

(3) *Ibid.*, fig. 2.

il a dû être transformé en percuteur ou en pilon. A son emplacement se trouvent des écrasements et des enlèvements (pl. I, fig. 4).

N° 23 : outil de grandes dimensions (l. 0 m. 23) qui a pu être une hache triangulaire (plus grande largeur : 0 m. 07) ; il en a la forme générale, le talon circulaire (diam. 0 m. 02) ; mais, comme dans la précédente, le tranchant a été cassé ; il ne présente pas de traces d'usure ; le talon a des écrasements. Il s'agit peut-être d'un pic. Ruhlmann avait imaginé qu'il s'agissait d'un soc de charrue primitive (1) (pl. II, fig. 1).

2° *Les « molettes » à cupules*

Une autre série intéressante est fournie par des sortes de molettes, obtenues généralement à l'aide de galets plus ou moins retouchés. Elles sont à peu près circulaires ; leur diamètre varie entre six et treize centimètres ; les deux faces sont généralement identiques. L'épaisseur constante est de deux à quatre centimètres. Très souvent, un des bords a été usé. La particularité essentielle de ces molettes est la double petite concavité que l'on retrouve au centre de chaque face. Ces « cupules » sont à peu près régulières ; leur largeur et leur profondeur sont variables ; elles ne sont pas toujours identiques sur les deux côtés. Il s'agit peut-être de molettes ou d'enclumes à main utilisées en les tenant par le pouce et l'index et en plaçant les doigts dans ces petits creux. Cinq molettes n'ont qu'une seule cupule, une autre à la seconde à peine marquée. L'ensemble de ces quinze instruments n'est pas unique ; on les retrouve dans d'autres stations néolithiques du Maroc (pl. III, fig. 1 et 2).

Deux galets ont été également recueillis ; ils étaient peut-être destinés au même usage mais ne portent aucune trace. Certaines ne proviennent pas directement de galets mais ont été complètement façonnées ; elles sont alors plus régulières. Une d'entre elles a été très utilisée : outre les deux cupules centrales, très marquées, les bords, sur quatre côtés, portent des traces profondes d'usure.

3° *Divers objets de pierre polie*

Plusieurs autres objets ont été trouvés dans les mêmes déblais des fouilles romaines. En premier lieu, des pilons coniques, très bien polis et portant des traces d'usage, présentent une forme générale différente de celle des haches transformées en pilon. Un de ces pilons n'est qu'un tronc de cône, très soigneusement poli.

Une grande meule dormante (2) est malheureusement cassée, à peu près à la moitié ; elle devait être rectangulaire (3).

Un polissoir à main en grès (4) a été utilisé des deux côtés ; il présente des

(1) *Ibid.*, pp. 12-13. pl. I.
(2) N° 32. Long. actuelle 0 m. 21 ; larg. moy. 0 m. 16 ; ép. 0 m. 025.
(3) *Ibid.*, p. 18.
(4) N° 33. L. 0 m. 35, l. 0 m. 13 ; ép. 0 m. 03.

lignes peu profondes à peu près parallèles, au nombre de trois sur une face et de deux sur l'autre (1).

Un outil en grès ayant été roulé a pu servir de percuteur. De forme à peu près rectangulaire (2), il présente des enlèvements et des écrasements à chaque extrémité.

Un galet gréseux (3) présente deux sortes d'utilisation. Il a dû, en premier lieu, servir de molette ou de broyeur, portant des marques d'usure ; en outre, deux enlèvements en biseau lui ont donné une forme subtriangulaire qui lui permettait de servir de pic (4).

Une pièce calcaire à gorge (5) n'est pas non plus unique au Maroc. On retrouve des formes similaires dans la préhistoire marocaine, notamment à l'oued Beth (6) et même en Europe. Déchelette (7) leur donne le nom de maillet à rainure (pl. III, fig. 3).

Enfin, un disque en calcaire de forme régulière est percé d'un trou central et d'un second, plus petit, sur le côté (8).

4° *Outillage en silex et quartzite*

Il est très pauvre : dix-huit éclats de silex ou de quartzite et cinq pièces peu typiques. Parmi ces dernières, trois pointes ont une facture grossière, avec trace de cortex ; elles présentent une patine marquée et de couleur rouille. Leur bulbe de percussion est accentué. Cet outillage a une allure se rapprochant plus du moustérien que du néolithique. En revanche, une lamelle, avec un bord très finement retouché en petites dents de scie. Rappelons que l'on ne possède sur ces pièces, pas plus que sur celles polies, aucune indication sur leur position stratigraphique.

Ces documents montrent que le site de Volubilis fut habitée avant les Romains. Il le sera d'ailleurs encore longtemps après l'écroulement de la puissance romaine. Le plateau qui porte la partie ancienne de Volubilis a des pentes brutales ; il est presque entièrement entouré par des oueds. On a ici le cas typique de l'éperon barré. Un simple mur de pierres pouvait suffire à isoler cette zone et à en faire une place forte. De futures recherches à cet endroit permettront peut-être de découvrir des traces plus précises du Volubilis préhistorique.

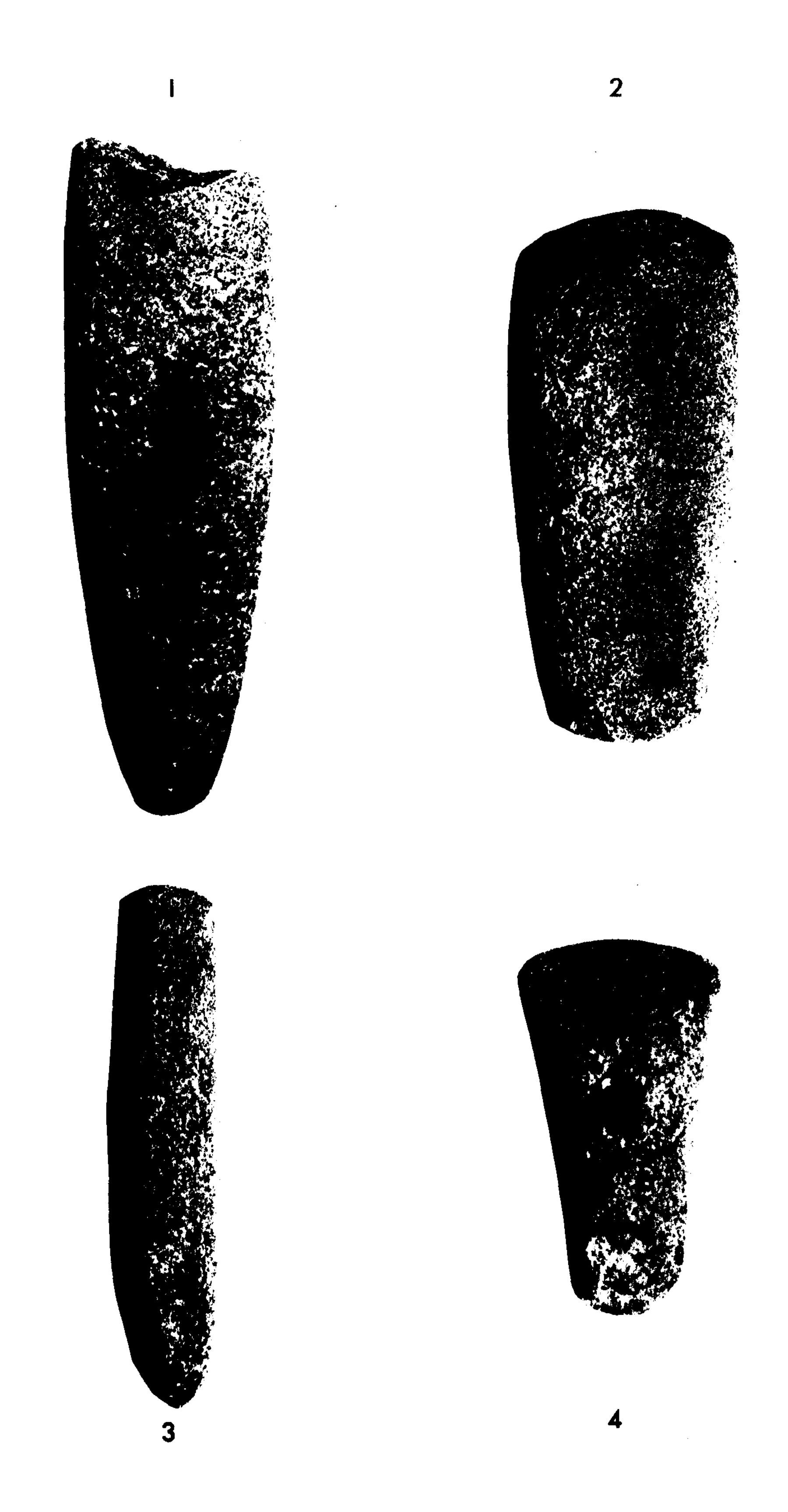
Georges SOUVILLE.

(1) *Ibid.*, pp. 16-17, pl. II.
(2) N° 44. L. 0 m. 15 ; l. 0 m. 05 ; ép. 0 m. 02.
(3) N° 46. L. 0 m. 18, l. max. 0 m. 08 ; ép. 0 m. 05.
(4) *Ibid.*, pp. 17-18.
(5) N° 839. L. 0 m. 17 ; diam. moyen 0 m. 11.
(6) RUHLMANN (Armand), *Une exploitation de sel à l'époque néolithique dans la vallée de l'oued Beth. Ibid.*, 1937, pp. 11-19, fig. 5-18.
(7) DECHELETTE (Joseph), *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine. I. Archéologie préhistorique*, p. 530, fig. 190, n° 1.
(8) N° 60. Diam. 0 m. 09 ; ép. 0 m. 025.



Haches polies (réduites aux 3/4) - 1 : n° 14-2 : n° 22 (herminette) - 3 : n° 17 - 4 : n° 41 (hache transformée sans doute en pilon ou en percuteur).

Pl. II



Haches polies (1 et 2 réduites aux 2/3 - 3 et 4 aux 3/4) - 1 : n° 23 peut-être un pic ?) - 2 : no 21 - 3 : n° 31 - 4 : n° 9.



Objets réduits de moitié - 1 : Molette à cupules, n° 56 (diamètres : 0 m. 12 0 m. 08) - 2 : Molette à cupules, n° 57 (diamètres : 0 m. 12 et 0 m. 10) 3 : Pièce calcaire à gorge, n° 839 - 4 : Hache, n° 18.

Comptes rendus
des
Séances mensuelles
de l'Institut des Hautes Études Marocaines

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1955

M. J. P. Busson. — *Deux lettres inédites d'E. Delacroix. (Tanger, 1832-Paris, 1848).*

M. I. Allouche. — *Compte rendu du Congrès de l'Histoire des Religions (Rome, avril, 1955).*

M. A. Roux. — *Compte rendu du Congrès de Salamanque (sciences onomastiques).*

La communication de M. J. P. Busson fera l'objet d'un article qui paraîtra dans un prochain numéro d'*Hespéris*.

SÉANCE DU 22 DECEMBRE 1955

M. L. Brunot. — *Quelques aspects de l'organisation traditionnelle de la société citadine.*

On n'envisage ici que ce qui touche la vie économique, c'est-à-dire ce que fait tout un chacun pour gagner sa vie, et ce qu'il en pense, — en laissant de côté tout ce que l'ancienne administration du Protectorat a été obligée d'instaurer dans le pays brusquement entraîné dans le tourbillon de la vie moderne.

Être commerçant, faute de pouvoir être clerc ou âlem, est l'ambition de beaucoup. Le commerce exige une organisation bancaire. L'Islam interdisant le prêt à intérêt, c'est le Juif qui est devenu le banquier du commerçant musulman. Par ailleurs, les litiges commerciaux sortant de la compétence normale des autorités judiciaires, c'est une sorte de tribunal composé de négociants patentés qui départage les contestants, le pacha rendant les sentences exécutoires. S'agissant des artisans,

une organisation semblable à celle des prud'hommes s'est créée spontanément et remplit son rôle sous l'autorité du Mohtasseb.

Une distinction très nette sépare les métiers exigeant un technique et un apprentissage, des professions banales. Les techniciens sont groupés en corporations avec leurs syndics. Là, l'apprenti est proprement « initié » à une technique qu'on croirait révélée. Il faut y voir une forme atténuée ou dégradée des organisations corporatives à caractère nettement religieux que le moyen âge oriental a connues.

Ici intervient le Mohtasseb, magistrat dont on a souvent parlé. Il semble qu'il soit appelé non seulement à surveiller l'exercice honnête des professions mais encore à s'assurer qu'elles ne donnent pas lieu à la création de groupes dont les pratiques ne seraient pas orthodoxes.

Les professions se répartissent quelquefois selon les origines ethniques des artisans.

On voit ainsi toute une organisation sociale fort ancienne, bien adaptée aux mœurs et à la mentalité des Marocains, qui résiste sous-jacente et toujours très solide, à l'organisation économique et sociale des temps nouveaux.

M. J. P. Miège. — *Garibaldi au Maroc.*

Cette communication fera l'objet d'un article qui paraîtra dans le prochain fascicule d'*Hespéris.*

SÉANCE DU 18 JANVIER 1956

MM. A. Joly et R. Raynal. — Communication sur les cartes de l'Atlas du Maroc concernant l'élevage.

La carte des *Ovins et caprins* au 1/2.000.000, représente la répartition des moutons et des chèvres au Maroc par un système de points coloriés représentant une valeur de 1.000, 5.000 et 10.000 têtes de bétail, verts pour les unes, rouges pour les autres. Elle montre une répartition très générale du cheptel, mais avec une dissymétrie accusée entre les régions atlantiques, plus humides et plus peuplées, et les régions au sud et à l'est de la dorsale montagneuse. Les chèvres, moins nombreuses, dominent dans les régions sèches et accidentées et dans les régions forestières. La carte permet d'esquisser une division régionale de l'élevage où se reconnaîtraient 9 grands domaines : 1, celui des vieilles civilisations sédentaires (Rif et pays chleuh) ; 2, celui de l'arganier ; 3, le « dir » du piémont nord-atlastique ; 4, les plaines céréalières du Maroc atlantique ; 5, les plateaux du Maroc central ; 6, les plaines et les plateaux du Maroc atlantique septentrional ; 7, les montagnes pastorales ; 8, le Maroc oriental ; 9, le Maroc présaharien.

La carte *bovins, porcins, camélidés, équidés* est construite sur le même principe, en 4 cartons au 1/4.000.000 — Bovins et porcins dominent dans le Maroc atlantique, au nord de l'Oum er Rbia, ainsi que dans le Maroc central et le Rif occidental. Les chameaux, dispersés au sud et à l'est, dans leur zone d'élevage, sont au contraire

groupés dans les plaines agricoles occidentales (Doukkala). Les chevaux manquent dans les régions arides. Les mulets et les ânes sont répandus partout.

La carte des *Marchés du bétail* au 1/2.000. 000 figure ceux-ci par des cercles dont le rayon varie en fonction du volume des transactions ; ces cercles sont divisés en secteurs coloriés dont la surface est proportionnelle au pourcentage de chacune des catégories d'animaux amenés. La répartition des groupes de cercles et les combinaisons des couleurs font ressortir les grandes régions définies à propos de la carte des ovins et caprins. Elles marquent en outre l'importance des zones de contact (*dir* atlasique), ainsi que le rôle des voies de communication traditionnelles (vallées des oueds en pays semi-arides) ou récentes (pistes et chemins de fer au Maroc oriental.) La même planche comporte trois cartons : Organisation du Service de l'élevage ; Haras, au 1/4.000.000 — Bains parasiticides, au 1/6.000.000 — Équipement technique et industriel, au 1/8.000.000.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Henri PÉRÈS et Paul MANGION, *Les mille et une nuits*, textes choisis, suivis d'un glossaire arabe-français, Alger, les Éditions Algériennes « En-Nahda », 1954.

Le « Livre des Mille et une nuits », de l'avis unanime des spécialistes, est une mine inépuisable de renseignements sur la manière de vivre et la mentalité des Orientaux. C'est aussi un des monuments littéraires de la langue arabe que nos écoliers, comme le grand public, ne connaissent que par de pâles adaptations constituées par des contes illustrés que le commerce a répandus.

Le texte original n'était jusqu'ici accessible au public arabisant que par quelques publications fragmentaires de contes isolés *(Sindebad le Marin, Djoudher le Pêcheur...)* et par deux éditions « complètes » (?) de Beyrouth et du Caire, devenues rares et, de surcroît, trop encombrantes pour être utilisées dans le domaine scolaire.

Tous les extraits qu'on en a faits, tous les contes dont on a tiré la matière, s'attachaient, jusqu'à présent, à mettre en relief le caractère romanesque et les qualités narratives du texte. Mais c'est un tout autre aspect des « *Mille et une Nuits* » que MM. *Pérès* et *Mangion* présentent aujourd'hui au public scolaire de nos établissements secondaires. Grâce au choix judicieux des textes, ils ont réussi à composer, au moyen d'extraits, un ouvrage de sociologie et d'ethnographie orientales. On y trouve, classés par centres d'intérêt, des textes concernant les différentes manifestations qui caractérisent le cycle de la vie humaine, la vie privée, la vie sociale et ses aspects, la vie religieuse et intellectuelle, le surnaturel et les croyances magiques qui tiennent une si grande place chez les Orientaux.

Il est évident qu'il ne s'agit pas là de textes exhaustifs, écrits pour « présenter » et « épuiser » un sujet ; mais de textes narratifs, vivants, où sont consignées avec naïveté, quelquefois avec candeur, les réactions des personnages devant les événements de la vie. Leurs comportements sont notés avec une fidélité et une acuité qui font de ce texte la meilleure expression de la vie orientale telle qu'elle s'est maintenue séculairement jusqu'à nos jours. L'âme musulmane y transparaît tout entière.

Quant au style il est vivant, dépouillé, direct. Facile aussi ; presqu'à la portée de nos écoliers. C'est l'expression populaire de sentiments communément éprouvés par le peuple.

Le lettré, arabophone ou arabisant, éprouve un plaisir toujours renouvelé à relire ces textes où la naïveté voulue, la philosophie facile, s'expriment tour à tour

avec la simplicité dépouillée d'un Voltaire ou la virtuosité verbale d'un Rabelais. On est en tous cas agréablement surpris par le caractère « moderne » de la langue et les textes qui nous sont présentés dans cet ouvrage contiennent certainement le vocabulaire basique utile à acquérir par nos élèves des classes de 3e et 8e des lycées et collèges.

Car l'ouvrage se présente surtout comme un manuel scolaire et c'est à ce titre qu'il est pour nous d'un intérêt exceptionnel. Cent soixante-quatorze textes de longueur inégale (de 8 à 25 lignes environ), dont chacun peut être lu sans ennui et sans fatigue au cours d'une séance, tous susceptibles de donner lieu à des commentaires fructueux et à une leçon de langage : c'est là un ouvrage scolaire idéal que tous les professeurs d'arabe apprécieront sans réserve. Ajoutons que le texte est imprimé avec beaucoup de soin, en caractères très lisibles et suffisamment « aérés ». Il est en outre donné en *scriptura plena* et établi avec cette conscience dont M. le Professeur Henri Pérès a su marquer ses propres ouvrages, ceux auxquels il a collaborés, comme ceux qui ont été composés sous son impulsion.

Une mention spéciale doit être faite au glossaire établi à la fin du volume. C'est évidemment la partie du travail qui lui donne son caractère éminemment scolaire et qui en rehausse l'intérêt. Ce glossaire est précis et complet. Il fournit, non seulement la traduction des mots, mais aussi une explication concise des termes caractéristiques comme (p. 250). Les expressions spéciales sont expliquées avec quelquefois référence à Dozy (ex. : Ṣāra raqq^{a} l-ḫilāl^{i}, p. 235).

Parfois encore, pour les noms propres, on trouve des éclaircissements ou des renseignements historiques (ex. : *zawîla*, p. 253). Les locutions grammaticales, les mots-outils, sont, le plus souvent, accompagnés de notes qui en précisent l'emploi et clarifient les idées d'une manière très heureuse (ex. : *f*^{a}, p. 294 — *qad*, p. 301 — *fī*, p. 299).

Quand le mot comporte plusieurs acceptions, elles sont indiquées bien distinctement avec les références à chacune d'elles dans le texte (ex. : *Abū*, p. 199 — ***ṣāḥib***, p. 269 — ***šayḫ***, p. 268....). Dans de rares exceptions le sens n'est pas différencié. Ainsi, les auteurs adoptent pour l'expression « aḫaḏ^{a} b^{i}-ḫāṭir^{i} » le sens d'« occuper la pensée, distraire » (p. 200). Si l'on peut admettre cette acception pour le texte 24, il semble que pour les textes 35 et 99 on ne puisse donner à l'expression un autre sens que celui signalé par *Dozy* (Supplément, I, p. 383, col. 2) : « amadouer, apaiser une personne irritée, chercher à se raccommoder avec quelqu'un ». Ce sens est d'ailleurs conservé en arabe marocain, comme l'atteste G. S. Colin (*Recueil de textes en arabe marocain*, Paris, 1937. Glossaire, p. 8 art. ḫ-ṭ-ṛ).

Quel que soit le soin avec lequel un travail aussi ample est revu, il s'y glisse forcément des erreurs d'impression. Elles ont été en grande partie et consciencieusement signalées dans un tableau d'*Addenda et Corrigenda* annexé à l'ouvrage. De très rares sans doute restent à dépister (p. 53, l. 7, *in fine*, lire وَدَخَلُوا ; *glossaire, art. surādiq*, référ. au texte 22 et non au texte 20...).

Mais ce sont là des remarques critiques de détail qui n'enlèvent rien à la valeur éminente de cette œuvre digne de soutenir très honorablement la comparaison avec les manuels scolaires similaires publiés dans les autres langues vivantes. Elle fait honneur à ses auteurs et aussi à l'orientalisme français dont les efforts méritoires

pour enseigner et diffuser la langue arabe se matérialisent par des ouvrages d'une valeur pédagogique aussi confirmée.

Élie TAPIERO.

TOR ANDRAE, *Les origines de l'Islam et le Christianisme*, traduit de l'allemand par Jules Roche, Initiation à l'Islam, t. VIII, Paris, 1955.

Paru depuis déjà une trentaine d'années, sous le titre *Der Ursprung des Islams und dans christentum* (Upsal, 1926), ce travail de Tor Andrae, constitue, avec ses deux autres ouvrages : *Die Person Mohammeds in Lehre und Glauben seiner Gemeinde (*1918*)* et *Muhammed, hans liv och hans tro* (1930) une contribution à l'étude des origines de l'Islamisme qui fut accueillie avec beaucoup de sympathie dans les milieux orientalistes.

Rappelons, brièvement, dans leurs grands traits, les idées exposées par Tor Andrae, dans cet ouvrage.

C'est le christianisme du Coran qui en fait l'objet. Mais il ne s'agit pas, pour l'auteur, de s'attaquer à cette « nouvelle étude générale et approfondie » (1) recommandée par Friedrich Schwally, avant sa mort, mais plutôt de restreindre les recherches à « l'histoire des idées ». D'abord, quelle est la forme de christianisme qui a exercé son influence sur Mahomet ? Il est évident qu'on ne saurait mettre ici en question une doctrine chrétienne homogène. S'agit-il donc d'une forme de l'ébionisme ; s'agit-il d'ascèse, de monophysisme, de nestorianisme ? « M. Hartmann, écrit-il, a mis nettement en relief le caractère hétérogène du christianisme avec lequel Mahomet a été en contact (2) ». En Arabie par christianisme, on désignait des doctrines d'une très grande diversité.

Après avoir ainsi posé la question afin d'en mieux montrer la complexité, Tor Andrae énumère un certain nombre de points de l'enseignement de Mahomet, qui pourraient être imputés à des doctrines différentes : célibat et mariage, ascèse, rite des ablutions, direction de la prière, idée du Jugement, vigiles, etc.

Deux hypothèses s'offrent aux chercheurs :

1° Mahomet a puisé dans quelque secte inconnue les éléments de son christianisme. Mais cette secte, dont l'histoire n'a gardé aucun souvenir, serait une sorte d'hybride, imaginée après coup pour résoudre le problème ;

2° Les divers éléments empruntés, une fois bien définis, peuvent se rattacher à diverses sectes chrétiennes connues de Mahomet.

Tor Andrae opine pour cette dernière hypothèse. Le but de ses recherches sera donc : de résoudre la question des points de contact du Prophète et de ces doctrines ; — d'examiner si les emprunts chrétiens du Coran « peuvent se laisser englober dans de plus importants complexes qui seraient le résultat de l'influence des divers mouvements chrétiens » (3) ; — de rechercher enfin si Mahomet a entretenu vrai-

(1) *Les origines de l'Islam et le christianisme*, p. 9.
(2) *Ibid.*, p. 10.
(3) *Ibid.*, p. 13.

ment des rapports avec les églises chrétiennes, et « si possible, par quelles voies les emprunts ont pu être faits ».

*
* *

Le développement de l'étude s'articule en conformité des objectifs de l'auteur. Dans une première partie, il examine les trois foyers de christianisme en Arabie : Nejran, Hira, les Banu Ghassan ; dans une seconde partie il scrute avec patience les écrits caractéristiques des poètes et des *ḥanif-s*, afin d'en tirer des conclusions en faveur de la propagation des idées monothéistes et judéo-chrétiennes, dans le milieu arabe de l'antéislam. Plus importante, plus riche est la troisième et dernière partie. Elle s'intitule : *La piété eschatologique de Mahomet.* Une dizaine de thèmes sont successivement examinés. S'efforçant de démêler l'apport chrétien et juif dans la conception coranique du Jugement et de l'Au-delà, Tor Andrae penche nettement en faveur de l'influence chrétienne. C'est ainsi que la sombre piété des moines d'Orient, cette piété qui se fortifie par la méditation dans les cimetières, par les larmes, par les longues prières nocturnes et qui fait de la vie un acte de contrition prolongée, cette piété nourrie de pessimisme qui accule l'âme au tribunal de Dieu, qui arrache à l'homme des cris de désespoir et lui fait regretter d'avoir vu le jour, lui apparaît comme une source d'inspiration riche, déterminante pour l'eschatologie coranique.

Parallèlement la comparaison des textes d'Ephrem, avec le texte coranique est pleine d'intérêt. C'est, des deux côtés, la même inspiration, attestée par la symétrie des images et des expressions, qu'il s'agisse du Jugement, du châtiment des pécheurs, ou des images apaisantes du Paradis. Mais l'influence monastique rend toutefois difficile l'explication de la répugnance professée par l'Islam pour le vœu de chasteté considéré par les moines comme la vertu cardinale. Tor Andrae tourne la difficulté en faisant intervenir l'influence spécifique de l'église nestorienne, elle-même imprégnée des vieilles coutumes matrimoniales mazdéennes.

Il serait trop long d'entrer dans le détail des conclusions auxquelles l'auteur aboutit au terme de cette étude dense, sérieuse et nuancée. Précisons cependant que le lecteur y trouvera des réponses à bien des questions : délimitation de l'influence juive et de l'influence chrétienne ; — « rapports visibles entre la langue du Coran et la langue des Églises Chrétiennes de Syrie » ; — Mahomet et la prédication chrétienne ; — pourquoi Mahomet n'est-il pas devenu chrétien ?

Ce bref aperçu montre bien que le livre de Tor Andrae mérite la traduction qu'en a faite M. Jules Roche pour la collection *Initiation à l'Islam* publiée par l'Institut d'Études Islamiques de l'Université de Paris.

Adolphe FAURE.

MOHAMAD IQBAL, *Message de l'Orient*, traduit par Eva Meyerovitch et Mohamad Achena, Société d'Édition *Les Belles Lettres*, Paris, 1956.

Lorsqu'on a feuilleté ce livre et qu'on y a aperçu les noms de Nietzche, Schopenhauer, Marx, Hegel, Tolstoï, Einstein, Byron, Comte, Locke, Kant, Mazdek,

Gœthe ... etc on se pose, de prime abord, la question de savoir si ce *Message* est bien de l'Orient, ou bien s'il ne fait que nous renvoyer l'écho d'idées, de sentiments, de systèmes connus et depuis longtemps répandus en Occident. Il ne faut cependant guère beaucoup d'attention pour sentir combien cet écrivain musulman qui a fréquenté la « Taverne de l'Europe », qui y a bu à larges traits ce vin perfide qui transfigure l'homme, en l'arrachant à l'Amour pour le livrer à la Raison, a su défendre et conserver intactes son originalité de penseur, sa foi musulmane, sa sensibilité de poète mystique. Oriental, Iqbal l'est, en effet, de tout son caractère et de tout son génie. Il poétise les thèmes austères de la philosophie et de la religion et chante l'ivresse mystique en vrai fou de Dieu ; sa plume anime et fait parler le ver luisant, le papillon, le poisson, le faucon ; et c'est une dévotion toute particulière qu'il voue à la tulipe, à laquelle il prête la sensibilité, la réceptivité, la finesse, l'intelligence, le don de la souffrance, et toutes les délicatesses de l'être pensant.

*
* *

Il est difficile d'analyser la pièce maîtresse du *Message de l'Orient*, *La tulipe du Sinaï*, que l'auteur a placée en tête des Pensées comme une sorte de long prélude. Cette difficulté vient de ce que ce copieux morceau développe une pensée discontinue qui s'exprime dans le style gnomique arabe, et qu'il compte en outre cent soixante-quatre quatrains rangés l'un à côté de l'autre comme des briques sans ciment. Une envoûtante monotonie se dégage de cet entassement poétique. Les thèmes traités sont ceux d'une éternelle humanité : l'inquiétude, la souffrance, l'angoisse, l'héroïsme. L'homme tourmenté, mais soulevé par l'Amour s'interroge sur son destin, sur ce monde de limon qui, telle « une ébauche inachevée » attendant de l'ouvrier divin « sa forme définitive », l'enveloppe d'une gangue épaisse. Mais l'étincelle divine qui l'habite est la promesse d'une délivrance fatale ; l'argile sera vaincue ; elle ne saurait maintenir dans ses plis lourds cette étrange créature toute palpitante, buveuse de lumière, insaisissable, dominatrice, exaltée par l'Érôs, exacerbée par une espèce de transe dionysienne.

> *Je frémis, je brûle, je fonds, je joue de la flûte.* (1)
> ....
> *Mon coeur est inquiet et déchiré par le désir...* (2)

Le désir dont il est question ici est inspiré par l'Érôs, la soif du Dieu beau et parfait. Dans sa course ascensionnelle vers Lui pour Le contempler et s'unir à Lui, l'Homme finit par devenir Dieu lui-même, ainsi qu'on le voit dans la suite du *Message*.

Le poème s'achève sur une note dionysiaque. L'ivresse de l'Amour a déchiré le cœur orgueilleux d'Iqbal. Iqbal, sage philosophe, a perdu la raison. Entendons

(1) Message, p. 71.
(2) *Ibid.*, p. 69.

par là qu'il l'a abandonnée, car perdre la raison, ce n'est point mourir, c'est triompher par l'Amour. La Tulipe placée au Sinaï, c'est-à-dire au point de rencontre de Dieu et de l'Homme, et qui, dans le Message symbolise l'être pensant est immortelle.

La tulipe n'a pris à l'éternité ni la coupe ni le vin,
Elle les a d'elle-même, par une brûlante et incessante ardeur. (1)

* * *

Ainsi semble se concilier, dans l'esprit de l'auteur, l'humanisme occidental d'essence prométhéenne et le mysticisme qui divinise l'Homme en l'élevant jusqu'au trône de Dieu. Deux personnages entrent en scène et parlent pour lui. Ce sont Adam et Iblis. Adam déchu, estime s'être racheté. Il plaide les circonstances atténuantes : il a conquis la matière, il l'a dominée ; son fils le nouvel Adam « a déchiré les voiles ». Dieu a bâti le gros œuvre, l'Homme a fait les finitions. Dieu fait l'acier, l'Homme fabrique l'épée ; Dieu fait l'argile, l'Homme façonne la coupe ; Dieu fait les déserts, les vallées, les montagnes ; l'Homme fait les parterres, les jardins, les roseraies... (2) L'orgueilleux Iblis en ce qui le concerne, persiste et maintient (3). En justifiant sa rébellion, il revendique sa part de la création.

Les deux créatures se donnent pour auxiliaires de Dieu. Elles s'unissent pour mieux se défendre et faire valoir leurs droits. Iblis protège l'Homme, le serre dans ses bras et lui infuse sa chaleur.

* * *

Tout cela n'empêche nullement Iqbal de manifester un profond attachement à l'islamisme ; un islamisme méfiant, jaloux de son histoire et de sa grandeur passée, tout particulièrement devant l'Occident. Il estime que le Musulman qui se laisse influencer par « le vent de l'Ouest » et qui abandonne sa foi, devient une sorte de renégat aberrant ; car fils d'Abraham, marqué au front, du sceau de la vraie foi, il ne saurait en renonçant à sa religion que régresser vers le passé lointain de l'idolâtrie. Le Musulman peut-il oublier que l'empire du monde est à Dieu, et que l'empire de Dieu appartient au Musulman? Remarquons bien qu'il ne s'agit pour lui que d'islamisme. Iqbal n'est pas arabe, et s'il invoque avec faveur le panislamisme, il condamne l'orgueil de race.

Es-tu fils de Musulman? Renonce à l'orgueil de la race.
Si de son sang, de ses veines, de sa peau, de sa couleur,
L'Arabe se vante — Cesse alors de l'être !
. . . .

(1) *Ibid.*, p. 186.
(2) *Ibid.*, pp. 110-111.
(3) *Ibid.*, p. 87.

Nous ne sommes ni Afghans, ni Turcs, ni Tartares.
Nous sommes les enfants d'un seul jardin, et d'un même arbre. (1)

En tête de son receuil, il place une longue pièce dédiée à l'Emir Amanullah Khan, roi d'Afghanistan. Il y fait allusion à la décadence des peuples musulmans, tout en évoquant l'âme des antiques paladins de l'islam, fondateurs de l'état théocratique, Khaled, Ayyoub, Abou Bakr, Omar. En touches sobres mais énergiques, il dépeint leur ascétisme, leur esprit de pauvreté, leur dévouement à la chose publique. Justice et esprit de pauvreté, voilà le secret de la grande réussite musulmane.

Les Musulmans qui furent de véritables maîtres
Etaient de vrais pauvres, dans toute leur royauté ;
Et sur le trône ils sont devenus plus pauvres encore ! (2)

Laisons là cette vision romantique d'un islam régénéré par les vertus antiques de la justice, du courage physique, et de l'ascétisme qui animait Jamāl ed-Dīn ; elle est trop vieillotte et bien dépassée ; elle fait trop de place, à l'homme d'épée, au sage patriarche, et pas assez au *duktūr* de l'Université, au pharmacien, au médecin, à l'avocat, à l'orateur populacier parlant de manière abstraite au nom du Peuple.

Il est vrai que tout ceci, c'est l'Occident, l'Europe rousseauiste, le règne des lettrés. Or, Iqbal accueille mal l'intellectualisme occidental, ainsi que son application sociale et politique : la Démocratie et le Socialisme, bien qu'il ait une conscience aigüe des problèmes sociaux posés par le développement du prolétariat et par l'antagonisme du patron et de l'ouvrier. (3) Ce poète délicat est un aristocrate et le vent qui souffle de l'Ouest excite sa méfiance.

L'Europe a fait des prodiges et réalisé des merveilles ;
Je me demande si ce n'est pas là pure sorcellerie (4).
. . . .
Tu t'es laissé brûler par la flamme de l'Europe... (5).
. . . .
La taverne européenne ne prodigue pas l'ivresse, car
L'Apparition y est sans Moïse, la Flamme sans Abraham (6).

La Taverne européenne, c'est le triomphe de la matière avec comme corollaire, la force. La balance matérialiste ne pèse ni le péché, ni la foi, ni la délicatesse des sentiments. En réduisant tout à la quantité, elle ne penche que sous la masse de

(1) *Ibid.*, pp. 60-61.
(2) *Ibid.*, p. 37.
(3) *Ibid.*, p. 189.
(4) *Ibid.*, p. 161.
(5) *Ibid.*, p. 168.
(6) *Ibid.*, p. 184.

la force. Dès lors c'est le droit du poing, et lui seul, qui fait que telle chose est mauvaise, telle autre bonne (1).

Mais son anti-intellectualisme est dirigé contre l'Europe rationaliste, industrielle, engluée dans l'utilitaire. Iqbal se garde bien de confondre l'intellect de l'Europe avec celui du métaphysicien qui s'exerce en vue d'atteindre à la connaissance du Vrai, l'intellect qui touche aux étoiles, cependant que l'autre « recherche le grain dans la poussière ». Ses éclats contre la raison sont chargés de passion. La raison détourne du cœur ; la philosophie n'aboutit à aucun but ; la science n'apporte aucune véritable joie ; elle ne donne pas l'élixir de l'amour, mais jette la technique au visage du Fils de Marie (2).

Méfie-toi de la raison qui retrace les seules figures du désespoir.
Sa musique séduit notre coeur : que son luth soit brisé (3).
Sans doute as-tu dévoré le livre de la raison,
Mais tu ne connais pas l'histoire de l'amour (4).
L'amour a été écrasé par la raison, c'est là ce qui cause la ruine de notre monde (5).
. . . .
Jamais le pouvoir magique de la raison n'atteindra à la passion d'un coeur vivant (6).
. . . .

Aussi se débarrasser de la raison, s'en affranchir pour agir est-il un impératif auquel doit se soumettre l'homme d'action. Lorsqu'il s'écrit :

« *Avance* (...) *partout ou le pion pourra s'avancer,*
Car sur l'échiquier du monde, nous avons été faits mal à plusieurs reprises à force de raisonner » (7).

il semble qu'il redécouvre, pour étayer sa thèse, la valeur énergétique de la théorie des mythes de Georges Sorel.

Il condamne en quatre vers le suffrage universel par l'argument classique qu'un rassemblement d'incompétences ou de nullités ne peut produire ni compétence, ni valeur :

Méfie-toi du régime républicain
. . . .
Car les cerveaux de deux cents ânes
Ne peuvent produire l'intelligence d'un être humain (8).

(1) *Ibid.*, p. 188.
(2) *Ibid.*, pp. 168-173.
(3) *Ibid.*, p. 164.
(4) *Ibid.*, p. 168.
(5) *Ibid.*, p. 159.
(6) *Ibid.*, p. 160.
(7) *Ibid.*, p. 131.
(8) *Ibid.*, p. 128.

Bien au contraire c'est la solitude, la patrie des forts, comme disait Joachim de Flore, qui fait l'homme libre et noble, et qui est la marque des gens d'esprit. Les autres, les grégaires ce sont les dindons qui vont en troupes (1).

Ne cherche pas à t'assembler ,comme les gazelles ou les moutons...
Notre paradis c'est la montagne, le désert (2).

Dans les *Conseils du faucon à son fils* (3), il exprime le code de l'homme noble, gardien des vieilles traditions de l'honneur et du sang. On croirait que c'est Nietzsche qui parle :

Une goutte de sang vaut mieux qu'un rubis éclatant.
. . . .
Mange ce que tu chasses, bon ou mauvais,qu'importe
Mais ne prends point la proie de la main d'autrui.
Sois noble, et écoute le conseil des nobles.

Comme Nietsche il chante la vie dangereuse :

Mais je ne ferai pas voguer ma barque sur une mer
Dans les vagues de laquelle il n'y a jamais de requins (4)
. . . .
Fraye-toi un chemin avec ta propre hache,
. . . .
Si par ton labeur personnel se crée une chose rare,
Fut-elle un péché, elle comporte une valeur (5)
. . . .
Une vie déchirée d'ardeur vaut mieux que la paix perpétuelle (6)
. . . .
Evite de suivre un guide qui n'est point l'homme d'aventure (7).

Délire de poète, bulles de savon? Cet oriental, poète et mystique, finement cultivé, était trop préoccupé de politique et de social pour répondre au *Diwan* de Gœthe par de vains exercices littéraires. Le *Message de l'Orient* a pour objet, dit-il, dans sa préface, « de souligner certaines vérités morales, religieuses et nationales en relation avec l'éducation spirituelle des individus et des peuples » (8). Ce qui lui importait c'était d'annoncer une révolution spirituelle et culturelle. On comprend dès lors qu'il ne soit point allé choisir ses principes et ses grands hommes, en arrière, dans le XVIIIe siècle français.

Adolphe FAURE.

(1) Ce mot serait de Marat, l'Ami du Peuple.
(2) *Ibid.*, p. 102.
(3) *Ibid.*, p. 101.
(4) *Ibid.*, p. 77.
(5) *Ibid.*, p. 66.
(6) *Ibid.*, p. 88.
(7) *Ibid.*, p. 148.
(8) *Ibid.*, p. 26.

Charles Pellat, *Introduction à l'arabe moderne* (Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien-Maisonneuve, Paris).

Il existe effectivement un arabe qu'on qualifie de « moderne » et qui se trouve, comme le grec ou l'hébreu d'Israël qualifiés eux aussi de « modernes », être une langue assez artificielle, une langue plus ou moins fabriquée plutôt qu'un « usage » codifié. Les mentors de cette langue n'examinent pas les candidatures de termes ou des tournures que le « peuple parlant » a inventés pour des usages nouveaux, ils les créent laborieusement et les imposent au « peuple écrivant ou lisant ».

Si ce genre de langue existe depuis, mettons un siècle, et se développe, c'est qu'il correspond à un besoin vital : il est le lien linguistique de plusieurs centaines de millions d'humains qui ont pour langues maternelles une grande variété de dialectes d'origine arabe ou qui communient dans une civilisation à base religieuse dont la langue liturgique est l'arabe. La presse depuis qu'elle est née dans les pays de langue arabe a trouvé là uni nstrument d'expression dont elle s'est emparée et qu'elle fortifie en proportion de l'emploi qui en est fait.

Cet arabe moderne n'est parlé qu'à la radio et dans les cérémonies officielles ; disons qu'il est plutôt lu que parlé spontanément. Il est parlé aussi à l'oral des examens de licence et d'agrégation d'arabe de l'Université Française, désigné alors sous le nom d'« arabe des tolba », mais sans malice, car il n'est fait ainsi aucune allusion au célèbre étudiant de Rabelais.

Quoi qu'on en pense et malgré les reproches qu'on lui fait parfois sur le plan de l'esthétique linguistique, c'est une langue vivante : ce qui le prouve, c'est que des œuvres littéraires très modernes en font l'illustration et que, en sens inverse, l'Académie du Caire en assure la défense en s'insurgeant avec véhémence contre les solécismes des bavards ignorants et vaniteux, des scribouillards atteints du prurit de la plume.

C'est bien ainsi que M. Ch. Pellat l'entend, car il a déjà donné un lexique raisonné et très suffisant de cet « arabe vivant », de cet arabe que tout arabophone et même tout musulman désire connaître au moins pour lire les journaux. Tout orientaliste aussi quel qu'il soit se doit de le connaître s'il ne se contente pas d'être un pur érudit. L'introduction à cet arabe vivant et moderne que M. Ch. Pellat a rédigé s'adresse, dit-il, aux adultes cultivés et non point aux grimauds de collège que leurs programmes condamnent à la lecture et à l'intelligence des parties les plus indigentes d'une pseudo-littérature médiévale. Le dernier paragraphe de son avant-propos est à méditer et je regrette de ne pouvoir lui donner ici tout le développement qu'il mérite. Qu'il soit proclamé ici que l'auteur a raison : il s'écrit en arabe moderne tant de choses simples et vivantes exprimant des réalités visibles et des pensées communes aux pays d'Orient et d'Occident, qu'on s'étonne de voir nos apprentis arabisants s'échiner, à coups de dictionnaire, à découvrir ce qu'a bien pu écrire un Tortouchi quelconque il y a plusieurs siècles. Il faut espérer qu'un ou plusieurs professeurs avisés et consciencieux écriront pour nos élèves des lycées des recueils d'arabe moderne, dussent les *Majani* et les *Sindebad* se retirer dans un musée pédagogique. M. H. Pérès a donné l'exemple avec son « arabe du XXe siècle,» qui convient aux plus hautes classes. Qui pensera aux petites sixièmes ?

Le lecteur de ces lignes ne doit pas penser que l'arabe du lycée et celui de la presse moderne sont aussi différents l'un de l'autre que la langue de Montaigne

l'est de celle de Jean Giono. Les deux arabes ne se distinguent que par le vocabulaire qui, c'est naturel, inéluctable, évolue constamment, délaissant et oubliant des termes périmés et créant des mots nouveaux. La morphologie arabe par contre veut être immuable depuis le Coran pourrait-on dire et c'est une chose remarquable ; Fück dans son « Arabiya » a montré comment l'arabe qu'on appelle classique, a trouvé son assiette grammaticale après la révélation du Livre. Or, c'est la morphologie arabe classique immuable — tout au moins dans le désir de ceux qui l'emploient — que l'on retrouve dans l'arabe moderne. S'il y a deux lexiques, il n'y a qu'une grammaire.

M. Ch. Pellat veut nous introduire dans le palais de cette grammaire de l'arabe écrit universel. Il y consacre vingt-cinq leçons en quatre-vingt-deux pages. Étant donné qu'un idiome ne saurait dépasser un certain degré de complexité sans risquer de devenir incompréhensible, en partie tout au moins, on peut estimer que l'essentiel d'une grammaire, vue de haut, ne requiert pas de plus longs développements.

Ici encore M. Ch. Pellat fait du neuf. En vérité, on devrait dire : nous ramène au bon sens, car Dieu sait si nos manuels de grammaire arabe sont encombrés de minuties orthographiques non motivées et dépourvues des quelques notions essentielles qui expliqueraient tout ce qui nous paraît étrange dans les langues sémitiques.

L'auteur n'hésite pas à consacrer quelques pages à la phonétique et à la phonologie du classique. Il nous fait grâce à peu près de la hamza à la recherche d'un support, mais il s'attarde heureusement sur la constitution syllabique si importante en arabe, et sur deux sonnantes *W* et *Y* qui jouent tant de tours à l'étudiant non prévenu. Il n'oublie pas les diphtongues non plus qui obéissent à des règles simples et que l'on retrouve, avec les autres règles de phonétique, dans la structure des mots.

La tentation devient grande de s'étendre sur ces parties nouvelles de l'exposé grammatical. On se contentera ici de souligner quelques traits importants de la structure phonologique de l'arabe (importants pour l'explication).

L'arabe n'a pas de caractère graphique pour indiquer la longueur de la voyelle longue. Ce qu'on appelle alif, waw, ya, sont des voyelles brèves qui prolongent d'autres brèves correspondantes : fatḥa, ḍamma, kesra. Quand l'arabe veut écrire l'équivalent de ā, c'est-à-dire a+a ou aa, il écrit d'abord le fatḥa au-dessus de la ligne et, comme il ne peut l'allonger par une chadda, il écrit un alif, lequel alif ne représente pas une voyelle plus longue que la fatḥa. Et lorsque waw ou ya ne prolongent pas une ḍamma ou une kasra, elles sont consonnes ou forment des diphtongues.

Aussi bien w et y, que M. Ch. Pellat appelle des sonnantes — comme M. Basset dans ses études de berbère — sont consonnes ou voyelles non pas par nature mais par fonction.

La consonne longue ou tenue, vaut deux consonnes brèves semblables comme la voyelle longue vaut deux voyelles brèves. L'arabe indique que la consonne est tenue ou doublée, par un signe dit chadda. Mais ce redoublement (ou cette tenue) de la consonne provoque des modifications dans les structures syllabiques : la première des deux consonnes identiques ferme, l'autre ouvre une syllabe. C'est pourquoi un mot ne commence jamais par une consonne tenue.

Arrêtons là les réflexions agréables que provoque la lecture de la première partie de l'ouvrage. En un mot : c'est simple, clair, organisé ; on y voit le dessin exact de l'outil linguistique qu'est l'arabe moderne ou ancien.

La seconde partie en dix leçons et trente-six pages montre à l'étudiant comment on se sert de cet outil pour exprimer les jugements, les sensations, les sentiments. Elle se compose de dix textes simples, comme ceux qu'on trouve dans les journaux, avec une traduction juxtalinéaire et des explications grammaticales surtout, qui reportent à l'exposé de la première partie. Suit, après chaque texte expliqué, un exercice de version.

La troisième partie offre des textes plus longs, plus difficiles, sans traduction, mais avec des notes copieuses. L'étudiant essaie ainsi de voler de ses propres ailes.

Pour faciliter le travail de recherche, M. Ch. Pellat a donné dans une quatrième partie treize tableaux de la conjugaison de tous les verbes. Rien n'est plus commode, car on n'est pas loin de la vérité en déclarant qu'en arabe particulièrement, tout est dans le verbe. Ces tableaux représentent à peu près tout le squelette de la langue. Les consulter et les savoir impeccablement, doit être un objectif primordial dans l'étude de l'arabe.

Enfin un glossaire contenant tous les mots employés dans l'ouvrage évite à l'étudiant l'obligation d'avoir un dictionnaire à côté de son manuel et écarte l'obstacle que présente la pluralité des sens ou des nuances que peut avoir un même mot.

Une remarque est à faire : M. Ch. Pellat a classé les mots, sauf les verbes dérivés, d'après leur première lettre, qu'elle soit radicale ou morphème. C'est une heureuse innovation.

Ainsi, l'étudiant se trouve en possession dans un même ouvrage, d'une grammaire claire, d'exercices bien gradués, d'un aide-mémoire pour la conjugaison et d'un glossaire complet des mots qu'on lui présente. Il est certain qu'après avoir lu attentivement cette excellente introduction il se décidera à aborder carrément une étude plus approfondie de cet arabe moderne qui le met au contact de la vie politique et sociale du Moyen-Orient par la voie de la presse. Peut-être aura-t-il ensuite la curiosité de connaître les œuvres de quelques auteurs modernes, et qui sait ? celles de Tortouchi et autres écrivains des temps écoulés qui ne sont pas, pour des adultes cultivés, aussi dénués d'intérêt qu'on le dit.

Louis Brunot.

Lionel Balout, *Les hommes fossiles du Maghreb et du Sahara.* Inventaire descriptif et critique. Paléolithique, Épipaléolithique, Néolithique. Alger, 214 p., XIX pl., 1 carte h. t. et *Libyca*, t. II, 1954, pp. 215-422.

Cette importante étude a pour point de départ la collaboration de M. L. Balout au Catalogue des Hommes fossiles, publié par la Commission pour l'Homme fossile (1), dans le cadre du XIXe Congrès géologique international (Alger, 1952). La mise au point présentée ici est beaucoup plus large ; la documentation est plus

(1) Congrès géologique international. C. r. de la XIXe session. Alger, 1952. Section V, Les Préhominiens et les hommes fossiles. Commission pour l'homme fossile. Catalogue des hommes fossiles. Fascicule V, Alger, 1953 : Afrique du Nord et Sahara, pp. 256-273 ; pour le Maroc, pp. 256-258.

complète, faisant état des dernières fouilles et des récents travaux de laboratoire, dont certains sont encore inédits ; enfin l'auteur y a joint les hommes néolithiques qui n'avaient pas leur place dans le catalogue du Congrès géologique.

Cet inventaire groupe une série de fiches établies par gisement et classées par régions (Maroc, Algérie, Tunisie, Sahara) ; à l'intérieur des pays, les gisements sont eux-mêmes rangés par périodes et civilisations : Paléolithique, Ibéromaurusien et Néolithique de la zone ibéromaurusienne, Capsien et Néolithique de la zone capsienne.

Chacune de ces fiches donne successivement la situation précise du gisement, les conditions et l'auteur de la découverte, sa nature, sa stratigraphie, l'industrie et la faune qui y ont été récoltées. Puis, les restes humains sont énumérés et décrits en utilisant les *nomina anatomica*. L'auteur indique enfin l'endroit où sont conservés les originaux et éventuellement les moulages.

Le mot de fiche ne doit pas laisser supposer qu'il s'agisse d'un simple recensement des publications ; si chacune d'elles se termine par une bibliographie très complexe, en réalité, de nombreux ossements, au moins pour l'Algérie, ont été remontés et examinés au laboratoire du musée du Bardo, noyau du récent Centre algérien de Recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques. D'ailleurs, certains documents avaient déjà été découverts ou spécialement étudiés par M. L. Balout (1). Tous, au moins ceux qui n'ont pas disparu, ont été examinés et souvent reçu une nouvelle diagnose. Il a fallu également revoir la détermination des documents paléontologiques et archéologiques trouvés en connexion ; beaucoup de ces gisements, en effet, ont été fouillés très anciennement, parfois même dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

De nombreuses illustrations accompagnent le texte ; elles sont soit inédites, soit empruntées à des publications difficilement accessibles. Enfin des *Indices* et une carte les complètent.

Relativement peu de gisements marocains ont livré des vestiges humains, mais certains sont très importants. En dehors de restes douteux et des Néanderthaliens de Rabat et de Tanger (2), on rencontre essentiellement des hommes appartenant à la race de Mechta-el-Arbi, avec notamment la très importante nécropole ibéromaurusienne, fouillée par l'Abbé Roche à Taforalt.

Il est malheureusement impossible d'examiner les 93 stations. Leur étude confirme l'opinion déjà émise par M. Balout de deux races humaines au paléolithique supérieur et aux périodes suivantes (3) : celle des Hommes de Mechta-Afalou, appartenant à la civilisation ibéromaurusienne, et celle des hommes

(1) Cf. notamment : BALOUT (L.), *Découverte d'un squelette humain préhistorique dans la région de Tébessa.* « Bull. de la Soc. d'Hist. nat. de l'Afr. du N. », t. XL, 1949, pp. 193-195; BALOUT (L.) et BRIGGS (L.), *Tête osseuse du Kef oum Touiza.* « Trav. d'Anthr. préhist. effectués au labor. du Musée du Bardo », t. I, 1949, 10 p. ; *id.*, *Débris humains de l'escargotière de Gambetta. Ibid.*, t. II, 1949, 8 p. ; *id.*, *Tête osseuse de Mechta-el-Arbi (fouilles de 1912)*, t. III, 1951, 81 p.

(2) Cet inventaire est antérieur à la découverte de M. Biberson à Sidi Abderrahmann : ARAMBOURG (C.) et BIBERSON (P.), *Découverte de vestiges humains acheuléens dans la carrière de Sidi Abderrahman, près Casablanca.* « C. r. des séances de l'Ac. des Sc. », t. 240, 1955, pp. 1661-1663.

(3) Voir notamment : BALOUT (L.), *Le peuplement préhistorique de l'Algérie.* « XIIIe Congrès préhist. de France ». Paris, 1950 (1952), pp. 106-114.

capsiens. Ces derniers, étrangers à la race de Mechta, font partie d'un type d'*Homo sapiens fossilis* à caractères méditerranéens (1).

Georges SOUVILLE.

Guillermo GUASTAVINO GALLENT, *De ambos lados del Estrecho (Estudios breves hispano-africanos)*, Tetuán, 1955, 15×21, 332 pages, ill. (Instituto General Franco de estudios e investigación hispano-árabe).

M. Guastavino a rassemblé dans ce volume un certain nombre d'articles qu'il avait dispersés ces dernières années dans des journaux et des revues. Ces recueils sont toujours les bienvenus et l'on ne peut que se féliciter de cette initiative. Dans leur variété, qui n'exclut aucunement l'unité nécessaire, indiquée par le titre et le sous-titre, les articles ont tous leur intérêt. Chaque lecteur y choisira ce qui convient le mieux à ses curiosités ou ce qui se rapporte le plus à ses recherches. J'ai été particulièrement heureux, pour ma part, de retrouver les *Nuevos datos para el episcopologio marroquí* (p. 37-60) et les pages relatives aux fêtes de *Moros y Cristianos* (p. 125-198), qui sont une importante contribution à l'étude de ce divertissement populaire. A signaler aussi (p. 103-118) l'article inédit *Otra versión poética de los bombardeos de Argel por Barceló*, qui complète l'excellent travail de l'auteur, *Los bombardeos de Argel en 1783 y 1784 y su repercusión literaria* (Madrid, 1950 ; cf. *Bulletin hispanique*, LIII, 1951, p. 447-448).

Robert RICARD.

Henri LAPEYRE, *Une famille de marchands, les Ruiz*. Paris, Armand Colin, 1955, 16×25, 671 pages, ill. et cartes.

Le livre de M. Lapeyre donne beaucoup plus qu'il ne promet. On ne s'en plaindra pas. En apparence, c'est l'histoire d'une famille de marchands. En réalité, au-delà de cette famille, que l'on perd quelquefois de vue, l'auteur a fait une vaste et minutieuse enquête sur le commerce franco-espagnol au XVIe siècle. Ce n'est pas sa faute si le grand homme d'affaires castillan Simón Ruiz, son héros principal, semble avoir eu peu de relations avec l'Afrique et si ses archives, que M. Lapeyre a eu le mérite de dépouiller avec courage, nous renseignent à peine sur le commerce de Berbérie. On apprend sans étonnement (p. 118) que Séville trafiquait beaucoup avec ce pays, on apprend sans plus d'étonnement (p. 238) qu'en 1566 les voyages maritimes vers la Berbérie étaient regardés comme particulièrement sûrs. L'année correspond en effet à une période où le Maroc est relativement calme et où ses rapports avec l'Espagne sont exceptionnellement bons. L'information est d'ailleurs confirmée par d'autres à peine antérieures (1564-1565), qui signalent l'accroissement des exportations de Rouen vers la Berbérie (p. 523) et la place importante du sucre de Berbérie sur le marché de la même ville (p. 589 et 621). Peut-être s'agit-il du

(1) Un d'entre eux a été découvert par M. Balout dans l'Escargotière du Chacal (région de Tébessa) (*Bull. de la Soc. d'Hist. nat. de l'Afr. du N.*, t. XL, 1949, pp. 193-195).

sucre du Sous (cf. le document de la même époque publié dans les *Sources inédites*, Portugal, t. V, Paris, 1953, p. 106, et voir l'index, même volume, p. 243, col. 1), mais une autre indication semble montrer que ce commerce se faisait par Larache (p. 237). Les câpres, la cire et les cuirs figurent également dans ces échanges (p. 622-623) ; les deux derniers de ces articles sont bien connus parmi les exportations marocaines. On notera enfin en 1554 (p. 394) trois départs de bateaux de Nantes pour Ceuta ; mais le fait n'apparaît qu'une seule fois de 1549 à 1562 dans les documents étudiés.

Le livre de M. Lapeyre est écrit simplement, sobrement et sans recherche. On saura gré à l'auteur d'être resté lui-même et de ne pas avoir cherché à éblouir le public par des formules brillantes et peut-être faciles. Trop de jeunes spécialistes d'histoire économique — et ils sont aujourd'hui nombreux — se croient obligés de copier la manière de leurs modèles, M. Lucien Febvre et M. Fernand Braudel. Ni les élèves ni l'histoire ne peuvent gagner à ce conformisme, et je suis sûr que les maîtres eux-mêmes sont les premiers à le déplorer.

Robert RICARD.

Charles VERLINDEN, *L'esclavage dans l'Europe médiévale*, tome Ier, Péninsule ibérique-France, Bruges, 1955, 16×25, 930 pages (Publications de l'Université de Gand, 119).

Le gros livre de M. Verlinden, fruit de longues années de labeur méthodique et acharné, est un vrai monument d'érudition : jamais la formule ne semblera plus justifiée. L'Occident musulman y occupe une place qui ne surprendra pas. Je ne puis relever toutes les mentions qui s'y rapportent. Chacun aura intérêt à dépouiller personnellement cet énorme répertoire de textes et de faits, qui est appelé à rester pendant longtemps un ouvrage essentiel. L'auteur met judicieusement en lumière la destinée exceptionnelle de la Péninsule ibérique, que la conquête musulmane de 711 lance dans une voie très particulière. C'est elle qui explique pourquoi l'institution de l'esclavage durera si longtemps en Espagne et au Portugal et gardera des survivances jusqu'à une date très tardive. C'est en effet surtout l'hostilité religieuse qui conduit les Musulmans à réduire en esclavage les prisonniers chrétiens, et inversement. M. Verlinden suit d'abord l'institution dans l'Espagne chrétienne, et il distingue dans son histoire plusieurs étapes, avec d'importantes différences régionales dont on ne peut malheureusement tenir compte dans une analyse sommaire. Jusqu'au XIIe siècle, l'esclavage visigothique subsiste encore : il y a des esclaves chrétiens à côté des esclaves musulmans. A partir du XIIe siècle, il n'y a plus que des esclaves musulmans, et la source à peu près exclusive de l'esclavage est la guerre. Mais en même temps on voit se constituer peu à peu des groupements de Musulmans libres (mudéjars), et leur apparition n'est pas sans exercer une influence sur l'esclavage, car elle entraîne une diminution du nombre des esclaves en rendant leur recrutement plus difficile.

En Espagne musulmane, l'esclavage est alimenté à peu près uniquement par les razzias en pays chrétien et par les prises de guerre. M. Verlinden estime (p. 189)

« que la conquête musulmane a exercé sur l'esclavage une influence à la fois conservatrice et transformatrice. Conservatrice, parce qu'elle a maintenu la distinction essentielle entre esclaves domestiques et esclaves ruraux ; parce qu'elle a augmenté l'importance numérique de la classe servile par suite des réductions en esclavage consécutives à l'occupation du pays ; parce qu'elle a permis pour quelque temps la survivance d'un succédané de l'esclavage visigothique dans les milieux mozarabes. Transformatrice, surtout parce qu'elle a introduit dans la Péninsule un droit servile nouveau... ». Ce droit nouveau, l'auteur l'analyse un peu plus loin dans des pages (227-239) que je ne puis résumer. Il naît en partie du fait que les esclaves sont en majorité des prisonniers de guerre. La traite intervient surtout pour l'importation des esclaves d'origine slave qui proviennent d'Allemagne. Cette traite est en très grande partie entre les mains des trafiquants juifs, dont M. Verlinden souligne fréquemment le rôle (p. 211, 218, 220, 222, 267, 271), surtout dans le commerce des eunuques (p. 212, p. 223, p. 715-717). Bien que la course et les razzias n'aient jamais complètement cessé, la traite finit même par devenir la source principale de l'esclavage dans le royaume chrétien d'Aragon, qui, par suite de l'avance castillane vers le Sud au XIIIe siècle, n'avait plus de frontière commune avec l'Espagne musulmane et s'orientait de plus en plus vers la Méditerranée. Au XIVe et au XVe siècles, voici comment M. Verlinden peut décrire la situation en Catalogne et en Aragon (p. 319-320) : « Pour l'Espagne méditerranéenne, les deux derniers siècles du moyen âge forment, en ce qui concerne l'histoire commerciale, une seule et même période, caractérisée par une progression uniforme et continue. L'activité économique atteint son point culminant et les rapports sont particulièrement intenses avec toutes les rives de la Méditerranée. A ce développement commercial extraordinaire, correspond une extension tout aussi surprenante de la traite. Il y aura désormais, dans l'Espagne orientale, des esclaves provenant de presque tous les pays riverains de la Méditerranée et même de la Mer Noire... La guerre de course et la piraterie suivent une évolution parallèle à celle de la traite. Plus le commerce se développe, plus il y a — même et surtout en pays chrétien — de pirates pour s'emparer des cargaisons et pour razzier les côtes des pays d'où elles proviennent. Ce sont surtout les vaisseaux des États musulmans ou orthodoxes qui sont leurs prises habituelles... ». La diversité ethnique des esclaves devient alors prodigieuse. C'est à cette époque que se multiplient les esclaves noirs (p. 358-362) et que commencent à apparaître les esclaves canariens (p. 357-358) — ce qui ne veut pas dire que les Musulmans de Berbérie disparaissent (p. 363-378).

En Castille et au Portugal, la situation est nettement différente. Ces deux pays, surtout le second, n'appartiennent pas au monde méditerranéen, et l'esclavage du bas moyen âge y est marqué par un caractère beaucoup plus guerrier que commercial. Le rachat des chrétiens esclaves en pays musulman s'organise dès la fin du XIIe siècle ; les Ordres rédempteurs (mieux, semble-t-il, que « rédemptionnistes », terme employé par M. Verlinden) sont fondés dès le début du XIIIe. L'expansion lusitanienne amène les Portugais, dans une large mesure, à prendre en mains le trafic des esclaves noirs et à se subsituer aux négriers maghrébins (p. 616-617 et 622-623). On sait depuis longtemps, au surplus, qu'en

pays noir ils échangeaient des chevaux contre des esclaves avec un énorme bénéfice.

La France n'occupe dans le gros volume de M. Verlinden qu'une place secondaire — deux cents pages en chiffres ronds. Cette simple constatation n'est pas une critique : il y avait beaucoup moins à dire, et il y a encore moins à retenir du point de vue qui est le nôtre ici. On trouve cependant des esclaves musulmans en France, surtout dans le Midi, où les faits sont souvent liés à l'esclavage ibérique (p. 748-762).

Ce premier volume, dont il faut redire en finissant l'importance capitale, se termine par un appendice intitulé « Coup d'œil sur l'esclavage à l'époque moderne dans la Péninsule ibérique et en France » (p. 835-854). L'information est moins riche et moins étendue que dans le reste de l'ouvrage, mais on aurait mauvaise grâce à insister là-dessus, puisque l'auteur ne prétend pas nous donner autre chose qu'une esquisse. On est un peu étonné toutefois que M. Verlinden ne fasse pas état d'un texte aussi connu que celui de sainte Thérèse au début de son *Autobiographie* (ch. I), qui atteste la présence d'esclaves, sans doute africains, à Avila aux environs de 1515-1530 (1).

Robert RICARD.

Academia Portuguesa da História, *Esmeraldo de Situ Orbis* por Duarte Pacheco Pereira. 3a ediçao. Introdução e anotações históricas pelo Académico de Número Damião Peres. Lisbonne, 1954 (achevé d'imprimer du 20 juillet 1955), 19×25 1/2, xxxi+238 pages.

Cette nouvelle édition, présentée avec le luxe habituel aux publications de l'Académie portugaise d'histoire, rendra d'autant plus de services que les deux éditions antérieures, celle de Rafael de Azevedo Basto (1892) et celle d'Épifânio da Silva Dias (1905), sont épuisées et devenues rares. On doit dire toutefois qu'elle en aurait rendu davantage si l'introduction et surtout les notes de M. Damião Peres avaient été plus riches et plus substantielles. Quant au texte, il ne manquera pas de déconcerter le lecteur. Pour son établissement, l'éditeur, M. João Franco Machado, déjà connu par de bons travaux, a adopté une étrange solution. Il n'a pas voulu reproduire le texte des deux manuscrits dont nous disposons (Évora et

(1) Dans les limites de ma compétence, je ne verrais à chicaner M. Verlinden que sur de petits détails — telle graphie discutable, le choix de telle édition moins recommandable que telle autre. Mes réserves les plus sérieuses — et encore ne vont-elles pas très loin — porteraient sur le chapitre relatif à l'esclavage au Portugal à l'époque des grandes découvertes (p. 615-632), qui ne me paraît pas tout à fait au courant des recherches récentes. L'index est utile, mais ne semble pas absolument complet. Quant à la bibliographie, je suppose qu'elle viendra avec le ou les volumes suivants. Quelques menues remarques : il ne semble pas que les mots « hétérodoxe » et « hétérodoxie » conviennent tout à fait pour qualifier l'Islam par rapport au christianisme (p. 21, 103, 547) ; p. 412, l. 19, il faut lire Ténès (et non Tanès) ; p. 555-556, il faut lire *alcaide* au lieu de *alcalde*, et il me paraît douteux que le mot « courerie » soit français ; enfin, p. 567, Juan de Baeza n'était pas vicaire apostolique des Canaries (le titre de vicaire apostolique n'existait pas à l'époque), mais vicaire (c'est-à-dire supérieur par délégation) des Franciscains des Canaries ; il fut par la suite nommé évêque titulaire, mais non vicaire apostolique.

Lisbonne), parce qu'ils sont tardifs (XVIIIe siècle) et ne représentent pas exactement ce qu'a écrit l'auteur, et il a préféré moderniser l'orthographe. Mais en même temps il a réintroduit arbitrairement certaines graphies archaïques, ignorées des manuscrits, d'après ce que l'on sait de la prononciation portugaise du XVIe siècle. Il nous donne donc finalement un texte bâtard, qui ne correspond ni au manuscrit original, regardé aujourd'hui comme perdu, ni aux manuscrits du XVIIIe siècle, et qui n'est pas non plus un texte complètement et méthodiquement modernisé. Si l'on ajoute que l'apparat critique est à peu près nul, on conclura que, sauf quelques détails, la nouvelle édition, pratiquement utile pour les motifs que j'ai indiqués, ne constitue scientifiquement aucun progrès sur celle d'Épifânio, qui reste la meilleure. La première partie du titre de l'ouvrage demeure énigmatique. M. Damião Peres évoque les différentes explications proposées. Il ne prend pas parti, et, de fait, aucune d'entre elles n'est pleinement convaincante. Je rappellerai que l'*Esmeraldo* contient une description détaillée de la côte marocaine au début du XVIe siècle (cf. *Hespéris*, 1927, p. 229-258).

Robert RICARD.

J. MAZARD, *Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque* (Arts et Métiers graphiques, Paris, 264 pages et planches).

Depuis un siècle et quart que les recherches archéologiques ont commencé en Afrique du Nord, les musées et collections particulières se sont enrichis d'une foule de monnaies frappées par Carthage, les rois numides et maures et les villes plus ou moins punicisées de la côte. Ces monnaies sont loin d'être des œuvres d'art, certaines sont même bien laides, mais elles nous montrent le souci qu'avaient ces rois et ces villes d'affirmer leur indépendance. Pour les classer nous ne disposions jusqu'à présent que du vieux travail de Müller, centenaire et bien incommode, et du petit livre de Charrier, où il y a bien des erreurs (guère plus que dans Müller !) mais commode et plus complet et qu'on juge en général avec beaucoup trop de sévérité. M. Mazard, grâce au matériel maintenant plus abondant dû surtout aux fouilles et qui nous a fait connaître bien des espèces nouvelles, a remanié complètement les anciens classements et les a mis à peu près définitivement au point. Ce n'est pas un mince mérite, car ces monnaies sont souvent difficiles à identifier, parfois dépourvues de légendes ou avec des légendes indéchiffrables, souvent même le déchiffrement de l'alphabet néo-punique n'est pas absolument assuré ; les portraits des rois sont mal reconnaissables à cause de la maladresse des graveurs, les styles et l'art sont rudimentaires. Certains exemplaires, uniques, si on en croit les descriptions du XVIIe et du XVIIIe siècles, ont été perdus, mais étaient-elles exactes ?

Les métaux employés sont presque toujours le cuivre et le plomb. Juba II et Ptolémée ont frappé surtout l'argent ; leurs émissions de bronze sont peu abondantes, le commerce intérieur du royaume étant sans doute encore réduit au troc. Très peu d'or : on ne le frappait que dans des circonstances exceptionnelles.

L'attribution à chaque prince des monnaies qui lui reviennent est souvent très difficile : les monnaies de Syphax ont ainsi deux profils très différents, ce qui est dû, non à l'âge du roi, mais à l'existence de deux ateliers. Les portraits de Massinissa

par contre sont plus homogènes. Les revers sont très instructifs : ils témoignent souvent des croyances religieuses, globe solaire, griffon, éclair, ou des ressources naturelles, blé, vigne, poisson. La comparaison avec les stèles de El Hofra a permis à M. Mazard de dépouiller de leur caractère religieux certains motifs décoratifs, comme le cheval. Juba II manifeste aussi son dévouement à l'Empire par certains symboles comme le temple ou les insignes triomphaux.

Il faudrait être un spécialiste aussi averti que M. Mazard pour vérifier toutes les identifications proposées. Partout où j'ai été à même de le faire, je lui donne pleinement raison. Je ne proposerais d'objection que sur quelques points.

La pièce nº 90 (p. 241), exemplaire unique du cabinet de Copenhague, est-elle authentique ? Je veux bien croire que la légende du revers est en caractères puniques mais sur la photographie ils ressemblent bien à des caractères latins et grecs inversés.

On répète que Sémès est Lixus, à cause du nom de Tchémmich porté aujourd'hui par la colline Nord. Mais qui aurait ainsi débaptisé la ville, et quand ? Les symboles monétaires des deux villes sont aussi très différents. Je croirais plutôt que Tchémmich est la ville maure située au Sud de l'embouchure du Loukkos et dont parle le pseudo-Skylax.

Dans la dynastie des Bocchus, j'écarterais de la lignée royale Iphtas et Ascalis et j'y réintégrerais un Bogud : celui qui, prince royal, aida Pompée contre Hiarbas, qui, au dire de Strabon, reçut si mal Eudoxe et fit une expédition contre les Éthiopiens occidentaux. Le Bogud et le Bocchus contemporains de César et d'Octavien, seraient ses fils. Mais il reste bien difficile d'attribuer à chacun des deux Bocchus et des deux Bogud les frappes qui leur reviennent !

A la page 96 nº 236, je soumets à M. Mazard une interprétation de la monnaie de Juba : un cavalier frappant un sanglier. Ne serait-ce pas une allusion à un exploit cynégétique précis ? D'autant plus que la chasse est un plaisir « royal » « héroïque » ?

Page 129, nº 403, l'éléphant écrasant un serpent ne serait-ce pas une allusion à la victoire sur Tacfarinas ?

Page 127, je ne crois pas que Ptolémée ait été si insignifiant, je crois plutôt, comme le regretté S. Gsell, que Rome n'aimait pas les rois protégés trop remuants.

M. Mazard a eu raison de montrer l'influence de Carthage, de la Sicile grecque et enfin de Rome dans les types et les échelles monétaires, sans oublier les influences ibériques. Il est dommage aussi que nous ne puissions faire le départ entre celle de Carthage et celle de Gadès ; celle de Carthage a dû baisser dans la région atlantique à partir de 206, puisque le détroit lui était alors fermé.

L'illustration, dessins et photographies, est excellente.

Félicitons enfin le Gouvernement général de l'Algérie qui, malgré les difficultés de l'heure présente, trouve le moyen d'assurer une telle publication (1).

Raymond THOUVENOT.

(1) Quelques lapsus et additions :

P. 94, nº 27, j'écrirais, pour faciliter l'interprétation : *regnANTI*.

P. 126, nº 397, j'écrirais : ATTELIUS, *PONTIfex* et j'aurais donné une référence à *C. I. L.* II, 3.417, 3.449, 3.450.

P. 34, nº 35, lire : flanc du cheval.

Gouvernement général de l'Algérie, Direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts, Service des Antiquités. *Libyca* (tome III).

Il faut savoir gré à MM. Lassus et Leglay de la parution de ce tome III de *Libyca*, malgré les difficultés de tout genre auxquelles ils ont dû faire face. Comme c'est un véritable volume de mélanges dont il est impossible de citer et analyser tous les articles, je me bornerai à quelques-uns d'entre eux.

1° G. VUILLEMOT, *La nécropole punique du phare dans l'île Rachgoun (Oran) :*

C'est à l'embouchure de la Tafna, la Siga de l'Antiquité. Les tombes sont, les unes à incinération, les autres à inhumation. La céramique et les bijoux permettraient de faire remonter l'occupation de la fin du VIIe siècle au Ve siècle avant J.-C. Il est curieux qu'elle semble s'arrêter à cette date, juste quand Carthage va arriver à son apogée. Peut-être les Puniques se sentent-ils assez forts à ce moment pour s'installer sur le continent? Où sont-ils acceptés par les Massésyliens? Ou des fouilles postérieures dégageront-elles des tombes d'époque plus tardive?

2° J. BAYET, *Les vertus du pantomime Vincentius :*

Cette épitaphe en vers retrouvée à Timgad célèbre les talents et les vertus d'un danseur qui mourut à vingt-deux ans. A Rome la plupart du temps les pantomimes étaient l'objet de la réprobation des moralistes et les gens sérieux les considéraient comme des agents de corruption et de débauche. Mais d'autres admiraient aussi dans la danse son origine religieuse et son caractère esthétique ; tous les danseurs n'alimentaient pas non plus la chronique scancaleuse. Vincentius est loué d'avoir mené une vie chaste « il fut saint et plus éloquent encore par sa vie que par ses gestes ».

3° H.-G. PFLAUM, *Deux carrières équestres de Lambèse et de Zana (Diana Veteranorum) :*

Ce sont deux chevaliers romains qui ont exercé de hautes fonctions dans l'Afrique romaine. L'un Titus Claudius Proculus a été contrôleur des comptes des cités en Syrie, puis procurateur chargé de l'administration des biens impériaux dans la région de Tébessa, puis directeur des quatre grands impôts indirects de l'Afrique du Nord, vers 170 ap. J.-C. L'autre M. Valérius Maximianus, simple chevalier originaire de Pannonie a exercé surtout des fonctions militaires et a été appelé au Sénat. Il a terminé sa carrière comme commandant de la IIIe Légion à Lambèse, où il a présidé à des grands travaux et comme consul.

P. 44, ligne 4, lire : Scaurus.
P. 49, ligne 19, lire : le qualifie ; lignes 22 et 25 : Pétréius ; ligne 27 : n'y réussissant pas.
P. 77, n° 133, lire : (révolte des Gétules).
P. 124, n° 389, dernière ligne, lire : précédant.
P. 125, n° 192, lire : symbole.
P. 132, n° 426, lire : une divinité : Cérès..
P. 161, ligne 2, lire : Strabon.
P. 166, ligne 22, lire : oppidum.
Passim. Il faut écrire : Dionysos.

4° P. Salama, *Aioun Sbiba: identification de la ville romaine:*

C'était l'ancienne ville de Cén sur le Limès de la Maurétanie césarienne occidentale.

5° E. Marec, l'actif fouilleur d'Hippone publie une épitaphe chrétienne, celle d'un Jovius, clarissime, décédé la vingtième année de l'ère vandale de Carthage, soit en 553 ap. J.-C., qui prouve que l'aristocratie romaine catholique s'affirmait toujours malgré la persécution arienne.

Enfin le compte rendu détaillé des travaux d'archéologie algérienne que donne M. Leglay, non seulement prouve l'activité de son service, mais permet de se faire une idée précise des résultats obtenus ; sa description, même sommaire, des découvertes les plus importantes complète heureusement notre connaissance des grands chantiers de fouilles.

Pour terminer, je m'associe de tout cœur aux regrets qu'exprime M. Jean Lassus de la mort au cours d'une reconnaissance en hélicoptère de M. R. Godet, le dévoué conservateur de Timgad dont j'avais pu apprécier la complaisance et l'activité.

Le Gouvernement général de l'Algérie en éditant cette publication prouve qu'il a compris l'importance dans cette terre d'Afrique, de tout ce qui rappelle la civilisation gréco-latine qui y fleurit autrefois et les travailleurs qui en exhument les vestiges lui sont reconnaissants de son appui.

Raymond Thouvenot.

R. Mauny, *Cerné, l'île de Herné (Rio de Oro) et la question des navigations antiques sur la côte ouest-africaine*, IVe Conférence Internationale des Africanistes de l'Ouest, Santa Isabel de Fernando Poo, 1951, vol. II, 1954, pp. 71-80.

Cité par le Périple de Hannon, le Pseudo-Scylax, Polybe, Pline et Ptolémée, le comptoir punique de *Cerné* reste encore inconnu ; la variété de leurs descriptions fait d'ailleurs qu'on pourrait distinguer plusieurs Cerné : celle du Périple pourrait être l'îlot de Fédala ; celle de Polybe, de Pline et Ptolémée, l'île de Mogador ; celle du Pseudo-Scylax, les îlots de Bou Sedra, face à la frontière septentrionale du territoire d'Ifni. S'il est certain que les anciens n'ont jamais fréquenté l'île de Gorée, il se pourrait pourtant qu'un établissement ait existé dans celle de Herné, au fond du golfe de Rio de Oro, et des fouilles en cet endroit révèleraient sans doute une extension nouvelle des navigations antiques ou fixeraient leur limite méridionale extrême.

Maurice Euzénnat.

R. Mauny, *Monnaies anciennes trouvées en Afrique au Sud du* limes *de l'empire romain*, IVe Conférence Internationale des Africanistes de l'Ouest, Santa Isabel de Fernando Poo, 1951, vol. II, 1954, p. 51-70, 1 carte.

Peu nombreux sont les objets et singulièrement les monnaies retrouvés au

Sud de la frontière romaine d'Afrique (1) ; parmi des populations qui s'en tenaient au troc jusqu'à l'arrivée des Arabes, voire jusqu'à la conquête européenne, les monnaies romaines ne pouvaient guère flatter que la curiosité et le goût de la parure. Au demeurant, les trouvailles se localisent très étroitement dans les régions limitrophes de l'Empire et le long des routes du commerce : s'il n'est guère possible de tirer pour l'instant un enseignement des monnaies isolées retrouvées enAfrique Orientale (Msasani, Bindura, Zimbabwé, Inyanga, Umtali), à Madagascar (Majunga) ou en Afrique du Sud, elles dessinent par contre en Égypte et au Soudan la voie traditionnelle de pénétration vers le Sud, le long du Nil et de ses affluents ; en Tripolitaine et dans le Sahara oriental, elles suivent par le Fezzan et Abalessa (2) la route du Niger jalonnée de chars rupestres (3). A l'Ouest enfin, c'est sur la « route des chars » (4) reliant le Sud Marocain au Niger par le Tagant que l'on a retrouvé en Maurétanie, à 50 kilomètres au Sud-Est d'Akjoujt deux monnaies du Ier siècle av. J.-C. ; il est probable que des recherches plus systématiques permettraient d'autres découvertes, notamment le long des côtes atlantiques, aux aiguades de la côte d'Ifni et dans les estuaires du Tensift ou du Draa, faisant suite aux trésors et aux trouvailles isolées de Casablanca (5), Mazagan (6), Safi (7) et Mogador ; mais elles sont trop souvent fortuites et leurs inventeurs ignorent leur valeur pour l'histoire du commerce dans l'Afrique ancienne.

Maurice EUZENNAT.

I. Congreso arqueológico del Marruecos español. Tetuan, 22-26 Junio, 1953. Servicio de Arqueologia. Tetuan, 1954, 544 p.

En juin 1953, le Service archéologique du Maroc espagnol avait organisé un congrès réunissant de nombreux archéologues venus surtout d'Espagne, mais aussi d'Allemagne, des États-Unis, d'Italie, de France et d'Afrique du Nord (8).

Le même service vient de publier les actes de ce Congrès en un volume de plus de 500 pages, accompagnées de nombreuses illustrations.

Le Dr Tarradell, qui fut l'aimable et excellent organisateur de ce Congrès, a réussi à mettre au point ce volume. Celui-ci donne d'abord la liste des congres-

(1) M. WHEELER, *Rome beyond the imperial frontiers*, London, 1954, p. 95-114.

(2) J. SCHWARTZ, *Note numismatique à propos du tombeau de Tin-Hinan*, Libyca, III, 1955, p. 179-180. Autres trouvailles à El Oued, Fort -Flatters, Fort-Polignac, Dider, Timmissao.

(3) H. LHOTE, « La route antique du Sahara Central », *Encycl. d'Outre-Mer*, 1951, p. 300-305.

(4) R. MAUNY, « Une route préhistorique à travers le Sahara », *Bull. de l'I. F. A. N.*, 1947 (1950), p. 341-357.

(5) R. THOUVENOT, « Monnaies du Bas-Empire trouvées sur le littoral océanique marocain, *PSAM*, X, 1954, p. 231-237.

(6) *Ibid.*, p. 236, n. 1.

(7) *Id.*, « Note sur les monnaies antiques trouvées à Chella », *Hespéris*, XIX, 1934, p. 126-127.

(8) Sur la session elle-même, voir notamment : BALOUT (L.), *Ier Congrès archéologique du Maroc espagnol*, « Libyca », t. I, 1953, pp. 389-396, III pl. — SOUVILLE (G.), *Premier congrès archéologique du Maroc espagnol (Tétouan, 22-26 juin 1953)*. « Bull. de la Soc. de Préh. du Maroc », N. S., nos 7-8, 1953, pp. 11-15.

sistes (1) et des représentants officiels, puis le compte rendu des séances, réceptions et visites.

Les communications sont réparties en quatre chapitres : Archéologie préhistorique, préromaine, romaine, et sujets variés. Dans ces différentes sections furent principalement évoqués les rapports entre l'Afrique du Nord, d'une part, l'Espagne et l'Europe, d'autre part.

Ce fut en particulier le thème essentiel de la section préhistorique, dont les travaux furent les plus intéressants, tant par l'importance des sujets traités que par la qualité des participants.

Deux communications traitaient spécialement de cette question, et de deux points de vue opposés. D. L. Péricot Garcia (2) pense qu'il exista des relations prénéolithiques entre l'Espagne et le Maroc au point de vue de l'industrie, de l'art rupestre et même de l'anthropologie. Pour M. L. Balout, au contraire, si certaines ressemblances sont réelles, elles sont cependant insuffisantes pour prouver l'existence de relations entre les deux continents avant le néolithique (3).

F. Jorda Cerda rapproche l'Épigravétien de l'Espagne méditerranéenne de l'Ibéromaurusien (pp. 79-83). De même, P. Bosch Gimpera réunit dans un même ensemble la « civilisation des grottes » d'Espagne, le « Néolithique des cavernes » de Pallary et le « Néolithique de tradition capsienne » de Vaufrey (4). Enfin, A. del Castillo (5) montre qu'un vase de Dar es Soltane (6) est campaniforme.

Il est impossible de citer ici toutes les communications ; on se contentera d'indiquer celles qui intéressent plus particulièrement le Maroc ; ainsi : Bruce Howe et Charles E. Stearns apportent des précisions géologiques et préhistoriques sur le cap Achakar, près de Tanger ; l'Abbé Jean Roche fait le point de ses dernières recherches à Taforalt ; Antonio Arribas et Joáquim Mateu étudient plusieurs stations de surface sahariennes (Saoura, erg Chech et Mouydir) : pp. 91-115 ; G. Espérandieu, dans « Les moutons du Nord de l'Afrique au néolithique et dans la période protohistorique », examine à l'aide de données paléontologiques, archéologiques (rupestres) et zootechniques les problèmes de l'introduction au Moghreb du mouton, ses différentes races et sa domestication (pp. 121-138).

Parmi les communications de la seconde partie consacrée à l'archéologie préromaine (notamment punique et ibérique), il convient de signaler en particulier : J. Vila Valenti, traitant de la production et du commerce du sel dans la Méditerranée occidentale (pp. 225-234) ; une importante étude par M. Tarradell de la nécropole du « Cerro de San Lorenzo » à Melilla (pp. 253-266, XIV pl.) : elle est située sur les pentes de la colline et a livré une céramique très abondante dont les

(1) 183 membres participant effectivement au Congrès ou seulement inscrits. Le Maroc était représenté par MM. R. Thouvenot, inspecteur des Antiquités, et G. Souville.

(2) *Sobre el problema de las relaciones preneoliticas entre España y Marruecos*, pp. 57-65.

(3) *Remarques sur l'extension géographique de certaines civilisations préhistoriques du Maghreb*, pp. 67-74.

(4) *La cultura de las cuevas en Africa y en España y sus relaciones*, pp. 139-153.

(5) *La cazuela de la cueva de Dar-es-Soltan y su procedencia hispanica*, pp. 163-170.

(6) Ruhlmann (Armand), *La grotte préhistorique de Dar es-Soltan*. « Col. *Hespéris* », n° XI, 1951, fig. 61.

types entrent dans la classification établie par P. Cintas (1) ; elles vont du IVe siècle av. J.-C. au Campanien et à la Rome impériale. J. J. de Jauregui étudie, à propos du périple d'Hannon, la place que tinrent les îles Canaries dans la route de l'or et de la pourpre (pp. 271-276). M. Leglay signale les récentes découvertes ibériques en Algérie : maisons, vases, bijoux et monnaies ibériques et puniques trouvées à 45 kilomètres à l'Ouest d'Oran (2) ; de même un très beau vase ibérique a été recueilli à Saint-Leu (Oran) (3) et une lampe à tête de cheval de la région de Relizane qui évoque certaines terres cuites ibériques (4) (pp. 283-288, III pl.).

Parmi les communications de la section romaine, il faut citer : de Tomás Garcia Figueras, *La incognita del valle del Jarrub. Las ruinas romanas de Suiar* (pp. 331-335; 15 fig., 2 cartes) ; de Miguel Tarradell, *Nuevas datos sobre la guerra de los romanos contra Aedemon* (pp. 337-344) où l'auteur apporte des précisions nouvelles sur la lutte soutenue par Aedemon, familier de Ptolémée, après l'assassinat de ce dernier ; au cours de cette guerre, les cités pré-romaines de Tamuda et de Lixus auraient été détruites.

R. Étienne étudie une mosaïque trouvée en 1948 à Volubilis ; selon lui, il ne s'agirait pas d'un bain des nymphes (5) mais de Diane surprise par Actéon. Elle viendrait de modèles hellénistiques, alexandrins et corinthiens. Elle date des Sévères (pp. 345-357, XI pl.).

Abraham I. Laredo fait part de récentes découvertes dans la zone de Tanger, notamment au plateau du Marshan.

Dans cette section sont également étudiées les relations entre l'Afrique du Nord et l'Espagne par A. Garcia y Bellido, au point de vue de la navigation, des garnisons militaires et du peuplement (6) ; de même, R. Thouvenot évoque les difficultés posées par le détroit de Gibraltar à la navigation antique (7). Ce sont les relations commerciales entre les deux pays, l'origine des troupes et la présence d'Africains dans la péninsule qui ont retenu l'attention d'A. Balil (pp. 387-404). Enfin, signalons d'Antonio Beltran, *Problemas arqueólogicos en torno a Tingis major y Tingis minor* (pp. 405-412) et de Mercédès Vegas, *Estudio cronológico de las lucernas del Museo de Teluán* (pp. 425-429, II pl.).

Le dernier chapitre groupe des études variées dont celle d'A. Tovar et M. Tarradell, *Cuatro inscripciones libicas inéditas del Museo arqueólogico de Teluán* ; Dora Bacaicoa Arnaiz a établi une bibliographie archéologique de la zone espagnole (pp. 469-477).

Parmi les communications consacrées au Maroc musulman, citons une étude des stèles funéraires conservées au Musée de Tétouan par M. Tarradell et Ahmad

(1) *La Céramique punique.* « Publ. de l'Inst. des Hautes-Études de Tunis », t. III, 685 p.

(2) VUILLEMOT (G.), *Fouilles puniques à Mersa Madakh (département d'Oran)*, « Libyca, série Archéologie-Épigraphie », t. II, 1954, pp. 299-342, XXVII fig.

(3) VINCENT (M. M.), *Vase ibérique du cimetière Est de Portus Magnus-St.-Leu* (dépt. d'Oran). *Ibid.*, t. I, 1953, pp. 13-20, 5 fig. II pl.

(4) CADENAT (P.) : *Renault (Oranie) : une lampe à tête de cheval. Ibid.*, t. II, 1954, pp. 249-251, 1 fig.

(5) THOUVENOT (R.), *B. A. C.*, 1946-1949, p. 635.

(6) *Españoles en el Norte de Africa durante la edad antigua*, pp. 365-379.

(7) *Les relations entre le Maroc et l'Espagne pendant l'Antiquité*, pp. 381-386.

Mohammad Mekinasi ; une note de Mariano Arribas Palau sur l'arabisation des noms de cités préislamiques, et la persistance d'institutions préromaines chez les berbères par M. Llord O'Lawlor.

Georges SOUVILLE.

Georges MARÇAIS, *L'architecture musulmane d'Occident. Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile.* 1 vol., in-4° de 542 pp., 106 planches, 286 figures, Publications du Gouvernement général de l'Algérie, Direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts, Antiquités et Monuments historiques. Paris, Arts et Métiers graphiques, 1955.

M. G. M. a publié en 1926 et 1927 un ouvrage en deux volumes, *Manuel d'art musulman. L'architecture. Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile,* dont M. Henri Terrasse a dit alors, ici même, tout le bien qu'il fallait penser(*Hespéris,* 1er trimestre 1928, pp. 126-130). Non seulement l'auteur y résumait tous les travaux déjà parus, mais il y exposait aussi les siens, particulièrement importants sur les monuments de Tunisie et d'Algérie. Ainsi, l'art de l'Occident musulman devenait, comme on l'a dit, le mieux connu des arts de l'Islam. Mais, depuis plus de vingt-cinq ans, M. G. M. a fait bien de nouvelles études et en a inspiré beaucoup d'autres. Aussi vient-il de mettre à jour son ouvrage, en un seul grand volume, sous un titre à peine différent, présenté de façon somptueuse, avec de très belles planches photographiques et quantité de dessins, d'une impeccable netteté d'expression.

Le livre est divisé en neuf chapitres, qui ont respectivement pour titres : les royaumes musulmans du IXe siècle ; le domaine des Fatimides, la Sicile musulmane et normande ; l'Espagne des Oméiyades ; les royaumes espagnols et les empires hispano-berbères du XIe au XIIIe siècle ; les dynasties héritières des Almohades aux XIIIe et XIVe siècles ; l'art mudejar ; le Maroc sous les dynasties chérifiennes ; l'Algérie turque ; la Tunisie des derniers Hafçides et des Turcs. Chaque chapitre débute par une introduction historique et l'ensemble de ces introductions forme « la plus claire et la plus pénétrante histoire de l'Occident musulman qui ait jamais été écrite ». Puis, M. G. M. examine successivement les principales fondations architecturales, religieuses, civiles, militaires et les travaux d'utilité publique, avant d'étudier, pour chaque période, la décoration des monuments. Enfin, le chapitre se termine par une conclusion pleine de justes considérations et d'idées nouvelles, qui fait ressortir les caractères généraux des œuvres signalées. De l'ensemble du volume ainsi conçu, se dégage une impression à la fois de simplicité savante et de clarté.

M. G. M. n'ignore rien des découvertes faites depuis près de trente ans et, dans son nouvel ouvrage, il étudie maintes fondations jusqu'alors ignorées.

En Tunisie, il avait déjà révélé la richesse du décor de la Grande Mosquée de Kairouan. Il nous donne aujourd'hui de précieuses indications sur la Grande Mosquée Zitouna de Tunis, sur celle de Sfax, qui rappelle le vieux sanctuaire de Kairouan, sur l'oratoire de Bou Fatata, dépourvu de ṣaḥn, aux voûtes en berceau et qui reflète dans son austérité une inspiration nettement différente. Il signale

la persistance de la tradition aghlabite à la mosquée fatimite de Sidi Bou Merouane, de Bône comme à celle du Vieux-Ténès, et le caractère archaïque de celle d'El-Qçar, à Tunis. Il décrit encore, parmi les œuvres élevées à l'époque des derniers Hafçides, la mosquée El-Haliq, avec ses trois cours, celle du quartier de Bab el-Aqouas, dont la salle de prières est sensiblement carrée et celle du faubourg de Mellasine, où des voûtes d'arête recouvrent un oratoire de dimensions réduites.

En Algérie, les fouilles récentes effectuées à Sedrata lui ont permis des vues inédites sur l'art de la seconde capitale des hérétiques berbères, qui se rapproche de l'art aghlabite. A la connaissance de l'Algérie turque, à laquelle il avait déjà tant contribué, il ajoute des précisions nouvelles et de judicieuses appréciations, notamment sur les maisons, où l'on trouve à la fois la marque d'influences orientales et hispano-mauresques. En outre, il donne quelques indications sur la Grande Mosquée de Nédroma, du même type que celle d'Alger.

Nombreux sont au Maroc les monuments qui, jusqu'à ces dernières années, étaient restés inconnus ou qui du moins n'avaient pas été étudiés. Ce sont par exemple, à Fès ej-Jdid, la Grande Mosquée au plan d'une parfaite régularité, celle d'Abou'l Hassan, à l'unique nef transversale, Jama el-Hamra, d'une analogie frappante avec celle d'El-Eubbad à Tlemcen et le palais impérial, dont les bâtiments entourent des patios et des jardins. De plus, à Fès el-Bâli, la mosquée des Andalous a fait l'objet d'une étude exhaustive et la Karawiyn a livré le secret de plusieurs très belles coupoles sur nervures ou à *mouqarnas*, c'est-à-dire à stalactites. De la Marrakech almoravide, on a retrouvé le palais, voisin de la Kotoubiya et la qoubba El-Baadiyn, dont l'ornementation foisonnante est d'une remarquable qualité. Dans la capitale du Sud également se trouve la zaouïa d'El-Jazouli, qui groupe ses bâtiments autour du tombeau du Saint. Ce sont encore : à Meknès, la mosquée Lalla Aouda, avec son mechouar et sa midha, Jama er-Rouah, dont l'immense cour est pavée d'émail vert ; à Rabat, la mosquée Es-Sounna, qui rappelle Jama er-Rouah ; à Salé, la zaouïa En-Nossak, dont il ne reste guère qu'un joli portail de pierre sculptée.

Enfin, parmi les nouvelles fondations étudiées, on peut signaler en Espagne : l'oratoire de l'Aljaferia de Saragosse, d'un riche décor ; la Grande Mosquée de Grenade, aujourd'hui disparue ; les portes anciennes de l'Alcazar de Séville ; les restes d'un palais à Malaga ; le Castillejo de Murcie, dont les éléments se retrouveront à l'Alhambra de Grenade ; les forteresses de Cacerès et de Badajoz, qui marquaient les points les plus menacés de la frontière almohade ; la mosquée royale de l'Alhambra de Grenade, analogue à celle de Sidi Bel Hassanne, à Tlemcen ; l'arsenal maritime de Malaga, un des principaux chantiers de constructions navales de l'Espagne musulmane et dont il reste une belle porte en fer à cheval brisé, qui donnait entrée dans une cour à péristyle.

Cette énumération, qui n'a pas la prétention d'être complète, permet de se rendre compte de tout ce que l'auteur a pu ajouter à sa première édition. Mais un tel ouvrage ne saurait s'analyser en quelques lignes et nous nous contenterons d'en résumer les pertinentes conclusions.

Le premier art musulman en Afrique du Nord — « la renaissance du IXe siècle » — ne se présente pas comme une nouveauté absolue. S'il a été influencé par l'Égypte et la Mésopotamie, il s'inspire pour une large part des traditions locales et fait

penser à notre art roman. A demi barbare et composite, il a néanmoins son individualité et la Grande Mosquée de Kairouan, qui le symbolise, « avec sa majesté un peu rude et sa sobre splendeur..., s'impose à notre admiration ».

L'architecture des Fatimides s'étend sur trois siècles. Ce qui subsistait de la tradition aghlabite disparaît alors devant les apports de la Mésopotamie, de l'Iran et surtout de l'Égypte, dont l'influence devient prédominante ; l'art de l'Ifrikiya çanhadjienne conserve cependant une originalité particulière. Quant à la Sicile, elle a cherché les modèles de son décor, non seulement en Berbérie orientale mais aussi en Espagne et au Maghreb occidental.

Les fondations de l'Espagne oméiyade frappent, surtout dans leur décor, par la diversité des influences qui s'y manifestent. L'art du califat d'Occident est « un art d'exilés », qui vient en grande partie de Syrie, mais s'est mêlé aux survivances de Rome et plus encore sans doute des Wisighots ; en outre, il n'a ignoré ni Byzance, ni Kairouan. D'autre part, il persistera longtemps et Cordoue, « bien après l'écroulement de sa grandeur politique, apparaîtra comme un pôle de l'art musulman ».

Du XIe au XIIIe siècle, l'art hispano-mauresque tire de Cordoue ses caractéristiques essentielles. Les Almoravides se sont mis à l'école de l'Andalousie. L'architecture almohade, d'une rare originalité, porte également l'empreinte andalouse, mais y ajoute certains apports orientaux, tel l'encorbellement de *mouqarnas*.

L'époque des Hafçides de Tunis, des Abd el-Wadides de Tlemcen, des Mérinides de Fès et des Naçrides de Grenade peut être considérée comme l'âge classique de l'art musulman occidental, qui témoigne alors d'une grande force d'expansion. Le style s'affirme et les ornemanistes sont plus habiles et plus ingénieux que jamais. Quant à l'art mudejar, il est permis d'y voir « une floraison posthume de l'art musulman dans l'Espagne reconquise ».

Sous les dynasties chérifiennes, c'est la décadence qui caractérise l'art marocain, comparé à celui des Mérinides ou des Almohades. Au temps des Saadiens, les fameux tombeaux de Marrakech ont une opulence qui témoigne des goûts fastueux de Moulay Ahmed el-Mansour. L'architecture de Moulay Ismaïl est puissante, mais lourde et certains monuments de Sidi Mohammed ben Abdallah, au XVIIIe siècle, semblent avoir été bâtis par un renégat, interprétant les traditions classiques de l'art hispano-mauresque.

L'époque de l'Algérie turque, où des apports levantins se sont mêlés aux influences marocaine et surtout tunisienne, est loin de compter parmi les plus brillantes de l'Islam occidental ; ses œuvres présentent néanmoins un charme naïf et pittoresque. D'autre part, la Tunisie des derniers Hafçides et des Turcs a subi diverses influences, orientales, italiennes ou espagnoles, ces dernières dues aux Morisques chassés de la Péninsule. En général, les sanctuaires restent pourtant dans la tradition tunisienne ; mais la grande mosquée de Testour est une adaptation du style chrétien contemporain de l'Espagne.

Enfin, après avoir évoqué l'élégance, le goût sobre et délicat, qui survivent dans les vieilles cités musulmanes, l'auteur conclut qu'en Tunisie comme au Maroc, l'art musulman n'a sans doute pas dit son dernier mot.

Nous voudrions avoir montré dans les lignes qui précèdent, l'intérêt capital de l'ouvrage de M. G. M. Son livre est, pour une large part, un travail de première

main ; mais il a utilisé toutes les études publiées, qu'il a su, le cas échéant, soumettre à une juste critique. Il nous présente ainsi de très nombreux monuments et, pour certains, a même composé de brèves monographies, où sont soulignés les détails essentiels qui les caractérisent ; c'est là une très riche moisson, admirablement ordonnée. En outre, ses descriptions s'accompagnent de vues neuves et vastes, de considérations originales, et il nous donne une parfaite idée de l'évolution en Occident de l'architecture musulmane. Son volume est à la fois un incomparable instrument de travail, un guide très sûr, une pénétrante étude, une ample synthèse.

Jacques Caillé.

Émile Brunot, *L'exercice de la chefaa et de la préemption devant les juridictions françaises du Maroc*, 1 vol. in-8° de 269 p., « Collection des Centres d'Études Juridiques de l'Institut des Hautes-Études Marocaines », t. XLV, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1955.

Cet ouvrage débute par une substantielle introduction, qui traite des origines et de la justification de la chefaa, puis de son maintien et de la création de la préemption. Ainsi est délimité le cadre général du problème qui fait l'objet du livre.

M. B. a divisé son travail en deux grandes parties. Dans la première, il indique les conditions requises pour l'exercice de la chefaa et de la préemption, conditions fondamentales ou particulières exigées du retrayant et celles requises en la personne du retrayé. La seconde partie est consacrée aux modalités de l'exercice des droits étudiés. Y sont successivement examinées : d'abord les obligations du retrayant, c'est-à-dire la manifestation de volonté, le remboursement, l'indivisibilité du retrait, puis l'action tendant au retrait et le droit judiciaire, en deux chapitres, dont l'un traite des principes généraux de ce droit et l'autre, de la compétence et des formes de l'action.

Les analogies et les différences qui existent entre la préemption et la chefaa sont justement soulignées, mais l'une et l'autre subissent la réaction des règles de l'immatriculation. De plus, le droit de préemption est fortement influencé par les principes généraux du statut des immeubles immatriculés. Par exemple, ce n'est plus la date du contrat qui détermine si le retrayant était copropriétaire au jour de la vente objet du retrait, c'est l'inscription de ce contrat sur les livres fonciers.

Mais l'auteur ne se contente pas de constater les principes ou d'analyser les faits. Il envisage la façon de résoudre les questions litigieuses. Il propose ainsi une solution au délicat problème de l'application de l'art. 84 du dahir sur l'immatriculation des immeubles. Nous ne partageons pas son avis sur ce point, mais nous nous plaisons cependant à reconnaître l'habileté de son raisonnement.

D'autre part, M. B. souhaite l'intervention du législateur pour régler d'une manière plus précise les conditions d'exercice de la chefaa et de la préemption, déterminer les droits et les obligations du retrayant et du retrayé, mettre fin aux hésitations de la jurisprudence. Cette dernière est d'ailleurs abondamment citée

et très utilement commentée. Peut-être cependant est-il donné trop d'importance à certain jugement du tribunal de première instance de Casablanca, infirmé par un arrêt de la cour de Rabat ; un semblable jugement ne saurait constituer à lui tout seul une jurisprudence.

Enfin l'auteur fait remarquer avec raison, que la survivance du droit de chefaa et son inclusion sous le nom de préemption dans la législation applicable aux immeubles immatriculés, constituent un témoignage de la sollicitude avec laquelle la France a pris soin de maintenir les institutions traditionnelles du pays.

Grâce à la clarté, à la méthode, à la science de son auteur, l'ouvrage de M. B. intéressera aussi bien les théoriciens, qui y trouveront de judicieuses considérations et de pertinents développements, que les praticiens, pour lesquels il sera un guide particulièrement précieux. Près des uns et des autres, il trouvera, sans aucun doute et à juste titre, le plus grand succès.

Jacques CAILLÉ.

J. SAINT-GERMÈS, *Economie algérienne.* Vol. IV de la Bibliothèque de la Faculté de Droit d'Alger, nouvelle édition, 1 vol. in-8° de 349 pp., Alger, La Maison du Livre, 1955.

Cet ouvrage est le cours professé par son auteur à la Faculté de Droit d'Alger et nous en avons déjà dit la valeur et l'intérêt, lors de la première édition en 1950 (*Hespéris*, 1er-2e trimestres 1950, pp. 233-234). Aussi nous bornerons-nous aujourd'hui à signaler qu'on y trouve un excellent tableau d'ensemble, absolument complet, de l'économie du pays, sous tous ses aspects, avec des statistiques récentes de 1954. M. S.-G. y présente, très objectivement, de nombreux faits précis et caractéristiques, qui mettent en évidence le prodigieux développement de l'Algérie depuis cent vingt-cinq ans, développement essentiellement dû à la France. Au moment où notre présence en Afrique du Nord est si violemment attaquée, il paraît tout à fait opportun de rappeler ainsi l'œuvre réalisée en Algérie.

Jacques CAILLÉ.

TABLE DES MATIÈRES
DU TOME XLIII

Nécrologie : Évariste LÉVI-PROVENÇAL 251

André BASSET 256

Articles

ALLAIN (Charles). — La carrière saadienne et les chapiteaux d'Imi n'Tala 101

CAILLÉ (Jacques). — Le consulat de Chénier au Maroc (1767-1782). Les dépenses de la France 261

EUSTACHE (Daniel). — Monnaies musulmanes trouvées à Volubilis. 133

EUZENNAT (Maurice). — Deux voyageurs anglais à Volubilis 325

GUIRONNET (Max). — Note sur la tendance à simplification des consonnes doubles dans le parler des Ūlạd-Ḫəllūf des Srāġna 89

LUQUET (Armand). — Prospection punique de la Côte Atlantique du Maroc 117

MEUNIÉ (Jacques) et ALLAIN (Charles). — Quelques gravures et monuments funéraires de l'extrême Sud-Est marocain..... 51

MEUNIÉ (Jacques) et ALLAIN (Charles). — La forteresse almoravide de Zagora 305

PELLAT (Charles). — Une charge contre les secrétaires d'État attribuée à Ǧāḥiẓ 29

RICARD (Robert). — La relation portugaise de la bataille du Salado (1340) 7

SALMI (Ahmed). — Le genre des poèmes de nativité (maulūdiyya-s) dans le royaume de Grenade et au Maroc, du XIIIe siècle au XVIIIe siècle 335

Communications

BOUSQUET (G.-H.). — A propos de la traduction du Kitāb al-wara'. 214
CAILLÉ (Jacques). — Un Français à Marrakech en 1851........... 437
CÉLÉRIER (Jean). — Contribution à la sociologie du Haut-Atlas d'après M. J. Berque.................................. 203
FAURE (Adolphe). — Abū-l-'Abbās as-Sabtī, la Justice et la Charité. 448
NWYA (R. P. Paul). — Note sur quelques fragments inédits de la correspondance d'Ibn al-'Arîf avec Ibn Barrajân.......... 217
PASCON (Paul). — La Gara Medouar........................... 226
RICARD (Robert). — Ibero-Africana. — Canon espagnol de Salé.... 199
RICARD (Robert). — Les ravages de l'« Istiqṣā' »................. 201
SOUVILLE (Georges). — La Préhistoire au musée de Volubilis...... 457
VAJDA (Georges). — Note sur l'œuvre de Muḥammad Al-Murābiṭ Ad-Dilā'ī... 215
VÉRONNE (Chantal de la). — Sîda El Ḥorra, La Noble Dame...... 222

Comptes rendus des séances mensuelles de l'Institut des Hautes Études Marocaines.................................. 463

Bibliographie

Academia Portuguesa da História. — Esmeraldo de Situ Orbis por Duarte Pacheco Pereira (Robert Ricard)................. 483
Actes du Congrès Panafricain de Préhistoire. IIe session (Georges Souville).. 232
BALOUT (Lionel). — Les hommes fossiles du Maghreb et du Sahara (Georges Souville)..................................... 478
BRUNOT (Émile). — L'exercice de la Chefaa et de la préemption devant les juridictions françaises du Maroc (Jacques Caillé). 494
CAILLÉ (Jacques). — Voir CHARLES-ROUX.
CHARLES-ROUX (François) et CAILLÉ (Jacques). — Missions diplomatiques françaises à Fès (Henri Terrasse)............... 234
CINTAS (P.). — Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc (Maurice Euzennat).......................... 239
Congreso arqueológico del Marruecos español (Georges Souville).... 488
Documentos sobre a expansão portuguesa (Robert Ricard)......... 237
GUASTAVINO GALLENT (Guillermo). — De ambos lados del Estrecho (Robert Ricard)... 480

Gouvernement Général de l'Algérie. — Libyca, tome III (Raymond Thouvenot) ... 486
IQBAL (Mohammad). — Message de l'Orient (Adolphe Faure) ... 470
LAPEYRE (Henri). — Une famille de marchands, les Ruiz (Robert Ricard) ... 480
MANGION (Paul). — Voir PÉRÈS.
MARÇAIS (Georges). — L'architecture musulmane d'Occident. Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile (Jacques Caillé)... 491
MAUNY (R.). — Cerné, l'île de Herné (Rio de Oro) et la question des navigations antiques sur la côte ouest africaine (Maurice Euzennat) ... 487
MAUNY (R.). — Monnaies anciennes trouvées en Afrique au sud du limes de l'empire romain (Maurice Euzennat) ... 487
MAZARD (J.). — Les monnaies coloniales supposées de Babba et de Banasa (Maurice Euzennat) ... 243
MAZARD (J.). — Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque (Raymond Thouvenot) ... 484
PELLAT (Charles). — Textes berbères dans le parler des Aït Seghrouchen de la Moulouya (Lionel Galand) ... 229
PELLAT (Charles). — Introduction à l'arabe moderne (Louis Brunot). 476
PÉRÈS (Henri) et MANGION (Paul). — Les mille et une nuits (Élie Tapiéro) ... 467
REZETTE (R.). — Les Partis politiques marocains (Jean-Paul Trystram) ... 244
RODRIGUEZ AMAYA (Esteban). — Una relación desconocida de la expedición a Africa del rey Don Sebastián (Robert Ricard). 238
ROUX (Arsène). — La vie berbère par les textes. Parlers du sud-ouest marocain (Tachelhit) (Lionel Galand) ... 229
SAINT-GERMES (J.). — Économie algérienne (Jacques Caillé) ... 495
SLIMANE-MOSTAFA ZBISS. — Corpus des inscriptions arabes de Tunis (G. Deverdun) ... 242
Société archéologique de Constantine. Livre du Centenaire 1852-1952 (Raymond Thouvenot) ... 240
TOR ANDRAE. — Les origines de l'Islam et le Christianisme (Adolphe Faure) ... 469
VERLINDEN (Charles). — L'esclavage dans l'Europe médiévale (Robert Ricard) ... 481

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 25 AVRIL 1957
SUR LES PRESSES DE A. BONTEMPS, IMPRIMEUR
LIMOGES (FRANCE)

REGISTRE DES TRAVAUX
Imprimeur : 1415 — Éditeur : 174
Dépôt légal : 2e trimestre 1957

DERNIÈRES PUBLICATIONS

I. — PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

XLVI. — LOUBIGNAC (V.), *Textes arabes des Zaër*, Paris, Max Besson, 1952.

XLVII. — COINDREAU (R.), *Les Corsaires de Salé*, Paris, Soc. d'Édit. géogr., marit. et colon., 1948.

XLVIII. — BRUNEL (R.), *Le Monachisme errant dans l'Islam*, Paris, Larose, 1955.

XLIX. — BRUNOT (L.), *Textes arabes de Rabat*, II. — *Glossaire*, Paris, Geuthner, 1952.

L. — LAOUST (E.), *Contes berbères du Maroc*, Texte — Traduction et annotations (2 vol.), Paris, Larose, 1949.

LI. — CAILLÉ (J.), *Charles Jagerschmidt, chargé d'affaires de France au Maroc* (1820-1894), Paris, Larose, 1951.

LII. — JACQUES-MEUNIÉ (Dj.), *Greniers-citadelles du Maroc* (2 vol.), Paris, Arts et Métiers graphiques, 1951.

LIII. — MATHIEU (J.) et MANEVILLE (R.), *Les Accoucheuses musulmanes traditionnelles de Casablanca*, Paris, Imprimerie Administrative Centrale, 1952.

LIV. — MEUNIÉ (Jacques) et TERRASSE (Henri), *Recherches archéologiques à Marrakech*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1952.

LV. — MILLIOT (L.) et LAPANNE-JOINVILLE (J.), *Recueil de jurisprudence chérifienne, Tribunal d'Appel du Chra'*, t. IV, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1952.

LVI. — CINTAS (P.), *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1954.

LVII. — CAILLÉ (J.), *La mosquée de Hassan à Rabat* (2 vol.), Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1954.

LVIII. — ALLOUCHE (I. S.) et REGRAGUI (A.), *Catalogue des manuscrits arabes de Rabat* (Bibliothèque générale et Archives du Protectorat français au Maroc). Deuxième série (1921-1953), I, Paris, Max Besson, 1954.

LIX. — CHARLES-ROUX (F.) et CAILLÉ (J.), *Missions diplomatiques françaises à Fès*, Paris, Larose, 1955.

II. — COLLECTION « HESPÉRIS »

IX. — BRUNOT-DAVID (Christiane), *Les Broderies de Rabat* (2 vol. : vol. 2, Planches), Rabat, École du Livre, 1943.

X. — DI GIACOMO (Louis), *Une Poétesse grenadine du temps des Almohades, Ḥafṣa bint al-Ḥājj*, Paris, Larose, 1949.

XI. — RUHLMANN (A.), *La Grotte préhistorique de Dar es-Soltan*, avec un Appendice du Docteur H.-V. Vallois, Paris, Larose, 1951.

XII. — VAJDA (G.), *Recueil de textes historiques judéo-marocains*, Paris, Larose, 1951.

XIII. — ADAM (A.), *La maison et le village dans quelques tribus de l'Anti-Atlas*, Paris, Larose, 1951.

XIV. — LAMBERT (Élie), *Histoire d'un tableau, l'Abderrahman, sultan du Maroc, de Delacroix*, Paris, Larose, 1953.

XV. — VAJDA (Georges), *Juda ben Nissim ibn Malka, philosophe juif marocain*, Paris, Larose, 1954.

III. — COLLECTION « NOTES ET DOCUMENTS »

IX. — MONTEIL (V.), *Contribution à l'étude de la faune du Sahara occidental*, Paris, Larose, 1951.

X. — FLAMAND (P.), *Un mellah en pays berbère, Demnate*, Paris, Librairie gén. de Droit et de Jurisprudence, 1952.

XI. — SCHACHT (J.), *Esquisse d'une histoire du droit musulman*, trad. J. et F. Arin, Paris, Max Besson, 1953.

XII. — ARNAUD (Dr L.), *Au temps des mehallas ou le Maroc de* 1860 *à* 1912, Casablanca, Éd. Atlantides, 1952.

XIII. — CAILLÉ (Jacques), *La mission du capitaine Burel au Maroc en* 1808, Paris, Arts et Métiers graphiques, 1953.

XIV. — MIÈGE (J.-L.) et HUGUES (E.), *Les Européens à Casablanca au XIXe siècle* (1856-1906), Paris Larose, 1954.

XV. — JUSTINARD (Colonel), *Un petit royaume berbère : le Tazeroualt. Un saint berbère : Sidi Ahmed ou Moussa*, Paris, Max Besson, 1954.

XVI. — FÜCK (J.), *'Arabīya, Recherches sur l'histoire de la langue et du style arabe*, trad C. Denizeau, Paris, Marcel Didier, 1955.

XVII. — TER MEETELEN (Maria), *L'annotation ponctuelle de la description de voyage étonnante et de la captivité remarquable et triste durant douze ans de moi Maria Ter Meetelen...*, traduction du néerlandais par G.-H. Bousquet et G. W. Bousquet-Mirandole, Paris, Larose, 1956.